



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FILIERE : Linguistique

OPTION : Description linguistique

Présentée par :

Oba-Nsola A. L. Clément BABALOLA

SUJET

**DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU MOKOLE,
PARLER YORUBA DU NORD-BENIN**

PHONOLOGIE, MORPHOLOGIE, SYNTAXE ET LEXIQUE

Soutenue le 11 Avril 2016, devant le jury:

Hounkpati B. C. CAPO	Professeur / CAMES ; Université d'Abomey -Calavi, Bénin	Président
Maxime da CRUZ	Professeur / CAMES ; Université d'Abomey -Calavi, Bénin	Directeur
Médard Dominique BADA	Professeur / CAMES ; Université d'Abomey -Calavi, Bénin Directeur du Laboratoire de recherche et d'étude en philologie yoruba	Co-Directeur
Issa TAKASSI	Professeur / CAMES ; Université de Lomé, Togo	Examineur
Mamoud A. IGUE	Professeur / CAMES; Université d'Abomey -Calavi, Bénin	Examineur
Mathiew Ibiyose ALAWODE	Professeur ; Nigéria French Language Village, Badagry, Lagos State,	Examineur

DEDICACE

A

- ma feuè mère Thérèse Folachadé Akan, qui n'a cessé d'illuminer mes désirs, même de sa demeure céleste ;
- mon père Grégoire Babalola Asubiojo, qui m'a donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance et qui n'a cessé de m'apporter son appui moral et spirituel en vue de l'heureux aboutissement de ce travail.

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à remercier mes co-directeurs de Thèse :

- le Professeur Maxime da Cruz, pour avoir accepté de diriger cette thèse et pour toute la patience dont il a fait montre à mon égard afin de faire aboutir cette longue traversée du désert.

- le Professeur Médard Dominique Bada, pour son intérêt pour le sujet, pour toute l'attention qu'il y a portée et la disponibilité dont il a fait montre dans le suivi de la thèse.

Je suis vraiment reconnaissant aux Professeurs Hounkpati B. C. Capo, Toussaint Y. Tchitchi et Sévérin Marie Kinhou, pour les facilités qu'ils m'ont offertes dans leur centre de documentation respectif jusqu'à l'aboutissement de cette thèse.

Les mêmes remerciements vont au Chef du Département des Sciences du Langage et de la Communication, Docteur Julien Gbaguidi, ainsi qu'à tous les enseignants de ce Département.

Toutes mes gratitudes à messieurs Kouyomou Odoun, Mathias Kora et Alassane Sanni pour leur constante disponibilité.

Je n'oublie pas mon épouse Rissikatou Babalola née Moustapha et nos petits trésors communs Oladele, Folashade et Olushegun, qu'ils trouvent ici l'expression de mes sincères reconnaissances pour tout leur réconfort et encouragement.

Enfin, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous les parents, alliés, amis et collègues qui m'ont toujours soutenu et encouragé, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce travail de recherche.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISÉES

ADJ = Adjectif
ADV = Adverbe
ATR = Advanced Tongue Root
AUX = Auxiliaire
B = Ton bas
BV = Base verbale
CIRC = Circonstanciel
CONN = Connecteur
CONT = Continuatif
DEM = Démonstratif
DER= Dérivatif
DET = Déterminant
DEV = Déverbatif
F = Futur
FD = Futur de décision
FL = Futur lointain
FOC = Focalisation
H = Ton haut
HAB = Habituel
IND = Indéfini
INJ = Injonctif
INT = Interrogatif
IPS = Indice Personnel Sujet
LN= Lexème nominal
LV= Lexème verbal
M = Ton moyen
M.ASP = Marque de l'aspect
M.DEF= Morphème de défini

M.DET = Marque de détermination
M.POT = Marque du potentiel
N = Nominal
NEG = Négation
NMNT = Nominant
O = Objet
P = Prédicat
Pd = Préfixe de dépendance
PL = Pluriel
POSS = Possession
POSTP = Postposition
POT = Potentiel
PREF = Préfixe
PRON = Pronom
QEX= Questionnaire extensif
QIL= Questionnaire d'inventaire linguistique
r = référent
RAD = Radical
S = Sujet
SING = Singulier
SN = Syntagme nominal
SUBST = Substitutif
SUF = Suffixe
SV = Syntagme verbal
SVO= Sujet-verbe-objet
V = Verbe
v = Verbant

LISTE DES TABLEAUX

Titre des tableaux	N° de Page
Tableau 1: <i>Les phonèmes vocaliques</i>	26
Tableau 2: <i>Les phonèmes consonantiques</i>	27
Tableau 4: <i>Les phonèmes consonantiques du məkɔle</i>	99
Tableau 5: <i>Phonèmes vocaliques du məkɔle</i>	102
Tableau 6: <i>Correspondance entre nasale syllabique en position initiale avec d'autres parlars yoruba</i>	108
Tableau 7: <i>De la consonne /w/</i>	109
Tableau 8: <i>Cooccurrence dans la structure V₁CV₂</i>	111
Tableau 9: <i>Cooccurrence dans la structure CV₁CV₂</i>	112
Tableau 10 : <i>Comparaison des phonèmes consonantiques</i>	114
Tableau 11: <i>Alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]</i>	117
Tableau 12: <i>Alternance [w] / [r] ou [w] / []</i>	117
Tableau 13: <i>Alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]</i>	118
Tableau 14: <i>Alternance [ny] / [m], [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]</i>	118
Tableau 15: <i>Alternance [ŋ] / [r], [ŋ] / []</i>	118
Tableau 16: <i>Alternance [g] / [k]</i>	119
Tableau 17: <i>Alternances [j] / [g] ou [j] / [d]</i>	119
Tableau 18 : <i>Alternance [d] / [g]</i>	119
Tableau 19: <i>Alternance [d] / [t]</i>	119
Tableau 20: <i>alternance [kp] / [k]</i>	120
Tableau 21: <i>Alternance [k] / [b]</i>	120
Tableau 22: <i>Alternance [g] / [w] ou [g] / [j]</i>	120
Tableau 23: <i>Synthèse 1 des correspondances consonantiques</i>	121
Tableau 24: <i>Synthèse 2 des correspondances consonantiques</i>	121
Tableau 25: <i>Phonèmes vocaliques du məkɔle</i>	122
Tableau 26: <i>Correspondances vocaliques notables</i>	124
Tableau 27: <i>Synthèse des correspondances vocaliques</i>	125
Tableau 28: <i>Cooccurrence des phonèmes consonantiques et vocaliques</i>	133
Tableau 29: <i>Occurrence des schèmes tonaux des lexèmes nominaux dissyllabiques</i>	137
Tableau 30: <i>Occurrence des tons des lexèmes verbaux monosyllabiques</i>	139
Tableau 31: <i>1er paradigme de possession du məkɔle</i>	161
Tableau 32: <i>2ème paradigme de possession du məkɔle</i>	162
Tableau 33: <i>Indices sujets du məkɔle</i>	193

RÉSUMÉ

Le présent travail est une description linguistique du m̀k̀le, une langue yoruba du Nord-Est du Bénin. Nous avons essayé d'établir les bases phonologiques, morphologiques et syntaxiques de cette langue dans une approche descriptive avec un regard comparatif. Toute l'analyse relative à la phonétique et phonologie (phonématique, structure de la syllabe et analyse tonale) est traitée dans l'optique fonctionnaliste. Ce qui a permis de déduire un système organisé autour de vingt (20) phonèmes consonantiques et douze (12) phonèmes vocaliques, avec des phénomènes articulatoires que sont : la neutralisation, la nasalisation, la pré nasalisation et l'harmonie vocalique. Le système tonal et la structure syllabique ont été également abordés dans leurs spécificités. Au plan morphologique, les analyses ont montré que la dérivation et la composition sont les deux principes linguistiques qui sont à la base du système nominal et du système verbal. La spécification du m̀k̀le est que la dérivation existe aussi bien dans le domaine lexical que verbal. Les morphèmes grammaticaux ou lexicaux, libres ou liés qui peuvent s'adjoindre au nom dans les limites du syntagme nominal ont été aussi abordés ainsi que leur comportement. Au niveau du syntagme verbal, l'attention a été focalisée sur les verbants qui permettent d'assurer le mode, le temps, l'aspect et la conjugaison. La syntaxe a conduit à l'inventaire des schèmes d'énoncés et des relations syntaxiques qu'entretiennent les constituants de l'énoncé simple en m̀k̀le. L'analyse sur la syntaxe a abordé également quelques procédés syntaxiques exploités par la langue à savoir la négation, l'interrogation, la mise en emphase à travers les phénomènes de thématisation et de focalisation. Outre les éléments de description linguistique, la thèse comprend aussi un lexique m̀k̀le/yoruba standard / français de plus de 400 termes.

ABSTRACT

The present research work is a linguistic description of m̀̀k̀̀le, a yoruba dialect spoken in North-Eastern part of Benin. I have tried to establish the phonological, morphological and syntactic bases of this language in a descriptive approach with a comparative look. The analysis on the phonetics and phonology (phonemics, structure of the syllable and tonal analysis) has been done through the functionalist approach. This analysis has allowed deducing a system organised around twenty (20) consonant phonemes and twelve (12) vowel phonemes with articulatory phenomena which are: neutralisation, nasalisation, pre-nasalisation and vowel harmony. The tonal system and the syllabic structure have also been discussed in their specificities. Morphologically speaking, the analyses have shown that derivation and composition are the two linguistic principles on which nominal and verbal systems are based. The specificity of m̀̀k̀̀le is that the derivation exists both in the lexical and verbal domains. Grammatical or lexical morphemes, free or bound which can be added to the name within the noun phrase have also been discussed as well as the place they occupy in the phrase. As far as verb phrases are concerned, attention has been focused on the aspects of tense and conjugation. The syntax has led to an inventory of patterns of statements and syntactic relations between the constituents of the simple statement in m̀̀k̀̀le. The syntax analysis has also addressed some syntactic processes used in the language, namely negation, interrogation, setting emphasis through the phenomena of thematisation and focalisation. Besides the linguistic description elements, the thesis also includes a glossary m̀̀k̀̀le / yoruba standard / french of more than 400 words.

INTRODUCTION GENERALE

Cette thèse repose sur une volonté et une ambition globale : celle de découvrir les particularismes du système linguistique m̀ok̀ole qui fait partie du continuum dialectal yoruba. Il est donc question, au-delà de cette thèse, de continuer à interroger les phénomènes observés. Les contingences de temps et les outils disponibles ont conduit à se focaliser sur les aspects phonologiques, morphologiques et sur la syntaxe de l'énoncé simple qui semblaient les plus clairs et qu'il était possible d'analyser de manière optimale.

Le m̀ok̀ole est une variété dialectale yoruba parlé au Nord du Bénin dans la commune de Kandi. Le m̀ok̀ole est menacé. D'une part, son éloignement et sa discontinuité géographique avec les autres parlars du yoruba concourent à l'isoler du continuum linguistique yoruba. D'autre part, l'expansion des langues en contact avec le m̀ok̀ole (d̀endi, c̀enka/c̀enga et baat̀onum) et la réticence de ses locuteurs à l'utiliser couramment le confinent dans un rôle de plus en plus étroit, souvent limité à la sphère familiale ou cérémonielle. A tout cela, s'ajoute le nombre réduit de ses locuteurs. Cette sous communauté linguistique est estimée à 65.000 locuteurs selon Gordon (2005), cité par Kluge (2011: 9), ce qui fait du m̀ok̀ole, une langue véritablement en danger. La parenté linguistique du m̀ok̀ole avec le yoruba a été établie depuis la réalisation de la carte linguistique du Bénin par le Centre National de Linguistique Appliquée (1990). Des travaux de Igué A. M. et al. (1993)¹, en passant par Baloubi (2004)², jusqu'aux études de

¹ Igué, A. M. et al. (1993), *Etude Dialectologique des Parlars Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

² Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

Kluge A. (2007)³, les chercheurs s'accordent sur la parenté du m̀ok̀ole au yoruba. Malgré cette parenté linguistique, la conscience des différences est grande et les difficultés d'intercompréhension avec les autres parlers yoruba sont évidentes. Notre descente sur le terrain nous a permis de constater que l'intercompréhension supposée entre les variétés dialectales du yoruba n'est pas vérifiée avec le m̀ok̀ole. En réponse aux contacts de langue, le dialecte a abondamment emprunté vocabulaire et morphèmes et calqué les structures étrangères, faisant ainsi évoluer ses propres structures. En effet, nous considérons le m̀ok̀ole comme une aire dialectale à part entière dans la mesure où elle représente des caractéristiques bien spécifiques. Le dialecte présente ainsi des spécificités linguistiques qui sont d'ordre phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Cependant, à l'exception de ces travaux de dialectologie cités plus haut, aucune description n'a mis en exergue les particularismes linguistiques de cette variété dialectale. En somme, les particularités étonnantes du m̀ok̀ole, son isolement géographique, l'absence quasi-totale d'études majeures sur cette langue, et le nombre réduit de ses locuteurs susceptible de remettre en cause sa perpétuité, ont déterminé notre choix à nous intéresser particulièrement sur la description systématique de cette langue.

Défendre des particularismes culturels, c'est aussi préserver l'intention de communication sous-jacente de toute activité langagière. Le m̀ok̀ole est avant tout, l'instrument dont se servent les locuteurs de cette langue pour entrer en rapport les uns avec les autres. Ce n'est pas par hasard que Pierre Martin (1983) a défini la langue "comme un ensemble d'habitudes discriminatives utilisées en propre par chaque communauté à des fins

³Kluge, A., (2007), "A synchronic lexical study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similar judgment criteria". In *Afrikanistik Online* 2007 (11-02), *Online URL: <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>*.

primordialement communicationnelles."⁴ Établir les bases phonologiques, morphologiques et syntaxiques de ce dialecte yoruba isolé dans le Nord-Bénin, sera l'occasion de découvrir ses spécificités linguistiques par rapport à l'ensemble dialectal yoruba.

La description de la langue mɔkɔle entend donc servir plusieurs causes. D'une part, celle d'enrichir le volume des connaissances sur les langues, donc sur le langage. D'autre part, la description de cette langue en discontinuité géographique avec les autres parlers du groupe yoruba apportera une contribution précieuse aux études dialectologiques du yoruba, ainsi qu'à celles de contact de langues. Enfin, la description de cette langue contribuera à accroître chez les locuteurs la conscience de leur richesse et le désir de la préserver. Ce sont donc les motivations qui nous ont convaincu à opter pour la description linguistique du mɔkɔle. Nous les avons estimées assez persuasives pour qu'une thèse de doctorat soit consacrée à la question.

Notre étude se propose de décrire synchroniquement tout le système linguistique du mɔkɔle selon les trois niveaux d'analyses phonologique, morphologique et syntaxique car ils sont susceptibles de présenter une vue panoramique d'une langue. Nous essaierons d'indiquer quand c'est pertinent, les traits caractéristiques spécifiques du mɔkɔle par rapport à l'ensemble des dialectes yoruba.

Le présent travail s'inscrit dans une perspective fonctionnelle et empirico-déductive. Nous nous inscrivons dans l'approche théorique de M. Houis (1974a)⁵ qui se rapporte à la description linguistique des langues africaines. Cette approche théorique, depuis sa publication, a été utilisée pour de nombreuses descriptions de langues négro-africaines faisant ainsi la preuve

⁴ Martin, P., (1983), *Éléments de phonologie fonctionnelle : théorie et exercices*, Québec, Gaëtan Morin, p. 21.

⁵ Houis, M., (1974a), «La description des langues négro-africaines », In *Afrique et langage*, n° 1, 1^{er} semestre, pp. 14-15.

de son efficacité. C'est d'ailleurs à cet effet que cette théorie a été réactualisée et approfondie par Emilio Bonvini ⁶, qui l'a lui-même développée et utilisée dans la description du kasim, langue gur de la sous-famille gourounsi du Burkina Faso. Elle nous a été très utile pour la prise en compte de l'axe syntagmatique dans l'analyse des combinaisons des sons et des phonèmes du mɔkɔle – comme préconisé par Bonvini. Il s'agit donc, à la lumière de cette approche, d'explicitier les principes de fonctionnement de la langue à travers le fonctionnement des unités linguistiques d'une part et d'autre part, les relations syntaxiques et sémantiques que ces unités entretiennent entre elles. Et tout comme Adouna 2009⁷, qui l'a aussi expérimenté, nous privilégions l'analyse réaliste et objective des données relevées sur le terrain, et à cette fin, nous exploitons les différentes théories linguistiques d'après l'intérêt qu'elles présentent et l'éclairage qu'elles sont susceptibles d'apporter par rapport aux faits et aux problèmes que soulève chaque domaine d'analyse. L'approche méthodologique quant à elle part des principes de la linguistique fonctionnelle réadaptés et affinés par Luc Bouquiaux 2009⁸, pour expliciter le fonctionnement des unités linguistiques d'une part et d'autre part les relations syntaxiques et sémantiques que ces unités entretiennent entre elles. Compte tenu de la position énigmatique du dialecte, nous ferons recours fréquemment à la perspective comparative pour situer le mɔkɔle dans l'ensemble dialectal yoruba. L'arrière-plan conceptuel dans cette optique s'articule autour des principes de la « théorie gbexologique » de Capo B. C. H. exposée par Bada (1997). Cette approche

⁶ Bonvini, E., (1988), «Prédication et énonciation en kasim. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique. Wals. Info/refdb/record/bonvini-1988.

⁷Adouna, G., (2009), Description phonologique et grammaticale du Konkomba, langue Gur (Voltaïque) du Togo et du Ghana-Parler de Nawaré, thèse de doctorat en cotutelle internationale, Université REENNES 2 – Université de LOME, 396 pages.

⁸Bouquiaux, L., (2009), « Fonctionnalisme et langues africaines » in *La Linguistique* 45, 82-112.

dialectologique aura aussi l'avantage de mettre en exergue les phénomènes de contact de langues qui prévalent au niveau du mɔkɔle.

Le développement du sujet est réparti en quatre parties. La première partie intitulée « Présentation générale du contexte de l'étude » présente d'une part, l'aperçu sociolinguistique et historique de la communauté mɔkɔle, et de l'autre la problématique générale de recherche, les hypothèses et objectifs, la revue de littérature, les approches théoriques et méthodologiques. La deuxième partie porte sur la phonologie. La description phonologique abordera respectivement dans ses sous parties, la phonématique, la structure syllabique du mɔkɔle et l'étude des tons. Cette partie commence par l'identification des phonèmes consonantiques et vocaliques, puis la définition et le classement des phonèmes identifiés. Elle procède ensuite à l'examen de certains cas particuliers liés aux innovations de la langue. Vient après l'étude de la syllabe et des tons qui clôt cette partie. Quand à la troisième partie consacrée à la morphologie, elle abordera la morphologie du lexème nominal et celle du lexème verbal. Le dernier chapitre de cette partie sera consacré à l'étude du lexique du mɔkɔle. L'étude de la morphologie nominale aborde la structure des constituants nominaux, puis l'analyse des problèmes de composition nominale. En ce qui concerne l'étude de la morphologie verbale, elle présente, d'une part, les formes verbales de la langue et d'autre part l'étude des aspects et des actualisateurs. La dernière partie porte sur la syntaxe et concerne essentiellement la structure syntaxique de l'énoncé non verbal et de l'énoncé verbal. Nous y aborderons également les fonctions syntaxiques des constituants de l'énoncé ainsi que quelques procédés syntaxiques à travers l'expression de la négation, de l'interrogation et de la focalisation. Toutes ces différentes composantes d'étude seront analysées dans une approche pan dialectale qui mettra en exergue quand cela s'avère

indispensable, les similitudes et différences linguistiques du m̀k̀le par rapport à certains parlers yoruba comme (ketu, shabε, ifε, ɔyɔ, yoruba standard).

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU
CONTEXTE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : LE YORUBA : UN ENSEMBLE LINGUISTIQUE

1.1. Origine et historique du peuple Yoruba

Le peuple Yoruba (*Yorùbá*) constitue un grand groupe ethnique d'Afrique, surtout présent au Nigeria, sur la rive droite du fleuve Niger, mais également au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire où ils sont appelés Nago, et au Togo⁹. La majorité des sources d'informations (narrateurs traditionnels et historiens) admettent « Oduduwa », personnage légendaire, comme l'ancêtre des Yoruba. S'agissant de l'origine, une version très répandue affirmera que les ancêtres des Yoruba seraient partis d'une tribu de la vallée d'Israël en transitant par la région nilotique en Egypte ancienne. Selon Johnson S. (1921), Fadipe N. A. (1970), et Akintoye S. A. (2010), Oduduwa et quelques éléments alors opposés à l'Islam auraient été expulsés de la Mecque (ville sainte de l'Arabie Saoudite) ou de la région de la Haute-Égypte à cause de leurs pratiques idolâtriques. Ils s'étaient installés dans leur localité d'accueil (Ilé-Ifè) à la suite d'une guerre que les musulmans auraient engagée contre eux, dans le cadre des premiers « jihad » (guerres saintes). Toutefois, la migration des Yoruba s'est effectuée en deux vagues, nous rappelle Dissou M. A. (2012 : 45)¹⁰. Pour cet auteur, le légendaire patriarche des Yoruba appartient à la seconde vague migratoire qui atteint la localité d'Ilé-Ifè probablement vers l'an 1200 après J.C. Selon cette même source, les nouveaux immigrants y trouvent sur place leurs prédécesseurs qui auraient fondé ce haut lieu de l'histoire des Yoruba, déjà vers l'an 700 avant J.C. Odudua aurait réussi à unir ses prédécesseurs déjà organisés en seize (16) clans, qui unanimement l'ont proclamé « premier roi des Yoruba » à Ilé-Ifè. Les enfants (sept) du

⁹ Takpe A., (2013), Similitudes et Spécificités des Peuples de Souche Yoruba du Département des Collines, thèse de doctorat, EDP Flash, Université d'Abomey-Calavi, 363 p.

¹⁰ Dissou M. A. (2012), *Mémoire collective du pays yoruba et de la nation yoruba*, Presse du Centre National de Production des Manuels Scolaires (CNPMS), Porto-Novo(Bénin)-P.45.

légendaire Odudua seraient les fondateurs de beaucoup de royaumes Yoruba de la sous région Ouest africaine. Il y a notamment, selon Michka, S. (1997) : 1- Oba Ado qui fonda le royaume du Bénin, 2- Orangun qui fonda le royaume de Igbomina, 3- Alaketu qui fonda les royaumes de Ake et de Ketu, 4- Oloyo qui fonda le royaume d'Oyo, 5- Obarada qui fonda le royaume de Dahomey, 6- Oni Vare qui fonda le royaume du Ghana et 7- Onipopo qui fonda le royaume des Popo. Ces royaumes seraient les points de départ d'une kyrielle de migrants pour venir fonder nombre de localités yoruba au Bénin.

1.1.1. Le terme Yoruba

Le mot « Yorùbá » désigne à la fois l'ensemble du territoire, les peuples qui l'occupent ainsi que la langue. C'est un ethnonyme et un glossonyme. Le terme Yoruba apparaît au début du XVI^e siècle sous la plume d'Ahmed Baba pour désigner le seul royaume d'Oyo. C'est un exonyme haoussa, présent également dans le lexique fulfude, qui signifie « rusés¹¹ ».

Traditionnellement, l'ethnonyme « Yorùbá » ne désignait que les habitants d'Oyo et de sa région (Igué et al. 1993)¹². L'utilisation large du vocable « Yorùbá » pour désigner tous ceux qui se réclament d'Ilé-Ifè est un fait de la colonisation anglaise. Ce vocable initialement utilisé pour désigner les gens d'Oyo et environs, a été étendu par les Anglais à d'autres sous-groupes qui se réclament d'une origine commune avec ceux d'Oyo, vers la première moitié du XIX^e siècle (Kluge, 2007)¹³. C'est ainsi que l'usage extensif du nom Yorùbá est entré dans le langage courant pour désigner pratiquement tous les groupes et sous-groupes issus d'un même berceau :

¹¹Lloyd, P. C., (1975), *Les Yorouba, in Peuples du monde. II, Grammont, Lausanne, p.58.*

¹² Igué, A. M. et al., (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

¹³Kluge, A., (2007), *A synchronic lexical of the study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similarity judgement criteria*, Afrikanistik online, <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

Ilé-Ifè au Nigeria, ainsi que leur langue. Ainsi, on parlera de Yorùbá de Kétou, de Shabè, d'Abèokuta, d'Ijèbu, de Manigri... Les parlers ana et ifè du Togo, ica, ketu, cabε, ijε, mɔkɔle du Bénin, εgba du Nigeria, etc., sont ainsi considérés comme des variantes du yorùbá. L'une des variantes yorùbá du Nigeria, le dialecte ɔyɔ qui a fait l'objet de larges études depuis 1843¹⁴, a été choisie évidemment comme dialecte standard car elle servait en même temps de langue d'intercommunication entre les groupes sociolinguistiques d'origine Yorùbá. On peut affirmer avec (Capo, 1980)¹⁵ que la langue yorùbá est un continuum dialectal. Pour ce dernier, le yorùbá doit être vu comme un élément ayant des caractéristiques distinctives mais appartenant à un ensemble qu'il appelle le continuum linguistique *ede* ou la famille des langues defoid. Compte tenu de ces glossonymes parfois ambigus et afin d'éviter le terme « yoruba », en se référant aux dialectes de la famille des langues yoruboid, Capo (1989)¹⁶ propose d'employer « ede » comme un terme qui doit s'ajouter aux ethnonymes respectifs de toutes les communautés linguistiques de ce continuum dialectal. Mais la proposition ne fait pas encore l'unanimité au sein de la famille des chercheurs spécialistes de la langue yoruba. Suite à ce constat, nous maintenons l'utilisation du terme « yorùbá » plutôt que « ede » en se référant à l'ensemble du continuum dialectal contrairement à la proposition de Capo (1989:282), qui suggère de l'utiliser seulement pour désigner *"la langue standardisée"*¹⁷.

¹⁴La première grammaire du Yoruba fut publiée par le Révérend Samuel Ajayi Crowther en 1843.

¹⁵ Capo, H. B. C., (1980), « Un regroupement des parlers Gbe », *Africana Marbugensia*, Vol. 1, p275.

¹⁶Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

¹⁷Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

1.1.2. L'aire culturo-linguistique yoruba

La majorité des locuteurs des différentes variétés linguistiques du yoruba sont localisés dans la partie Sud-ouest du Nigeria. Au delà du Nigeria, les locuteurs de la langue yorùbá occupent de vastes étendues dans le Sud et le Centre du Bénin (Akinkugbe 1967) ainsi que des poches au Nord du Bénin et à l'Est du Centre du Togo. Il existe aussi des locuteurs de la langue yorùbá au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Sierra-Leone. En dehors du continent africain, le yorùbá est parlé au Brésil, Cuba, Haïti, Island, Trinidad et Tobago, UK et Amérique. (Abimbola 1978: 2; Hunt 1977: 17, 51 ; Lasebikan 1963: 352; Turner 1958: 45; Walkins 1972:380). La population totale du pays yoruba est environs 50 millions de personnes à travers l'Afrique occidentale, avec les plus grands nombres au Nigeria et au Bénin (<https://wordpress.com>). Selon la tradition orale, telle que rapportée par Parrinder (1947)¹⁸ et Igue and Yai (1973)¹⁹, la présence des variétés dialectales yorùbá du Bénin s'explique par cette migration qui a eu lieu des centaines, voire des milliers d'années plus tôt, et dont l'origine est située dans l'actuelle région d'Ilesha dans l'actuel Etat d'Oyo de la République Fédérale du Nigéria. Cependant, il y a eu d'autres vagues d'immigrants en provenance du Nigéria pendant le dernier ou l'avant dernier siècle. Il s'agit des immigrants de la région Egba d'Abeokuta dans l'actuel Etat d'Ogun au Nigeria. A partir de la ville béninoise de Porto-Novo, située près de la frontière nigériane, les immigrants se sont répandus vers le Nord du pays. Passant par Sakété, Pobè et Kétou, ils se propagent partout dans l'ancien royaume d'Abomey jusqu'à ce qu'ils atteignent les villes de Dassa-Zoumé, Savè, et Kilibo, s'étendant aussi loin au Nord de Savalou. Encore plus au Nord, il y a même des communautés

¹⁸Parrinder, E. G. S., (1947), "Yoruba-speaking people in Dahomey", *Africa*, 17 (2):122-129.

¹⁹Igue, J.O. and O. B. Yai., (1973), "The Yoruba-speaking people of Dahomey and Togo", *Yoruba*, 1:1-29

sociolinguistiques Yorùbá dispersées dans les localités de Djougou et de Bassila au voisinage de l'aire linguistique kotokoli qui en est d'ailleurs la limite approximative. De là, ces immigrants se propagèrent vers l'Ouest dans l'aire linguistique ewe jusqu'à Atakpamé, au Togo actuel. Certains groupes d'immigrants qui avaient atteint Bassila dans le Nord-Ouest du Bénin se sont répandus en se retournant vers l'Est jusqu'à la région de langue baatonum fondant les villes d'Alafia et de Tchaourou (Parrinder 1947). Ces communautés sont séparées des autres variétés linguistiques yoruba du Bénin par le fleuve Ouémé. A l'Ouest du fleuve Ouémé, dans le département des Collines, se trouvent les communautés Cabɛ et Idaca. Un peu plus à l'Ouest, de part et d'autre de la frontière entre le Bénin et le Togo, on retrouve un autre groupe des communautés linguistiques Yorùbá, à savoir les Ica, les Ifɛ, les Nago du Nord (c'est à dire Yorùbá de Manigri et de Kambolé). Au Nord de ces communautés, précisément au Nord-Ouest des départements de l'Atacora et de la Donga, se trouve une autre poche de variété linguistique yoruba. Il s'agit de la sous communauté linguistique Kura. La sous communauté linguistique Mɔkɔle quant à elle se trouve encore plus loin au Nord, dans le département de l'Atacora (Capo 1989 et Gordon 2005)²⁰. La population des communautés linguistiques Yoruba du Bénin (toutes variétés dialectales confondues)²¹ est estimée à 1.147.000 de locuteurs soit 69000 Cabɛ, 63000 Ica, 100 000 Idaca, 80000 Ifɛ, 50000 Ijɛ, 65000 Mɔkɔle, 200000 Nago (Ketu, Pobe, Sakete), 25000 Nago Kura, 30000 Nago Manigri-Kambolé, et 465 000 Yoruba de Porto-Novo (Gordon 2005). Au Bénin, les différentes sous communautés linguistiques Yoruba

²⁰Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

²¹Gordon, R. G., (ed.), (2005), *Ethnologue: languages of the world*, 15th edition, Dallas, SIL International, online URL <http://www.ethnologue.com>.

sont voisines des langues de la famille linguistique Kwa au Sud et de celles de la famille Gur au Nord (Capo 1989, Gordon 2005).²²

1.2. Aperçu dialectologique du yoruba

Le yorùbá fut longtemps classé dans le groupe des langues Kwa de la famille Niger-Congo.²³ Selon les dernières recherches, il fait maintenant partie des langues *défoïdes* de la famille Bénoué-Congo, elle-même incluse dans la macro-famille Niger-Congo. En effet, le yorùbá appartient à la famille des langues Edekiri de la grande famille des langues Defoid de la branche Benue-Congo du phylum Niger-Congo des langues africaines (Williamson/Blench 2000 : 31). La langue se subdivise en de nombreux dialectes. Il existe néanmoins une langue standard.

1.2.1. Situation dialectale

Les recherches dialectologiques sur le yorùbá ont mis en exergue une trentaine de variantes dialectales de la langue (Awobuluyi 1998 ; Fábùnmi 2004, 2009), dont treize (13) au Bénin selon (Kluge 2007). Tous ces parlers yorùbá sont issus de la même proto-langue, le proto-Defoid (Baloubi 2002). L'intercompréhension entre les locuteurs de ces différents dialectes est plus ou moins facile. Elle est aisée entre deux parlers proches, mais elle diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Plusieurs chercheurs ont essayé de classifier les différentes variétés dialectales du continuum linguistique.

La classification des variétés dialectales du yoruba a fait l'objet de plusieurs travaux, notamment ceux des chercheurs comme Délàno (1958),

²²Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.278.

²³Greenberg J. (1966) *Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press.

Adetugbo (1967, 1973), Oyèláràn (1976), Akinkugbe (1978), et Williamson (1989). Selon Michka (2014) qui fait la synthèse de ces travaux, le continuum dialectal yoruba peut être divisé en trois grandes zones.

➤ **Le yorùbá du Nord-Ouest**

Il correspond géographiquement à la partie du pays qui constitua, avec notamment les villes d'Oyo, d'Ibadan, l'ancien empire d'Oyo et l'espace Egbado-Egba. Les parlers de ce groupe se caractérisent linguistiquement par :

- une négation marquée par un morphème spécifique *ko* ;
- des auxiliaires aspecto-temporels indépendants du verbe ;
- la fricative vélaire du proto-yorùbá /ɣ/ réalisée /w/.

➤ **Le yorùbá du Sud-est**

Il correspond à la partie de l'espace yorùbá qui fut longtemps intégrée à l'empire du Bénin avec les villes d'Ondo, d'Ijèbu, d'Owu, d'Ikalè et d'Ilaje. Les parlers de ce groupe sont moins novateurs que ceux du Nord-Ouest. Ils se caractérisent notamment par les traits linguistiques suivants :

- la négation et les distinctions aspecto-temporelles se font par changements vocaliques des pronoms personnels et des tons ;
- l'initiale vocalique /u/ est possible ;
- les fricatives vélaire /ɣ/ et /ɣw/ du proto-yorùbá sont maintenues.

➤ **Le yorùbá central**

Il s'agit de la zone autour des villes d'Ifè, d'Ilesha et du pays Ekiti. Les parlers de ce groupe sont caractérisés par des séries de phénomènes transitoires :

- lexique proche des parlers du Nord-Ouest ;
- formes affirmatives et négatives exprimées par les pronoms personnels ;
- système vocalique caractérisé par l'opposition tendue/relâchée ;

– disparition de la fricative vélaire du proto-yorùbá.

Cette classification ne concerne que l'espace yorùbá du Nigeria situé au sud-ouest du pays. C'est d'ailleurs pourquoi Capo (1989) et Awóbùlúyì (1998) vont trouver un quatrième groupe yoruba du Sud-ouest qui regroupe toutes les variétés dialectales yorùbá parlées au Centre et à l'Est de l'ancien Dahomey, aujourd'hui République du Bénin, ainsi que ceux de la partie Ouest de la République de Togo. Un autre groupe dénommé groupe du Nord qui sera constitué uniquement du m̀ok̀ole est suggéré par les travaux de Kluge (2007).

En effet, s'appuyant sur une analyse synchronique des listes lexicales collectées en 1990 dans 28 variétés dialectales du yoruba, Kluge (2007) suggère un regroupement de ces variantes dialectales en trois principaux groupes, à savoir le groupe de l'Ouest, le groupe de l'Est et le groupe du Nord, avec deux sous-groupes chacun pour les groupes de l'Ouest et de l'Est. Kluge distingue en effet dans le groupe de l'Ouest, le sous-groupe du Sud-Ouest composé des variantes ica, idaca, ifɛ, nago de Manigri et autres variétés du Nigéria et du Togo ; et le sous-groupe du Nord-Ouest composé des variétés nago kura de Awotébi et nago kura de Patargo, tous du Bénin. Le groupe de l'Est est subdivisé aussi en deux, à savoir le sous-groupe du Sud-Est composé du nago de Kétou, nago de Pobè, du yoruba de Porto-Novo et de certaines variantes yoruba du Nigéria ; le sous-groupe du Nord-Est est composé du cabɛ de Savè et du cabɛ de Tchaourou, tous au Bénin.

Le troisième groupe du Nord est constitué uniquement du m̀ok̀ole. Baloubi (2004) s'est aussi penché sur les variétés dialectales du yoruba, notamment ceux du Bénin. Décrivant ces variétés dialectales, il propose de les diviser en trois grands groupes : le groupe yoruba du Sud-est, le groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin et le groupe yoruba du Sud-ouest du Nigeria. Le groupe yoruba du Sud-est du Bénin comprend les dialectes yoruba de

Kétou, de Pobè, de Porto-Novo et de Sakété. Quant au groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin, il fait référence aux dialectes ica, idaca, ife, nago de Manigri, cabè et mɔkɔle. Toutes ces variétés à l'exception du mɔkɔle sont une « extension géographique » (Baloubi 2004 : 52) du groupe yoruba du Sud-est du Bénin. Ces variétés sont aussi proches des dialectes du groupe yoruba du Sud-ouest du Nigéria.

Malgré cette diversité dialectale, il existe néanmoins un yoruba standard, sorte de lingua franca comprise théoriquement à travers toute l'aire linguistique yoruba (Michka, 1994). L'histoire du yorùbá standard est un peu celle du long processus de la standardisation de l'orthographe qui s'étendit sur près d'un siècle et demi. En simplifiant, on peut dire que l'orthographe sur laquelle les missionnaires s'accordèrent, reflète essentiellement la phonétique du parler d'Abeokuta (Egba), alors que la syntaxe reflète plutôt celle des parlers d'Oyo et d'Ibadan (proche de celui d'Oyo). Plus tard, la standardisation par les linguistes s'est faite dans le sens du parler d'Oyo. Pour l'usage littéraire, les normes ont été fixées par les licenciés du St Andrew College de la ville d'Oyo (le plus ancien – et pour longtemps – le seul collège de formation des professeurs). Ce yorùbá standard, diffusé grâce à la scolarisation et à son utilisation dans les médias, est aujourd'hui compris dans toute l'aire yorùbá, sinon parlé par tous.

1.2.2. Bref aperçu linguistique du yoruba

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il n'existe pas une langue yoruba, mais plutôt un continuum dialectal très différencié. Néanmoins, il existe un yoruba standard. Pour une meilleure compréhension et une bonne analyse de l'objet de l'étude, nous allons nous intéresser sur quelques caractéristiques phonologiques de cette variante retenue comme standard.

Se basant sur les travaux disponibles, nous ferons un bref aperçu des éléments de différence entre cette forme standard de la langue et les autres variétés dialectales yoruba.

1.2.2.1. Les éléments de phonologie yoruba

Sans rentrer dans les subtilités linguistiques, nous nous contentons de faire la synthèse des phonèmes vocaliques et consonantiques du yoruba, telle que réalisée par Michka (1997), ainsi qu'un bref aperçu de la structure syllabique et des tons du yoruba standard. En effet, le yoruba possède dix (10) voyelles organisées en deux séries, une série de sept voyelles orales et une série de trois voyelles nasales. La voyelle nasale [ɛn] étant un hapax en standard et ne se trouvant que dans le démonstratif « iyɛn / yɛn » qui veut dire « celui-là ». De plus [ɔn] et [an] sont en distribution complémentaire et ne constituent donc pas deux phonèmes. Il n'y a pas d'opposition phonologique entre ces deux voyelles nasales d'arrière les plus ouvertes. Leur réalisation est conditionnée par la nature de la consonne précédente. La réalisation plus ou moins arrondie est conditionnée par la nature arrondie ou non de la consonne précédente. Pourtant, dans la graphie du yoruba standard, cette distinction phonétique est marquée.

Tableau 1: *Les phonèmes vocaliques*

Voyelles orales		Voyelles nasales	
i	u	in	un
e	o		
ɛ	ɔ		
a		(ɛn)	ɔn ~ an

Le yoruba standard n'admet pas de voyelle nasale à l'initiale. Les phonèmes vocaliques /ɛ, ɔ, ɛn et ɔn/ sont représentés au Nigéria respectivement par / ẹ, ọ, ẹn, et ọn/.

Quant aux phonèmes consonantiques, il en existe 18 en yoruba standard, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: *Les phonèmes consonantiques*

	Labiales	Alvéolaires	dentales	palatales	Vélaires	Labio-vélaires
Sourdes	f	t	s	sh	k	kp
Sonores	b	d	j		g	gb
Nasales	m	n				
Continues	w	l		Y	h	
Vibrante		r				

Les phonèmes consonantiques /kp et sh/ sont représentés au Nigéria respectivement par /p et s (avec point souscrit)/. Il est admis en yoruba standard que /l/ et /n/ sont en distribution complémentaire et ne constituent pas deux phonèmes distincts. Leur réalisation est conditionnée par la nature de la voyelle qui suit. L'archiphonème est réalisé [n] devant une voyelle nasale et [l] devant une voyelle orale.

La structure canonique des lexèmes est de type CV pour les verbes et V.CV pour les noms. Toutefois, il existe des lexèmes de type (V.)N.CV dans lesquels N est considéré comme nasale syllabique. La syllabe yoruba est toujours ouverte et les suites consonantiques sont exclues.

Sur le plan suprasegmental, le yoruba se caractérise par trois tons, à savoir le ton haut, le ton bas et le ton moyen. Seuls les tons moyen et bas apparaissent sur les voyelles initiales des noms. Excepté le dialecte ife qui fait exception à ce principe (Armstrong, 1965), aucun dialecte du yoruba n'admet le ton haut sur la voyelle initiale des noms. Le phénomène d'abaissement tonal est récurrent en yoruba standard et dans la plupart des autres dialectes yoruba.

1.2.2.2. Remarques générales sur la comparaison du yoruba standard et des autres variantes du yoruba

Ces caractéristiques propres au yoruba standard se révèlent plus ou moins différentes au niveau des autres variantes dialectales yoruba. La variation dialectale du yoruba est plus remarquable dans le système vocalique. Concernant les voyelles orales, Akinkugbe (1978) en distingue deux types de système au niveau des variantes dialectales du yoruba. Le type de système vocalique à sept voyelles orales concerne le yoruba standard, l'ikalɛ, l'ilajɛ, le yagba, l'ukarɛ, le gbɛdɛ, l'ijumu, l'ikiri au Nigeria et la plupart des variantes yoruba du Bénin -Assogba (2008) pour l'ife, Biau (1994) pour le cabɛ, Tchakassou (1992) pour l'ica, Odoun (1986) pour le idaaca, Salako (2000) pour le ketu-. De même, le système des voyelles nasales varie d'un dialecte à un autre. Selon Akinkugbe (1978), il existe des systèmes à trois, à quatre, à cinq ou même à six voyelles nasales. Les dialectes yagba, gbɛdɛ, ijumu et ikiri ont trois nasales [in, ɔn et un], ikalɛ, ica, idaaca, ketu et ilajɛ en ont cinq [in, ɛn, ɔn, an, un], cabɛ et ukarɛ en ont quatre [in, ɛn, ɔn, un]. Le plus grand nombre de voyelles nasales est observé au niveau du dialecte yoruba « irun » du Nigeria qui a six voyelles nasales [in, ɪn, ɔn, an, un, ɛn].

Les variations ne sont pas généralement très remarquables au niveau du système consonantique des dialectes du yoruba. Nous pouvons toutefois

noter quelques exceptions dans les systèmes consonantiques. L'occurrence de l'occlusive palato alvéolaire sourde /c/ dans les dialectes yoruba cabε, ica, idaaca en correspondance régulière avec la fricative palatale /sh/ du yoruba standard et des autres dialectes yoruba. Nous avons également une tendance de labialisation de l'occlusive vélaire sonore dans les dialectes ikalε et ilajε, d'où l'émergence du phonème /g^w/ dans ces deux dialectes. Les dialectes ikalε, ilajε, ijo-apoi, yagba, gbεdε, ijumu et ikiri montrent aussi l'occurrence du phonème /gh/ avec son allophone nasal [ŋ].

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

2.1. Cadre théorique

2.1.1. Présentation du sujet

La problématique principale de notre travail de recherche concerne la description des particularismes linguistiques d'un dialecte yoruba isolé du continuum linguistique et fortement soumis au contact d'autres langues. Nous y intégrons donc une problématique de contact de langues qui est devenue une préoccupation majeure en linguistique depuis quelques années (Nicolai R. 2005)²⁴. Cette problématique nous amène à traiter une situation spécifique : les divergences linguistiques du m̀k̀le par rapport à l'ensemble dialectal yoruba. Dans ce contexte, notre questionnement initial peut s'exprimer ainsi : quels sont les particularismes phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales du m̀k̀le qui le divergent des autres dialectes yoruba pour qu'il se présente aujourd'hui comme un dialecte à part entière ?

En effet, dans le cas de contacts intenses et prolongés au cours desquels un peuple adhère à une culture différente de celle dont sa langue est issue, de nouveaux besoins, de nouvelles nécessités se font jour. Le système linguistique évolue en tenant compte de son environnement. Le dialecte se révèle en conséquence comme une langue divergente avec des spécificités linguistiques qui peuvent être d'ordre phonétique, phonologique, morphosyntaxique et lexical. C'est ainsi que le m̀k̀le, l'une des variantes dialectales yoruba du Bénin, est considéré comme un dialecte à part entière dans presque tous les travaux publiés sur la dialectologie du yoruba

²⁴ Nicolai R., (2005), Dynamique d'émergence et de transformation des formes et des normes langagières http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/TextesRN/Theme_Nicolai2.pdf.

(Baloubi, 2004 ; Gordon, 2005 ; Kluge,2007)²⁵. Par ailleurs, des statistiques fournies par Kluge (2011) sur la dialectométrie entre les dialectes yoruba, on retient que le pourcentage de proximité du m̀k̀ɔle avec les autres dialectes varie de 26% à 40% selon les parlars. L'intercompréhension entre les locuteurs du m̀k̀ɔle et ceux des autres dialectes n'est non plus évidente. Le m̀k̀ɔle présente sans doute des caractéristiques bien spécifiques. Les M̀k̀ɔle sont coupés du monde yoruba. Leur discontinuité géographique par rapport à l'aire linguistique yoruba en est la preuve. Il n'est donc pas étonnant que le m̀k̀ɔle ait fortement subi l'influence des langues voisines tant au niveau phonologique que morphologique, syntaxique et lexical. Il convient de préciser que l'alternance de codes entre m̀k̀ɔle et d̃endi est de nos jours une pratique qui semble fréquente, bien qu'on ne dispose pas d'évaluation précise sur son étendue dans la société m̀k̀ɔle. Si le m̀k̀ɔle a abondamment emprunté vocabulaire et morphèmes et calqué les structures étrangères, il a aussi répondu aux contacts de langues en adaptant et en faisant évoluer ses propres structures. Ce sont les caractéristiques de cette évolution linguistique que nous proposons de cerner à travers cette recherche. Les particularités linguistiques du m̀k̀ɔle seront mises en exergue à travers une description systématique de la langue. La dialectologie étant la science linguistique qui peut aider, de façon décisive, à cerner les spécificités d'un dialecte et mieux comprendre son évolution par rapport aux autres de la même famille linguistique (Balde, 1982), la description du m̀k̀ɔle se fera dans une optique pandialectale. En général, la dialectologie peut étudier les dialectes en les décrivant pour eux-mêmes, en dégagant les traits (spécifiques ou non) de leur phonétique, de leur phonologie, de leur morphologie, de leur syntaxe

²⁵Se basant sur des analyses sociolinguistiques, tous ces auteurs ont proposé de considérer la variante m̀k̀ɔle comme constituant à elle seule un sous groupe à part par rapport aux autres dialectes yoruba..

ou de leur sémantique. De ce point de vue, la description dialectale ne diffère pas des autres travaux de description linguistique synchronique, à ceci près qu'elle se penche sur des parlers dont la variabilité est une caractéristique majeure. Le regard pandialectologique paraît ici nécessaire dans la mesure où les particularités linguistiques d'un dialecte d'une langue donnée est éminemment un problème de variation linguistique.

2.1.2. Hypothèses et objectifs

Le *mòkòle*, variété dialectale du yorùbá en discontinuité géographique et très éloignée des autres dialectes apparentés, a subi depuis longtemps l'influence d'autres langues non apparentées mais géographiquement voisines. Comme le dit Zerrad (2004) « Les sous variétés contigües sont linguistiquement très proches, alors que celles situées aux extrêmes sont plus proches des langues avec lesquelles elles sont en contact... ». De façon générale, notre travail se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le *mòkòle* résulte de l'évolution complexe d'une des variétés dialectales véhiculaires du yoruba. Cette variété se serait stabilisée suite aux phénomènes de substrat et d'adstrat dus à l'influence des langues véhiculaires voisines. A priori, on supposera que la variante dialectale des premiers migrants yoruba a laissé place au *mòkòle*, après avoir eu une action modificatrice importante d'une autre langue véhiculaire existante. Cette influence s'est manifestée sur tous les paliers de la linguistique. Nous postulons en effet que le *mòkòle* présente aujourd'hui des spécificités linguistiques qui sont d'ordre phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Son système phonologique présente des émergences dues à son éloignement géographique des autres dialectes yoruba. Des substrats ont dû laisser des traces dans la morphologie et le lexique de la langue. L'influence des langues en contact qui prédominent dans l'espace

géographique du mɔkɔle se ressent plus ou moins dans les spécificités syntaxiques de la langue.

Fort de ces hypothèses, notre travail cherche à faire découvrir les spécificités du système linguistique du parler mɔkɔle qui n'est à ce jour connu qu'à travers des mentions sommaires dans des documents à visée plus large. Il s'agit d'une manière générale d'explorer et de découvrir les régularités - comme le dit Creissels 1979²⁶ - « dans ce qu'elles peuvent avoir de spécifique à la langue en question, définissant ainsi cette langue dans ce qui fait son identité par rapport aux autres ». Notre analyse du système linguistique de ce dialecte se veut plutôt différentielle par rapport aux autres dialectes yoruba, avec qui le mɔkɔle partage beaucoup de caractéristiques. Pour commencer, nous nous sommes posé un certain nombre de questions. Comment s'organise le système linguistique du mɔkɔle ? Quelles unités confèrent à cette langue son identité ? Comment ces unités significatives se présentent-elles en mɔkɔle ? Comment sont-elles organisées ? Le mɔkɔle étant un parler du continuum yoruba, d'autres éléments interviennent, notamment les tons, et qui ont une valeur distinctive. Quelle valeur peut-on leur reconnaître par rapport aux segments consonantiques et vocaliques ? Sont-ils aptes à assurer des fonctions grammaticales. Nous nous demanderons également comment sont organisés les différents mots de la langue et comment est structurée la phrase en mɔkɔle ? C'est à ces diverses questions que se propose de répondre le présent travail, sans prétendre tout dire sur ce dialecte yoruba du Bénin.

Autrement dit, il s'agit spécifiquement de :

²⁶ Creissels, D., (1979), *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV, p. 35.

- Dégager méthodiquement le système phonologique du mɔkɔle, puis le comparer avec les systèmes phonologiques de quelques parlars de la même famille en vue de mettre en exergue les innovations linguistiques ;
- Etudier la morphologie et le lexique de la langue, avec une comparaison aux systèmes, aux structures et aux lexiques des autres dialectes du yoruba, dans l'objectif de faire ressortir les effets de contact et de la variation linguistique ;
- Etudier la syntaxe du mɔkɔle, avec une analyse des traits par lesquels le mɔkɔle concorde en partie avec quelques unes des particularités les plus caractéristiques de la grammaire yoruba, et des points par lesquels il s'éloigne des systèmes grammaticaux les plus courants.

Cette étude permettra, en effet de mieux comprendre le stade actuel, le sens de l'évolution et les données structurelles du mɔkɔle, qui est dans un processus de particularisation au sein de la même famille dialectale yorùbá.

2.1.3. Justification du choix du sujet

Notre intérêt pour le mɔkɔle s'est éveillé à partir du moment où nous avons pris conscience de l'importance des particularités de ce dialecte de la famille linguistique yorùbá, et des difficultés d'intercompréhension avec les autres dialectes de cette famille. Igue et al. (1993) mettant en évidence les convergences et les divergences entre les parlars yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo, ont montré que les locuteurs du yoruba se comprennent de proche en proche, à l'exception de la variété dialectale mɔkɔle et que le temps est à la base des altérations connues çà et là. De même, Baloubi (2004), conclut après un essai de classification que toutes les variétés du Centre et du Nord-Bénin, à l'exception du mɔkɔle sont une « extension

géographique » (Baloubi 2004)²⁷ du groupe yoruba du Sud-est du Bénin. Il remarque également que ces variétés sont aussi proches des dialectes du groupe yoruba du Sud-Ouest du Nigéria, et que la question se poserait essentiellement entre le mɔkɔle qui paraît se poser en véritable langue divergente. Kluge (2007) semble avoir bien compris la spécificité de ce dialecte et a proposé, dans sa classification des dialectes yorùbá, de distinguer un sous-groupe nommé « variante du Nord » constitué uniquement du mɔkɔle. En effet, les mokolephones sont une communauté yoruba vivant dans un contexte particulier. Ils sont linguistiquement enclavés par d'autres populations (le baatonum et les langues mande du Borgou)²⁸, et ce voisinage se ressent dans le lexique. Ce qui amène Odoun (1986) à parler d'« une sorte d'extraversion linguistique »²⁹.

Ce choix du sujet est aussi dicté par notre conscience de l'importance des études de variations dialectales. Chaker (2006) n'affirme-t-il pas que « notre connaissance de la variation dialectale est encore très lacunaire et qu'elle est plus importante que l'on dit généralement ». C'est pourquoi il conclut que des travaux de systématique sont indispensables pour faire connaître la spécificité des dialectes d'une même famille de langue. En conséquence, pour beaucoup de linguistes il est devenu normal de tenir compte de l'hétérogénéité des formes de langues, de leur variabilité, de leur multiplicité et des effets induits de ces phénomènes. Nicolai (2005) soutient que les faits de différenciation linguistique contribuent à éclairer la question de la dynamique du contact de langues. Mieux, il postule que « la considération de ces phénomènes permet ainsi de gagner en généralité et

²⁷Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

²⁸Banni Guene, O. (1995b), « Approche historique des migrations des peuples de langues mandé du Borgou » in *Peuplements et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zerma-Dendi*. Communication au Séminaire international du Réseau Beyrey Sidame. Parakou, Bénin, du 12 au 28 septembre 1995, p.31.

²⁹Odoun, K., (1986), *Phonologie de la langue idaasha*, mémoire de maîtrise ès-lettres, UNB.

finit par toucher ce que je définirai comme ‘le linguistique’. Le contact est alors appréhendé au cœur des langues, en tant que moteur essentiel des dynamiques qui les affectent. »

A ces justifications, s’ajoute l’extrême rareté des études sur ce dialecte. Alors que des travaux de recherche plus ou moins abondants ont été consacrés aux autres dialectes yorùbá du Bénin (ketu, cabɛ, idaaca, ifɛ, ica), aucun travail de description n’a porté sur le mɔ̀kɔ̀le. Les différents ouvrages existant sur les parlers yoruba du Bénin, font seulement mention de l’existence de ce parler, de son éloignement géographique et linguistique, des difficultés d’intercompréhension avec les autres dialectes sans qu’un travail puisse décrire et analyser les éléments de sa différenciation dialectale.

Au manque de documentation s’ajoute le nombre réduit de locuteurs, 21400 selon les estimations de Leclerc (2014)³⁰. Par ailleurs, ces locuteurs déjà en nombre réduit abandonnent leur dialecte au profit des langues en contact, le réduisant ainsi aux usages strictement familiaux et cérémoniels. Cette situation est susceptible de remettre en cause la perpétuité de ce dialecte dans l’espace et dans le temps, alors qu’il a peut-être quelque chose à ajouter à l’évolution de la science linguistique. Comme le dit si bien John Goldsmith, « nous étudions les langues diverses du monde parce qu’il est clair qu’une langue inconnue parlée au fin fond du monde peut, peut-être jeter une toute nouvelle lumière sur un sujet qui nous préoccupe depuis longtemps et nous aider à résoudre un problème...»³¹. Il est par conséquent indispensable de décrire ce dialecte, non seulement pour

³⁰ Leclerc J. 2014, cité par Lewis, M. Paul, Gary, F. Simons, and Charles D. Fennig (eds.). 2016. *Ethnologue : Languages of the World*, Nineteenth edition, Dallas, Texas SIL International. Online version : <http://www.ethnologue.com>.

³¹ Goldsmith John, (1983), la théorie phonologique, extrait du texte basé directement sur les remarques qu’il a présentées à Luminy.

préserver l'intention de communication sous-jacente, mais aussi pour fournir des preuves quantifiables de son existence.

2.1.4. Théories et méthodes

L'étude ici engagée fonde logiquement sa méthodologie sur le fonctionnalisme d'André Martinet. Notre optique, privilégiant à priori la fonction de communication de la langue, nous amène à présenter un système linguistique résolument synchronique. Bouquiaux (2009)³² fait bien la synthèse de ce fonctionnalisme appliqué aux langues africaines, en ces termes : « Il nous semble en effet que le système, tel qu'il est, en l'état de langue étudié (à un moment déterminé de son histoire), s'équilibre sans faire appel à des éléments potentiels, passés ou futurs. Si, dans un autre état de langue, révélé diachroniquement ou comparativement (par un autre dialecte, par exemple), on constate l'existence d'un autre système proche, on n'a pas à envisager l'un des deux comme supposant l'autre... Au contraire, on prendra en compte chacun de ces systèmes en soi, représentant un certain équilibre à un moment et en un lieu donné, pour un groupe social déterminé. On étudiera, dans leur confrontation, les transformations qu'ils ont subies pour rendre compte de leurs organisations respectives. » Selon cette approche fonctionnaliste, la description du système phonologique d'une langue, doit envisager les phonèmes de cette langue comme les unités d'un ensemble dans lequel chacune de ces unités (soit chaque phonème) ne se définit et n'existe que par rapport aux autres. Par conséquent, toutes les unités qui composent le système y sont incluses et il ne peut y avoir de phonème(s) hors système. « Dans la mesure où l'on présente la langue comme une structure qui, au niveau distinctif, s'articule en un système phonologique structuré, il y aurait inconséquence à vouloir

³²Bouquiaux, L., (2009), « Fonctionnalisme et langues africaines. », *La linguistique* 1/2009 (Vol. 45), p. 83-

rejeter hors du système un certain nombre d'unités sous prétexte que leur identité phonologique paraît plus difficile à établir que leur statut phonétique ». Il s'agit en effet de déterminer dans quelle mesure les éléments phoniques identifiés dans une langue assument les relations et corrélations qui structurent le système. Certaines des propriétés phoniques sont pertinentes en ce qu'elles permettent de distinguer un signifiant d'un autre. Par l'examen du fonctionnement des différents traits dans la langue, nous arrivons à définir les différents phonèmes uniquement par les traits pertinents ou traits distinctifs. Cet exercice d'identification des phonèmes sera relayé, autant que possible, par la recherche de sons phonétiquement semblables en contextes mutuellement exclusifs dans la langue. C'est à partir de ces oppositions, que nous définirons et classerons les phonèmes du mɔkɔle en faisant apparaître les différents traits tels qu'ils se présentent dans cette langue. Cette étude de la combinatoire des phonèmes dans la chaîne permet la mise à jour de phénomènes forts divers. D'abord la détection exhaustive des allophones, des archiphonèmes et des neutralisations, ensuite la mise en évidence des unités phonologiques en distinguant soigneusement celles qui sont actuellement stables, c'est-à-dire dont le niveau d'intégration est complet, de celles qui sont en voie de disparition ou d'apparition, ou, si l'on préfère, les sons qui sont en voie de phonologisation et ceux qui, généralement pour des raisons de faible rentabilité dans les oppositions, sont en passe de perdre leur statut de phonème.

Malgré ce choix théorique bien déterminé, nous nous laisserons guider par les réalités mêmes du mɔkɔle. Ce qui justifie notre clin d'œil à la phonologie auto segmentale, mise au point par John Goldsmith (1976) pour l'analyse des phénomènes prosodiques. Dans cette logique, le ton, la longueur vocalique et autres phénomènes combinatoires seront abordés à la lumière des travaux de Creissels (2013) sur le maninka du Niokolo, une

langue sénégalaise évoluant dans un contexte multilingue comme c'est le cas du mɔkɔle.

Du point de vue de la morphologie, nous la traitons telle qu'elle a été conçue dans la théorie fonctionnaliste. L'école fonctionnaliste considère la morphologie comme : « *l'étude des variantes de signifiant* » (*de monèmes*) (Martinet, 1967:106). La morphologie s'attache à « *traiter des changements dans la forme des mots, à analyser les processus de déformation des mots nouveaux, bref, décrire les règles de structure interne des mots* » Gbandi (2009:114), cité par Essono (1998). C'est d'ailleurs l'avis de Creissels (2006a:11) avis auquel recourent les linguistes africanistes, pour qui « *La morphologie étudie la structure interne des mots* ». Nous nous appuyons sur l'analyse morphologique telle que proposée par Gbandi (2009), notamment en ce qui concerne la morphologie nominale et verbale. Quant au niveau syntaxique, l'identification des fonctions grammaticales se fera à partir de la notion de valence verbale proposée par Tesnière (1959), et appuyée par Creissels (2006).

Et puisqu'il s'agit d'une description de la variation linguistique d'un dialecte particulier appartenant à un ensemble, c'est-à-dire une description plus ou moins comparative par rapport aux autres dialectes yoruba, avec lesquels le mɔkɔle partage beaucoup de caractéristiques, notre approche descriptive sera aussi dialectologique. Il s'agira donc de nous appuyer surtout sur les données des dialectes yoruba qui ont déjà bénéficié de travaux exhaustifs. Selon Balde (1982), « seules les recherches en dialectologie pourraient aider, de façon décisive,...à mieux comprendre l'évolution et les données structurelles des langues particulières au sein d'un même groupe ou d'une même famille d'idiomes ».³³ La dialectologie

³³Balde, A., (1982), *Etude dialectologique des parlers "mandingues" du Sénégal*, Niamey, Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Organisation de l'unité africaine.

est une branche de la linguistique qui se donne pour objectifs de procéder à une description différentielle, d'un point de vue spatial et/ou temporel d'une ou de plusieurs langues de même famille. La dialectologie peut étudier les dialectes en les décrivant pour eux-mêmes, en dégagant les traits (spécifiques ou non) de leur phonétique, de leur phonologie, de leur morphologie, de leur syntaxe ou de leur sémantique. En cela, la description dialectale ne diffère pas des autres travaux de description linguistique synchronique, à ceci près qu'elle se penche sur des parlers dont le changement linguistique est une caractéristique majeure. Antoine Meillet (1982:36-37), dans son remarquable article intitulé "Note sur une difficulté de la grammaire comparée", voit au moins trois raisons aux changements linguistiques : "si peu que l'on sache des changements linguistiques, il est au moins aisé de déterminer trois ordres de faits dont ils dépendent : la structure de la langue considérée, les conditions générales physiologiques et psychiques de l'existence du langage, et enfin les influences particulières qui s'exercent en un temps et en un lieu donnés. L'arrière-plan conceptuel dans cette optique s'articule autour de trois approches qui ont un rapport avec l'approche dialectale de Capo B. C. H. mise au point par Bada (1997) et dont les principes en matière de description linguistique s'énoncent ainsi ³⁴:

- en s'attachant à décrire un parler, il faut viser à présenter une analyse sensible à l'histoire ou à la dialectologie ;
- on utilisera une approche comparative (la langue étant un ensemble de dialectes) quand bien même l'interprétation se veut synchronique ;
- aussi n'a-t-on pas recours à la méthode comparative a priori, mais par nécessité, pour choisir entre plusieurs hypothèses concurrentes celle qui a la plus grande valeur explicative. Voir Capo (1995) pour d'autres principes

³⁴Capo, H.B.C. et Bada, D. M., (1998), *Collecte des données et élaboration théorique : l'exemple du linguiste africaniste*, Rev. CAMES - Série B, vol. 00, p.24-29.

spécifiques à la phonologie, le domaine actuellement le plus approfondi de l'application de la théorie gbexologique.

2.2. Revue de littérature

Selon Alain Quételet (1982), « La recension des écrits constitue la pierre angulaire de l'organisation systématique d'une recherche.

Aucun chercheur sérieux n'oserait entreprendre une recherche sans avoir au préalable vérifié l'état de la question. »³⁵ Cette exigence d'ordre méthodologique en matière de recherche scientifique a beaucoup influencé nos premières démarches orientées essentiellement vers l'appréciation des acquis antérieurs. Notre recherche documentaire a consisté en une exploitation synthétique de quelques travaux scientifiques ayant des rapports avec le sujet de recherche et le milieu d'étude. Nous proposons de subdiviser notre revue de littérature en trois parties essentielles. La première fait le point des écrits ou travaux existant sur le m̀k̀k̀le. La deuxième explore les travaux linguistiques ayant porté sur les dialectes yoruba, la troisième explore quelques travaux de description linguistique dont la méthodologie et le cadre théorique éclairent le présent travail.

2.2.1. Travaux existants sur le dialecte m̀k̀k̀le

Contrairement à d'autres dialectes yoruba, ou sous-communautés linguistiques yoruba, le m̀k̀k̀le n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études.

Au niveau historique, citons l'ouvrage de Parrinder (1947)³⁶ qui fait brièvement mention de l'existence du m̀k̀k̀le comme une poche de variété linguistique yoruba située très loin au Nord du pays. Dans la même perspective, on peut inscrire la publication de Mercier (1950), dans Etudes

³⁵Quételet, A., 1982. Processus de recherche : une approche systémique, Sillery les Presses, p.12

³⁶Parrinder, E.G.S., 1947. Yoruba speaking people in Dahomey, Revue Africa, 17 (2): 122-129

Dahoméennes n° 4 (51-92). Lombard, J. (1965) parlant des « baribas du Dahomey », a fait allusion au peuple Mòkòle qui serait un groupe des Yoruba d'Oyo en exode au pays Boko et qui par la suite se sont établis. Citons également la publication « Le peuple mòkòle » par Odoun K. D. (1990) qui présente le peuple et ses traits caractéristiques, avec des repères historique, géographique, socioculturel et sociolinguistique sur les Mòkòle. Un travail récent de Guemona Dj. (2015) sur l'histoire de la métallurgie ancienne du fer dans la région de Kandi (cas de site métallurgique de Lolo) nous a permis d'avoir davantage d'informations sur l'installation des Mokole.

Les premiers travaux ayant fait mention de la langue mòkòle dans les ouvrages linguistiques ont consisté en une collecte de liste lexicale dans le cadre de la deuxième phase du Projet « Atlas et Etudes Sociolinguistiques ». Ces listes lexicales publiées en 1983 par la Commission Nationale de Linguistique ont aussi concerné les dialectes yoruba dont ije, ketu, cabè, mòkòle, idaca, ifè, ica et yoruba de Porto-Novo. Suite à cette publication, un classement des parlers yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo a été proposé par Capo (1989) qui a fait ressortir les caractéristiques phonologiques communes à cet ensemble dialectal. Il remarque que le mòkòle a bien des particularités, et qu'il doit être considéré comme un sous-groupe à part entière de cet ensemble dialectal.

Les travaux de l'*Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et duTogo* édités par le CENALA (1993)³⁷ peuvent être aussi mentionnés dans ce contexte des premiers ouvrages linguistiques. Cet ouvrage est l'œuvre d'un groupe de chercheurs (Igué A. M., Odoun K. D., Iroko. A. F., Tchitchi T., Aguidi R., Kinhoun S., Fisher D. et Dindi J.).

³⁷ Igué, A. M. et al. (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

Pour la première fois, les convergences et les divergences entre les dialectes yoruba (mòkòle y inclus) ont été mises en évidence. Il s'agit en effet d'une comparaison des listes de mots et de phrases d'une vingtaine de dialectes yoruba avec des « commentaires préliminaires » (selon les auteurs eux-mêmes) sur les convergences et divergences. Dans leur exposé, les auteurs ont mis en exergue les particularités étonnantes du mòkòle par rapport aux autres variétés dialectales yorubas étudiées. Ils concluent que le mòkòle se distingue clairement des autres dialectes par des traits phonologiques, morphologiques et syntaxiques qui doivent faire objet de recherches ultérieures. Les travaux de Baloubi (2004), Gordon (2005) et de Kluge (2007) qui ont suivi, ne font mention du mòkòle qu'à des fins de classification des dialectes du yoruba. C'est ainsi que dans sa classification des variétés dialectales du yoruba, Baloubi (2004) a fait remarquer l'unicité du mòkòle par rapport aux autres dialectes de la même famille. Pour l'auteur les variétés dialectales du yoruba doivent être classées en trois grands groupes: le groupe yoruba du Sud-est, le groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin et le groupe yoruba du Sud-Ouest du Nigeria. Bien qu'ayant conclu que tous les dialectes yorubas du Bénin sont une extension géographique de ceux du Nigéria, il affirme tout de même que le mòkòle en est une exception. Même conclusion pour Gordon (2005) qui après son analyse typologique des dialectes yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo, conclut que le mòkòle serait un sous groupe issu directement de la branche des langues Edekiri au même titre que le yoruba. Quant à Kluge (2007), dans le cadre d'une étude synchronique des variations dans le lexique des parlers yoruba de l'Afrique de l'Ouest, l'auteur a exploré les différences et similitudes de la structure morphologique des listes lexicales. Chaque mot de chaque localité a été comparé au même mot d'une autre localité. Les applications informatiques ont été faites pour l'analyse statistique des

coefficients de distance linguistique. Les matrices des coefficients ont montré de faible pourcentage, en dessous du seuil de proximité linguistique, notamment entre le mɔkɔle et les autres dialectes. L'auteur conclut que des recherches linguistiques futures doivent être engagées pour apprécier les points de divergences.

C'est à Odoun K. D. qu'on doit la première esquisse sur la phonologie du mɔkɔle. Ce manuscrit réalisé en 1994 et déposé à la Direction Nationale d'Alphabétisation pour parution (selon l'auteur) n'a jamais connu de publication officielle. Il serait probablement perdu car aucune trace de ce document n'existe dans les centres de documentation, même pas dans les archives de l'auteur.

Il faut toutefois ajouter à cette liste quelques ouvrages didactiques et une traduction à usage religieux. Nous pouvons mentionner des syllabaires d'alphabétisation coréalisés par la sous-commission linguistique mɔkɔle et la Direction Nationale de l'Alphabétisation.

Par ailleurs, l'Union des Eglises Evangéliques du Bénin en collaboration avec la Direction Nationale de l'Alphabétisation et la Société Internationale de Linguistique a publié un autre syllabaire en 1992, ainsi que la version mɔkɔle du « *Nouveau Testamen* »*t*. Un lexique mɔkɔle/français confectionné par les missionnaires catholiques est également disponible. Il fallait attendre l'an 2000, pour avoir des documents didactiques sur quelques éléments de grammaire et de lexique édités par la sous-commission linguistique mɔkɔle. Il s'agit de « *L'essentiel de la grammaire mokollé* et de *Lexique français-mokollé* ». Il faut enfin signaler le recueil de contes en langue mɔkɔle intitulé « *Ara kukpa* » réalisé par la Coordination Départementale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales Borgou-Alibori en 2014.

Le tableau précédent fait ressortir le fait que la description du m̀ok̀ole n'est pas du tout étudiée. A part quelques mentions dans des documents à visée plus large, aucun travail de mémoire n'a même été consacré à quelque réalité linguistique de ce dialecte. Un tel constat pourrait s'expliquer par le fait que l'aire dialectale se confond à une autre aire linguistique plus dominante. Cette aire dialectale « en danger » devrait intéresser aujourd'hui plusieurs spécialistes des études yoruba, et mobiliser plus de recherches linguistiques.

2.2.2. Etat de la recherche sur les dialectes yoruba

Plusieurs travaux ont abordé la description des dialectes yoruba du Nigéria, du Togo et du Bénin. Notre état des lieux sur ces travaux s'intéresse notamment aux variantes yoruba du Bénin dont nous avons fait usage des données existantes au cours de ce travail. Au nombre des variantes yoruba du Bénin, le cabε, le ifε et le ketu sont les premiers à connaître une esquisse d'analyse dialectologique. Dans le cadre d'une phonologie comparée des ensembles dialectaux yoruba, isekiri et igala réalisée par Akinkugbe (1978)³⁸, la partie concernant l'ensemble dialectal yoruba (ikalε, ilajε, ijɔ-apoi, yoruba standard, cabε, ijεsha, irun, ukarε, gbεdε, yagba, ijumu, ikiri, ifε) nous renseigne sur quelques caractéristiques phonologiques qui lui ont permis de regrouper les parlers de ce sous-groupe. Nous ne jugeons pas nécessaire de revenir sur ces caractéristiques, car ayant été déjà évoquées au niveau du premier chapitre de ce travail, dans la partie consacrée au bref aperçu linguistique du yoruba, notamment sous le titre « remarques générales sur la comparaison du yoruba standard et des autres variantes du yoruba ». Au nombre des travaux réalisés par les chercheurs nigériens sur les dialectes yoruba du Bénin, nous citons

³⁸Akinkugbe, O. F., (1978), *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*, Ph.D. thesis, University of Ibadan.

également Fresco (1970) et Adeliyi (1972) qui ont inauguré la description du dialecte ketu.

Au Bénin, c'est la publication des listes lexicales en 1983 par la Commission Nationale de Linguistique, qui a été véritablement les débuts de la recherche linguistique sur les dialectes yoruba. Les différences entre les dialectes yorubas en usage au Bénin ont été ainsi mises en lumière pour la première fois. Suite à cette publication, un classement des parlers de l'ensemble dialectal yoruba a été proposé par Capo (1989) sur la base des différences linguistiques observées au niveau de la nasalité du système vocalique de chaque dialecte. Il distingue dans son travail les dialectes à système de six (6) voyelles nasales, les dialectes à système de cinq (5) voyelles nasales, les dialectes à système de quatre (4) voyelles nasales, les dialectes à système de trois (3) voyelles nasales. Au nombre des dialectes yoruba du Bénin, seul le cabɛ a été explicitement concerné par ce travail. Nous n'oublions pas les travaux de l'*Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et du Togo* proposés par Igué et al. (1993) déjà cités plus haut, et qui a mis en évidence les convergences et les divergences entre les différents parlers yorubas.

En dehors de ces travaux de dialectologie, certains parlers yorubas ont bénéficié particulièrement de l'attention des chercheurs quant à leur description linguistique. Il s'agit des parlers ketu, cabɛ, ica, idaaca, et ifɛ. Divers aspects du parler cabɛ ont été abordés par Alo, O. (1991), Biaou, E. (1994), Adjéran, M. (2004), Avande, C. (2005), et Awe, C. V. (2012). Parmi tous ses travaux, seul Awe (2012) a essayé une étude comparative du cabɛ avec le yoruba standard. Le parler idaaca a été pendant longtemps au centre des préoccupations du chercheur Odoun Kouyomou. Il s'agit d'une esquisse de la phonologie Idaaca (Odoun, K. 1986), de divers aspects de la grammaire (Odoun, K. 1991c), ainsi que de mini lexiques français-idaaca

(Odoun, K. 1990, 1991d, 1991e). Plus récemment, Baloubi (2004) a présenté aussi un travail sur le parler idaaca, en explorant la linguistique et l'identité ethnique de ces communautés. Quant au parler de Kétou, il a connu une esquisse phonologique avec le mémoire de maîtrise de Salako, O. (2002) intitulé « *Pour une Orthographe de Ede Ketu* ». En ce qui concerne le dialecte ifɛ (variante ifɛ d'Atakpamè au Togo), on peut mentionner les travaux de Boëthius (1981) et de Kohler (1983) sur divers aspects du système phonologique et les publications de Boëthius (1987) et de Klaver (1995, 1999) sur la grammaire. Le parler ica se contente du bref aperçu phonologique proposé par Aguidi (1992) dans son mémoire de maîtrise sur la signification des noms de personne en milieu Bantè.

A tous ces travaux, s'ajoutent les publications de la Société Internationale de Linguistique (SIL) qui ont abordé l'analyse sociolinguistique de chacun de la plupart des parlers yoruba du Bénin par rapport à l'ensemble dialectal. Il s'agit de Kluge (2009) pour les parlers cabɛ, ica et idaaca, de Schmidt (2009) pour le parler ijɛ, de Durieux et Al. (2009) pour le kura et les parlers yoruba du Nord du Bénin (des localités de Alejo-kura, de Manigri et de Kambole), et de McHenry (2009) pour les parlers yoruba du Sud du Bénin (des localités de Pobè, de Adja-Ouèrè et de Sakété).

Comme nous pouvons le constater, aucune de ces publications n'a été consacrée entièrement au mɔkɔle, qui est pourtant l'une des variantes dialectales du yoruba.

2.2.3. Les travaux ayant trait à la description d'une langue

Dans le cadre de ce travail, nous avons consulté quelques travaux réalisés sur la description des langues en vue de nous familiariser avec les outils linguistiques indispensables pour une description linguistique. Notre documentation dans ce cadre a porté sur six ouvrages.

- **Ollomo Ella (2013), *Description Linguistique du Shiwa, Langue Bantu du Gabon***

Il s'agit d'une description linguistique du shiwa, une langue bantu du Nord-est du Gabon. Les éléments de description portaient sur les aspects phonétiques, phonologiques et morphologiques. C'est un travail qui s'inscrit dans un processus global visant à comprendre le fonctionnement du système linguistique shiwa, en vue de proposer une première approche de la description linguistique du shiwa et de réunir des matériaux nécessaires aux études ultérieures. L'approche fonctionnaliste adoptée par l'auteur pour l'analyse phonématique est ce qui a attiré notre curiosité. Cette approche a permis de dégager 25 phonèmes consonantiques et 5 phonèmes vocaliques. Les consonnes présentent huit traits d'opposition des séries : la nasalité, la sonorité, la semi-nasalité, l'occlusion, l'oralité, les traits approximant, vibrant et l'affrication. Le système vocalique de type triangulaire est composé de deux voyelles centrales et deux voyelles postérieures. L'auteur constate aussi que le shiwa comporte de multiples possibilités de combinaisons consonantiques. Ce qui engendre un nombre important de consonnes complexes. Les processus les plus fréquents sont la semi-vocalisation, l'usage de glottales épenthétiques, l'affrication, la nasalisation et la centralisation. Les processus observés sont généralement liés à la mono syllabisation et à l'interaction entre les consonnes, les voyelles ou entre les consonnes et les voyelles. L'analyse tonale a permis à l'auteur d'inventorier six tons présentant, selon le contexte, différents paliers de réalisation. La modification de la réalisation d'un ton est liée à trois phénomènes à savoir :

- L'interaction entre les tons (nombre et nature des tons successifs) ;
- L'interaction entre les tons et certaines consonnes sonores ;
- La position du ton dans le "lexème" (initiale, interne ou finale).

La morphologie inspirée des méthodes de l'Ecole de Londres montre un système d'accord bantou classique avec, cependant, un nombre restreint de schèmes d'accord et de classes. L'accord entre nominaux dépendants et nominaux indépendants se fait grâce à 4 séries de préfixes de dépendance (Pd). L'auteur distingue trois catégories de nominaux dépendants :

- Ceux qui sont proches du nom et utilisent la première série de préfixes de dépendance (Pd1) : les numéraux et les qualifiants ;
- Ceux qui sont proches du verbe et utilisent la série Pd2 : les démonstratifs ;
- Ceux qui ne sont proches ni du nom ni du verbe et utilisent les séries Pd3 et Pd4 : les possessifs.

Sur le plan synthématique, l'auteur a relevé des dérivations nominales par changement de classe, par redoublement partiel ou total du thème nominal ou par flexion consonantique. La dérivation verbo-nominale s'opère par une flexion de la voyelle suffixale, par post-suffixation ou par extension de la racine verbo-nominale.

- **Soubrier (2007), *Phonologie et Morphologie de l'ikposo de Doumé (Togo, Région des Plateaux)***

Ce travail constitue un essai de description de la langue ikposo du Togo, appartenant à la famille kwa, tout comme le mɔkɔle qui fait objet d'étude dans le présent travail. Il s'agissait pour l'auteur d'établir les bases phonologiques et morphologiques de la langue dans une approche descriptive mais avec un regard typologique. Dans ce travail, l'auteur déduit la pertinence de 23 consonnes dont 2 sont rares et n'apparaissent que dans les mots empruntés. L'approche de l'auteur pour l'analyse de phonèmes rares a beaucoup inspiré nos travaux. En effet, il considère ces consonnes rares comme faisant partie du système de la langue parce

qu'elles sont présents dans des mots utilisés spontanément par les locuteurs. Le système vocalique quant à lui, comporte 10 phonèmes vocaliques qui s'opposent selon le degré d'aperture (haut, moyen, bas), l'avancement (avant, central, arrière) et le trait + ou – ATR (+ ou – tendues). L'auteur trouve la structure syllabique de l'ikposo relativement simple. Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical sont : CV, V, CAV. Marginalement, les syllabes N, CVN sont également attestées lexicalement et les syllabes CAAV et NCV après opération phonologique. Chaque syllabe prononcée est accompagnée d'un ton. Les syllabes les plus fréquentes sont les CV où toutes les voyelles peuvent apparaître en V et les consonnes en C à l'exception de la nasale vélaire. Sur le plan morphologique, l'auteur oppose les catégories lexicales ouvertes aux catégories lexicales fermées. Les catégories ouvertes sont les noms, les verbes et les idéophones – ainsi que quelques adverbes. Les catégories fermées sont les morphèmes grammaticaux. L'auteur a essayé d'aborder la morphologie des éléments de chaque catégorie, ainsi que leur comportement dans l'énoncé.

- *Akinkugbe (1978) A Comparative Phonology of Yoruba Dialects, Isekiri, and Igala*

C'est une thèse aborde l'étude comparée des langues yoruba, isekiri et igala sur le plan phonologique. Le yoruba qui est pris ici comme un ensemble de parlers regroupant les dialectes ikalε, ilajε, ijɔ-Akpɔi, yoruba standard, cabε, ijεsa, irun, ikarε, gbεdε, yagba, ijumu, ifε et ikiri. Les deux autres langues de l'étude sont des entités linguistiques. Après une esquisse sociolinguistique de ces langues et de leurs locuteurs, l'auteur a présenté la spécificité phonologique (analyse des phonèmes, des tonèmes et de la structure syllabique) de chaque langue et des différents parlers du sous groupe yoruba en vue de leur typologie. Les correspondances

phonologiques ont été établies entre les trois sous groupes en vue de la reconstruction des phonèmes consonantiques et vocaliques ainsi que des tons du proto-yoruba-Isheriki-Igala. A partir de cette reconstruction, l'auteur a émis des hypothèses sur l'émergence du système phonologique des parlers yoruba contemporain. Cet ouvrage a été très utile pour nous dans l'approche pan dialectale de la variante dialectale yoruba qui fait l'objet de notre étude. Les différentes analyses de convergence et de divergence ont été faites à la lumière des conclusions de l'auteur sur la typologie des dialectes yoruba.

- Alo (1991), Etude phonétique et phonologique du cabε, un parler yoruba

Cette étude porte sur le phonétisme du cabε, un parler yoruba qui n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune description approfondie. La première partie situe le parler cabε dans son contexte régional et linguistique. La seconde partie est consacrée à la structure prosodique - tons, accent et intonation - avec une focalisation particulière sur l'influence de l'accent et de l'intonation sur les réalisations tonales. La troisième partie consiste en une analyse paradigmatique associant l'identification des phonèmes selon le principe des paires minimales avec une analyse en traits distinctifs de type générativiste. Une quatrième partie résume le système phonologique du cabε en fonction des données disponibles.

Dans son approche théorique générativisme, les travaux de l'auteur ont le mérite de mettre en lumière les spécificités phonologiques d'une variante dialectale yoruba du Bénin, qui est plus proche du məkɔle que d'autres du continuum linguistique. L'analyse des unités et de leur combinaison a inspiré notre définition du système phonologique du məkɔle.

- **Tchitchi (1984), *Systématique de l'àjágbè***

Il s'agit également d'une description linguistique traitée dans l'option fonctionnaliste. Dans sa thèse de doctorat, l'auteur dégage le système phonologique de l'àjágbè. Il examine ensuite les possibilités de combinaison des phonèmes entre eux. Il identifie alors les phénomènes de labialisation et de palatalisation dont l'étude lui permet d'avancer que la labialisation n'existe dans la langue que par un conditionnement contextuel et qu'elle est un trait contrastif dont le cadre naturel est la syllabe. La palatalisation est aussi un trait contrastif. L'étude s'est aussi intéressée à la systématique grammaticale de l'àjágbè. D'où « l'inventaire et l'identification des schèmes d'énoncés à travers une analyse morphosyntaxique, l'examen des données lexicologiques et des relations que les signes linguistiques entretiennent entre eux par le biais de la sémio-syntaxe des séquences de propositions ». Par ailleurs, l'auteur établit qu'en àjágbè, deux classes de constituants syntaxiques assurent le fonctionnement du discours : les constituants verbaux monofonctionnels et les constituants nominaux plurifonctionnels. Il ajoute aussi que le constituant verbal peut être monosyllabique ou dissyllabique tandis que le constituant nominal est dissyllabique ou quelque fois polysyllabique. En outre, l'auteur avance aussi que les lexèmes verbaux peuvent admettre des expansions, d'autres peuvent être transitifs ou intransitifs, d'autres neutres et ajoute que le principe de dérivation qui régit les constituants verbaux est la réduplication partielle ou totale. La classe des nominaux regroupe les noms, les pronoms, les nombres. La lexicologie des nominaux a permis à l'auteur d'analyser les syntagmes nominaux de détermination, la composition nominale, les relations de complémentation et de qualification. L'étude aborde aussi les séquences de propositions qui existent dans la langue.

- *ADOUNA (2009) Description Phonologique et Grammaticale du Konkomba (Langue GUR du Togo et du Ghana – Parler de Nawaré)*

Cette étude descriptive a permis à l'auteur de tirer un certain nombre de conclusions sur les caractéristiques de ce système linguistique.

Au plan phonologique, le système consonantique comprend vingt-deux consonnes. L'opposition consonnes sourdes consonnes sonores ne joue qu'au niveau des occlusives. Au plan phonétique, certaines consonnes sont affectées par un certain nombre de phénomènes tels que la labialisation et la palatalisation. Le système consonantique se caractérise aussi par un phénomène inhabituel (la pré nasalisation), qui rapproche cette langue des langues bantoues. Le système vocalique connaît neuf voyelles ; certaines de ces voyelles s'opposent à leurs correspondantes longues. Le konkomba ne connaît pas de voyelles nasales phonologiques mais des voyelles nasalisées qui se dénasalisent, au niveau des verbes, en particulier quand un radical verbal accepte un inversif par l'adjonction d'un dérivatif. La langue distingue trois tons (haut, bas et moyen) ; toutefois, le ton bas ne peut affecter un préfixe de classe. La structure syllabique la plus attestée est de type CV ; le schème V est aussi fréquent, mais seul un certain nombre de voyelles sont attestées pour ce schème. La nasale syllabique entre dans ce schème. La langue admet aussi le schème CVC.

Au plan morphologique, au niveau nominal, le konkomba est une langue à classes nominales. L'auteur en a identifié 16. La structure caractéristique du nom dans cette langue est *PREF+RAD+SUF*. Mais il faut relever que les suffixes tendent à disparaître. Comme le système suffixal est en voie de disparition au niveau des noms, la plupart des noms, se terminant alors par des radicaux, ont en finale une syllabe longue. Beaucoup de noms dans cette langue sont analysables en termes de composés. La composition intègre deux ou plusieurs constituants, nominaux comme verbaux. Contrairement aux noms qui peuvent connaître un nombre très élevé de

syllabes (plus de sept syllabes), les verbes dans cette langue sont au plus dissyllabiques ; les trisyllabes observées relèvent pour la plupart de verbes pour lesquels le processus de dérivation permet d'obtenir un inversif construit par le dérivatif /r/. Cette réduction forte de la syllabation dans la morphologie verbale rend complexe l'analyse de la morphologie du constituant verbal, notamment l'identification des dérivatifs et des verbants. Ainsi le verbant, par exemple, doit être identifié par rapport à la structure syllabique : il peut s'agir d'une alternance vocalique notamment, d'un dérivatif ; il peut aussi être réduit à un (ou des) ton(s). Alors que les variations morphologiques sont susceptibles d'affecter le nom à l'initiale comme à la finale, le verbe n'est affecté que dans sa finale, soit par dérivation soit par des faits d'apophonie, dans sa relation avec l'expression des valeurs aspectuelles.

Au niveau syntaxique, la caractéristique essentielle du konkomba est la possibilité pour une structure verbale d'occuper la fonction subjectale comme cela l'est dans des langues comme le français.

Ce fait démontre, d'une part, que la fonction subjectale n'est pas le domaine réservé au seul nom (ou pronom) et que, d'autre part, le verbe n'a pas pour seule fonction « prédicat ». La relation subjectale ne se confond donc pas a priori à la catégorie de nom ou de pronom. Dans une relation objectale, il est possible d'omettre l'objet1 comme l'objet 2 sans que le signifié en soit affecté. Ce qui de loin singularise le konkomba parmi les langues Gur, c'est que l'expression de la possessivité se fait grâce à une infixation ; cela rapproche le konkomba, sur ce point précis, de la structure qui marque cette même relation dans les langues Kwa, l'ewe par exemple.

2.3. Approche méthodologique

Tout travail scientifique répond à certaines exigences méthodologiques pour garantir la fiabilité des données. Mieux, Otto Jespersen (1937) affirme

que : « Seul l'exemple permet de faire la lumière... ». ³⁹ Pour obtenir les données variées pouvant mettre en exergue les spécificités de cette langue, nous avons adopté un ensemble de principes visant une collecte fiable des données.

Notre première démarche a été la collecte des données dialectologiques existantes. Il s'agit essentiellement des données collectées d'une part dans le cadre de l'Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et Togo réalisée par le CENALA en 1993, et d'autre part, celles de l'enquête sociolinguistique réalisée par SIL International sur les communautés linguistiques ede du Bénin et du Togo en 2011. Ces premières données ont été enrichies par le lexique mɔkɔle/français réalisé par la mission catholique de Kandi.

Des enquêtes complémentaires de terrain ont été faites en pays mɔkɔle en vue de compléter les données disponibles et d'aboutir à une liste lexicale plus ou moins fournie.

2.3.1. Des collectes de données sur le terrain

Les données de terrain exploitées pour l'élaboration de cette thèse sont issues de la collecte effectuée du 7 au 16 juin 2011 en préparation de notre dossier de projet de thèse de doctorat. Les données collectées en 2011 avaient pour support principal le Questionnaire d'Inventaire Linguistique tiré de (Bouquiaux & Thomas, Enquête et description des langues à tradition orale, 1976), et visaient beaucoup plus une approche sociolinguistique de l'étude. Les données collectées quelques années plus tôt étant insuffisantes et inadaptées à l'analyse entrevue pour cette thèse, nous avons entrepris deux autres missions réalisées en 2012 et 2014. La première a été réalisée entre mi-septembre et mi-octobre 2012. Elle visait à

³⁹Jespersen, O., (1937), *Analytic Syntax*, London, Allien & Unwin, p.16.

reconstituer le corpus de base. La seconde mission a été effectuée du 11 au 27 février 2014 et visait à collecter des données complémentaires.

Les enquêtes se sont déroulées en pays mɔ̀kɔ̀le, au Nord-est du Bénin, dans la commune de Kandi et ses environs. Les données ont été collectées à Kandifɔ̀, Lolo, Géné, Angaradébou, et dans quelques villages proches (Gogbɛdɛ, Kpoodo, Saa, Kongou, Lusi, Kpɛdɛet Fiafounfoun). Le principal point d'enquête demeurait cependant Lolo.

Les enregistrements sonores ont été effectués avec un enregistreur numérique de type Sony, carte mémoire incorporée. Pour des raisons de discrétion, nous n'avons pas fait usage de microphone tout au long du processus d'enregistrement. Les données sont reversées dans l'ordinateur pour le traitement de son avec le logiciel Wave-lab. Nous avons associé à ce dispositif d'enregistrement la prise de notes, surtout pour des données générales comme l'identité des informateurs, date et lieu d'enquête, remarques préliminaires, etc.). Les termes relatifs aux lexiques spécialisés (agriculture, noms de plantes médicinales, nom de pratique culturelle..) ainsi que les traductions de textes y étaient notés aussi.

2.3.2. Du protocole d'enquête de terrain

Chaque séance de travail faisait l'objet d'un briefing. Cela consistait à expliquer aux personnes ressources, le plus simplement possible, le bien fondé de l'enquête que nous allions effectuer. Il était indispensable de mettre les informateurs en confiance avant toute interview, surtout avec la présence de l'enregistreur quoi que discrète. Des fois, nous débutons l'interview par des récits libres : actualité du village, récits de vie, contes, etc. Les questionnaires n'étaient proposés à un informateur que lorsque celui-ci s'était habitué à notre présence. Au début de chaque interview, l'informateur devait, en français, ou dans sa langue, décliner son identité,

l'objet et le lieu de l'enregistrement. Les informations en mɔkɔle étaient par la suite traduites par l'un de mes informateurs principaux de terrain.

Trois types de supports ont été exploités :

- les questionnaires sociolinguistiques inspirés du Questionnaire d'Inventaire Linguistique (QIL), du Questionnaire Extensif (QEX) et du Questionnaire thématique sur le syntagme verbal, tous tirés d'*Enquête et description des langues à tradition orale*.

- les questionnaires personnels, élaborés en fonction de mes préoccupations et de mes observations préliminaires, visent les problèmes spécifiques liés au fonctionnement du dialecte.

- les lexiques spécialisés (*Ibadan word list of 400 basic items* est le support de base de cette recherche lexicale).

2.3.3. Des informateurs

Trois types de d'informateurs ont participé à l'enquête : les informateurs principaux du terrain, les informateurs principaux de laboratoire et les personnes ressources du terrain.

Les informateurs principaux du terrain sont ceux qui, en dehors de leur rôle d'informateur, apportaient une aide matérielle ou participaient à la gestion de l'enquête sur le terrain. Il s'agit d'une part de monsieur Alfa Manga Mohamed âgé de 45 ans et animateur en mɔkɔle à la radio communautaire Kandi FM. Originaire de Lolo, il est né de père et de mère mɔkɔle. D'autre part, Toure Clément est un natif mɔkɔle originaire de Génè qui a environ 52 ans. Il est actuellement alphabétiseur en langue mɔkɔle pour le compte de l'Église Assemblée de Dieu de la commune de Kandi. Les informateurs principaux du terrain jouaient à la fois le rôle d'interprète, de guide et d'informateur. Ils assistent à toutes les séances de travail. Ils participaient

activement au processus de mise en confiance des personnes ressource avant les interviews.

Les informateurs principaux de laboratoire sont ceux qui nous assistent dans le dépouillement des données collectées, une fois que nous revenons à Cotonou. Il s'agit de deux étudiants natifs mɔkɔle ayant tous les parents mɔkɔle. Le premier du nom de Kora Mathias est étudiant en année de licence des lettres modernes à l'Université d'Abomey-Calavi déjà en 2012. Le second du nom de Sani Alassani est étudiant en année de maîtrise en linguistique, toujours à Abomey-Calavi, quand nous avons fait sa connaissance courant février 2013. Nous les avons choisis parce qu'ils sont nés à Kandi et y ont séjourné depuis leur naissance jusqu'à l'obtention de leur Baccalauréat, et surtout qu'ils sont beaucoup intéressés par l'étude de leur langue. D'ailleurs, ils sont tous membres de la sous-commission linguistique mɔkɔle. Par rapport à l'avancement du travail, et vus les problèmes qui surgissaient de ce qui semblait être des solutions, la nécessité s'est imposée de les solliciter, à chaque pas, soit pour vérifier, soit pour enrichir les données.

Les personnes ressources sont les personnes ayant été choisies et interviewées sur le terrain comme détenant des informations particulières. Ils étaient trente six (36) au total. Dans chaque localité, nous visons deux adultes (homme et femme) et un jeune, à l'exception de Kandifɔ où nous avons dédoublé l'échantillon par point d'enquête.

2.3.4. Synthèse des données collectées

En dehors des données recueillies grâce au QIL et au QEX, des lexiques thématiques spécialisés par domaine d'activités socioculturelles ont été collectés. Un conte, cinq chants, quinze proverbes, sept panégyriques et ainsi que plusieurs récits de vie, d'histoires et conversations ont été

recueillis. Plusieurs de ces éléments de la tradition orale m̀k̀le ont été transcrits sur le terrain avec la collaboration des informateurs principaux de terrain. Toutes ces données figurent en annexes. Les données lexicales relatives à *Ibadan word list of 400 basic items* sont aussi présentées en annexes.

Notre séjour en pays m̀k̀le nous a permis de nous rendre compte du degré de perte de la langue. Il a été observé que les jeunes des familles enquêtées s'exprimaient en d̀ndi entre eux et même avec leurs parents. L'influence des langues voisines (surtout le d̀ndi et le baat̀num) est perceptible aussi bien chez les jeunes locuteurs que chez les adultes. En comparant le lexique recueilli avec celui des autres dialectes yoruba, d'énormes spécificités sont perceptibles tant sur le plan lexical que syntagmatique. Il est à craindre que la génération actuelle des moins de dix ans ne pratique que très peu la langue m̀k̀le et que les deux prochaines générations ne la pratiquent quasiment pas.

Toutes ces données obtenues ont été enrichies de celles de certains documents produits par la sous-commission linguistique et les institutions religieuses intéressées par l'aire dialectale m̀k̀le. Nous avons également passé beaucoup de temps en bibliothèque pour la recherche documentaire. Les phonèmes sont présentés entre barres obliques /.../ et leurs réalisations entre crochets [...]. Pour la transcription des données, nous avons utilisé l'alphabet des langues nationales (A.L.N.) adopté par le décret N° 75-272 du 24 octobre 1975 et révisé par le Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) en 2008. Le découpage syntagmatique des énoncés, la traduction juxtalinéaire et la traduction littéraire de l'énoncé suivent chaque exemple tiré de notre corpus.

CHAPITRE 3 : LE MOKOLE : APERÇU SOCIOLINGUISTIQUE

Pour une meilleure compréhension et une bonne analyse de l'objet du sujet, intéressons-nous d'abord à la clarification du cadre sociolinguistique. Il s'agit d'un certain nombre d'éléments qui, loin de se rattacher directement à notre sujet, permettent de le situer, et de mieux le comprendre. L'objectif est de lever les équivoques sur le parler qui fait l'objet de la présente étude, et aussi d'apporter quelques éléments sur la population concernée, à savoir des repères historiques, géographiques et organisationnels relatifs à ce peuple.

3.1. Place du mokole dans la dialectologie yorùbá

Le mokole fait partie du continuum dialectal yoruba du Bénin. Sur ce point, il faut préciser que le mokole présente des parentés linguistiques évidentes avec les parlers de Kétou et de Savè en république du Bénin⁴⁰. La place du mokole dans la dialectologie yoruba a été objet de plusieurs travaux de la part des chercheurs qui ont montré qu'il s'agit d'une variante dialectale du yoruba.

La classification de Capo (1989)⁴¹, bien que regroupant toutes les variétés dialectales yoruba du Togo et du Bénin dans le sous-groupe « Ede du Sud-Ouest » ne classera pas explicitement le mokole. Il faut attendre la classification de Baloubi (2004) qui s'est penché exclusivement sur les variétés dialectales du yorùbá au Bénin pour situer linguistiquement ce parler. Selon sa classification, le mokole fait partie du groupe yoruba du

⁴⁰Igué, A. M. et al. (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

⁴¹Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, pp.279-281.

Centre et du Nord-Bénin. Cependant Baloubi (2004)⁴² va faire remarquer l'unicité de la variété mɔkɔle qui fait exception quant à la conclusion d'une proximité des parlers de ce sous-groupe avec ceux des autres sous-groupes proposés par le chercheur. A la suite de Baloubi, Gordon(2005) va aussi prendre en compte la variante mɔkɔle dans sa classification des dialectes yorùbá. Pour Gordon, le mɔkɔle ne fera partie ni du groupe des parlers « ede », ni du groupe des parlers yoruba. Selon lui, le mɔkɔle pourra constituer à lui seul un sous-groupe (mɔkɔle) issu directement de la branche des langues edekiri comme les sous-groupes : ifɛ, isekiri, ulukwumi et yoruba. Dans une classification plus récente basée sur une analyse synchronique des relations de distance ou de proximité au niveau du lexique des divers dialectes, Kluge (2007)⁴³ propose de regrouper tous les dialectes yorùbá en trois principaux groupes. Le premier groupe est constitué des variantes de l'Ouest qui peuvent être subdivisées en variantes du Sud-Ouest avec les dialectes ana de Sokodé, boko, isha, idasha, ifɛ de Atakpamè, ifɛ de Tchèti, moretan, nago de Kamboli, nago de Manigri et les variantes du Nord-ouest avec kura de Awotèbi et kura de Patargo. Le deuxième groupe comporte les variantes yoruba de l'Est subdivisées à leur tour en variantes du Sud-est avec les dialectes εgba, ekiti, ijɛ, ijɛbu, ijɛsha, ifɛ de Ile-Ifè, nago de Kétou, nago de Pobè, ondo, ɔwɔ, ɔyɔ, yoruba d'Ibadan, yoruba de Porto-Novo et les variantes du Nord-est composées des dialectes cabɛ de Savè et cabɛ de Tchaourou. Le troisième groupe de la classification de Kluge est le yoruba du Nord, et est composé uniquement du seul dialecte mɔkɔle.

⁴²Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

⁴³Kluge, A., (2007), *A synchronic lexical of the study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similarity judgement criteria*, Afrikanistik online, <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

De cette classification linguistique du mɔkɔle faite successivement par Baloubi (2004), Gordon (2005) et Kluge (2007), nous retenons que la variété dialectale mɔkɔle appartient à la famille linguistique yorùbá dusous-groupe Edekiri. A l'intérieur de cette famille linguistique, et compte tenu de ses particularités, le mɔkɔle constitue à lui seul une sous-famille, celle des variantes yorùbá du Nord.

3.2. Quelques repères géographiques et historiques sur les Mɔkɔle

Le territoire qu'occupent actuellement les Mɔkɔle est situé au Nord-est de la commune de Kandi (11°08 N, 2°56 E) en République du Bénin⁴⁴ selon Igue (1975) cité par Salako (2002). Il est limité à l'Est par la commune de Ségbana et de Kalalé, au Sud par la commune de Gogounou, au Nord par les communes de Malanville et de Karimama, à l'Ouest par la commune de Banikoara et l'arrondissement urbain de Kandi. Le mɔkɔle est parlé dans une région multilingue où le baatonum et le dɛndi se partagent traditionnellement le statut de langue véhiculaire. Comme l'affirme Odun 1990⁴⁵, c'est un îlot linguistique enclavé dans une région habitée par les Baatombu, les Dɛndi, les Fulbe, les Boo, les Cɛnka/Cɛnga et quelques Haoussa, où on observe une pénétration des langues dɛndi et baatonum. Bertho (1945), confirmé par Ayouba (1993) établit la « tribu » des Malinké (parlant des dialectes mandingue - boo et cɛnga-) comme les premiers occupants de cette partie géographique du Nord du Bénin.

Selon nos informateurs, le mɔkɔle est essentiellement parlé aujourd'hui à l'Est de l'arrondissement de Kandi, le long de la route inter-états Bénin-Niger, de Kandifo jusqu'à Gènè et un peu plus à l'intérieur du côté Est. Du

⁴⁴Salako O. D., (2002) *Pour une orthographe de ede ketu*, mémoire de maîtrise, Flash/Université d'Abomey-Calavi / Bénin.

⁴⁵Odun, K., (1990b), *Le peuple mɔkɔle*. Cotonou: CENALA.

Sud au Nord, on peut voir les principaux villages des Mòkòle comme Kutakuku, Gogbede, Kpoodo, Saa, Banikani, Kpotogo, Koi, Fue, Tia, Fafa, Angaradebu, Seekale, Seefu, Fia, Fufu, Mokole nla, Sondo, Coka, Gala, Bangu, Gugu, Gènè ou Gene, Lusi, Kandifo, Gala, Kpede, ainsi que Kosikana qui tend à disparaître.⁴⁶ La capitale de la région Mòkòle est Lolo qui demeure encore de nos jours un grand centre.

Le parler mòkòle présente de petites nuances insignifiantes selon les régions où il est parlé. Le mòkòle de Kandifo, celui de Saa ou de Lolo, celui de Mokole-nla ou d'Angaradebou se différencient par des variations individuelles et dialectales marquées notamment par la correspondance régulière entre les consonnes liquides.

La connaissance des Mòkòle sur le plan historique n'est pas aisée à cause de la rareté des sources écrites. L'installation de ces populations Yorùbá du Nord-Bénin date de très longtemps et trouve son origine dans les anciennes occupations des régions du Bénin par des peuples Yorùbá venus du Nigeria. Les seules données dont disposent les chercheurs ont essentiellement admis que l'origine des Mòkòle remonte au 15^{ème} siècle au plus tard. Selon Odoun K. (1990b), ils seraient originaires de l'ancien Oyo (*Old Oyo*) détruit par les Peulhs au 19^{ème} siècle au Nigéria. La présence des Mòkòle sur leur site actuel est l'aboutissement de longs mouvements migratoires qui ont d'abord échoué dans d'autres régions du Nigéria et du Bénin. Ces communautés linguistiques ont incontestablement pour souche, l'ancien peuple Yorùbá du Nigéria. Selon Lombard (1965)⁴⁷, confirmé par la tradition orale telle que rapportée par nos informateurs, l'histoire du

⁴⁶Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

⁴⁷Lombard, J., (1965), *Structure de type 'féodal' en Afrique Noire – Etude des dynamiques internes et des relations sociales chez les baribas du Dahomey*, Paris/La Haye, Mouton.

peuplement Mòkòle remonte au départ des trois frères Salubè, Alakétou et Oranmiyan dont les deux derniers seraient respectivement fondateurs de Kétou et d'Oyo-Ile. Au cours de leur migration, ces trois frères campent d'abord à Oké-Oyan au Nigéria, d'où ils se séparent. Salubè part avec ses hommes en direction du Nord vers Okuta dans la région de l'actuelle ville de Nikki, d'où ils regagnent par la suite le « pays Boko », vers le début du 16^{ème} siècle. Suite aux menaces Songhai sur les Baatombu et leurs hôtes vers la deuxième moitié du 16^{ème} siècle, ils durent s'enfuir en prenant deux directions. Le noyau le plus important prit la direction du Sud pour venir fonder Tchaourou et rejoindre des peuples frères qui vivaient déjà dans les régions de Kaboua, de Savè et de Kilibo qui y sont installés depuis de vieilles dates. Une minorité a continué vers le Nord sous la conduite d'un guerrier de grande renommée. Selon Odoun (1990), qui confirme cette histoire, c'est ce chasseur et guerrier nommé Balogun qui conduit la troupe vers la partie Est d'Alfa Kwara pour ainsi fonder la région de Lolo au voisinage des Baatombu et des Cɛnga/Cɛnka qui y habitaient déjà.

Pour Guemona (2015), l'installation des Mokolé à Lolo serait ancienne et remonterait avant le XVe siècle, car les chroniques des voyageurs arabes font allusion à Lolo, en 1470. Il soutient que la tradition orale affirme qu'ils sont venus d'Oyo en même temps que les Tchabè et les Dassa. Ils auraient pénétré dans l'espace qui correspond au Bénin à la latitude de Tchaourou, alors que les Tchabè et les Dassa seraient allés vers le sud. Les Mòkòle auraient gagné le nord pour s'installer à Lolo. Citant Jean- Marie (1989), Guemona (2015) relate que les chefs Mòkòle affirment que leur ancêtre avait des affinités parentales avec Alafin (roi) d'Oyo, capitale du royaume Yoruba qu'ils auraient quitté à la suite des rivalités dynastiques. C'est pourquoi il admet avec Souroukou Bio (1998), que le village de Lolo aurait été fondé vers 1300 par un certain Balou Gon Bodo de groupe ethnique

Yoruba venu d'Oyo. Selon lui, les Mòkòle sont des peuples de langue Yoruba ou Nago. Ils peuplent de petits villages à l'est et au nord-est de Kandi. Ils seraient probablement arrivés dans le Borgou après les groupes du substratum ancien, les Baatombu et les Boo. A leur arrivée, les Mòkòle trouvèrent sur place des Kumaté. L'origine des kumatè remonterait à l'ancien Mali. Kumaté serait une déformation du nom du clan Malinké de Konaté. Ils auraient pénétré au Bénin par le nord. Katanga, localité située dans l'actuel arrondissement de Gaya au Niger, serait leur point de départ. Leur présence dans le Borgou remonterait entre le XIV^e et le XV^e siècle. Bien avant les Mòkòle, les Kumaté auraient migré vers Lolo en passant par Thui pour fonder Igoua. Selon les traditions orales recueillies sur le terrain par Souroukou Bio (1998), et citées par Guenoma (2015), le village d'Igoua aurait été fondé avant Lolo; la date de sa fondation reste inconnue. Les traditions orales, confirmées par nos enquêtes de terrain, indiquent que l'abandon de ce village par les Kumaté est notamment dû au conflit qui opposait les deux chefs du village, celui d'Igoua contre le chef du village de Lolo. Ce conflit a causé le départ des Kumaté vers Thui et certains d'entre eux se seraient « ralliés » aux Mòkòle de Lolo. Ils sont aujourd'hui assimilés à ce groupe de population.

Les chercheurs sont donc unanimes sur l'origine des Mòkòle et sur leur mise en place à Lolo. Ce premier site d'installation de cette population migrante est appelé de nos jours Mokole-nla. Le nom « mòkòle » viendrait de la réponse donnée par ce prince guerrier à ses alliés de départ qui désiraient le ramener en famille. Le prince aurait dit [m̀ kólé (kó ilé)] ou [m̀ kólé (kɔ ilé)], ce qui signifie littéralement selon les différentes interprétations « je refuse de retourner à la maison » c'est-à-dire « je refuse de retourner à la demeure de mes ancêtres » ou encore « j'ai construit

maison ». Depuis ce temps, le prince Balogun et les siens sont demeurés dans cette partie du Nord-est du Borgou sous l'appellation Mòkòle. Mais les mokolephones sont dénommés « Feri » par les Baatombu et les Dèndi, mot signifiant « étranger » en langue mòkòle.

3.3. Organisation socioculturelle et politique du peuple Mòkòle

Cette pensée de Bouquiaux et Thomas (1976) que nous partageons est le bien fondé de cette partie consacrée à un bref aperçu de l'organisation socioculturelle du peuple Mòkòle.

« L'étude des langues sans tradition écrite, dont on ignore tout ou presque des civilisations, ne peut s'envisager sans qu'on mène parallèlement une étude de leurs cultures, faute de quoi l'étude linguistique demeure une coquille vide, un squelette sans la chair. Analyser les structures grammaticales d'une langue sans avoir aucune idée des réalités qu'elles servent à exprimer, paraît extrêmement vain et, si intelligemment que l'opération puisse être menée, une entreprise vouée à l'échec, au moins partiellement, car il n'y a pas dissociation entre une société et la langue qu'elle emploie comme moyen de communication. La réciproque nous paraît d'ailleurs tout aussi valable : l'étude des structures d'une société, indépendamment de celles de sa langue, ne peut avoir qu'une valeur limitée » (Bouquiaux et Thomas, 1976:26).⁴⁸

La communauté Mòkòle, aussi bien sur le plan social que politique, est animée par ses habitants qui, fondamentalement, se définissent à deux niveaux majeurs: le clan et la lignée. Plusieurs clans composent un village dirigé par un chef traditionnel. Le clan comporte plusieurs familles issues d'un même ancêtre. Les membres d'un même clan ont généralement les

⁴⁸Bouquiaux, L., & Thomas, J. M. C., (eds.), (1976), *Enquête et description des langues orales*, vols. 1, 2 & 3, 2^{ème} édition, paris, SELAF, (FM).

mêmes tabous et souvent un culte commun. Au nombre des clans à l'intérieur de la communauté Mòkòle, nous avons :⁴⁹

- les *Wassangari* ou la classe aristocratique. Ce sont des princes guerriers dont le courage, la bravoure et le goût du risque symbolisent les valeurs primaires. Ils sont les seules personnes pouvant aller en aventure. Le but de leur aventure, ramener des richesses à la famille par des manœuvres coercitives ou de subterfuge. Si ce but est atteint, l'auteur retrouve toute sa fierté et sa dignité. Par contre, s'il est manqué, cela pourrait être la cause d'une guerre lorsque ce dernier décide d'une revanche et avise sa tutelle. Les *Wassangari* sont composés des mini-clans *Kpai* et *Wure* (indissociables). Leur totem est la consommation de la viande de singe. Le singe n'étant pas intrépide, on pense qu'il pourrait transmettre cette faiblesse à celui qui consomme sa chair.
- Le clan des *Mako*, constitué essentiellement des griots dont le rôle est de prêter leur voix à la louange des nobles et des braves guerriers, pour leur rappeler le sceau d'honneur que portent ces derniers.
- Les *Kεφεου* *Kοφε* sont reconnus à leur mystique puissance. A l'origine, ils ravitaillaient les guerriers de leur puissance et se chargeaient de leur nourriture. L'inhumation d'une défunte en état de grossesse était de leur ressort. Ce clan a horreur du son rythmé et continu des métaux, son qui informe sur la disparition (la mort) d'un membre du clan.
- D'autres clans existent aussi, tels que les *Ture*, les *Moowo*, les *Koboo*, les *Minkon*, les *Mande* ...

⁴⁹Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

Quant aux lignées qui composent les clans, elles ont aussi leurs valeurs traditionnelles qu'il importe d'aborder. Il s'agit en effet de l'ensemble des personnes issues d'un même ascendant. La famille est ainsi vaste. Elle comprend les parents, les enfants, les oncles, les tantes. Toute cette foule vit dans la même concession si possible. Le plus âgé est le chef de famille (s'il a encore la raison). Il dirige le procès familial, épure les discordes sur les affaires domaniales, oriente l'organisation des cérémonies, etc. L'enfant généralement est élevé par l'oncle, la tante ou les grands parents, selon les décisions du conseil familial. La responsabilité revient au parent adoptif d'épauler le mariage de cet enfant. Les fiançailles se faisaient à l'insu des conjoints. Toute fréquentation leur était proscrite avant le mariage. On pense ainsi maintenir les jeunes dans la chasteté absolue. Mais cette tradition est actuellement abandonnée par la génération actuelle. La polygamie est beaucoup encouragée dans la région ; le but étant de disposer d'une horde d'enfants à prester sur les espaces cultivés, et bénéficier, en tant que parent, de l'honneur et du plaisir d'être père.

La principale activité du peuple Mòkòle est l'agriculture. On y cultive les céréales et les tubercules pour la consommation familiale. Les produits vivriers cultivés sont : le sorgho, le mil, le maïs, le haricot, l'igname, le manioc...L'arachide est cultivée pour obtenir de huile et les autres dérivés de sa transformation, mais aussi, pour assurer les besoins financiers urgents. En milieu Mòkòle, la culture attelée est très bien développée. Cette technique favorise la culture du coton qui tend à oblitérer les autres cultures, surtout celle des tubercules. Hormis les travaux champêtres, il existe un répertoire de plusieurs autres activités dans l'environnement social actuel.⁵⁰

⁵⁰Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

L'élevage est aussi une activité non moins importante pour les Mòkòle. L'élevage des bœufs est particulièrement exercé à cause de la culture attelée. Il est fait sous l'assistance des Peulhs, surtout en ce qui concerne le gros bétail. Quant à l'élevage des brebis, chèvres et volailles, il est plus ou moins développé.

La chasse et la pêche constituent des activités secondaires. Plusieurs types de chasses s'organisent. La battue regroupe une kyrielle de personnes venues parfois des villages environnants vers un lieu donné. Cette chasse est conduite par un tambourinaire (le guide) qui connaît bien le lieu de chasse. Une autre forme de chasse appelée « *kugbugba* » regroupe plusieurs personnes qui entourent une réserve pétrie de gibiers. On y met le feu puis toute la foule se livre au jeu. Cette forme de chasse plus dangereuse est abandonnée de nos jours. La grande chasse se fait par une minorité de personnes armées de fusils. L'activité de la pêche, similairement à celle de la chasse, convoque aussi une multitude de personnes. Toutefois, elle peut être menée par une minorité ou un seul individu.

L'artisanat et le commerce occupent également une part importante dans la vie socio-économique des Mòkòle. Les produits de la forge, répondant aux principales activités de la région, vivifient quotidiennement les lieux d'échange. Le tissage, en ce qui le concerne, est moins valorisé surtout avec la prolifération des tissus modernes. Au-delà des produits issus de l'artisanat, les activités commerciales s'étendent à la vente du coton, des produits vivriers (crus ou non) et des produits fauniques. De nos jours, on constate avec flagrance la vente des articles importés (ustensiles de cuisine, vêtements, pièces automobiles, GSM...) et une floraison de métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique, la couture, la coiffure, le transport...

Sur le plan socioculturel, il est utile de rappeler que le peuple Mɔkɔle donne beaucoup d'importance à ses fétiches et aux esprits. Certes, l'idée d'un Dieu unique et suprême est présente. Ses croyances et rites constituent la vitrine de sa culture. La communauté Mɔkɔle croit au contrôle des entités spirituelles lors des rites propitiatoires. À cet effet, elle conçoit des fétiches en pierre ou en bois sculptés. Les fétiches peuvent être ainsi des pierres enfouies à moitié au milieu de la concession familiale. Un arbre, une source ou un animal peut faire également l'objet de vénération pour tout le village. Habituellement, on leur offre des sacrifices, en retour ils assurent protection et bien-être des individus. Une autre conception non moins effarante stipule que ces fétiches peuvent rendre malade ou donner la mort si leur droit est négligé.

L'homme Mɔkɔle croit également aux esprits, tous invisibles et non représentables. Il s'agit des esprits de forêts « *inɔi inɔ iko* », les mânes des ancêtres « *guuguu* » puis des anges célestes. Lorsqu'on invoque les esprits de forêts, ils se saisissent des personnes pour s'exprimer ou poser des actions. La croyance populaire est que ces esprits protègent les humains, qu'ils ont le pouvoir de rendre féconde une personne stérile, de faire pleuvoir au besoin. Ils sont aussi porteurs de grâce quand leur droit est respecté. Mais ils peuvent nuire à la famille ou à toute la population s'ils se sentent abandonnés. On ne doit pas médire d'eux (ils entendent tout, voient tout et sont partout)⁵¹. A ce groupe, on associe les mânes des ancêtres. Lorsqu'une personne vit, elle a une âme (*hunde*). À sa mort, le corps est inhumé le plus tôt possible. Son âme rejoint celles de ses aïeux, les « *guuguu* ». Le défunt d'un âge assez responsable jouit des privilèges d'une semaine de funérailles appelée « *gεεwo* ». Des années plus tard, une autre cérémonie est organisée « *sara* » suivie d'une dernière « *aku* ».

⁵¹ Propos recueillis de Yokossi KORA, Prêtre traditionnel de *Gnambai* à Pèdè.

Par ces cérémonies, on pense nourrir l'âme du défunt et l'empêcher de faire du mal aux vivants. On est aussi persuadé que les mânes des ancêtres n'accorderaient pas de place à cette dernière si ces cérémonies n'ont pas été observées. Pour réclamer l'organisation des cérémonies, le défunt, dit-on, se manifeste aux gamins de la maison dans leurs rêves ou plutôt exprime son besoin par un sort qu'il jette aux membres plus âgés de la famille. A coté de ces croyances traditionnelles, Dieu est reconnu comme le créateur de l'univers entier. Il domine toute la création. Ses anges (*amaleka*) sont ses collaborateurs. Ils ont pour devoir de conduire l'âme d'un défunt aux instances de jugement⁵². Ils sont aussi chargés de la protection de toute la création.

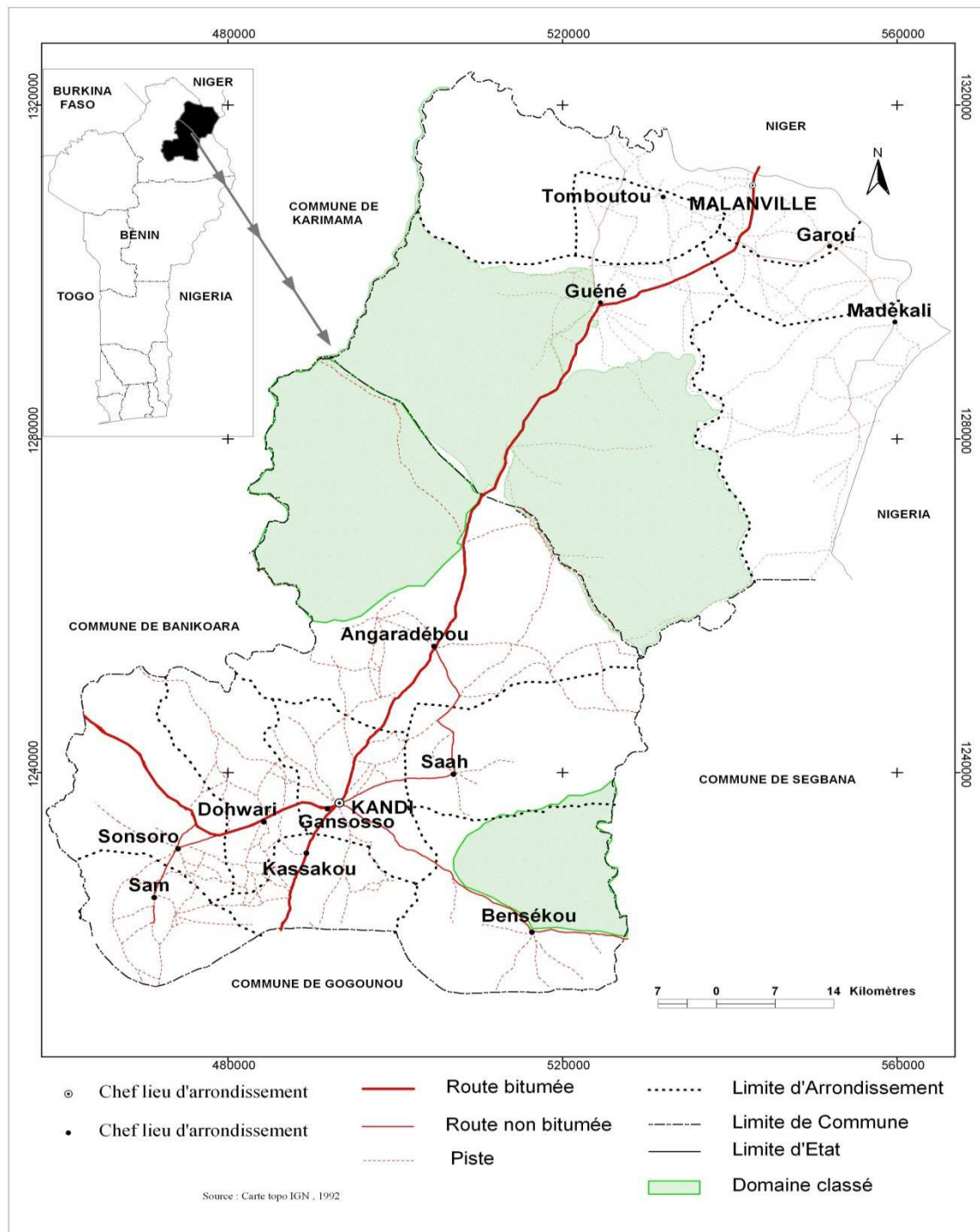
Les religions révélées se sont ajoutées au fil des temps à ces conceptions traditionnelles : l'Islam d'abord puis le Christianisme. L'Islam est plus accepté et prend plus d'ampleur. Aujourd'hui, certains le voient comme la religion de leurs aïeux, vu l'allure syncrétique que lui ont donnée les pratiquants. Actuellement, la jeunesse taille plus d'importance au modernisme, cherchant surtout à se débarrasser des cultes aux esprits. Aussi, les religions révélées ainsi que leurs dérivés absorbent au quotidien ses croyances endogènes. Les personnes âgées néanmoins, tentent de sauvegarder la tradition, ses valeurs. Dans tous les cas, les cérémonies solennelles inscrites dans la vie sociale ou religieuse (naissance, initiation, mariage, mort)⁵³, les rites récurrents comme les prières, les offrandes, les purifications associées parfois aux danses, rythment l'activité quotidienne.

⁵² Bio Tamou Méré et Maliouro Siradji, *L'évangélisation en milieu Kotokoli et Mokollé*, mémoire de fin de formation pastorale, Sinandé, 1999, p. 8.

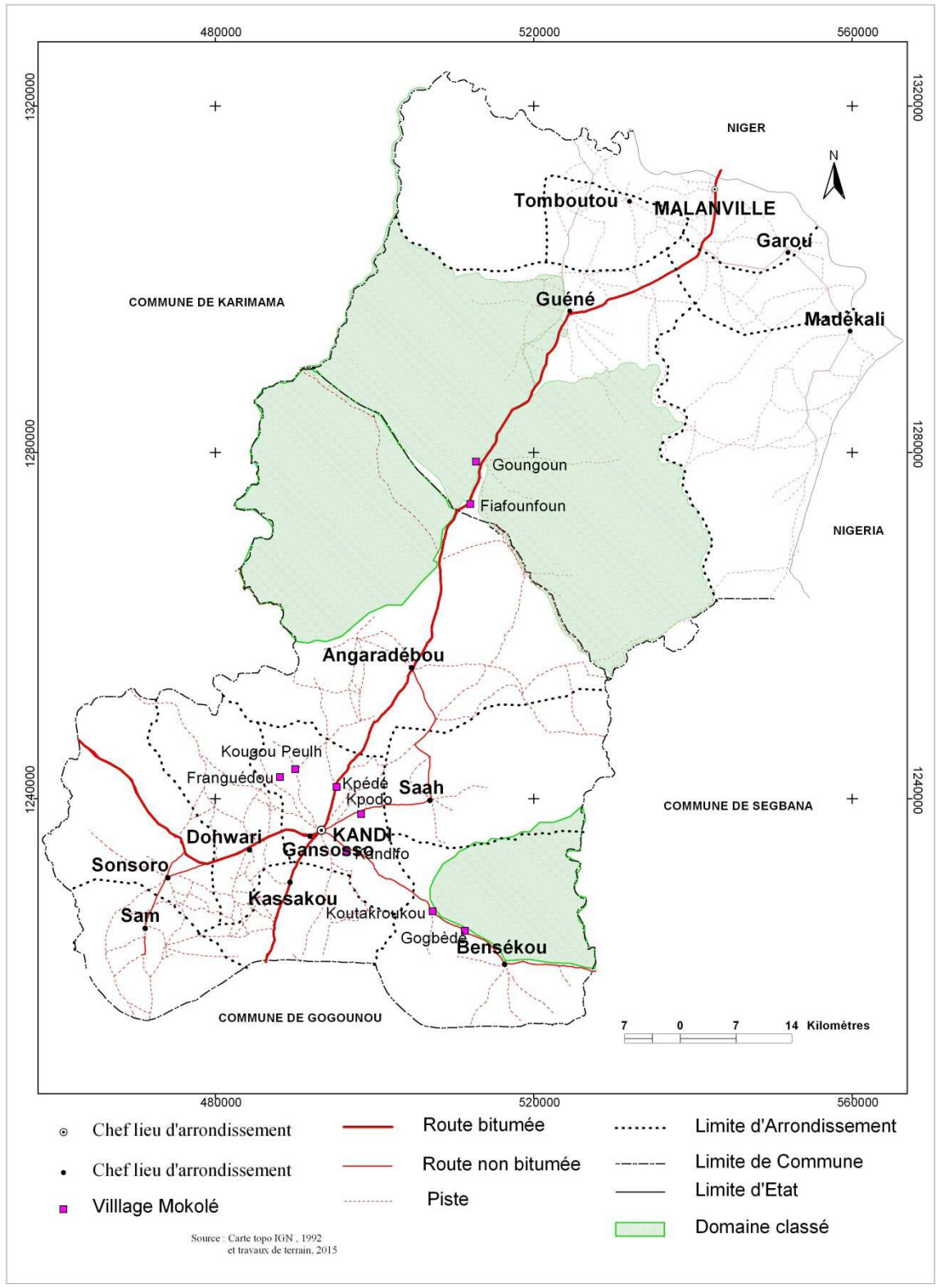
⁵³ sanctionnée par le passage à un genre de vie différent, comme le passage de l'enfance à l'âge adulte, l'intronisation des chefs et des princes, ou le passage de l'état profane à l'état sacré pour les prêtres.

3.4. Cartes de l'aire linguistique Mòkòle

CARTE 1 : Localisation de l'aire dialectale mòkòle au Bénin



CARTE 2 : Localisation des Mokole dans les communes de Malanville et de Kandi



**DEUXIEME PARTIE : PHONOLOGIE DU MOKOLE DANS
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA**

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES PHONEMES SEGMENTAUX DU MOKOLE

La détermination de l'identité phonologique des différents signes répertoriés au plan phonétique constitue l'essentiel de ce chapitre. L'objectif visé dans ce chapitre sur les phonèmes est de dégager le système phonologique du məkole, de définir et de classer ses unités, puis d'étudier la distribution de celles-ci. C'est à partir de ce niveau qu'il est apparu plus fécond de comparer ce système avec ceux des dialectes d'Oyo, de Kétou et de Savè qui avaient déjà été dégagés par des travaux antérieurs.

Pour l'étude des unités phonologiques, nous avons choisi le cadre théorique de la phonologie linéaire qui s'appuie sur le principe de la commutation et de la distribution complémentaire. L'analyse d'identification des divers phonèmes a été opérée dans le cadre de l'unité minimale de signification, le monème. Au plan pratique, l'analyse phonologique va aborder l'inventaire, la définition, le classement et l'utilisation concrète des unités phonologiques. L'inventaire sera fait par les techniques de la commutation et de la distribution complémentaire.

Soit par exemple, les mots suivants de la langue :

nto "poil"

njo "peur"

nbo "hyène"

La différence phonique rendue par les sons [t], [j] et [b], entraînant aussi une différence de signifiés montre que le locuteur de la langue a le choix entre les phonèmes [t], [j] et [b], choix entièrement dépendant du signifié recherché. Ces unités entretiennent ainsi un rapport d'opposition qui permet de les différencier. Ce sont des rapports paradigmatiques. La partie de la phonologie qui étudie le choix segmental sur l'axe vertical est la

paradigmatique, alors que celle qui s'occupe du choix horizontal est appelé syntagmatique (Martinet, 1964).⁵⁴

L'étude paradigmatique permettra donc, par le jeu de la commutation de dégager les phonèmes dans tous les contextes qui importent, de noter leurs diverses réalisations phonétiques en identifiant les variantes, libres ou combinatoires. Ensuite, on fournira une description phonétique de leurs diverses réalisations, on les définira et on les classera en système. L'identification des unités distinctives se fera par l'établissement des traits pertinents. Dans la partie « classement », nous nous intéressons aux unités et aux traits qui les composent. L'utilisation concrète va concerner la combinaison des phonèmes sous l'angle de la position et de l'environnement pour ainsi aborder les problèmes particuliers tels que la neutralisation, l'assimilation... Mais avant d'aborder l'analyse phonologique, nous allons faire l'inventaire de tous les sons du məkɔle.

4.1. Inventaire des sons du məkɔle

Comme pour la plupart des langues naturelles connues, deux traits caractérisent essentiellement les sons du məkɔle : le trait consonantique et le trait vocalique. Ce travail liminaire consiste à présenter, sans discrimination, tous les sons consonantiques et vocaliques que comporte la langue məkɔle à partir des lexèmes dans lesquels ces unités sont attestées.

⁵⁴Martinet, A., (1964), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p.33.

4.1.1. Les sons consonantiques

Le son [b]

Exemples : sàbà "collier", tòbí "chasseur", bata "peau", bi : "aimer"

Le son [p]

Exemples : pètu "poule, canard", lómpì "moëlle des os", kaa...pai "ne...point"

Le son [t]

Exemples : ìtò "urine", ìtà "vente", tù "vomir", sòtin "tatouage"

Le son [k]

Exemples : koko "sueur", ìkà "paresse", nyikón "miel"

Le son [d]

Exemples : ìdò "foie", dì "attacher" idín "mur"

Le son [g]

Exemples : dígí "miroir", gàà "enclos à bestiaux" igùn "spatule" gòlò "canne"

Le son [f]

Exemples : fá "biner", fùfù "nuage", fán "souffler",

Le son [s]

Exemples : san "payer", só "flécher", kàbòsì "papayer", ìso "fruit"

Le son [l]

Exemples : àla "demain", logo "cultiver", gèlè "bouche"

Le son [r]

Exemples : ara "corps", rà "acheter", rù "soulever"

Le son [y]

Exemples : bìyè "fermer", iye "corps", ayí "grand parent", yé "pondre", yàn "enlever"

Le son [h]

Exemples : wàhálà "souffrance", hèbù "marché"

Le son [w]

Exemples : awó "main", wùwà "quartier"

Le son [j]

Exemples : jìída "meilleur", ajá "chien", jε "crevette", ijin "pluie", jìngàú "fête"

Le son [v]

Exemples : àtávìm "lance", vèmvèm "guêpe"

Le son [z]

Exemples : túzà "parfum", zìbá "chemise", zùngú "bosse"

Le son [m]

Exemples : kúmɔ "boisson", músù "chat", bomáyì "trône", bàtùmà "place", simi "se reposer", mɔkɔ "époux"

Le son [n]

Exemples : inó "ventre", anu "bouche", nε "partir", nà "s'étirer"

Le son [ŋ]

Exemples : iŋa "viande", ŋɔi "déterminant"

Le son [gb]

Exemples : gbó "entendre", àgbàn "barbe"

Le son [kp]

Exemples : kpàsɛn "maison", kpán "rue", àkpáà "échelle", cùkpá "lune"

Le son [ny]

Exemples : ìnyà "lieu", nyikɔn "miel"

Le son [nz]

Exemples : ànzùrúfú "argent", yáńze "parenté"

Le son [nt]

Exemples : bàntúmà "vendeur", nto "poil", bènté "caleçon"

Le son [nd]

Exemples : sòndá "petit déjeuner", wòndò "pantalon"

Le son [nj]

Exemples : ñjejú "œil", ñjè "sang"

Le son [mb]

Exemples : gálàm̀ba "crête", yèmbèrèkú "frapper", gàm̀bò "porte"

Le son [ŋk]

Exemples : gbàŋkélé "âne",

Le son [ŋg]

Exemples : tanŋga "cuisse", caŋga "fenêtre, gbàŋgɔlɔ "gorge"

4.1.2. Les sons vocaliques**4.1.2.1. Les voyelles orales****Le son [i]**

Exemples : ari "faim", ikùn "ficelle", fiti "fesse"

Le son [e]

Exemples : gèètè "montagne", tale "pousser", feí "tous", èkpà "arachide"

Le son [ɔ]

Exemples : síśó "long", l̀g̀g̀ "puits", ìsɔ "fer", ɔmɔ "enfant"

Le son [a]

Exemples : íyà "mil", arogo "cultivateur", acin "cheval", kaále "calebasse"

Le son [u]

Exemples : iwú "coton", ùwà "quartier", iruru "cendre", kusú "petite hutte"

Le son [o]

Exemples : ngbó "pépin", tòbí "chasseur", iwó "chèvre"

Le son [ɛ]

Exemples : jɛ "crevette", isè "pied", ñjè "sang", kɛɛ "vache"

4.1.2.2. Les voyelles nasalisées

Le son [ɛn]

Exemples : atɛn "boisson", kpánsɛn "maison"

Le son [ɔn]

Exemples : amɔ́ "sein", àrɔn "ciel", còḡncòḡn "succer"

Le son [in]

Exemples : itín "oreille", gin "bois de chauffage", kɔrin "chanter"

Le son [un]

Exemples : imu "cœur", iwúgun "genou", sùn "dormir", cún "ouvrir"

Le son [an]

Exemples : fan "souffler", jan "nier", wàn "mesurer", kpàn "rougir"

4.1.2.3. Les nasales syllabiques

Le son [n]

Exemples : nto "poil", wondò "pantalon", ñjè "sang"

Le son [ŋ]

Exemples : tanŋga "cuisse", càŋga "fenêtre", gbàŋkélé "âne"

Le son [m]

Exemples : gálàmbà "crête", gàm̀bò "porte", mkpa "rouge", m̀gbó "pépin"

4.1.2.4. Conclusion partielle

Le m̀okòle fait usage de plusieurs sons consonantiques et vocaliques ainsi que des nasales syllabiques qui ne sont pas tous certainement des phonèmes. Le traitement de tous ces sons permettra de définir les phonèmes de la langue.

4.2. Présentation des phonèmes du m̀okòle

Pour déterminer les phonèmes du m̀okòle, nous avons fourni les échantillons de paires minimales qui mettent en évidence la fonction distinctive des phonèmes. Ainsi, les phonèmes sont considérés à travers la méthode de commutation. Cette méthode consiste à mettre en parallèle les mots de la langue plus ou moins identiques sur le plan phonique. Les mots mis en opposition appartiennent généralement à une même catégorie grammaticale. Nous avons aussi tenu compte des tons des voyelles de ces paires minimales afin de souligner l'identité phonémique et l'environnement tonal des substantifs opposés.

4.2.1. Les phonèmes consonantiques

Le phonème /b/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

b/n b̀è "envoyer", ǹè "marcher, partir"

b/j b̀ù "couper", j̀ù "lancer"

b/w bɛ "envoyer", wɛ "laver"

b/d bebe "bégayer", dede "se laver"

b/f fɛ "roter", bɛ "envoyer", bá "trouver", fá "biner"

b/m bɔ̀n "maladie" ; mɔ̀ "savoir"/ bɔ̀n "rein", mù "teindre"

/b/ se réalise en [mb] occlusive bilabiale pré nasalisée, seulement après une voyelle nasalisée et en [b] occlusive bilabiale orale sonore partout ailleurs.

Comme les autres phonèmes consonantiques, il apparaît à l'initiale et à l'intervocalique. En mɔ̀kɔ̀le le phonème /b/ apparaît rarement devant une voyelle nasale. Seulement deux items de notre corpus ont permis d'établir l'opposition entre le phonème /b/ et le phonème /m/ devant une voyelle nasale. Alors que l'occurrence du phonème /b/ devant une voyelle nasale est large dans les dialectes de Kétou et de Savè, ainsi que dans le yoruba standard. Quant à la variante pré nasalisée de ce phonème, le phénomène existe également dans les autres dialectes yoruba suscités, même si il n'est pas assez fréquent comme dans le mɔ̀kɔ̀le.

Le phonème /t/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

t/j nto "poil", njo "peur", ìtá "prix", ìjà "bagarre"

t/w tɛ "piétiner", wɛ "se laver"

t/k tɔ̀tɔ̀ "entasser", kɔ̀kɔ̀ "réunir", tɔ̀ "uriner", kɔ̀ "refuser",
ìtá "vente", ìkà "paresse"

t/g tùn "être fade" ; gùn "monter" ; nto "poil" ngo "corne"

t/kp ìkpà "arachide", ìtá "vente"

t/s tùn "être fade" "s'éteindre", sùn "coucher"

t/d ìtɔ̀ "urine", ìdɔ̀ "foie"

t/f tɔ̀tɔ̀ "uriner", fɔ̀fɔ̀ "herbe, paille" ; ìtɔ̀ "urine", ìfɔ̀ "frère"

t/c tɔ̀tɔ̀ "uriner, pisser", cɔ̀cɔ̀ "pêcher"

t/r ìtá "vente", ìrà "achat" "le prix" ; rù "soulever", tù "vomir".

Le phonème /t/ se réalise comme une occlusive alvéolaire dentale sourde, non nasale. Il apparaît en position initiale et intervocalique. Comme toutes les occlusives de la langue m̀okɔle, Il a une variante pré nasalisée [nt] qui apparaît après une voyelle nasalisée.

Le phonème /c/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

c/t cf t/c supra

c/kp kpán "rougir", cán "battre"

c/j ìcin "indigo", ìjin "ferment de maïs"

c/gb cɔ́ "voir", gbɔ́ "écouter" ; cán "frapper", gbán "conduire"

c/ny càn "ramper", nyà "être rayé"

c/l cɔ "mouiller" ; lɔ "moudre" ; cɔ "regarder", lɔ "planter"

Le phonème /c/ se réalise comme une occlusive alvéo-palatale sourde, non nasale. Ce phonème apparaît en position initiale et en position intervocalique. Comme toutes les occlusives de la langue m̀okɔle, il a systématiquement une variante pré nasalisée [nc] qui apparaît après une voyelle nasalisée. En m̀okɔle comme en cabɛ, le phonème est généralement plus palatalisé. Cependant, il l'est moins dans le dialecte de Ketu et au niveau du yoruba standard.

Le phonème /j/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

j/b cf b/j supra

j/t cf t/j supra

j/c cf c/j supra

j/y yè "flûte", jè "quenouille"

j/w ajó "jour", awó "main"
 j/d ìjìn "pluie", ìdìn "mur"
 j/kp jè "quenouille", kpè "appellation"
 j/ny jàn "nier", nyà "enlever"
 j/n ajà "marché", anà "tanneur".

Le phonème /j/ se réalise comme une occlusive alvéo-palatale sonore, non nasale. Il apparaît en position initiale et en position intervocalique. Il est aussi pré nasalisé quand il se réalise après une voyelle nasalisée. Comme le phonème /j/ des autres variantes dialectales yoruba du Bénin, il est généralement plus palatalisé.

Le phonème /d/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

d/t cf t/d supra
 d/b cf b/d supra
 d/j cf j/d supra
 d/m dì "attacher", mì "avalier"

Le phonème /d/ se réalise comme une occlusive dentale sonore. /d/ apparaît en position initiale et intervocalique. Comme la plupart des occlusives de la langue, il est pré nasalisé après une voyelle nasalisée. Le phonème a le même point d'articulation dans les dialectes objet d'étude.

Le phonème /f/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

f/b cf. b/f supra
 f/t cf. t/f supra
 f/k fà "biner", kà "bouillir" ; fùfù "nuage", kùkù "nuage"
 f/gb fán "souffler", gbán " être chaud"

f/w fei "tout", wei "mange-mil"

f/g gún "éventrer", fún "détacher"

f/n fùfù "vent" ; nùnù "soleil"

Le phonème / f / se réalise comme une fricative labiodentale sourde et orale. Il a deux réalisations, [v] fricative labiodentale sonore devant les voyelles nasalisées et [f] fricative labiodentale sourde partout ailleurs. Cependant, [v] ne figure que deux fois dans nos données :

àtavìnm "lance"

vèmvèm "guêpe"

Il est fort probable qu'il s'agisse d'emprunts qui n'ont pas encore été complètement assimilés par le système phonologique de la langue. Il se réalise en position initiale et intervocalique et s'articule de la même manière dans les dialectes objets de comparaison.

Le phonème /s/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

s/f cf. f/s supra

s/t cf. t/s supra

s/r sùn "dormir", rùn "maigrir"

són "suinter - griller", rón "mordre"

s/w sɔn "griller, suinter" wɔn "tisser"

s/l só "flécher" ló "planter" ; isè "pied", ìlè "terre, sol"

s/k sɔ "dire", kɔ "écrire"

s/c sɛɛn "natte", cɛɛn "poisson"

Le phonème /s/ se réalise comme une fricative dentale sourde et orale. Il se réalise en position initiale et intervocalique et s'articule de la même manière dans les dialectes objets de comparaison.

Le phonème /k/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

- k/t cf. t/k supra
- k/f cf. f/k supra
- k/s cf. s/k supra
- k/kp àkà "grenier", àkpá "bois"
- k/g ikú "la mort", ìgú "coépouse"
- k/w kú "mourir", wú "enfler"
- k/m kà "compter", mà "savoir"
- k/l ká "courber", lá "grandir"
- k/j cf. j/k supra

Le phonème /k/ se réalise comme une occlusive vélaire orale et sourde. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Après une voyelle nasalisée, il est pré nasalisé.

Le phonème /g/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

- g/t cf. t/g supra
- g/f cf. f/g supra
- g/k cf. k/g supra
- g/r gùn "monter", rùn "maigrir"

Le phonème /g/ se réalise comme une occlusive vélaire orale et sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Comme la plupart des occlusives, il est pré nasalisé après une voyelle nasalisée.

Le phonème /kp/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

kp/t cf. t/kp supra

kp/c cf. c/kp supra

kp/j cf. j/kp supra

kp/f cf. f/kp supra

kp/gb kpán "rougir", gbán "être-chaud "

kp/w kpén "diviser" ; wén "prêter"

kp/y kpè "appellation", yè "flûte"

kp/k cf. k/kp supra

/kp/ est une occlusive labio-vélaire, sourde. L'occlusion se réalise simultanément au niveau du voile du palais et des deux lèvres. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Autre que cette réalisation, il est également pré nasalisé après une voyelle nasalisée, comme toutes les occlusives.

Le phonème /gb/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes ;

gb/c cf. c/gb supra

gb/kp cf. kp/gb supra

gb/f cf. f/gb supra

gb/y gbé "tailler", yé "pondre"

gb/s gbó "entendre", só "flécher"

/gb/ est une occlusive labio-vélaire sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Comme l'occlusive labio-vélaire sourde, /gb/ se réalise aussi pré nasalisé comme toutes les occlusives, seulement après une voyelle nasalisée.

Le phonème /w/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

w/b wé "se lancer" ; bé "envoyer"

w/f wà "nager" ; fà "tirer"

w/m wú "enfler" ; mú "supporter"

w/y wàn "mesurer" ; yàn "déféquer"

w/ŋ wàn "mesurer" ; ŋà "déterminant"

Le phonème /w/ est une continue labio-vélaire sonore et orale. Le phonème /w/ apparaît en position initiale et intervocalique. Cependant comme toutes les consonnes liquides du mokole, sa stabilité pose problème dans certains contextes. En effet il s'agit de la neutralisation de l'opposition entre consonnes liquides, surtout devant les voyelles nasalisées. Ce phénomène de neutralisation se remarque également en présence de quelques voyelles orales du mokole.

Le phonème /l/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

l/c ló "planter", có "voir"

l/s ló "planter", só "fêcher" / là "crier", sà "reciter"

l/n alá "demain", aná "hier",

l/k lá "grandir", ká "courber"

l/gb ló "planter", gbó "entendre"

Le phonème /l/ se réalise comme une consonne liquide latérale sans friction alvéolaire sonore. /l/ se réalise en position initiale et intervocalique. /l/ a une réalisation contextuelle. En effet, elle se réalise comme [n], nasale dentale ou alvéolaire devant des voyelles nasalisées et [l] partout ailleurs. On peut conclure que [n] et [l] sont deux réalisations phonétiques d'un seul

phonème, le phonème /l/. [l] et [n] sont par conséquent les allophones du phonème /l/. Ils sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire que l'un apparaît là où l'autre n'apparaît jamais. Cette réalité n'est pas différente des autres dialectes yoruba du Bénin.

Le phonème / r /

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

r/t ìrà "achat", ìtà "vente, le prix"

r/s rùn " maigrir", sùn "dormir"

r/g rùn "maigrir", gùn "monter"

r/m arú "esclave", amú "sein"

r/k rà "acheter", kà "bouillir", rɔ "forger", kɔ "écrire"

r/f rà "acheter", fà "aspirer"

r/l ara" corps", ala "demain"

Le phonème / r / apparaît en position initiale et intervocalique. C'est une vibrante alvéolaire sonore et orale. Sa stabilité ne pose aucun problème en position initiale, mais ce phonème est très peu stable en position intervocalique. En position intervocalique, les oppositions avec les consonnes liquides sont neutralisées. Il arrive aussi que le phonème s'élide tout simplement.

Le phonème /y/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

y/j cf. j/y supra

y/kp cf. kp/y supra

y/gb cf. gb/y supra

y/c ayɛ "sauce", acɛ "savon"

Le phonème /y/ se réalise comme une continue palatale et sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. /y/ a une réalisation

contextuelle. En effet, elle se réalise comme [ny] devant les voyelles nasales et [y] partout ailleurs. On peut conclure que [y] et [ny] sont deux réalisations phonétiques d'un seul phonème, le phonème /y/. [y] et [ny] sont par conséquent les allophones du phonème /y/. Ils sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire que l'un apparaît là où l'autre n'apparaît jamais.

Le phonème /z/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

z/b tùzá "parfum", tùbá "trace d'animaux"

z/d zigi "peur", digi "miroir"

z/s zamba "danger", samba "miroir"

z/r zibá "poche", ribá "pourboire"

Le phonème /z/ se réalise comme une fricative dentale sonore. /z/ se réalise en position initiale et intervocalique. C'est l'un des phonèmes qui sont les plus rares dans la langue. Il est renforcé par les emprunts. Ce phonème n'existe pas dans les autres dialectes yoruba du Bénin.

Le phonème /h/

Son identité phonologique ressort de la seule opposition suivante :

h/w hèè "jusqu'à", wèè "sacrifier"

h/b hèè "jusque", bèè "demander"

h/phà "depuis", pà "jamais"

h/w hai "depuis", wai "maintenant"

h/d hín-a "capacité", dín-a "vêtir"

Le phonème /h/ est une continue vélaire sourde. /h/ se réalise en position initiale et intervocalique. Bien qu'il existe des items dans lesquels [h] apparaît devant une nasale, il n'y a pas de cas d'opposition entre [h] et [ŋ]. On est tenté de dire que [ŋ] est une variante du phonème /h/ parce qu'ayant

le même point d'articulation et n'apparaissant que devant quelques voyelles nasalisées.

Le phonème /p/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

p/h pai "ne...jamais", hai "après que"

p/w pun "dépecer", wun "maigrir"

p/f pem pem "gros", fem fem "très loin"

p/d pim pim "vite", dim dim "fortement"

p/g pòpò "motocyclette", gògò "utérus"

Le phonème /p/ est une occlusive bilabiale sourde. Il se réalise dans le même contexte que [b] et [kp] qui sont des phonèmes de même point d'articulation. C'est l'un des phonèmes qui sont les plus rares dans la langue. Il est renforcé par les emprunts. Ce phonème n'apparaît qu'en position initiale dans la langue. Seuls les emprunts le font apparaître en position intervocalique. D'ailleurs, il n'est pas attesté dans les autres dialectes du yoruba. Autre que ces morphèmes dans lesquels il apparaît, on le retrouve encore dans quelques emprunts utilisés inconsciemment par les locuteurs, mêmes les locuteurs monolingues. Il s'agit d'un phonème qui est entrain de s'intégrer dans le système de la langue.

Le phonème /m/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

m/f mà "savoir" ; fà "biner"

m/ny mà "savoir" ; nyà "être rayé, enlever"

ma "bâtir" ; nya "déféquer", chier"

m/d mì "avalier" ; dìn "attacher"

m/k mà "savoir" ; kà "compter"

m/r àmú "sein" ; àrú "esclave"

m/n ìmú "nez" ; ìnú "ventre"

Le phonème /m/ se réalise comme une labiale, nasale et sonore. Comme les autres phonèmes consonantiques, il apparaît à l'initiale et à l'intervocalique. Le phonème /m/ est la seule consonne qui peut aussi apparaître en finale de vocable, comme l'attestent les exemples suivants :

tùzàm : "parfum" (emprunt arabe) ;

màsím : "machine" (emprunt français) ;

nyàmýám : "moustique" ;

kpèlèm : "en foulée".

4.2.2. Les phonèmes vocaliques

Le phonème /i/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

i/u mí "respirer", mú "supporter",
mì "avalier", mù "teindre"

i/ε mì "avalier" : mè "blesser"

i/a sàsà "masser" ; sèsì "imiter" ;
bí "naître", bá "trouver"

ìmù "son " ; àmú "sein"

ìnyì "rabiote" ; ìnyà "lieu"

Le phonème /i/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 1er degré d'aperture fermée, non arrondie et brève. Il est attesté en position initiale, médiane et finale, avec un ton moyen, haut ou bas.

La voyelle /u/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

u/i cf. i/u supra

u/ɔ ìmù "son", ìmɔ "nez" ; fùfù "vent", fɔfɔ "paille

u/a mù "teindre", mà "savoir" ; rù "soulever", ra "acheter"

Le phonème /u/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton moyen, haut ou bas.

Le phonème /e/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

e/ɔ yé "pondre", yó "rassasier"

e/ɔ ìdè "parole" ; ìdò "foie"

e/ɛ dèdè "se lever" ; dédé "chercher"

e/u ìlú "village", ìlé "case" (par analogie)

Le phonème /e/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /o/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

o/e cf.e/osupra

o /ɔ ijó "danse" ; ijó "jour"

o/ɛ jó "danser" ; jé "répondre"

 ìcò "sorcier" ; ìcé "travail".

o/a fò "sauter" ; fà "biner"

Le phonème /o/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /ɛ/

Son identité ressort des oppositions suivantes :

ɛ/i cf.i/ɛ supra

ɛ/e cf.e/ɛ supra

ɛ/o cf.o/ɛ supra

ɛ/ɔ kpètè "bouillie" ; kpòtò "menotte"
lèlè "flatter" ; lòlò "écraser, moudre"

ɛ/a wè "laver" ; wà "nager"

Le phonème /ɛ/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 3^{ème} degré d'aperture mi-ouverte non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /ɔ/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes

ɔ/o ìwó "main" ; ìwó "chèvre"

ɔ/a ìtò "urine" ; ìtà "vente"
nyò "jeter" ; nyà "enlever"
ìnó "ventre" ; ìná "feu"

ɔ/u cf. u/ɔ supra

ɔ/e cf. e/ɔsupra

ɔ/o cf. o/ɔ supra

ɔ/ɛ cf. ɛ/ɔ supra

Le phonème /ɔ/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 3^{ème} degré d'aperture, mi-ouverte arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /a/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

a/i cf. i/a supra
a/u cf. u/a supra
a/o cf. o/a supra
a/ε cf. ε/a supra
a/ɔ cf. ɔ/a supra

Le phonème /a/ est réalisé comme une voyelle orale centrale de 4^{ème} degré d'aperture ouverte non arrondie et brève. Il est attesté en position initiale, médiane et finale, avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /in/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes.

in/anjín "réveiller", ján "nier" ;

cín "ouvrir", cán "battre"

in/εijín "ferment du maïs", ijé "nourriture"

Le phonème /in/ est réalisé comme une voyelle nasale antérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /un/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

un/ɔn bún "rein", bón "maladie "

un/u rùn "maigrir", rù "soulever "

un/an fún "détacher", fán "souffler "

Le phonème /un/ est réalisé comme une voyelle nasale postérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /ɛn/

Son identité phonologique ressort des oppositions.

ɛn/ɔn ìhén "ici", ìhón "la-bas"

ɛn/ɛ kpén "diviser", kpé "durer"

ɛn/an kpén "diviser" kpán "rougir"

Le phonème /ɛn/ est réalisé comme une voyelle nasale antérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /ɔn/

Son identité phonologique ressort des oppositions

ɔn/ɛn cf. ɛn/ɔn Supra

ɔn/un cf. un/ɔn Supra

ɔn/in dòn "être doux" ; dìn "cordeler"

ɔn/an awɔn "qui tisse" ; awan "qui mesure"

Le phonème /ɔn/ est réalisé comme une voyelle nasale postérieure de 2^{ème} degré d'aperture, mi-fermée arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut et moyen.

Le phonème /an/

Son identité phonologique ressort

an/in cf. in/an Supra

an/un cf. un/an Supra

an/ɛn cf. ɛn/an Supra

an/ɔn cf. ɔn/an Supra

an/ɔ gbán "conduire" ; gbɔ́ "comprendre"

an/a kpan "puiser", kpa "tuer, tanner"

Le phonème /an/ est réalisé comme une voyelle nasale centrale de 3^{ème} degré d'aperture mi-ouverte non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

4.3. Définition et classement des phonèmes

Le phonème peut être considéré comme un ensemble de traits pertinents. Pour le définir, il suffira d'énumérer tous les traits pertinents qui le caractérisent. La définition et le classement des phonèmes du məkəle reposent sur les différents traits pertinents que l'analyse nous a permis de dégager.

4.3.1. Définition et classement des phonèmes consonantiques

Les consonnes du məkəle sont définies en fonction des traits pertinents relevés dans les oppositions établies plus haut.

/b/ labial (b/d)
sonore (b/f)
orale (b/m)

/p/ labiale (p/h)
sourde (p/b)

/l/ liquide (l/s)
alvéo-palatale (l/k)
sourde (l/c)

/t/ occlusive (t/s)
alvéolaire (t/k)
sourde (t/d)

/c/ occlusive (c/y)
palatale (c/k)
sourde (c/j)

/j/ occlusive (j/y)
palatale(j/g)
sonore (j/c)

/d/ occlusive (d/l)
alvéolaire (d/b)
sonore (d/t)

/f/ labiale (f/s)

/s/ fricative (s/t)
 alvéolaire (s/f)

/k/ vélaire (k/c)
 sourde (k/g)
 orale (k/ŋ)

/g/ vélaire (g/j)
 sonore (g/k)
 orale (g/ŋ)

/kp/ occlusive (kp/w)
 labio-vélaire (kp/ k)
 sourde (kp/gb)

/gb/ occlusive (gb/w)
 vélaire (gb/g)
 sonore (gb/kp)

/w/ continue (w/gb)
 labio- vélaire (w/y)

/n / alvéolaire (n/m)
 nasale (n/z)

/r / alvéolaire(r/y)
 continue (r/d)

/m/ labiale (m/n)
 nasale (m/b)

/y/ continue (y/j)
 palatale (y/w)

/z/ fricative (z/d)
 sonore (z/s)

/h/ vélaire (h/s)

Les phonèmes ainsi définis peuvent être classés selon le mode d'articulation, le lieu d'articulation et le voisement.

Selon le mode d'articulation, on distingue quatre catégories de consonnes à savoir :

- Les occlusives qui sont au nombre de dix : b, p, d, t, c, j, g, k, kp et gb.
- Les fricatives qui sont au nombre de trois : f, s et z.
- Les liquides au nombre de quatre : l, y, h et w.
- Les nasales au nombre de deux : n et m.
- La vibrante : r

Selon le lieu d'articulation, on distingue six catégories de consonnes à savoir :

- Quatre labiales : b, p, m, et f.
- Quatre dentales : t, d, s, et z.
- Six alvéo-palatales : c, j, r, l, n, et y.
- Trois vélares : k, g, et h.
- Trois labio-vélares : kp, gb, et w.

Du point de vue voisement, on peut aussi distinguer les consonnes sourdes des consonnes sonores :

- Sourdes : p, t, c, k, kp, s, f, r et h.
- Sonores : b, d, j, g, gb, z, l, y, et w.

Le tableau des consonnes qui s'en dégage se présente comme suit :

Tableau 3: *Les phonèmes consonantiques du mɔkɔle*

		Labiales	Dentales	AlvéoPalatales	Vélares	Labio-vélares
Occlusive	<i>Sourde</i>	p	t	c	k	kp
	<i>Sonore</i>	b	d	J	g	gb
Fricative	<i>Sourde</i>	f	s			
	<i>Sonore</i>		z			
Liquide	<i>Latérale</i>		l		h (ɲ)	
	<i>Sourde</i>					
	<i>Sonore</i>			y (ny)		w
Vibrante	<i>Sourde</i>			r		
	<i>Sonore</i>					
Nasales		m		n		

4.3.2. Définition et classement des phonèmes vocaliques

/i/	antérieure	(i/u)
	fermée	(i/ε)
	orale	(i/in)
/u/	postérieure	(u/a)
	fermée	(u/ɔ)
	orale	(u/un)
/e/	antérieure	(e/u)
	mi-fermée	(e/i)
	orale	(e/εn)
/o/	postérieure	(o/e)
	mi-fermée	(o/u)
	orale	(o/ɔn)
/ε/	antérieure	(ε/ɔ)
	mi-ouverte	(ε/a)
	orale	(ε/εn)
/ɔ/	postérieure	(ɔ/ε)
	mi-ouverte	(ɔ/a)
	orale	(ɔ/ɔn)
/a/	centrale	(a/u)
	ouverte	(a/i)
	orale	(a/an)
/in/	antérieure	(in/un)
	fermée	(in/an)
	nasale	(in/i)
/un/	postérieure	(un/in)
	fermée	(un/an)
	nasale	(un/u)
/εn/	antérieure	(εn/ɔn)
	mi-ouverte	(εn/an)
	nasale	(εn/ε)
/ɔn/	postérieure	(ɔn/εn)
	mi-ouverte	(ɔn/an)
	nasale	(ɔn/ɔ)

/an/ centrale	(an/ɔn)
ouverte	(an/in)
nasale	(an/a)

Le mɔkɔle dispose ainsi de sept (07) voyelles orales et de cinq (05) voyelles nasales qui peuvent être classées selon la zone d'articulation et selon le mode d'articulation.

Selon la zone d'articulation :

➤ Les voyelles antérieures :

- Voyelles orales : i, e et ε

- Voyelles nasales : in et ɛn

➤ Les voyelles centrales

- Voyelle orale : a

- Voyelles nasales : an

➤ Les voyelles postérieures

- Voyelle orale : u, o et ɔ

- Voyelles nasales : un et ɔn

Selon le mode d'articulation :

➤ Les voyelles fermées :

- Voyelles orales : i et u

- Voyelles nasales : in et un

➤ Les voyelles mi-fermées

- Voyelles orales : e et o

➤ Les voyelles mi-ouvertes

- Voyelles orales : ε et ɔ

- Voyelles nasales : ɛn et ɔn

➤ Les voyelles ouvertes

- Voyelles orales : a

- Voyelles nasales : an

Nous avons donc le tableau suivant :

Tableau 4: *Phonèmes vocaliques du m̀ok̀ole*

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	i, in		u, un
Mi-fermées	e		o
Mi-ouvertes	ɛ, ɛn		ɔ, ɔn
Ouvertes		a, an	

4.4. Quelques phénomènes particuliers au niveau des phonèmes

4.4.1. Les sons suspects du système phonologique du m̀ok̀ole

Le son [p]

Nous avons pu recenser quelques mots dans lesquels il y a la consonne [p].

Ce sont :

pétú "poule, canard"

lóm̀pi "moëlle des os"

kàà...pai "ne...point"

L'existence du son [p] est renforcée par les emprunts. [p] pourrait être interprété comme réalisation phonétique du phonème /b/ dont le statut phonématique est déjà démontré, donc pertinent dans l'ensemble des dialectes yoruba. Tel n'est pas le cas de [p]. Les locuteurs n'ont pas tendance à prononcer [b] à la place de [p]. Mieux quelques oppositions, bien que rares, (p/w et p/h) permettent de prouver sa fonction distinctive. Néanmoins, il joue donc un rôle différenciatif dans la langue. C'est la dernière hypothèse qui nous paraît plausible. C'est d'ailleurs pourquoi nous l'avons intégré dans le système phonématique de la langue. Il est fort

probable qu'il s'agisse d'emprunts qui n'ont pas pu être assimilés par le système phonologique de la langue.

Une autre explication possible consiste à dire que le m̀k̀le est entrain de perdre le phonème /p/. Cette deuxième hypothèse est toutefois moins vraisemblable puisque aucun autre dialecte yoruba ne connaît /p/. Il s'agit donc d'un nouveau phonème qui s'intègre dans le système en le modifiant. Cette innovation du système consonantique du m̀k̀le est due au phénomène de contact de langues. /P/ est un phonème spécifique au m̀k̀le.

Le son [z]

La consonne [z] constitue un second cas de nouvelles unités en m̀k̀le. Il se manifeste comme une fricative alvéolaire sonore. Les mots dans lesquels il est attesté sont essentiellement des emprunts.

Exemples :

ànzúrufú "argent"

yáńze "parenté"

túzà "parfum"

zìbá "poche"

zúńgú "bosse"

Bien que n'apparaissant que dans les emprunts, quelques oppositions peuvent montrer son statut phonologique. Il s'agit des oppositions z/b, z/d, z/s et z/r. Ces oppositions confirment le rôle différenciatif que joue le son [z] dans la langue et permet de prouver son statut phonologique. C'est ce qui justifie son intégration dans le système phonématique de la langue. Il s'agit également d'un phonème qui s'intègre désormais dans le système phonologique de la langue. Le phonème /z/ est aussi une innovation dans le

système consonantique du məkɔle due au phénomène de contact de langues. /Z/ est un phonème spécifique au məkɔle.

Le son [v]

Le son [v] est également un cas de nouvelles unités en məkɔle. Il se manifeste comme une fricative labio-dentale sonore. On le retrouve seulement dans deux items de notre corpus (/atavɪnm/ "lance", /vɛmvém/ "mouche de l'onchocercose", /vàm/ "maison à grande ouverture", /vànkkàmì/ "léopard". Sa fréquence est peu élevée dans la langue. Il n'y a pas de paire minimale pouvant justifier son statut phonologique.

Le son [v] apparaît avant une voyelle nasalisée dans ces items. Il est phonétiquement réalisé par les locuteurs məkɔle comme si c'était un [f] sonorisé. Il en résulte un flottement dans la prononciation de ce son par d'autres locuteurs. Bon nombre des məkɔle font de ce son, une variante libre avec le son [f] attesté dans leur langue. La conséquence du comportement phonologique de ces mots sera de deux ordres : soit le son [v] perd toutes ses caractéristiques pour ne plus parler de variation libre avec le phonème /f/ ; soit ce son fera partie à la longue, du système phonématique du məkɔle.

Pour le moment, ce son n'assume pas de fonction distinctive et ne peut donc figurer dans le système phonématique du məkɔle. Ce son a pu apparaître par simple pression du système. Nous parlerons donc d'affection du système phonématique məkɔle par ce son.

Le son [ŋ]

Il s'agit d'un autre cas de transfert d'unité. Le son [ŋ] est nasale vélaire qui se manifeste comme un allophone du phonème /h/. Son occurrence est plus

ou moins vérifiée dans certains morphèmes grammaticaux comme (ηoi, εηε, ηα).

Le son [ŋ] n'apparaît que devant des voyelles nasalisées. Ayant le même point d'articulation que [h] qui lui n'apparaît pas devant les voyelles nasalisées, nous postulons qu'il s'agit d'une réalisation contextuelle du phonème. Le phonème /h/ se réalise donc en deux allophones, [ŋ] devant les voyelles nasalisées et [h] partout ailleurs. Il s'agit bien d'une variation complémentaire qui a émergé dans le système phonématique du mɔkɔle.

Le son [ny]

Comme le son [ŋ], il n'apparaît que devant des voyelles nasalisées. Ayant le même point d'articulation que [y] qui lui n'apparaît pas devant les voyelles nasalisées, nous postulons qu'il s'agit aussi d'une réalisation contextuelle du phonème /y/ qui se réalise donc en deux allophones, [ny] devant les voyelles nasalisées et [y] partout ailleurs. Il s'agit bien d'une variation complémentaire qui a émergé dans le système phonématique du mɔkɔle.

4.4.2. La neutralisation entre les consonnes liquides

La neutralisation de l'opposition entre les consonnes liquides est un phénomène très fréquent en mɔkɔle. Elle s'observe devant les voyelles hautes /i/ (in) et /u/ (un). Les consonnes liquides /l/, /w/, /r/ sont en variation libre devant les voyelles /i/ et /u/. Il s'agit de la neutralisation de leur opposition dans ce contexte précis. En dehors de ce contexte, ces consonnes liquides s'opposent. Mais au contact de l'une de ces deux voyelles, l'opposition se neutralise. Cette neutralisation n'entraîne pas la disparition de ces phonèmes, mais la disparition de leur caractère distinctif dans ce contexte précis.

Exemples :

/irúru/ cendres	réalisé [irúru] ou [ilúlu]
/irí/ tête	réalisé [irí] ou [ilí]
/irúgun/ genou	réalisé [irúgun] ou [ilúgun]
/jìngarú/ fête	réalisé [jìngarú] ou [jìngawú]
/irùrù/ poussière	réalisé [irùrù] ou [iwùwù]

Parfois ces consonnes liquides s'élide tout simplement dans certains contextes :

- /w/ s'élide à l'initiale quand il est suivi de /u/ ou entre deux voyelles dont l'une est /i/, /u/, /in/ ou /un/.

- /r/ s'élide entre deux voyelles iso timbres ou entre deux voyelles dont l'une est /i/, /u/, /in/ ou /un/.

4.4.3. La nasale syllabique

Comme nous l'avons vu plus haut, certaines nasales consonantiques en position initiale ou médiane sont suivies d'une consonne et fonctionnent seules comme une syllabe entière. Dans ce cas ils se comportent comme des voyelles.

La nasale syllabique ne se manifeste pas seulement dans les items lexicaux. On peut la rencontrer également dans les constructions grammaticales. Quelque soit son contexte d'apparition, elle prend diverses réalisations en fonction de la consonne qu'elle précède, comme dans le cas des exemples ci-dessous.

Exemples :

nto : poil

ńje : droite

njo : peur

ngo : corne

ngbó : gousse

mbo : hyène

ngo : corne

nlá : grand

nkpa : rouge

wòndó : pantalon

gàm̀bò : porte

yemberekú : avantage

m̀ b̀ : je viens

ń j́ : je danse

kánjú : être pressé

kɔ̀ngɔ : épaule

kám̀bò : pinces

D'après notre corpus, nous notons en m̀kɔ̀le quatre différentes réalisations de surface pour la nasale syllabique. Il s'agit de :

-la nasale bilabiale sonore syllabique [m] devant les occlusives bilabiales ;

-la nasale alvéolaire sonore syllabique [n] devant les occlusives dentales, alvéolaires ou palatales, ainsi que les liquides de même point d'articulation ;

-la nasale vélaire sonore syllabique [ŋ] devant les occlusives vélaires,

Comme on peut le constater, là où l'une apparaît, l'autre n'apparaît pas. Les différentes réalisations de la nasale syllabique sont donc en distribution complémentaire et ne peuvent être que des allophones d'un phonème de base à rechercher.

Par ailleurs les oppositions nasales syllabique/phonème vocalique dans les exemples suivants confirment le statut phonologique d'un phonème nasal syllabique.

nwo "corne" / iwo "chèvre"

njò "serpent" / ijó "danse"

ngbó “gousse”/ igbó “forêt”

ntó “crachat”/ ìtò “urine”

ńlá “grand”/ ilá “gombo”

nkpa “rouge” / ikpá “aile”

Bien qu’il n’existe pas d’opposition en position médiane et que les paires soient peu parfaites du point de vue des tons, nous concluons qu’il s’agit bien d’une unité phonologique dont le phonème de base est /n/. La règle est donc que la nasale syllabique soit homorganique et qu’elle se réalise diversement en prenant le trait de la consonne qu’elle précède.

En dehors des constructions grammaticales où elle apparaît en état isolé, en yoruba standard, la nasale syllabique apparaît très souvent en position médiane dans les items lexicaux et jamais en position initiale (Akinkugbe 1978 : 58). Il en est de même dans les dialectes yoruba de Ketu et de Tchabè (Salako, 2002). Cependant, de nombreux items en m̀k̀òlè possèdent une nasale syllabique à l’initiale de mots et dont les équivalents dans le lexique des autres parlers yoruba sont le plus souvent des voyelles simples comme dans le tableau suivant.

Tableau 5: Correspondance entre nasale syllabique en position initiale avec d’autres parlers yoruba

m̀k̀òlè	cabɛ	ketu	yoruba standard	français
ńjè	èjè	èjè	èjè	sang
ńgo	òwo	òwo	ìwo	corne
njò	ejò	ejò	ejò	serpent
njo	ojo	ojo	ojo	peur
njɛjú	ojú	ojú	ojú	yeux
nkpa	kpukpa	kpukpa	kpukpa	rouge
ńgbɛ	gbígben	gbígbe	gbígben	sec

A y voir de près, les autres variantes yoruba du Bénin n'affichent pas de séquence de consonnes à l'initiale des mots. La consonne nasale de la séquence consonne nasale + Consonne à l'initiale du m̀ok̀ole équivaut à une voyelle dans les autres variantes, de même qu'en yoruba standard. Il en résulte que le m̀ok̀ole distinctivement des autres variantes yoruba, admet une consonne nasale à l'initiale des mots. Cette spécificité du m̀ok̀ole mérite d'être approfondie dans des études ultérieures.

4.4.4. Consonne en position finale

Bien qu'étant une langue à syllabation ouverte, certains items du m̀ok̀ole se terminent par la consonne nasale /m/ ou la consonne liquide /w/. Nous allons voir le contexte d'apparition de ces consonnes en finale de mot.

La consonne /w/

Seulement quatre items de notre corpus se terminent par la consonne finale /w/. Il s'agit de saw « à la hâte », k̀aw « herbes arrachées », kp̀aw « perdrix, et nỳaw « vêtement ». D'autres locuteurs ont tendance à prononcer la voyelle /u/ en lieu et place de /w/ dans ces items. Ainsi réalisés, les items se rapprochent des signifiants connus dans d'autres parlers yoruba qui en réalité ont le même signifié qu'en m̀ok̀ole.

Tableau 6: De la consonne /w/

m̀ok̀ole 1	m̀ok̀ole 2	cabɛ
s̀aw (sawku) "à la hâte"	sau (s̀auku) "à la hâte"	s̀au kuku "courir vite"
kp̀aw "perdrix"	kp̀au "perdrix"	akp̀ad "perdrix"
nỳaw "vêtement"	nỳau "vêtement"	ɛ̀wù "vêtement"

Nous constatons en effet que la voyelle arrondie /u/ se réalise /w/ quand elle se trouve en finale absolue précédée d'une autre voyelle. L'hypothèse est que nous sommes dans un processus de labialisation. Selon Dubois (2002: 263) c'est le mouvement d'arrondissement des lèvres qui intervient comme articulation secondaire dans la réalisation des phonèmes dits "labialisés". La consonne /w/ que l'on trouve en finale de lexème du m̀̀k̀̀le n'est rien d'autre que la voyelle arrondie /u/ dans un processus de labialisation.

La consonne nasale /m/

On le retrouve en finale absolue de plusieurs items de la langue. Beaucoup de ces items sont des emprunts qui ne sont pas encore intégrés à la morphophonologie de la langue. Cependant certains items du m̀̀k̀̀le ont cette morphologie parce qu'ils sont terminés par une consonne codale. La consonne codale résulte souvent de la chute de la voyelle suivante et peut garder certaines caractéristiques de la voyelle manquante. Elle peut en effet porter le ton de la voyelle élidée.

Exemples :

B̀̀ǹ̀t̀̀m̀̀í → b̀̀ǹ̀t̀̀m̀̀ « castrer »

b̀̀g̀̀m̀̀í → b̀̀g̀̀m̀̀ « étendue d'eau »

4.4.5. L'harmonie vocalique

Il s'agit de la cooccurrence des voyelles. La cooccurrence peut être présentée comme une influence qui se joue entre les voyelles d'un même constituant. La présence d'un type de voyelle ne tient pas du hasard, mais elle est déterminée par l'occurrence d'une autre, généralement celle de la base. C'est elle qui dicte la nature de la voyelle du préfixe qui doit avoir les mêmes traits qu'elle. Akinkugbe (1978) constate que les dialectes yorubas

à sept voyelles orales présentent les mêmes règles d'harmonie vocalique. Les voyelles de ce fait s'organisent en deux classes différentes selon la position de la racine de la langue (ATR). Seules les voyelles de même classe peuvent apparaître en cooccurrence dans un nom à deux syllabes V.CV. Comme le montre le tableau ci-dessus, seules les voyelles /e/ et /o/ ne peuvent pas faire objet de cooccurrence avec les voyelles /ε/ et /ɔ/. Mais /i/, /u/, et /a/ peuvent être en cooccurrence avec /e/, /o/ ou /ε/, /ɔ/.

CLASSE 1		CLASSE 2	
i/in	u/un	i/in	u/un
e	o	ε/εn	ɔ/ɔn
a/an		a/an	

Il existe plusieurs restrictions de cooccurrences pour les voyelles dans les items. Les tableaux suivants indiquent les restrictions de cooccurrence pour les voyelles dans les structures V_1CV_2 et CV_1CV_2 .

Tableau 7: Cooccurrence dans la structure V_1CV_2

V₂ V₁	i	u	e	o	ε	ɔ	a
i	X	X	X	X	X	X	X
u							
e				X			
o							
ε							
ɔ						X	
a	X	X	X	X	X	X	X
n				X	X	X	X

La nasale syllabique a été incluse dans le tableau pour montrer sa cooccurrence avec les voyelles orales dans les noms à structure V.CV.

Dans cette position, la nasale syllabique fonctionne comme une voyelle orale. Seules les voyelles /i/ et /a/ sont occurrentes dans la syllabe V₁. Néanmoins, le tableau montre aussi l'apparition des voyelles /ɔ/, /e/ et /u/. Les mots dans lesquels V₁ est /e/ ou /ɔ/ sont en réalité très rares dans la langue. Il s'agit des exceptions. La preuve, /e/ en position de V₁ n'a été vérifié que dans le seul mot /eso/ qui signifie « fruit ». D'ailleurs certains locuteurs mɔkɔle le réalisent [iso]. De même /ɔ/ en position de V₁ n'existe que dans le mot /ɔmɔ/ « enfant » qui se réalise aussi [ama] par d'autres locuteurs. En effet, seules les voyelles /i/ et /a/ peuvent apparaitre en position de V₁ dans la langue. Ces deux voyelles admettent toutes les autres voyelles de la langue en en position de V₂. Elles n'ont donc pas de restriction comme dans les autres parlars yoruba.

Tableau 8: Cooccurrence dans la structure CV₁CV₂

V ₁	V ₂						
	i	u	e	o	ɛ	ɔ	a
i	X	X	X	X	X	X	X
u	X	X	X	X	X	X	X
e	X	X	X	X			X
o	X	X	X	X		X	X
ɛ	X	X	X	X	X	X	X
ɔ	X	X	X		X	X	X
a	X	X	X	X	X	X	X

Dans la structure CV₁CV₂, nous remarquons que si V₁ est /e/ ou /o/, V₂ n'est jamais /ɛ/, mais si V₁ est /o/, V₂ peut être /ɔ/, même si les exemples ne sont pas légions (/fokɔ/ « masse de vapeur »).

De même si V₁ est /ɔ/, V₂ ne peut jamais être /o/. Mais si V₁ est /ɛ/, V₂ peut être /e/ ou /o/ et si V₁ est /ɔ/, V₂ peut être /e/ mais jamais /o/.

Exemples :

/fɛɛje/ : sept

/gbèèje/ : sept fois

/fèèlò/ : combien

/kɔlee/ : boucher

La restriction de cooccurrence telle que constatée par Akinkugbe (1978) en ce qui concerne les dialectes yoruba à sept voyelles orales n'est donc pas rigide en mɔkɔle.

4.5. Comparaison du système phonologique avec d'autres dialectes yoruba du Bénin

L'analyse comparative ici abordée est d'ordre synchronique et non point diachronique. Cependant elle emprunte les deux niveaux de comparaison phonologique, à savoir l'analyse des phonèmes pris dans leur description fonctionnaliste de surface et leur appréhension dans le domaine de la morphophonologie à travers la recherche des faits de correspondances ou alternances. Cet exposé abordera le premier niveau de comparaison.

Le système phonologique du mɔkɔle est le fruit de notre recherche, tandis que celui des autres dialectes émanent de la documentation existante. Les systèmes phonologiques des autres dialectes objets de comparaison sont les fruits de recherches des auteurs ci-dessous cités. Selon Dieudonné Odoun (1986), la phonologie contrastive de la langue idaaca comprend 30 phonèmes dont 18 consonnes et 12 voyelles. Dans ses recherches, Emmanuel Biaou (1994) dénombre 26 phonèmes dont 15 phonèmes consonantiques et 11 phonèmes vocaliques pour le cabɛ. Le système phonologique ica comprend 29 phonèmes. Il comporte 17 phonèmes consonantiques et 12 phonèmes vocaliques selon les résultats obtenus par

Tchakassou Séraphin (1992). En 1982, la Société Internationale de Linguistique a commencé une étude systématique de la langue ife. Il écrit notamment : « L'alphabet ife compte trente deux phonèmes dont vingt (20) phonèmes consonantiques et douze (12) phonèmes vocaliques ».

4.5.1. Comparaison des systèmes consonantiques

4.5.1.1. Tableau comparatif des phonèmes consonantiques

Si l'on met en parallèle les systèmes phonologiques du mokole avec celui des autres parlars précités, on peut dresser le tableau comparatif de leurs phonèmes consonantiques d'une part et celui de leurs phonèmes vocaliques d'autres part, comme ci-dessous.

Tableau 9 : *Comparaison des phonèmes consonantiques*

N°	Points et lieux d'articulation	mokole	ketu	cabe	Ife	yoruba
1	Occlusive sourde, labiale	b	b	b	b	b
2	Occlusive sonore, labiale	p				
3	Nasale labiale	m	m	m		m
4	Liquide labio-vélaire	w	w	w	w	w
5	Fricative sourde labiale	f	f	f	f	f
6	Occlusive sourde alvéolaire	t	t	t	t	t
7	Occlusive sonore alvéolaire	d	d	d	d	d
8	Nasale alvéolaire	n	n	n	n	n
9	Liquide latérale alvéolaire	l	l	l	l	l
10	Liquide vibrante alvéolaire	r	r		r	r
11	Fricative sourde alvéolaire	s	s	s	s	s
12	Fricative sonore alvéolaire	z			z	
13	Occlusive sourde palatale	c		c	c	
14	Occlusive sonore palatale	j	j	j	j	J

15	Fricative sourde palatale		sh			sh
16	Liquide palatale	y	y	y	y	y
17	Nasale vélaire				ŋ	
18	Occlusive sourde vélaire	k	k	k	k	k
19	Occlusive sonore vélaire	g	g	g	g	g
20	Fricative sourde vélaire	h	h	h	h	h
21	Occlusive sourde labio-vélaire	kp	kp	kp	kp	Kp
22	Occlusive sonore labio-vélaire	gb	gb	gb	gb	Gb

4.5.1.2. Observations sur les phonèmes consonantiques

Une première observation qui s'impose devant ce tableau est que le m̀ok̀ole a vingtphonèmes consonantiques contrairement aux autres dialectes qui en ont moins. Les phonèmes consonantiques connus dans les autres parlers yoruba, existent également au niveau du m̀ok̀ole. Par ailleurs, il partage l'opposition /s/ et /z/ avec le dialecte if̀e ainsi que l'allophone [ŋ]. Tout comme l'if̀e et le cab̀e, le m̀ok̀ole a le phonème /c/ en lieu et place de /c/ du yoruba standard et du ketu. Bien que cela soit toutefois rare, il possède à lui seul la forme sourde de l'occlusive labiale sonore /b/, et qui est /p/. Etant donné que l'existence du phonème /p/ est consolidée par les emprunts, il est tout à fait vraisemblable qu'il s'agit d'une intégration. Nous constatons donc que le m̀ok̀ole n'affiche pas de différences fondamentales dans son système phonologique. Les phonèmes consonantiques sont presque en nombre et surtout de nature identiques à ceux des autres parlers. Si on s'en tient à ce tableau, le dialecte m̀ok̀ole a beaucoup de similitudes avec les autres parlers yoruba, du moins en ce qui concerne les phonèmes consonantiques. Seules l'occlusive labiale sourde [p], la fricative sonore alvéolaire [z] et la nasale vélaire [ŋ] font la différence avec les autres dialectes, à l'exception du dialecte if̀e qui a également intégré les deux

derniers. Ces intégrations sont sans aucun doute à mettre au compte d'une évolution qui va dans le sens de la complexification, du fait de la cohabitation avec d'autres langues du Nord Bénin où sont attestés ces phonèmes.

En dehors de cette similitude apparente au niveau phonologique, des spécificités phoniques sont à observer en comparant les items du mɔkɔle à ceux des autres dialectes concernés.

4.5.1.3. Des correspondances notables au niveau consonantique

Nous évitons de parler de correspondance régulière dans ce travail, parce que nous ne visons pas une reconstruction. Il s'agit plutôt d'observer de façon synchronique les différences qui existent entre le mɔkɔle et les autres dialectes pour mettre en exergue les différences intéressantes qui auraient réduit progressivement le taux d'intercompréhension ayant abouti par la suite à un système divergent. Ces correspondances permettent de comprendre et de mesurer les écarts qui existent et d'envisager ce qui peut être commun. La répartition dialectale des consonnes liquides se présente comme ci-dessous.

Les alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]

On constate que le système consonantique du mɔkɔle utilise la nasale [n] pendant que les autres dialectes utilisent la liquide /r/, à l'exception du cabɛ où la correspondance est soit /y/ ou /w/. Cette correspondance s'observe en début de mot et en position médiane, surtout quand, la consonne est suivie d'une voyelle nasale. Le mɔkɔle semble se différencier par l'emploi de **n** par opposition aux autres dialectes qui utilisent les liquides non nasales dans les mêmes contextes. Les exemples suivants illustrent cette correspondance :

Tableau 10: Alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
nunù	oòrùn	oòwùn	Ojorùn	ojonù	oorun	soleil
Ìnúnú	oórùn	óòwùn	Òórùn	òúrùn	oórùn	odeur
nɛ	rìn	yìn	Rìn	rìn	rìn	marcher

Les alternances [w] / [r] ou [w] / []

Cette correspondance fréquente s’observe en position médiane. Dans cette correspondance, la consonne **w** est toujours suivie de la voyelle arrondie **u**. Le mɔkɔle se particularise par l’emploi de **w** contrastant avec **r** dans les autres dialectes à l’exception du cabɛ qui ne fait pas usage de ce son.

Tableau 11: Alternance [w] / [r] ou [w] / []

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
iwúwú	eérú	eéú	Eérú	erúrú	eérú	cendre
míiwú	marún	mɛɛú	mɛɛnrú	mɛrú	máàrú	cinq
iwúgún	ɛrúkú	eékú	Ìrúkú	irúkú	erúkú	genou

Les alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]

Une autre correspondance est celle qui oppose la nasale **m** aux liquide **r**, **w** et **y** dans les autres dialectes. L’hypothèse du contexte nasal revient également dans cette correspondance. Cette correspondance confirme la particularité de ce dialecte à utiliser la consonne nasale par opposition aux autres dialectes qui utilisent les liquides non nasales dans les mêmes contextes. Les exemples suivants illustrent cette correspondance :

Tableau 12: Alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]

mɔkɔle	Ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
imù	-	-	oyùn	owùn	-	sel
akpáàmù	irùn	ùwùn	irùn	irùn	irùn	queue

Les alternance [ny] / [m] , [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]

Dans la comparaison du mɔkɔle aux autres dialectes yoruba, on constate l'utilisation de la nasale palato-alvéolaire **ny** dans le mɔkɔle, contrastant soit avec la nasale bilabiale **m**, soit avec la nasale alvéolaire **n**, soit avec les liquides **h** ou **y**.

Tableau 13: Alternance [ny] / [m] , [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]

mɔkɔle	Ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
inyi	omi	omi	omi	omi	omi	eau
inyi	èni	èni	-	-	èni	rabiot
inyà	ihà	iyà	-	-	-	lieu
inyí	òní	òní			èní	aujourd'hui
inyí	ɛhín	iyín			ɛyín	dent
ànyì	ihìn	iyìn			èyìn	dos

Les alternances [ŋ] / [r], [ŋ] / []

Cette correspondance est observée à l'initiale et en position médiane, et au voisinage d'une voyelle nasale.

Tableau 14: Alternance [ŋ] / [r], [ŋ] / []

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
inɔ	ɛran	ɛɛn	ɛran	ɛran	ɛran	viande
ŋón	rún	-	-	-	-	mordre

L'alternance [g] / [k]

Il s'agit de l'utilisation de la vélaire sonore [g], contrastant avec la vélaire sourde [k] dans les autres dialectes.

Tableau 15: *Alternance [g] / [k]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
iwúgun	èrúkú	èékú	irúkún	ìrúkún	èékú	genou
ológo	olóko	olóko	oloko	olóko	aroko	cultivateur
lògò	òkò	lòkò	-	-	-	puits

Les alternances [j] / [g] ou [j] / [d]

Tableau 16: *Alternances [j] / [g] ou [j] / [d]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
jin	egi	egi	-	-	igi	bois
ajìε	edìε	adìε	-	-	adiyε	poule

L'alternance [d] / [g]

Tableau 17 : *Alternance [d] / [g]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
ìdin-in	òginrin	ògin-in	-	-	òginrin	mur

L'alternance [d] / [t]

Tableau 18: *Alternance [d] / [t]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
àngùdàn	àgùtàn	àgùdìn	-	-	agùtàn	mouton

L'alternance [kp] / [k]

Tableau 19: *alternance [kp] / [k]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
ikpá	iká	iká	iká	iká	iká	aile

L'alternance [k] / [b]

Tableau 20: *Alternance [k] / [b]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
cukú	shubú	cubú	cubú	cubú	shubú	tomber

Les alternances [g] / [w] ou [g] / [j]

Tableau 21: *Alternance [g] / [w] ou [g] / [j]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
̀ngo	òwo	òwo	-	-	òwo	corne
ngà	ijà	ujà	-	-	-	graisse

4.5.1.4. Synthèse sur les correspondances consonantiques

La remarque générale qui ressort de ces correspondances est que le mɔkɔle utilise systématiquement une nasale (**ŋ, ny, m, n**) en lieu et place des consonnes liquides en contexte nasal dans les autres dialectes yoruba, et la liquide **w** quand il s'agit des autres liquides en dehors du contexte nasal. Nous proposons un tableau synthèse de cette correspondance entre

consonne nasale et consonne liquide. Sur la base des correspondances établies par la comparaison, nous pouvons récapituler les différences observées dans le tableau suivant :

Tableau 22: *Synthèse 1 des correspondances consonantiques*

məkɔle	ŋ	ny	m	N	w
autres dialectes yoruba	r+Vn	m, n, h+Vn	m, y+Vn, w+Vn, r+Vn	n, y+Vn, w+Vn, r+Vn	w, r, ø

L'objectif n'étant pas une description systématique du məkɔle, nous réservons la déduction des règles phonologiques pour les études ultérieures. Quant aux autres alternances consonantiques, à partir des correspondances établies par la comparaison précédemment exposée, nous pouvons présenter dans le tableau suivant, ce que chaque son vaut dans les autres dialectes.

Tableau 23: *Synthèse 2 des correspondances consonantiques*

məkɔle	g	k	kp	d	j
autres dialectes yoruba	w, j, k	b	k	t, g	g, d

4.5.2. Comparaison du système vocalique

4.5.2.1. Tableau des phonèmes vocaliques

Tableau 24: *Phonèmes vocaliques du mɔkɔle*

N°	Modes et lieux d'articulation	mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	yoruba
1	Fermée, antérieure	i /in	i /in	i /in	i /in	i /in	i /in
2	Mi-fermée, antérieure	e	e	e	e	e	e
3	Mi-ouverte, antérieure	ɛ/ɛn	ɛ	ɛ/ɛn	ɛ/ɛn	ɛ	ɛ/ɛn
4	Ouverte, centrale	a/an	a/an	a	a/an	a/an	a/(an)
5	Mi-ouverte, postérieure	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/(ɔn)
6	Mi-fermée, postérieure	o	o	o	o	o	o
7	Fermée, postérieure	u/un	u/un	u/un	u/un	u/un	u/un

4.5.2.2. Observations générales sur les phonèmes vocaliques

Le tableau comparatif des phonèmes vocaliques indique que le mɔkɔle ne montre pas de changements quant à la nature et au nombre des voyelles orales qui assument une fonction distinctive dans la langue. Comme tous les autres dialectes, le mɔkɔle a sept (7) phonèmes vocaliques oraux. La différence se trouve au niveau des phonèmes vocaliques nasaux. A part les phonèmes vocaliques oraux /e/ et /o/ qui généralement, n'ont pas d'équivalent nasal dans les langues kwa, le mɔkɔle présente l'opposition **voyelle orale/voyelle nasale** pour toutes les autres voyelles orales. Le mɔkɔle a un système vocalique nasal équilibré par la présence de cinq (5) voyelles nasales contrairement à d'autres dialectes yoruba du Bénin.

Si pour les voyelles orales, on trouve une certaine unanimité pour leur nombre et leur nature, leur cooccurrence en mɔkɔle pose cependant un véritable problème.

4.5.2.3. La cooccurrence des voyelles

La cooccurrence peut être présentée comme une influence qui se joue entre les voyelles d'un même constituant. La présence d'un type de voyelle ne tient pas du hasard mais elle est déterminée par l'occurrence d'une autre, généralement celle de la base. C'est elle qui dicte la nature préfixe vocalique qui doit avoir les mêmes traits qu'elle. Akinkugbe (1978) constate que les dialectes yoruba à sept voyelles orales présentent les mêmes règles d'harmonie vocalique. Les voyelles de ce fait s'organisent en deux classes différentes selon la position de la racine de la langue ATR. Si la voyelle de base est +ATR, le préfixe vocalique sera +ATR. Si par contre la voyelle de base est -ATR, le préfixe vocalique s'harmonise en -ATR.

i / in	un / u	i / in	un / u
e	o	ɛ / ɛn	ɔn / ɔ
a (an)		a (an)	

Nous avons retrouvé ce même phénomène dans les données que nous avons collectées. Mieux le mɔkɔle se particularise par l'utilisation exclusive des préfixes vocaliques /a/ ou /i/ dont la combinaison s'harmonise avec toutes les autres voyelles selon le principe de cooccurrence dans les dialectes yoruba. Les traits particuliers sont donc à rechercher dans les correspondances vocaliques.

4.5.2.4. Les correspondances vocaliques notables dans les constituants

En comparant les voyelles du mɔkɔle à celles des autres dialectes, on constate une correspondance entre les préfixes vocaliques. Etant donné que le mɔkɔle utilise généralement les voyelles i et a comme préfixe vocalique, celles-ci peut contraster avec une autre voyelle dans un autre dialecte

yoruba apparenté. Les exemples ci-dessous illustrent cette correspondance fréquente :

Tableau 25: *Correspondances vocaliques notables*

m̀ak̀ole	Ketu	cabɛ	idaaca	yoruba	français
ajó	ɔjó	ɔjó	ɔjó	ɔjó	Jour
ikpo	ekpo	ekpo	ekpo	ekpo	huile
icɛ	ɔshɛ	ɔcɛ	ɔcɛ	ɔshɛ	savon
ama	ɔmu	ɔmɔ	ɔmɔ	ɔmɔ	enfant
adɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	chasse
isè	ɛsè	ɛsè	ɛsè	ɛsè	patte
inɛ	òniyàn	ònɛ	ɔyàn	èniyàn	homme
akà	ɔkà	ɔkà/òókùún	iketì	ɔkà	Pâte
idò	odò	odò	odò	odò	fleuve
igùn	oògù	oògù	ogù	ogù	spatule
acin	ɛshin	acin	acin	ɛshin	cheval
̀ngo	òwo	òwo	òho	òwo	corne
̀njè	èjè	èkpón	àmara	èjè	sang
njò	ejò	ejò	ejò	ejò	serpent

4.5.2.5. Synthèse sur les correspondances vocaliques

La comparaison des constituants du m̀ak̀ole à ceux des autres dialectes montre que le phonème vocalique /i/ peut correspondre en contexte de préfixe, à toutes les autres voyelles orales dans les autres dialectes, à l'exception de /a/. Quant au phonème /a/ comme préfixe vocalique en m̀ak̀ole, notre corpus n'atteste pas l'existence des correspondances **a~o** ; **a~e** ; **a~i** et **a~i**. Par contre une autre correspondance est à noter. Il s'agit de

cette correspondance qui veut que le m̀k̀le contraste une nasale syllabique à certains préfixes vocaliques des autres dialectes. Cette correspondance qui n'est d'ailleurs pas fréquente se retrouve seulement dans quelques constituants et contraste spécifiquement avec les phonèmes vocaliques /o/, /ɛ/ et /e/ des autres dialectes yoruba.

A partir des différentes constatées, nous pouvons donner ce que chaque son, mis en exergue par les correspondances établies dans la comparaison des constituants, donne comme comportement.

Tableau 26: *Synthèse des correspondances vocaliques*

m̀k̀le	i	a	n (nasale syllabique)
ketu	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, e, ɛ	e, ɛ, o
cabɛ	o, u, ɛ,	a, ɔ, ɛ	e, ɛ, o
ifɛ	o, i, ɛ,	a, ɔ,	e, ɛ, o
idaaca	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, e,	e, ɛ, o
yoruba standard	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, ɛ	e, ɛ, o

Comme l'indique ce tableau, le dialecte m̀k̀le est en train d'évoluer vers une différenciation plus prononcée avec une probable restriction du système vocalique à l'avenir, ce qui entrainera sans doute l'altération de l'intercompréhension avec les autres dialectes yoruba. C'est un phénomène de dialectalisation qui conduit vers l'émergence d'une langue à part.

CHAPITRE 5 : LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU MOKOLE

La syllabe, dans cette langue, se définit comme une unité de durée porteuse de ton, ce qui n'est pas exceptionnel pour une langue appartenant au continuum dialectal yoruba. Peuvent fonctionner comme noyaux de syllabe, les voyelles, mais aussi, bien qu'à petite échelle, les consonnes nasales.

Si le noyau est une voyelle, son attaque peut être une consonne quelconque ou peut être vide. La syllabe à noyau vocalique peut aussi avoir une marge post nucléaire (nasale ou semi-voyelle). Si le noyau est une consonne nasale syllabique, il ne peut être ni précédé ni suivi de marge.

5.1. Les types syllabiques non suspects

Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical en mokole sont : CV, V, N. Il s'agit des schèmes syllabiques de base des langues yoruba.

5.1.1. Le type syllabique CV

Les syllabes les plus fréquentes sont les CV où toutes les voyelles peuvent apparaître en V et les consonnes en C. Toutes les combinaisons de C et V ne sont pas forcément attestées dans notre corpus, mais il ne semble pas émerger de restriction particulière.

Exemples : (syllabe soulignée)

[i.t̀] « urine » /i.t̀/

[kɔn] « cou » /kɔn/

[fɔ̀] « parler » /fɔ̀/

[kpáta] « cou » /kpáta/

[bá.tá] « peau » /bá.tá/

[i.wú.gún] « genou » /i.wú.gún/

[bú.tú.tú] « beaucoup » /bú.tú.tú/

5.1.2. Le type syllabique V

La syllabe V apparaît en position initiale sur la plupart des noms, suivie d'au moins une syllabe CV. Seules les voyelles /a/ et /i/ peuvent apparaître dans ce contexte. D'autre part, on peut rencontrer la syllabe V dans plusieurs contextes grammaticaux, en fin de mot en tant que différents suffixes ou comme morphème libre dans l'énoncé.

Exemple : (syllabe soulignée)

[i.kù] « urine » /i.kù/

[à.mɔ] « lait de vache » /à.mɔ/

[mɔ.kɔ.i. Biɔ] « la femme de Biɔ » /mɔ.kɔ.i. Biɔ/

[iná.u] « le feu dont j'ai parlé » /iná.u/

[i.jɛ] « il mange » /i.jɛ/

[à.kpe.ɛ] « nous t'avons appelé » /à.kpe.ɛ/

5.1.3. Le type syllabique N

Tout comme le schème syllabique V, le schème syllabique N a été trouvé également à l'initial des noms. Dans ce contexte, la nasale porte un ton distinctif et sa durée est la même que celle des autres syllabes CV ou V. La nasale en position de syllabe est homorganique à la consonne qu'elle précède. La syllabe N apparaît aussi en position de suffixe ou comme morphème libre dans l'énoncé.

Exemples : (syllabe soulignée)

1-[n.to] « poil » /n.to/

2-[ṇ.go] « corne » /ṇ.go/

3-[ṃ.bo] « hyène » /ṃ.bo/

4-[ṃ.ba] « pour que » /ṇi.ba/

5-[i.kpè.ṃ] « il m'a appelé » /i.kpè.ṃ/

6-[n̄]. kpè. é] « je t'ai appelé» / n̄. kpè. é /

7- [càṅ.ga] « fenêtre » / càṅ.ga/

8- [gàṁ.bò] « porte » / gàṁ.bò/

9-[àṅ].dá.yá] « étoiles » / àṅ.dá.yá /

10-[àṅ].gù.dàn] « brebis » / àṅ.gù.dàn /

Dans l'exemple 5, la syllabe N est souvent historiquement issue de la chute du noyau vocalique d'une syllabe CV dont le C représente une consonne nasale. Dans les autres exemples, la syllabe V existe au niveau sous jacent de la langue.

5.2. Les types syllabiques suspects

Marginalement aux types syllabiques CV, V et N, que partage le m̀okòle avec les autres dialectes yoruba, nous constatons que d'autres types syllabiques émergent en m̀okòle. Ainsi les syllabes phonétiques (C)VN, CVC et CVV sont également attestées lexicalement en m̀okòle.

5.2.1. Les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN-]

Exemple : (*syllabe soulignée*)

[càṅ.ga] « fenêtre » / càṅ.ga/

[taṅ. ga] « cuisse » / taṅ.ga/

[gàṁ.bò] « porte » / gàṁ.bò/

[gà.làṅ.bà] « crête » / gà.làṅ.bà /

[àṅ.dá.yá] « étoiles » / àṅ.dá.yá /

[à̀.̀.̀.gù.dàn] « brebis » / à̀.̀.̀.gù.dàn /

Les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN-] sont toujours à l'intérieur de la séquence [(-) VNCV]. Dans ce contexte, trois possibilités d'interprétation phonologique sont possibles pour les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN]. Soit elle correspond à :

➤ /-Ṽ. CV/ où [-Ṽ-] est interprété comme une réalisation de la nasalisation de voyelle et [N] comme nasalisation homorganique de la consonne suivante

➤ /-VN.CV/, où [N] est interprété comme une consonne nasale distincte en finale de syllabe ;

➤ /-V.N.CV/ où [N] est interprété comme une syllabe nasale distincte.

Nous avons opté pour la première possibilité. La nasale N ne peut être interprétée ni comme nasale syllabique, ni comme une nasale distincte en finale de syllabe.

5.2.2. La syllabe phonétique[CVC]

Exemples : (syllabe soulignée)

[sáw] « à la hâte » /sáw/

[kpáw] « perdrix » /kpáw/

[ba.dà̀m] « sec » /ba.dà̀m/

[go.dòm] « escargot » /go.dòm/

[nyèmnyém] « moustique » /yèmnyém/

[gom gom] « gros » /gom gom/

Ce type de syllabe apparaît exclusivement en position finale. Dans cette syllabe phonétique, la consonne -C peut être la nasale M ou la semi-consonne W. Si la syllabe phonétique [-CVM] foisonne dans la langue, la

syllabe [-CVW] est un peu rare. Dans ce contexte, les syllabes phonétiques [CVN] et [CVW] sont interprétées comme une syllabe phonologique /CVC/ où -C représente une consonne codale. Il se pourrait que -C# soit historiquement issu de la chute d'une voyelle finale.

- **Reliquat concernant l'interprétation**

Il est possible de soutenir l'idée que le mǝkǝle admet des syllabes du type CVC. Dans ces conditions, certaines précisions s'imposent : la structure CVC serait la forme réduite d'un schème ...CV1CV2 – en position finale.

Expliquons ce phénomène phonétique.

Soit **n** le nombre de syllabes au plan phonologique, le nombre de syllabes au plan phonétique sera égal à **n – 1**, la chute de la voyelle finale conduit à un affaiblissement de la consonne qui précède. La chute de la voyelle –V# se produit exclusivement devant les consonnes nasales et concerne uniquement les voyelles hautes. Elle a pour conséquence de faire apparaître, en surface, des rimes branchantes. C'est le seul cas où la langue autorise des codas. Le ton se maintient après la chute de la voyelle. Il se reporte alors sur la consonne de l'attaque. Dans la même position, la semi-voyelle /w/ peut aussi constituer une syllabe de type CVC avec la voyelle qui précède, et ce de la même manière. Mais son occurrence est très limitée. Dans ces conditions, on peut dire que la position de noyau occupée par cette voyelle V2 quand elle termine un mot peut rester vide : ce qui donne la structure syllabique CV1C. Toutefois, le ton associé à la voyelle V2 reste flottant.

Dans ces différents cas, on obtient une syllabe – en position finale uniquement – de type CVC, où la consonne finale « forme syllabe » avec le segment CV qui précède.

5.2.3. La syllabe phonétique CVV

Exemples : (syllabe soulignée)

[ja.a] « copieux » /ja.a/

[kò.i] « groupe » /kò.i/

[tò.tò.ɔ] « entasser » /tò.tò.ɔ /

La syllabe phonétique CVV est analysée comme deux syllabes phonologiques /CV.V/. Nous interprétons les voyelles longues comme deux phonèmes vocaliques distincts, chacun représentant le noyau d'une syllabe, parce qu'elles ont la même durée que deux syllabes non suspectes.

5.3. Nombre de syllabes

5.3.1. Pour les lexèmes nominaux

La grande majorité des lexèmes nominaux non composés sont dissyllabiques avec pour structure syllabique VCV, NCV, VV, CVV, CVCV, CVCVC et CVCCVC. Les lexèmes nominaux trisyllabiques existent également, mais à une moindre proportion. Leur structure syllabique est VCVV, NCVV, VCVCV, CVCVV, CVVCV, CVCVCV. Il n'y a pas de lexèmes nominaux ayant plus de trois syllabes hors composition. L'hypothèse est que les tétrasyllabes et plus seraient d'anciens composés qui ne sont plus analysables synchroniquement. De même, les structures syllabiques VV et CVV seraient d'anciens dissyllabiques VCV ou CVCV dont la consonne -C- a été élidée. On y rencontre également quelques lexèmes nominaux monosyllabiques de structure CVC, bien que cela soit rare.

5.3.2. Pour les lexèmes verbaux

La grande majorité des lexèmes verbaux non composés sont monosyllabiques de structure CV. Les lexèmes verbaux dissyllabiques ne sont pas aussi nombreux que les monosyllabiques. Leur structure syllabique est soit CVV ou CVCV. Là aussi, on peut émettre l'hypothèse,

comme pour les lexèmes nominaux, que les lexèmes verbaux dissyllabiques non décomposables synchroniquement proviennent néanmoins d'anciens composés. Les lexèmes verbaux comptant plus de deux syllabes sont forcément des composés ou des séries verbales. Et tous les lexèmes verbaux du corpus n'obéissant pas à l'harmonie vocalique sont des composés.

5.3.3. Synthèse sur le processus de syllabation en mɔkɔle

On peut caractériser de la sorte le processus de syllabation en mɔkɔle :

- Une consonne en position intervocalique forme toujours syllabe avec la voyelle qui suit, jamais avec celle qui précède, sauf si elle se trouve en final de lexème.
- Une voyelle à l'initiale de mot est nécessairement syllabique. La langue mɔkɔle n'accepte que les voyelles /i/ et /a/ à l'initiale.
- Une voyelle précédée d'une autre voyelle est nécessairement syllabique, y compris les voyelles nasalisées.
- Une consonne nasale qui suit une autre consonne à l'initiale de mot est nécessairement syllabique. Elle forme seule une syllabe ; dans ces conditions, elle porte un ton, puisqu'elle est syllabique. La nasale syllabique adopte les traits de point d'articulation de la consonne qui la suit immédiatement. A part ce cas, aucune autre consonne ne peut être sommet (noyau) de syllabe, à elle seule.
- Une consonne nasale en position médiane n'est pas toujours phonologiquement syllabique bien qu'étant homogène avec la consonne de la syllabe CV qui suit.

Au vu de cette analyse, la structure syllabique la plus attestée est de type CV (syllabe ouverte), mais il est possible de parler de syllabe fermée dans cette langue. La voyelle reste l'élément déterminant qui fonde l'existence d'une syllabe en mɔkɔle ; tout cela n'étant possible que grâce à la tonalité.

5.4. Éléments de définition de la syllabe məkələ

La syllabe est composée de phonèmes segmentaux et de tons. Chaque syllabe porte un ton (haut, bas ou moyen). Une combinaison de deux tons sur une voyelle est interprétée comme une suite de deux syllabes dont la seconde est une syllabe de type V, quand bien même cette suite de deux voyelles est réalisée phonétiquement comme une voyelle légèrement allongée avec un ton glissant.

Tous les phonèmes consonantiques fonctionnent comme C dans la syllabe de type CV et toutes les voyelles comme V. Le tableau suivant montre la réalité des cooccurrences phonèmes consonantiques et phonèmes vocaliques dans ce type de syllabe.

Tableau 27: *Cooccurrence des phonèmes consonantiques et vocaliques*

	i	u	o	e	ɔ	ɛ	a	in	un	ɛn	ɔn	an
b	x	x	x	x	x	x	x				x	
p	x				x	x						
m	x	x			x	x	x					
w	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
f	x	x	x	x	x	x	x		x			x
d	x			x	x		x		x			x
t	x	x	x	x	x		x	x	x		x	x
l	x	x	x	x		x	x		x	x	x	x
r	x	x	x	x		x	x					
s	x				x	x	x		x	x		x
z		x					x					
c		x	x	x	x	x	x	x		x	x	x
j	x	x	x	x	x	x	x	x				
y	x		x	x	x	x	x	x			x	x
ŋ					x	x	x					
k	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x
g	x		x	x	x	x	x	x	x			x
h				x								
kp			x				x					x
gb			x	x	x	x	x					x

CHAPITRE 6 : LES TONS DU MOKOLE

Les réalisations de tons observées chez les locuteurs du m̀k̀le ne sont pas différentes de celles produites par les locuteurs des autres parlers du continuum yoruba. Selon Dubois (2012 : 484) cité par Hounzangbé (2014), le ton est un terme réservé « aux variations de hauteur à l'intérieur d'un même mot, qui permettent d'opposer deux mots de sens différent, mais dont les signifiants sont par ailleurs identiques »⁵⁵. Comme dans la grande majorité des langues kwa, le ton joue un rôle très important en m̀k̀le. Pour presque chaque lexème, il en existe un autre qui ne diffère que par le ton. Le ton a une valeur distinctive car il permet de distinguer deux lexèmes. On dira comme Amoni (1991)⁵⁶ que le ton joue un rôle lexical. La méthode suivie pour déterminer les tons du m̀k̀le est celle des cadres de substitution proposée par Pike (1948) dans *Tone Languages* et mise en œuvre pour l'étude des tons du yoruba par Courtenay (1968). Il s'agit d'essayer l'opposition des tonèmes dans un cadre fixe. Chaque syllabe de la langue porte l'un des trois tons à niveau, soit le bas, le moyen ou le haut.

6.1. Inventaire des réalisations tonales

6.1.1. Le ton haut

Il est identifié à partir des paires suivantes :

H ≠ B

afá « pénis » / afà « flèche »

iyá « variété d'arbre » / iyà « mil »

mí « respirer » / m̀ « avaler »

Il est haut et non bas.

⁵⁵ Hounzangbe, M. Z., (2004), *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Ablode, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, p.48.

⁵⁶ Amoni, J., (1991), Les nominaux comme constituants syntaxiques, cas du xwlagbe de Hunsunkwe (Grand-Popo), DELTO, FLASH, Université Nationale du Bénin, p.58.

H ≠ M

irí « tête » / iri « chant »

jé « répondre » / jε « manger »

Il est haut et non moyen.

6.1.2. Le ton bas

Les oppositions suivantes permettent d'établir son existence.

B ≠ M

njò « serpent » / njo « peur »

ngbó « pépin » / ngbo « ancien »

sèn « améliorer » / sɛn « élever »

Il est bas et non moyen.

B ≠ H

Déjà effectué à propos du ton haut.

Il est bas et non haut.

6.1.3. Le ton moyen

Il est identifié à partir des paires suivantes :

M ≠ H

Déjà effectué à propos du ton haut.

Il est moyen et non haut.

M ≠ B

Déjà effectué à propos du ton bas.

Il est moyen et non bas.

Nous voyons bien qu'en mɔkɔle, le ton exerce une fonction distinctive au même titre que les segments vocaliques et consonnantiques. Toutes les voyelles ainsi que la consonne nasale homorganique syllabique peuvent être porteuses de tons dans la langue. Les contextes sont les suivants :

- le ton haut est présent sur les voyelles et sur la consonne syllabique, autres que celles des préfixes nominaux, et peut apparaître dans toutes les positions à savoir en initiale de la base nominale ou verbale, en position médiane ou en position finale.

- Le ton moyen, et le ton bas sont présents sur la consonne syllabique et sur toutes les voyelles. On peut les rencontrer dans toutes les positions de la base nominale ou verbale.

6.2. Les schèmes tonaux

Le domaine du ton en mɔkɔle semble être la base (nominale ou verbale). Nous présenterons en effet les profils et fréquences des bases nominales puis verbales.

6.2.1. Schèmes tonaux des lexèmes nominaux

Rappelons que pour les lexèmes nominaux, le schème syllabique normal est [V (N) CV], jusqu'à trois syllabes CV ou une syllabe V peut s'ajouter à ce schème de base. Une consonne C ou une autre voyelle V peut précéder la voyelle V initiale.

6.2.1. 1. Lexèmes nominaux dissyllabiques

Il s'agit des lexèmes nominaux de type VCV, NCV et CVCV. Toutes les neuf combinaisons de tons possibles s'observent dans les lexèmes nominaux dissyllabiques. Les cent soixante cinq (165) lexèmes nominaux dissyllabiques de notre corpus peuvent se répartir dans les schèmes

suivants : MH, BB, MM, HH, MB, HB, BM, BH et HM. La fréquence de ces schèmes est à voir dans le tableau suivant :

Tableau 28: *Occurrence des schèmes tonaux des lexèmes nominaux dissyllabiques*

Schèmes	MH	BB	MM	HH	MB	HB	BM	BH	HM
Fréquence	28	22	47	12	16	08	07	21	04
Pourcentage	16,9%	13,3%	28,4%	7,2%	9,6%	4,8%	4,2%	12,7%	2,4%

Les catégories dont le premier ton est M sont largement les catégories les plus représentées. Et dans celles-ci, la catégorie principale du point de vue du nombre est MM, suivie de MH. Ceci montre que le ton M est le plus courant dans les noms. Dans les catégories avec des tons identiques sur les deux syllabes, MM est très courant comme on le constate, BB est relativement bien représenté, par contre les lexèmes nominaux HH sont peu nombreux. En effet, comme toutes les langues du continuum yoruba, le m̀ok̀ole n'admet pas de ton haut (H) sur les préfixes nominaux (Akinkugbe 1978)⁵⁷. Par ailleurs, Courtenay (1968)⁵⁸ affirme que le yoruba n'admet pas non plus de ton haut dans la première syllabe des mots. Tout comme ce dernier auteur, nous analysons les lexèmes nominaux dissyllabiques CVCV ou CVV à ton initial haut comme le résultat d'une forme sous jacente uCVCV ou uCVV dont le *u-* initial a été supprimé. En dehors de ce phénomène d'élision du préfixe vocalique, les lexèmes nominaux ayant ce profil tonal inhabituel sont fort probablement des emprunts. C'est pour cette raison que ces substantifs ne tombent pas sous l'interdiction selon laquelle la première syllabe ne peut avoir de ton haut.

⁵⁷Akinugbe, F., (1978), *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*, Ph.D. thesis, University of Ibadan.

⁵⁸Courtenay, K. R., (1968), *A Generative Phonology of Yoruba*, University of California, Los Angeles.

6.2.1.2. Lexèmes nominaux trissyllabiques

Un peu moins fréquents que les dissyllabes, les 30 lexèmes trissyllabiques de notre corpus se répartissent en douze schèmes :

BBB avec 04 fréquences,
BBH avec 07 fréquences,
BHB avec 01 fréquence,
MMM avec 07 fréquences
MMH avec 01 fréquence,
MBH avec 02 fréquences,
MBB avec 01 fréquence,
MHH avec 01 fréquence
MMH avec 01 fréquence
HHH avec 02 fréquences,
HHB avec 01 fréquence
HHM avec 03 fréquences.

Bien qu'il soit difficile de faire des statistiques sur un si petit nombre, on peut remarquer à l'instar des dissyllabiques que le schème MMM est encore le plus représenté ici. De même, les lexèmes avec un ton moyen initial sont aussi nombreux comme au niveau des dissyllabes. Six des douze schèmes syllabiques trouvés dans notre corpus, commencent par un ton moyen initial.

6.2.1.3. Lexèmes nominaux tétrasyllabiques ou plus

Nous disposons de quinze lexèmes nominaux à quatre syllabes et trois à cinq syllabes. Ils sont sans aucun doute des mots composés, parfois facilement décomposables. Leur profil tonal est le suivant : MBBH, MHBH, MHBM, BBBB, BBHB, BHBB, HBHH, HBBH, BBMM, BBBMM, BBBBH, BBMMM.

Les deux premières séquences tonales de ces schèmes respectent bien les occurrences dans le cadre des schèmes nominaux dissyllabiques.

6.2.2. Schèmes tonaux des lexèmes verbaux

Les lexèmes verbaux sont généralement du type CV. Une syllabe V ou jusqu'à trois syllabe CV peuvent s'ajouter à ce schème de base. Une syllabe V ou la nasale syllabique N peut précéder l'ajout de la syllabe CV au schème de base. Dans notre corpus, nous avons retrouvé quelques lexèmes verbaux à structure CVCV, CVV, CVNCV, CVVCV et CVCVCV. Comme nous l'avons dit plus haut, ces derniers sont probablement des mots composés, soit des compositions de deux lexèmes verbaux, soit d'un lexème verbal suivi d'un objet obligatoire.

6.2.2.1. Lexèmes verbaux monosyllabiques

Ils sont au nombre de quatre-vingt (80) dans notre corpus de cent trente deux (132) lexèmes verbaux et ils emploient les trois tons reconnus en mɔkɔle. La fréquence de distribution des tons sur les lexèmes verbaux monosyllabiques est résumée dans le tableau qui suit.

Tableau 29: *Occurrence des tons des lexèmes verbaux monosyllabiques*

	M	H	B
Fréquence	25	31	24
Pourcentage	31,25%	38,75%	30%

6.2.2.2. Lexèmes verbaux dissyllabique et plus

Toutes les neuf combinaisons de tons sont possibles avec les lexèmes verbaux à deux syllabes. Des quarante-quatre (44) de notre corpus, on peut dégager les schèmes suivants :

MH avec 04 fréquences,

BB avec 07 fréquences,
MM avec 09 fréquences,
HH avec 08 fréquences,
MB avec 01 fréquence,
HB avec 06 fréquences,
BM avec 03 fréquences,
BH avec 06 fréquences,
HM avec 02 fréquences.

Quant aux lexèmes verbaux de plus de deux syllabes, nous avons trouvé les schèmes BBM, MMM, HBH, HHB, BHB, HMH, HBB pour les trisyllabiques, et HBHM pour le seul lexème verbal à quatre syllabes de notre corpus.

6.3. Les changements tonaux

En règle générale, les tons ne changent pas en mɔkɔle. Toutefois nous avons pu noter des cas de changement de ton dans l'usage de certaines catégories grammaticales de la langue en de contextes bien déterminés. Ainsi, le ton bas des lexèmes verbaux ayant un lexème nominal comme complément d'objet direct change en ton moyen. Il arrive également que l'indice du pronom objet troisième personne qui porte normalement le ton haut, vienne à admettre un ton moyen après un ton haut. Mais il semble que ce phénomène de changement tonal n'est pas trop régulier en mɔkɔle comme on le constate en yoruba standard, ainsi que dans les autres parlers du continuum dialectal yoruba.

6.3.1. Le lexème verbal suivi de lexème nominal complément d'objet direct

Nous avons constaté que lorsqu'un lexème verbal est complété par un lexème nominal en fonction de complément d'objet direct, le ton bas du verbe devient moyen. Le même changement se constate dans le cas des lexèmes verbaux dissyllabiques à deux tons bas. Les deux tons changent pour devenir moyens en contexte de complément d'objet direct. Le phénomène de changement tonal peut s'apercevoir à travers les exemples suivants. La forme verbale de l'impérative étant celle qui incarne la base verbale, ainsi que le ton de base du lexème verbal.

Exemple :

Forme de base	Accompli	Suivi de l'indice de l'objet	Suivi du lexème nominal objet
Kpè « appelle ! »	ì kpè « il a appelé »	ì kpòó « il l'a appelé »	ì kpe ajá « il a appelé le chien »
Mì « avale ! »	ì mì « il a avalé »	ì mìí « il l'a avalé »	ì mi kukun « il a avalé l'os »
Tùtù « pile ! »	ì tùtù « il pile »	ì tùtùú « il le pile »	ì tutu wóógo « il pile le manioc »

6.3.2. L'indice objet de la troisième personne du singulier

Un autre changement de ton s'observe au niveau de l'indice objet de la troisième personne du singulier. Cet indice objet porte généralement un ton haut. Mais dans le cas de lexèmes verbaux dont le ton final est haut, l'indice objet qui est en réalité la copie de la voyelle finale se réalise moyen.

Exemple :

Inàabo i kɔkɔ kúfò kúdíngà → Inàabo i kɔkɔ ɔ́

“La femme a appris le saut en longueur” → “La femme l’a appris”.

Tòbí ì kpa jùá → Tòbí ì kpa á

“Le chasseur a tué l’éléphant” → “Le chasseur l’a tué”.

Tòbí ì kpa jùá → Tòbí ì kpa á

“Le chasseur a tué l’éléphant” → “Le chasseur l’a tué”.

Ajɛɛ kɔ iyákú → Ajɛɛ kɔ ɔ́

“La poule a refusé le mil” → “La poule l’a refusé”.

6.4. Conclusion partielle

Le système tonologique du mɔkɔle semble être un système assez simple dans ses réalisations tonales et assez proche du système des dialectes du continuum yoruba. Les tons présents sur les mots en isolation sont pour la plupart ceux des autres parlers yoruba et le comportement des tons dans la chaîne parlée ne change pas pour autant. En règle générale, les tons semblent rester en place. La dialectalisation du mɔkɔle n’a pas atteint le système tonal, car la réalité au niveau des tons n’est pas très différente de celle du yoruba standard, voire celle des autres dialectes yoruba.

**TROISIEME PARTIE : MORPHOLOGIE DU MOKOLE DANS
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA**

CHAPITRE 7 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME NOMINAL DU MOKOLE

Après avoir identifié les phonèmes, défini les types de tons existant en məkɔle et établi les différentes distributions syllabiques théoriquement possibles, nous allons dans cette partie traiter de l'analyse morphologique. L'analyse morphologique s'intéresse généralement à l'étude du système nominal d'une part et du système verbal d'autre part. Notre étude du système nominal s'intéresse à l'analyse du lexème nominal et du syntagme nominal. Nous accordons un intérêt particulier à la morphologie du lexème nominal ainsi que de tous les autres nominaux qui constituent le syntagme nominal. On traitera ainsi de l'identification des classes nominales ainsi que des procédés de dérivation et de composition. Ensuite nous allons identifier tous les morphèmes ou nominaux qui peuvent fonctionner comme déterminant du lexème nominal dans le syntagme nominal ou qui peuvent s'associer au nominal pour lui conférer une valeur spécifique dans la catégorie des nominaux et le différencier des autres catégories grammaticales.

7.1. La morphologie du lexème nominal

Dans cette partie, nous allons voir les différents types de constructions qui relèvent de la formation des lexèmes nominaux en məkɔle. Il s'agit notamment des différents procédés de dérivation et de composition. Les mots dérivés se distinguent des mots composés par le fait qu'ils comportent au moins un affixe et un radical. Quant aux mots composés, ils comportent au moins deux termes qui existent de façon autonome dans la langue.

7.1.1. La dérivation nominale

Plusieurs procédés de dérivation nominale existent en yoruba. La dérivation du nom peut se faire par la jonction d'un préfixe vocalique au lexème verbal. Elle peut également se faire par préfixation d'un morphème soit à un lexème nominal ou verbal. La reduplication verbale est aussi un des procédés de dérivation nominale en yoruba. Dans les parlers yoruba, la reduplication peut être totale, partielle ou requérir un morphème infixé au centre de la forme redupliquée. En m̀ok̀ole, plusieurs procédés de dérivation existent également.

7.1.1.1. La dérivation de noms à partir de verbes

Tout comme dans les autres parlers yoruba, il existe en m̀ok̀ole la possibilité de former les noms à partir des verbes. La dérivation de lexèmes nominaux à partir des verbes se fait exclusivement par l'utilisation des déverbatifs qui fonctionnent comme des préfixes. Le déverbatif peut être un phonème (voyelle ou nasale) ou un morphème.

Les phonèmes vocaliques /a/ et /i/ et la nasale syllabique /n/ peuvent être préfixés à une base verbale pour donner un lexème nominal en m̀ok̀ole.

Ainsi, des noms et des verbes peuvent avoir la même base lexicale. La forme nue du verbe correspond à cette base, le nom doit par contre lui ajouter une des deux voyelles initiales de la langue ou la nasale syllabique homorganique. Dans ce cas, le verbe servant de base a généralement un lien sémantique avec le nom dérivé. Le processus de nominalisation se fait de la manière suivante :

<p>Lexème nominal = phonème déverbatif + lexème verbal</p>

Exemples :

- 1- bi « aime » → abi « qui aime »
- 2- òkàn « verser » → adìkàn « qui verse »
- 3- gbó « vieillir » → ngbó « vieux »
- 4- kpò « être nombreux » → àkpò « foule »
- 5- tà « vendre » → ità « prix »
- 6- tu « vomir » → itu « vomissement »
- 7- gbε « être sec » → ñgbε « sec »
- 8- nẹ « marcher » → ìnẹ « marche »

Nous n'avons pas fait une étude approfondie de la relation sémantique systématique entre les phonèmes déverbatifs et les noms issus de la dérivation. Mais il semble que le phonème /a/ est souvent préfixé aux verbes exprimant une action pour ainsi dériver le nominal désignant l'agent de l'action, le phonème /i/ permet de dériver le nominal exprimant le résultat d'une action et la nasale syllabique donne le nominal exprimant un état. Cependant, il faut remarquer que tous les lexèmes nominaux ayant un préfixe vocalique ou nasal ne sont pas décomposables en phonème déverbatif + verbe (DEV+V) ayant une autonomie dans la langue. A propos, nous rejoignons Welmers (1973) qui considère que les syllabes V ou N à l'initiale dans les noms yoruba comme vestige possible d'un système de classes nominales, ce qui implique qu'à l'origine V ou N était un préfixe. Nous concluons donc que les données actuelles ne permettent pas toujours de séparer la syllabe V ou N du radical nominal.

L'étude des cooccurrences des phonèmes déverbatifs /a, i, n/ ne montre pas de restriction quant à la nature de la voyelle de la syllabe suivante. Donc chacun des phonèmes déverbatifs peut précéder sans restriction toutes les autres voyelles de la langue.

- Les morphèmes déverbatifs

Il s'agit des morphèmes /kú/ et /woo/. Pour former des lexèmes nominaux en m̀okɔle, on peut adjoindre l'un de ces deux morphèmes aux lexèmes verbaux.

•Le morphème /kú/

Ce morphème se place comme préfixe devant les lexèmes verbaux pour donner une base nominale à valeur d'action ou d'état. Le schème correspondant est :

Lexème nominal (LN) = Kú + Lexème verbal (LV)
--

Exemples :

Cɔ́ « regarder » → kúɔ́ « regard »

Fò « voler » → kúfò « vol, saut »

Kpata « pleurer » → kúkpata « pleurs »

Jéa « répondre » → kújéa « réponse »

Túse « traduire » → kútúse « traduction »

Lorsque le lexème verbal est en expansion nécessaire (présence d'un nom objet après le lexème verbal), le processus est tel que l'objet précède et le morphème /kú/ suit, préfixé à la base verbale. Le schème illustratif se présente comme suit :

Lexème nominal = Lexème nominal + Kú + Lexème verbal

Exemples :

Bɔ́ iko « aller au champ » → iko kúbò « action d'aller au champ »

kɔ́ tíà « écrire » → tíà kúkɔ́ « action d'écrire »

• **Le morphème /wòó/**

C'est aussi un morphème qui permet en mòkòle de former des lexèmes nominaux à partir des lexèmes verbaux. Il est antéposé aux lexèmes verbaux, mêmes à ceux ayant une expansion. Il permet de signifier l'agent de l'action. Le schème correspondant est :

Lexème nominal = wòó + Lexème verbal

Exemples :

Cò´ « regarder » → wòócò´ « gardien »

Fààbá « sauver » → wòófààbá « sauveur »

7.1.1.2. La dérivation de nom à partir de nom

En mòkòle, Le seul préfixe permettant de dériver un lexème nominal à partir d'un autre est le morphème /ilú/. C'est un préfixe syllabique possessif qui se place devant les lexèmes nominaux pour signifier le possesseur de la chose indiquée par ces noms ou leur l'appartenance. Le schème correspondant est :

Lexème nominal = ilú + Lexème nominal

Exemples :

ilè « vol » → ilú-ilè « voleur »

gbèsè « crédit » → ilúgbèsè « débiteur »

abo « épouse » → ilú-abo « marié »

njo « peur » → ilú-njo « peureux »

ilú « ville, village » → iláàlú « Roi, Chef du village »

àòn « ciel » → iláàòn « Dieu »

En *m̀k̀ɔ̀lɛ*, c'est la seule forme de préfixe syllabique possessif que nous avons rencontré, par opposition à la double forme /olí-/ et /oní-/ qui existe en yoruba standard. Dans le langage courant, le préfixe /ilú/ du *m̀k̀ɔ̀lɛ* ne change pas de forme et son adjonction au lexème qui suit n'amène souvent aucune modification à sa forme, ni à la forme du lexème nominal qui suit. Cependant, certains lexèmes de la langue font penser à une harmonie vocalique.

ilú + ilú → iláàlú « Chef du village, Roi »

ilú + à̀ɔ̀n → iláà̀ɔ̀n « Dieu »

7.1.2. La composition nominale en *m̀k̀ɔ̀lɛ*

Il est généralement admis que le processus de composition consiste à former des mots à partir de la combinaison de plusieurs mots, au sens de mots-formes ; autrement dit « des unités dotées de l'autonomie reconnue aux mots » (Moeschler, 2005).⁵⁹ Ce processus s'opère grâce à un certain nombre de « variations caractéristiques d'un thème nominal entre l'état de la forme libre et celui de membre de composé, cette variation étant justement une des marques, parfois la marque unique, de la composition » (Benveniste, 1974a).⁶⁰ Le nom composé « résulte d'un processus de lexicalisation par lequel se forme un mot à partir d'entités lexicales elles-mêmes autonomes (les préfixes et les suffixes ne le sont pas) » (Zemmour, 2004).⁶¹ Les mots composés se distinguent donc des mots dérivés par le fait qu'ils comportent au moins deux termes qui existent de façon autonome dans la langue. Un composé peut être considéré comme la somme d'un certain nombre de composants. La plupart des composés nominaux du *m̀k̀ɔ̀lɛ* sont formés à partir de nominaux, de verbaux ou de la combinaison

⁵⁹ Moeschler, J., (2005), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., p.61.

⁶⁰ Benveniste, E., (1974), *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, p.145.

⁶¹ Zemmour, E., (2004), *L'autre*, Paris, Gallimard, p86.

des deux. En məkɔle, il peut parfois être difficile de distinguer un nom composé d'un groupe syntaxique constitué des mêmes éléments que le composé. C'est pourquoi il est nécessaire de se donner des critères d'identification des composés, avant d'aborder les différents types de composition qui existent en məkɔle.

7.1.2.1. Critères d'identification des mots composés

Corbin (1992 et 1997) présente et évalue l'ensemble des critères généralement utilisés pour distinguer les noms composés des constructions qui relèvent de la syntaxe. Parmi tous ces critères nous retiendrons les critères présentés ci-dessous.

- Critère d'inséparabilité des éléments

Les noms composés se distinguent des syntagmes par la forte cohésion interne des composants qui se manifeste par l'inséparabilité des éléments du composé. Le lexème obtenu garde son unicité au point de n'être séparé par un nominant. Toute modification de la tête de ces composés par les modificateurs adjectivaux placés en position interne au composé est impossible. Seule la modification externe postposée à l'ensemble du composé est possible.

- Critère d'opacification de la construction

Parfois l'orthographe accompagne les phénomènes de composition. Cet ensemble de phénomènes peut parfois s'accompagner d'une opacification de la construction qui résulte de la soudure des deux éléments, surtout sans doute dans les composés dont l'usage est fréquent. Un exemple entre autres est fourni par le mot *amaacé* (apprenti) dont la construction peut être analysée ainsi à partir des mots *ama* (enfant) et *icé* (travail).

- Critère morphologique

Il s'agit le plus souvent d'une construction proprement morphologique. Alors que la tête de tout syntagme est à droite, la seule construction étudiée qui ne soit pas affixée est construite avec une tête à gauche. Ceci montre que les exemples de ce type ne sont pas construits syntaxiquement.

- Critère sémantique

Il s'agit du rapport sémantique que les lexèmes de départ entretiennent avec la base nominale composée. La base nominale composée n'est pas toujours systématiquement la somme des valeurs des lexèmes qui la composent. Nous pouvons dire comme Tchitchi (1987) que « le nom composé est un constituant non sécable, caractérisé par le figement et le tassement sémantique ». ⁶² Les mots composés tels que conçus ici ne sont autres que les synthèmes dans la terminologie de Martinet, à ne pas confondre avec les syntagmes. En effet, « les monèmes composants du synthème sont dits conjoints par opposition aux monèmes libres des syntagmes » (Martinet, 1967) ⁶³.

7.1.2.2. Les types de composés en mɔkɔle

7.1.2.2.1. Les composés à deux lexèmes

Ils sont les plus fréquents. Ce procédé permet à la langue de désigner les objets à partir de périphrases constituées de deux lexèmes nécessaires et dans un ordre précis. D'ailleurs la plupart des substantifs du mɔkɔle sont obtenus à partir de ces tournures "périphrastiques". Pour comprendre la nature des relations d'ordre logique et d'ordre sémantique entre les composants et le composé, nous avons choisi les exemples ci-dessous :

⁶² Tchitchi, T. Y. (1987), « La composition nominale en ajagbe », in *Proceedings of the 14th international congress of linguistics*, Werner, B. et al. (eds.), n°1, Akademik-verlag, Berlin, p.706.

⁶³ Martinet, A., (1964), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p.33.

N°	COMPOSE	COMPOSANT 1	COMPOSANT 2
1.	aboolé /femme•maison/ « épouse »	abo /femme/ « femme »	ilé /maison/ « maison »
2.	ìnè ngbó /personne•ancien/ « chef »	ìnè /personne/ « personne »	ngbó /ancien/ « ancien »
3.	múúsù nílá /chat•grand/ « Lion »	múúsù /chat/ « chat »	ńlá / Préf-tuer/ « action de tuer »
4.	bìkúwà /lieu•kú-se trouver/ « Résidence »	bì /lieu/ « lieu »	kúwà / Préf-se trouver/ « action se trouver »
5.	àkài ìcu /coussinet-i•anus/ « fesse »	àkà i /coussinet + M.Dét/ « coussinet de »	ìcu / anus/ « anus »
6.	Cukúuná /tomber•feu/ « Épilepsie »	cukú /tomber/ « tomber »	iná / feu/ « feu »
7.	fééjú /fó•ijú/ « aveugle »	fó´ /enlever/ « enlever »	ijú / œil/ « œil »
8.	dède mbá /se lever•n-trouver/ « tradition »	dède /se lever/ « se lever »	mbá / Pron. 1 ^{er} pers sing- trouver/ « je trouver »
9.	fònfò /se lever•n-trouver/ « dialogue »	fò /se lever/ « parler »	nfò / Pron. 1 ^{er} pers sing- trouver/ « je-parler »

D'après les exemples ci-dessus, plusieurs types de compositions peuvent être déclinés de la morphologie des composés en mɔkɔle.

- Composition de type LN₁ + LN₂

Ils sont les plus fréquents. Deux lexèmes nominaux peuvent s'associer pour former un nom composé. Il s'agit d'une composition de type LN₁+LN₂. C'est le cas dans les exemples 1, 2, 3, 4 et 5. Dans ce type de composition, LN₂ peut être aussi un lexème nominal adjectival, soit un nouveau lexème nominal, soit un lexème verbal nominalisé par un déverbatif. Les deux lexèmes nominaux sont souvent en relation de déterminé-déterminant. Cela veut dire que, dans ce type de composition, le composant 2 doit être une spécification, une particularité, une propriété du composant 1. Le composant 1 joue alors le rôle de déterminé ; il est déterminé par le composant 2. Il ne se produit aucun changement au niveau segmental, ni au niveau supra segmental dans ce processus. Les deux composants peuvent être liés par le morphème de détermination /i/ comme dans l'exemple 5. Dans ce cas le morphème est suffixé au composant 1 ou bien les composants 1 et 2 sont mis ensemble grâce à un infixe, le morphème /-i-/. Le statut de ce morphème sera précisé dans l'étude de la détermination. Il arrive aussi que les deux lexèmes soient reliés par un connectif ou par une préposition. Il se pourrait que ces modèles de composition relèvent d'un procédé syntaxique. Toutefois, il n'est pas possible, dans les exemples qui précèdent, d'obtenir des composés acceptables dans la langue en inversant l'ordre des composants.

- Composition de type LV+LN

En mɔkɔle, un lexème verbal peut s'adjoindre à un lexème nominal pour former un nom composé. C'est le cas des exemples 6 et 7 où le composant 1 est un lexème verbal et le composant 2, un lexème nominal. Dans ce type

de composition, le verbe occupe la « place » de composant 1, le nom celle de composant 2. Il est évident que dans ce type de composition, le nom qui en fait partie est le seul apte à être déterminé ; le verbe reste déterminant. Ce modèle de composition est une innovation du m̀ok̀ole car n'existant pas dans les autres parlers yoruba. Il est à rechercher dans les autres langues que c̀oite le m̀ok̀ole. Lors de ce type de composition, il est souvent observé des changements au niveau de la voyelle finale du composant 1, ainsi qu'au niveau de la voyelle initiale du composant 2. C'est l'harmonie vocalique.

- Composition de type LV₁+LV₂

En m̀ok̀ole, deux lexèmes verbaux peuvent s'associer pour former un nom composé. C'est le cas dans les exemples 8 et 9. Le composant 1 est souvent une base verbale à l'état nu, tandis que le composant 2 est une forme conjuguée, accompagnée du pronom sujet première personne du singulier. Le schème est alors :

**Lexème Verbal ₁ + pronom sujet première personne du singulier +
Lexème Verbal**

Le pronom sujet première personne du singulier est marqué par la nasale syllabique homorganique /n/. Les composants 1 et 2 sont mis ensemble grâce à la nasale syllabique. Dans ce cas de composition nominale, il arrive que LV₁ soit égal à LV₂, c'est-à-dire que le même lexème verbal soit redoublé en LV₁ et LV₂. Ce processus est différent de la reduplication totale qui s'observe dans les parlers yoruba et qui n'est pas très remarquable dans le parler m̀ok̀ole.

7.1.2.2.2. Les composés à plus de deux termes

Ils sont composés de plus de deux lexèmes et désignent une réalité unique. Les composés à plus de deux termes sont essentiellement les combinaisons entre les lexèmes nominaux, les lexèmes nominalisés, les lexèmes adjectivaux et les lexèmes verbaux. Ils se présentent sous plusieurs formes. La morphologie nominale reste pratiquement la même pour un composé à plus de deux composants. Le dernier radical étant toujours déterminé par rapport aux autres. Les schèmes suivants sont souvent observés pour les composés à trois lexèmes:

LN+ku-LV+ku-LV;
LN + LN + LN;
LN-DET + LN + LN-ADJ;
LN-DET + LN + ku-LV;
LN + LV + LN;
LN + Ku-LV + LN;
LV + LN + Ku-LV;
Ku-LV + LN + ku-LV.

On constate que ces composés à trois lexèmes sont toujours des expansions des schèmes des composés à deux termes à l'exception du schème LV¹ + LV². Il en est de même pour tous les autres composés à plus de deux lexèmes. Le procédé de formation des composés à plus de deux termes consiste donc à préposer ou postposer des lexèmes nominaux, nominalisés ou adjectivaux aux schèmes des composés à deux lexèmes. Ce qui confirme l'analyse proposée par Benveniste (1974), qui postule que « un composé comporte toujours deux termes ».⁶⁴

⁶⁴ Benveniste, E., (1974), *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, p.146.

Le schème est alors :

(LN) LN¹ + LN² (LN)

ou

(LN) LV+ LN (LN)

7.2. La détermination du lexème nominal

D'une manière générale dans l'énonciation, le lexème nominal est entouré de plusieurs autres nominaux qui lui sont plus ou moins dépendants. Formellement, un constituant nominal est donc minimalement composé d'un lexème nominal ou d'un substitut du nom, auquel peuvent s'ajouter des déterminations diverses. Sera considéré comme constituant nominal tout constituant dont la tête est un lexème nominal et autour duquel gravite tout élément de détermination susceptible de s'ajouter au nom dans le syntagme nominal. Le syntagme étant un ensemble d'éléments linguistiques susceptibles de se combiner afin de former une suite cohérente de morphèmes constituant ainsi une unité lexicale. Comme le dit si bien Bole-Richard (1983), il est « tout nominal comportant plus d'un constituant, ceux-ci étant juxtaposés ou liés par un morphème relateur, et assumant conjointement une fonction primaire dans l'énoncé, et individuellement une fonction secondaire dans le syntagme »⁶⁵.

Dans un premier temps, tous les morphèmes de détermination qui peuvent s'adjoindre directement au lexème nominal dans les limites du syntagme nominal feront l'objet d'étude. On rangera parmi ces déterminants, toutes les extensions facultatives du nom, c'est-à-dire les éléments qui peuvent accompagner un lexème nominal en conservant à l'ensemble ainsi formé le statut de constituant nominal. Il s'agira en général des déterminants de la définitude, des déterminants démonstratifs, des déterminants interrogatifs,

⁶⁵ Bole-Richard, R., (1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du sud-Bénin*, Harmattan, Paris, p.228

des déterminants de possession, des qualifieurs, des numéraux et autres quantifieurs. Nous y aborderons également tous les autres types de morphèmes ou lexèmes qui permettent indirectement la détermination nominale dans le syntagme.

7.2.1. Les déterminants de la définitude

Nous regroupons dans cette appellation tous les morphèmes de détermination qui permettent de marquer le défini, le non défini ou l'indéfini. Ces morphèmes affectent souvent la base nominale pour lui donner un contenu contextuel (défini, non défini ou indéfini).

7.2.1.1. Le morphème du non défini

Il s'agit du cas où le lexème nominal n'est porteur d'aucun morphème marqueur. En principe le morphème devrait affecter la base nominale pour lui donner un contenu contextuel. Son absence entraîne un lexème nominal non défini à valeur de générique.

Exemples :

- ìwú

/coton-∅/ « coton »

- akò inyin

/barque-∅/ « barque »

7.2.1.2. Le morphème de l'indéfini

C'est /gɔ/ qui est le déterminant de l'indéfini et sa valeur sémantique peut correspondre à « un certain ». Il est postposé au lexème nominal dans un rapport de déterminé/déterminant. En effet le nominant /gɔ/ apporte une précision qui n'est pas tout à fait certaine, bien qu'il aide le nominal à fournir partiellement une information. A côté de l'usage de /gɔ/ pour exprimer l'indéfini, il faut mentionner que le numéral cardinal /akan/ qui signifie « un » est aussi parfois utilisé comme morphème de l'indéfini.

Exemples :

- icé gɔ

/ icé gɔ/ « un certain travail »

- mɔkɔ ngbó gɔ

/ mɔkɔ ngbó gɔ/ « un certain vieux »

L'équivalent du nominant /gɔ/ est /kan/ en yoruba standard, /kàn/ dans les parlers ketu et cabɛ (Salakɔ, 2002 ; Awe, 2012).

7.2.1.3. Le morphème de défini /-u/

En mɔkɔle, quand on fait référence à un objet dont on a déjà parlé, le morphème marqueur /-u/ est postposé à la base nominale pour situer l'élément en question dans son contexte. C'est le déterminant du défini qui permet de matérialiser l'objet ou la chose à laquelle on se réfère ou dont on parle. Ce nominant apporte plus de précision à l'élément de base et le définit de manière claire. Il est suffixé au lexème nominal, mais en contexte du pluriel, le morphème du défini est plutôt suffixé au spécificateur du pluriel.

Exemples :

- kétéu

/ kété-u/ « le bœuf en question » (le bœuf)

- kété ηau

/ kété ηa-u/ « les bœufs en question » (les bœufs)

- bókòtàu

/ bókòtàu-u/ « le sac dont j'ai parlé » (le sac)

7.2.1.4. Le déterminant du nombre pluriel

En m̀ok̀ole c'est le morphème /ɲa/ qui permet la détermination du nombre. Le pluriel est souvent marqué par le morphème /ɲa/ placé en fin de syntagme nominal, après tous les autres dépendants du nom à l'exception des morphèmes du défini. L'ordre est déterminé/déterminant. Le morphème /ɲa/ est en variante libre avec /an/ qu'on retrouve également chez certains locuteurs.

Exemples :

- yémà ɲa

/yémà ɲa/ « les aînés »

- amanè ɲa

/amanè ɲa/ « les hommes »

Il est à noter une exception avec le lexème nominal /ama/ dont la forme plurielle donne toujours /amu ɲa/. A quelques différences près, ce morphème est le même dans les parlers yoruba. Salako (2002) parle de /un/ pour le Ketu, Awe (2012) parle de /ɔn/ en cabɛ, tous postposés au lexème nominal. Cependant dans le yoruba standard, le morphème de pluralisation est /awɔn/, toujours préposé au lexème nominal.

7.2.2. Les déterminants de démonstratif

Il s'agit des morphèmes à valeur déictique qui peuvent éventuellement s'accompagner d'un geste ou d'un regard. Les morphèmes signifiant la détermination de démonstratif du m̀ok̀ole varient en fonction de la distance spatio-temporelle qui sépare le locuteur de l'objet désigné. Il existe deux types de morphèmes de démonstratif en m̀ok̀ole, le démonstratif proche et le démonstratif éloigné. En m̀ok̀ole, le démonstratif est toujours accompagné du morphème de défini, postposé au nom. La présence du

défini avec le démonstratif semble être conditionnée syntaxiquement dans la langue.

La structure canonique d'un constituant nominal avec détermination de démonstratif est la suivante:

**Lexème nominal (LN) + morphème du défini [(MDEF) -u]
+ Démonstratif (DEM)**

7.2.2.1. Le démonstratif proche

Son morphème marqueur est /-ihɛn/ précédé du morphème du défini /-u/ suffixé au lexème nominal. Il permet de localiser un objet ou une personne qui se trouve aussi bien à côté de l'énonciateur que du co-énonciateur. Le démonstratif /-u ihɛ́n/ est postposé au nom.

Exemples :

- fùlàu ihɛ́n

/ fùlà-u ihɛ́n/ « ce chapeau-ci »

- njɛu ihɛ́n

- / njɛ-u ihɛ́n / « cet œuf-ci »

7.2.2.2. Le démonstratif éloigné

Le démonstratif éloigné désigne une personne ou un objet éloigné du locuteur, mais proche de l'interlocuteur. Il s'agit du morphème /ihón/ précédé du morphème du défini /-u/ suffixé au lexème nominal. Tout comme le morphème marqueur du démonstratif proche, /-u ihón/ est postposé au nom. Vu que le démonstratif d'éloignement s'associe toujours avec le morphème du défini pour déterminer le référent, nous concluons

avec Bogny (2009) que le défini est un déterminant fort et le démonstratif est un déterminant faible. En effet, le démonstratif d'éloignement est dit faible, parce qu'il ne peut pas jouer son rôle de spécificateur seul. Pour plus de précisions, le morphème [ihón] n'a de sens que lorsqu'il est associé à celui du défini [-u] pour former [-u ihón].

7.2.3. Les déterminants de possession

Il s'agit des morphèmes qui indiquent à qui appartient ou à quoi est lié un signifié en terme de possession. Yébou (2012) constate que « ils s'emploient pour décrire des relations de possession, d'appartenance, d'affectivité, etc. »⁶⁶ Deux possibilités d'expression de possession sont disponibles dans le dialecte et comptent chacune six morphèmes relatifs aux personnes dont trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel.

7.2.3.1. Le premier paradigme de possession

Les six personnes du premier paradigme se matérialisent comme suit :

Tableau 30: 1er paradigme de possession du *mɔkɔle*

		mɔkɔle	cabɛ	Ketu	yoruba standard	français
SINGULIER	1 ^{ère} personne	-m	òm	-m	mi	mon/ma
	2 ^{ème} personne	-ɛ	wɔɔ	-ɛ	rɛ	ton/ta
	3 ^{ème} personne	-ɛ̀	ùhún	-ɛ̀	rɛ̀	son/sa
PLURIEL	1 ^{ère} personne	nwa	àha	ini	wa	notre
	2 ^{ème} personne	nɲɛ	ɛnhɛn	iyin	yin	votre
	3 ^{ème} personne	nɲa	ɔnhɔn	un	wɔn	leur

⁶⁶ Yébou, R., (2012), *Les techniques de l'expression écrite et orale*, vol. 1, Cotonou, Bénin, p.15.

Exemples :

- fùlà`

/fùlà-è/ « son chapeau »

- ajá nwa

- /ajá nwa/ « notre chien »

Au niveau de cette forme de possession du *mɔkɔle*, les morphèmes du singulier sont souvent suffixés au lexème nominal et ceux du pluriel postposés comme termes libres. Les morphèmes de possession peuvent être associés à d'autres morphèmes grammaticaux de la langue. Nous en donnerons plus de détails dans la partie consacrée à la combinaison des morphèmes.

7.2.3.2. Le second paradigme de possession

Le second paradigme de possession est une forme de mise en emphase, d'insistance ou de topicalisation du possesseur. Il permet d'insister sur le possesseur. Les six personnes de ce paradigme se matérialisent comme suit :

Tableau 31: 2ème paradigme de possession du *mɔkɔle*

		mɔkɔle	cabɛ	ketu	yoruba standard	français
SINGULIER	1 ^{ère} personne	ndòm	tèmi	tèmi	tèmi	mon/ma
	2 ^{ème} personne	ndèɛ	tèhɛn	tìɛ	tìrɛ	ton/ta
	3 ^{ème} personne	ndè`è	tèh`n	tiè	tirè	son/sa
PLURIEL	1 ^{ère} personne	nduwa	tuwa	tini	tiwa	Notre
	2 ^{ème} personne	nduɲé	tuwín	tiyín	tiyín	Votre
	3 ^{ème} personne	nduɲa	tuwɔn	tiwun	tiwɔn	Leur

Exemples :

- fùlàu ndom

/fùlàndòm/ « mon chapeau »

- njε nduṣa

/njε nduṣa/ « ses œufs »

Tout comme la première forme, les morphèmes marqueurs de ce second paradigme de possession peuvent être combinés à d'autres morphèmes grammaticaux de la langue. Toutefois il est utile de faire remarquer que comme dans les autres parlars du continuum linguistique yoruba, cette seconde forme de possession est une composition dont l'un des composants de chaque personne est le morphème du premier paradigme lui correspondant. C'est pratiquement le même procédé dans les autres parlars sauf que la nature des composants adjuvants diffère. Des recherches ultérieures pourront être consacrées à la morphologie comparative de ces morphèmes de possession dans les parlars du continuum.

7.2.4. Lexème nominal comme déterminant dans le syntagme

En dehors des morphèmes grammaticaux que nous venons de voir et qui jouent le rôle de déterminant, la relation de détermination nominale peut aussi se manifester dans un sens de complémentarité, dans un ordre complété-complétant ou dans un sens de qualification selon l'ordre qualifié-qualifiant. Des lexèmes complétifs ou qualificatifs peuvent donc être régis par la tête du syntagme nominal. Il s'agit des éléments de la classe des constituants nominaux qui n'ont pas été encore abordés dans les parties précédentes. La détermination est « un processus sémantique visant à constituer du sens par un apport de signe à un support préalable »⁶⁷, écrit Houis (1981) dans *Afrique et Langage*. Deux types de formation nominale

⁶⁷ Houis, M., (1981), *Afrique et Langage*, N° 16, 2^{ème} semestre, p 5

remplissent ce critère dans la langue, il s'agit des lexèmes nominaux composés et des syntagmes nominaux. Tous les faits de composition nominale ne se ramènent pas à une relation de détermination. Mais dans un syntagme nominal, la relation de détermination consiste au regroupement de deux constituants au moyen d'une structure relation binaire simple ou complexe dans laquelle l'un des termes en tant que centre est déterminé par l'autre qui est le déterminant. Le déterminant peut être un lexème nominal complétif ou un lexème qualificatif ainsi que nous allons le voir dans les exemples ci-dessous. En m̀okole, le lexème nominal complétif, c'est-à-dire en situation de complétant est soit immédiatement postposé au complété ou relié par un connectif. Les lexèmes nominaux du syntagme complétif peuvent être un simple nominal ou un nominal déverbatif.

Exemple :

- amai kpasεn

/ ama-i kpasén/ « membre de la maison »

- ico kúká

/ico kúká/ « igname bouillie »

- tiaí kúbí

/ tia-i kúbí/ « jugement supplétif »

- abo ijú

/a-bo ijú/ « quémandeur »

7.2.4.1. Les lexèmes nominaux immédiatement reliés l'un à l'autre

Dans ce cas de syntagme, les deux constituants nominaux sont reliés sans un morphème relateur et sont dans une relation de complémentarité. Le schème est alors :

Complété-Complétant

Dans ce cas, l'un des constituants est toujours un lexème nominal dérivé déverbatif. L'autre est un lexème nominal en expansion directe au lexème verbal de base du constituant déverbatif. Le constituant déverbatif peut être en position de complété ou de complétant. En position de complété le nominal déverbatif est souvent de la forme /préfixe vocalique-Lexème Verbal/, alors qu'en position de complétant il s'agit des nominaux déverbatifs de structure /Kú-Lexème Verbal/.

Exemple :

- ico kúká

/ico kúká/ « igname bouillie »

- abɔ ijú

/a-bɔ ijú/ « quémendeur »

7.2.4.2. Les lexèmes nominaux reliés par un connectif

Les lexèmes nominaux en relation de complémentarité peuvent être aussi reliés l'un à l'autre par un morphème connectif et toujours dans l'ordre Complété-Complétant. Il s'agit d'un morphème qui joue le rôle de connexion entre les deux constituants du syntagme nominal. Le connectif est un élément servant à relier deux lexèmes nominaux dans une relation de détermination. En effet les deux lexèmes nominaux sont souvent reliés par le morphème /-i/ suffixé au constituant en position de complété ou de déterminé. Le déterminé est suffixé de /-i/ pour ainsi marquer sa dépendance ou son appartenance au déterminant. C'est donc le marqueur de dépendance dans le syntagme nominal dont les constituants sont faits de lexèmes nominaux. La remarque ici est que les deux composantes du syntagme sont souvent des lexèmes nominaux simples, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas le résultat d'un processus de dérivation. Cependant, des exceptions peuvent exister.

Exemple :

- iléi iwén

/ ilé-i iwén/ « temple de fétiche »

- iríi idò

/ irí-i idò/ « source de la rivière »

- tíàì kúbí

/ tíà-i kúbí/ « acte de naissance »

Comme on peut le constater dans le premier exemple, l'un des constituants du syntagme peut être aussi un nominal dérivé déverbatif, à condition que le second constituant soit un nominal en expansion de transitivité indirecte au lexème verbal de base du constituant dérivé en question.

7.2.5. Les nominaux de qualification dépendant du lexème nominal

Dans ce cas, le syntagme nominal est composé de deux éléments essentiels, un lexème nominal qui est qualifié par un lexème adjectival qui est le qualifiant. Le qualifiant est toujours postposé au qualifié. Le lexème de qualification peut être un qualificatif, un numéral, un interrogatif, un possessif ou un démonstratif. Les possessifs et démonstratifs étant déjà abordés au niveau des nominaux dépendants, nous nous consacrons ici aux autres lexèmes de qualification.

7.2.5.1. Les lexèmes de qualification

Un grand nombre d'auteurs s'accordent sur l'ambiguïté du terme adjectif et de la catégorie adjectivale. C'est pour éviter cette polémique, que nous avons choisi de parler de lexème de qualification, c'est-à-dire un nominal dépendant qui donne les qualités ou caractéristiques du nominal duquel il dépend. Le m̀okòle présente trois types de qualifiants à savoir, les qualifiants comportant un thème adjectival, les qualifiants comportant un thème nominal, les qualifiants comportant une racine verbo-nominale.

L'ordre des constituants est « complété-complétant ». Les lexèmes qualificatifs sont directement postposés au lexème nominal dont ils sont dépendants. L'ajout de morphème à ces syntagmes n'a de sens que si ceux-ci sont postposés aux qualifiants.

Exemple :

- ilé ngbó

/ ilé ngbó/ « viꞤllꞤ casꞤ »

- inyi gbáán

/ inyi gbáán/ « eau chaude »

Le redoublement total des qualifiants permet d'exprimer leur forme intensive. Il s'agit de cas où les nominaux indiquent un degré élevé de la propriété indiquée par la racine.⁶⁸

7.2.5.2. Les lexèmes de quantification ou quantifiants

Deux types de quantifiants seront étudiés ici : les nombres et les quantitatifs. Parlant des nombres, il s'agit des lexèmes numéraux dont la caractéristique ici est de déterminer de façon précise la quantité numérique d'éléments dans un ensemble. Ils peuvent être des unités lexématiques, comme il peut s'agir des unités complexes obtenues soit par addition soit par multiplication des nombres lexématiques. Tout comme les lexèmes de qualification, les lexèmes numéraux sont postposés aux lexèmes nominaux dans le syntagme. Si le syntagme comprend déjà un lexème de qualification, le lexème numéral vient toujours après lui. En contexte de défini, le morphème de défini est suffixé au morphème de quantification. De la même manière, si le syntagme numéral est déterminé, le connectif est suffixé au numéral. Le morphème de pluriel n'est nécessaire que dans le contexte de l'indéfini.

⁶⁸Dubois J. & al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p. 251

Exemple :

- mudéén méèwá

/mudéén méèwá/ « dix filles »

- abo minjii Bío

/ abo mínjì-i Bío/ « les deux femmes de Bio »

- ìnè míùu

/ ìnè míù-u/ « les cinq personnes »

- mudéén méèwá gɔ ɲa

/ mudéén méèwá gɔ ɲa / « certaines dix filles »

- amaciò kééké méèta

/ amaciò kééké méèta/ « trois petits élèves »

La liste des numéraux de 1 à 20, cités en isolation, se présente comme suit :

1	àkan
2	mínjì
3	méèta
4	méèen
5	mîwú
6	méèfà
7	méèje
8	méèjɔ
9	méèsán
10	méèwá
11	méèwá do akan
12	méèwá do mínjì
13	méèwá do méèta
14	méèwá do méèen
15	Máàtún

16	máàtún do akan
17	máàtún do mínjì
18	máàtún do mæeta
19	máàtún do mææn
20	kòṅfià

Les numéraux du m̀k̀le sont généralement de souche yoruba à l'exception de quelques-uns dont leur origine n'est pas encore déterminée. Les nombres de 1 à 10 sont les numéraux de base du système de numération commun à l'ensemble dialectal yoruba. Pour exprimer les nombres de 11 à 19, on ajoute généralement les numéraux de base de 1 à 9 au numéral 10. C'est le connectif /do/ qui signifie « avec » en m̀k̀le qui permet de réaliser cette combinaison. L'origine de ce connectif n'est prouvée ni en baat̀num, ni en d̀endi. Toutefois, il existe un autre terme pour désigner le nombre 15. Il s'agit de /m̀ààtún/. Dans ce cas, l'opération d'ajout prend pour base ce terme auquel on ajoute les numéraux de base de 1 à 4, toujours à l'aide du connectif /do/. Le stade actuel de notre recherche ne nous permet pas de connaître l'origine ce lexème numéral. Tout comme le connectif /do/, nous postulons qu'il s'agit là des éléments de lexique qui peuvent être considérés comme typiquement m̀k̀le, relevant donc de cette idiomaticité dialectale. Il en est de même pour les signifiants de 20 et de 30 qui sont respectivement matérialisés /k̀òṅfià/ /k̀ùntàa/ en m̀k̀le. En revanche à partir du nombre 40 dont le signifiant est /c̀íjì/ (c̀í x 2), la morphologie semble comporter une base régulière qui permet de générer les dizaines paires par la multiplication jusqu'à 100. Les dizaines impaires quant à elles sont formées par l'addition de 10 aux dizaines paires au moyen du connectif /do/. Ainsi nous avons :

- 60 : /c̀íta / (c̀i x 3)

- 70 : /cíta do méèwá/ (cí x 3) + 10
- 80 : /cíne/ (cí x 4)
- 90 : /cíne/ (cí x 4) + 10

Les nombres 50 (cítaá) et 100 (cíon) bien qu'ayant la base /cí-/ ne sont pas explicitement décomposables comme les précédents. Cependant ces deux règles combinées peuvent toujours fonctionner à partir de 100 pour ainsi générer les autres centaines.

En m̀̀k̀̀le, dans le contexte d'énumération, le morphème /-sia/ est souvent suffixé aux numéraux cardinaux pour exprimer la quantité de fois. C'est une expression de l'ordinal qui est spécifique au m̀̀k̀̀le. En effet dans les parlers yoruba, les nombres ordinaux sont formés à partir des nombres de base préfixés de /èk-/ (Sachnine 1997 : 35). Mieux le phénomène de suffixation n'est pas attesté en yoruba. Dans le cas d'espèce, il s'agit probablement du phénomène d'adstrat causé par l'influence du baat̀̀num qui fait usage de suffixation⁶⁹. Quant au morphème /-sia/ suffixé aux bases de numération, deux hypothèses sont possibles. Le morphème /-sia/ peut être une spécificité idiomatique que le m̀̀k̀̀le a développé pour équivaloir le /èk-/ du yoruba souvent préfixé dans le même contexte. Le morphème /-sia/ peut être aussi un emprunt baat̀̀num. Il est prouvé qu'en baat̀̀num, le suffixe /tia/ s'ajoute souvent au radical verbal pour signifier "qui sert de".⁷⁰

Exemple :

- míǹ̀j̀̀sia

/ míǹ̀j̀̀-sia/ « deuxième fois »

⁶⁹Commission Nationale Dahoméenne de Linguistique, 1974, Abrégé de grammaire Bariba, Ed. I.P.R.A.S. (Presse de Borgou, Parakou, 89 p.

⁷⁰Ibidem, p 28.

- gbè̀̀wásia

/ gbè̀̀wá-sia/ « la dixième fois »

- abo ngbó míwúsiu

/ abo ngbó míwúsiu/ « la cinquième vieille femme »

Quant à la la quantité de fois, il s'exprime selon les exemples ci-dessous.

/gbàkan-àkan/ « une fois »

/ gbè̀̀jì/ « deux fois »

/ gbè̀̀ta/ « trois fois »

Le système de numération du m̀̀k̀le nous permet de faire les observations suivantes :

- Le terme servant à désigner l'unité peut prendre la valeur de 'autre'.
- Les termes pour désigner de « un » à « dix » sont pratiquement les mêmes que dans les autres dialectes yoruba.
- Les grands nombres sont formés par multiplication et addition de nombres plus petits. Si la base d'addition « **10** » est bien connue, celle de multiplication n'est pas indentifiable dans le système actuel de numération du m̀̀k̀le.
- Aucun nombre n'est formé à base de la soustraction.
- Certains termes de numération proviennent des emprunts qui n'ont aucun lien avec les langues synchroniquement voisines du m̀̀k̀le (baat̀̀num, d̀̀ndi, boo) ; mais dont les origines sont peut-être à rechercher dans les langues mandé qui ont cohabité entre temps avec le m̀̀k̀le.

7.2.5.3. Autres quantifieurs

A part les numéraux, il existe d'autres quantifieurs dans la langue. Nous pouvons distinguer le totalisateur, l'individualisateur et le pluralisateur. La

notion de totalisateur "se réfère à la totalité d'un continuum ou à la totalité des éléments d'un ensemble" (Creissels, 2006, p. 111). En m̀okɔle, c'est le lexème /feí ou ferí/ qui équivaut à « *tout, tous ou toute* » du français. Il est invariablement postposé au lexème nominal.

Exemples :

/Ajɔ́ feí / « tous les jours »

/Inè feí/ « tout le monde »

Pour avoir l'individualisateur qui s'exprime par « chaque ou chacun » en français, le m̀okɔle associe le lexème /feí/ au numéral /àkan/ « un ». Ce qui donne /àkan feí/ qui est aussi postposé au lexème nominal à quantifier.

Exemples :

/Ajɔ àkan feí / « chaque jour »

/Inε àkan feí/ « chacun »

La façon dont le m̀okɔle rend les pluralisateurs exprimés en français par **beaucoup, plusieurs, peu** est encore mal comprise. Les informations dont nous disposons sur ce point sont trop fragmentaires pour en donner ne serait-ce qu'un aperçu général. On remarque seulement que l'expression d'une quantité importante (*beaucoup*) est assurée par l'onomatopée /bututu/ placée après le lexème nominal, tandis que **plusieurs** est exprimé par la forme adjectivale **nkpò**.

7.2.5.4. Les lexèmes adjectivaux d'interrogation

Nous avons identifié seulement deux lexèmes d'interrogation qui peuvent être en position de qualifiant pour le lexème nominal dans le syntagme. Il s'agit des lexèmes /yòóma/ « lequel ?, quel ? » et /féló/ « combien » qui peuvent faire référence aussi bien aux humains qu'aux non humains.

Postposé à un constituant nominal implique que le locuteur attend des informations sur le signifiant qui en est marqué. Le lexème d'interrogation est directement postposé au lexème nominal. Placé dans d'autres contextes, les lexèmes d'interrogation /yòóma/ et /féló/ peuvent assurer d'autres fonctions grammaticales qui seront précisées dans l'étude du système verbal.

Exemple :

- ajó yòóma ?

/ ajó yòóma/ « quel jour ? »

- inè féló ?

/ inè féló / « combien de personne »

7.2.6. Les morphèmes de connexion ou connectif/-o/ ou /do/

Il s'agit de deux morphèmes en variante libre qui sont utilisés pour rassembler ou organiser deux nominaux ayant la même fonction. En effet le morphème /-o/ suffixé au premier lexème nominal est un diminutif du morphème /do/ qui intercale les deux nominaux. Tout autre lexème peut s'ajouter au lexème nominal pour constituer un syntagme coordinatif. Cependant ces morphèmes ne sont pas habiletés à relier deux propositions.

Exemple :

- məkoo abo

/ məkoo abo/ « mari et femme »

Ou

- məkə do abo

/ məkə do abo/ « mari et femme »

CHAPITRE 8 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME VERBAL DU MOKOLE

Nous étudierons ici les différentes formes verbales du məkɔle. Les liens évidents entre la morphologie du lexème verbal du məkɔle et du yoruba nous ont conduit à une exploitation rigoureuse des modalités verbales telles qu'elles sont présentées dans la thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle du professeur Akanni Mamoud Igué. Nous reconnaissons avec lui que les définitions notionnelles et formelles sont impuissantes pour identifier le verbe. « Seule la fonction du verbe dans l'énoncé constitue à notre avis le critère adéquat pour la définition du verbe en yoruba ». Tout comme en yoruba, nous définissons aussi le verbe məkɔle comme le constituant essentiel immédiat du syntagme verbal, qui est identifiable par sa propriété distributionnelle, celle d'être précédée des morphèmes verbaux, ou formants, dans un énoncé. Ces morphèmes associés au radical verbal lui permettent d'assurer la fonction prédicative. D'un point de vue morphologique, ils constituent un paradigme de marqueurs de temps ou de l'aspect et leur hiérarchisation et mode d'apparition sont bien définis. Après une brève présentation de la structure de l'infinitif en məkɔle, nous allons explorer la morphologie de base du lexème verbal. L'ensemble des morphèmes susceptibles de s'associer au lexème verbal sera ensuite étudié dans leur mode de fonctionnement. Nous aborderons enfin le système de conjugaison absolutive et relative.

8.1. Les formes du lexème verbal

La forme de base est l'élément lexical sur lequel repose le sens du verbe. L'analyse que nous avons effectuée sur notre corpus nous a permis de constater que la structure morphologique de la base verbale la plus représentative en məkɔle est de type CV ou CVCV. Il est cependant

possible de noter la présence des bases présentant d'autres types de structure. Comme la plupart des parlers du continuum dialectal yoruba, les verbes du m̀ok̀ole sont à base simple ou base complexe. En effet, nous avons relevé les bases simples et les bases qui comportent déjà une extension figée. Nous allons par rapport à ce qui précède, présenter les différentes formes de bases des verbes du m̀ok̀ole.

Mais avant de commencer l'étude des différentes formes verbales de la langue, il s'avère nécessaire d'aborder les caractéristiques de la forme de mention du verbe ou la structure de l'infinitif en m̀ok̀ole.

8.1.1. La forme de mention du verbe

C'est l'autre désignation de la forme générique du verbe dont la caractéristique ici est de conférer une valeur d'infinitif, c'est-à-dire la forme de « mention » du verbe qui devrait être distincte de la forme conjuguée elle-même. C'est ce qu'on appelle « infinitif » dans les langues indo-européennes. En règle générale, la forme impérative (expression de l'ordre) apparaissant à la fois comme la forme verbale la plus simple, et la plus stable est souvent considérée comme la forme de mention du verbe dans les langues africaines (Adouna, 2009). C'est le cas dans la plupart des parlers yoruba. Cependant on peut trouver dans certaines langues d'autres formes verbales que l'auteur appelle « le potentiel » et qui peut aussi jouer le rôle de forme de mention du verbe. Bien qu'acceptant la forme d'expression d'ordre du lexème verbal comme forme générique, tous nos informateurs ont également soutenu l'existence de la préfixation du morphème spécificateur de potentiel [kú-] à tout lexème verbal, comme dans la dérivation nominale déverbative pour ainsi caractériser la forme de « mention du verbe » ou la forme « infinitive ».

On peut donc dire que le mǎkǎle a une autre forme de mention du verbe dont le schème est :

Kú-lexème verbal

Exemple :

- kúbí

/ kú-bí/ / MPOT-Enfanter/ « enfanter » (action d'enfanter)

- kúsinjóo

/ kú-sinjóo/ / MPOT-Dormir/ « dormir » (action de dormir)

- ilè kúce

/ ilè kú-ce/ / Vol MPOT-Faire/ « voler » (action de dormir)

Après cette introduction sur la structure de l'infinitif, l'étude du fonctionnement des formes verbales elles-mêmes va, bien entendu, suivre. Nous étudierons successivement les bases verbales, puis le verband, et enfin les spécificatifs.

8.1.2. Les bases verbales simples

Il s'agit des bases simples, réduites à une unité lexicale élémentaire ou lexème. Elle est constituée d'un seul lexème verbal monosyllabique à structure syllabique ouverte de type CV. La base simple n'est liée à aucun suffixe dérivatif primaire ou à aucun élargissement. Les bases simples monosyllabiques peuvent être regroupées en trois groupes selon le ton que porte la voyelle noyau de la syllabe. Il n'y a pas de restriction particulière en ce qui concerne l'occurrence des tons dans les bases simples monosyllabiques. Elle se présente le plus simplement possible comme le montrent les exemples ci-dessous.

Exemples :

ná « donner »

rà « acheter »

bε « éplucher »

mu « boire »

jε « manger »

tu « vomir »

mì « avaler »

kú « mourir »

sùn « dormir »

Cependant, il peut avoir des cas où des bases simples sont constituées de lexèmes verbaux dissyllabiques. Il s'agit d'un seul lexème verbal dissyllabique indécomposable à structure syllabique ouverte de type CVCV ou CVV. Les bases verbales simples dissyllabiques peuvent être également réparties en quatre cas selon la nature des phonèmes constitutifs des deux syllabes $C_1V_1C_2V_2$ comme suit :

Premier cas : $C_1 = C_2$ et $V_1 = V_2$. *Exemple* : kókó « apprendre »

Deuxième cas : $C_1 = C_2$ et $V_1 \neq V_2$. *Exemple* : buba « s'asseoir »

Troisième cas : $C_1 \neq C_2$ et $V_1 = V_2$. *Exemple* : kpata « pleurer »

Quatrième cas : $C_1 \neq C_2$ et $V_1 \neq V_2$. *Exemple* : tale « pousser »

Les bases verbales simples dissyllabiques indécomposables CVV ne sont rien d'autres que des bases à structure sous jacente CVCV dont la consonne en position intervocalique a été élidée.

Notons que tous les lexèmes verbaux dissyllabiques ne peuvent pas être considérés comme des bases verbales simples, car certains peuvent être décomposables en deux lexèmes distincts bien que fonctionnant comme une unité lexématique. De ce constat, nous postulons que les lexèmes dissyllabiques ne sont rien d'autres que des bases complexes et que ceux

qu'on considère aujourd'hui comme base verbale simple ont été des formes sous jacentes complexes que les données actuelles ne permettent pas de décomposer. Ils résultent pour la plupart de l'association d'une base verbale simple de type CV avec un nom de type VCV, d'un redoublement d'une base verbale simple de type CV ou bien de l'adjonction d'un suffixe de dérivation à une base verbale simple de type CV, comme nous le verrons au niveau des bases verbales complexes.

Nous rencontrons aussi en mɔkɔle des bases simples bivalentes verbo-nominales comme dans le cas des exemples ci-dessous.

Exemples :

bàndá «fumoir » → bándá « fumer la viande»

boodè «dédouanement» → boodè « dédouaner»

8.1.3. Les bases verbales complexes

Nous regroupons dans cette catégorie les bases comprenant les lexèmes verbaux à structure syllabique CVCV ou CVV décomposables et les lexèmes verbaux à expansion nécessaire. C'est-à-dire des bases composées et des bases dérivées. Par « base composée, il faut entendre strictement le cas où la composition peut s'interpréter comme intégrant une expansion nominale » (Houis, 1977, 43). En mɔkɔle, la composition verbale peut être abordée en termes d'incorporation à une base verbale d'un autre terme syntaxique qui en vient à constituer avec le lexème verbal une construction que sa cohésion morphologique fait l'équivalent d'une base verbale simple. A côté de ces extensions plus ou moins figées que nous allons examiner, le mɔkɔle présente un arsenal de suffixes de dérivation productifs. Ceux-ci confèrent à la base verbale une valeur lexicale nouvelle, construite à partir de la valeur de la racine, mais qui peut s'en éloigner sensiblement. Ils

peuvent se combiner entre eux dans certaines limites. Nous décrivons ci-dessous, cas par cas, les divers types de bases composées ou dérivées.

8.1.3.1. Les composés verbaux de schème « LV +LN »

Il s'agit des composés verbaux qui subissent une modification du sens initial lorsqu'ils s'associent une expansion nominale nécessaire. Le premier terme est un lexème verbal et le deuxième un lexème nominal. Il est considéré comme la résultante de l'incorporation au constituant verbal d'un terme nominal (du sujet ou de l'objet) dont l'origine syntaxique reste souvent évidente en synchronie même, du fait de possibilités de paraphrasage.

Exemple :

tɛ̀ɪ̀d̀ɔ̀

/étendre coeur/

« Consoler »

8.1.3.2. Les composés verbaux de schème « BV+ POSTP »

Plusieurs lexèmes verbaux transitifs de mɔ̀kɔ̀le se laissent décomposer en base verbale plus une postposition, et il y a possibilité de paraphraser ses composés par une construction dans laquelle ce qui est l'objet du verbe composé apparaît en position de circonstant du verbe simple, marqué justement de la postposition en question. Le cas le plus productif en mɔ̀kɔ̀le est celui de la composition avec la postposition /si/.

Exemples :

kpatá « pleurer » → kpatasí « se lamenter »

nè « marcher » → nèsí « piétiner »

san « payer » → sansí « remplacer »

là « éclore » → làsí « crier sur »

jé « répondre » → jésí « tolérer »

bù « servir » → búsí « discuter »

sekéε « quitter » → sekéεsí « approcher »

8.1.3.3. Les bases verbales complexes à dérivation interne

On désigne par cette expression des procédés aboutissant à la formation de bases verbales complexes, dans lesquelles on peut identifier un segment comme étant une racine d'origine, à laquelle s'ajoutent des suffixes dérivatives : **(BV+SUF)**. Cette lexicalisation du suffixe permet à la nouvelle base d'être traitée comme une racine. En plus de la suffixation, la dérivation interne emploie aussi comme procédé, le redoublement. La productivité de la dérivation verbale semble très importante, même si la nature et la quantité des données examinées ne permettent pas pour l'instant d'en apprécier exactement l'ampleur.

•La dérivation interne avec la suffixation de /-a/

Le suffixe /-a/ s'applique généralement aux verbes dont le sens implique un mouvement ou un déplacement. Il indique souvent que celui-ci est dirigé vers l'énonciateur, le lieu de l'énonciation, ou vers un lieu désigné comme central par le contexte ou la situation d'énonciation. Certaines racines, dont la valeur contient déjà en partie l'idée d'un mouvement vers le sujet, peuvent se voir adjoindre le suffixe /-a/. Les valeurs résultantes semblent encore accentuer ce caractère, le mouvement ou le résultat de ce mouvement se situant plus près du sujet.

Exemple :

nè « partir » → nèa « procurer »

kàn « fixer » → kàn-a « charger »

dìkàn « verser » → dìkàn-a « administrer »

gbó « écouter » →gbóa « s'affairer »

háya « louer » →háyaà « louer à »

bù « servir » →bùà « aider »

fḽ « parler » →fḽa « parler à la place de quelqu'un »

•La dérivation interne avec la suffixation de /-o/

La propriété de ce suffixe est d'attribuer à la racine originale un autre agent avec qui s'accomplit le procès.

Exemple :

náa « venir » → náao « apporter, venir avec »

kpá « s'enfler » → kpáo « devenir »

sé « nier » →séo « nier avec »

fε « se séparer » →fεo « se méfier »

sùn « se coucher » →sùn-o « se coucher avec »

tekin « déplacer » →tekin-o « transférer »

•La dérivation interne avec la suffixation de /-i/

Le suffixe /-i/ permet à un verbe d'avoir une propriété réfléchie au profit de sujet ou de l'objet du procès. On passe en effet d'un procès dans lequel seul le sujet est impliqué à un procès de type réfléchi, où le sujet ou l'objet exerce une influence sur lui-même. La diversité des valeurs de cette catégorie de bases verbales, jointe à l'absence de l'utilisation comme verbes des racines nues correspondantes, montre que ce suffixe est en cours de lexicalisation.

Exemple :

cii « serrer une corde »

cɛi « s’amuser »

bii « se couvrir »

dabii « se promener »

•Les bases simples redoublées

Le redoublement de la base simple lexématique en mɔkɔle donne une autre base verbale à valeur itérative.

Exemple :

bù « couper » → búbù « découper »

bìi « couvrir » → bìibìi « tourner »

yó « fondre » → yóyó « mélanger »

kó « éduquer » → kókó « apprendre »

sá « fuir » → sásá « se presser »

La forme redoublée peut être aussi issue du redoublement d’une base simple qui n’existe plus à l’état actuel de la langue mais qui peut être attestée dans d’autres parlers yoruba (comme par exemple : lò « écraser » et tò « uriner » dans les parler yoruba de Kétou et de Savè qui sont matérialisés lólò « écraser » et tótò « uriner » en mɔkɔle).

8.1.4. Synthèse des formes verbales de base

Nous avons relevé en mɔkɔle une catégorie de bases verbales complexes que l’on peut hésiter à traiter comme des composés. Il s’agit de bases dont le premier formant est un lexème verbal et le deuxième formant un morphème à valeur de postposition. Une autre hypothèse serait de reconnaître dans ces bases verbales complexes des morphèmes dérivatifs

qui en s'adjoignant à des lexèmes verbaux fourniraient des bases verbales dérivées. En l'absence d'arguments décisifs, nous nous abstenons de trancher.

Une autre spécificité du m̀k̀le se trouve au niveau des bases simples où l'on peut observer un redoublement du lexème verbal pour obtenir une nouvelle base. Cette nouvelle base pourrait être également considérée comme une base composée, c'est-à-dire une série verbale dans laquelle le lexème verbal redoublé serait pris comme l'expansion du premier. Cette hypothèse n'est pas productive en m̀k̀le d'autant plus que les constructions de série verbale constatées dans les autres dialectes du yoruba ne sont pas prouvées dans la langue. C'est pourquoi nous considérons ce lexème verbal redoublé comme une base simple.

En conclusion, le système verbal reflète celui existant dans le yoruba commun. Il existe cependant quelques innovations de la langue comme le redoublement de la base simple et la dérivation suffixale par l'ajout de circonstant ou postposition pour donner de nouvelles bases verbales.

8.2. Le syntagme verbal

Tout syntagme verbal est minimalement constitué d'un indice sujet, d'une marque aspectuelle et d'une base verbale. La forme nominale du verbe est l'infinitif. Il se caractérise par la présence d'un préfixe matérialisé par le morphème /kú/, ajouté au radical verbal.

A partir de quelques phrases simples collectées dans le cadre de ce travail, il semble qu'en m̀k̀le, les éléments dépendant morphologiquement du verbe sont organisés comme suit :

Indice Sujet-(NEG)-MASP-RAD-DER-(Indice objet)-ADV

Généralement dans les énoncés, on retrouve autour du verbe, les spécificatifs verbaux et le constituant verbal. Le constituant verbal quant à

lui est fait de base verbale et de verbant. Le lexème s'ajoute ou non à un ou plusieurs dérivatifs pour constituer la base verbale. On peut donc s'attendre à une base simple, ou à une base complétée par un morphème de dérivation. Nous savons aussi que le verbant a essentiellement une signification aspectuelle. Quant aux spécificatifs verbaux, il s'agit de l'indice sujet, de l'indice de la négation, de l'indice objet et des adverbes. Dans un constituant verbal, le lexème est l'élément qui joue le rôle essentiel de pivot sur lequel repose tout le système verbal et viennent s'agglutiner les diverses adjonctions et spécifications grammaticales. Mais il a besoin d'être « complété par une série de déterminations apportées par des classes de morphèmes spécialisés, celle des dérivatifs verbaux et celle des verbants »⁷¹ (Bonvini, 1988).

8.2.1. Les verbants du məkɔle.

Du point de vue des significations, le verbant est une information flexionnelle, obligatoire et générale pour l'ensemble des verbes. Pour Émilio Bonvini (1988) « son rôle est fondamental puisqu'il confère à la base le statut même de constituant verbal en l'intégrant dans le réseau paradigmatique qui permet à tous les verbes de s'organiser en système... ». Il permet « d'intégrer la base, "lexème (+ dérivatif)", dans un réseau paradigmatique et syntagmatique propre aux verbes. Le verbant est ainsi la pièce maîtresse du constituant syntaxique verbal, d'abord parce qu'il en est le principe organisateur stable et nécessaire ; ensuite parce que, explicitement ou implicitement, il oriente définitivement le radical vers la fonction prédicative et l'établit ainsi dans la monofonctionnalité. »⁷²

⁷¹Bonvini, E., (1998a), « Le système verbal du Kàsım : un dispositif de prise en charge du procès », in *Systèmes verbaux*, Bentolila, F., (S.D.), bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Vol.98, Bruxelles, éd. Peeters, p.180.

⁷²Bonvini, E., (1988) *Prédication et énonciation en Kàsım*. Paris : CNRS, p.51.

D'un point de vue morphologique, le verbe admet un paradigme ferme de marqueurs indiquant le temps, le mode et l'aspect. Il comporte donc différents morphèmes qui gravitent autour du radical verbal. Ces morphèmes connaissent une hiérarchisation bien définie quant à leur mode d'apparition.

En effet, ces morphèmes variables n'apparaissent pas forcément au même moment, car chacun dispose d'une place et remplit une fonction précise. Les différents morphèmes verbaux de l'aspect seront présentés selon leur signifié de puissance et leurs différentes possibilités d'emploi dans le discours. Mais avant d'aborder les formes de verbe en *mòkòlè*, il est nécessaire de clarifier les notions de temps et de l'aspect pour permettre une meilleure définition du verbe dans l'énoncé.

8.2.1.1. Notion de temps et de l'aspect

La notion de temps évoque une tripartition, passé – présent – futur-, qui permet de localiser un état ou une action par rapport au moment de l'énonciation. « Le temps du verbe se préoccupe de situer le procès exprimé par le verbe dans un moment qu'il soit présent, passé ou futur »⁷³ (Yayi, 2008). Quant à la notion d'aspect, Igué (1978) la définit comme « les différentes façons dont l'énonciateur présente le déroulement du procès ». L'aspect fait partie des phénomènes d'énonciation. En effet le locuteur, selon le système particulier de sa langue, sélectionne, les modes de déroulement du procès qui peut être ponctuel, accompli, non accompli, habituel, itératif, inchoatif, terminal, parfait.⁷⁴

Prenant le cas du yoruba en général, les catégories du temps et de l'aspect en restent très délicates, au point où il y a toujours eu des divergences de

⁷³Yayi, G., (2008), *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe aja*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, p.53.

⁷⁴Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

points de vue entre les chercheurs de langue yoruba. Pour certains, en effet, le système verbal yoruba comporte les deux catégories : temps et aspect. Pour d'autres, seul l'aspect existe. Dans le cadre de ce travail, nous optons pour les points de vue de Igue (1978) qui après avoir fait l'examen des différentes réflexions réalisées sur ces questions, est parvenu à la remarque selon laquelle :

« La systématique des morphèmes verbaux nous a révélé des valeurs de base relevant plutôt de l'aspect qui domine le système verbal yoruba. En effet comme dans les langues slaves, ce qui intéresse le yoruba dans un procès ou une action, ce n'est pas d'indiquer quel moment précis -passé, présent, futur- a lieu le procès, mais de marquer si on l'envisage dans sa continuité ou à un point de son développement, s'il commence ou s'il se termine, s'il est achevé, s'il n'a lieu qu'une seule fois ou se répète, s'il a un terme et un résultat. En raccourci, ce qui intéresse le yoruba c'est la façon d'envisager le procès. Est-il instantané ? Dure-t-il ? Se répète-t-il ? Est-il considéré dans son déroulement ? Est-il à son début ? Est-il terminé? »⁷⁵

L'aspect n'est donc rien d'autre que les différentes façons dont l'énonciateur présente le déroulement du procès. Il est différent du temps qui a trait au moment de l'énonciation.

Tout comme en yoruba, les verbants sont beaucoup plus aspectuels en m̀k̀le. Dans cette langue, la catégorie du temps est notionnelle. Autrement dit, la langue ne possède pas de moyens grammaticaux pouvant l'exprimer, toutefois, la catégorie du temps pourrait s'exprimer à l'aide des adverbes de temps comme dans tous les autres dialectes du yoruba. Pour exprimer l'aspect le m̀k̀le dispose de moyens spécifiques. Il recourt d'une part à la forme simple du verbe, la répétition de ce dernier, d'autre part et surtout à des morphèmes verbaux qui constituent les principaux marqueurs d'aspect. Dans certains cas, la marque aspectuelle peut être amalgamée à

⁷⁵Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

l'indice sujet. Nous nous proposons dans les pages qui vont suivre, de détailler les différents aspects et leurs emplois.

8.2.1.2. La forme simple du verbe dans l'énoncé

Morphologiquement simple, sans marque de verband, dans un énoncé, le verbe dans cet état indique l'état d'achèvement d'un procès, une action envisagée qui est arrivée à son terme ou bien une action ponctuelle. Il peut indiquer aussi quelque chose qui résulte d'une action momentanée et qui se poursuit dans l'état.

Tout comme en yoruba, « le verbe simple en *mòkòlè* propage deux aspects principaux à savoir le ponctuel et le résultatif. »⁷⁶ (Igue, 1978)

La forme simple du verbe dans l'énoncé appréhende en quelque sorte le procès de son début jusqu'à sa fin et il exprime de ce fait une vision globale. Il s'agit d'une vision globale de l'action vue en indivision comme un événement brut. Le verband de l'accompli, bien que morphologiquement virtuelle, peut s'opposer à d'autres verbands de la langue.

Exemple :

Bólá í jε kàà mínjì
/bòla/il/manger/beignet/deux/
Bòla a mangé deux beignets.

Sí bèí kúbii Jésù í káako awa feí.
/comme/amour/jesu/il/entourer/nous/tous/
Pendant que l'amour de Jésus nous enchaina.

Ajó nju gɔ, ama àwásù gɔ í náa ínó ilú.
/jour/ certain/jeune/homme/un/il/venir/dans/village/
Un jour, un homme vint dans un village.

⁷⁶Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

8.2.1.3. Le verbe simple redoublé dans l'énoncé

En mòkòle, il arrive que le lexème verbal soit redoublé ou triplé dans l'énoncé (**v + v + (v)**). L'énonciateur le fait souvent à dessein pour mettre en exergue la valeur répétitive du procès en cours, ou pour intensifier l'action véhiculée par le verbe simple. Ce qui lui confère une valeur itérative, durative ou intensive.

Exemple :

Ñ wà ñ dàbii dàbii.

/IS/verbant/Copie IS/promener/promener/

Je suis entrain de me promener sans cesse (beaucoup).

Cette caractéristique de répétition du verbe simple dans l'énoncé à des fins aspectuelles n'est pas une spécialité du mòkòle. Igué (1978) affirme qu'en yoruba, « le verbe simple, lorsqu'il est répété, exprime l'aspect duratif »⁷⁷. Il est possible que ce phénomène soit à l'origine de la catégorie des bases verbales redoublées identifiées dans la morphologie du lexème verbal. Il est vraisemblable qu'à l'origine ces bases verbales redoublées aujourd'hui à l'état de lexème aient été des formes aspectuelles de répétition de verbe simple. Il s'agit d'une relation syntaxique au niveau du syntagme verbal qui en vient à constituer une construction que sa cohésion morphologique fait l'équivalent d'une base lexicale simple. De même, par analogie à cette forme aspectuelle, certains lexèmes verbaux, dont la valeur contient déjà en partie l'idée d'une action durative ou intensive, peuvent se voir redoubler tout simplement en lieu et place de la forme sous-jacente.

⁷⁷Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.205.

8.2.1.4. Le verband du progressif

Quand dans l'énoncé, l'un ou l'autre des morphèmes « wàn », « wàa » ou « wà » est antéposé au verbe simple, il devient progressif. Il importe de faire remarquer que dans l'énoncé, « wàn » s'observe à la première personne du singulier, « wà » à la troisième personne du singulier et « wàa » à toutes les autres personnes. Tous ces morphèmes permettent d'exprimer un procès en cours de réalisation au moment de l'énonciation et qui n'est pas encore parvenu à terme. C'est donc l'expression d'une action inaccomplie qui s'oppose à l'action accomplie véhiculée par l'absence de verband.

Exemple :

N̄ wàn jε iŋa.

/je/verband/manger/viande/

Je suis entrain de manger la viande

Nŋui wà nyísí wa bíí àà ká nyó lààló.

/celui qui/ verband/montrer/nous/où/nous/jeter/souillure/

C'est lui qui nous montre où jeter la souillure.

« Wàn », « wàa » ou « wà » qui sont les différentes manifestations morphologiques du verband du progressif en mòkòle proviennent sûrement d'une forme de base unique qui varie selon le contexte. Nous postulons que la forme de base est « wà » et que c'est le trait pertinent du pronom personnel qui se propage au niveau du noyau syllabique du verband de base, le nasalisant dans le cas où le pronom est une nasale syllabique et l'allongeant dans le cas où le pronom est une voyelle orale. Le verband garde sa forme de base dans le cas où le pronom personnel est élide comme c'est le cas souvent à la troisième personne du singulier.

Le yoruba exprime le progressif par la préfixation à tout verbe simple du morphème « *n* » (Igué, 1978)⁷⁸. Dans le parler de Ketou, le verband de progressif est marqué par deux particules discontinues /n...lɔwɔ/ qui encadrent le verbe simple, contrairement au cabɛ qui exprime le progressif par le morphème « wà » placé avant le verbe simple ou lexème verbal (Salako, 2002). Dans le parler cabɛ, on note également la reprise du pronom personnel après le verband du progressif, précisément entre le morphème verband et le verbe simple. Ce constat nous permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle le verband du progressif est « wà » en mɔkɔle comme en cabɛ.

8.2.1.5. Le verband de l'habituel

Le verband de l'habituel est marqué par le morphème /yé/ ou /yá/. Le verband de l'habituel marque une action qui s'accomplit habituellement, qui se répète. C'est l'expression de la répétition, du constat habituel et/ou constant. Pour conférer au verbe simple cette valeur habituelle, le morphème /yé/ ou /yá/ lui est antéposé. /Yé/ et /yá/ sont des variantes intra-dialectales utilisées d'un village à un autre.

Exemple :

Bíó í yé se ayɛ.

/Bio/Pronom/verband/préparer/sauce/

Bio a l'habitude de préparer la sauce.

⁷⁸Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.200.

8.2.1.6. Le verband du futur

Il s'agit d'un procès qui est envisagé hors de l'actuel, qui est encore à l'étape de projet, car rien n'est encore effectif. C'est l'image d'un acte qui se produira mais dont on n'est pas trop sûr de l'actualisation. Il y a une distance entre le désir et la réalisation du procès. Il est « l'expression d'un procès postérieur par rapport à l'acte d'énonciation »⁷⁹ (Hounzangbe, 2014). La réalisation de l'action sera effective dans un avenir plus ou moins lointain au moment de l'énonciation. En mɔkɔle, on peut distinguer trois types d'action à venir. Elle peut être potentielle ou bien incertaine. Elle peut être aussi projetée pour débiter antérieurement à un autre procès, avec l'évidence d'être toujours en cours. Cela revient à dire que d'une part, elle est l'expression d'une virtualité, et d'autre part l'expression d'une continuité par rapport à un autre procès antérieur.

Définir le signifiant du verband du futur n'est pas chose aisée en mɔkɔle parce qu'il est toujours confondu au pronom personnel sujet. Nos informateurs ne sont pas arrivés à nous distinguer le morphème de futur du pronom personnel dans les énoncés exprimant des actions à venir.

Pour le futur potentiel ou très proche, nous retenons tout simplement que de la première personne du singulier à la troisième personne du pluriel, l'ensemble pronom personnel et verband du futur donne respectivement /à̀n̄, à̀a, á, à̀á ka, aa...ŋa, aa/. L'élément qui revient à toutes les personnes étant /a/, nous postulons que le verband du futur potentiel est matérialisé par le morphème /a/ en mɔkɔle. Nous en reviendrons en détails quand nous allons aborder l'étude des pronoms personnels sujets.

⁷⁹ Hounzangbe, M. Z., (2004), *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Ablode, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, 363p.

Exemple :

À̀n nɛ́.

/IS+M.ASP. F/partir/

“Je partirai”

Quant au futur incertain ou lointain, il s’exprime par l’ajout du signifiant /na/ entre l’ensemble pronom personnel et verbant du futur potentiel et le lexème verbal.

Exemple :

À̀n na nɛ́.

/IS+M.ASP.F/M.FL/partir/

“Je vais partir”.

En ce qui concerne le futur de continuité, il est marqué par l’ajout du signifiant /máa/ entre l’ensemble pronom personnel et verbant du futur potentiel et le lexème verbal.

Exemple :

À̀n máa nɛ́.

/IS+M.ASP.F/CONT/partir/

“Je serai en train de partir”.

8.2.1.7. Le verbant de l’exhortatif

Ce type de verbant est l’expression d’un ordre qu’un émetteur adresse à un récepteur. Il est remarquable aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. En m̀okɔle, on distingue plusieurs morphèmes qui varient selon le nombre du récepteur.

Quand le récepteur est singulier, il est un morphème vide marqué par le signifiant /∅/ que Tchitchi (1984) qualifie de morphème « zéro absolu »⁸⁰. Le lexème verbal n’est affecté d’aucun élément faisant office de pronom personnel sujet dans ce cas.

⁸⁰ Tchitchi, T. Y., (1984), *Systématique de l’ajagbe*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, p. 233

Exemple :

Né. "pars".

Quand le récepteur est pluriel, il est marqué par un morphème /ká/ antéposé au lexème verbal. /Ká/ est une réalisation de surface de /kí á/ composé du signifiant d'ordre /kí/ et du signifiant pronom personnel deuxième personne du pluriel /á/. Au plan morphologique, nous remarquons que le lexème verbal est marqué non seulement d'un verband, mais admet aussi un élément faisant office de pronom personnel sujet.

Exemple :

Ká né. "partons".

L'expression du verband de l'impératif est la même que dans les autres dialectes yoruba.

8.2.2. Les indices sujets

Les indices du sujet sont des morphèmes grammaticaux qui apparaissent totalement à la marge la plus à gauche du lexème verbal. En m̀ok̀ole, sa matérialisation est obligatoire, même lorsque le sujet est exprimé lexicalement par un syntagme nominal. De façon générale, les indices sujets ont la forme suivante en m̀ok̀ole :

Tableau 32: *Indices sujets du m̀ok̀ole*

1 ^{ère} P.SING.	2 ^{ème} P.SING.	3 ^{ème} P.SING.	1 ^{ère} P.PL.	2 ^{ème} P.PL.	3 ^{ème} P.PL.
̀n	̀i	̀í	̀à	̀ì...̀ŋa	̀a

Au sein des formes verbales, ils peuvent être suivis d'un morphème considéré comme la marque de l'aspect. Cependant, il est arrivé que

l'indice du sujet soit amalgamé avec la marque d'aspect. En m̀ok̀ole, les indices sujets peuvent varier d'une forme verbale aspectuelle à une autre.

Le tableau suivant montre les paradigmes des indices du sujet selon les quatre principaux aspects verbaux de la langue. Nous considérons les paradigmes pour la racine verbale /jɛ/ « manger »

	Aspect accompli	Aspect inaccompli	Aspect Futur imminent	Aspect habituel
1^{ère} P.SING.	ṇ jɛ	ṇ wa ṇ jɛ	àn jɛ	ṇ yé jɛ
2^{ème} P.SING.	i jɛ	i wàà jɛ	àá jɛ	i yé jɛ
3^{ème} P.SING.	í jɛ	wà jɛ	áá jɛ	í yé jɛ
1^{ère} P.PL.	à jɛ	à wàà jɛ	àà ka jɛ	a yé ká jɛ
2^{ème} P.PL.	i jɛ ɲa	i wàà jɛ ɲa	àá jɛ ɲa	i yé jɛ ɲa
3^{ème} P.PL.	a jɛ	a wàà jɛ	àa jɛ	a yé jɛ

Plusieurs constats se dégagent de ce tableau :

- La première personne du singulier est /ṇ/ à l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel. Au futur, elle n'est pas facile à déterminer parce qu'elle est amalgamée avec l'aspect pour donner /àn/. Nous postulons que dans le cas d'espèce, l'indice sujet /ṇ/ a été élidé, mais a laissé sa marque tonale au morphème de l'aspect /a/ et sa copie entre le morphème de l'aspect et la racine verbale.
- La deuxième personne du singulier donne /i/ à l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel, mais /à/ au futur. Au futur, cette voyelle devient la copie de la voyelle qui suit, qui en réalité est la voyelle de la modalité de l'aspect du futur imminent antéposée au verbe. Le morphème générique de l'indice sujet /i/ s'harmonise avec le trait vocalique de la marque aspectuelle du futur, mais il

conserve sa marque tonale. Le même phénomène se produit à la troisième personne du singulier, sauf que l'indice sujet s'élide à l'inaccompli. A la première personne du pluriel, l'indice sujet est unique à tous les aspects. La situation de la deuxième personne du pluriel est pareille à celle de la deuxième personne du singulier qui n'en diffère d'ailleurs que par la présence du morphème du pluriel /ŋa/.

- Quant à la troisième personne du pluriel l'indice sujet /a/ est conservé à toutes les formes aspectuelles.

La variété des formes des indices sujets et la nature des marques aspectuelles sont à l'origine de nombreuses confusions formelles qui risqueraient de compromettre le rendement de l'opposition d'aspect en mɔkɔle. Pour conserver à cette opposition toute son efficacité, la langue développe sûrement des mécanismes parallèles qui sans se substituer aux marques de base, permettent de lever la plupart des ambiguïtés. Ces mécanismes pourront être abordés dans les recherches ultérieures. Il est évident qu'à l'origine les marques aspectuelles du futur aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms. L'analyse morphologique sur le plan synchronique ne peut qu'être approximative. La comparaison entre les différentes conjugaisons ne permet pas d'isoler par commutation les marques mentionnées ci-dessus de paradigmes personnels toujours identiques. Ceci vraisemblablement parce que le système verbal du mɔkɔle est en cours de réfection. L'aspect du futur présente donc un système verbal évoluant d'un ensemble de marques aspectuelles autonomes se combinant à des pronoms personnels, vers un système de conjugaisons à flexion qui n'est pas encore totalement achevé. On assiste ainsi un système hétérogène avec des indices de sujet distincts du morphème de l'aspect à l'accompli, à l'inaccompli et à

l'habituel, et à des amalgames, voire des conjugaisons au futur imminent, même si le système présente des traces résiduelles d'une origine analytique.

8.2.3. Les indices objets

Il s'agit des substituts des substantifs en fonction de complément du verbe qu'ils rappellent lorsque ceux-ci sont effacés et dont ils occupent la place syntaxique d'objet. Ils sont suffixés directement au verbe. Ils sont considérés comme des arguments du verbe. En ce sens, il s'agit d'unités comparables aux indices sujets qui sont souvent intégrés à la forme verbale. Au niveau syntaxique, le comportement des indices objets est très différent de celui des indices sujets. Leur présence au sein d'une forme verbale est liée à la valence du verbe, c'est-à-dire au nombre des arguments de la relation prédicative dont il est le centre.

Voici la liste des indices objets relevés en məkɔle

- 1ère personne singulier /-m'/
- 2ème personne singulier /-ɛ'/
- 3ème personne singulier /-a, -u, -o, -ɔ/
- 1ère personne pluriel /wá/
- 2ème personne pluriel /ɲɛ/
- 3ème personne singulier /ɲa/

Exemple :

Ì kpè m' « tu m'a appelé »

Ñ kpè ɛ' « je t'ai appelé »

Ì kpò o « tu l'as appelé »

À kpò o « nous l'avons appelé »

Ì kpè wá « tu nous a appelé »

Ñ kpè ɲɛ « je vous ai appelé »

Ì kpe **ɲa** « tu les as appelé »

Contrairement aux autres personnes de la conjugaison, on retrouve quatre types de voyelles comme signifiant de l'indice objet de la troisième personne du singulier. Le signifiant de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier varie en effet selon la voyelle finale du lexème verbal comme on peut le constater dans les exemples suivants.

Mi « avaler »

Bio í mi iwɔ → Bio í **mu ú** (Bio a avalé un comprimé → il l'a avalé)

Tu « déterrer »

Ñ tu ico → Ñ **tu ú** (J'ai déterré l'igname → je l'ai déterré)

Sè « préparer »

Yaayi í se ayε → Yaayi í **sò ó** (Yaayi a préparé une sauce → il l'a préparé)

So « attacher »

Ñ so kétéε → Ñ **so ó** (J'ai attaché un boeuf → je l'ai attaché)

Fó « enlever »

Ñ fó anyi jiiin → Ñ **fó ɔ** (J'ai enlevé l'écorce d'un arbre → je l'ai enlevé)

Yé « voir »

Ñ yé Bio → Ñ **yé ε** (J'ai vu Bio → je l'ai vu)

Dá « couper »

Yaayi í dá jiiin → Yaayi í **dá a** (Yayi coupe l'arbre → Yayi le coupe)

Lorsqu'on observe les exemples, on constate que le signifiant de l'indice objet se réalise au même degré d'aperture que la dernière voyelle radicale du lexème verbal.

-/u/ après [i, u]

-/o/ après [e, o]

-/ɔ/ après [ε, ɔ]

-/a/ après [a]

Cette même assimilation de hauteur peut s'observer après les voyelles nasales, avec en plus une assimilation de nasalité :

-/un/ après [in, un]

-/ɔn/ après [ɛn, ɔn]

-/an/ après [an]

Les signifiants de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier étant /-a, -u, -o, -ɔ/, nous postulons une règle d'assimilation de postériorité pour expliquer les différentes réalisations de surface des lexèmes verbaux dont la dernière voyelle est /-a, -i, -e, -o/. Il reste à définir la forme de base de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier, préoccupation que nous réservons pour des recherches futures.

Pour un éclairage pandialectal, notons tout de même qu'en yoruba standard et dans le parler de Kétou, le pronom objet de la 3^{ème} personne du singulier est marqué tout simplement par un allongement de la voyelle finale du lexème verbal. (Sachnine, 1987 ; Salako 2002). Il semble que dans le dialecte cabɛ, c'est le signifiant /u/ préfixé au lexème verbal qui est la marque de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier.

8.2.4. Les morphèmes de négation

En mɔkɔle, la négation de la forme verbale est généralement marquée par le signifiant /kù/ directement postposé aux indices du sujet. Aucun élément ne peut figurer entre ce préfixe et l'indice sujet. Cependant, il peut varier en fonction de la polarité aspectuelle. C'est ainsi que nous pouvons avoir pour cette catégorie d'extensions verbales deux principales marques /kù/ et /kà-/ selon l'aspect de la forme verbale.

Le tableau suivant montre les paradigmes des marques de la négation de la forme verbale en mɔkɔle selon les quatre principaux aspects verbaux.

Nous considérons toujours les paradigmes pour la racine verbale /jε/
« manger »

	Aspect accompli	Aspect inaccompli	Aspect Futur imminent	Aspect habituel
1^{ère} P.SING.	ń kù jε	ń kù wan jε	ń kàa n jε	ń kù yé jε
2^{ème} P.SING.	ì kù jε	ì kù wàà jε	ì kàa jε	ì kù yé jε
3^{ème} P.SING.	í kù jε	kù waa jε	kàa jε	í kù yé jε
1^{ère} P.PL.	à kù jε	à kù wàà jε	à kàa ka jε	a kù yé ka jε
2^{ème} P.PL.	ì kù jε ηa	ì kù wàà jε ηa	ì kàa jε ηa	ì kù yé jε ηa
3^{ème} P.PL.	a kù jε	a kù waa jε	a kàa jε	a kù yé jε

A l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel, le morphème /kù/ est gardé avec comme spécificité l'absence de l'indice sujet à la troisième personne du singulier. Au futur, le morphème de la négation de la forme verbale est matérialisé par le signifiant /kà-/ à toutes les personnes. Ici, c'est le signifiant de la négation de la forme verbale qui est amalgamé avec la marque aspectuelle du futur imminent. Le phénomène de copie de l'indice sujet est bien remarquable à la première personne du singulier. Par contre les indices sujets génériques sont conservés au niveau des autres personnes de la conjugaison à l'exception de la troisième personne du singulier. Tout comme dans les autres manifestations aspectuelles étudiées l'indice sujet est absent à la troisième personne du singulier.

A ces formes de négation verbale suscitées, on peut ajouter le signifiant /maà/ utilisé dans des formes verbales injonctives, prohibitives et subjonctives qui n'ont pas été étudiées dans ce travail.

CHAPITRE 9 : LE SYSTÈME LEXICAL DU MOKOLE

Contrairement aux systèmes phonologique et morphosyntaxique qui sont plus ou moins fermés, le système lexical semble être plus ouvert et représente un vocabulaire spécifique très riche. Notre objectif est de rendre compte des caractéristiques de ce lexique. Dans cette optique, nous avons recueilli une liste de mots mɔkɔle d'environ huit cent (800) items dans presque tous les domaines socioculturels. Mis à part quelques rares items qui sont restés sans changement, on y retrouve des variantes lexicales de formes partiellement différentes dont l'origine yoruba peut être prouvée et des variantes lexicales de formes totalement différentes qui relèvent d'autres langues. En conséquence, l'analyse de ce lexique se fera en deux temps. Dans une première étape, nous étudierons les variantes lexicales du mɔkɔle dont les formes sont partiellement différentes de celles connues dans les autres variantes dialectales du yoruba. L'objectif est de mettre en lumière leurs spécificités, ainsi que les différentes techniques de leur relexification. La deuxième partie de ce chapitre s'intéresse aux lexèmes dont l'origine n'est pas prouvée en yoruba. Il s'agit des emprunts et autres lexèmes relevant de l'idiomaticité dialectale mɔkɔle.

9.1. Variantes de formes partiellement différentes

Dans ce type, le rapport entre le signifiant du mɔkɔle et celui des autres dialectes yoruba y est évident. On a guère de difficultés à identifier les différentes formes supposées comme les variantes d'un même signifié. La variation se réalise par un simple changement vocalique ou par altération des racines accompagnée ou non de changement vocalique.

9.1.1. Des changements vocaliques

Ce changement vocalique affecte surtout le schème des termes nominaux. La permutation affecte dans la majorité des cas le préfixe vocalique. Des cas rares de jeux vocaliques sont aussi observés en position finale ou médiane des lexèmes nominaux. La variation par changement du préfixe vocalique est plus ou moins systématique dans le processus de dialectalisation du *mɔkɔle*. La plupart des variations partielles de formes des lexèmes nominaux du *mɔkɔle* sont dues à des changements de timbre du préfixe vocalique.

9.1.1.1. Jeux vocaliques à l’initial des lexèmes nominaux

Rappelons que le *mɔkɔle* utilise généralement les phonèmes /i/ et /a/ comme des préfixes vocaliques. Le jeu vocalique qui permet la variation lexicale se repose essentiellement sur ces deux voyelles. Le changement peut s’opérer aussi par l’absence morphologique de voyelle ou par la présence de la nasale syllabique. La permutation vocalique peut aussi affecter la voyelle finale du lexème nominal.

Nous allons illustrer tous ces cas de variantes recensées par des exemples de notre corpus.

•Le préfixe vocalique /i/

En contexte de préfixe, la voyelle /i/ du *mɔkɔle* peut correspondre à tous les autres phonèmes vocaliques oraux des autres dialectes, à l’exception du phonème vocalique /a/.

icv/ ecv

ikpo (*mɔkɔle*) “huile” **ekpo** (*cabɛ*, yoruba standard, ketu)

icv/ ɔcv

icɛ (*mɔkɔle*) “savon” **ɔcɛ/ɔshɛ** (*cabɛ*, yoruba standard, ketu)

icv/ εcv

isè (mɔkɔle) “patte” **εsè** (cabε, yoruba standard, ketu)

icv/ ocv

idò (mɔkɔle) “fleuve” **odò** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **Le préfixe vocalique /a/**

Le mɔkɔle fait varier son lexique en utilisant le préfixe vocalique /a/ en lieu et place des phonèmes vocaliques /ɔ, et ε / des autres dialectes yoruba.

acv/ ɔcv

adε (mɔkɔle) “chasse” **ɔdε** (cabε, yoruba standard, ketu)

acv/ εcv

acin (mɔkɔle) “cheval” **acin/εshin** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **L’absence morphologique de voyelle**

La dialectalisation du lexique mɔkɔle se fait aussi par l’absence morphologique de voyelle en position initiale du lexème nominal.

c¹vc²v/ oc¹vc²v

cùkpá (mɔkɔle) “lune” **òcùkpá/òshùkpá** (cabε, yoruba standard, ketu)

c¹vc²v/ ec¹vc²v

cincin (mɔkɔle) “mouche” **ecincin/ eshinshin** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **La nasale syllabique /n/**

Le dialecte mɔkɔle dans son processus de divergence, permute des préfixes vocaliques des autres dialectes du yoruba par la nasale syllabique /n/. Les exemples ci-dessous illustrent cette correspondance très fréquente.

ncv/ ecv

njò (mɔkɔle) “serpent” **ejò** (cabε, yoruba standard, ketu)

ncv/ ocv

njo (mɔkɔle) “peur” **ojo** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

ṅcv/ ɛcv

ṅjè (mɔkɔle) “sang” **èjè** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.1.2. Autres jeux vocaliques dans les lexèmes nominaux

Les jeux vocaliques permettant la variation lexicale en mɔkɔle peuvent s’observer aussi en position finale ou médiane des lexèmes nominaux. Quelques rares cas ont été relevés dans notre corpus.

• En position finale

vco/ vcu

ico (mɔkɔle) “igname” **ucu / ishu** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

• En position médiane

cicv/ cecv

mínjì (mɔkɔle) “deux” **méjì** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

cucv/ cicv

fùlà (mɔkɔle) “chapeau” **filà** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.2. De l’altération des racines

La comparaison du lexique mɔkɔle avec celui des autres dialectes yoruba a laissé surgir des variations autres que celles liées exclusivement au système vocalique. Ces variations touchent aussi le système consonantique. Au niveau des racines lexicales, des permutations consonantiques peuvent s’opérer, accompagnées ou non de jeux vocaliques. Le nombre de radical peut être réduit ou augmenté à des fins de variations.

9.1.2.1. De l’alternance consonantique

L’alternance consonantique occupe avec les jeux vocaliques une grande part dans la divergence lexicale du m̀ok̀ole par rapport aux autres parlers yoruba, surtout en ce qui concerne les variantes de formes partiellement différentes. Elle affecte les monèmes supposés dans des positions différentes (initiale, intervocalique ou les deux à la fois). Elle peut se manifester par la permutation consonantique uniquement ou accompagnée de changement vocalique. Les alternances consonantiques observées entre le m̀ok̀ole et les autres dialectes yoruba ayant été largement abordées plus haut (point 4.5.1.3. du chapitre sur la phonologie), nous ne jugeons pas utile de revenir sur les détails. Ces variations peuvent s’expliquer diachroniquement par une évolution phonétique du m̀ok̀ole.

9.1.2.2. De la réduction du radical

La divergence entre le m̀ok̀ole et les autres dialectes se manifeste dans certains cas par la différence de nombre de radicales entre les termes à comparer. Ainsi, une racine d’un terme appartenant au lexique m̀ok̀ole, connaît une réduction de sa radicale, en comparaison avec son correspondant des autres dialectes yoruba. Les exemples suivants sont la preuve de ce phénomène dans le processus de dialectalisation du m̀ok̀ole. Les parties altérées sont soulignées dans les exemples.

vcv/ vcvcv

ngb́o (m̀ok̀ole) “ancien” arúgb́o (cabε, yoruba standard, ketu)

cvcv/ vvcvcv

cíkán (m̀ok̀ole) “ongle” èékánná (cabε, yoruba standard, ketu)

vcv/ vcvcv

ìdin (m̀ok̀ole) “mur” òginrin (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CCV}

àgbε (mɔkɔle) “soif” òṅgbε (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CV_{CV}}

iwó (mɔkɔle) “chèvre” ewúrε (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CV_{CV}}

inè (mɔkɔle) “homme” ènìyàn (cabε, yoruba standard, ketu)

Comme nous pouvons le constater, cette réduction du radicale s’accompagne d’autres phénomènes tels que le changement vocalique et l’alternance consonantique. Le mélange de tout ces processus de dialectalisation du lexique rend la variation plus prononcée et l’intercompréhension plus faible.

9.1.2.3. De l’affixation

Inversement au phénomène de réduction de radicale, la variante lexicale mɔkɔle peut être aussi le résultat de l’ajonction d’affixes connus en yoruba ou dans d’autres langues au terme supposé d’un dialecte yoruba. Il n’est pas exclu que les autres variations touchant au système vocalique ou consonantique accompagnent ce phénomène. Il peut s’agir d’une préfixation, d’une infixation ou d’une suffixation.

•Préfixation

v_{CV_{CV_{CV}}}/ v_{CV_{CV}}

ìlúkùkù (mɔkɔle) “obscurité” òkùkù (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CCV}

tεnkun (mɔkɔle) “mer” òkun (cabε, yoruba standard, ketu)

•Suffixation

v_{CV_{CV}}/ v_{CV}

yinkón(mɔkɔle) “miel” oyin (cabε, yoruba standard, ketu)

cvccv/ vcv

taŋga (mɔkɔle) “jambe” itan (cabɛ, yoruba standard, ketu)

• **Infixation**

vccv/ vcv

antó (mɔkɔle) “salive” itó (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.2.4. De la méthathèse

Nous avons relevé aussi quelques rares cas de méthathèse dans le processus de relexicalisation du mɔkɔle. Il s’agit des cas où certains éléments d’un terme supposé d’un dialecte subissent une interversion pour aboutir à la défiguration de la forme originelle, dans l’autre dialecte. Deux cas de méthathèse sont relevés dans notre corpus.

Les monèmes : **àmɛjúmá** (mɔkɔle) “aube”/ **afɛmɔjú** (yoruba standard) en est un premier exemple. Il en est de même pour le couple de monèmes **yɛi** (mɔkɔle) “oiseau”/ **ɛyɛ** (yoruba standard).

9.2. Les variantes de formes totalement différentes

Nous avons détecté dans notre corpus trois cent vingt trois (323) items de formes totalement différentes, et n’ayant aucun lien avec le yoruba, soit environs 40%. Cent quatre vingt onze (191) items -soit 22%-sont des emprunts confirmés, appartenant essentiellement aux langues baatonum, dendi et cɛnga/cɛnka. On y retrouve cependant quelques rares termes empruntés soit au boo, fulfude, haoussa, français, ou anglais. Au stade de notre recherche, l’origine des autres items de formes totalement différentes n’a pu être prouvée, du moins par rapport aux langues voisines de l’aire dialectale mɔkɔle. Pour notre informateur cɛnga, il s’agit très probablement des emprunts au cɛnga dont le temps a altéré l’usage chez les

locuteurs. Pour preuve, les rares locuteurs cɛnga que nous avons retrouvé à Madekali dans la commune de Malanville, nous ont expliqué qu'actuellement, la langue cɛnga n'est parlée seulement que lors des cérémonies coutumières organisées dans certains campements agricoles situés entre la frontière Nord-Est du Bénin et du Nigeria. Et pourtant, les cɛnga sont les premiers occupants des régions de Kandi et Segbana.⁸¹

9-2-1- L'emprunt dans le dialecte mɔkɔle

Le phénomène de l'emprunt est inévitablement la résultante du processus d'un contact de langues. Généralement, il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts (Dubois *et al.* 1973 : 188). Et pour identifier un emprunt, il faut selon Labatut (1983 : 41), comparer deux lexèmes de deux langues différentes. Ainsi tout lexème du mɔkɔle dont l'origine yoruba n'est pas prouvée, mais qui peut être retrouvé dans une autre langue, est nécessairement un emprunt. Le dialecte mɔkɔle a emprunté beaucoup de mots aux langues qui lui sont géographiquement voisines comme le baatɔnum, le cɛnka, le dɛndi, etc. De notre corpus de 800 items, nous avons relevé 327 emprunts. Parmi les langues ou variétés linguistiques qui sont des sources d'emprunts pour le mɔkɔle, le baatɔnum se taille la part du lion, avec 132 items, soit 40,3% environs de l'ensemble. Cependant, du point de vue de l'étymologie, ce groupe de langues emprunteuses est très composité. D'autres emprunts ont pour source le

⁸¹Bnni Guene, O., (1995b), « Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou » in *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire International, Parakou Bénin, 12 au 28 septembre 1995, 31 p.

сєnka (28,7%), le dєndi (20,4%), le boo (7,3%), le haousa (1,5%), l'anglais (0,9%) et le franсais (0,6%). L'emprunt touche plusieurs domaines comme l'agriculture, la pęche, la chasse, l'єlєvage, la flore, l'artisanat, les termes de parentє, les parties du corps humain, les objets de la vie quotidienne, etc. En effet, au cours des siєcles, le mєkєle a єtє trєs influencє par les diverses langues avec lesquelles il s'est trouvє en contact au travers des dєplacements et des єchanges culturels. Ce qui s'est soldє par des interfєrences. L'interfєrence est un phєnomєne linguistique issu du fait du contact de langue. Selon Mackey (1976),⁸² « l'interfєrence est l'utilisation d'єlєments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on єcrit une autre ». Trois rapports possibles justifient l'interfєrence linguistique dans le cadre des contacts de langue. Il s'agit du substrat, du superstrat et de l'adstrat. Dans les deux premiers cas, il y a toujours une des langues en contact qui domine l'autre et concourt à son extinction. Soit la langue dominante est la langue du groupe dominant et la langue du groupe dominє s'єteint, c'est le cas du substrat. Soit la langue dominante est la langue du groupe dominє et la langue du groupe dominant s'єteint, c'est le cas du superstrat. Dans ces deux premiers cas de langues en contact, il y a entre les langues en contact un rapport de langue dominante contre langue dominєe qui conduit dans les deux cas à l'effacement d'une des deux langues. Mais deux langues en contact peuvent s'influencer mutuellement sans qu'aucune des deux ne s'єteigne. C'est le cas du mєkєle avec ses langues en contact. On parle dans ce cas d'adstrat. Le concept d'adstrat renvoie à des situations oє deux peuples ont єtє en contact, se sont cєtoyєs pendant une certaine pєriode, d'une faсon assez suivie et assez intense pour s'єchanger de nombreux mots. En effet, les

⁸² Mackey, W. F.,(1976), Bilinguisme et contact des langues, Editions Klincksleek, Paris.

peuples parlant des dialectes mandingue (Boko et Cɛnka) sont établis depuis 1325⁸³, de part et d'autre de la frontière Dahomey-Niger et peuplaient jusqu' au royaume Bargu de Nikki. C'était d'ailleurs les premiers occupants de cette région de l'ancien Dahomey. C'est dans ce contexte que les Mɔkɔle ont été en contact ininterrompu, et ce jusqu'à nos jours, avec les peuples de langue mandingue (Boko et Cɛnka), et leur ont emprunté énormément de mots. On dira donc que ces dialectes du malinké sont des adstrats pour le mɔkɔle. Au fur et à mesure que les royaumes baatombu arrivaient à conquérir la rive droite du fleuve Niger en avançant vers le Sud, les peuples de langue mandingue reculaient et refluaient vers le Niger. Pendant ces nombreux siècles de cohabitation dans le Bargu, les Mɔkɔle et les Baatombu ont aussi cohabité⁸⁴, s'échangeant de nombreux mots. Et comme cette cohabitation n'a pas eu pour conséquence une fusion des deux peuples, on ne parle pas ici de superstrat mais bien d'adstrat. On pourrait dire la même chose du dɛndi qui a été un adstrat pour les Baatombu, du fait de son statut de langue véhiculaire. Plusieurs, d'entre eux étaient même bilingues. Ce bilinguisme n'épargne pas les Mɔkɔle qui possèdent pour la plupart le dɛndi comme seconde langue, faisant aussi de cette langue véhiculaire un adstrat du mɔkɔle.

Le tableau suivant présente l'ensemble des emprunts relevés dans notre corpus.

⁸³Banni Guene, O., (1995b), « *Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou* » in *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire International, Parakou Bénin, 12 au 28 septembre 1995, 31 p.

⁸⁴Bagodo, O., (1978), *Le royaume bargu wassangari de Nikki dans la première moitié du XIXème siècle*, essai d'histoire politique, mémoire de maîtrise d'histoire. Abomey-Calavi, FLASH-UNB, 233 p.

	Lexèmes nominaux		Lexèmes nominaux		Total	
baatɔnum	97		35		132	40,3%
cɛnga	71		23		94	28,7%
dɛndi	48		19		67	20,4%
Boo	17		07		24	7,3%
haoussa	05		00		05	1,5%
anglais	03		00		03	0,9%
français	02		00		02	0,6%
Total	243	74,31%	84	25,68%	327	100%

A partir des emprunts relevés dans notre corpus, nous pouvons dire que généralement, l'emprunt en mɔkɔle n'est pas souvent intégré sous sa forme d'origine mais il reçoit des adaptations phonologiques et morphologiques. Cependant, nous avons relevé aussi quelques termes qui relèvent des xénismes. Selon Queffelec (2000 : 285-286), à la différence de l'emprunt, le xénisme répond aux règles phonétiques de la langue-source. Dubois et *al.* (2002 : 512) le considère comme « le premier stade de l'emprunt ». Il s'agit donc du cas où les emprunts reflètent toujours la phonologie ou la morphologie de la langue dominante. Ainsi la phonologie baatɔnum fut-elle responsable de nombreuses émergences phonologiques comme le cas des phonèmes /p/ et /z/ du mɔkɔle. Au regard de ces critères phonologiques et morphologiques, nous pouvons regrouper notre corpus en trois séries :

- les emprunts phonologiquement et morphologiquement intégrés,
- les emprunts phonologiquement intégrés et morphologiquement non-intégrés,
- les emprunts phonologiquement et morphologiquement non-intégrés.

9-2-2- Autres spécificités lexicales du m̀k̀le

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons relevé par ailleurs, un lexique qui peut être considéré comme typiquement m̀k̀le, parce que ne relevant pas synchroniquement d'une langue source à notre connaissance. Il s'agit certainement des emprunts dont l'origine a été altérée par le temps et l'usage, et dont l'étymologie n'est plus perceptible synchroniquement. Quatre vingt treize (93) termes de notre corpus sont classés dans cette catégorie. Nous y classons aussi les idéophones et onomatopées spécifiques au m̀k̀le. Nous présentons dans le tableau suivant les unités lexicales y relatives, trouvées dans notre corpus.

Terme	Traduction
LEXEMES NOMINAUX	
Sàsà	Régime
Kpààfo	Écorce
K̀ko	Fleur
K̀k̀sì	Défrichage
K̀ndá/ dàgbá	Hache
Àkpààmù	Queue
Àngàgàn	Guêpe
Kpàn	Rue
Kánjúán	Charbon de bois
Jεε	Cuvette

Bomayi	Trône
Aye	Sauce
Kpálà	Cuillère
Imu	Son
Káse	Couteau
Kámbò	Pinces
Ìso	Fer
Ìso danyá	Cuivre
Afá	Pénis
Gòmboàsà	Navette
Kòngò	Épaule
Kpɔɔ	Chicotte
Tàtàbú	Pont
Kpètè	Bouillie
Dárí	Lit
Yè	Flute
Yoyɔ	Monnaie
Ará	Contes
Kòlò	Panier
Có	Regarder
Bìye	Fermer
Fókín	Terre inondée

Faṅga	Mare
Tókósé	Terre glaise
Dàsán	Journée
Àte	Saison de pluie
Càṅgá	Gauche
Bòkɔ́tá i gele	Joue
Gèlè	Bouche
Àme	Langue
Nto	Poil
Afá	Pénis
Kpàṅṅó	Testicules
Kúkɔ́pata	Pleurs
Bùn	Rein
Bɔ́n	Maladie
Dekin	Sourd-muet
Bèrè	Singe
Àṅkpàtá	Chimpanzé
Ñwányin	Lézard
Mùwen	Margouillat
Bàwón	Tortue
Ànye	Caïman
Káákuà	Iguane

Kpàákpàtà	Hippopotame
Jùá	Éléphant
Cencen	Fourni
Àngungun	Fromager
Kaya	Bambou
Boosi	Roseau
Iko	Champignon
Àyí	Grands-parents
Tòkú	Petits enfants
Ìfò	Frère
Wikoyiwo	Belle-sœur
LEXEMES VERBAUX	
Kúyò	Allonger
Kúléécín	Arrêter
Kubìye	Fermer
Kúbùbà	Asseoir
Kúcán	Battre
Kúdínga	Bondir
Kúsíngà	Cacher

Kúɔ	Coudre
Kúkpekpe	Éclorre
Kúsìsì	Expliquer
Kúbàndà	Fumer (en bouquasse)
Kúkɔkɔ	Gratter
Kúsìsì	Imiter
Kúdóndá	Se moquer
Kúce booda	Orner
Kúcɔɔ	Pêcher
Kúkpata	Pleurer
Kúyɔkɔ	Pouvoir
Kúwɛn	Prêter
Kúcemba	Produire
Kúɔ	Regarder
Kúsìsì	Traduire
Kúcɛncɛn	Sucer
Kúdákókó	Suer
Kúcokó	Se taire

**QUATRIEME PARTIE : ELEMENTS DE SYNTAXE DU
MOKOLE**

CHAPITRE 10 : LES ÉNONCÉS VERBAUX

Martinet (1985) définit la syntaxe comme « la façon dont les unités énoncés »⁸⁵. Pour Creissels (2005) l'objet de la syntaxe est de « étudier linguistiques douées de sens se combinent, dans la chaîne parlée, pour former des les régularités que manifestent les combinaisons d'unités dont le rang est compris entre celui du mot et celui de la phrase ».⁸⁶

La finalité de la syntaxe est donc d'avoir une vue claire et précise sur les unités syntaxiques qui composent un énoncé dans le but de les organiser selon leur catégorie syntaxique. Dans cette partie consacrée à la syntaxe du mɔkɔle, nous aurons à nous prononcer sur l'organisation de la phrase et sur la façon dont la syntaxe exploite les faits de morphologie nominale. Mais avant, levons l'équivoque en ce qui concerne les notions de phrase et d'énoncé utilisées par les auteurs précités pour parler de la syntaxe. Pour nous, il s'agit des termes beaucoup plus liés à une question d'écoles linguistiques. Certains auteurs utilisent le premier terme (Creissels – approche lexicaliste et réaliste, Chomsky – générativiste-), d'autres le second terme (les fonctionnalistes). Le *Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage* distingue deux acceptions du terme énoncé. Dans le sens le plus large, « le mot *énoncé* désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs » (Dubois et al, 1994 : 180). Dans un sens plus étroit (ce dictionnaire se réfère à la linguistique distributionnelle), c'est « un segment de la chaîne parlée délimité nettement par des marques formelles » (telles que le silence qui précède ou suit une prise de parole). La notion de phrase implique pour sa part une certaine cohésion grammaticale. Il s'en suit qu'un énoncé peut être constitué de plusieurs phrases sémantiquement liées. Au demeurant, l'usage de ces termes varie selon les auteurs, qui ont chacun une préférence pour l'un ou

⁸⁵Martinet, A., (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, coll., p.13

⁸⁶Creissels, D., (2005), *Syntaxe générale; une introduction typologique*, Paris. Lavoisier, p.11

l'autre d'entre eux. Dans le cadre du présent travail, centré sur la syntaxe, nous utiliserons la notion d'énoncé, plutôt que de phrase. Il est également utile de préciser que cette description de la syntaxe du məkɔle se limitera à l'énoncé simple, caractérisé par la présence d'une seule relation prédicative, dont le noyau est constitué par une forme verbale ou soit par un autre type de prédicat. L'énoncé simple est donc constitué :

- soit d'un lexème verbal (muni ou non d'un indice sujet et d'une marque aspectuelle), éventuellement entouré d'un ou de plusieurs constituants nominaux ;
- soit par une autre catégorie grammaticale jouant le rôle de prédicat pour un lexème nominal.

On peut donc distinguer en məkɔle l'énoncé simple non verbal de l'énoncé simple verbal.

10.1. La structure des énoncés verbaux simples en məkɔle

Il s'agit des énoncés où la fonction de prédicat est nécessairement assumée par un constituant verbal. L'énoncé verbal est constitué d'un lexème verbal garni ou non d'un indice sujet ou d'une marque aspectuelle et éventuellement entouré d'un ou de plusieurs constituants nominaux, dont le nombre et le statut dépendent principalement du constituant verbal. Dans ce type d'énoncé, le noyau central est représenté par le lexème verbal ; et tout lexème verbal possède certaines potentialités syntaxiques qu'on pourrait qualifier d'intrinsèques et qui sont à la base de la notion de rection. C'est à Tesnière (1959), qu'on doit cette notion par laquelle il classe les verbes selon leur « valence ». La valence désigne le nombre de relations potentielles qu'un verbe donné est capable de régir, pour constituer le prédicat d'un énoncé verbal. Parmi ces relations, citons celles de sujet, d'objet¹, et d'objet². Ces potentialités, Tesnière les appelle « actants » ; et

la valence d'un verbe se définit par rapport au nombre d'actants qui lui sont possibles : « il y a des verbes sans actant, des verbes à un actant, des verbes à deux actants et des verbes à trois actants ». ⁸⁷

Ainsi, nous partirons de la notion de valence verbale telle qu'elle a été définie par Lucien Tesnière dans le modèle dit « syntaxe de Tesnière » et de ses développements ultérieurs pour déterminer les fonctions subjectales, objectales et circonstancielles. C'est pourquoi il importe, avant d'examiner les différents schèmes d'énoncés, de préciser d'une part les statuts possibles des constituants nominaux (actant/circonstant) puis les fonctions des actants (sujet/objet). On présentera alors un classement des verbes en fonction de leur valence. Ensuite seront abordés les types les plus fréquents d'énoncés simples : énoncés assertifs (incluant les énoncés topicalisés et focalisés), injonctifs, interrogatifs.

L'énoncé est une unité du discours articulée autour de constituants nécessaires (nexus) et annexes (expansions). Posé d'abord comme lieu opératoire, il ne devient objet de définition que lorsqu'il est identifié structurellement, c'est-à-dire réduit à un certain nombre de schèmes typiques. Il s'agit de déterminer si l'énoncé fait appel à un, deux ou trois termes syntaxiques.

Dans les exemples qui suivent, les nominaux sont formalisés par **N**, les lexèmes verbaux par **LV**, les morphèmes marqueurs ou verband par **v** et le pronom référent par **r**. La fonction prédicat est notée par **P**, la fonction Sujet par **S**, et l'expansion par **X**. La ligne supérieure (numérateur) sera celle des constituants et leur fonction sera la ligne inférieure (dénominateur). Un constituant entre parenthèses () représente un constituant en fonction annexe et un constituant entre crochets [] représente un constituant en fonction facultative, qui fait partie intégrante du nexus, mais dont la suppression n'invalide pas celui-ci.

⁸⁷ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 106.

De manière générale l'énoncé simple est régi par un schème fondamental à partir duquel on obtient tous les autres schèmes dérivés. Il s'agit :

$$\begin{array}{cccc} \frac{[N]}{S} & r & \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Au plan du fonctionnement de l'énoncé, il s'agit de déterminer si la structure du nexus fait appel à un, deux ou trois termes syntaxiques.

10.1.1. Le nexus simple à un terme

De manière expressive, le schème fondamental du nexus à un terme est composé du lexème verbal en fonction de prédicat (auquel il peut être antéposé un morphème marqueur), et facultativement d'un nominal en expansion (expansion primaire). Le sujet nominal est absent dans ce type d'énoncé, mais le référent pronominal du sujet peut être implicitement amalgamé dans le morphème marqueur. C'est l'une des caractéristiques syntaxiques majeures du *məkɔle*. Le schème est :

$$\begin{array}{cc} \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Il ressort de ce schème que [v] peut avoir la valeur de zéro absolu, comme il peut être une marque aspectuelle. On peut également assister à la combinaison de plusieurs verbants.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de zéro absolu \emptyset
A l'étape actuelle de nos recherches, le seul cas de morphème qui a valeur de [v] en m̀ok̀ole, est le morphème prohibitif.

$$\frac{\emptyset+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

1-K̀òò

/vas/ « Vas-y »

2- Ẁò aẁò

/Laver/main/ « Lave les mains »

Comme le montrent les exemples, ce schème est valable seulement dans le cas de la conjugaison des verbes au mode de l'impératif. Il s'agit des cas où le lexème verbal exprime un ordre, un commandement qui concerne uniquement le récepteur au singulier.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de l'expression d'un souhait qui concerne plusieurs personnes y compris l'émetteur.

$$\frac{ká+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

3-Ká jó

/M.IMP (v) / danser/ « dansons »

4-Ká so kέ́tεu

/M.IMP (v) attacher/bœuf+Morp. du défini/ « attachons le bœuf »

Comme le montrent les exemples, ce schème est valable seulement dans le cas de la conjugaison des verbes à la première personne du pluriel du mode de l'impératif.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de prohibition lorsque l'impératif exprime une interdiction, c'est le morphème prohibitif qui est le morphème marqueur [v]. Il est représenté par le signifiant /máà/ qui signifie « ne...pas » en français. Le schème se présente comme suit :

$$\frac{\text{máà+LV}}{\text{P}} \quad \frac{\text{(N)}}{\text{(X)}}$$

Exemple :

5-Máà wɔ awó

/M.PROH.(v)/laver/main/ « Ne lave pas les mains »

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de la négation de l'accompli.

Lorsqu'il y a négation de l'action accomplie à la troisième personne de singulier de la conjugaison des verbes en mɔkɔle, le morphème marqueur [v] prend la forme du verband de la négation /kù/ et le schème est :

$$\frac{\text{kù+LV}}{\text{P}} \quad \frac{\text{(N)}}{\text{(X)}}$$

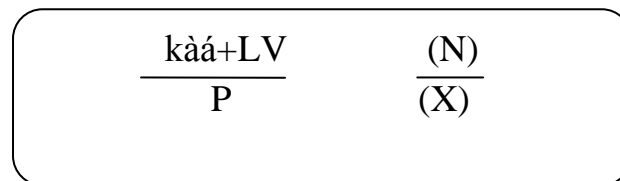
Exemple :

6-Kù wɔ awó

/M.NEG.(v)/laver/main/ « il n'a pas lavé les mains »

•Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de négation d'une action future.

Lorsque l'énoncé simple à un terme exprime la négation d'une action future, dont l'auteur est incarné par la troisième personne du singulier, c'est le morphème /kàá/ qui prend la place du morphème marqueur [v].



Exemple :

7-Kàá wɔ awó

/M.NEG+M.ASP.Futur/laver/main/ « Il ne lavera pas la main »

Il se peut que ce morphème marqueur soit un amalgame de la marque de négation, du morphème aspectuel du futur et de l'indice de la troisième personne du singulier. Car comme nous l'avons signalé au niveau de l'étude des verbants, il y a amalgame de morphème aspectuel et de l'indice pronominal.

•Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de l'inaccompli.

Cela se vérifie dans les énoncés à valeur de l'inaccompli dont le constituant en fonction sujet incarne la troisième personne du singulier. Le morphème marqueur [v] est donc représenté par le signifiant /wà/ qui signifie « être en train » en français.

Le schème se présente comme suit :

$$\frac{w\grave{a}+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

8a- Wà c'ó wa.

/M. INACC./regarder/nous/ « Il est en train de nous regarder »

8b- Wà n'é.

/Verb. Inac./partir/ « Il est en train de partir »

10.1.2. Le nexus simple à deux termes

Le nexus simple à deux termes correspond aux énoncés ayant au moins deux termes à savoir le référent pronominal en fonction du sujet et le lexème verbal en fonction de prédicat. Il peut y avoir un troisième terme en expansion.

Le schème fondamental qui régit le nexus simple à deux termes est le suivant :

$$\frac{r}{S} \quad \frac{[v]+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Plusieurs schèmes dérivés peuvent être obtenus à partir de ce schème fondamental, selon la variation du morphème marqueur [v].

10.1.3. Le nexus simple à trois termes

Le nexus simple à trois termes correspond aux énoncés ayant au moins trois termes à savoir le nominal en fonction du sujet, le référent pronominal en fonction de sujet prime, et le lexème verbal en fonction de prédicat. Il peut y avoir un quatrième terme en expansion. Une propriété très remarquable dans la structure du nexus simple à trois termes en *mòkòle*, est la cooccurrence du sujet nominal et de son référent pronominal. Contrairement à ce qui est traditionnellement admis, cette coprésence ne peut correspondre selon nous à l'expression formelle de propriété du discours permettant de définir un type grammatical, elle est le résultat d'une innovation dans le système syntaxique.

Le schème fondamental qui régit le nexus simple à trois termes est le suivant :

$$\begin{array}{cccc} \frac{[N]}{S} & \frac{r}{S'} & \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Selon la variation du morphème marqueur [v], plusieurs schèmes dérivés peuvent être obtenus à partir de ce schème fondamental.

10.2. Les relations syntaxiques dans l'énoncé verbal simple

Dans la grammaire traditionnelle, les constituants fondamentaux de la phrase sont le sujet et le verbe (prédicat) ; et tout ce qui n'est ni sujet, ni verbe, est appelé complément ; avec une bipartition des verbes en transitifs et intransitifs. Depuis Tesnière (1959), il est possible d'opérer un classement des verbes selon leur réaction, qu'il va appeler « valence ». Empruntée métaphoriquement à la chimie, la notion de « valence » désigne

le nombre de relations potentielles qu'un verbe donné est capable de régir, pour constituer le prédicat d'un énoncé verbal. Parmi ces relations, citons celles de sujet, d'objet 1, et d'objet 2. Ces potentialités, Tesnière les appelle « actants » ; et la valence d'un verbe se définit par rapport au nombre d'actants qui lui sont possibles : « il y a des verbes sans actant, des verbes à un actant, des verbes à deux actants et des verbes à trois actants. »⁸⁸

Les verbes sans actant ; « expriment un procès qui se déroule de lui-même, sans que personne, ni rien, y participe ». Il s'agit en réalité des verbes impersonnels du français, pour lesquels on parle souvent de « sujet apparent ». De tels verbes n'existent pas en mɔ̀kɔ̀le.

Quant aux actants, qui forment les arguments sémantiques, Tesnière (1988) les identifie comme « les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès ».⁸⁹ Le prime actant, c'est « celui qui fait l'action » - et qui ne se confond pas à priori avec le sujet - ; il se rencontre dans toutes les phrases où le verbe n'est pas avalent ; le second actant, « celui qui supporte l'action » ; « le tiers actant est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action »⁹⁰. Tous les actants peuvent ne pas se manifester explicitement. En outre, l'on note une hiérarchie entre les actants : tous les verbes ont la potentialité de sujet, alors que seule la sous-classe des verbes transitifs possède la potentialité d'objet 1, et un nombre encore beaucoup plus restreint admet en plus un objet 2.

Exemples :

9-Acin í je fɔ́fɔ́.

/Cheval/ il/ manger/ foin/

« Le cheval mange du foin. »

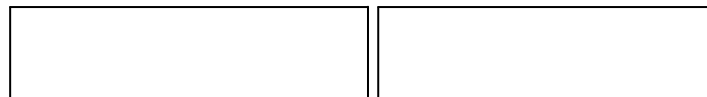
⁸⁸ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 106.

⁸⁹ Ibid., p. 102.

⁹⁰ Ibid., pp. 108-109.

Le verbe /jɛ/ admet deux actants : le premier est syntaxiquement réalisé par une relation de type *sujet* ; le second est syntaxiquement réalisé par une relation de type *objet*. Il ne s'agit pas simplement d'un sujet et d'un objet, mais deux types de relations qu'entretiennent les constituants nominaux par rapport au verbe : une relation subjectale d'une part et une relation objectale d'autre part, les deux relations étant commandées par la réaction du verbe /jɛ/ (qui est bivalent). On peut rendre compte de cette relation à partir de la représentation suivante :

RELATION SUJET RELATION OBJET



Constituant nominal	Constituant verbal	Constituant nominal
Sujet	Verbe	Objet 1
Nom+pronom/pronom	Verbe	Nom/pronom
Acin í	jɛ	fófó
NOM + PRONOM	VERBE	NOM

« Le cheval mange du foin. »

Les deux constituants saturent les valences verbales. Le nom antéposé au verbe qui assume la fonction sujet ne peut se passer du verbe, tout comme le nom postposé au verbe (qui de ce fait est objet) n'est pas objet 1 sans le prédicat verbal. Ce prédicat verbal ne peut être saturé sans que cette position subjectale et objectale soit remplie. Ces deux relations essentielles partent du constituant verbal ; d'où sa bivalence. Il s'agit donc des fonctions syntaxiques régies par la valence verbale. C'est ce que Tesnière appelle les fonctions de la zone centrale de l'énoncé par opposition aux fonctions de la zone périphérique qui ne sont rien d'autres que les fonctions circonstancielles hors valence.

10.2.1. La fonction « sujet »

En mɔkɔle, le sujet peut être défini par deux critères fondamentaux. D'une part il règle le choix de l'indice sujet qui est toujours préposé au verbe. Sa présence est obligatoire dans un énoncé qui comporte un lexème nominal en fonction de sujet. Il s'agit d'indice personnel sujet. D'autre part, il précède le verbe. Contrairement à ce qui se passe pour l'objet, un constituant nominal en position sujet ne peut pas être remplacé par un substitut. En son absence, l'indice sujet obligatoire suffit à construire la référence. La fonction « **sujet** » concerne l'ensemble des verbes de la langue mɔkɔle. Par rapport à cette fonction, nous pouvons distinguer en mɔkɔle plusieurs types de verbes.

Nous l'observerons d'abord sur les verbes « monovalents », ceux qui n'acceptent que cette fonction, à l'exclusion des autres relations. Cette fonction actualise un prédicat verbal ou une construction adjectivale à statut de prédicat. Ces verbes « expriment un procès auquel ne participe qu'une seule personne ou une seule chose ». ⁹¹ Cet actant est donc obligatoire. En mɔkɔle, il précède toujours le prédicat verbal. Lexèmes nominaux, pronoms personnels ou lexèmes verbaux nominalisés sont les différentes variantes morphologiques qui peuvent assumer cette fonction de sujet.

- Un lexème nominal (ou nominalisé)

C'est d'ailleurs l'élément principal qui entre dans une relation subjectale.

Exemple :

10-Bíɔ í cukú. «Bio est tombé »

⁹¹ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

On a ici une relation de sujet entre un lexème nominal à statut de thème et un lexème verbal à statut de prédicat, que nous représentons comme ci-dessous :

RELATION SUJET

Constituant 1	Constituant 2	PLAN SYNTAXIQUE
Nom/Pronom	Verbe	PLAN MORPHOLOGIQUE
Thème	Prédicat	PLAN SEMANTIQUE

Comme nous l'observons, la relation syntaxique de sujet relie deux constituants dans un ordre fixe : en première position le constituant qui a statut de thème (le sujet) ; en deuxième position figure celui qui a statut de prédicat. Le constituant en fonction de sujet peut être constitué de plusieurs autres constituants nominaux qui entrent dans la même relation subjectale avec le verbe. Dans ce cas, c'est la coordination qui permet de donner le même statut de constituant d'une relation de sujet à cet enchaînement de structures morphologiques.

- Un pronom

Une fois mentionné, le nom peut, à l'intérieur du discours, être omis et représenté valablement par l'indice personnel qui lui est postposé. Le pronom peut aussi indiquer simplement les participants au procès exprimé par le verbe. C'est le cas des pronoms allocutifs, en occurrence les pronoms de première et deuxième personnes. Dans l'un ou l'autre des cas, le pronom précède toujours le verbe quand il est en relation subjectale.

Exemple :

11- Í cukú. « Il est tombé »

Autre que le nom ou le pronom, l'actualisation peut se faire aussi avec une structure verbale ou adjectivale nominalisée.

Quand au prédicat, au plan morphologique, pour la plupart du temps, il s'agit d'un verbe événementiel, avec une conjugaison aspectuelle. Mais comme nous l'avons signalé plus haut, il peut aussi relever d'une construction adjectivale. Notons que ce type de prédicative n'admet pas d'opposition aspectuelle. La nuance de temps se fait à l'aide de spécificatif temporel qui l'indiquera.

De façon générale, la fonction « sujet » est caractérisée par l'antéposition du terme thématique par rapport au prédicat verbal. Il peut être la seule expansion, soit que le verbe est monovalent, soit que le locuteur se contente de cette relation. Il est aussi la première quand la valence verbale exige plus d'un actant.

10.2.2. La fonction objet

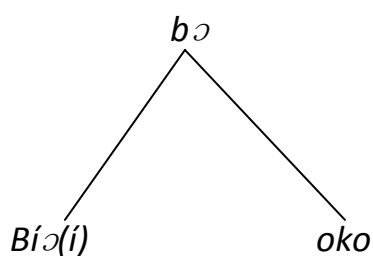
D'autres verbes présentent une construction à deux actants ; « les verbes à deux actants expriment un procès auquel participent deux personnes ou choses ». Cette fonction est principalement réservée au nom qui, dans le discours, peut être relayé par un pronom. À part sa position postverbale, l'objet est caractérisé par le fait qu'il contrôle une série de pronoms particuliers. Ceux-ci peuvent être intégrés à la forme verbale : il s'agit alors des indices personnels objets.

Exemple :

12- Bío í bọ oko.

/Sujet/ Pronom/ verbe/ objet/

Bio revient du champ.



Comme nous le voyons, l'objet figure toujours après le verbe. Dans l'exemple ci-dessus, l'objet est un nom. La présence du prime actant qui est le sujet reste alors obligatoire pour qu'il y ait prédication. Une phrase simple, avec une relation objectale, requiert nécessairement la présence du prime actant. Ainsi ces énoncés présentent la combinaison des deux relations, subjectale et objectale.

Comme dans la fonction subjectale, le pronom est apte à remplacer l'objet, dans son rôle de substitut. Contrairement à « l'antéposition » qui caractérise la fonction subjectale, la fonction objectale est marquée par sa « postposition » par rapport au prédicat verbal. C'est donc la position syntaxique qu'occupe un constituant par rapport au prédicat verbal qui détermine sa fonction. Ainsi, du fait de leur position, les mêmes constituants sont soit sujet soit objet. Dans une construction objectale, on a alors la relation suivante. Les deux constituants saturent les valences verbales. Comme on l'a vu par rapport à la fonction sujet, le nom postposé au verbe (qui de ce fait est objet dans cette langue) n'est pas objet 1 sans le prédicat verbal, comme ce prédicat ne peut être saturé sans que cette position objectale soit remplie. Deux relations partent ainsi du constituant verbal ; la première qui est subjectale est celle qu'entretient le sujet (nom et pronom de reprise ou pronom substitutif) et le verbe, la deuxième qui est objectale est celle qu'entretient le verbe avec l'objet (nom ou pronom substitutif) ; d'où sa bivalence. Dans ce cas, le verbe est donc le constituant commun à deux relations.

Comme dans les autres parlers yoruba, le verbe *m̀k̀o*le peut aussi admettre une troisième expansion nominale. Il s'agit le plus souvent d'une deuxième relation objectale. C'est l'« objet second » qui indique « la troisième expansion nominale requise par un verbe trivalent ».⁹² Adouna (2009) le définit de façon négative : non "sujet" et non "objet 1". Cette fonction caractérise les verbes à trois actants, « ceux qui expriment un procès auquel participent trois personnes ou choses (...) Le procès à trois actants ne saurait avoir lieu sans qu'y prennent part tous les trois, chacun dans son rôle ».⁹³

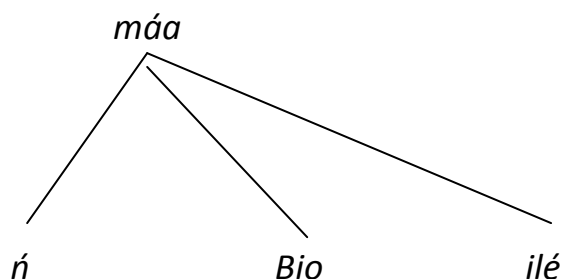
Exemple :

13- *ń máa Bío ilé.*

/je/ construire/ Bio/ case/

/Sujet/ verbe/ objet2/ objet1/

« J'ai construit une case à Bio. »



Tout comme les autres actants de l'énoncé *m̀k̀o*le, l'objet second peut être aussi un pronom substitutif.

Exemple :

14- *M̀k̀oú í ta á afà.*

/Homme+DEF/PRON.SUBST/lancer/lui/flèche/

/S/PRON. SUBST/V/O2/O1/

« L'homme l'a fléché. »

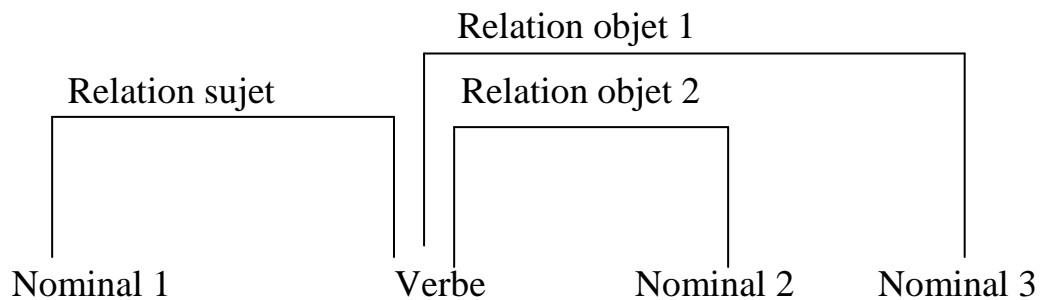
⁹² Costaouec, D. & Guerin, F. (2007), *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes, pp.185.

⁹³ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 107.

Dans ces différentes constructions, l'objet 2 ou objet second est directement postposé au verbe et antéposé à l'objet 1. Nous n'avons pas rencontré le cas où l'objet 1 précède l'objet second. Mieux aucun relateur n'est utilisé pour la relation « verbe+objet second ».

Dans une construction à trois actants, le *məkòle* place l'objet 1 en dernière position (que cet objet 1 soit un nom ou un pronom). L'objet 2, quant à lui, est directement rattaché au verbe. Ainsi, un même verbe participe ici à trois différentes relations actantielles.

La structure des trois relations est donc la suivante :



10.2.3. Les fonctions circonstancielles

La fonction « circonstancielle » introduit toutes sortes d'expansions qui ne relèvent pas de la valence verbale. Elle opère dans la zone périphérique d'un énoncé et est le plus souvent facultative. La fonction circonstancielle fait référence au cadre situationnel du procès, aux conditions dans lesquelles il a lieu. Selon Adouna (2009), elle est « non "sujet", non "objet 1", non "objet 2" ». ⁹⁴ Pour Emilio Bonvini, la fonction circonstancielle implique « une référence explicite à la situation énonciative à partir de trois valeurs sémantiques : "espace", "temps" et "manière" qu'on peut désigner

⁹⁴ Adouna, G. (2009), *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, p. 275.

respectivement, en tant qu'"indices linguistiques", par Hic, Nunc et Sic »⁹⁵; ce qui correspond au lieu, temps et manière.

En général, dans l'énoncé, la place du mot suffit pour déterminer sa fonction. C'est le cas pour les fonctions centrales, ainsi que nous venons de le voir. Mais des arguments supplémentaires, non toujours marqués par des morphèmes, peuvent être introduits par un ensemble de processus, apportant ainsi des nuances par rapport au prédicat. Ces actants supplémentaires qui sont hors de la réaction verbale, qu'ils soient marqués ou non par des connecteurs sont appelés « circonstant » dans la terminologie de Tesnière (Tesnière, 1988).

Dans l'énoncé *mokole*, le circonstant peut être décrit comme un constituant de l'énoncé relativement éloigné du noyau prédicatif. Cet éloignement se traduit par une certaine liberté de position et un faible contrôle exercé par le verbe. C'est d'ailleurs ces critères qui permettent de l'opposer aux actants, ou participants à la relation prédicative, dont la position par rapport au verbe est fixe et dont la présence est en principe requise. Occupent cette fonction, les adverbes ou locutions adverbiales de manière, de temps, de lieu ou de quantité. Parlant des adverbes, Bonvini (1988 : 174) les définit par « trois caractéristiques : (i) ils sont autonomisables ; (ii) ils sont invariables, c'est-à-dire réduits à un radical (dans les langues indo-européennes) ; (iii) ils fonctionnent toujours comme des noms à préposition ou des verbes à conjonction ».⁹⁶ (Urien, 1989 : 88). Les morphèmes qui marquent les circonstances peuvent être aussi des onomatopées, des prépositions, des postpositions ou des particules d'insistance et d'exclamation. Tout nominal précédé d'une préposition peut également opérer dans la zone périphérique. Dans la langue *mokole*, la plupart des segments d'énoncé prenant en charge l'expression d'une circonstance (lieu,

⁹⁵Bonvini E., (1988), *Prédication et énonciation en kàsim*, Paris, Éd. du CNRS, pp. 173-174.

⁹⁶Urien, J.Y., (1989), *La trame d'une langue, Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh, p. 88.

temps, manière) occupent par rapport au verbe une position fixe en fin d'énoncé. Cependant, il arrive que certains figurent en début d'énoncé, surtout en cas de mise en relief. Dans tous les cas, le syntagme circonstanciel n'est pas indispensable à la bonne formation de l'énoncé.

Exemples :

15- Anu àkan, məkou í lɛ́gɛ́ káàleu

« D'un seul coup, l'homme brisa laalebasse. »

16- Àná, iléi í sùn.

« C'est dans sa case que j'ai passé la nuit hier. » ;

17- À né kutótóó ihén àla dàákó.

« Nous avons une réunion ici demain matin. »

18- Kúta iyí cukú sí iyìn feí, lɛlɛi à bɔ.

« Toute pierre qui tombe dans l'eau, c'est en bas qu'elle ira. »

•La fonction circonstancielle de temps

Elle est assumée en məkɔle par des circonstants spatiaux ou temporels du type « hier, aujourd'hui, demain, matin, soir... » qui sont soit des lexèmes nominaux, soit des adverbes qui indiquent une circonstance de temps par rapport au procès (présent, passé ou futur) ; toutes ces indications n'étant évidemment pas en rapport avec la valence d'un verbe. Le circonstant de temps est généralement au début de l'énoncé simple, et ne nécessite la présence d'aucun connecteur ou préposition.

Exemples :

19- Ícín, ilú ihén í í jɛ atɛ.

« L'année passée, c'est dans ce village que j'ai passé la saison sèche »

La liste des circonstants de temps n'est pas limitative en mòkòle. On peut citer entre autres : ìcín « l'année passée », ìcín lelé « l'année sur dernière », adòn iyí « cette année », ájúε « avant-hier », àná « hier », àla « demain », ònyí « après-demain », tán « déjà », amεεjúúmá « à l'aube », làjá « à minuit », dàakó « matin », dasàn « à midi », dasàn àkan « une journée », alé « le soir », òsèí « maintenant », ciεε « avant », tètè « avant », tàkó « autrefois », síànyí « après », etc.

• **La fonction circonstancielle de lieu**

Elle est marquée, soit directement (sans connecteur), soit avec un connecteur, en général postposé au verbe, soit enfin par un adverbe de lieu. Dans le premier cas, c'est-à-dire quand elle est sans connecteur, c'est la caractéristique sémantique du lexème nominal postposé au verbe ou même du verbe qui permet de détecter la fonction circonstancielle. En effet le lexème nominal se réfère sémantiquement à un lieu ou bien le verbe fait appel à un mouvement ou à une localisation.

Exemple :

20- Baba bɔ̃ iko.

« Papa revient du champ »

La fonction circonstancielle de lieu peut aussi être marquée par les démonstratifs déictiques qui servent à "montrer", comme avec un geste d'indication, les êtres ou les objets impliqués dans le discours. Il s'agit la plupart de temps de ìhén « ici », ìhón « là-bas », bè « là » précédés des copules « do » ou « ikpa » et postposés au verbe.

Exemple:

21- Kpaan kù wà do ìhón.

« Il n'y pas de voie par là-bas. »,

Les adverbes de localisation précédés le plus souvent du connecteur « sí » permettent également d'identifier la fonction circonstancielle dans l'énoncé simple du m̀k̀le. Dans ce cas, ils sont en début de l'énoncé. Mais ils peuvent aussi apparaître après le verbe, et sans connecteur à l'intérieur de l'énoncé.

Exemple :

22- Sí wájúì ngbó ñai, ñ fò ó.

« C'est devant les grands que je l'ai déclaré »,

•La fonction circonstancielle de manière

La présence des adverbes de manière ou locutions adverbiales de manière est l'indice pour reconnaître la fonction circonstancielle de manière dans l'énoncé simple. Cependant, il y a des énoncés qui ne comportent aucun adverbe, mais qui ont des syntagmes circonstanciels. Dans ce cas, c'est le contexte qui permet de détecter la fonction circonstancielle.

Exemples :

23- Anu àkan, m̀k̀ou í lẹ́gẹ́ káàleu.

« D'un seul coup, l'homme brisa laalebasse. »

24- Í gbo kai bẹ́i baba abí ẹ́.

« Il est élancé comme son père »

25- N'kàa ñ yé ñ nẹ awó ngbẹ́.

« Je ne me déplacerai pas les mains vides. »

10.2.4. Reliquat de l'analyse

L'analyse des relations syntaxiques et des fonctions subséquentes dans l'énoncé simple du m̀k̀le permet de tirer les conclusions suivantes.

Le m̀k̀le admet la structure Sujet Verbe Objet (SVO) comme la plupart des parlers yoruba. Seulement quelques nuances existant dans la structure

de l'énoncé simple du m̀k̀le permettent de la différencier des autres parlers yoruba.

➤ **Le constituant « sujet »**

En m̀k̀le, dans un énoncé, le sujet est constitué soit d'un sujet nominal auquel est ajouté obligatoirement un indice personnel qui reprend le sujet nominal, ou soit seulement d'un pronom substitutif. C'est le phénomène de la coprésence obligatoire du sujet nominal et du sujet pronominal dans l'énoncé à sujet nominal.

Par ailleurs, il est une vérité universelle que l'existence de séries verbales est une des caractéristiques du yoruba, comme de l'ensemble des langues kwa (Michka S., 1997)⁹⁷. Cela signifie, notamment qu'un énoncé peut être composé de plusieurs verbes pour lesquels le sujet, ainsi que les marques verbales, seront mis en facteur commun. Tel n'est pas le cas en m̀k̀le où l'indice personnel obligatoire est requis pour chaque lexème verbal constituant d'un composé à plusieurs lexèmes verbaux dans l'énoncé, sauf dans le cas de deux verbes qui ne peuvent être séparés. Toute chose qui nous amène à conclure l'inexistence de série verbale en m̀k̀le.

➤ **Le constituant « objet second »**

En yoruba, le deuxième objet des verbes fonctionnant avec trois actants est généralement précédé des prépositions « ní » ou « fún » (Michka S., 1997)⁹⁸. Nous savons également qu'en yoruba, l'objet second vient après l'objet 1. Ce n'est pas le cas en m̀k̀le où l'objet second est sans connecteur et précède généralement l'objet 1 dans l'énoncé simple.

⁹⁷Michka, S. (1997), *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, Karthala, p. 29.

⁹⁸Michka, S. (1997), *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, Karthala, p. 24.

➤ **Le circonstants spatiaux ou temporels**

Michka S. (1997)⁹⁹ nous enseigne également que les circonstants spatiaux ou temporels qui sont des noms, sont toujours précédés de la proposition « ní ». Tel n'est pas le cas en məkɔle où les circonstants spatiaux ou temporels fonctionnent sans connecteur.

⁹⁹Ibid., p. 20.

CHAPITRE 11 : LES ÉNONCÉS NON VERBAUX

Ils sont souvent caractérisés par deux constituants syntaxiques à savoir le lexème nominal et un nominant qui joue le rôle de déterminant. Il s'agit généralement des structures nominales qui fonctionnent comme prédicats dans des conditions situationnelles et contextuelles particulières. Les unités faisant partie de la classe des nominaux (lexème nominal, qualificatifs, cardinaux, adverbes, onomatopée) peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par les modalités prédicatives comme des présentatifs, des qualificatifs et des parasyntèmes (postpositions, particules d'insistance, particules d'exclamation, particules d'interrogation). De même, certaines particules, notamment celles interrogatives peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par des modalités prédicatives, généralement les présentatifs. Ce type d'énoncé se concrétise par la connexion sémantique de deux monèmes non verbaux constituant ainsi un énoncé complet. Les deux monèmes sont directement connectés, l'un en tant que noyau central, l'autre en tant que déterminant. Le noyau central peut coexister les modalités prédicatives. Le noyau qualifie donc le déterminant et la fonction de détermination exprime l'attribution.

11.1. Le nominal et un présentatif

En mɔkɔle, deux présentatifs peuvent jouer ce rôle.

- Le présentatif –i qui à la différence de la marque du définitif, permet de présenter ou de mettre en relief le nominal auquel il est postposé. On peut le traduire comme « c'est » en français.

Exemple :

26- Iná i

/Ina /Présentatif/

/Feu /c'est/

« C'est du feu »

Le présentatif « **wèé** » qui correspond au signifiant « voici » du français peut aussi être postposé à un nominal pour former un énoncé non verbal. Le présentatif *mòkòle* est très proche de la réalité yoruba d'Ọ̀yọ̀ au Nigeria qui utilise « **rèé** » dans le même contexte.

Exemple :

27- Inyi wèé

/LN/Présentatif/

« Voici de l'eau » (prends de l'eau)

Toutes les autres classes grammaticales du *mòkòle* à l'exception du lexème verbal peuvent être en position de nominal dans ces types de construction.

11.2. Le nominal et un qualificatif

C'est le cas de certaines constructions syntaxiques où le lexème qui assume la fonction de prédicat est caractérisé par son appartenance à la classe des lexèmes adjectivaux. Généralement en *mòkòle*, les constructions syntaxiques attributives se font par l'intermédiaire de lexèmes verbaux qui fonctionnent comme des auxiliaires. Cependant il arrive que des constructions syntaxiques attributives se fassent sans la présence de lexèmes verbaux. Dans ce cas, c'est la présence de l'indice pronominal qui détermine la sémantique de l'énoncé. Lorsque le lexème adjectival est précédé de l'indice pronominal, il assume la fonction de prédicat attributif. La présence de l'indice pronominal dans un syntagme à deux constituants, définit donc la sémantique de l'énoncé. Nous pouvons conclure que, la relation de détermination entre le lexème nominal et le lexème adjectival se caractérise par deux cas de figure :

- lorsque le lexème adjectival est directement relié au lexème nominal, il remplit une fonction de déterminant :

Exemple :

28- Κέτε dúdún

/Bœuf/ noir/

« Le bœuf noir. »

- lorsque le lexème adjectival est précédé d'un indice pronominal, il assume la fonction de prédicat attributif :

Exemple :

29- Κέτε ί dú

/Bœuf /Ind. Prn. /noir /

« Le boeuf est noir. »

Dans l'énoncé non verbal, le lexème adjectival en fonction de prédicat attributif diffère très souvent morphologiquement du lexème adjectival simple ou en fonction de détermination simple. Le tableau suivant expose les différences morphologiques qui peuvent exister entre les deux fonctions adjectivales.

Fonction de détermination simple	Fonction de prédicat attributif
Ama kekeé	Ama i keré
Κέτε ílá	Κέτε ί lá
Ajá dúdún	Ajá ί dú
Ajá funfun	Ajá ί fun

Malgré quelques points qui restent à éclaircir, les lexèmes adjectivaux en fonction de prédicat attributif dans l'énoncé non verbal sont à la base des constituants qui assument la fonction de qualifiant dans le syntagme qualificatif. On observe une subdivision selon que le lexème se complexifie

pour donner un adjectif qualifiant, ou ne se complexifie pas pour assumer la fonction de prédicat. Dans le premier cas, le lexème peut subir le phénomène de réduplication totale ou partielle ou être simplement préfixé d'une nasale, lequel va se comporter comme des lexèmes nominaux ou adjectivaux.

11.3. Le nominal et un parasyntèmes

La postposition « báàsí » peut être postposée à un lexème nominal dans une construction syntaxique non verbale.

Exemple :

31- Bio báàsí

/Bio/Postposition/

« Sauf Bio »

Il en est de même pour les particules d'interrogation (ni, yòómà, fé'ló) qui quant à elles sont postposées ou antéposées aux lexèmes nominaux.

Exemple :

32- Bàá ηε ni ?

/LN/Poss./Présentatif/

« Et ton père ? »

33- Ajó yòómà?

/LN/Part. Inter. /

« Quel jour ? »

En dehors de ces types d'énoncé non verbal, il existe d'autres types, dont le fonctionnement est purement celui d'un prédicat. Dans ces conditions, même un morphème prédicatif (un présentatif par exemple) n'est pas nécessaire. C'est le cas des particules d'insistance, des particules d'exclamation, de certains adverbes et des idéophones. C'est ce que les fonctionnalistes appellent *monèmes propositionnels*, c'est-à-dire « un

monème qui peut constituer à *lui seul un énoncé*, généralement en situation de dialogue, en réponse à une question ou quand la situation suffit à expliciter le message réduit à un terme ». ¹⁰⁰ Abordant ce type d'énoncé non verbal, Adouna (2009) constate avec Bonvini (1988) qu'il s'agit là « d'une utilisation partielle d'un schème prédicatif déjà attesté par ailleurs » ¹⁰¹ et que de ces « réponses ne sont pas viables en tant qu'énoncé, en dehors du contexte particulier de l'énonciation. Leur organisation formelle est strictement liée au cadre dialogique de l'interlocution qui se manifeste sous forme de question et de réponse. Elle est donc entièrement imputable au contexte énonciatif et ne constitue qu'une réalisation particulière propre à ce contexte ». ¹⁰²

Toutefois, ces auteurs reconnaissent qu'il est possible d'admettre à certains adverbess l'aptitude à fonctionner comme phrase, sans avoir besoin de relever d'un contexte énonciatif. C'est le cas de certains adverbess, particules, et idiophones du mɔ̀kɔ̀le.

¹⁰⁰ Costaouec, D. & Guerin, F. (2007), *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes, pp.100.

¹⁰¹ Adouna, G. (2009), *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, 396 p.

¹⁰² Bonvini, E., (1988) *Prédication et énonciation en Kàsim*. Paris : CNRS, p.49.

CHAPITRE 12 : QUELQUES PROCESSUS SYNTAXIQUES DU MOKOLE

Comme nous venons de le voir dans les chapitres précédents, le mokole, dans son fonctionnement, utilise des énoncés verbaux et nominaux. Diverses transformations peuvent également affectées les termes ou les constituants de ces énoncés. Nous examinons dans ce chapitre les processus de construction de la négation, de l'interrogation et de mise en emphase dans le dialecte mokole.

12.1. Les procédés de construction des énoncés négatifs

La négation est le « mécanisme morphosyntaxique qui, appliqué à une phrase assertive, donne une phrase se distinguant de la première à la fois par une inversion de la valeur de vérité et par un ensemble de propriétés syntaxiques dont sont dépourvues les phrases dans lesquelles ne peut être décelée aucune espèce de négation » (Creissels, 2006b :130). Deux types de négations ont été distingués : la négation partielle et la négation totale. La première considère qu'une des parties de la phrase peut être affectée par la négation, la négation totale par contre porterait sur l'ensemble de la phrase. Mais comme le souligne Touratier (2007 : 20), dont nous épousons l'avis, il n'y a pas vraiment de différence de nature entre la négation dite totale et la négation dite partielle.

En mokole, la négation est marquée par des marques formelles de négation qui permettent de nier une relation prédicative. Dans les énoncés verbaux, les marques formelles de la négation varient en fonction de la polarité aspectuelle. La négation est marquée par le morphème **kù** pour l'accompli et l'inaccompli, **kàá** pour le futur et **máà** pour l'impératif et le subjonctif. Dans toutes ces occurrences, le morphème de négation se place entre le sujet et le prédicat. Dans le cas des énoncés non verbaux, deux cas de

figure se présentent. Si le constituant en fonction de déterminant est un présentatif ou un lexème adjectival directement lié au lexème nominal, c'est le morphème **kò** qui est utilisé pour la construction de la négation. Il est placé entre le lexème nominal et le déterminant. Au cas où le constituant en fonction de déterminant est un qualificatif qui assume la fonction de prédicat attributif (précédé d'un indice pronominal), **kù** est utilisé comme dans le cas des énoncés verbaux. Le tableau ci-dessous donne l'illustration de la construction des énoncés verbaux négatifs en **mòkòle**.

Aspect	Forme assertive	Forme négative
<i>Accompli ou inaccompli</i>	Bòla í wàa rò káako. “Bola forge la houe”.	Bòla kù wàa rò káako. “Bola ne forge la houe”.
<i>Futur</i>	Àń ce icé. “Je travaillerai”	Ñ kàá ce icé. “Je ne travaillerai pas”.
<i>Impératif et Subjonctif</i>	Ká fún kétéu. “Détachons le boeuf”.	Ká máà fún kétéu. “Ne détachons pas le boeuf”.

En yoruba standard, nous savons avec Bamgbose (1967, 1990); Ogunbowale (1970); Banjo (1974); Oke (1982); Awobuluyi (1978, 2008) et Adewole (1999) que les morphèmes **kò/ò**, **kì í**, **kò**, **má/máà**, **mò** et **yé** sont connus comme des marques de négation dans l'énoncé. **Kò/ò** et **kì í** se placent entre le sujet et le prédicat pour la négation des énoncés verbaux. **Kò** permet d'exprimer la négation de la focalisation d'un constituant de l'énoncé. Le morphème de négation est placé entre l'élément focalisé et le

morphème de focalisation. Quant à **Má/máà** et **mɔ**, ils sont antéposés au lexème verbal pour la négation de l'impératif (Fabunmi, 2013: p. 2).¹⁰³

Comme nous le constatons, la syntaxe de la négation en *mòkòle* n'est pas très différente de celle connue en yoruba standard. Il y a eu seulement des variations linguistiques au niveau de certains morphèmes de négation. Ainsi le *mòkòle* n'utilise pas **kò** et **kì í** pour la négation des énoncés, il les a remplacés respectivement par **kù** et **kàá**. Il en est de même pour **màá** qui est utilisé dans les mêmes occurrences que **má/máà** et **mɔ** du yoruba standard.

12.2. Les procédés de construction des énoncés interrogatifs

On distingue généralement deux types d'énoncés interrogatifs. Creissels (2005) parle de « *questions totales (questions polaires, questions oui / non)* qui invitent l'interlocuteur à asserter positivement ou négativement un contenu propositionnel, et les *questions partielles (ou demandes de précision)*, par lesquelles on demande à l'interlocuteur de combler une lacune dans un contenu propositionnel de façon à pouvoir l'asserter». ¹⁰⁴ Les questions relatives à ces deux catégories portent généralement sur le sujet, l'objet ou le circonstant. Il est aussi possible d'ajouter en *mòkòle* les types de questions qui portent sur le lexème verbal qui est le prédicat. Nous distinguons donc en *mòkòle* le type d'interrogation à questions fermées (question totale) qui fait appel à des réponses oui ou non, le type d'interrogation à questions ouvertes (question partielle) dont la réponse fait référence à un constituant nominal et le type d'interrogation qui porte sur le

¹⁰³Fabunmi, A. F., (2013) "Negation in Sixteen Yorùbá Dialects" in *Open Journal of Modern Linguistics*, Vol.3, No.1, 1-8.

¹⁰⁴Creissels, D., (2005), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, p.170.

lexème verbal. Les deux derniers nécessitent la présence d'un pronom interrogatif ou d'une particule interrogative.

12.2.1. Les questions à réponse oui ou non

Au plan morphologique, elles sont généralement marquées par une intonation caractérisée par l'allongement de la dernière voyelle de l'énoncé. C'est la copie de la dernière voyelle du dernier mot de l'énoncé, généralement réalisée bas qui permet de les distinguer des énoncés assertifs. La question peut porter sur le sujet, l'objet ou le circonstant.

34- Ì jε iláàlú. → Ì jε iláàlúù?

/il est devenu chef/ /Est-il devenu chef ?/

35- Amaεi. → Amaεiì ?

/C'est son enfant/ /Est-ce son enfant ?/

36- Abo í bɔ oko. → Abo í bɔ okoò?

/La femme est revenue du champ./ /La femme est-elle revenue du champ?/

12.2.2. Les questions ouvertes ou partielles

Ce type d'énoncé interrogatif est formulé grammaticalement par des pronoms interrogatifs. L'interrogation peut porter sur le sujet, sur l'objet ou sur le circonstant. En mɔkɔle, les pronoms interrogatifs qui permettent de réaliser ces questions ouvertes sont : **mìí**, **yòó**, **yòómà**, **béìrei**, **ìrei**, **ìwo**, **hai ìwo**. Ils sont généralement placés en début d'énoncé et fonctionnent comme le sujet syntaxique.

- Le pronom interrogatif /mìí/

Il permet d'interroger sur un nominal ou un pronom substitutif en position d'objet.

37- Míí í wà dɛdɛ?

/Qu'est-ce que tu cherches?/

- **Le pronom interrogatif /yòó/**

Il permet d'interroger sur un nominal ou un pronom substitutif en position de sujet.

38- Yòói í wà bɛ?

/Qui est là?/

- **Le pronom interrogatif /ìre/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé.

39- Ìrei í ní ?

/Qu'est-ce qu'il a dit?/

- **Le pronom interrogatif /yòóma/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé.

40- Ajó yòóma?

/Quel jour?/

- **Le pronom interrogatif /féló/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé. Le pronom interrogatif est en début d'énoncé quand la présence du nominal n'est pas nécessaire dans l'énoncé interrogatif. Dans le cas où on doit mentionner le nominal dans l'énoncé interrogatif, le pronom interrogatif vient après le nominal qu'il détermine.

41- Ico ara **fé1ó** í rà ?

/Combien de tubercules d'igname a-t-il acheté ?

42-**Fé1ó** í rà?

/Combien a-t-il acheté ?

- **Les pronoms interrogatifs /bèire, iwo/**

Il s'agit de deux pronoms qui permettent d'interroger sur le circonstant. Le pronom /bèire/ interroge sur les circonstants qui indiquent la manière et /iwo/ ou /hai iwo/ interroge sur les circonstants de lieu.

43-**Bèirei** à yè kpò ó?

/Comment l'appelle-t-on?/

44-**Iwoi** í bò?

/Où est-ce qu'il est parti?/

45-**Hai iwoi** í bá a?

/D'où est-ce qu'il l'a trouvé?/

Dans ces exemples, l'interrogatif est réellement le sujet syntaxique. Il peut être remplacé par un constituant nominal, ce qui fournit les énoncés assertifs suivants :

45-**Cabii** í wà dεdε.

/C'est Shabi tu cherches./

46-**Kétei** í wà bè.

/C'est le bœuf qui est là./

47- **Bíoi** à yé kpò ó.

/C'est Bio on l'appelle./

48- **Anái** í bò `.

/C'est hier qu'il est parti./

49- **Méjoi** í bá a.

/C'est huit qu'il l'a trouvé./

Ces formes assertives produites par le remplacement des pronoms interrogatifs nous permettent de confirmer la particule de mise en relief à eux affixée. Cette particule de mise en relief **-i** est partie intégrante du processus de construction de l'énoncé interrogatif. Cette particularité de la présence nécessaire de la particule de mise en relief est une caractéristique des parlers yoruba. Ogunbowale (1970 :103) constate également la présence nécessaire de **ni** (morphème de focalisation) postposé aux particules interrogatives dans la construction des énoncés interrogatifs en yoruba Standard. Salako (2002 : 144) fait le même constat pour le parler de ketu.

12.2.3. Question portant sur le lexème verbal

A part les deux types de constructions interrogatives que nous avons exposés ci-dessus, nous avons constaté un troisième type dont la question porte sur le lexème verbal. Ces énoncés interrogatifs se construisent avec les particules interrogatives **/ba, de ou ni/**. Ces particules se placent en fin d'énoncé, après le syntagme verbal pour exprimer ce type d'interrogation. Les particules **/ba/** et **/de/** correspondent à « est-ce que » du français. La particule **/ni/** n'a rien à avoir avec le morphème de focalisation **/ni/** du yoruba Standard. C'est un emprunt au baatonum. L'exemple suivant nous permet d'avoir une idée sur l'utilisation de ces particules pour construire les énoncés interrogatifs.

50- Í gbà **bà**

/as-tu pris ? (Est-ce que tu as pris ?/

51- Àn bá a bẹ̀ **dé**.

/Est-ce que je le trouverai là/

12.2.4. Autre énoncé interrogatif en məkɔle

Le məkɔle dispose aussi d'un type d'énoncé interrogatif non verbal. Il se construit avec la particule /ni/ postposé à un nominal. Il correspond à l'énoncé interrogatif en langue française « Et...? ». C'est la seule forme de particule interrogative du məkɔle qui se comporte comme une particule dictomodale. Il se pourrait que le məkɔle l'ait hérité du baatonum car comme l'indique Lafia Bani (2010 : 63), /ni/ est un prédicatif nominal interrogatif du baatonum qui est l'équivalent du « et » français et qui s'emploie dans l'énoncé nominal interrogatif.

52- Bàá nɲε **ni** ?

/Père/votre/Part. inter. /

/Et votre père ?/

12.3. Les énoncés de mise en relief en məkɔle

Dans l'énonciation, le locuteur de la langue məkɔle peut mettre en relief un des constituants de l'énoncé en vue d'atteindre un objectif précis. Pour ce faire, il a recours à des opérations linguistiques dont la caractéristique est de briser la linéarité du discours. Ces opérations affectent la position habituelle des constituants de l'énoncé. C'est l'ensemble de ces différentes transformations qui agissent sur la structure initiale de l'énoncé verbal que nous regroupons sous le thème de mise en relief. Il s'agit principalement de la thématisation ou de la focalisation. Ainsi, un des constituants de l'énoncé est mis en vedette par rapport au reste. Il est généralement transposé en début d'énoncé. Ces deux phénomènes assez similaires seront abordés dans les lignes qui suivent.

12.3.1. La thématisation

Nous pouvons définir avec Cissé (2012 :116) la thématisation, comme une stratégie communicative que l'on utilise dans le discours pour mettre en évidence des participants ou une situation donnée dans le discours. Elle fait partie des transformations qui interviennent dans l'énoncé et qui affectent généralement les catégories syntaxiques que sont : le nominal en fonction sujet, le nominal en fonction d'expansion (objet et circonstant). Elle est appelée « topicalisation » dans la terminologie anglo-saxonne. Pour Dubois (2012 :485), c'est « une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase ». Elle implique comme le dit si bien Bole-Richard (1983 :226) cité par Hounzangbe (2014 :111) « un procédé stylistique par lequel un nominal de l'énoncé est mis en valeur : par déplacement en tête d'énoncé, par une reprise par un pronom de rappel à sa place normale ».

En mɔkɔle, les caractéristiques du procédé de thématisation dépendent de la fonction qu'occupe le nominal dans l'énoncé. Conçue comme telle, la thématisation est difficilement identifiable sur une base syntaxique. Elle est généralement caractérisée par la présence d'une pause à l'oral ou d'une virgule à l'écrit, qui suit l'élément thématisé.

12.3.1.1. Thématisation du constituant en fonction de sujet

En mɔkɔle, la caractéristique essentielle de la thématisation est la dislocation du constituant sujet à gauche, marquée par une pause. Il s'agit notamment d'une virgule à l'écrit, qui suit l'élément disloqué.

Soient les énoncés suivants :

53a- *Ajá, í mú kuté.

/Chien-∅/ #/il/attraper/souris/

* « Un chien, il a attrapé une souris »

53b- Ajáu, í mú kúté.

/Chien-DEF/ # /il/ attraper/ souris/

« Le chien (le chien en question), il a attrapé une souris »

53c- Ajám, í mú kúté.

/ Chien-POSS/# /il/ attraper/ souris/

« Mon chien, il a attrapé une souris »

53d- Ajá òyí, í mú kúté

/Chien-DEM/# / il/ attraper/ souris/

« Ce chien, il a attrapé une souris »

53e-Ajáu ìhén, í mú kúté.

/Chien-DEF/ DEM/# /il/ attraper/ souris/

« Ce chien-ci, il a attrapé une souris »

54a- Àbú, í nε.

/Abu/# / il/ partir/

« Abu, il est parti. »

54b- Abou, í bɔ ajà.

/Femme-DEF/# /elle/ revenir/ marché/

« La femme (la femme en question), elle est revenue du marché »

54c- *Abo, í bɔ ajà.

/Femma/ # /elle/revenir/marché/

« Femme, elle est revenue du marché »

55- Àmu, ò wà nε.

/Moi/ # /je/INACC/partir/

« Moi, je pars »

Les énoncés 53a et 54c ne sont pas acceptés dans la langue. Pour que ces énoncés soient admis dans la langue, il faut la présence nécessaire de l'un

des déterminants de définitude, de possession ou de démonstration, sauf si le nominal est un nom propre ou un pronom. Ce qui nous permet de conclure que la dislocation à gauche seule ne suffit pas pour caractériser la thématization du nominal en fonction de sujet. Il faut que le nominal à thématizer soit défini.

12.3.1.2. Thématization du nominal en fonction d'objet

Lors du processus de thématization du nominal en position d'objet, l'énonciateur procède aux opérations suivantes :

- dislocation à gauche du constituant objet, marquée par une pause (le nominal objet change de place et se retrouve en début d'énoncé) ;
- reprise anaphorique du constituant objet permettant de combler le vide occasionné par la dislocation du constituant objet.

Illustration

56- Àbú, à cán an.

/Abu/ # /il/ frapper-lui/

« Abou, on l'a frappé »

57- Kútéu, í mú u.

/ Souris-DEF/# /il/ attraper-lui/

« La souris (en question), il l'a attrapée »

12.3.1.3. Thématization du nominal en fonction de circonstant

Comme dans les autres cas, l'énonciateur procède à une dislocation à gauche du constituant en fonction de circonstant. La différence ici est que le constituant n'est pas repris par un pronom anaphorique.

Illustration

58- Ajà, í nε.

/Marché/ # /il/ partir/

« Au marché, il y est parti »

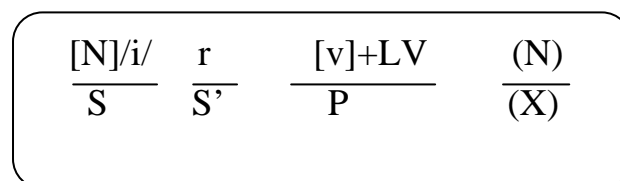
12.3.2. La focalisation

La focalisation consiste à mettre en relief un constituant par rapport au reste d'un énoncé dans le but d'attirer l'attention du récepteur sur ce dernier. Il s'agit d'un procédé qui consiste à apporter une information nouvelle à un contenu syntagmatique supposé déjà connu. C'est d'ailleurs pourquoi Bovini (1988 : 176) la définit comme « l'opération énonciative qui permet la mise en valeur contrastive d'un terme syntaxique en vue de le rendre plus informatif : c'est l'élément principal du discours qui est focalisé ».

La focalisation se manifeste en *mòkòle* aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan morphologique. Du point de vue syntaxique, elle nécessite le mouvement de l'élément focalisé vers une position spécifique. L'élément sur lequel porte l'information est placé en tête d'énoncé, quelque soit sa fonction syntaxique. Au plan morphologique, la focalisation en *mòkòle* est caractérisée par la suffixation du morphème /i/ au constituant nominal sur lequel porte la focalisation. Ce focalisateur /i/ peut équivaloir à « c'est » en français et /ni/ en yoruba standard.

12.3.2.1. La focalisation du sujet

Le constituant en fonction de sujet qu'il soit nominal ou pronominal est mis en relief au moyen de la particule de la focalisation. Il est ainsi distingué des autres éléments de l'énoncé. Aucun changement n'est noté dans l'ordre des constituants de l'énoncé. Le schème dérivé est :



Exemples :

59a- Yàayí í sè ayε.

/Maman/ IPS3/ préparer/sauce/

Maman a préparé la sauce

59b- Yàayíi í sè ayε.

/Maman-FOC/ IPS3/ préparer/sauce/

C'est maman qui a préparé la sauce.

Voyons ce qui se passe si le sujet est réduit à un pronom substitutif.

Soient les phrases ci-dessous :

60a- N̄ ra acin isɔ titɔn.

/IPS1/acheter/vélo/ neuf/

J'ai acheté un vélo neuf.

Si la focalisation du pronom sujet devrait se manifester par la suffixation du focalisateur /i/, nous aurons les énoncés suivants qui ne sont pas acceptés dans la langue.

60b- *N̄-i ra acin isɔ titɔn

/Je-Foc/acheter/vélo/ neuf/

« *C'est je qui ai acheté un vélo neuf ».

Pour que cet énoncé soit grammatical en mɔkɔle, il faut faire appel au pronom personnel réfléchi correspondant qui portera la marque de focalisation. On aura donc :

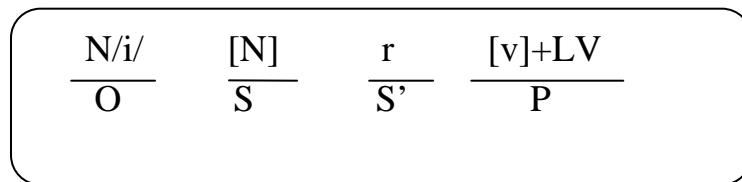
60c- Amui n̄ ra acin isɔ titɔn

/Moi-FOC/IPS1/ acheter/vélo/ neuf/

C'est moi qui ai acheté un vélo neuf.

12.3.2.2. La focalisation de l'objet

Dans sa mise en œuvre, le constituant objet est déplacé en tête d'énoncé pour y occuper la première position. Il laisse sa place postverbale pour être disloqué à gauche. Ce qui entraîne une modification de l'ordre des constituants de l'énoncé de départ : SVO (X) devient OSV(X). La marque de focalisation est toujours postposée au lexème nominal focalisé. Nous pouvons schématiser le schème comme suit :



Exemples :

61a- Bio í sɔn ico.

/Bio/IPS1/ griller/igname/

« Bio a grillé l'igname »

En focalisant l'objet, nous avons:

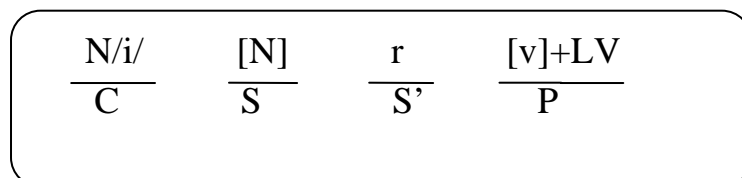
61b-Icoi Bio í sɔn.

/Ico-Foc/Bio/IPS1/ griller/

« C'est l'igname que Bio a grillée »

12.3.2.3. La focalisation de circonstant

C'est le nominal en fonction expansion du circonstant qui est ainsi mis en relief. Il subit à cet effet l'effet de dislocation à gauche et se retrouve en tête d'énoncé postposé du morphème de focalisation /i/. L'ordre syntaxique de l'énoncé non focalisé SV(O)X devient XSV(O). Nous aurons en conséquence le schème :



Exemples :

62- Furei í jìn do Baanikaani.

/Fure-FOC/IPS3/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui est loin de Banikani. »

63- Dásán feii í yé na ihén.

/Midi / Tout-FOC/ IPS3/M.ASP/venir/ici/

« C'est tous les midis qu'il vient ici. »

64- Bεβει í bá a.

/Ainsi-FOC/IPS1/trouver-lui./

« C'est ainsi que je l'ai trouvé.»

12.3.2.4. Focalisation et négation

La négation d'un énoncé comportant un sujet, un objet ou un circonstant focalisé se fait par simple antéposition du morphème de négation au lexème verbal de l'énoncé, comme dans le cas des énoncés assertifs. La copule de négation n'est donc pas liée au procédé de focalisation. Les illustrations ci-dessous nous permettent d'avoir une idée de la forme négative de la focalisation.

65a- Furei í jìn do Baanikaani.

/Fure-FOC/IPS3/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui est loin de Banikani. »

65b- Furei kù jìn do Baanikaani.

/Fure-Foc/NEG/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui n'est pas loin de Banikani. »

12.3.2.5. Focalisation et interrogation

En *m̀̀k̀̀ole*, les énoncés interrogatifs sont généralement sous forme de focalisation. L'énonciateur procède souvent à une organisation discursive qui met le morphème d'interrogation dans le rôle de focus. C'est d'ailleurs pourquoi le morphème d'interrogation est souvent postposé au focalisateur /i/ comme on peut le voir dans les exemples suivants.

66-**Yòóì** í nɛ iléu ihén?

/M.INT-FOC/IPS3/appartenir/case-DEF/là-bas/

« C'est à qui cette case là-bas ? »

67-**Yòóì** í nɛ amau ihén?

/M.INT-FOC/IPS3/appartenir/enfant-DEF/ci/

« C'est à qui cet enfant ? »

68-**Mìí** í wàa dɛdɛ?

/M.INT-FOC/IPS3/ASP.INACC/chercher/

« C'est quoi tu cherches ? (Qu'est-ce que tu cherches ?) »

69-**Yòómai** í bi ?

/M.INT-FOC/IPS3/vouloir/

« C'est lequel il veut ? (Qu'est-ce qu'il veut ?) »

70-**Bɛirei** à yé kpò ó?

/M.INT-FOC/IPS3/M.ASP.HAB/appeler/lui/

C'est comment on l'appelle? (Comment l'appelle-t-on?)

CONCLUSION

La description synchronique du m̀ok̀ole dans l'ensemble dialectal yoruba a été l'objectif principal de ce travail de recherche. Le m̀ok̀ole est un parler du continuum dialectal yoruba en usage dans la partie septentrionale du Bénin, plus précisément dans la commune de Kandi et de Malanville. C'est une communauté linguistique Yoruba en discontinuité géographique avec les autres variantes de l'aire dialectale yoruba du Bénin, du Togo et du Nigeria (Kluge, 2011 : 8). Malgré les menaces qui pèsent sur sa survie, il n'en demeure pas moins que le m̀ok̀ole est une langue riche, vivante et dynamique qui fait preuve de créativité. Les premiers éléments de description du m̀ok̀ole que nous venons de présenter portaient sur les aspects phonétiques, phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Au terme de la présente étude, et dans l'espoir de faire avancer les travaux pour un parler yoruba encore peu décrit qu'est le m̀ok̀ole, nous pouvons retenir les éléments suivants :

Sur le plan phonologique, l'étude dans l'option fonctionnaliste du statut phonématique des voyelles et des consonnes du m̀ok̀ole ont permis de conclure l'existence de vingt (20) phonèmes consonantiques et de douze (12) phonèmes vocaliques dont sept (07) voyelles orales et cinq (05) voyelles nasales. Des voyelles longues existent également dans le système mais leur opposition avec les voyelles brèves n'est pas pertinente. Bien que leur existence soit renforcée par les emprunts, il est à noter également l'émergence de certains phonèmes consonantiques auxquels on n'est pas habitué dans les autres parlers yoruba. Il s'agit notamment des phonèmes /z/, /p/ et /v/. L'analyse phonologique a permis aussi de relever des phénomènes articulatoires que sont : la neutralisation, la nasalisation, la pré nasalisation, la labialisation et l'harmonie vocalique. La neutralisation de l'opposition entre les consonnes liquides est un phénomène très

fréquent en mǎkǎle. En effet, les consonnes liquides /l/, /w/, /r/ sont en variation libre devant les voyelles hautes /i/ (in) et /u/ (un). En dehors de ce contexte, ces consonnes liquides s'opposent. Mais au contact de l'une de ces deux voyelles, l'opposition se neutralise. Cette neutralisation n'entraîne pas la disparition de ces phonèmes, mais la disparition de leur caractère distinctif dans ce contexte précis.

Sur le plan tonal, le mǎkǎle distingue trois tons simples : haut, bas et moyen. Le ton haut est représenté par H ou par ('). Le ton bas est représenté par B ou par (^). Le ton moyen est représenté par M ou par (). Les tons peuvent se réaliser en toute position à l'exception du ton haut qui n'est pas prouvé sur les préfixes nominaux (voyelles ou nasales syllabiques). Le système tonologique du mǎkǎle semble être un système assez simple dans ses réalisations tonales et assez proche du système des parlers du continuum yoruba. Les tons présents sur les mots en isolation sont pour la plupart ceux des autres parlers yoruba et le comportement des tons dans la chaîne parlée ne change pas dans le sens où les tons semblent rester en place, en règle générale.

La structure syllabique du mǎkǎle n'est pas non plus très différente des autres parlers yoruba. C'est une langue à syllabation ouverte avec la prépondérance dissyllabique au niveau des lexèmes nominaux et monosyllabique pour les lexèmes verbaux. Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical en mǎkǎle sont : CV, V, N. Il s'agit des schèmes syllabiques de base des langues yoruba. Toutefois, on note un début d'apparition de syllabe fermée CVC dans la langue avec l'émergence des phonèmes consonantiques /m/ et /w/ en finale de syllabe. Même si le -C serait une consonne codale qui pourrait être historiquement issue de la chute d'une voyelle finale. Par ailleurs, seules les voyelles |i| et |a| sont susceptibles de se retrouver en position initiale des mots.

L'analyse morphologique montre un système organisé autour du lexème nominal et du lexème verbal. La dérivation et la composition sont les deux principes linguistiques qui sont à la base de la formation des lexèmes. En mɔkɔle, la dérivation est relevée aussi bien dans le domaine nominal que verbal. Au niveau de la morphologie nominale, la dérivation nominale au moyen des préfixes déverbatifs /a/, /i/ et /n/ sont extrêmement productifs dans la langue. L'étude de la relation sémantique systématique entre les phonèmes déverbatifs et les lexèmes nominaux issus du procédé de dérivation reste à approfondir. Néanmoins, on peut conclure que le phonème /a/ est souvent préfixé aux verbes exprimant une action pour ainsi dériver le nominal désignant l'agent de l'action, le phonème /i/ permet de dériver le nominal exprimant le résultat d'une action et la nasale syllabique donne le nominal exprimant un état. Par ailleurs, certains morphèmes à savoir /kú/ et /wòó/ peuvent également être préfixés aux lexèmes verbaux pour former des lexèmes nominaux en mɔkɔle. Autre que la dérivation à partir de lexème verbal, la dérivation du lexème nominal à partir d'un autre nominal peut se faire par la préfixation du morphème /ilú/. Au niveau verbal, suffixation de postposition pour donner de nouvelles bases verbales et redoublement de la base simple sont les phénomènes de dérivation observés. Quant à la composition nominale, elle est généralement issue de la combinaison de deux lexèmes nominaux, de deux lexèmes verbaux, ou d'un lexème nominal et d'un lexème verbal. Ces lexèmes peuvent être reliés ou non par des morphèmes de connexion. L'élision vocalique et l'assimilation vocalique sont autant de phénomènes linguistiques qui s'opèrent au cours de la formation des mots en mɔkɔle. Par ailleurs, le lexème nominal est déterminé par des éléments de l'énoncé qui lui sont dépendants comme : les adjectifs, les démonstratifs, les possessifs, etc. Nous avons aussi inventorié au moins cinq morphèmes

essentiels au fonctionnement du verbe, permettant ainsi d'assurer l'aspect et la conjugaison.

Les faits syntaxiques n'ont pas fait l'objet d'une analyse profonde, à l'exception du chapitre consacré à la structure de l'énoncé simple ainsi que quelques procédés syntaxiques du m̀k̀le. Bien que la langue conserve la structure syntaxique des parlers yoruba SVO, il n'en demeure pas moins qu'elle a innové. En effet le m̀k̀le à l'image du baatonum requiert la coprésence du référent pronominal antéposé au sujet nominal dans l'énoncé assertif.

Notre objectif pour cette première description étant l'appréhension du fonctionnement du système linguistique du m̀k̀le dans l'ensemble dialectal yoruba, nous nous sommes efforcé de présenter et de décrire les phénomènes qui semblaient les plus clairs et sur lesquels nous disposions suffisamment de matériaux et de savoir-faire. Nous avons désormais par ce modeste travail, une première approche de la description linguistique du m̀k̀le, ainsi que les matériaux nécessaires aux études ultérieures. Toutefois, comme tout travail humain, il est certainement incomplet et comporte sans doute des insuffisances dues peut être à la nature même des données recueillies sur le terrain ou de nos interprétations approximatives, hypothétiques ou provisoires des faits linguistiques observés. La poursuite de ce travail aura donc pour objectif d'approfondir l'analyse, et de ressortir les variations linguistiques spécifiques au m̀k̀le ainsi que les ressources et mécanismes ayant conduit à cet état de différenciation.

BIBLIOGRAPHIE

ADELIYI, S. Adewusi. 1972. *The Ketu dialect of Yoruba*. University of Ibadan. (MA thesis).

ADENIRAN, K. 1968. *Towards a phonology of the Ijebu dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADENIRAN, W. 1971. *An introduction to the phonology and grammar of the OWE dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADEOYE, R. A. 1971. *A contrastive analysis of Èsìé/òró form of Igbomina dialect*. Long essay for B.A., Yoruba. Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADETUGBO, A. 1967. *The Yoruba Language in Western Nigeria: Its major dialect areas*. PHD Dissertation. New York: Comumbia University.

ADEWOLE, L. O. 1999. « Negation in Ife: A Yorùbá dialect ». In *Journal of Asian and African Studies*, 58, 397-403.

ADOUNA, G. 2009. *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, 396p.

AGUIDI, R. 1992. *Signification du nom individuel chez les nagots de Bantè*. Mémoire de maitrise en linguistique. Abomey-Calavi. Université d'Abomey-Calavi.

- A.I.F. 2003. « Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin ». Nouvelle Edition revue et corrigée, *Peuples, Langues, Histoire, Données Socioculturelles, Répartition Géographique*. CENALA, Cotonou, 104p.
- AKINJOBIN, I. A. 1968. « Dahomey and its Neighbours, 1708-1818 ». In *African Historical Studies*. Vol.1, No.2. pp.298-300.
- AKINKUGBE, F., 1978. *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*. Ph.D. thesis, University of Ibadan.
- AKINJOLA, I.A., 1981. « L'aire culturelle yoruba » In *Le concept de pouvoir en Afrique (Introduction à la culture en Africaine)*, Paris, Presses de l'UNESCO
- AKINTOYE, S.A. 1969. « The north-eastern Yoruba Districts and the Benin Kingdom ». *Journal of the Historical Society of Nigeria* 4:539-553
- AKINTOYE, S. A. 2010. *A history of the Yoruba people*, Dakar, Senegal Amalion Publishing. 498 p.
- AKOHA, A. B, 1985. « La composition nominale en fɔngbè » // *Langage et Devenir*, N°2, Cotonou pp. 87-103.
- AMONI, J. 1991. *Les nominaux comme constituants syntaxiques, cas du xwlagbe de Hunsunkwe (Grand-Popo)*, DELTO, FLASH, Université Nationale du Bénin, 138p.
- ARMSTRONG, R. G. 1965. « Comparative word lists of two dialects of Yoruba with Igala ». *Journal of West African Languages* 2:2, 51-78.
- AVANDE, C.G., 2005. *Les procédés de formation de mots en cabɛ : un parler yoruba du Bénin*, Mémoire de Maîtrise en linguistique, DSLC, FLASH, UAC, 65p.

AWE, C. V. 2012. *Elément de la morpho-phonologie comparée du Yorùbá et du Cábèé*. Mémoire de DEA en linguistique. Bénin : Université d'Abomey-Calavi, EDP FLASH. 84p.

AWOBULUYI, O. 1967. « Vowel and consonant harmony in Yoruba » *Journal of African Languages* 6.1-8.

AWOBULUYI, O. 1978. *Essentials of Yoruba Grammar*, Ibadan: Oxford University Press, 158p.

AWOBULUYI, O. 1978b. « Focus Construction as Noun Phrase », *Linguistic Analysis*, 4, 2: 93-114

AWOBULUYI, O. 2008. *Eko Ìsèda Òrò Yoruba*. Akure : Montem P. Backs.

AYOUBA, G., 1993. *Contribution à l'histoire du peuplement Tchanga de la rive droite du fleuve Niger*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Abomey-Calavi, FLASH-UNB, 88 p.

BADA, M.D., 1988. « Structure syllabique du mot en langues yoruba et russe : Différences et similitudes » // *Problèmes Actuels de la Linguistique Générale, Historique, Comparative et de la Littérature*, N° 34555, Juillet, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.93-99.

BADA, M.D., 1989. « Structure morphologique du mot en langue yoruba et sa caractéristique typologique » // *Problèmes d'Etude Comparative des Langues et Littératures Béninoises*, N°40183, Novembre, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.65 -72.

BADA, M.D. 1997. « De l'étude des gbe à la linguistique générale : quelques contributions du professeur H.B.C. Capo » In *Gbegbó/Etudes Gbe/ Gbe Studies*. 0 :26-36.

BADA, M. D., 2000, « Typologie structurale de la langue yoruba » // *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université du Bénin (Togo)*, 2000, 4(1) :23-28.

BADA, M. D. 2002. « Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba » // *Actes : Premières Scientifiques Internationales*, UNB, Abomey-Calavi, pp. 30-37.

BADA, M. D. 2002. « Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du russe et du yoruba » // *Revue du CAMES-Série B (Sciences Sociales et Humaines)* –Vol-004, UAC, Lomé, pp.132-139.

BADA, M. D. 2003 « Existe-t-il en Yoruba des parties du discours ? » In *Revue du CAMES, Sciences sociales et Humaines, séries B*, vol.005, pp. 236-251

BADA, M. D. 2008 « Orthographe uniforme standard du parler yoruba ».In *International Journal for Language, Education, communication and development*, pp.123-143.

BALDE, A. 1982. *Etude dialectologique des parlers "mandingues" du Sénégal*, Niamey : Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Organisation de l'unité africaine.

BAMGBOSE, A. 1966. *A grammar of Yoruba*, Cambridge: Cambridge University Press.

- BAMGBOSE, A. 1967a. *A Short Yoruba Grammar*, Ibadan: Heinemann Educational Books.
- BAMGBOSE, A. 1967b. «Vowel Harmony in Yoruba ». *Journal of African Languages* 6: 268-273.
- BAMGBOSE, A. 1990. *Fonoloji ati Girama Yoruba*. Ibadan: University Press PLC
- BANJO, L. A. 1974. « Sentence negation in Yoruba ». *Studies in African Linguistics, Supplement* 5, 35-47
- BALOUBI, D. 2004. « The Idaacha communities in the Republic of Benin: Juggling for linguistic and ethnic identity ». In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and identity: Selected papers of the International Conference, October 2–5, 2002* sponsored by the American Society of Geolinguistics Baruch College (CUNY). East Rockaway: Cummings & Hathaway, pp49–62.
- BANNI GUENE, O. 1995b. « Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou » In *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire international, Parakou-Bénin, 12 au 28 septembre 1995, 31p.
- BEAUD, M. 1998. « L'art de la thèse », *La Découverte* 9 bis, Paris XIII^e, 197p.
- BENVENISTE, E. 1974. *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, 356 pages.
- BENVENISTE, E. 1986. *Problème de linguistique générale* 2, Gallimard-NRF (Bibliothèque des Sciences Humaines), Paris, 286p.
- BERTHO, J. 1949. « La parenté des Yoruba aux populations du Dahomey

et du Togo ». *Africa*, N°XIV, avril, pp.121-132.

BIBLE SOCIETY OF NIGERIA, 1960. *Bibeli mimo: The holy Bible in Yoruba* (O.T. reprinted from the edition of 1900, N.T. corrected 1959). Lagos: United Bible Society.

BIBLE SOCIETY OF NIGERIA, 1987. *Ìròhìn ayo :The New Testament in Yoruba*. Avon: The Bath Press.

BOËTHIUS, H., 1981. « Description préliminaire des phonèmes segmentaux et types de syllabes ifè ». In J. Nicole (ed.), *Etudes linguistique préliminaires en quelques langues du Togo*. Lomé: Société Internationale de Linguistique, pp110–137.

BOËTHIUS, H. 1987. *Basic mood in Ife*. Journal of West African Languages 17(2):43–70.

BOLE-RICHARD, R., 1983. *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du sud-Bénin*, Harmattan, Paris, 350p.

BOLTANSKI, L. & Chiapello, E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

BONVINI, E. 1988. *Prédication et énonciation en Kàsim*. Paris : CNRS, 199p.

BONVINI, E., 1998a. « Le système verbal du Kàsim : un dispositif de prise en charge du procès in Systèmes verbaux ». Bentolila, F., (S.D.), *Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, Vol.98, Bruxelles, éd. Peeters, 334p.

BOUQUIAUX, L. & Thomas, J.M.C. (eds.), 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale*, Vols. I, II & III, 2e édition. Paris : SELAF. (FM)

- CAPO, H.B.C., 1980. « Un regroupement des parlers Gbe ». *Africana, Marbugensia* 1, pp3-23
- CAPO, H. B. C., 1989. « Defoid ». In J. Bendor-Samuel (ed.), *The Niger-Congo languages*. Lanham: University Press of America, 275–290.
- CAPO, H. B. C., 1995. « Terrain et théorie en linguistique: notre expérience des parlers gbe ». In *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 41: 119-132.
- CASAD, E. H., 1974. « Dialect intelligibility testing ». Dallas: *Summer Institute of Linguistics*. Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA). 1990. République du Bénin.
- CEDEAO – CSAO/ OCDE©, 2006. « Les Langues » // *Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest, Série Population*, pp.1-12.
- CHAKER, S. 2006. « Bèrbères/langue bèrbère : les mythes (souvent) plus forts que la réalité », *Bèrbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes* (Sous la direction d'Hélène Claudot Hawad). Paris, Editions Non-lieu, p 137-153.
- COMMISSION NATIONALE DE LINGUISTIQUE, 1983. *Listes lexicales*, Projet 'Atlas et études sociolinguistiques' (2ème phase). Cotonou: Commission Nationale de Linguistique.
- COSTAOUEC, D. & Guerin, F.2007. *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes.
- COURTENAY, K. R. 1968. *A generative phonology*. Ph.D. thesis, University of California.
- CREISSELS, D., 1979. *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.

- CREISSELS, D., 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, 466 p.
- CREISSELS, D., 1995. *Eléments de syntaxe générale*, PUF, Paris, 142p.
- CREISSELS, D. 2002. « La morphologie » // *Les domaines de la linguistique, Interventions*, Semestre 3, Licence de Sciences du Langage, pp.1-16.
- CREISSELS, D. 2005. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- CREISSELS, D. 2013. *Le Maninka du Niokolo (Sénégal oriental) : esquisse phonologique et morphosyntaxique, liste lexicale, textes glosés in Mandenkan*. N° 49 : p.1-218.
- CREISSELS, D., et N'GUESSAN, J.K. 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan : ILA, 642 p.
- CROWTHER, S. A. 1852. *A Vocabulary of the Yoruba language (To which are prefixed the grammatical elements of Yoruba language)*. Londres, Seeleys, 254 p
- da CRUZ, M., 1998. « La dérivation lexicale en Gbè » // *Langage et Devenir*, N°8, Août, CENALA, Cotonou, pp.152-175.
- da CRUZ, M., 2003. « La composition dans les parlers Gbè » // *ROADEL, Vol2, N°1, Mars*, CENALA, Cotonou, pp.52-69.
- DELL, F., 1985. *Les règles et les sons : Introduction à la phonologie générative*. Paris, Hermann, 297 p.
- DUBOIS J. & al.1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

DURIEUX, J. A., DURIEUX-BOON, E. I. K., and KLUGE, A. 1999a. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 6, Kura language area. Cotonou: SIL International.

DURIEUX, J. A., DURIEUX-BOON, E. I. K., and KLUGE, A., 1999b. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 7, Northern Nago language area. Cotonou: SIL International.

FABUNMI, F. A. 2013. « Negation in sixteen Yoruba dialects ». In *Open Journal of Modern Linguistics*, Vol.3, No 1, 1-8.

FADIPE, N. A. 1970. *The sociology of Yoruba*. Ibadan: University Presse, Nigeria, 354p.

FOLARIN, T. 1967. *Preliminary notes on the phonology of the Ondo dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

FRESCO, E. M. 1970. « Topics in Yoruba dialect phonology ». *Studies in African Linguistics*, Supplement 1.

GORDON, R. G. (ed.), 2005. *Ethnologue : Languages of the world*, Fifteenth Edition. Dallas: SIL International. Online URL: <http://www.ethnologue.com>.

GREENBERG, J. 1966. *Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press

GUEMONA Dj. 2015. *Reconnaissance archéologique et enquêtes historiques sur la métallurgie ancienne du fer dans la région de Kandi (Nord-Est du Bénin) : cas de site métallurgique de Lolo*. Mémoire de Master1 en histoire, Arts et Archéologie. Université de Toulouse II le Mirail/ Université d'Abomey-Calavi. 100p.

HOUIS, M., 1947a. « La description des langues négro-africaines ». In *Afrique et langage*, n° 1, 1^{er} semestre, pp. 14-15.

HOUIS, M., 1981. « La relation de détermination en syntagme et composés nominaux ». *Afrique et Langage*, n° 16, 2^{ème} semestre, p 5-47.

HOUNZANGBE, M. Z., 2004. *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, 363p.

HYMAN, L.M. 1985. *A theory of phonological weight*. Dordrecht: Foris, . pp. viii+136.

IGUÉ, A. M. 1978. *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle*, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, 275p.

IGUÉ, A. M., ODOUN K. D., IROKO, A. F., TCHITCHI, T., AGUIDI, R., KINHOUN, S., FISHER, D., and DINDI, J. 1993. *Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et du Togo*. Cotonou: CENALA, 103p.

IGUÉ, J. 1970. *Contribution à l'étude de la civilisation yoruba*. Volume 1, Cotonou, 286 p.

IGUÉ, J. 1976. « Quelques aspects du peuplement des populations en République Populaire du Bénin ». In *Conférence en Yoruba civilization*. University of Ile-Ife, july 1976.

IGUÉ, J. 2005. *Les Sabè-Okpara : aperçu historique*. Cotonou. Editions du LARRES, 50 p.

IGUE, J. and O. B. YAI « The Yoruba-Seaking Peoples of Dahomey and Togo». *Yoruba*1, 5-29.

ISOLA, A. 1969. *Brief notes on the phonology of Ikue, a dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

JESPERSEN, O., 1937, *Analytic Syntax*, London, Allien & Unwin.

JOHNSON, S. 1921. *The History of the Yorubas*. London. 746p.

KLUGE, A. 1999a. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 2, Cabe language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A. 1999b. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 3, Ica language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A. 1999c. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 4, Idaca language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A., 2007. *A synchronic lexical study of the Ede language continuum of West Africa: The effects of different similarity judgment criteria*. *Afrikanistik Online* 2007(11–02). Online URL: <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

KOHLER, A. 1983. « Le ton en ifè ». In J. NICOLE (ed.), *Etudes linguistiques préliminaires en quelques langues du Togo*. Lomé: Summer Institute of Linguistics , 138–156.

LEWIS, M. P., G. F. SIMONS, and C. D. FENNIG (eds.) 2016. *Ethnologue: Languages of the World*. Nineteenth edition. Dallas, Texas. SIL International. Online version: <http://www.ethnologue.com>.

LOMBARD, J., 1965. *Structures de type "féodal" en Afrique Noire -Étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les baribas du Dahomey*, Paris / La Haye, Mouton.

LYONS, J., 1983. *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, F. Dubois-Charlier et D. Robinson. ' Larousse, 382 pages.

LLOYD, P. C. 1975 (trad.). « Les Yorouba », in *Peuples du monde*, II, p. 58, Grammont , Lausanne.

MARSELLESIS, J.-B. et CARDIN, B. 1973. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Larousse, 516 pages,

MARTIN, P. 1983. *Éléments de phonologie fonctionnelle : théorie et exercices*. Québec, Gaëtan Morin. 140 pages.

MARTINET, A. 1956. *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)* 105 pages.

MARTINET, A., 1964. *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, 220 pages.

MARTINET, A., 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, coll.

MERCIER, P., 1951. « Notice sur le peuplement yoruba au Dahomey-Togo ». In *Études dahoméennes*, IFAN, tome IV. pp. 29-40.

MICHAEL A. 1972. *A contrastive analysis of Ije dialect and the Standard Yoruba*. Long essay for B.A., Yoruba, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE. (Ministère du Plan et de la Restructuration Economique du Bénin-INSAE/Bureau Central du Recensement). 1993. *Deuxième recensement général de la population et de*

l'habitation (Février 1992). Volume 1: Résultats définitifs (Principaux tableaux). Cotonou:

MOESCHLER, J.2005. *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, (2^e éd.), p.61

NICOLAI, R., 2005. *Dynamique d'émergence et de transformation des formes et des normes langagières*http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/TextesRN/Theme_Nicolai2.pdf.

NIDA, A., 1968. *Morphology : The descriptive analysis of words*, Ann Arbor, Michigan, University of Michigan Press.

ODOUN, K. D. 1986. *Phonologie de la langue idaasha*. Mémoire de maîtrise en linguistique, FLASH, UNB, 123p.

ODOUN, K. D. 1989. *Apprenons à lire et à écrire en langue idàáshà*, Cotonou: CENALA.

ODOUN, K. D. 1990. *Petit lexique bilingue français-idàáshà sur la poste, la banque, la santé, l'agriculture (terminologie)*. Cotonou: CENALA.

ODOUN, K. D. 1990. *Le peuple m̀̀k̀̀le* . Cotonou :CENALA

ODOUN, K. D. 1991c. *L'énoncé et les prédicatifs nominaux en idàáshà*. Cotonou: CENALA.

OGUNBOWALE, P. O. 1970. *The essentials of Yorùbá language*. London: Hodder and Stoughton.

OGUNSINA, J. A. 1972. *Ife dialect: a contrastive analysis with Standard Yoruba*. Long essay for B.A., Yoruba, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

OKE, D. O. 1982. « On the use of verbal negators ». In A. AFOLAYAN (Ed.) *Yorùbá language and literature*. Ife: University Press, pp. 247-263.

OYELARAN, O. O. 1971. *Yoruba Phonology*. Ph.D. Dissertation, Stanford University, Stanford.

OYELARAN, O.O. 1991. « Theoretical Implications of the Sources of the Syllabic Nasal in Yoruba ». *Research in Yoruba Language and Literature* 1: 7-19.

PALAU MARTI, M. 1962. *L'histoire de shabè et ses rois, Vol.* Paris, Maisonneuve et Larose, 345p.

PARRINDER, E. G. S., 1947. « Yoruba-speaking people in Dahomey ». *Africa* 17(2):122–129.

SACHNINE, M.1997. *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, éditions Karthala et Fra, Paris, 382p.

SAUSSURE, F., de, 1967. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, Edition critique par Tullio De Mauro. Paris : Payot.

TAKPE, M. A. 2013. *Similitudes et spécificités des peuples de souche Yoruba du département des Collines*, thèse de doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 363 p.

TCHITCHI, T. Y. 1984. *Systématique de l'ajagbe*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 441p.

TCHITCHI, T. Y. 2009. « Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin » // *Langues et Politiques de Langues au Bénin*, Abidjé, CENALA, pp.31-56.

- TESNIÈRE, L. 1988. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- TIDJANI, A. S. 1945 « Le nom yoruba (Dahomey) ». *Notes africaines* 26:19–21.
- TROUBETZKOY, N. 1964. *Principes de Phonologie*. (Traduit par Pierre Cantineau). Paris, Klincksieck.
- URIEN, J. Y. 1989. *La trame d'une langue, Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh.
- VANDERAA, L. 1991. *A survey for Christian Reformed World Missions of missions and churches in West Africa*. Grand Rapids: Christian Reformed World Missions.
- WIESEMANN, U. E. S., and TADADJEU, M. 1988. *Guide pour le développement des systèmes d'écriture des langues africaines*. Collection PROPELICA 2. Yaoundé : Summer Institute of Linguistics.
- YAYI, G. 2008. *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe aja*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 70p.
- YÉBOU, R. 2012. *Les techniques de l'expression écrite et orale*, vol. 1, Cotonou, Bénin, 123p.
- ZEMMOUR, E. 2004. *L'autre*. Paris, Gallimard, p.86.

ANNEXES

ANNEXE 1: IBADAN WORD LIST OF 400 BASIC ITEMS

N°	Français	Màkàlè	Yoruba Standard
1	Tête	Irí	Orí
2	Cheveux	Ìtòì Irí	Irun
3	Oeil	Njèi Ijú	Ojú
4	Oreille	Itín	Etí
5	Nez	Imó	Imú
6	Bouche	Gele	Ènu
7	Dent	Inyí	Ehín
8	Langue	Ame	Ahán
9	Mâchoire	Càngé	Eegun Àgbòn
10	Menton	À̀ngbalèlè	À̀gbòn
11	Barbe	À̀gbàn	Irungbòn
12	Cou	Kò̀n	Ɔ̀rùn
13	Sein	Amó	Ɔ̀mú
14	Coeur	Imù	Ɔ̀kàn
15	Ventre	Inó	Inú
16	Estomac	Cíí	Ikùn
17	Nombril	Ìwó	Idodo
18	Dos	À̀nyì	Èhìn

19	Bras	Ikpá	Akpá
20	Main	Awó	ጋጋ
21	Ongles	Cìkán Awó	Èékánná ጋጋ
22	Fesses	Fítí	Ìdí
23	Verge/Pénis	Afá	Okó
24	Vagin	Kótó	Òbò
25	Cuisse	Itan/Tanga	Itan
26	Pied	Isè	Èsè
27	Genou	Iwugún	Òrúnkún
28	Corps	Ara	Ara
29	Peau	Bátá	Awó
30	Os	Kukun	Eegun
31	Sang	Ñje	Èje
32	Salive	Antó	Itó
33	Urine	Ìtó	Ìtó
34	Excrément	Imí	Imí
35	Nourriture	Ìje/ Sòndá	Oúnje
36	Eau	Inyi	Omi
37	Sauce	Aye	ጋፀ
38	Viande	Iṅa	Èran

39	Graisse	Ikpoi Inja	Orá
40	Poisson	Ceen	Enja
41	Huile	Ikpo	Ekpo
42	Sel	Ìmú	Iyo
43	Vin	Veen	Wínì
44	Vin De Palme	Aten	Emu
45	Igname	Ico	Ishu
46	Manioc	Wóógo / Lóógo	Gbágùúdà/Kpákí
47	Sorgho	Iyà	Ìwàse
48	Mil	Iyàkú	Bàbà
49	MaiS	Inyàmàlé	Àgbàdo
50	Haricot	Irègé	Enwà
52	Piment	Tàṅkpá	Ata
53	Gombo	Wòokò	Ilá
54	Plantain	Àyàbà	Àgbagbà
55	Banane	Àyàbà	Orgede
56	Orange	Lémù	Osàn
57	Arachide	Ìkpà	Ekpà
58	Noix De Cola	Gòrò	Obì/Góórò
59	Tabac	Tábà	Tábà

60	Coton	Ìwú	Òwú
61	Huile Rouge	Ikpo Ñkpa	Ekpo Kpukpa
62	Semence, Graine	Ngbó	Irúngbìn
63	Herbe	Fɔfɔ	Koríko
64	Arbre	Jíín	Igi
65	Feuille	Wúwà	Ewé
66	Écorce	Kpàkai Jíín	Èèkpo
67	Racine	Ican	Egbò
68	Épine	Àgún	Ègún
69	Bois	Jíín	Igi
70	Bois De Chauffage	Jíín Ndi Cákà	Igi Ìdáná
71	Charbon De Bois	Kánjúan	Èédú
72	Feu	Iná	Ina
73	Fumée	Cúà	Èéfín
74	Cendre	Iwúwú / Ilúlú	Eérú
75	Jarre	Bonyin	Àmù/Ìkòkò
76	Marmite	Cákà	Ìshaasùn
77	Calebasse	Káálé	Igbá
78	Meule	Alɔ	ɔlɔ
79	Mortier	Idó	Odó

80	Couteau	Káse	ጋቤ
81	Houe	Kááko	ጋኦ
82	Coupe-Coupe	Àdá	Àdá
83	Lance	Àtavim	ጋኦ
84	Arc	Bìó	ጋrun
85	Flèche	Afà	ጋfà
86	Fer	Ìso	Irin
87	Natte	Seen	Ení
88	Panier	Kolo	Agbon
89	Sac	Bokotá	Àkpò
90	Corde	Ikùn	Okùn
91	Aiguille	Abéé	Abéré
92	Fil	Ikùn	Okùn
93	Tissu	Jáe	Asho
94	Robe	Kùmbo	Ẹwù Obinrin
95	Chapeau	Fùlà	Filà
96	Chaussure	Bààtà	Bàtà
97	Argent	Fià	Owó
98	Porte	Gambo	Ìlekùn
99	Mur	Idin	Oginrin

100	Chambre	Ilé	Yàrá
101	Maison	Kpasen	Ilé
102	Enceinte/ Enclos	Kɔɔsu	Ɔgbà
103	Ville	Wàṅgàà	Ìlú
104	Village	Ile Iko	Abúlé
105	Puits	Lɔɔ	Kàṅga
106	Tas D'ordure	Irí Àṅkìtàn	Àtàn/Àkìtàn
107	Route	Kpààn	Ɔnà
108	Marché	Ajà	Ɔjà
109	Classe	Ilécìò	Iléèwé
110	Brousse	Sako	Igbó
111	Rivière	Idò	Odò
112	Mer	Teṅku	Òkun
113	Barque	Akɔ Inyin	Ɔkɔ-Ojú-Omi
114	Pierre	Kúta	Òkúta
115	Montagne	Irí Kúta	Òkè
116	Terrain	Bàntùmà	Kpákpá
117	Terre	Ile	Ile
118	Sable	Saan	Yanrìn
119	Poussière	Iwugu/ Ilulu	Eruku

120	Boue	Kpɔkɔɔ	Kpɔtɔkpɔtɔ
121	Bafond	Fájgá	Ère
122	Vent	Fùfù	Atɛgùn / Afɛfɛ
123	Pluie	Ijin	Òjò
124	Éclat De Soleil	Inùnù	Oòrùn
125	Lune	Shùkpá	Òshùkpá
126	Étoile	Àndáyà	Ìràwɔ
127	Jour	Dàsán	Ojúmɔ
128	Nuit	Ìdun	Òrun
129	Aube	Àmɛjúmá	Afɛmɔjú
130	Obscurité	Ìlúkùkù	Òkùkù
131	Sommeil	Njóó	Oorun
132	Travail	Ishɛ	Ishɛ
133	Guerre	Igun	Ogun
134	Peur	Njo	Èrù
135	Faim	Ayì	Ebi
136	Soif	Agbɛ	Òngbɛ
137	Année	Adún	Ɔdún
138	Saison De Pluie	Àtɛ	Ìgbà Òjò
139	Saison Sèche	Ayɛ	Ìgbà Èrùn
140	Chanson	Iri	Orin

141	Histoire	Alá	Ìtàn
142	Mot	Ìdè	Ɔrɔ
143	Mensonge	Ibó	Irɔ
144	Chose	Míí	Ohun
145	Animal	Iṅa	Ɛran
146	Chèvre	Iwó Abo	Ewúre
147	Bouc	Iwó Akɔ	Obúko
148	Mouton	Àṅgùdàn	Àgùtàn
149	Boeuf	Kete	Málúù
150	Cheval	Ashin	Ɛshin
151	ÂNe	Gbáńkele	Ketekete
152	Chien	Ajá	Ajá
153	Chat	Múúsù	Ológbò
154	Rat	Bolí	Eku
155	Poulet	Ajeɛ	Adiɛ
156	Coq	Dàgá	Àkùko
157	Canard	Petú	Kpekpeye
158	Oeuf	Nje	Ɛyin
159	Aile	Ikpá	Iká
160	Plume	Nto	Ìye

161	Corne	Ẹ̀go	Òwo
162	Queue	Àkpáàmù	Irùn
163	Léopard	Mùàn	Èkùn
164	Crocodile	À̀nyei	Ɖni
165	Éléphant	Jua	Erin
166	Buffle	Ifàn	Èfɔn
167	Singe	Bèè	Ɖbo
168	Tortue	Baɔn	Ìjàkpá/ Ahun
169	Serpent	Njò	Ejò
170	Lézard	Káàkùá / Wánni	Alàngbá
171	Crabe	Káa	Akàn
172	Grenouille	Kpɔlɔ Kèlém	Ɖkpɔlɔ
173	Escargot	Godòm	Ɖgbín
174	Mouche	Cincin	Eeshin
175	Abeille	Nyíkɔn	Oyin
176	Moustique	Nyem̀ Nyem̀	Yànmù-Yánmú
177	Pou	Kòkò Irí	Iná-Orí
178	Oiseau	Yei	Èye
179	Vautour	Gbingbin	Igúnnugún
180	Perdrix	Kpaw	Àkpárò

181	Faucon	Káse	Àwòdì
182	Volaille	Yei	Eye
183	Chauve Souris	Àdán	Àdán
184	Personne	Ìne/ Àmàne	Enìyàn
185	Nom	Irí	Orúkò
186	Homme	Ìnemòkò	Ɔkùnrin
187	Male	Akò	Akò
188	Mari	Mòkò	Ɔkò
189	Femme	Ìnàabo	Obìnrin
190	Femelle	Abo	Abo
191	Épouse	Abo	Aya/ Ìyàwó
192	Vieux	Mòkò Ngbó	Arúgbó
193	Aîné	Yémà	Àkòbí
194	Père	Baa	Baba
195	Mère	Iye	Ìyá
196	Enfant	Ama	Ɔmò
197	Enfants	Amu Ɔjà	Àwòn Ɔmò
198	Fils	Àmànemòkò	Ɔmòkùnrin
199	Fille	Àmànabo	Ɔmòbìnrin
200	Grand-Frère	Ìgbán / Wecín	Ègbònkùnrin

201	Petit Frère	Ìfṣ / Wecín	Abúrò Ɖkùrin
202	Grande-Soeur	Ìgbán / Wecín	Ɖgbṅbìnrin
203	Petite Soeur	Ìfṣ / Wecín	Àbúrò Obìnrin
204	Oncle Maternel	Balá	Ɖgbṅkùnrin Ìyá / Abúrò Ìyá L'ṅkùnrin
205	Tante	Àyí	Ɖgbṅbìnrin Òbí Eni / Abúrò Òbí Eni L'obìnrin
206	Beau/Belle (Frère/Sœur)	Abo Ìgbán/ Mṅkṅ Ìfṣ	Àbúrò (Ɖgbṅ) Ɖkṅ/ Ìyàwó
207	Invité/Étranger	Ìneṅjòṳ	Àlejò
208	Ami	Kpààsí	Ɖre
209	Roi	Iláàlú	Ɖba
210	Chasseur	Tobi	Ɖde
211	Voleur	Ilè	Olè
212	Medecin (Traditionnel)	Ilú Ìwṳ	Oníwòsàn Ìbíle
213	Sorcier	Ishó	Oshó / Àje
214	Chef	Ine Ñgbó	Ɖgá
215	Médicament (Gris Gris)	Ìwṳ	Òògùn
216	Fétiche	Iwen	Òrìshà
217	Cadavre	Ìkú	Òkú

218	Dieu	Iláàṣṣn/ Àṣṣn	Ḑlṣrun
219	Un	Àkan	Ḑkan
220	Deux	Míjì	Méjì
221	Trois	Mεετα	Meta
222	Quatre	Mεεεn	Merin
223	Cinq	Mîwú	Márún
224	Six	Mεεfa	Mεfà
225	Sept	Mεεje	Méje
226	Huit	Mεεjṣ	Mejṣ
227	Neuf	Mεεsán	Mεsán
228	Dix	Mεεwá	Mεwa
229	Onze	Mεεwá Do Akan	Mṣkànlá
230	Douze	Mεεwá Do Míjì	Méjìlá
231	Treize	Mεεwá Do Mεετα	Metàlá
232	Quatorze	Mεεwá Do Mεεεn	Merìnlá
233	Quinze	Máàtún	Mεεdógún
234	Seize	Máàtún Do Akan	Merìndínlógún
235	Dix-Sept	Máàtún Do Míjì	Metàdínlógún
236	Dix-Huit	Máàtún Do Mεετα	Méjìdínlógún
237	Dix-Neuf	Máàtún Do Mεεεn	Mṣkàndínlógún

238	Vingt	Kònfìà	Ogún
239	Vingt Et Un	Kònfìà Do Akan	Mòkànlélogún
240	Vingt Et Deux	Kònfìà Do Míjì	Méjìlélogún
241	Trente	Kùntàa	ጋጌጌ
242	Quarante	Cìjì	Ogójì
243	Cinquante	Cìtàa	Àádጋta
244	Soixante	Cita	ጋጋta
245	Soixante-Dix	Cita Ò Fèewa	Àádጋrin
246	Quatre-Vingt	Cine	ጋጋrin
247	Quatre-Vingt-Dix	Cine Ò Fèewa	Àádጋrún
248	Cent	Cìጌn	ጋጋrún
249	Deux-Cent	Cìጌn Míjì	Igba
250	Quatre-Cent	Cìጌn Mèeen	Irínwó
251	Noir	Dúdún	Dúdú
252	Blanc	Funfun	Funfun
253	Rouge	Nkpa	Kpukpa
254	Grand/Large	Nlá	Nlá
256	Petit	Kéké	Kekeré
257	Long	Sísጋ	Gígùn
258	Court	Kúsìí	Kúkúrú

259	Ancien	Ngbó / Nwó	Gbígbo
260	Nouveau	Títɔn	Titun /Tuntun
261	Mouillé	Shɔ	Ríre /Tútù
262	Sec	Ngbe	Gbígbe
263	Chaud	Gbáán	Gbígboná
264	Froid	Tútùn	Tútù
265	Droite (Côté)	Awɔ Ñje	Ɔtún (Ɔwɔɔtún)
266	Gauche (Côté)	Awɔ Shàngá	Òsìn (Ɔwɔ Òsìn)
267	Bien/Bon	Jìdá / Dùn	Dára
268	Mauvais	Sánmí	Burú
269	Doux/Savoureux	Dídùn	Dùn
270	Lourd	Kuwo	Wo
271	Plein	Kúkɔn	Kún
272	Fort	Gbúgbán	Le
273	Difficile	Kúgáàbù	Shòro
274	Manger	Kúje	Je
275	Boire	Kúmu	Mu
276	Avaler	Kúmì	Mì
277	Mordre	Kúɲɔ	Gé...Je
278	Lécher	Kúfá	Lá

279	GoûTer	Kútíe	Tɔ...Wò
280	Cracher	Ntɔ Kútú	Tutɔ
281	Vomir	Kútú	Bì
282	Uriner	Kútɔtɔ	Tɔ
283	Déféquer	Kúnya	Yàgbɛ
284	Enfanter	Kúbí	Bí
285	Mourir	Kúkú	Kú
286	Se Lever	Kúdèdé	Dìdé
287	S'asseoir	Kúkùbà	Jókó
288	S'agenouiller	Kúgúɛ	Kúnɛ
289	Se Coucher	Kúsùn	Dùbúɛ
290	Dormir	Kúsinjoo	Sùn
291	RêVer	Kúláàláa	Lálá
292	Aller	Kúkóò	Lɔ
293	Venir	Kúnàa	Wá
294	Retourner	Kúnyí	Yíndà
295	Arriver (Parvenir)	Kútó	Dé / Tó
296	Entrer	Kúlɔ	Wɔlé
297	Montrer	Kúnyísí	Fihàn
298	Descendre	Kúkità	Sɔkale

299	Tomber	Kúshukú	Shubú
300	Marcher	Kúne	Rìn
301	Courir	Kúseí	Súré /Sáré
302	Sauter	Kúfò Kúdíngà	Fò
303	Voler	Kúfò	Fò
304	Traverser	Kúkúà	Da...Kojá
305	Tourner	Kúkáákò	Yínkpo
306	Suivre	Kúsho / Kútòò	Tɔkpa
307	Voir	Kúye	Rí / Wò
308	Adopter (Enfant)	Kúbíí	Gbàto
309	Entendre	Kúgbɔ	Gbɔ
310	Toucher	Kúlù	Kàn
311	Savoir	Kúmà	Mɔ
312	Se Souvenir	Kúyéigí	Rántí
313	Oublier	Kúgbɛɛ	Gbàgbé
314	Penser	Kúlàsábò	Ronú
315	Apprendre	Kúkɔkɔ	Kɔ
316	Rire	Kúnyányí	Rerín
317	Pleurer	Kúkɔpata	Sunkún
318	Chanter	Kúkɔnrin	Kɔnrin
319	Danser	Kújójó	Jó

320	Jouer	Kúshēi	Sheré
321	Craindre	Kúshenjo	Berùn / Shojo
322	Saluer	Kúshefɔɔ	Kí
323	Injurier	Kúbú	Bú
324	Se Battre, Combattre	Kújà	Jà
325	Appeler (Quelqu'un)	Kúkɔpè	Kɔpè
326	Envoyer (Quelqu'un Faire Quelque Chose)	Kúbɛ	Bɛ / Rán
327	Dire	Kúfɔ	Sɔ / Ní / Wí
328	Poser (Question)	Ìdè Kúbèè	Béèrè
329	Répondre	Kúje	Dáhùn / Fún Èsì/ Jɛ
330	Demander	Kútɔɔ	Tɔɔ
331	Refuser	Kúkɔ	Kɔ
332	Aimer	Kúbì	Feràn
333	Vouloir	Kúbì	Fɛ
334	Chercher	Kúdɛɛ	Wá
335	Perdre (Quelque Chose)	Kúnyɔ	Sɔ...Nù
336	Obtenir	Kúbá	Rì...Gbà
337	Ramasser	Kútasii	Kó / Shà

338	Voler	Ile Kúce	Jalè
339	Prendre	Kúsó	Gbé
340	Porter	Kúdàsi	Rù
341	Monter	Kúgùn	Gùn
342	Donner	Kúná	Fún
343	Vendre	Kútà	Tà
344	Choisir	Kúshíshá	Yàn
345	Acheter	Kúrà	Rà
346	Payer	Kúsan	San
347	Compter	Kúkà	Kà / Shírò
348	Diviser (Partager)	Kúkpín	Kpín
349	Finir	Kútán	She...Tán / Kparí
350	Attraper	Kúmú	Mú
351	Klaxonner (Tirer)	Pín Pín Kúce	She Pín Pín
352	Tuer	Kúkpa	Kpa
353	Épulcher	Kúβε	Be
354	Cuisiner	Kúkà / Kúteke	Se Onje / Dáná
355	Frيره	Kúsun	Dín
356	Griller (RôTir)	Kúkeke	Sun / Yan
357	Piller	Kútùtù	Gú

358	Moudre	Kúlɔɔ	Lɔ
359	Verser	Kúnyìkán	Da...Nù
360	Lancer	Kúta	Ta
361	Balayer	Kúkpán	Gbá
362	Brûler	Kújó	Jóná
363	Éteindre	Kúkpa	Kpa
364	Tresser	Kúba	Di
365	Tisser	Kúba	Hun
366	Filer (Coton)	Kúba	Hun
367	Coudre	Kúsɔ	So
368	(S')Habiller	Jíne Kúdasí	Múra / Wɔshɔ
369	(Se)Déshabiller	Jíne Kúɔ	Bɔra / Bɔshɔ
370	Laver	Kúwíwe	Fɔ
371	Se Laver	Kúwe	We
372	Essorer	Kúfɔn	Fún
373	Presser (La Détente)	Kúte	Tɛ
374	Pousser	Kútale	Tì
375	Battre (Quelqu'un)	Kúcán	Lù
376	Battre (Tam-Tam)	Kúcán	Lù
377	Briser (Une Calebasse)	Kúlege	Fɔ

378	Briser (Une Canne)	Kúshe	Gé
379	Tordre	Kúnyimbo	Wɔ
380	Fendre	Kúlàwe	Là
381	Percer	Kúlu	Lu
382	Sarcler	Kúlogo /Kúwogo	Roko
383	Creuser	Kútu	De / Gbe / Wà
384	Semer	Kúgbìn	Gbìn
385	Planter	Kúle	Le
386	Enterrer	Kúsi	Sin
387	Construire	Kúmɔ	Kɔ
388	Pétrir	Kúfɔ	Kpɔ
389	Tailler (Bois)	Kúkɔtà / Kúgbé	Gbe
390	Faire	Kúshe	She
391	Tenir	Kúmú	Mú
392	Nouer	Kúdì / Kúwé	Wé
393	Défaire	Kúfún	Tú
394	Couvrir (Des Mains)	Kúbìí	Fɔwɔ Bò
395	Ouvrir (Porte)	Kúshín	Shí
396	Fermer	Kúcìmbo	Sé / Tì / Bò
397	ÊTre Pourri	Kúsamí	Bàje

398	Puer	Kúnù	Rùn
399	Enfler (Furoncle)	Kúwú	Wú
400	Soufler (Avec La Bouche)	Kúfùfù	Fε
401	Souffler (Vent)	Kúfúfú	Fε
402	Surpasser	Kúkùà / Kúrè	Jù
403	Demeurer	Kúwεε	Gbé
404	Cent Vingt	Cífà	Ɖgɔfà
405	Cent Quarante	Cíje	Ogóje

ANNEXE 2 : LISTE DES EMPRUNTS

Terme	Traduction	Origine
LEXEMES NOMINAUX		
Wùnré	Riz	baatɔnum (mɔrí)
Roógó	Manioc	baatɔnum (lóógo)
Sákó	Epis	baatɔnum (sákó) ¹⁰⁵
Káàlé	Calebasse	baatɔnum (káàrú)
kpákpà wɛwɛ	Palmier	composé yoruba+baatɔnum
Kpákpà	Cocotier	baatɔnum/boo (kpákpà)
Kàbòsì	Papayer	baatɔnum/dɛndi (kàràbòsì)
sàye kpákpà	Régime de palme	baatɔnum (sákó kpákpà)
isoì kpákpà	noix de palme	baatɔnum (kpákpà)
Gbèyagbù	Goyavier	baatɔnum/boo (gbèyagbù)
isoì gbèyagbù	Goyave	composé yoruba+baatɔnum
lèmúun kan	Citronnier	composé anglais+yoruba
lèmúu nlá	Orange	composé anglais+yoruba
Ànàná	Ananas	français (ananas)
Mángò	Manguier	anglais (mango)
gɔɔɔ	Kola	baatɔnum (gɔɔ)
ikpoi sese	beure de karité	composé yoruba+cɛnka ¹⁰⁶
Wúa	Feuille	cɛnka (wúla « brousse »)

¹⁰⁵«sákó» en baatɔnum fait référence aux épluchures de l'épis de maïs.

¹⁰⁶«sese» en cɛnka (langue de la famille mande) fait référence au karité.

Kááko	Houe	composé baatɔnum+yoruba
àntà ijin	Cime	composé cɛnka +yoruba
Dímí	graine (semence)	dɛndi (dímí) ¹⁰⁷
Gáṅgalà	Kapok	baatɔnum (bùláṅgà)
Gàá	Troupeau	baatɔnum (gàá)
ketɛ gàá	Bovin	composé yoruba+baatɔnum
ketɛkòmbò	Taureau	composé yoruba+ cɛnka
Iwóoye	Chèvre	baatɔnum (bóómero)
iwó kòmbò	Bouc	composé baatɔnum+ cɛnka
gbáńkɛɛ akɔ	Ane	composé cɛnka+ yoruba
Kpòókpò	Chameau	baatɔnum (yòóyò)
kásɛ	Epervier	baatɔnum (kásáá)
pɛtú	Canard	baatɔnum (pɛtú)
Músù	Chat	baatɔnum (músù)
kúsɔ(akɔ/abo)	porc/truie	baatɔnum (kúrúsɔ)
Bàntánj	Castré	baatɔnum (màtánm)
Zùṅgú	Bosse	baatɔnum/dɛndi (kúndú)
nyíkɔn	Abeille	composé yoruba+ cɛnka
nyíkɔn	Miel	composé yoruba+ cɛnka
kpásɛn	habitation/ maison	baatɔnum (kpásín-in)

¹⁰⁷“dímí” en dɛndi fait référence à une espèce de semence.

Hébug	Marché	dendi (hébug)
Bàntùmà	Place	baatɔnum (bàntùmà)
Káyá	Bambou	dendi (káálá)
fɔfɔ	Paille	dendi (pɔpɔ)
sɛn-ɛn	Natte	cɛnka (basán-an)
Gàmbo	Porte	baatɔnum (gàmbo)
kpàn kéké	Piste	composé cɛnka+yoruba
inú kpásɛn	Cour	composé yoruba+ cɛnka
Kitàn	siège / tabouret	baatɔnum (kitàkú) dendi (kità)
Cúwà	Fumée	baatɔnum (swàà)
Gbàkà	Calebasse	baatɔnum/dendi (gbàkà)
Sóò	Seau	français (sceau)
Bóyin	Jarre	composé baatɔnum+yoruba ¹⁰⁸
sɔ̀ndan	Petit déjeuner	baatɔnum (sɔ̀ndú)
cɛɛn	Poisson	baatɔnum (swɛn)
bɛ̀ntɛ	Caleçon	baatɔnum/dendi (bɛ̀ntɛ)
Wò̀ndo	Pantalon	baatɔnum (wò̀ndó)
Sàbà	Collier	baatɔnum (sàbà)
Gòlò	Canne	dendi(gòbò)
Sémbù	Peigne	baatɔnum (sémbù)
sɔ̀tín	Tatouage	baatɔnum (sɔ̀tín)

¹⁰⁸En baatɔnum ce signifié est exprimé par le signifiant “bóó”.

Aná	artisan du cuir	baatɔnum (yanáko) boo (aná)
Sàkà	Lance	boo (sàkà)
Màáfà	Fusil	dɛndi (màlúfà)
kúta màáfa	Balles	composé yoruba+dɛndi
Bìróò	Arc	dɛndi (bìrìbìbù)
kútakúrɔsɔ	Enclume	composé yoruba+ cɛnka
bàtai anà	Cuir	composé (cɛnka ¹⁰⁹ +boo)
Bàta	Peau	cɛnka (hàta)
asɔkààlé	réparateur de calebasse	composé (préfixe vocalique yoruba+ cɛnka+baatɔnum)
wòóɔ	Tailleur	composé (cɛnka ¹¹⁰ +baatɔnum)
Máásu	Ciseaux	baatɔnum (bááku)
Kúré	Pêche	baatɔnum (sùsùré)
sɔrúkɔ	Pêcheur	baatɔnum (súrɔkɔ)
Tárú	Harpon	baatɔnum (tárú)
Fásá	Hameçon	dɛndi (fásá)
àkpá i fásá	Ligne	composé (yoruba+dɛndi)
Màímàlé	Filet	cɛnka(màímàlé)
Lògò	Puisette	dɛndi(lɔkɔ)baatɔnum (dɔkɔ)
fásá kùlé	pêche à l'hameçon	composé (dɛndi+baatɔnum)
tárú kùlé	pêche au harpon	composé (baatɔnum)

¹⁰⁹En cɛnka, ce signifié est exprimé par le signifiant “hàta”.

¹¹⁰En cɛnka, “wòó” signifie “celui-là qui”.

Lagàá	Boucher	composé (yoruba+baatɔnum)
Iká	Paresse	dɛndi(díríká)
Tià	Papier	dɛndi (tílà)
kpɛ̀nkɛ̀n	Menottes	baatɔnum (kpɛ̀mkɛ̀m)
Tàtábú	Pont	baatɔnum (tátábú)
fɛɛdí	Boutique	baatɔnum (fɛɛdi)
Wòjójó	Danseur	composé (cɛnka+yoruba)
Jíngárú	Fête	dɛndi (jìngárú)
sɛkɛsɛkɛ	Castagnettes	baatɔnum (sɛkɛsɛkɛ)
Èdeitakò	Légende	Composé (yoruba+ baatɔnum)
Yásékúkpa	Devinette	composé (cɛnka +yoruba)
Sàríyà	Justice	baatɔnum (sèríyà)
Sèdà	Témoin	baatɔnum (sèèdà)
dímí i nɛnà	Coutume	baatɔnum (déémà)
ijɛsèédà	Témoignage	composé (yoruba+baatɔnum)
Ná	Donner	dɛndi(nɔ)
fià adɔn	Impôt	composé (cɛnka+yoruba)
Ibúkùkó	Lutte	baatɔnum (sɔkɔ)
iwɛn	Fétichisme	cɛnka (jínne)
cɔɔ	marécage/ bas-fond	baatɔnum (kɔɔkɔsú)
sambùlɛ	banc de sable	composé (baatɔnum+yoruba)

kɔɔra	Etang	baatɔnum (kɔra)
sán-àn	Sable	cɛnka (kényɔɔ)
Ijin	Pluie	cɛnka (jin)
lele àrɔn	Etoile	cɛnka (lolo)
Awátí	moment / temps	dɛndi (awátí)
bátá ara	Peau	composé (yoruba)
anugɛɛ	Lèvre	composé (yoruba+cɛnka)
nto irí	Cheveux	composé (cɛnka+yoruba)
nto iyɛ	Plume	composé (cɛnka+yoruba)
agbanɛɛ	Menton	composé (yoruba+ cɛnka)
kɔn	Cou	cɛnka (kaɔ)
gbàngóló	Gorge	composé (yoruba+dɛndi) ¹¹¹
awɔcàngá	main gauche	composé (yoruba+ cɛnka)
Tanṅa	Cuisse	composé (yoruba+ cɛnka)
gɛndɛ	Poitrine	dɛndi (gìndè/gɛnɛ)
Kóto	Vagin	cɛnka (kóno)
Shikanjú	Larme	composé (cɛnka+yoruba)
Lòm̀pí	Moëlle des os	baatɔnum (lòm̀pí)
fàkà àdɔ	Cœur	composé (baatɔnum+yoruba)
Fítí	fesse/anus	dɛndi (fítí)
Fùkà	Poumon	dɛndi (fùkà)

¹¹¹En dɛndi ce signifié est exprimé par le signifiant “gìndèkòlò”.

Adábebe	Bègue	composé (yoruba+cɛnka)
kààsi ama	Placenta	composé (baatɔnum+yoruba)
tɔsíkurubà/	Vessie	dɛndi (tɔsíkurubà)
Tàbé	Lièvre	boo (tâbé)
Gòdó	Escargot	baatɔnum (kòtó)
músù ñlá	Lion	composé (baatɔnum+yoruba)
inɛmɔkɔ	Homme	composé (yoruba+cɛnka)
Dímí	Famille	dɛndi (dímí)
Nyánzé	Parenté	dɛndi (yánzé)
tɔkú gbèjì	arrière enfants	petits composé (cɛnka+yoruba)
wecín abo	beau-frère	composé (cɛnka+yoruba)
Kúkóò	Commission	composé (yoruba)
VERBES		
kúne	partir/aller	cɛnka(na) ¹¹²
Kúná	Donner	dɛndi (nɔ)
Kúnáḡwa	Apporter	composé dɛndi+yoruba
kúlécín	Arrêter	cɛnka (léécín)
Kusaku	Attendre	baatɔnum (sakubú)
kúεge	briser / casser	cɛnka (tεge)
Kúbàntám	Castrer	baatɔnum (màtánm)

¹¹²En cɛnka“na” signifie «venir »

kúlɔ̀bàṅgò	Circonscrire	baatɔ̀num(banṅgo)
Kúbíí	Couvrir	cɛnka (bíri)
Kúkɔ̀pun	Dépouiller	baatɔ̀num (gun)
Kútanmáà	Espérer	baatɔ̀num (tanmáà)
Kútísàn	Eternuer	baatɔ̀num/dɛndi (tísɛn)
Kúkásànm̀	Evanouir	baatɔ̀num/dɛndi (kásànm̀)
Kúdánnsí	Exciter	dɛndi (dɛ̀nsí)
Kúcinmbo	Fermer	dɛndi (dáabò)
kúkɔ̀kɔ̀sɔ̀	Filtrer	baatɔ̀num/dɛndi (kɔ̀kɔ̀sɔ̀)
kútɛmɛ	Tamiser	baatɔ̀num/dɛndi (tɛnmɛ)
Kúyàà	flotter sur l'eau	cɛnka (yòòyàà)
kútààbí /kúwàhàlà	Gêner	dɛndi (tààbí)
kútiɛ	Gouter	boo (tiɛ)
Kúgbagba	Gronder	baatɔ̀num (gbarabu)
Kúbáarí	Guérir	baatɔ̀num (bárarú)
kúcedɔ̀nnɛ	s'habituer	composé yoruba+baatɔ̀num
kúyɔ̀n	Jeter	baatɔ̀num (kɔ̀n)
Kúkiití	Juger	dɛndi (kiití)
kúcebɔ̀n	être malade	baatɔ̀num (barɔ̀)
kúnebísí	être malin	baatɔ̀num (búsí)

Kúsisà	Masser	baatɔnum (sàsì)
kúcelàlɔ	être mauvais	dɛndi (làlɔ)
kúfɔlálɔ	Médire	dɛndi (làlɔ)
kúyɔɔgɛ	Mélanger	baatɔnum (yɔɔgɛ)
Kúsakù	Suspendre	baatɔnum (sakù)
Kúlàsábù	Penser	dɛndi (làsààbù)
Kútutu	Piler	cɛnka (tuu)
Kúsánmí	Pourrir	baatɔnum (sánkíra)
Kúsaasa	Presser	cɛnka (sansaɲ)
Kújìngàrù	Prier	dɛndi (jìngàrù)
Kúwári	Raser	cɛnka (yári)
kútɔkɔn-ɔn	Tousser	dɛndi (tɔkɔn-ɔn)
Kúfàábá	Sauver	baatɔnum (fáába)
kúfɛɛfɛ	Séparer	dɛndi (fɛfɛ)
Kúfitá	Sortir	dɛnti (fatá)
Kútànmáà	Soupçonner	baatɔnum (tànmáà)
kúkpa bátá	Tanner	composé yoruba

**ANNEXE 3 : COLLECTION DE TEXTES
(CONTES, CHANSON, DEVINETTE, PANEGYRIQUE) ET LEUR
TRADUCTION EN FRANÇAIS**

1- CONTE EN MOKOLE

➤ **Version Mòkòle**

Dere, do, mòkò njò

Ajò nwu gò, ama àwásuun gò í naa inò ìlú. Ajò ajò ajà i. Dere ama mudéen kù ta kaau í hònne. Ama awasuun wà dási jina kù síàn, nò í cea inyin musée. Nò ama awasuun í so làákee. Alé, iyí í nyí kpaseen, í tó agbó ngbóe baawui ìdèu. “Mòkò iyí n b́í n be. Idún yí nóm, à ntoeí n ne mò wu!”

- Amàm! Í ne ntò, andámáa, jò ma iyí, m̀í iyí wa daana fei kù je wúrà. cin shaaka. B́í iju í má, nò í là. Í kù ba mòkò nbe titan. B́í kù là, she sòlu, iwen ña à gbà kutòe nbè.

Amajúmá, Dere í ba wèé cáaka ñau à là fei. I bei wa bi àwásuun jiida jiida. Í tese, í shín cáaka ñau nò í ko í ba abo ngboe:

-Yayi, cáaka ñau à kù là.

-Debei, she sòlu, b́í í je ntòí ì wa fò.

Sí anyì ijú kame kunta, abo títòn de mòkò títòn à dásí kpaan. Aña wèé sí inó sako ñlá. Gbàkàn, fùlài mòkòu í nya í shukú.

-Mòkòí, fùlài í cukú.

-Jò be nò í ne wá.

Ijú kame keke í lò:

-Mòkòí, ìbòe í cukú.

-Jò be nò í ne wá.

Bèbei mòkòu í she í jò jìne fei í shukú. Nò í kpòò njò anu kan. Í wongo Dere do akpa imu sisòe, í lóu inò isàe.

“M̀í iyí wà daana fei kù je wúrà”.

➤ **Version Française**

Déré et le jeune homme serpent

Un jour, vint un jeune homme dans un village. C'était le jour du marché. Demoiselle Déré, la vendeuse de beignets l'aperçut. Le jeune homme, tout de beau vêtu, lui sourit. Elle s'éprit de son charme.

Le soir, à la maison, Déré narre l'évènement à sa grand-mère : « c'est l'homme de mes rêves ! Cette nuit même, je pars avec lui pour vivre sous son toit »

Ma fille ! s'exclama la grand-mère : « je te comprends, seulement tout ce qui brille n'est pas de l'or. Pétris la farine de mil. Fais-en des boules. Si au petit matin, tu constates des fentes sur les boules, cet homme ne fera pas bon époux. Au cas où tu remarques que les boules sont restées intactes, fais tes bagages, car les dieux ont exaucé ta prière ».

Très tôt le matin, Déré constate des fissures sur toutes les boules. Cependant, folle amoureuse du jeune homme, elle reconstruit les boules, court voir sa grand-mère.

- Maman, les boules sont intactes.
- Alors apprêtes-toi, si tu es sincère.

Une demi-heure après, le nouveau couple s'engage sur le chemin. Les voila au cœur d'une forêt. Aussitôt, le chapeau de l'époux tomba.

- Chéri, ton chapeau est tombé, dit Déré.
- Oublie-le et suis-moi.

Quelques minutes plus tard,

- Chéri, ton habit est tombé.
- Oublie-le et suis-moi.

C'est ainsi que le jeune homme laissa tomber tout son vêtement ; Puis se transforma subitement en un serpent. Il enroula Déré de sa longue queue et l'entraîna dans un grand trou qui est sa demeure.

« Tout ce qui brille n'est pas de l'or ».

2- CHANTS EN MOKOLE

➤ Version Mokole chant I

Ìne ngbó do kpànta
Bààbá wà too sɛɛ ku je mùén
Baaba wa too sɛɛ ku je angudan
Zambai wa bi.
Na mii ijɔ wa too sɛɛ?
Na iri kpanta! Gbɔ wa biti!
Ìnè ngbó do kpàntà we ku dòn kù gbɔ ni.
Ani bí í yé wa báa, maa ti ifɔ idèu
Nni maa shoko
Bii inɔ ifɔ ideu nɔ igbɔ fei, a sisi
Ntɔi wa je.
Ná mii ijɔ wa nɛ lajà ya?
Na iri zàm̀bá. Gbó wà bìti!
Ìnè ngbó do kpàntá we kúdòn kù gbó ni.

➤ Version Française chant I

Un responsable traître
Le vieux père longe la toiture, il n'est pourtant pas un margouillat.
Le vieux père se racle contre le mur du bâtiment, il n'est pourtant pas un bélier.
Il veut procéder à une trahison.
Pourquoi rode-t-il autour du bâtiment?
C'est pour trahir. Quelle honte?
Une personne agée, mais traître, que c'est horrible!
Quand tu le vois venir, évite qu'il entend tes propos
Je te conseille la discrétion.
Si tu permets qu'il s'imprègne de tes idées, il te vilipendra.
C'est plus que certain.

Pourquoi se promène-t-il dans la sombre nuit?
C'est pour trahir. Quelle honte?

➤ **Version Mòkòle chant II**

Abo jìidá
Nni b̄erei àndúníyá daa jìidái wa n̄o.
To làsábù n̄o í c̄oo ka sh̄ó.
Abo jìida si dimii iye wá.
Abo n ce si dimii iye wa;
Aw̄o iyi de iláà̄n í mùén jìidáu ike ma ma ine ḡo wa kpata.
Ine iyi de ilaān í mua jiide ke í ma ma ine ḡo wa biti.
Abo jiida si dimii iye wa.
Kéte jiida si gaawi iye wa.
Kéte n̄lá dimi jìidá
Aje nla dimi jiida
Abo jiida si dimii iye wa.

Version Française Chant II

Une femme exemplaire
La dignité, dans ce monde, c'est d'avoir un bon comportement.
Penses-y et mets là en pratique.
La femme exemplaire met en valeur sa famille.
La femme digne fait honneur à sa famille.
Toi à qui Dieu fait grâce de la femme parfaite, tu ignores que certains en souffrent.
Celui à qui Dieu fait grâce de la femme parfaite, ignore que certains en souffrent.
Le bœuf de bonne race vient d'un bon camp d'élevage.
Le bœuf de grande taille vient d'une bonne espèce.
Le coq de bonne chair résulte d'un bon poulailler.

➤ **Version Mokole chant III**

Sí wàázòì àà kà bá fàábái kúwée nwa,
Làákàì kú sùn, do sùúrù.
Ká ná idɔ nwa sí dídòn yi kù né kɔɔ.
Jesu í ce nwa múa jìidá.

Ná wà bí Jesu láféen nwa hée do ajó feí.
Ká né do dɔ kan ká kónrí, ká kónrí.
Nɛui í ya fàábá nó kú nyá síka nwa.
Í wée nó wà cɔ báàní nwa.

Nɛui wà nyísí wa bíi àà ká nyó lààlóló.
Téngí hén-i í je Gɔɔgɔta.
Ìnyà yí kù né yááse do nya lààlóló.
Náa wà bí Jesu, àà bá kúwée;

Ká tóó kpáán jìidá yi wà nyísí wa ntó,
Domi nɛui í jé ntó sí kúwée ε.
Sí bei kúbíi Jesu í kááko àwa feí,
Nɛui a jɔ ká wée do ajó feí.

➤ **Version Française Chant III**

C'est dans l'Évangile qu'on trouve la vie,
La paix, le pardon et le bonheur.
Ouvrons notre cœur à la grâce infinie,
Donnant tant de biens aux pécheurs.
Auprès du Seigneur, avec lui sur la route,
Marchons de tout cœur en chantant.
Il sauve, il guérit, et enlève le doute.
Il vit, il est là maintenant.

Il montre un endroit pour jeter la souillure,
Voilà, c'est ici Golgotha.

Un lieu de folie, un endroit de rupture,
Mais crois, le pardon est bien là.

Suivons le chemin qui plus loin nous entraîne,
Au centre de la vérité,
Pendant que l'amour de Jésus nous enchaîne,
Au règne de l'Eternité.

➤ **Version Mokole chant IV**

Ń yé Jesu ilé
Ń yé Jesu ikó
Ń yé Jesu sí àndúnyá feí
Ń yé Jesu bíi n wà feí.

➤ **Version Française Chant IV**

J'ai vu Jésus à la maison.
J'ai vu Jésus au champ.
J'ai vu Jésus partout où je vais.
J'ai vu Jésus partout où je me trouve.

➤ **Version Yoruba Standard Chant IV**

Mo rí Jesu nílé
Mo rí Jesu lókó.
Mo rí Jesu lónà àjò.
Mo rí Jesu nibi gbogbo.

3- PROVERBES EN MOKOLE/FRANÇAIS

- À kè gban ìcu do ama abε
« L'anús ne s'essuie pas avec une lame. »
- Bíi ibi jinjin nílá, jò ìdún.
« La grande ombre, c'est la nuit. »
- Bíi ama kéeké í je í yó, í yé lo kúsùn i.
« La préoccupation d'un enfant après le diner, c'est d'aller se coucher. »
- Bíi í wà too akpái kéte, í gbe í batei.
« Sí tu suis les pas d'un bœuf, tu es obligé de s'abaisser pour éviter les branches des arbres. »
- Bíi ì je imé dídòn, ì gbe í có leleèi.
« Quand on mange le fruit du karité, on lève la tête pour regarder son arbre. »
- Àon í tàkói í jìn, ti òsèí kù jìn.
« C'est le Dieu d'avant qui est éloigné, celui d'aujourd'hui est tout près. »
- Kéte iyí kù né àkpààmú, ìláàon í yé lelea shinshin.
« Le bœuf qui n'a pas de queue, c'est Dieu qui lui chasse la mouche. »
- Bàatài amai ìwen ci yé dá kàa ìcui tímá.
« Les chaussures de l'enfant de Dieu se cassent toujours près du cordonnier. »
- Ìne iyí kpetee ì tun, cí yé máa mà ti kpaasi wà gbáan.
« Celui dont la bouillie est refroidie ne se rend pas compte que celle de l'autre est encore chaude. »
- Bíi wòó fò kù ce làákàì, wòó gbò kù ce làákàì.

« Si celui qui parle ne fait pas attention, que celui qui l'écoute fasse attention. »

- Ìyí kù kperéo kuce, kàa kperéo kúfo` .

« Tout ce qui est fait est appelé à être dit. »

- Bíí ama kékéé í wòó í síàn, ìnè ngbó ña à yé kújei.

« Si un petit enfant sait bien laver les mains, il mange avec les grands. »

- Bíí í yòkò sùúrù, àa jé akài bei kúje àgún.

« Si tu es patient, tu mangeras la pâte d'hier comme on mange l'igname pilée. »

- Bíí í kù nyóó, i ci yé tásíe.

« Si tu n'as rien jeté, tu ne ramasseras rien. »

- Ànyì kúsèkei àngùdàn kòmbó, kù jé kúsáe.

« Le reculon du bélier n'est pas synonyme de fuite. »

4- PANEGYRIQUE EN MOKOLE/FRANÇAIS

Ìnejòò kài tɔɔ inyi à yá i naai ;

« L'étranger ne demande pas l'eau et qu'on la lui refuse »

Tókui Manza álálái dimi ;

« Descendant de Manza, la digne famille »

Amai Worukpai amalúi tóbí feí ;

« Fils de Worukpai, le prince issu du chasseur le plus grand »

Iyá iyí í cukú sí mandí yòí í mà kúgbokà do kúbíε;

« Rien n'égale en richesse au grain de sorgho qui tombe sur une terre humide»

Sí kú dedei jiiin à ya ma bíi à na kú ce jinjin;

« C'est dans la croissance de l'arbre qu'on sait de quel ombre il fera»

A kù mà njò do agba í ní;

« On distingue le serpent par le décor de sa peau »

Sakó í sàida kúdunyi iji, jìngàui.

« Les nuages s'annoncent, et c'est la fête au champ. »

Table des matières

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES ABREVIATIONS UTILISÉES	4
LISTE DES TABLEAUX	6
RÉSUMÉ	7
ABSTRACT.....	8
ÌKÉKÚRÚ	9
INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE DE L'ETUDE ...	16
CHAPITRE 1 : LE YORUBA : UN ENSEMBLE LINGUISTIQUE	17
1.1. ORIGINE ET HISTORIQUE DU PEUPLE YORUBA.....	17
1.1.1. LE TERME YORUBA	18
1.1.2. L' AIRE CULTURO-LINGUISTIQUE YORUBA	20
1.2. APERÇU DIALECTOLOGIQUE DU YORUBA	22
1.2.1. SITUATION DIALECTALE.....	22
1.2.2. BREF APERÇU LINGUISTIQUE DU YORUBA.....	25
1.2.2.1. LES ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE YORUBA.....	26
1.2.2.2. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA COMPARAISON DU YORUBA STANDARD ET DES AUTRES VARIANTES DU YORUBA.....	28
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	30

2.1.	CADRE THÉORIQUE.....	30
2.1.1.	PRÉSENTATION DU SUJET	30
2.1.2.	HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS.....	32
2.1.3.	JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	34
2.1.4.	THÉORIES ET MÉTHODES.....	37
2.2.	REVUE DE LITTÉRATURE	41
2.2.1.	TRAVAUX EXISTANTSUR LE DIALECTE MOKOLE	41
2.2.2.	ETAT DE LA RECHERCHE SUR LES DIALECTES YORUBA.....	45
2.2.3.	LES TRAVAUX AYANT TRAIT À LA DESCRIPTION D'UNE LANGUE.....	47
2.3.	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	54
2.3.1.	DES COLLECTES DE DONNÉES SUR LE TERRAIN.....	55
2.3.2.	DU PROTOCOLE D'ENQUÊTE DE TERRAIN	56
2.3.3.	DES INFORMATEURS	57
2.3.4.	SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES	58
	CHAPITRE 3 : LE MOKOLE : APERÇU SOCIOLINGUISTIQUE	60
3.1.	PLACE DU MOKOLEDANS LA DIALECTOLOGIE YORUBÁ.....	60
3.2.	QUELQUES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES SUR LES MOKOLE	62
3.3.	ORGANISATION SOCIOCULTURELLE ET POLITIQUE DU PEUPLE MOKOLE..	66
3.4.	CARTES DE L' AIRE LINGUISTIQUE MOKOLE.....	72

DEUXIEME PARTIE : PHONOLOGIE DU MOKOLE DANS L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA	74
CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES PHONEMES SEGMENTAUX DU MOKOLE.....	75
4.1. INVENTAIRE DES SONS DU MOKOLE	76
4.1.1. LES SONS CONSONANTIQUES	77
4.1.2. LES SONS VOCALIQUES	79
4.1.2.1. LES VOYELLES ORALES	79
4.1.2.2. LES VOYELLES NASALISÉES	80
4.1.2.3. LES NASALES SYLLABIQUES	80
4.1.2.4. CONCLUSION PARTIELLE.....	81
4.2. PRÉSENTATION DES PHONÈMES DU MOKOLE	81
4.2.1. LES PHONÈMES CONSONANTIQUES.....	81
4.2.2. LES PHONÈMES VOCALIQUES.....	92
4.3. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES.....	97
4.3.1. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES CONSONANTIQUES	97
4.3.2. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES VOCALIQUES	100
4.4. QUELQUES PHÉNOMÈNES PARTICULIERS AU NIVEAU DES PHONÈMES	102
4.4.1. LES SONS SUSPECTS DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU MOKOLE	102
4.4.2. LA NEUTRALISATION ENTRE LES CONSONNES LIQUIDES.....	105
4.4.3. LA NASALE SYLLABIQUE	106

TABLEAU 6: CORRESPONDANCE ENTRE NASALE SYLLABIQUE EN POSITION INITIALE AVEC D'AUTRES PARLERS YORUBA	108
4.4.4. CONSONNE EN POSITION FINALE	109
TABLEAU 7: <i>DE LA CONSONNE /w/</i>	109
4.4.5. L'HARMONIE VOCALIQUE	110
TABLEAU 8: <i>COOCCURRENCE DANS LA STRUCTURE V₁CV₂</i>	111
TABLEAU 9: <i>COOCCURRENCE DANS LA STRUCTURE CV₁CV₂</i>	112
4.5. COMPARAISON DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE AVEC D'AUTRES DIALECTES YORUBA DU BÉNIN.....	113
4.5.1. COMPARAISON DES SYSTÈMES CONSONANTIQUES.....	114
4.5.1.1. TABLEAU COMPARATIF DES PHONÈMES CONSONANTIQUES	114
4.5.1.2. OBSERVATIONS SUR LES PHONÈMES CONSONANTIQUES	115
4.5.1.3. DES CORRESPONDANCES NOTABLES AU NIVEAU CONSONANTIQUE ...	116
4.5.1.4. SYNTHÈSE SUR LES CORRESPONDANCES CONSONANTIQUES.....	120
4.5.2. COMPARAISON DU SYSTÈME VOCALIQUE.....	122
4.5.2.1. TABLEAU DES PHONÈMES VOCALIQUES	122
4.5.2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PHONÈMES VOCALIQUES	122
4.5.2.3. LA COOCCURRENCE DES VOYELLES.....	123
4.5.2.4. LES CORRESPONDANCES VOCALIQUES NOTABLES DANS LES CONSTITUANTS	123
4.5.2.5. SYNTHÈSE SUR LES CORRESPONDANCES VOCALIQUES.....	124
CHAPITRE 5 : LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU MOKOLE	126

5.1. LES TYPES SYLLABIQUES NON SUSPECTS	126
5.1.1. LE TYPE SYLLABIQUE CV	126
5.1.2. LE TYPE SYLLABIQUE V	127
5.1.3. LE TYPE SYLLABIQUE N	127
5.2. LES TYPES SYLLABIQUES SUSPECTS	128
5.2.1. LES SYLLABES PHONÉTIQUES [-CVN-] ET [VN-]	128
5.2.2. LA SYLLABE PHONÉTIQUE [CVC]	129
5.2.3. LA SYLLABE PHONÉTIQUE CVV	131
5.3. NOMBRE DE SYLLABES	131
5.3.1. POUR LES LEXÈMES NOMINAUX	131
5.3.2. POUR LES LEXÈMES VERBAUX	131
5.3.3. SYNTHÈSE SUR LE PROCESSUS DE SYLLABATION EN MOKOLE	132
5.4. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA SYLLABE MOKOLE	133
CHAPITRE 6: LES TONS DU MOKOLE	134
6.1. INVENTAIRE DES RÉALISATIONS TONALES	134
6.1.1. LE TON HAUT	134
6.1.2. LE TON BAS	135
6.1.3. LE TON MOYEN	135
6.2. LES SCHÈMES TONAUX	136
6.2.1. SCHÈMES TONAUX DES LEXÈMES NOMINAUX	136

6.2.1. 1. LEXÈMES NOMINAUX DISSYLLABIQUES	136
6.2.1.2. LEXÈMES NOMINAUX TRISSYLLABIQUES	138
6.2.1.3. LEXÈMES NOMINAUX TÉTRASYLLABIQUES OU PLUS	138
6.2.2. SCHÈMES TONAUX DES LEXÈMES VERBAUX.....	139
6.2.2.1. LEXÈMES VERBAUX MONOSYLLABIQUES.....	139
6.2.2.2. LEXÈMES VERBAUX DISSYLLABIQUE ET PLUS.....	139
6.3. LES CHANGEMENTS TONAUX.....	140
6.3.1. LE LEXÈME VERBAL SUIVI DE LEXÈME NOMINAL COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	141
6.3.2. L'INDICE OBJET DE LA TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER.....	141
6.4. CONCLUSION PARTIELLE.....	142
TROISIEME PARTIE : MORPHOLOGIE DU MOKOLE DANS	143
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA.....	143
CHAPITRE 7 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME NOMINAL DU MOKOLE	144
7.1. LA MORPHOLOGIE DU LEXÈME NOMINAL.....	144
7.1.1. LA DÉRIVATION NOMINALE	145
7.1.1.1. LA DÉRIVATION DE NOMS À PARTIR DE VERBES.....	145
7.1.1.2. LA DÉRIVATION DE NOM À PARTIR DE NOM.....	148
7.1.2. LA COMPOSITION NOMINALE EN MOKOLE.....	149
7.1.2.1. CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES MOTS COMPOSÉS	150
7.1.2.2. LES TYPES DE COMPOSÉS EN MOKOLE	151

7.1.2.2.1. LES COMPOSÉS À DEUX LEXÈMES	151
7.1.2.2.2. LES COMPOSÉS À PLUS DE DEUX TERMES	155
7.2. LA DÉTERMINATION DU LEXÈME NOMINAL.....	156
7.2.1. LES DÉTERMINANTS DE LA DÉFINITUDE	157
7.2.1.1. LE MORPHÈME DU NON DÉFINI.....	157
7.2.1.2. LE MORPHÈME DE L'INDÉFINI	157
7.2.1.3. LE MORPHÈME DE DÉFINI /-U/	158
7.2.1.4. LE DÉTERMINANT DU NOMBRE PLURIEL	159
7.2.2. LES DÉTERMINANTS DE DÉMONSTRATIF	159
7.2.2.1. LE DÉMONSTRATIF PROCHE.....	160
7.2.2.2. LE DÉMONSTRATIF ÉLOIGNÉ.....	160
7.2.3. LES DÉTERMINANTS DE POSSESSION	161
7.2.3.1. LE PREMIER PARADIGME DE POSSESSION	161
7.2.3.2. LE SECOND PARADIGME DE POSSESSION.....	162
7.2.4. LEXÈME NOMINAL COMME DÉTERMINANT DANS LE SYNTAGME	163
7.2.4.1. LES LEXÈMES NOMINAUX IMMÉDIATEMENT RELIÉS L'UN À L'AUTRE	164
7.2.4.2. LES LEXÈMES NOMINAUX RELIÉS PAR UN CONNECTIF	165
7.2.5. LES NOMINAUX DE QUALIFICATION DÉPENDANT DU LEXÈME NOMINAL	166
7.2.5.1. LES LEXÈMES DE QUALIFICATION.....	166
7.2.5.2. LES LEXÈMES DE QUANTIFICATION OU QUANTIFIANTS.....	167
7.2.5.3. AUTRES QUANTIFIEURS.....	171

7.2.5.4. LES LEXÈMES ADJECTIVAUX D'INTERROGATION.....	172
7.2.6. LES MORPHÈMES DE CONNEXION OU CONNECTIF/-O/ OU /DO/.....	173
CHAPITRE 8 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME VERBAL DU	174
MOKOLE	174
8.1. LES FORMES DU LEXÈME VERBAL.....	174
8.1.1. LA FORME DE MENTION DU VERBE	175
8.1.2. LES BASES VERBALES SIMPLES	176
8.1.3. LES BASES VERBALES COMPLEXES.....	178
8.1.3.1. LES COMPOSÉS VERBAUX DE SCHÈME « LV +LN ».....	179
8.1.3.2. LES COMPOSÉS VERBAUX DE SCHÈME « BV+ POSTP ».....	179
8.1.3.3. LES BASES VERBALES COMPLEXES À DÉRIVATION INTERNE	180
8.1.4. SYNTHÈSE DES FORMES VERBALES DE BASE.....	182
8.2. LE SYNTAGME VERBAL	183
8.2.1. LES VERBANTS DU MOKOLE.	184
8.2.1.1. NOTION DE TEMPS ET DE L'ASPECT.....	185
8.2.1.2. LA FORME SIMPLE DU VERBE DANS L'ÉNONCÉ.....	187
8.2.1.3. LE VERBE SIMPLE REDOUBLÉ DANS L'ÉNONCÉ	188
8.2.1.4. LE VERBANT DU PROGRESSIF.....	189
8.2.1.5. LE VERBANT DE L'HABITUEL	190
8.2.1.6. LE VERBANT DU FUTUR.....	191

8.2.1.7. LE VERBANT DE L'EXHORTATIF	192
8.2.2. LES INDICES SUJETS	193
8.2.3. LES INDICES OBJETS	196
8.2.4. LES MORPHÈMES DE NÉGATION	198
CHAPITRE 9 : LE SYSTÈME LEXICAL DU MOKOLE	200
9.1. VARIANTES DE FORMES PARTIELLEMENT DIFFÉRENTES	200
9.1.1. DES CHANGEMENTS VOCALIQUES	201
9.1.1.1. JEUX VOCALIQUES À L'INITIAL DES LEXÈMES NOMINAUX	201
9.1.1.2. AUTRES JEUX VOCALIQUES DANS LES LEXÈMES NOMINAUX	203
9.1.2. DE L'ALTÉRATION DES RACINES	203
9.1.2.1. DE L'ALTERNANCE CONSONANTIQUE	204
9.1.2.2. DE LA REDUCTION DU RADICAL	204
9.1.2.3. DE L'AFFIXATION	205
9.1.2.4. DE LA MÉTHATHÈSE	206
9.2. LES VARIANTES DE FORMES TOTALEMENT DIFFÉRENTES	206
9-2-1- L'EMPRUNT DANS LE DIALECTE MOKOLE	207
9-2-2- AUTRES SPÉCIFICITÉS LEXICALES DU MOKOLE	211
QUATRIÈME PARTIE : ÉLÉMENTS DE SYNTAXE DU MOKOLE	216
CHAPITRE 10 : LES ÉNONCÉS VERBAUX	217
10.1. LA STRUCTURE DES ÉNONCÉS VERBAUX SIMPLES EN MOKOLE	218

10.1.1. LE NEXUS SIMPLE À UN TERME	220
10.1.2. LE NEXUS SIMPLE À DEUX TERMES	224
10.1.3. LE NEXUS SIMPLE À TROIS TERMES.....	225
10.2. LES RELATIONS SYNTAXIQUES DANS L'ÉNONCÉ VERBAL SIMPLE.....	225
10.2.1. LA FONCTION « SUJET »	228
10.2.2. LA FONCTION OBJET.....	230
10.2.3. LES FONCTIONS CIRCONSTANCIELLES	233
10.2.4. RELIQUAT DE L'ANALYSE.....	237
CHAPITRE 11 : LES ÉNONCÉS NON VERBAUX	240
11.1. LE NOMINAL ET UN PRÉSENTATIF.....	240
11.2. LE NOMINAL ET UN QUALIFICATIF	241
11.3. LE NOMINAL ET UN PARASYNTHÈMES.....	243
CHAPITRE 12 : QUELQUES PROCESSUS SYNTAXIQUES DUMŌKŌLE.....	245
12.1. LES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION DES ÉNONCÉS NÉGATIFS.....	245
12.2. LES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION DES ÉNONCÉS INTERROGATIFS	247
12.2.1. LES QUESTIONS À RÉPONSE OUI OU NON.....	248
12.2.2. LES QUESTIONS OUVERTES OU PARTIELLES.....	248
12.2.3. QUESTION PORTANT SUR LE LEXÈME VERBAL.....	251
12.2.4. AUTRE ÉNONCÉ INTERROGATIF EN MŌKŌLE	252
12.3. LES ÉNONCÉS DE MISE EN RELIEF EN MŌKŌLE	252

12.3.1. LA THÉMATISATION.....	253
12.3.1.1. THÉMATISATION DU CONSTITUANT EN FONCTION DE SUJET	253
12.3.1.2. THÉMATISATION DU NOMINAL EN FONCTION D’OBJET.....	255
12.3.1.3. THÉMATISATION DU NOMINAL EN FONCTION DE CIRCONSTANT	255
12.3.2. LA FOCALISATION	256
12.3.2.1. LA FOCALISATION DU SUJET	256
12.3.2.2. LA FOCALISATION DE L’OBJET	258
12.3.2.3. LA FOCALISATION DE CIRCONSTANT	258
12.3.2.4. FOCALISATION ET NÉGATION	259
12.3.2.5. FOCALISATION ET INTERROGATION.....	260
CONCLUSION.....	261
BIBLIOGRAPHIE.....	265
ANNEXES	280
ANNEXE 1: IBADAN WORD LIST OF 400 BASIC ITEMS	281
ANNEXE 2 : LISTE DES EMPRUNTS.....	302
ANNEXE 3 : COLLECTION DE TEXTES	311

DEDICACE

A

- ma feuè mère Thérèse Folachadé Akan, qui n'a cessé d'illuminer mes désirs, même de sa demeure céleste ;
- mon père Grégoire Babalola Asubiojo, qui m'a donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance et qui n'a cessé de m'apporter son appui moral et spirituel en vue de l'heureux aboutissement de ce travail.

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à remercier mes co-directeurs de Thèse :

- le Professeur Maxime da Cruz, pour avoir accepté de diriger cette thèse et pour toute la patience dont il a fait montre à mon égard afin de faire aboutir cette longue traversée du désert.

- le Professeur Médard Dominique Bada, pour son intérêt pour le sujet, pour toute l'attention qu'il y a portée et la disponibilité dont il a fait montre dans le suivi de la thèse.

Je suis vraiment reconnaissant aux Professeurs Hounkpati B. C. Capo, Toussaint Y. Tchitchi et Sévérin Marie Kinhou, pour les facilités qu'ils m'ont offertes dans leur centre de documentation respectif jusqu'à l'aboutissement de cette thèse.

Les mêmes remerciements vont au Chef du Département des Sciences du Langage et de la Communication, Docteur Julien Gbaguidi, ainsi qu'à tous les enseignants de ce Département.

Toutes mes gratitudes à messieurs Kouyomou Odoun, Mathias Kora et Alassane Sanni pour leur constante disponibilité.

Je n'oublie pas mon épouse Rissikatou Babalola née Moustapha et nos petits trésors communs Oladele, Folashade et Olushegun, qu'ils trouvent ici l'expression de mes sincères reconnaissances pour tout leur réconfort et encouragement.

Enfin, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous les parents, alliés, amis et collègues qui m'ont toujours soutenu et encouragé, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce travail de recherche.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISÉES

ADJ = Adjectif
ADV = Adverbe
ATR = Advanced Tongue Root
AUX = Auxiliaire
B = Ton bas
BV = Base verbale
CIRC = Circonstanciel
CONN = Connecteur
CONT = Continuatif
DEM = Démonstratif
DER= Dérivatif
DET = Déterminant
DEV = Déverbatif
F = Futur
FD = Futur de décision
FL = Futur lointain
FOC = Focalisation
H = Ton haut
HAB = Habituel
IND = Indéfini
INJ = Injonctif
INT = Interrogatif
IPS = Indice Personnel Sujet
LN= Lexème nominal
LV= Lexème verbal
M = Ton moyen
M.ASP = Marque de l'aspect
M.DEF= Morphème de défini

M.DET = Marque de détermination
M.POT = Marque du potentiel
N = Nominal
NEG = Négation
NMNT = Nominant
O = Objet
P = Prédicat
Pd = Préfixe de dépendance
PL = Pluriel
POSS = Possession
POSTP = Postposition
POT = Potentiel
PREF = Préfixe
PRON = Pronom
QEX= Questionnaire extensif
QIL= Questionnaire d'inventaire linguistique
r = référent
RAD = Radical
S = Sujet
SING = Singulier
SN = Syntagme nominal
SUBST = Substitutif
SUF = Suffixe
SV = Syntagme verbal
SVO= Sujet-verbe-objet
V = Verbe
v = Verbant

LISTE DES TABLEAUX

Titre des tableaux	N° de Page
Tableau 1: <i>Les phonèmes vocaliques</i>	26
Tableau 2: <i>Les phonèmes consonantiques</i>	27
Tableau 4: <i>Les phonèmes consonantiques du məkɔle</i>	99
Tableau 5: <i>Phonèmes vocaliques du məkɔle</i>	102
Tableau 6: <i>Correspondance entre nasale syllabique en position initiale avec d'autres parlars yoruba</i>	108
Tableau 7: <i>De la consonne /w/</i>	109
Tableau 8: <i>Cooccurrence dans la structure V₁CV₂</i>	111
Tableau 9: <i>Cooccurrence dans la structure CV₁CV₂</i>	112
Tableau 10 : <i>Comparaison des phonèmes consonantiques</i>	114
Tableau 11: <i>Alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]</i>	117
Tableau 12: <i>Alternance [w] / [r] ou [w] / []</i>	117
Tableau 13: <i>Alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]</i>	118
Tableau 14: <i>Alternance [ny] / [m], [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]</i>	118
Tableau 15: <i>Alternance [ŋ] / [r], [ŋ] / []</i>	118
Tableau 16: <i>Alternance [g] / [k]</i>	119
Tableau 17: <i>Alternances [j] / [g] ou [j] / [d]</i>	119
Tableau 18 : <i>Alternance [d] / [g]</i>	119
Tableau 19: <i>Alternance [d] / [t]</i>	119
Tableau 20: <i>alternance [kp] / [k]</i>	120
Tableau 21: <i>Alternance [k] / [b]</i>	120
Tableau 22: <i>Alternance [g] / [w] ou [g] / [j]</i>	120
Tableau 23: <i>Synthèse 1 des correspondances consonantiques</i>	121
Tableau 24: <i>Synthèse 2 des correspondances consonantiques</i>	121
Tableau 25: <i>Phonèmes vocaliques du məkɔle</i>	122
Tableau 26: <i>Correspondances vocaliques notables</i>	124
Tableau 27: <i>Synthèse des correspondances vocaliques</i>	125
Tableau 28: <i>Cooccurrence des phonèmes consonantiques et vocaliques</i>	133
Tableau 29: <i>Occurrence des schèmes tonaux des lexèmes nominaux dissyllabiques</i>	137
Tableau 30: <i>Occurrence des tons des lexèmes verbaux monosyllabiques</i>	139
Tableau 31: <i>1er paradigme de possession du məkɔle</i>	161
Tableau 32: <i>2ème paradigme de possession du məkɔle</i>	162
Tableau 33: <i>Indices sujets du məkɔle</i>	193

RÉSUMÉ

Le présent travail est une description linguistique du m̀k̀le, une langue yoruba du Nord-Est du Bénin. Nous avons essayé d'établir les bases phonologiques, morphologiques et syntaxiques de cette langue dans une approche descriptive avec un regard comparatif. Toute l'analyse relative à la phonétique et phonologie (phonématique, structure de la syllabe et analyse tonale) est traitée dans l'optique fonctionnaliste. Ce qui a permis de déduire un système organisé autour de vingt (20) phonèmes consonantiques et douze (12) phonèmes vocaliques, avec des phénomènes articulatoires que sont : la neutralisation, la nasalisation, la pré nasalisation et l'harmonie vocalique. Le système tonal et la structure syllabique ont été également abordés dans leurs spécificités. Au plan morphologique, les analyses ont montré que la dérivation et la composition sont les deux principes linguistiques qui sont à la base du système nominal et du système verbal. La spécification du m̀k̀le est que la dérivation existe aussi bien dans le domaine lexical que verbal. Les morphèmes grammaticaux ou lexicaux, libres ou liés qui peuvent s'adjoindre au nom dans les limites du syntagme nominal ont été aussi abordés ainsi que leur comportement. Au niveau du syntagme verbal, l'attention a été focalisée sur les verbants qui permettent d'assurer le mode, le temps, l'aspect et la conjugaison. La syntaxe a conduit à l'inventaire des schèmes d'énoncés et des relations syntaxiques qu'entretiennent les constituants de l'énoncé simple en m̀k̀le. L'analyse sur la syntaxe a abordé également quelques procédés syntaxiques exploités par la langue à savoir la négation, l'interrogation, la mise en emphase à travers les phénomènes de thématization et de focalisation. Outre les éléments de description linguistique, la thèse comprend aussi un lexique m̀k̀le/yoruba standard / français de plus de 400 termes.

ABSTRACT

The present research work is a linguistic description of m̀̀k̀̀le, a yoruba dialect spoken in North-Eastern part of Benin. I have tried to establish the phonological, morphological and syntactic bases of this language in a descriptive approach with a comparative look. The analysis on the phonetics and phonology (phonemics, structure of the syllable and tonal analysis) has been done through the functionalist approach. This analysis has allowed deducing a system organised around twenty (20) consonant phonemes and twelve (12) vowel phonemes with articulatory phenomena which are: neutralisation, nasalisation, pre-nasalisation and vowel harmony. The tonal system and the syllabic structure have also been discussed in their specificities. Morphologically speaking, the analyses have shown that derivation and composition are the two linguistic principles on which nominal and verbal systems are based. The specificity of m̀̀k̀̀le is that the derivation exists both in the lexical and verbal domains. Grammatical or lexical morphemes, free or bound which can be added to the name within the noun phrase have also been discussed as well as the place they occupy in the phrase. As far as verb phrases are concerned, attention has been focused on the aspects of tense and conjugation. The syntax has led to an inventory of patterns of statements and syntactic relations between the constituents of the simple statement in m̀̀k̀̀le. The syntax analysis has also addressed some syntactic processes used in the language, namely negation, interrogation, setting emphasis through the phenomena of thematisation and focalisation. Besides the linguistic description elements, the thesis also includes a glossary m̀̀k̀̀le / yoruba standard / french of more than 400 words.

ÌKÉKÚRÚ

Ishẹ yíi jẹ iwádí ijínlẹ lórí èdè m̀akolé tí ó jẹεka èdè yorùbá kan tí ẁon n s̀o ní akpá Ìẁo-òòrùn ihà Àríwá orílẹ̀dè Bè̀nẹ̀. A jíròrò níkpa àẁon ètò iró, ihun ̀òo àti ihun gbólóhùn èdè náà, tí a sì she àfiwé díε sí àẁon εka èdè yorùbá mírán. ̀Ogb̀on im̀o ijínlẹ̀ àẁon f̀oǹsìonàlìsì ní a l̀ò láti she àkpèjúwe ètò foǹòlòjì tí ó kan f̀oǹf̀imù (fáweli àti k̀oǹs̀onánti), ohùn àti ihun sílèbù. Àbájáde rε ni kpé ogún (20) k̀oǹs̀onánti àti fáweli méjilá (12) ní εka èdè yíi ǹ l̀ò, kpelú oríshiríshí àrà ohùn bíi iró kpíkpa, àrànm̀o-aranm̀ú, ifíránmu shíwájú k̀oǹs̀onánti, jíjeỳokp̀o àti à̀nkòò fáweli. Àbájáde wáyé bákan náa ní ekun rεrε lórí iyàt̀o t̀o wà nínú ètò ohùn àti ètò ihun sílèbù εka èdè yíi. Níkpa ètò ihun ̀òo, iwádí fihàn kpé lílo àfom̀o tàbí kíkkan ̀òo kp̀o ní àẁon ̀onà méjì tí à ǹ l̀ò láti shedá ̀òo nínú εka èdè yorùbá yíi. Ìyàt̀o kpàtàkì εka èdè yíi níkpé kii she ètò ishedá ̀òo orúk̀o níkan ní ǹ lo àfom̀o, ó lè wáyé bákan náa láti fi shedá ̀òo ishe. Yàt̀o sí is̀orí ̀òo orúk̀o àti ̀òo ishe, àẁon is̀orí ̀òo mírán ǹ bε. Èyí mú kí á she àgbéyεwò àẁon wúnrεn gírámà tàbí wúnrεn ̀òo tí ó lè dádúró tàbí tí kò lè dádúró nínú ishaf̀o, tí o sì ǹ ba ̀òo orúk̀o l̀ò kp̀o nínú àkpólà ̀òo orúk̀o. Bákan náà ni a ti she àgbéyεwò àẁon wúnrεn tí ǹ shishε kp̀o m̀òo ishe láti t̀oka sí ibá ishεlε, àsikò àti múùdù nínú àkpólà ̀òo ishe. Ní ti ihun gbólóhùn, iwádì yíi ti she àkpèjúwe àẁon f̀oǹrán ihun tí ó she kpàtàkì fún ishedá gbólóhùn ab̀odé , ètò ẁon, ishε tí ó jε tí ̀ok̀okan ẁon àti bí ẁon tí ǹ shishε yíi ní ibáshekp̀o nínú af̀εka èdè yíi. Ìjíròrò lórí gbólóhùn bákan náà dúró lè àẁon ̀onà àtishe ikpín gbólóhùn níkpa ilò ẁon gεgε bíi àyísòdì, ibéèrè àti àtεnum̀o. Yàt̀o sí ishε itúkpalεεka èdè yíi, àbájáde iwádì yíi ti she itúm̀òo bíi irínwó (400) láti m̀akolé sí yòrùbá àjùm̀olò àti faransé.

INTRODUCTION GENERALE

Cette thèse repose sur une volonté et une ambition globale : celle de découvrir les particularismes du système linguistique m̀ok̀ole qui fait partie du continuum dialectal yoruba. Il est donc question, au-delà de cette thèse, de continuer à interroger les phénomènes observés. Les contingences de temps et les outils disponibles ont conduit à se focaliser sur les aspects phonologiques, morphologiques et sur la syntaxe de l'énoncé simple qui semblaient les plus clairs et qu'il était possible d'analyser de manière optimale.

Le m̀ok̀ole est une variété dialectale yoruba parlé au Nord du Bénin dans la commune de Kandi. Le m̀ok̀ole est menacé. D'une part, son éloignement et sa discontinuité géographique avec les autres parlars du yoruba concourent à l'isoler du continuum linguistique yoruba. D'autre part, l'expansion des langues en contact avec le m̀ok̀ole (d̀endi, c̀enka/c̀enga et baat̀onum) et la réticence de ses locuteurs à l'utiliser couramment le confinent dans un rôle de plus en plus étroit, souvent limité à la sphère familiale ou cérémonielle. A tout cela, s'ajoute le nombre réduit de ses locuteurs. Cette sous communauté linguistique est estimée à 65.000 locuteurs selon Gordon (2005), cité par Kluge (2011: 9), ce qui fait du m̀ok̀ole, une langue véritablement en danger. La parenté linguistique du m̀ok̀ole avec le yoruba a été établie depuis la réalisation de la carte linguistique du Bénin par le Centre National de Linguistique Appliquée (1990). Des travaux de Igué A. M. et al. (1993)¹, en passant par Baloubi (2004)², jusqu'aux études de

¹ Igué, A. M. et al. (1993), *Etude Dialectologique des Parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

² Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

Kluge A. (2007)³, les chercheurs s'accordent sur la parenté du m̀ok̀ole au yoruba. Malgré cette parenté linguistique, la conscience des différences est grande et les difficultés d'intercompréhension avec les autres parlers yoruba sont évidentes. Notre descente sur le terrain nous a permis de constater que l'intercompréhension supposée entre les variétés dialectales du yoruba n'est pas vérifiée avec le m̀ok̀ole. En réponse aux contacts de langue, le dialecte a abondamment emprunté vocabulaire et morphèmes et calqué les structures étrangères, faisant ainsi évoluer ses propres structures. En effet, nous considérons le m̀ok̀ole comme une aire dialectale à part entière dans la mesure où elle représente des caractéristiques bien spécifiques. Le dialecte présente ainsi des spécificités linguistiques qui sont d'ordre phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Cependant, à l'exception de ces travaux de dialectologie cités plus haut, aucune description n'a mis en exergue les particularismes linguistiques de cette variété dialectale. En somme, les particularités étonnantes du m̀ok̀ole, son isolement géographique, l'absence quasi-totale d'études majeures sur cette langue, et le nombre réduit de ses locuteurs susceptible de remettre en cause sa perpétuité, ont déterminé notre choix à nous intéresser particulièrement sur la description systématique de cette langue.

Défendre des particularismes culturels, c'est aussi préserver l'intention de communication sous-jacente de toute activité langagière. Le m̀ok̀ole est avant tout, l'instrument dont se servent les locuteurs de cette langue pour entrer en rapport les uns avec les autres. Ce n'est pas par hasard que Pierre Martin (1983) a défini la langue "comme un ensemble d'habitudes discriminatives utilisées en propre par chaque communauté à des fins

³Kluge, A., (2007), "A synchronic lexical study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similar judgment criteria". In *Afrikanistik Online* 2007 (11-02), *Online URL: <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>*.

primordialement communicationnelles."⁴ Établir les bases phonologiques, morphologiques et syntaxiques de ce dialecte yoruba isolé dans le Nord-Bénin, sera l'occasion de découvrir ses spécificités linguistiques par rapport à l'ensemble dialectal yoruba.

La description de la langue mɔkɔle entend donc servir plusieurs causes. D'une part, celle d'enrichir le volume des connaissances sur les langues, donc sur le langage. D'autre part, la description de cette langue en discontinuité géographique avec les autres parlers du groupe yoruba apportera une contribution précieuse aux études dialectologiques du yoruba, ainsi qu'à celles de contact de langues. Enfin, la description de cette langue contribuera à accroître chez les locuteurs la conscience de leur richesse et le désir de la préserver. Ce sont donc les motivations qui nous ont convaincu à opter pour la description linguistique du mɔkɔle. Nous les avons estimées assez persuasives pour qu'une thèse de doctorat soit consacrée à la question.

Notre étude se propose de décrire synchroniquement tout le système linguistique du mɔkɔle selon les trois niveaux d'analyses phonologique, morphologique et syntaxique car ils sont susceptibles de présenter une vue panoramique d'une langue. Nous essaierons d'indiquer quand c'est pertinent, les traits caractéristiques spécifiques du mɔkɔle par rapport à l'ensemble des dialectes yoruba.

Le présent travail s'inscrit dans une perspective fonctionnelle et empirico-déductive. Nous nous inscrivons dans l'approche théorique de M. Houis (1974a)⁵ qui se rapporte à la description linguistique des langues africaines. Cette approche théorique, depuis sa publication, a été utilisée pour de nombreuses descriptions de langues négro-africaines faisant ainsi la preuve

⁴ Martin, P., (1983), *Éléments de phonologie fonctionnelle : théorie et exercices*, Québec, Gaëtan Morin, p. 21.

⁵ Houis, M., (1974a), «La description des langues négro-africaines », In *Afrique et langage*, n° 1, 1^{er} semestre, pp. 14-15.

de son efficacité. C'est d'ailleurs à cet effet que cette théorie a été réactualisée et approfondie par Emilio Bonvini ⁶, qui l'a lui-même développée et utilisée dans la description du kasim, langue gur de la sous-famille gourounsi du Burkina Faso. Elle nous a été très utile pour la prise en compte de l'axe syntagmatique dans l'analyse des combinaisons des sons et des phonèmes du mɔkɔle – comme préconisé par Bonvini. Il s'agit donc, à la lumière de cette approche, d'explicitier les principes de fonctionnement de la langue à travers le fonctionnement des unités linguistiques d'une part et d'autre part, les relations syntaxiques et sémantiques que ces unités entretiennent entre elles. Et tout comme Adouna 2009⁷, qui l'a aussi expérimenté, nous privilégions l'analyse réaliste et objective des données relevées sur le terrain, et à cette fin, nous exploitons les différentes théories linguistiques d'après l'intérêt qu'elles présentent et l'éclairage qu'elles sont susceptibles d'apporter par rapport aux faits et aux problèmes que soulève chaque domaine d'analyse. L'approche méthodologique quant à elle part des principes de la linguistique fonctionnelle réadaptés et affinés par Luc Bouquiaux 2009⁸, pour expliciter le fonctionnement des unités linguistiques d'une part et d'autre part les relations syntaxiques et sémantiques que ces unités entretiennent entre elles. Compte tenu de la position énigmatique du dialecte, nous ferons recours fréquemment à la perspective comparative pour situer le mɔkɔle dans l'ensemble dialectal yoruba. L'arrière-plan conceptuel dans cette optique s'articule autour des principes de la « théorie gbexologique » de Capo B. C. H. exposée par Bada (1997). Cette approche

⁶ Bonvini, E., (1988), «Prédication et énonciation en kasim. Paris : Centre National de la Recherche Scientifique. Wals. Info/refdb/record/bonvini-1988.

⁷Adouna, G., (2009), Description phonologique et grammaticale du Konkomba, langue Gur (Voltaïque) du Togo et du Ghana-Parler de Nawaré, thèse de doctorat en cotutelle internationale, Université REENNES 2 – Université de LOME, 396 pages.

⁸Bouquiaux, L., (2009), « Fonctionnalisme et langues africaines » in *La Linguistique* 45, 82-112.

dialectologique aura aussi l'avantage de mettre en exergue les phénomènes de contact de langues qui prévalent au niveau du mɔkɔle.

Le développement du sujet est réparti en quatre parties. La première partie intitulée « Présentation générale du contexte de l'étude » présente d'une part, l'aperçu sociolinguistique et historique de la communauté mɔkɔle, et de l'autre la problématique générale de recherche, les hypothèses et objectifs, la revue de littérature, les approches théoriques et méthodologiques. La deuxième partie porte sur la phonologie. La description phonologique abordera respectivement dans ses sous parties, la phonématique, la structure syllabique du mɔkɔle et l'étude des tons. Cette partie commence par l'identification des phonèmes consonantiques et vocaliques, puis la définition et le classement des phonèmes identifiés. Elle procède ensuite à l'examen de certains cas particuliers liés aux innovations de la langue. Vient après l'étude de la syllabe et des tons qui clôt cette partie. Quand à la troisième partie consacrée à la morphologie, elle abordera la morphologie du lexème nominal et celle du lexème verbal. Le dernier chapitre de cette partie sera consacré à l'étude du lexique du mɔkɔle. L'étude de la morphologie nominale aborde la structure des constituants nominaux, puis l'analyse des problèmes de composition nominale. En ce qui concerne l'étude de la morphologie verbale, elle présente, d'une part, les formes verbales de la langue et d'autre part l'étude des aspects et des actualisateurs. La dernière partie porte sur la syntaxe et concerne essentiellement la structure syntaxique de l'énoncé non verbal et de l'énoncé verbal. Nous y aborderons également les fonctions syntaxiques des constituants de l'énoncé ainsi que quelques procédés syntaxiques à travers l'expression de la négation, de l'interrogation et de la focalisation. Toutes ces différentes composantes d'étude seront analysées dans une approche pan dialectale qui mettra en exergue quand cela s'avère

indispensable, les similitudes et différences linguistiques du m̀k̀le par rapport à certains parlers yoruba comme (ketu, shabε, ifε, ɔyɔ, yoruba standard).

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU
CONTEXTE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : LE YORUBA : UN ENSEMBLE LINGUISTIQUE

1.1. Origine et historique du peuple Yoruba

Le peuple Yoruba (*Yorùbá*) constitue un grand groupe ethnique d'Afrique, surtout présent au Nigeria, sur la rive droite du fleuve Niger, mais également au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire où ils sont appelés Nago, et au Togo⁹. La majorité des sources d'informations (narrateurs traditionnels et historiens) admettent « Oduduwa », personnage légendaire, comme l'ancêtre des Yoruba. S'agissant de l'origine, une version très répandue affirmera que les ancêtres des Yoruba seraient partis d'une tribu de la vallée d'Israël en transitant par la région nilotique en Egypte ancienne. Selon Johnson S. (1921), Fadipe N. A. (1970), et Akintoye S. A. (2010), Oduduwa et quelques éléments alors opposés à l'Islam auraient été expulsés de la Mecque (ville sainte de l'Arabie Saoudite) ou de la région de la Haute-Égypte à cause de leurs pratiques idolâtriques. Ils s'étaient installés dans leur localité d'accueil (Ilé-Ifè) à la suite d'une guerre que les musulmans auraient engagée contre eux, dans le cadre des premiers « jihad » (guerres saintes). Toutefois, la migration des Yoruba s'est effectuée en deux vagues, nous rappelle Dissou M. A. (2012 : 45)¹⁰. Pour cet auteur, le légendaire patriarche des Yoruba appartient à la seconde vague migratoire qui atteint la localité d'Ilé-Ifè probablement vers l'an 1200 après J.C. Selon cette même source, les nouveaux immigrants y trouvent sur place leurs prédécesseurs qui auraient fondé ce haut lieu de l'histoire des Yoruba, déjà vers l'an 700 avant J.C. Odudua aurait réussi à unir ses prédécesseurs déjà organisés en seize (16) clans, qui unanimement l'ont proclamé « premier roi des Yoruba » à Ilé-Ifè. Les enfants (sept) du

⁹ Takpe A., (2013), Similitudes et Spécificités des Peuples de Souche Yoruba du Département des Collines, thèse de doctorat, EDP Flash, Université d'Abomey-Calavi, 363 p.

¹⁰ Dissou M. A. (2012), *Mémoire collective du pays yoruba et de la nation yoruba*, Presse du Centre National de Production des Manuels Scolaires (CNPMS), Porto-Novo(Bénin)-P.45.

légendaire Odudua seraient les fondateurs de beaucoup de royaumes Yoruba de la sous région Ouest africaine. Il y a notamment, selon Michka, S. (1997) : 1- Oba Ado qui fonda le royaume du Bénin, 2- Orangun qui fonda le royaume de Igbomina, 3- Alaketu qui fonda les royaumes de Ake et de Ketu, 4- Oloyo qui fonda le royaume d'Oyo, 5- Obarada qui fonda le royaume de Dahomey, 6- Oni Vare qui fonda le royaume du Ghana et 7- Onipopo qui fonda le royaume des Popo. Ces royaumes seraient les points de départ d'une kyrielle de migrants pour venir fonder nombre de localités yoruba au Bénin.

1.1.1. Le terme Yoruba

Le mot « Yorùbá » désigne à la fois l'ensemble du territoire, les peuples qui l'occupent ainsi que la langue. C'est un ethnonyme et un glossonyme. Le terme Yoruba apparaît au début du XVI^e siècle sous la plume d'Ahmed Baba pour désigner le seul royaume d'Oyo. C'est un exonyme haoussa, présent également dans le lexique fulfude, qui signifie « rusés¹¹ ».

Traditionnellement, l'ethnonyme « Yorùbá » ne désignait que les habitants d'Oyo et de sa région (Igué et al. 1993)¹². L'utilisation large du vocable « Yorùbá » pour désigner tous ceux qui se réclament d'Ilé-Ifè est un fait de la colonisation anglaise. Ce vocable initialement utilisé pour désigner les gens d'Oyo et environs, a été étendu par les Anglais à d'autres sous-groupes qui se réclament d'une origine commune avec ceux d'Oyo, vers la première moitié du XIX^e siècle (Kluge, 2007)¹³. C'est ainsi que l'usage extensif du nom Yorùbá est entré dans le langage courant pour désigner pratiquement tous les groupes et sous-groupes issus d'un même berceau :

¹¹Lloyd, P. C., (1975), *Les Yorouba, in Peuples du monde. II, Grammont, Lausanne, p.58.*

¹² Igué, A. M. et al., (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

¹³Kluge, A., (2007), *A synchronic lexical of the study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similarity judgement criteria*, Afrikanistik online, <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

Ilé-Ifè au Nigeria, ainsi que leur langue. Ainsi, on parlera de Yorùbá de Kétou, de Shabè, d'Abèokuta, d'Ijèbu, de Manigri... Les parlers ana et ifè du Togo, ica, ketu, cabε, ijε, mɔkɔle du Bénin, εgba du Nigeria, etc., sont ainsi considérés comme des variantes du yorùbá. L'une des variantes yorùbá du Nigeria, le dialecte ɔyɔ qui a fait l'objet de larges études depuis 1843¹⁴, a été choisie évidemment comme dialecte standard car elle servait en même temps de langue d'intercommunication entre les groupes sociolinguistiques d'origine Yorùbá. On peut affirmer avec (Capo, 1980)¹⁵ que la langue yorùbá est un continuum dialectal. Pour ce dernier, le yorùbá doit être vu comme un élément ayant des caractéristiques distinctives mais appartenant à un ensemble qu'il appelle le continuum linguistique *ede* ou la famille des langues defoid. Compte tenu de ces glossonymes parfois ambigus et afin d'éviter le terme « yoruba », en se référant aux dialectes de la famille des langues yoruboid, Capo (1989)¹⁶ propose d'employer « ede » comme un terme qui doit s'ajouter aux ethnonymes respectifs de toutes les communautés linguistiques de ce continuum dialectal. Mais la proposition ne fait pas encore l'unanimité au sein de la famille des chercheurs spécialistes de la langue yoruba. Suite à ce constat, nous maintenons l'utilisation du terme « yorùbá » plutôt que « ede » en se référant à l'ensemble du continuum dialectal contrairement à la proposition de Capo (1989:282), qui suggère de l'utiliser seulement pour désigner *"la langue standardisée"*¹⁷.

¹⁴La première grammaire du Yoruba fut publiée par le Révérend Samuel Ajayi Crowther en 1843.

¹⁵ Capo, H. B. C., (1980), « Un regroupement des parlers Gbe », *Africana Marbugensia*, Vol. 1, p275.

¹⁶Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

¹⁷Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

1.1.2. L'aire culturo-linguistique yoruba

La majorité des locuteurs des différentes variétés linguistiques du yoruba sont localisés dans la partie Sud-ouest du Nigeria. Au delà du Nigeria, les locuteurs de la langue yorùbá occupent de vastes étendues dans le Sud et le Centre du Bénin (Akinkugbe 1967) ainsi que des poches au Nord du Bénin et à l'Est du Centre du Togo. Il existe aussi des locuteurs de la langue yorùbá au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Sierra-Leone. En dehors du continent africain, le yorùbá est parlé au Brésil, Cuba, Haïti, Island, Trinidad et Tobago, UK et Amérique. (Abimbola 1978: 2; Hunt 1977: 17, 51 ; Lasebikan 1963: 352; Turner 1958: 45; Walkins 1972:380). La population totale du pays yoruba est environs 50 millions de personnes à travers l'Afrique occidentale, avec les plus grands nombres au Nigeria et au Bénin (<https://wordpress.com>). Selon la tradition orale, telle que rapportée par Parrinder (1947)¹⁸ et Igue and Yai (1973)¹⁹, la présence des variétés dialectales yorùbá du Bénin s'explique par cette migration qui a eu lieu des centaines, voire des milliers d'années plus tôt, et dont l'origine est située dans l'actuelle région d'Ilesha dans l'actuel Etat d'Oyo de la République Fédérale du Nigéria. Cependant, il y a eu d'autres vagues d'immigrants en provenance du Nigéria pendant le dernier ou l'avant dernier siècle. Il s'agit des immigrants de la région Egba d'Abeokuta dans l'actuel Etat d'Ogun au Nigeria. A partir de la ville béninoise de Porto-Novo, située près de la frontière nigériane, les immigrants se sont répandus vers le Nord du pays. Passant par Sakété, Pobè et Kétou, ils se propagent partout dans l'ancien royaume d'Abomey jusqu'à ce qu'ils atteignent les villes de Dassa-Zoumé, Savè, et Kilibo, s'étendant aussi loin au Nord de Savalou. Encore plus au Nord, il y a même des communautés

¹⁸Parrinder, E. G. S., (1947), "Yoruba-speaking people in Dahomey", *Africa*, 17 (2):122-129.

¹⁹Igue, J.O. and O. B. Yai., (1973), "The Yoruba-speaking people of Dahomey and Togo", *Yoruba*, 1:1-29

sociolinguistiques Yorùbá dispersées dans les localités de Djougou et de Bassila au voisinage de l'aire linguistique kotokoli qui en est d'ailleurs la limite approximative. De là, ces immigrants se propagèrent vers l'Ouest dans l'aire linguistique ewe jusqu'à Atakpamé, au Togo actuel. Certains groupes d'immigrants qui avaient atteint Bassila dans le Nord-Ouest du Bénin se sont répandus en se retournant vers l'Est jusqu'à la région de langue baatonum fondant les villes d'Alafia et de Tchaourou (Parrinder 1947). Ces communautés sont séparées des autres variétés linguistiques yoruba du Bénin par le fleuve Ouémé. A l'Ouest du fleuve Ouémé, dans le département des Collines, se trouvent les communautés Cabɛ et Idaca. Un peu plus à l'Ouest, de part et d'autre de la frontière entre le Bénin et le Togo, on retrouve un autre groupe des communautés linguistiques Yorùbá, à savoir les Ica, les Ifɛ, les Nago du Nord (c'est à dire Yorùbá de Manigri et de Kambolé). Au Nord de ces communautés, précisément au Nord-Ouest des départements de l'Atacora et de la Donga, se trouve une autre poche de variété linguistique yoruba. Il s'agit de la sous communauté linguistique Kura. La sous communauté linguistique Mɔkɔle quant à elle se trouve encore plus loin au Nord, dans le département de l'Atacora (Capo 1989 et Gordon 2005)²⁰. La population des communautés linguistiques Yoruba du Bénin (toutes variétés dialectales confondues)²¹ est estimée à 1.147.000 de locuteurs soit 69000 Cabɛ, 63000 Ica, 100 000 Idaca, 80000 Ifɛ, 50000 Ijɛ, 65000 Mɔkɔle, 200000 Nago (Ketu, Pobe, Sakete), 25000 Nago Kura, 30000 Nago Manigri-Kambolé, et 465 000 Yoruba de Porto-Novo (Gordon 2005). Au Bénin, les différentes sous communautés linguistiques Yoruba

²⁰Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.281.

²¹Gordon, R. G., (ed.), (2005), *Ethnologue: languages of the world*, 15th edition, Dallas, SIL International, online URL <http://www.ethnologue.com>.

sont voisines des langues de la famille linguistique Kwa au Sud et de celles de la famille Gur au Nord (Capo 1989, Gordon 2005).²²

1.2. Aperçu dialectologique du yoruba

Le yorùbá fut longtemps classé dans le groupe des langues Kwa de la famille Niger-Congo.²³ Selon les dernières recherches, il fait maintenant partie des langues *défoïdes* de la famille Bénoué-Congo, elle-même incluse dans la macro-famille Niger-Congo. En effet, le yorùbá appartient à la famille des langues Edekiri de la grande famille des langues Defoid de la branche Benue-Congo du phylum Niger-Congo des langues africaines (Williamson/Blench 2000 : 31). La langue se subdivise en de nombreux dialectes. Il existe néanmoins une langue standard.

1.2.1. Situation dialectale

Les recherches dialectologiques sur le yorùbá ont mis en exergue une trentaine de variantes dialectales de la langue (Awobuluyi 1998 ; Fábùnmi 2004, 2009), dont treize (13) au Bénin selon (Kluge 2007). Tous ces parlers yorùbá sont issus de la même proto-langue, le proto-Defoid (Baloubi 2002). L'intercompréhension entre les locuteurs de ces différents dialectes est plus ou moins facile. Elle est aisée entre deux parlers proches, mais elle diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Plusieurs chercheurs ont essayé de classifier les différentes variétés dialectales du continuum linguistique.

La classification des variétés dialectales du yoruba a fait l'objet de plusieurs travaux, notamment ceux des chercheurs comme Délàno (1958),

²²Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, p.278.

²³Greenberg J. (1966) *Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press.

Adetugbo (1967, 1973), Oyèláràn (1976), Akinkugbe (1978), et Williamson (1989). Selon Michka (2014) qui fait la synthèse de ces travaux, le continuum dialectal yoruba peut être divisé en trois grandes zones.

➤ **Le yorùbá du Nord-Ouest**

Il correspond géographiquement à la partie du pays qui constitua, avec notamment les villes d'Oyo, d'Ibadan, l'ancien empire d'Oyo et l'espace Egbado-Egba. Les parlers de ce groupe se caractérisent linguistiquement par :

- une négation marquée par un morphème spécifique *ko* ;
- des auxiliaires aspecto-temporels indépendants du verbe ;
- la fricative vélaire du proto-yorùbá /ɣ/ réalisée /w/.

➤ **Le yorùbá du Sud-est**

Il correspond à la partie de l'espace yorùbá qui fut longtemps intégrée à l'empire du Bénin avec les villes d'Ondo, d'Ijèbu, d'Owu, d'Ikalè et d'Ilaje. Les parlers de ce groupe sont moins novateurs que ceux du Nord-Ouest. Ils se caractérisent notamment par les traits linguistiques suivants :

- la négation et les distinctions aspecto-temporelles se font par changements vocaliques des pronoms personnels et des tons ;
- l'initiale vocalique /u/ est possible ;
- les fricatives vélaire /ɣ/ et /ɣw/ du proto-yorùbá sont maintenues.

➤ **Le yorùbá central**

Il s'agit de la zone autour des villes d'Ifè, d'Ilesha et du pays Ekiti. Les parlers de ce groupe sont caractérisés par des séries de phénomènes transitoires :

- lexique proche des parlers du Nord-Ouest ;
- formes affirmatives et négatives exprimées par les pronoms personnels ;
- système vocalique caractérisé par l'opposition tendue/relâchée ;

– disparition de la fricative vélaire du proto-yorùbá.

Cette classification ne concerne que l'espace yorùbá du Nigeria situé au sud-ouest du pays. C'est d'ailleurs pourquoi Capo (1989) et Awóbùlúyì (1998) vont trouver un quatrième groupe yoruba du Sud-ouest qui regroupe toutes les variétés dialectales yorùbá parlées au Centre et à l'Est de l'ancien Dahomey, aujourd'hui République du Bénin, ainsi que ceux de la partie Ouest de la République de Togo. Un autre groupe dénommé groupe du Nord qui sera constitué uniquement du m̀ok̀ole est suggéré par les travaux de Kluge (2007).

En effet, s'appuyant sur une analyse synchronique des listes lexicales collectées en 1990 dans 28 variétés dialectales du yoruba, Kluge (2007) suggère un regroupement de ces variantes dialectales en trois principaux groupes, à savoir le groupe de l'Ouest, le groupe de l'Est et le groupe du Nord, avec deux sous-groupes chacun pour les groupes de l'Ouest et de l'Est. Kluge distingue en effet dans le groupe de l'Ouest, le sous-groupe du Sud-Ouest composé des variantes ica, idaca, ifɛ, nago de Manigri et autres variétés du Nigéria et du Togo ; et le sous-groupe du Nord-Ouest composé des variétés nago kura de Awotébi et nago kura de Patargo, tous du Bénin. Le groupe de l'Est est subdivisé aussi en deux, à savoir le sous-groupe du Sud-Est composé du nago de Kétou, nago de Pobè, du yoruba de Porto-Novo et de certaines variantes yoruba du Nigéria ; le sous-groupe du Nord-Est est composé du cabɛ de Savè et du cabɛ de Tchaourou, tous au Bénin.

Le troisième groupe du Nord est constitué uniquement du m̀ok̀ole. Baloubi (2004) s'est aussi penché sur les variétés dialectales du yoruba, notamment ceux du Bénin. Décrivant ces variétés dialectales, il propose de les diviser en trois grands groupes : le groupe yoruba du Sud-est, le groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin et le groupe yoruba du Sud-ouest du Nigeria. Le groupe yoruba du Sud-est du Bénin comprend les dialectes yoruba de

Kétou, de Pobè, de Porto-Novo et de Sakété. Quant au groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin, il fait référence aux dialectes ica, idaca, ife, nago de Manigri, cabè et mɔkɔle. Toutes ces variétés à l'exception du mɔkɔle sont une « extension géographique » (Baloubi 2004 : 52) du groupe yoruba du Sud-est du Bénin. Ces variétés sont aussi proches des dialectes du groupe yoruba du Sud-ouest du Nigéria.

Malgré cette diversité dialectale, il existe néanmoins un yoruba standard, sorte de lingua franca comprise théoriquement à travers toute l'aire linguistique yoruba (Michka, 1994). L'histoire du yorùbá standard est un peu celle du long processus de la standardisation de l'orthographe qui s'étendit sur près d'un siècle et demi. En simplifiant, on peut dire que l'orthographe sur laquelle les missionnaires s'accordèrent, reflète essentiellement la phonétique du parler d'Abeokuta (Egba), alors que la syntaxe reflète plutôt celle des parlers d'Oyo et d'Ibadan (proche de celui d'Oyo). Plus tard, la standardisation par les linguistes s'est faite dans le sens du parler d'Oyo. Pour l'usage littéraire, les normes ont été fixées par les licenciés du St Andrew College de la ville d'Oyo (le plus ancien – et pour longtemps – le seul collège de formation des professeurs). Ce yorùbá standard, diffusé grâce à la scolarisation et à son utilisation dans les médias, est aujourd'hui compris dans toute l'aire yorùbá, sinon parlé par tous.

1.2.2. Bref aperçu linguistique du yoruba

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il n'existe pas une langue yoruba, mais plutôt un continuum dialectal très différencié. Néanmoins, il existe un yoruba standard. Pour une meilleure compréhension et une bonne analyse de l'objet de l'étude, nous allons nous intéresser sur quelques caractéristiques phonologiques de cette variante retenue comme standard.

Se basant sur les travaux disponibles, nous ferons un bref aperçu des éléments de différence entre cette forme standard de la langue et les autres variétés dialectales yoruba.

1.2.2.1. Les éléments de phonologie yoruba

Sans rentrer dans les subtilités linguistiques, nous nous contentons de faire la synthèse des phonèmes vocaliques et consonantiques du yoruba, telle que réalisée par Michka (1997), ainsi qu'un bref aperçu de la structure syllabique et des tons du yoruba standard. En effet, le yoruba possède dix (10) voyelles organisées en deux séries, une série de sept voyelles orales et une série de trois voyelles nasales. La voyelle nasale [ɛn] étant un hapax en standard et ne se trouvant que dans le démonstratif « iyɛn / yɛn » qui veut dire « celui-là ». De plus [ɔn] et [an] sont en distribution complémentaire et ne constituent donc pas deux phonèmes. Il n'y a pas d'opposition phonologique entre ces deux voyelles nasales d'arrière les plus ouvertes. Leur réalisation est conditionnée par la nature de la consonne précédente. La réalisation plus ou moins arrondie est conditionnée par la nature arrondie ou non de la consonne précédente. Pourtant, dans la graphie du yoruba standard, cette distinction phonétique est marquée.

Tableau 1: *Les phonèmes vocaliques*

Voyelles orales		Voyelles nasales	
i	u	in	un
e	o		
ɛ	ɔ		
a		(ɛn)	ɔn ~ an

Le yoruba standard n'admet pas de voyelle nasale à l'initiale. Les phonèmes vocaliques /ɛ, ɔ, ɛn et ɔn/ sont représentés au Nigéria respectivement par / ẹ, o, ẹn, et ɔn/.

Quant aux phonèmes consonantiques, il en existe 18 en yoruba standard, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: *Les phonèmes consonantiques*

	Labiales	Alvéolaires	dentales	palatales	Vélaires	Labio-vélaires
Sourdes	f	t	s	sh	k	kp
Sonores	b	d	j		g	gb
Nasales	m	n				
Continues	w	l		Y	h	
Vibrante		r				

Les phonèmes consonantiques /kp et sh/ sont représentés au Nigéria respectivement par /p et s (avec point souscrit)/. Il est admis en yoruba standard que /l/ et /n/ sont en distribution complémentaire et ne constituent pas deux phonèmes distincts. Leur réalisation est conditionnée par la nature de la voyelle qui suit. L'archiphonème est réalisé [n] devant une voyelle nasale et [l] devant une voyelle orale.

La structure canonique des lexèmes est de type CV pour les verbes et V.CV pour les noms. Toutefois, il existe des lexèmes de type (V.)N.CV dans lesquels N est considéré comme nasale syllabique. La syllabe yoruba est toujours ouverte et les suites consonantiques sont exclues.

Sur le plan suprasegmental, le yoruba se caractérise par trois tons, à savoir le ton haut, le ton bas et le ton moyen. Seuls les tons moyen et bas apparaissent sur les voyelles initiales des noms. Excepté le dialecte ife qui fait exception à ce principe (Armstrong, 1965), aucun dialecte du yoruba n'admet le ton haut sur la voyelle initiale des noms. Le phénomène d'abaissement tonal est récurrent en yoruba standard et dans la plupart des autres dialectes yoruba.

1.2.2.2. Remarques générales sur la comparaison du yoruba standard et des autres variantes du yoruba

Ces caractéristiques propres au yoruba standard se révèlent plus ou moins différentes au niveau des autres variantes dialectales yoruba. La variation dialectale du yoruba est plus remarquable dans le système vocalique. Concernant les voyelles orales, Akinkugbe (1978) en distingue deux types de système au niveau des variantes dialectales du yoruba. Le type de système vocalique à sept voyelles orales concerne le yoruba standard, l'ikalɛ, l'ilajɛ, le yagba, l'ukarɛ, le gbɛdɛ, l'ijumu, l'ikiri au Nigeria et la plupart des variantes yoruba du Bénin -Assogba (2008) pour l'ife, Biau (1994) pour le cabɛ, Tchakassou (1992) pour l'ica, Odoun (1986) pour le idaaca, Salako (2000) pour le ketu-. De même, le système des voyelles nasales varie d'un dialecte à un autre. Selon Akinkugbe (1978), il existe des systèmes à trois, à quatre, à cinq ou même à six voyelles nasales. Les dialectes yagba, gbɛdɛ, ijumu et ikiri ont trois nasales [in, ɔn et un], ikalɛ, ica, idaaca, ketu et ilajɛ en ont cinq [in, ɛn, ɔn, an, un], cabɛ et ukarɛ en ont quatre [in, ɛn, ɔn, un]. Le plus grand nombre de voyelles nasales est observé au niveau du dialecte yoruba « irun » du Nigeria qui a six voyelles nasales [in, ɪn, ɔn, an, un, ɛn].

Les variations ne sont pas généralement très remarquables au niveau du système consonantique des dialectes du yoruba. Nous pouvons toutefois

noter quelques exceptions dans les systèmes consonantiques. L'occurrence de l'occlusive palato alvéolaire sourde /c/ dans les dialectes yoruba cabε, ica, idaaca en correspondance régulière avec la fricative palatale /sh/ du yoruba standard et des autres dialectes yoruba. Nous avons également une tendance de labialisation de l'occlusive vélaire sonore dans les dialectes ikalε et ilajε, d'où l'émergence du phonème /g^w/ dans ces deux dialectes. Les dialectes ikalε, ilajε, ijo-apoi, yagba, gbεdε, ijumu et ikiri montrent aussi l'occurrence du phonème /gh/ avec son allophone nasal [ŋ].

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

2.1. Cadre théorique

2.1.1. Présentation du sujet

La problématique principale de notre travail de recherche concerne la description des particularismes linguistiques d'un dialecte yoruba isolé du continuum linguistique et fortement soumis au contact d'autres langues. Nous y intégrons donc une problématique de contact de langues qui est devenue une préoccupation majeure en linguistique depuis quelques années (Nicolai R. 2005)²⁴. Cette problématique nous amène à traiter une situation spécifique : les divergences linguistiques du m̀k̀le par rapport à l'ensemble dialectal yoruba. Dans ce contexte, notre questionnement initial peut s'exprimer ainsi : quels sont les particularismes phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales du m̀k̀le qui le divergent des autres dialectes yoruba pour qu'il se présente aujourd'hui comme un dialecte à part entière ?

En effet, dans le cas de contacts intenses et prolongés au cours desquels un peuple adhère à une culture différente de celle dont sa langue est issue, de nouveaux besoins, de nouvelles nécessités se font jour. Le système linguistique évolue en tenant compte de son environnement. Le dialecte se révèle en conséquence comme une langue divergente avec des spécificités linguistiques qui peuvent être d'ordre phonétique, phonologique, morphosyntaxique et lexical. C'est ainsi que le m̀k̀le, l'une des variantes dialectales yoruba du Bénin, est considéré comme un dialecte à part entière dans presque tous les travaux publiés sur la dialectologie du yoruba

²⁴ Nicolai R., (2005), Dynamique d'émergence et de transformation des formes et des normes langagières http://www.unice.fr/ChaireIUF-Nicolai/TextesRN/Theme_Nicolai2.pdf.

(Baloubi, 2004 ; Gordon, 2005 ; Kluge,2007)²⁵. Par ailleurs, des statistiques fournies par Kluge (2011) sur la dialectométrie entre les dialectes yoruba, on retient que le pourcentage de proximité du m̀k̀k̀le avec les autres dialectes varie de 26% à 40% selon les parlars. L'intercompréhension entre les locuteurs du m̀k̀k̀le et ceux des autres dialectes n'est non plus évidente. Le m̀k̀k̀le présente sans doute des caractéristiques bien spécifiques. Les M̀k̀k̀le sont coupés du monde yoruba. Leur discontinuité géographique par rapport à l'aire linguistique yoruba en est la preuve. Il n'est donc pas étonnant que le m̀k̀k̀le ait fortement subi l'influence des langues voisines tant au niveau phonologique que morphologique, syntaxique et lexical. Il convient de préciser que l'alternance de codes entre m̀k̀k̀le et d̀endi est de nos jours une pratique qui semble fréquente, bien qu'on ne dispose pas d'évaluation précise sur son étendue dans la société m̀k̀k̀le. Si le m̀k̀k̀le a abondamment emprunté vocabulaire et morphèmes et calqué les structures étrangères, il a aussi répondu aux contacts de langues en adaptant et en faisant évoluer ses propres structures. Ce sont les caractéristiques de cette évolution linguistique que nous proposons de cerner à travers cette recherche. Les particularités linguistiques du m̀k̀k̀le seront mises en exergue à travers une description systématique de la langue. La dialectologie étant la science linguistique qui peut aider, de façon décisive, à cerner les spécificités d'un dialecte et mieux comprendre son évolution par rapport aux autres de la même famille linguistique (Balde, 1982), la description du m̀k̀k̀le se fera dans une optique pandialectale. En général, la dialectologie peut étudier les dialectes en les décrivant pour eux-mêmes, en dégagant les traits (spécifiques ou non) de leur phonétique, de leur phonologie, de leur morphologie, de leur syntaxe

²⁵Se basant sur des analyses sociolinguistiques, tous ces auteurs ont proposé de considérer la variante m̀k̀k̀le comme constituant à elle seule un sous groupe à part par rapport aux autres dialectes yoruba..

ou de leur sémantique. De ce point de vue, la description dialectale ne diffère pas des autres travaux de description linguistique synchronique, à ceci près qu'elle se penche sur des parlers dont la variabilité est une caractéristique majeure. Le regard pandialectologique paraît ici nécessaire dans la mesure où les particularités linguistiques d'un dialecte d'une langue donnée est éminemment un problème de variation linguistique.

2.1.2. Hypothèses et objectifs

Le *mòkòle*, variété dialectale du yorùbá en discontinuité géographique et très éloignée des autres dialectes apparentés, a subi depuis longtemps l'influence d'autres langues non apparentées mais géographiquement voisines. Comme le dit Zerrad (2004) « Les sous variétés contigües sont linguistiquement très proches, alors que celles situées aux extrêmes sont plus proches des langues avec lesquelles elles sont en contact... ». De façon générale, notre travail se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le *mòkòle* résulte de l'évolution complexe d'une des variétés dialectales véhiculaires du yoruba. Cette variété se serait stabilisée suite aux phénomènes de substrat et d'adstrat dus à l'influence des langues véhiculaires voisines. A priori, on supposera que la variante dialectale des premiers migrants yoruba a laissé place au *mòkòle*, après avoir eu une action modificatrice importante d'une autre langue véhiculaire existante. Cette influence s'est manifestée sur tous les paliers de la linguistique. Nous postulons en effet que le *mòkòle* présente aujourd'hui des spécificités linguistiques qui sont d'ordre phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Son système phonologique présente des émergences dues à son éloignement géographique des autres dialectes yoruba. Des substrats ont dû laisser des traces dans la morphologie et le lexique de la langue. L'influence des langues en contact qui prédominent dans l'espace

géographique du mɔkɔle se ressent plus ou moins dans les spécificités syntaxiques de la langue.

Fort de ces hypothèses, notre travail cherche à faire découvrir les spécificités du système linguistique du parler mɔkɔle qui n'est à ce jour connu qu'à travers des mentions sommaires dans des documents à visée plus large. Il s'agit d'une manière générale d'explorer et de découvrir les régularités - comme le dit Creissels 1979²⁶ - « dans ce qu'elles peuvent avoir de spécifique à la langue en question, définissant ainsi cette langue dans ce qui fait son identité par rapport aux autres ». Notre analyse du système linguistique de ce dialecte se veut plutôt différentielle par rapport aux autres dialectes yoruba, avec qui le mɔkɔle partage beaucoup de caractéristiques. Pour commencer, nous nous sommes posé un certain nombre de questions. Comment s'organise le système linguistique du mɔkɔle ? Quelles unités confèrent à cette langue son identité ? Comment ces unités significatives se présentent-elles en mɔkɔle ? Comment sont-elles organisées ? Le mɔkɔle étant un parler du continuum yoruba, d'autres éléments interviennent, notamment les tons, et qui ont une valeur distinctive. Quelle valeur peut-on leur reconnaître par rapport aux segments consonantiques et vocaliques ? Sont-ils aptes à assurer des fonctions grammaticales. Nous nous demanderons également comment sont organisés les différents mots de la langue et comment est structurée la phrase en mɔkɔle ? C'est à ces diverses questions que se propose de répondre le présent travail, sans prétendre tout dire sur ce dialecte yoruba du Bénin.

Autrement dit, il s'agit spécifiquement de :

²⁶ Creissels, D., (1979), *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV, p. 35.

- Dégager méthodiquement le système phonologique du mɔkɔle, puis le comparer avec les systèmes phonologiques de quelques parlars de la même famille en vue de mettre en exergue les innovations linguistiques ;
- Etudier la morphologie et le lexique de la langue, avec une comparaison aux systèmes, aux structures et aux lexiques des autres dialectes du yoruba, dans l'objectif de faire ressortir les effets de contact et de la variation linguistique ;
- Etudier la syntaxe du mɔkɔle, avec une analyse des traits par lesquels le mɔkɔle concorde en partie avec quelques unes des particularités les plus caractéristiques de la grammaire yoruba, et des points par lesquels il s'éloigne des systèmes grammaticaux les plus courants.

Cette étude permettra, en effet de mieux comprendre le stade actuel, le sens de l'évolution et les données structurelles du mɔkɔle, qui est dans un processus de particularisation au sein de la même famille dialectale yorùbá.

2.1.3. Justification du choix du sujet

Notre intérêt pour le mɔkɔle s'est éveillé à partir du moment où nous avons pris conscience de l'importance des particularités de ce dialecte de la famille linguistique yorùbá, et des difficultés d'intercompréhension avec les autres dialectes de cette famille. Igue et al. (1993) mettant en évidence les convergences et les divergences entre les parlars yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo, ont montré que les locuteurs du yoruba se comprennent de proche en proche, à l'exception de la variété dialectale mɔkɔle et que le temps est à la base des altérations connues çà et là. De même, Baloubi (2004), conclut après un essai de classification que toutes les variétés du Centre et du Nord-Bénin, à l'exception du mɔkɔle sont une « extension

géographique » (Baloubi 2004)²⁷ du groupe yoruba du Sud-est du Bénin. Il remarque également que ces variétés sont aussi proches des dialectes du groupe yoruba du Sud-Ouest du Nigéria, et que la question se poserait essentiellement entre le mɔkɔle qui paraît se poser en véritable langue divergente. Kluge (2007) semble avoir bien compris la spécificité de ce dialecte et a proposé, dans sa classification des dialectes yorùbá, de distinguer un sous-groupe nommé « variante du Nord » constitué uniquement du mɔkɔle. En effet, les mokolephones sont une communauté yoruba vivant dans un contexte particulier. Ils sont linguistiquement enclavés par d'autres populations (le baatonum et les langues mande du Borgou)²⁸, et ce voisinage se ressent dans le lexique. Ce qui amène Odoun (1986) à parler d'« une sorte d'extraversion linguistique »²⁹.

Ce choix du sujet est aussi dicté par notre conscience de l'importance des études de variations dialectales. Chaker (2006) n'affirme-t-il pas que « notre connaissance de la variation dialectale est encore très lacunaire et qu'elle est plus importante que l'on dit généralement ». C'est pourquoi il conclut que des travaux de systématique sont indispensables pour faire connaître la spécificité des dialectes d'une même famille de langue. En conséquence, pour beaucoup de linguistes il est devenu normal de tenir compte de l'hétérogénéité des formes de langues, de leur variabilité, de leur multiplicité et des effets induits de ces phénomènes. Nicolai (2005) soutient que les faits de différenciation linguistique contribuent à éclairer la question de la dynamique du contact de langues. Mieux, il postule que « la considération de ces phénomènes permet ainsi de gagner en généralité et

²⁷Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

²⁸Banni Guene, O. (1995b), « Approche historique des migrations des peuples de langues mandé du Borgou » in *Peuplements et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zerma-Dendi*. Communication au Séminaire international du Réseau Beyrey Sidame. Parakou, Bénin, du 12 au 28 septembre 1995, p.31.

²⁹Odoun, K., (1986), *Phonologie de la langue idaasha*, mémoire de maîtrise ès-lettres, UNB.

finit par toucher ce que je définirai comme ‘le linguistique’. Le contact est alors appréhendé au cœur des langues, en tant que moteur essentiel des dynamiques qui les affectent. »

A ces justifications, s’ajoute l’extrême rareté des études sur ce dialecte. Alors que des travaux de recherche plus ou moins abondants ont été consacrés aux autres dialectes yorùbá du Bénin (ketu, cabɛ, idaaca, ifɛ, ica), aucun travail de description n’a porté sur le mɔ̀kɔ̀le. Les différents ouvrages existant sur les parlers yoruba du Bénin, font seulement mention de l’existence de ce parler, de son éloignement géographique et linguistique, des difficultés d’intercompréhension avec les autres dialectes sans qu’un travail puisse décrire et analyser les éléments de sa différenciation dialectale.

Au manque de documentation s’ajoute le nombre réduit de locuteurs, 21400 selon les estimations de Leclerc (2014)³⁰. Par ailleurs, ces locuteurs déjà en nombre réduit abandonnent leur dialecte au profit des langues en contact, le réduisant ainsi aux usages strictement familiaux et cérémoniels. Cette situation est susceptible de remettre en cause la perpétuité de ce dialecte dans l’espace et dans le temps, alors qu’il a peut-être quelque chose à ajouter à l’évolution de la science linguistique. Comme le dit si bien John Goldsmith, « nous étudions les langues diverses du monde parce qu’il est clair qu’une langue inconnue parlée au fin fond du monde peut, peut-être jeter une toute nouvelle lumière sur un sujet qui nous préoccupe depuis longtemps et nous aider à résoudre un problème...»³¹. Il est par conséquent indispensable de décrire ce dialecte, non seulement pour

³⁰ Leclerc J. 2014, cité par Lewis, M. Paul, Gary, F. Simons, and Charles D. Fennig (eds.). 2016. *Ethnologue : Languages of the World*, Nineteenth edition, Dallas, Texas SIL International. Online version : <http://www.ethnologue.com>.

³¹ Goldsmith John, (1983), la théorie phonologique, extrait du texte basé directement sur les remarques qu’il a présentées à Luminy.

préserver l'intention de communication sous-jacente, mais aussi pour fournir des preuves quantifiables de son existence.

2.1.4. Théories et méthodes

L'étude ici engagée fonde logiquement sa méthodologie sur le fonctionnalisme d'André Martinet. Notre optique, privilégiant à priori la fonction de communication de la langue, nous amène à présenter un système linguistique résolument synchronique. Bouquiaux (2009)³² fait bien la synthèse de ce fonctionnalisme appliqué aux langues africaines, en ces termes : « Il nous semble en effet que le système, tel qu'il est, en l'état de langue étudié (à un moment déterminé de son histoire), s'équilibre sans faire appel à des éléments potentiels, passés ou futurs. Si, dans un autre état de langue, révélé diachroniquement ou comparativement (par un autre dialecte, par exemple), on constate l'existence d'un autre système proche, on n'a pas à envisager l'un des deux comme supposant l'autre... Au contraire, on prendra en compte chacun de ces systèmes en soi, représentant un certain équilibre à un moment et en un lieu donné, pour un groupe social déterminé. On étudiera, dans leur confrontation, les transformations qu'ils ont subies pour rendre compte de leurs organisations respectives. » Selon cette approche fonctionnaliste, la description du système phonologique d'une langue, doit envisager les phonèmes de cette langue comme les unités d'un ensemble dans lequel chacune de ces unités (soit chaque phonème) ne se définit et n'existe que par rapport aux autres. Par conséquent, toutes les unités qui composent le système y sont incluses et il ne peut y avoir de phonème(s) hors système. « Dans la mesure où l'on présente la langue comme une structure qui, au niveau distinctif, s'articule en un système phonologique structuré, il y aurait inconséquence à vouloir

³²Bouquiaux, L., (2009), « Fonctionnalisme et langues africaines. », *La linguistique* 1/2009 (Vol. 45), p. 83-

rejeter hors du système un certain nombre d'unités sous prétexte que leur identité phonologique paraît plus difficile à établir que leur statut phonétique ». Il s'agit en effet de déterminer dans quelle mesure les éléments phoniques identifiés dans une langue assument les relations et corrélations qui structurent le système. Certaines des propriétés phoniques sont pertinentes en ce qu'elles permettent de distinguer un signifiant d'un autre. Par l'examen du fonctionnement des différents traits dans la langue, nous arrivons à définir les différents phonèmes uniquement par les traits pertinents ou traits distinctifs. Cet exercice d'identification des phonèmes sera relayé, autant que possible, par la recherche de sons phonétiquement semblables en contextes mutuellement exclusifs dans la langue. C'est à partir de ces oppositions, que nous définirons et classerons les phonèmes du mɔkɔle en faisant apparaître les différents traits tels qu'ils se présentent dans cette langue. Cette étude de la combinatoire des phonèmes dans la chaîne permet la mise à jour de phénomènes forts divers. D'abord la détection exhaustive des allophones, des archiphonèmes et des neutralisations, ensuite la mise en évidence des unités phonologiques en distinguant soigneusement celles qui sont actuellement stables, c'est-à-dire dont le niveau d'intégration est complet, de celles qui sont en voie de disparition ou d'apparition, ou, si l'on préfère, les sons qui sont en voie de phonologisation et ceux qui, généralement pour des raisons de faible rentabilité dans les oppositions, sont en passe de perdre leur statut de phonème.

Malgré ce choix théorique bien déterminé, nous nous laisserons guider par les réalités mêmes du mɔkɔle. Ce qui justifie notre clin d'œil à la phonologie auto segmentale, mise au point par John Goldsmith (1976) pour l'analyse des phénomènes prosodiques. Dans cette logique, le ton, la longueur vocalique et autres phénomènes combinatoires seront abordés à la lumière des travaux de Creissels (2013) sur le maninka du Niokolo, une

langue sénégalaise évoluant dans un contexte multilingue comme c'est le cas du mɔkɔle.

Du point de vue de la morphologie, nous la traitons telle qu'elle a été conçue dans la théorie fonctionnaliste. L'école fonctionnaliste considère la morphologie comme : « *l'étude des variantes de signifiant* » (*de monèmes*) (Martinet, 1967:106). La morphologie s'attache à « *traiter des changements dans la forme des mots, à analyser les processus de déformation des mots nouveaux, bref, décrire les règles de structure interne des mots* » Gbandi (2009:114), cité par Essono (1998). C'est d'ailleurs l'avis de Creissels (2006a:11) avis auquel recourent les linguistes africanistes, pour qui « *La morphologie étudie la structure interne des mots* ». Nous nous appuyons sur l'analyse morphologique telle que proposée par Gbandi (2009), notamment en ce qui concerne la morphologie nominale et verbale. Quant au niveau syntaxique, l'identification des fonctions grammaticales se fera à partir de la notion de valence verbale proposée par Tesnière (1959), et appuyée par Creissels (2006).

Et puisqu'il s'agit d'une description de la variation linguistique d'un dialecte particulier appartenant à un ensemble, c'est-à-dire une description plus ou moins comparative par rapport aux autres dialectes yoruba, avec lesquels le mɔkɔle partage beaucoup de caractéristiques, notre approche descriptive sera aussi dialectologique. Il s'agira donc de nous appuyer surtout sur les données des dialectes yoruba qui ont déjà bénéficié de travaux exhaustifs. Selon Balde (1982), « seules les recherches en dialectologie pourraient aider, de façon décisive,...à mieux comprendre l'évolution et les données structurelles des langues particulières au sein d'un même groupe ou d'une même famille d'idiomes ».³³ La dialectologie

³³Balde, A., (1982), *Etude dialectologique des parlers "mandingues" du Sénégal*, Niamey, Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Organisation de l'unité africaine.

est une branche de la linguistique qui se donne pour objectifs de procéder à une description différentielle, d'un point de vue spatial et/ou temporel d'une ou de plusieurs langues de même famille. La dialectologie peut étudier les dialectes en les décrivant pour eux-mêmes, en dégagant les traits (spécifiques ou non) de leur phonétique, de leur phonologie, de leur morphologie, de leur syntaxe ou de leur sémantique. En cela, la description dialectale ne diffère pas des autres travaux de description linguistique synchronique, à ceci près qu'elle se penche sur des parlers dont le changement linguistique est une caractéristique majeure. Antoine Meillet (1982:36-37), dans son remarquable article intitulé "Note sur une difficulté de la grammaire comparée", voit au moins trois raisons aux changements linguistiques : "si peu que l'on sache des changements linguistiques, il est au moins aisé de déterminer trois ordres de faits dont ils dépendent : la structure de la langue considérée, les conditions générales physiologiques et psychiques de l'existence du langage, et enfin les influences particulières qui s'exercent en un temps et en un lieu donnés. L'arrière-plan conceptuel dans cette optique s'articule autour de trois approches qui ont un rapport avec l'approche dialectale de Capo B. C. H. mise au point par Bada (1997) et dont les principes en matière de description linguistique s'énoncent ainsi ³⁴:

- en s'attachant à décrire un parler, il faut viser à présenter une analyse sensible à l'histoire ou à la dialectologie ;
- on utilisera une approche comparative (la langue étant un ensemble de dialectes) quand bien même l'interprétation se veut synchronique ;
- aussi n'a-t-on pas recours à la méthode comparative a priori, mais par nécessité, pour choisir entre plusieurs hypothèses concurrentes celle qui a la plus grande valeur explicative. Voir Capo (1995) pour d'autres principes

³⁴Capo, H.B.C. et Bada, D. M., (1998), *Collecte des données et élaboration théorique : l'exemple du linguiste africaniste*, Rev. CAMES - Série B, vol. 00, p.24-29.

spécifiques à la phonologie, le domaine actuellement le plus approfondi de l'application de la théorie gbexologique.

2.2. Revue de littérature

Selon Alain Quételet (1982), « La recension des écrits constitue la pierre angulaire de l'organisation systématique d'une recherche.

Aucun chercheur sérieux n'oserait entreprendre une recherche sans avoir au préalable vérifié l'état de la question. »³⁵ Cette exigence d'ordre méthodologique en matière de recherche scientifique a beaucoup influencé nos premières démarches orientées essentiellement vers l'appréciation des acquis antérieurs. Notre recherche documentaire a consisté en une exploitation synthétique de quelques travaux scientifiques ayant des rapports avec le sujet de recherche et le milieu d'étude. Nous proposons de subdiviser notre revue de littérature en trois parties essentielles. La première fait le point des écrits ou travaux existant sur le m̀ok̀ole. La deuxième explore les travaux linguistiques ayant porté sur les dialectes yoruba, la troisième explore quelques travaux de description linguistique dont la méthodologie et le cadre théorique éclairent le présent travail.

2.2.1. Travaux existants sur le dialecte m̀ok̀ole

Contrairement à d'autres dialectes yoruba, ou sous-communautés linguistiques yoruba, le m̀ok̀ole n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études.

Au niveau historique, citons l'ouvrage de Parrinder (1947)³⁶ qui fait brièvement mention de l'existence du m̀ok̀ole comme une poche de variété linguistique yoruba située très loin au Nord du pays. Dans la même perspective, on peut inscrire la publication de Mercier (1950), dans Etudes

³⁵Quételet, A., 1982. Processus de recherche : une approche systémique, Sillery les Presses, p.12

³⁶Parrinder, E.G.S., 1947. Yoruba speaking people in Dahomey, Revue Africa, 17 (2): 122-129

Dahoméennes n° 4 (51-92). Lombard, J. (1965) parlant des « baribas du Dahomey », a fait allusion au peuple Mòkòle qui serait un groupe des Yoruba d'Oyo en exode au pays Boko et qui par la suite se sont établis. Citons également la publication « Le peuple mòkòle » par Odoun K. D. (1990) qui présente le peuple et ses traits caractéristiques, avec des repères historique, géographique, socioculturel et sociolinguistique sur les Mòkòle. Un travail récent de Guemona Dj. (2015) sur l'histoire de la métallurgie ancienne du fer dans la région de Kandi (cas de site métallurgique de Lolo) nous a permis d'avoir davantage d'informations sur l'installation des Mokole.

Les premiers travaux ayant fait mention de la langue mòkòle dans les ouvrages linguistiques ont consisté en une collecte de liste lexicale dans le cadre de la deuxième phase du Projet « Atlas et Etudes Sociolinguistiques ». Ces listes lexicales publiées en 1983 par la Commission Nationale de Linguistique ont aussi concerné les dialectes yoruba dont ije, ketu, cabè, mòkòle, idaca, ifè, ica et yoruba de Porto-Novo. Suite à cette publication, un classement des parlers yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo a été proposé par Capo (1989) qui a fait ressortir les caractéristiques phonologiques communes à cet ensemble dialectal. Il remarque que le mòkòle a bien des particularités, et qu'il doit être considéré comme un sous-groupe à part entière de cet ensemble dialectal.

Les travaux de l'*Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et duTogo* édités par le CENALA (1993)³⁷ peuvent être aussi mentionnés dans ce contexte des premiers ouvrages linguistiques. Cet ouvrage est l'œuvre d'un groupe de chercheurs (Igué A. M., Odoun K. D., Iroko. A. F., Tchitchi T., Aguidi R., Kinhoun S., Fisher D. et Dindi J.).

³⁷ Igué, A. M. et al. (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

Pour la première fois, les convergences et les divergences entre les dialectes yoruba (mòkòle y inclus) ont été mises en évidence. Il s'agit en effet d'une comparaison des listes de mots et de phrases d'une vingtaine de dialectes yoruba avec des « commentaires préliminaires » (selon les auteurs eux-mêmes) sur les convergences et divergences. Dans leur exposé, les auteurs ont mis en exergue les particularités étonnantes du mòkòle par rapport aux autres variétés dialectales yorubas étudiées. Ils concluent que le mòkòle se distingue clairement des autres dialectes par des traits phonologiques, morphologiques et syntaxiques qui doivent faire objet de recherches ultérieures. Les travaux de Baloubi (2004), Gordon (2005) et de Kluge (2007) qui ont suivi, ne font mention du mòkòle qu'à des fins de classification des dialectes du yoruba. C'est ainsi que dans sa classification des variétés dialectales du yoruba, Baloubi (2004) a fait remarquer l'unicité du mòkòle par rapport aux autres dialectes de la même famille. Pour l'auteur les variétés dialectales du yoruba doivent être classées en trois grands groupes: le groupe yoruba du Sud-est, le groupe yoruba du Centre et du Nord-Bénin et le groupe yoruba du Sud-Ouest du Nigeria. Bien qu'ayant conclu que tous les dialectes yorubas du Bénin sont une extension géographique de ceux du Nigéria, il affirme tout de même que le mòkòle en est une exception. Même conclusion pour Gordon (2005) qui après son analyse typologique des dialectes yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo, conclut que le mòkòle serait un sous groupe issu directement de la branche des langues Edekiri au même titre que le yoruba. Quant à Kluge (2007), dans le cadre d'une étude synchronique des variations dans le lexique des parlers yoruba de l'Afrique de l'Ouest, l'auteur a exploré les différences et similitudes de la structure morphologique des listes lexicales. Chaque mot de chaque localité a été comparé au même mot d'une autre localité. Les applications informatiques ont été faites pour l'analyse statistique des

coefficients de distance linguistique. Les matrices des coefficients ont montré de faible pourcentage, en dessous du seuil de proximité linguistique, notamment entre le mɔkɔle et les autres dialectes. L'auteur conclut que des recherches linguistiques futures doivent être engagées pour apprécier les points de divergences.

C'est à Odoun K. D. qu'on doit la première esquisse sur la phonologie du mɔkɔle. Ce manuscrit réalisé en 1994 et déposé à la Direction Nationale d'Alphabétisation pour parution (selon l'auteur) n'a jamais connu de publication officielle. Il serait probablement perdu car aucune trace de ce document n'existe dans les centres de documentation, même pas dans les archives de l'auteur.

Il faut toutefois ajouter à cette liste quelques ouvrages didactiques et une traduction à usage religieux. Nous pouvons mentionner des syllabaires d'alphabétisation coréalisés par la sous-commission linguistique mɔkɔle et la Direction Nationale de l'Alphabétisation.

Par ailleurs, l'Union des Eglises Evangéliques du Bénin en collaboration avec la Direction Nationale de l'Alphabétisation et la Société Internationale de Linguistique a publié un autre syllabaire en 1992, ainsi que la version mɔkɔle du « *Nouveau Testamen* »t. Un lexique mɔkɔle/français confectionné par les missionnaires catholiques est également disponible. Il fallait attendre l'an 2000, pour avoir des documents didactiques sur quelques éléments de grammaire et de lexique édités par la sous-commission linguistique mɔkɔle. Il s'agit de « *L'essentiel de la grammaire mokollé* et de *Lexique français-mokollé* ». Il faut enfin signaler le recueil de contes en langue mɔkɔle intitulé « *Ara kukpa* » réalisé par la Coordination Départementale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales Borgou-Alibori en 2014.

Le tableau précédent fait ressortir le fait que la description du m̀ok̀ole n'est pas du tout étudiée. A part quelques mentions dans des documents à visée plus large, aucun travail de mémoire n'a même été consacré à quelque réalité linguistique de ce dialecte. Un tel constat pourrait s'expliquer par le fait que l'aire dialectale se confond à une autre aire linguistique plus dominante. Cette aire dialectale « en danger » devrait intéresser aujourd'hui plusieurs spécialistes des études yoruba, et mobiliser plus de recherches linguistiques.

2.2.2. Etat de la recherche sur les dialectes yoruba

Plusieurs travaux ont abordé la description des dialectes yoruba du Nigéria, du Togo et du Bénin. Notre état des lieux sur ces travaux s'intéresse notamment aux variantes yoruba du Bénin dont nous avons fait usage des données existantes au cours de ce travail. Au nombre des variantes yoruba du Bénin, le cabε, le ifε et le ketu sont les premiers à connaître une esquisse d'analyse dialectologique. Dans le cadre d'une phonologie comparée des ensembles dialectaux yoruba, isekiri et igala réalisée par Akinkugbe (1978)³⁸, la partie concernant l'ensemble dialectal yoruba (ikalε, ilajε, ijɔ-apoi, yoruba standard, cabε, ijεsha, irun, ukarε, gbεdε, yagba, ijumu, ikiri, ifε) nous renseigne sur quelques caractéristiques phonologiques qui lui ont permis de regrouper les parlers de ce sous-groupe. Nous ne jugeons pas nécessaire de revenir sur ces caractéristiques, car ayant été déjà évoquées au niveau du premier chapitre de ce travail, dans la partie consacrée au bref aperçu linguistique du yoruba, notamment sous le titre « remarques générales sur la comparaison du yoruba standard et des autres variantes du yoruba ». Au nombre des travaux réalisés par les chercheurs nigériens sur les dialectes yoruba du Bénin, nous citons

³⁸Akinkugbe, O. F., (1978), *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*, Ph.D. thesis, University of Ibadan.

également Fresco (1970) et Adeliyi (1972) qui ont inauguré la description du dialecte ketu.

Au Bénin, c'est la publication des listes lexicales en 1983 par la Commission Nationale de Linguistique, qui a été véritablement les débuts de la recherche linguistique sur les dialectes yoruba. Les différences entre les dialectes yorubas en usage au Bénin ont été ainsi mises en lumière pour la première fois. Suite à cette publication, un classement des parlers de l'ensemble dialectal yoruba a été proposé par Capo (1989) sur la base des différences linguistiques observées au niveau de la nasalité du système vocalique de chaque dialecte. Il distingue dans son travail les dialectes à système de six (6) voyelles nasales, les dialectes à système de cinq (5) voyelles nasales, les dialectes à système de quatre (4) voyelles nasales, les dialectes à système de trois (3) voyelles nasales. Au nombre des dialectes yoruba du Bénin, seul le cabɛ a été explicitement concerné par ce travail. Nous n'oublions pas les travaux de l'*Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et du Togo* proposés par Igué et al. (1993) déjà cités plus haut, et qui a mis en évidence les convergences et les divergences entre les différents parlers yorubas.

En dehors de ces travaux de dialectologie, certains parlers yorubas ont bénéficié particulièrement de l'attention des chercheurs quant à leur description linguistique. Il s'agit des parlers ketu, cabɛ, ica, idaaca, et ifɛ. Divers aspects du parler cabɛ ont été abordés par Alo, O. (1991), Biaou, E. (1994), Adjéran, M. (2004), Avande, C. (2005), et Awe, C. V. (2012). Parmi tous ses travaux, seul Awe (2012) a essayé une étude comparative du cabɛ avec le yoruba standard. Le parler idaaca a été pendant longtemps au centre des préoccupations du chercheur Odoun Kouyomou. Il s'agit d'une esquisse de la phonologie Idaaca (Odoun, K. 1986), de divers aspects de la grammaire (Odoun, K. 1991c), ainsi que de mini lexiques français-idaaca

(Odoun, K. 1990, 1991d, 1991e). Plus récemment, Baloubi (2004) a présenté aussi un travail sur le parler idaaca, en explorant la linguistique et l'identité ethnique de ces communautés. Quant au parler de Kétou, il a connu une esquisse phonologique avec le mémoire de maîtrise de Salako, O. (2002) intitulé « *Pour une Orthographe de Ede Ketu* ». En ce qui concerne le dialecte ifɛ (variante ifɛ d'Atakpamè au Togo), on peut mentionner les travaux de Boëthius (1981) et de Kohler (1983) sur divers aspects du système phonologique et les publications de Boëthius (1987) et de Klaver (1995, 1999) sur la grammaire. Le parler ica se contente du bref aperçu phonologique proposé par Aguidi (1992) dans son mémoire de maîtrise sur la signification des noms de personne en milieu Bantè.

A tous ces travaux, s'ajoutent les publications de la Société Internationale de Linguistique (SIL) qui ont abordé l'analyse sociolinguistique de chacun de la plupart des parlers yoruba du Bénin par rapport à l'ensemble dialectal. Il s'agit de Kluge (2009) pour les parlers cabɛ, ica et idaaca, de Schmidt (2009) pour le parler ijɛ, de Durieux et Al. (2009) pour le kura et les parlers yoruba du Nord du Bénin (des localités de Alejo-kura, de Manigri et de Kambole), et de McHenry (2009) pour les parlers yoruba du Sud du Bénin (des localités de Pobè, de Adja-Ouèrè et de Sakété).

Comme nous pouvons le constater, aucune de ces publications n'a été consacrée entièrement au mɔkɔle, qui est pourtant l'une des variantes dialectales du yoruba.

2.2.3. Les travaux ayant trait à la description d'une langue

Dans le cadre de ce travail, nous avons consulté quelques travaux réalisés sur la description des langues en vue de nous familiariser avec les outils linguistiques indispensables pour une description linguistique. Notre documentation dans ce cadre a porté sur six ouvrages.

- **Ollomo Ella (2013), *Description Linguistique du Shiwa, Langue Bantu du Gabon***

Il s'agit d'une description linguistique du shiwa, une langue bantu du Nord-est du Gabon. Les éléments de description portaient sur les aspects phonétiques, phonologiques et morphologiques. C'est un travail qui s'inscrit dans un processus global visant à comprendre le fonctionnement du système linguistique shiwa, en vue de proposer une première approche de la description linguistique du shiwa et de réunir des matériaux nécessaires aux études ultérieures. L'approche fonctionnaliste adoptée par l'auteur pour l'analyse phonématique est ce qui a attiré notre curiosité. Cette approche a permis de dégager 25 phonèmes consonantiques et 5 phonèmes vocaliques. Les consonnes présentent huit traits d'opposition des séries : la nasalité, la sonorité, la semi-nasalité, l'occlusion, l'oralité, les traits approximant, vibrant et l'affrication. Le système vocalique de type triangulaire est composé de deux voyelles centrales et deux voyelles postérieures. L'auteur constate aussi que le shiwa comporte de multiples possibilités de combinaisons consonantiques. Ce qui engendre un nombre important de consonnes complexes. Les processus les plus fréquents sont la semi-vocalisation, l'usage de glottales épenthétiques, l'affrication, la nasalisation et la centralisation. Les processus observés sont généralement liés à la mono syllabisation et à l'interaction entre les consonnes, les voyelles ou entre les consonnes et les voyelles. L'analyse tonale a permis à l'auteur d'inventorier six tons présentant, selon le contexte, différents paliers de réalisation. La modification de la réalisation d'un ton est liée à trois phénomènes à savoir :

- L'interaction entre les tons (nombre et nature des tons successifs) ;
- L'interaction entre les tons et certaines consonnes sonores ;
- La position du ton dans le "lexème" (initiale, interne ou finale).

La morphologie inspirée des méthodes de l'Ecole de Londres montre un système d'accord bantou classique avec, cependant, un nombre restreint de schèmes d'accord et de classes. L'accord entre nominaux dépendants et nominaux indépendants se fait grâce à 4 séries de préfixes de dépendance (Pd). L'auteur distingue trois catégories de nominaux dépendants :

- Ceux qui sont proches du nom et utilisent la première série de préfixes de dépendance (Pd1) : les numéraux et les qualifiants ;
- Ceux qui sont proches du verbe et utilisent la série Pd2 : les démonstratifs ;
- Ceux qui ne sont proches ni du nom ni du verbe et utilisent les séries Pd3 et Pd4 : les possessifs.

Sur le plan synthématique, l'auteur a relevé des dérivations nominales par changement de classe, par redoublement partiel ou total du thème nominal ou par flexion consonantique. La dérivation verbo-nominale s'opère par une flexion de la voyelle suffixale, par post-suffixation ou par extension de la racine verbo-nominale.

- **Soubrier (2007), *Phonologie et Morphologie de l'ikposo de Doumé (Togo, Région des Plateaux)***

Ce travail constitue un essai de description de la langue ikposo du Togo, appartenant à la famille kwa, tout comme le mɔkɔle qui fait objet d'étude dans le présent travail. Il s'agissait pour l'auteur d'établir les bases phonologiques et morphologiques de la langue dans une approche descriptive mais avec un regard typologique. Dans ce travail, l'auteur déduit la pertinence de 23 consonnes dont 2 sont rares et n'apparaissent que dans les mots empruntés. L'approche de l'auteur pour l'analyse de phonèmes rares a beaucoup inspiré nos travaux. En effet, il considère ces consonnes rares comme faisant partie du système de la langue parce

qu'elles sont présents dans des mots utilisés spontanément par les locuteurs. Le système vocalique quant à lui, comporte 10 phonèmes vocaliques qui s'opposent selon le degré d'aperture (haut, moyen, bas), l'avancement (avant, central, arrière) et le trait + ou – ATR (+ ou – tendues). L'auteur trouve la structure syllabique de l'ikposo relativement simple. Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical sont : CV, V, CAV. Marginalement, les syllabes N, CVN sont également attestées lexicalement et les syllabes CAAV et NCV après opération phonologique. Chaque syllabe prononcée est accompagnée d'un ton. Les syllabes les plus fréquentes sont les CV où toutes les voyelles peuvent apparaître en V et les consonnes en C à l'exception de la nasale vélaire. Sur le plan morphologique, l'auteur oppose les catégories lexicales ouvertes aux catégories lexicales fermées. Les catégories ouvertes sont les noms, les verbes et les idéophones – ainsi que quelques adverbes. Les catégories fermées sont les morphèmes grammaticaux. L'auteur a essayé d'aborder la morphologie des éléments de chaque catégorie, ainsi que leur comportement dans l'énoncé.

- *Akinkugbe (1978) A Comparative Phonology of Yoruba Dialects, Isekiri, and Igala*

C'est une thèse aborde l'étude comparée des langues yoruba, isekiri et igala sur le plan phonologique. Le yoruba qui est pris ici comme un ensemble de parlers regroupant les dialectes ikalε, ilajε, ijɔ-Akpɔi, yoruba standard, cabε, ijεsa, irun, ikarε, gbεdε, yagba, ijumu, ifε et ikiri. Les deux autres langues de l'étude sont des entités linguistiques. Après une esquisse sociolinguistique de ces langues et de leurs locuteurs, l'auteur a présenté la spécificité phonologique (analyse des phonèmes, des tonèmes et de la structure syllabique) de chaque langue et des différents parlers du sous groupe yoruba en vue de leur typologie. Les correspondances

phonologiques ont été établies entre les trois sous groupes en vue de la reconstruction des phonèmes consonantiques et vocaliques ainsi que des tons du proto-yoruba-Isheriki-Igala. A partir de cette reconstruction, l'auteur a émis des hypothèses sur l'émergence du système phonologique des parlers yoruba contemporain. Cet ouvrage a été très utile pour nous dans l'approche pan dialectale de la variante dialectale yoruba qui fait l'objet de notre étude. Les différentes analyses de convergence et de divergence ont été faites à la lumière des conclusions de l'auteur sur la typologie des dialectes yoruba.

- Alo (1991), Etude phonétique et phonologique du cabε, un parler yoruba

Cette étude porte sur le phonétisme du cabε, un parler yoruba qui n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune description approfondie. La première partie situe le parler cabε dans son contexte régional et linguistique. La seconde partie est consacrée à la structure prosodique - tons, accent et intonation - avec une focalisation particulière sur l'influence de l'accent et de l'intonation sur les réalisations tonales. La troisième partie consiste en une analyse paradigmatique associant l'identification des phonèmes selon le principe des paires minimales avec une analyse en traits distinctifs de type générativiste. Une quatrième partie résume le système phonologique du cabε en fonction des données disponibles.

Dans son approche théorique générativisme, les travaux de l'auteur ont le mérite de mettre en lumière les spécificités phonologiques d'une variante dialectale yoruba du Bénin, qui est plus proche du məkɔle que d'autres du continuum linguistique. L'analyse des unités et de leur combinaison a inspiré notre définition du système phonologique du məkɔle.

- **Tchitchi (1984), *Systématique de l'àjagbè***

Il s'agit également d'une description linguistique traitée dans l'option fonctionnaliste. Dans sa thèse de doctorat, l'auteur dégage le système phonologique de l'àjagbè. Il examine ensuite les possibilités de combinaison des phonèmes entre eux. Il identifie alors les phénomènes de labialisation et de palatalisation dont l'étude lui permet d'avancer que la labialisation n'existe dans la langue que par un conditionnement contextuel et qu'elle est un trait contrastif dont le cadre naturel est la syllabe. La palatalisation est aussi un trait contrastif. L'étude s'est aussi intéressée à la systématique grammaticale de l'àjagbè. D'où « l'inventaire et l'identification des schèmes d'énoncés à travers une analyse morphosyntaxique, l'examen des données lexicologiques et des relations que les signes linguistiques entretiennent entre eux par le biais de la sémiotique des séquences de propositions ». Par ailleurs, l'auteur établit qu'en àjagbè, deux classes de constituants syntaxiques assurent le fonctionnement du discours : les constituants verbaux monofonctionnels et les constituants nominaux plurifonctionnels. Il ajoute aussi que le constituant verbal peut être monosyllabique ou dissyllabique tandis que le constituant nominal est dissyllabique ou quelque fois polysyllabique. En outre, l'auteur avance aussi que les lexèmes verbaux peuvent admettre des expansions, d'autres peuvent être transitifs ou intransitifs, d'autres neutres et ajoute que le principe de dérivation qui régit les constituants verbaux est la reduplication partielle ou totale. La classe des nominaux regroupe les noms, les pronoms, les nombres. La lexicologie des nominaux a permis à l'auteur d'analyser les syntagmes nominaux de détermination, la composition nominale, les relations de complémentation et de qualification. L'étude aborde aussi les séquences de propositions qui existent dans la langue.

- *ADOUNA (2009) Description Phonologique et Grammaticale du Konkomba (Langue GUR du Togo et du Ghana – Parler de Nawaré)*

Cette étude descriptive a permis à l'auteur de tirer un certain nombre de conclusions sur les caractéristiques de ce système linguistique.

Au plan phonologique, le système consonantique comprend vingt-deux consonnes. L'opposition consonnes sourdes consonnes sonores ne joue qu'au niveau des occlusives. Au plan phonétique, certaines consonnes sont affectées par un certain nombre de phénomènes tels que la labialisation et la palatalisation. Le système consonantique se caractérise aussi par un phénomène inhabituel (la pré nasalisation), qui rapproche cette langue des langues bantoues. Le système vocalique connaît neuf voyelles ; certaines de ces voyelles s'opposent à leurs correspondantes longues. Le konkomba ne connaît pas de voyelles nasales phonologiques mais des voyelles nasalisées qui se dénasalisent, au niveau des verbes, en particulier quand un radical verbal accepte un inversif par l'adjonction d'un dérivatif. La langue distingue trois tons (haut, bas et moyen) ; toutefois, le ton bas ne peut affecter un préfixe de classe. La structure syllabique la plus attestée est de type CV ; le schème V est aussi fréquent, mais seul un certain nombre de voyelles sont attestées pour ce schème. La nasale syllabique entre dans ce schème. La langue admet aussi le schème CVC.

Au plan morphologique, au niveau nominal, le konkomba est une langue à classes nominales. L'auteur en a identifié 16. La structure caractéristique du nom dans cette langue est *PREF+RAD+SUF*. Mais il faut relever que les suffixes tendent à disparaître. Comme le système suffixal est en voie de disparition au niveau des noms, la plupart des noms, se terminant alors par des radicaux, ont en finale une syllabe longue. Beaucoup de noms dans cette langue sont analysables en termes de composés. La composition intègre deux ou plusieurs constituants, nominaux comme verbaux. Contrairement aux noms qui peuvent connaître un nombre très élevé de

syllabes (plus de sept syllabes), les verbes dans cette langue sont au plus dissyllabiques ; les trisyllabes observées relèvent pour la plupart de verbes pour lesquels le processus de dérivation permet d'obtenir un inversif construit par le dérivatif /r/. Cette réduction forte de la syllabation dans la morphologie verbale rend complexe l'analyse de la morphologie du constituant verbal, notamment l'identification des dérivatifs et des verbants. Ainsi le verbant, par exemple, doit être identifié par rapport à la structure syllabique : il peut s'agir d'une alternance vocalique notamment, d'un dérivatif ; il peut aussi être réduit à un (ou des) ton(s). Alors que les variations morphologiques sont susceptibles d'affecter le nom à l'initiale comme à la finale, le verbe n'est affecté que dans sa finale, soit par dérivation soit par des faits d'apophonie, dans sa relation avec l'expression des valeurs aspectuelles.

Au niveau syntaxique, la caractéristique essentielle du konkomba est la possibilité pour une structure verbale d'occuper la fonction subjectale comme cela l'est dans des langues comme le français.

Ce fait démontre, d'une part, que la fonction subjectale n'est pas le domaine réservé au seul nom (ou pronom) et que, d'autre part, le verbe n'a pas pour seule fonction « prédicat ». La relation subjectale ne se confond donc pas a priori à la catégorie de nom ou de pronom. Dans une relation objectale, il est possible d'omettre l'objet1 comme l'objet 2 sans que le signifié en soit affecté. Ce qui de loin singularise le konkomba parmi les langues Gur, c'est que l'expression de la possessivité se fait grâce à une infixation ; cela rapproche le konkomba, sur ce point précis, de la structure qui marque cette même relation dans les langues Kwa, l'ewe par exemple.

2.3. Approche méthodologique

Tout travail scientifique répond à certaines exigences méthodologiques pour garantir la fiabilité des données. Mieux, Otto Jespersen (1937) affirme

que : « Seul l'exemple permet de faire la lumière... ». ³⁹ Pour obtenir les données variées pouvant mettre en exergue les spécificités de cette langue, nous avons adopté un ensemble de principes visant une collecte fiable des données.

Notre première démarche a été la collecte des données dialectologiques existantes. Il s'agit essentiellement des données collectées d'une part dans le cadre de l'Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et Togo réalisée par le CENALA en 1993, et d'autre part, celles de l'enquête sociolinguistique réalisée par SIL International sur les communautés linguistiques ede du Bénin et du Togo en 2011. Ces premières données ont été enrichies par le lexique mɔkɔle/français réalisé par la mission catholique de Kandi.

Des enquêtes complémentaires de terrain ont été faites en pays mɔkɔle en vue de compléter les données disponibles et d'aboutir à une liste lexicale plus ou moins fournie.

2.3.1. Des collectes de données sur le terrain

Les données de terrain exploitées pour l'élaboration de cette thèse sont issues de la collecte effectuée du 7 au 16 juin 2011 en préparation de notre dossier de projet de thèse de doctorat. Les données collectées en 2011 avaient pour support principal le Questionnaire d'Inventaire Linguistique tiré de (Bouquiaux & Thomas, Enquête et description des langues à tradition orale, 1976), et visaient beaucoup plus une approche sociolinguistique de l'étude. Les données collectées quelques années plus tôt étant insuffisantes et inadaptées à l'analyse entrevue pour cette thèse, nous avons entrepris deux autres missions réalisées en 2012 et 2014. La première a été réalisée entre mi-septembre et mi-octobre 2012. Elle visait à

³⁹Jespersen, O., (1937), *Analytic Syntax*, London, Allien & Unwin, p.16.

reconstituer le corpus de base. La seconde mission a été effectuée du 11 au 27 février 2014 et visait à collecter des données complémentaires.

Les enquêtes se sont déroulées en pays mɔ̀kɔ̀le, au Nord-est du Bénin, dans la commune de Kandi et ses environs. Les données ont été collectées à Kandifɔ̀, Lolo, Géné, Angaradébou, et dans quelques villages proches (Gogbɛdɛ, Kpoodo, Saa, Kongou, Lusi, Kpɛdɛet Fiafounfoun). Le principal point d'enquête demeurait cependant Lolo.

Les enregistrements sonores ont été effectués avec un enregistreur numérique de type Sony, carte mémoire incorporée. Pour des raisons de discrétion, nous n'avons pas fait usage de microphone tout au long du processus d'enregistrement. Les données sont reversées dans l'ordinateur pour le traitement de son avec le logiciel Wave-lab. Nous avons associé à ce dispositif d'enregistrement la prise de notes, surtout pour des données générales comme l'identité des informateurs, date et lieu d'enquête, remarques préliminaires, etc.). Les termes relatifs aux lexiques spécialisés (agriculture, noms de plantes médicinales, nom de pratique culturelle..) ainsi que les traductions de textes y étaient notés aussi.

2.3.2. Du protocole d'enquête de terrain

Chaque séance de travail faisait l'objet d'un briefing. Cela consistait à expliquer aux personnes ressources, le plus simplement possible, le bien fondé de l'enquête que nous allions effectuer. Il était indispensable de mettre les informateurs en confiance avant toute interview, surtout avec la présence de l'enregistreur quoi que discrète. Des fois, nous débutons l'interview par des récits libres : actualité du village, récits de vie, contes, etc. Les questionnaires n'étaient proposés à un informateur que lorsque celui-ci s'était habitué à notre présence. Au début de chaque interview, l'informateur devait, en français, ou dans sa langue, décliner son identité,

l'objet et le lieu de l'enregistrement. Les informations en mɔkɔle étaient par la suite traduites par l'un de mes informateurs principaux de terrain.

Trois types de supports ont été exploités :

- les questionnaires sociolinguistiques inspirés du Questionnaire d'Inventaire Linguistique (QIL), du Questionnaire Extensif (QEX) et du Questionnaire thématique sur le syntagme verbal, tous tirés d'*Enquête et description des langues à tradition orale*.

- les questionnaires personnels, élaborés en fonction de mes préoccupations et de mes observations préliminaires, visent les problèmes spécifiques liés au fonctionnement du dialecte.

- les lexiques spécialisés (*Ibadan word list of 400 basic items* est le support de base de cette recherche lexicale).

2.3.3. Des informateurs

Trois types de d'informateurs ont participé à l'enquête : les informateurs principaux du terrain, les informateurs principaux de laboratoire et les personnes ressources du terrain.

Les informateurs principaux du terrain sont ceux qui, en dehors de leur rôle d'informateur, apportaient une aide matérielle ou participaient à la gestion de l'enquête sur le terrain. Il s'agit d'une part de monsieur Alfa Manga Mohamed âgé de 45 ans et animateur en mɔkɔle à la radio communautaire Kandi FM. Originaire de Lolo, il est né de père et de mère mɔkɔle. D'autre part, Toure Clément est un natif mɔkɔle originaire de Gédé qui a environ 52 ans. Il est actuellement alphabétiseur en langue mɔkɔle pour le compte de l'Église Assemblée de Dieu de la commune de Kandi. Les informateurs principaux du terrain jouaient à la fois le rôle d'interprète, de guide et d'informateur. Ils assistent à toutes les séances de travail. Ils participaient

activement au processus de mise en confiance des personnes ressource avant les interviews.

Les informateurs principaux de laboratoire sont ceux qui nous assistent dans le dépouillement des données collectées, une fois que nous revenons à Cotonou. Il s'agit de deux étudiants natifs mɔ̀kɔ̀le ayant tous les parents mɔ̀kɔ̀le. Le premier du nom de Kora Mathias est étudiant en année de licence des lettres modernes à l'Université d'Abomey-Calavi déjà en 2012. Le second du nom de Sani Alassani est étudiant en année de maîtrise en linguistique, toujours à Abomey-Calavi, quand nous avons fait sa connaissance courant février 2013. Nous les avons choisis parce qu'ils sont nés à Kandi et y ont séjourné depuis leur naissance jusqu'à l'obtention de leur Baccalauréat, et surtout qu'ils sont beaucoup intéressés par l'étude de leur langue. D'ailleurs, ils sont tous membres de la sous-commission linguistique mɔ̀kɔ̀le. Par rapport à l'avancement du travail, et vus les problèmes qui surgissaient de ce qui semblait être des solutions, la nécessité s'est imposée de les solliciter, à chaque pas, soit pour vérifier, soit pour enrichir les données.

Les personnes ressources sont les personnes ayant été choisies et interviewées sur le terrain comme détenant des informations particulières. Ils étaient trente six (36) au total. Dans chaque localité, nous visons deux adultes (homme et femme) et un jeune, à l'exception de Kandifɔ̀ où nous avons dédoublé l'échantillon par point d'enquête.

2.3.4. Synthèse des données collectées

En dehors des données recueillies grâce au QIL et au QEX, des lexiques thématiques spécialisés par domaine d'activités socioculturelles ont été collectés. Un conte, cinq chants, quinze proverbes, sept panégyriques et ainsi que plusieurs récits de vie, d'histoires et conversations ont été

recueillis. Plusieurs de ces éléments de la tradition orale m̀k̀le ont été transcrits sur le terrain avec la collaboration des informateurs principaux de terrain. Toutes ces données figurent en annexes. Les données lexicales relatives à *Ibadan word list of 400 basic items* sont aussi présentées en annexes.

Notre séjour en pays m̀k̀le nous a permis de nous rendre compte du degré de perte de la langue. Il a été observé que les jeunes des familles enquêtées s'exprimaient en d̀ndi entre eux et même avec leurs parents. L'influence des langues voisines (surtout le d̀ndi et le baat̀num) est perceptible aussi bien chez les jeunes locuteurs que chez les adultes. En comparant le lexique recueilli avec celui des autres dialectes yoruba, d'énormes spécificités sont perceptibles tant sur le plan lexical que syntagmatique. Il est à craindre que la génération actuelle des moins de dix ans ne pratique que très peu la langue m̀k̀le et que les deux prochaines générations ne la pratiquent quasiment pas.

Toutes ces données obtenues ont été enrichies de celles de certains documents produits par la sous-commission linguistique et les institutions religieuses intéressées par l'aire dialectale m̀k̀le. Nous avons également passé beaucoup de temps en bibliothèque pour la recherche documentaire. Les phonèmes sont présentés entre barres obliques /.../ et leurs réalisations entre crochets [...]. Pour la transcription des données, nous avons utilisé l'alphabet des langues nationales (A.L.N.) adopté par le décret N° 75-272 du 24 octobre 1975 et révisé par le Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA) en 2008. Le découpage syntagmatique des énoncés, la traduction juxtalinéaire et la traduction littéraire de l'énoncé suivent chaque exemple tiré de notre corpus.

CHAPITRE 3 : LE MOKOLE : APERÇU SOCIOLINGUISTIQUE

Pour une meilleure compréhension et une bonne analyse de l'objet du sujet, intéressons-nous d'abord à la clarification du cadre sociolinguistique. Il s'agit d'un certain nombre d'éléments qui, loin de se rattacher directement à notre sujet, permettent de le situer, et de mieux le comprendre. L'objectif est de lever les équivoques sur le parler qui fait l'objet de la présente étude, et aussi d'apporter quelques éléments sur la population concernée, à savoir des repères historiques, géographiques et organisationnels relatifs à ce peuple.

3.1. Place du mokole dans la dialectologie yorùbá

Le mokole fait partie du continuum dialectal yoruba du Bénin. Sur ce point, il faut préciser que le mokole présente des parentés linguistiques évidentes avec les parlers de Kétou et de Savè en république du Bénin⁴⁰. La place du mokole dans la dialectologie yoruba a été objet de plusieurs travaux de la part des chercheurs qui ont montré qu'il s'agit d'une variante dialectale du yoruba.

La classification de Capo (1989)⁴¹, bien que regroupant toutes les variétés dialectales yoruba du Togo et du Bénin dans le sous-groupe « Ede du Sud-Ouest » ne classera pas explicitement le mokole. Il faut attendre la classification de Baloubi (2004) qui s'est penché exclusivement sur les variétés dialectales du yorùbá au Bénin pour situer linguistiquement ce parler. Selon sa classification, le mokole fait partie du groupe yoruba du

⁴⁰Igué, A. M. et al. (1993), *Etude dialectologique des parlers Yoruba du Bénin, du Nigéria et du Togo*, CENALA, Cotonou, 103p.

⁴¹Capo, H. B. C., (1989), "Defoid", In J. Bendor-Samuel (ed.) *The Niger-Congo languages*, Lanham, University Press of America, pp.279-281.

Centre et du Nord-Bénin. Cependant Baloubi (2004)⁴² va faire remarquer l'unicité de la variété mɔkɔle qui fait exception quant à la conclusion d'une proximité des parlers de ce sous-groupe avec ceux des autres sous-groupes proposés par le chercheur. A la suite de Baloubi, Gordon(2005) va aussi prendre en compte la variante mɔkɔle dans sa classification des dialectes yorùbá. Pour Gordon, le mɔkɔle ne fera partie ni du groupe des parlers « ede », ni du groupe des parlers yoruba. Selon lui, le mɔkɔle pourra constituer à lui seul un sous-groupe (mɔkɔle) issu directement de la branche des langues edekiri comme les sous-groupes : ifɛ, isekiri, ulukwumi et yoruba. Dans une classification plus récente basée sur une analyse synchronique des relations de distance ou de proximité au niveau du lexique des divers dialectes, Kluge (2007)⁴³ propose de regrouper tous les dialectes yorùbá en trois principaux groupes. Le premier groupe est constitué des variantes de l'Ouest qui peuvent être subdivisées en variantes du Sud-Ouest avec les dialectes ana de Sokodé, boko, isha, idasha, ifɛ de Atakpamè, ifɛ de Tchèti, moretan, nago de Kamboli, nago de Manigri et les variantes du Nord-ouest avec kura de Awotèbi et kura de Patargo. Le deuxième groupe comporte les variantes yoruba de l'Est subdivisées à leur tour en variantes du Sud-est avec les dialectes εgba, ekiti, ijɛ, ijɛbu, ijɛsha, ifɛ de Ile-Ifè, nago de Kétou, nago de Pobè, ondo, ɔwɔ, ɔyɔ, yoruba d'Ibadan, yoruba de Porto-Novo et les variantes du Nord-est composées des dialectes cabɛ de Savè et cabɛ de Tchaourou. Le troisième groupe de la classification de Kluge est le yoruba du Nord, et est composé uniquement du seul dialecte mɔkɔle.

⁴²Baloubi, D., (2004), "The Idaacha Communities in the Republic of Benin: Juggling for Linguistic and Ethnic Identity". In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and Identity: Selected Papers of the International Conference*, October 2–5, 2002. East Rockaway: Cummings & Hathaway, p. 62.

⁴³Kluge, A., (2007), *A synchronic lexical of the study of the Ede language continuum of West Africa: the effects of different similarity judgement criteria*, Afrikanistik online, <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

De cette classification linguistique du mɔkɔle faite successivement par Baloubi (2004), Gordon (2005) et Kluge (2007), nous retenons que la variété dialectale mɔkɔle appartient à la famille linguistique yorùbá dusous-groupe Edekiri. A l'intérieur de cette famille linguistique, et compte tenu de ses particularités, le mɔkɔle constitue à lui seul une sous-famille, celle des variantes yorùbá du Nord.

3.2. Quelques repères géographiques et historiques sur les Mɔkɔle

Le territoire qu'occupent actuellement les Mɔkɔle est situé au Nord-est de la commune de Kandi (11°08 N, 2°56 E) en République du Bénin⁴⁴ selon Igue (1975) cité par Salako (2002). Il est limité à l'Est par la commune de Ségbana et de Kalalé, au Sud par la commune de Gogounou, au Nord par les communes de Malanville et de Karimama, à l'Ouest par la commune de Banikoara et l'arrondissement urbain de Kandi. Le mɔkɔle est parlé dans une région multilingue où le baatonum et le dɛndi se partagent traditionnellement le statut de langue véhiculaire. Comme l'affirme Odun 1990⁴⁵, c'est un îlot linguistique enclavé dans une région habitée par les Baatombu, les Dɛndi, les Fulbe, les Boo, les Cɛnka/Cɛnga et quelques Haoussa, où on observe une pénétration des langues dɛndi et baatonum. Bertho (1945), confirmé par Ayouba (1993) établit la « tribu » des Malinké (parlant des dialectes mandingue - boo et cɛnga-) comme les premiers occupants de cette partie géographique du Nord du Bénin.

Selon nos informateurs, le mɔkɔle est essentiellement parlé aujourd'hui à l'Est de l'arrondissement de Kandi, le long de la route inter-états Bénin-Niger, de Kandifo jusqu'à Gènè et un peu plus à l'intérieur du côté Est. Du

⁴⁴Salako O. D., (2002) *Pour une orthographe de ede ketu*, mémoire de maîtrise, Flash/Université d'Abomey-Calavi / Bénin.

⁴⁵Odun, K., (1990b), *Le peuple mɔkɔle*. Cotonou: CENALA.

Sud au Nord, on peut voir les principaux villages des Mòkòle comme Kutakuku, Gogbede, Kpoodo, Saa, Banikani, Kpotogo, Koi, Fue, Tia, Fafa, Angaradebu, Seekale, Seefu, Fia, Fufu, Mokole nla, Sondo, Coka, Gala, Bangu, Gugu, Gènè ou Gene, Lusi, Kandifo, Gala, Kpede, ainsi que Kosikana qui tend à disparaître.⁴⁶ La capitale de la région Mòkòle est Lolo qui demeure encore de nos jours un grand centre.

Le parler mòkòle présente de petites nuances insignifiantes selon les régions où il est parlé. Le mòkòle de Kandifo, celui de Saa ou de Lolo, celui de Mokole-nla ou d'Angaradebou se différencie par des variations individuelles et dialectales marquées notamment par la correspondance régulière entre les consonnes liquides.

La connaissance des Mòkòle sur le plan historique n'est pas aisée à cause de la rareté des sources écrites. L'installation de ces populations Yorùbá du Nord-Bénin date de très longtemps et trouve son origine dans les anciennes occupations des régions du Bénin par des peuples Yorùbá venus du Nigeria. Les seules données dont disposent les chercheurs ont essentiellement admis que l'origine des Mòkòle remonte au 15^{ème} siècle au plus tard. Selon Odun K. (1990b), ils seraient originaires de l'ancien Oyo (*Old Oyo*) détruit par les Peulhs au 19^{ème} siècle au Nigéria. La présence des Mòkòle sur leur site actuel est l'aboutissement de longs mouvements migratoires qui ont d'abord échoué dans d'autres régions du Nigéria et du Bénin. Ces communautés linguistiques ont incontestablement pour souche, l'ancien peuple Yorùbá du Nigéria. Selon Lombard (1965)⁴⁷, confirmé par la tradition orale telle que rapportée par nos informateurs, l'histoire du

⁴⁶Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

⁴⁷Lombard, J., (1965), *Structure de type 'féodal' en Afrique Noire – Etude des dynamiques internes et des relations sociales chez les baribas du Dahomey*, Paris/La Haye, Mouton.

peuplement Mòkòle remonte au départ des trois frères Salubè, Alakétou et Oranmiyan dont les deux derniers seraient respectivement fondateurs de Kétou et d'Oyo-Ile. Au cours de leur migration, ces trois frères campent d'abord à Oké-Oyan au Nigéria, d'où ils se séparent. Salubè part avec ses hommes en direction du Nord vers Okuta dans la région de l'actuelle ville de Nikki, d'où ils regagnent par la suite le « pays Boko », vers le début du 16^{ème} siècle. Suite aux menaces Songhai sur les Baatombu et leurs hôtes vers la deuxième moitié du 16^{ème} siècle, ils durent s'enfuir en prenant deux directions. Le noyau le plus important prit la direction du Sud pour venir fonder Tchaourou et rejoindre des peuples frères qui vivaient déjà dans les régions de Kaboua, de Savè et de Kilibo qui y sont installés depuis de vieilles dates. Une minorité a continué vers le Nord sous la conduite d'un guerrier de grande renommée. Selon Odoun (1990), qui confirme cette histoire, c'est ce chasseur et guerrier nommé Balogun qui conduit la troupe vers la partie Est d'Alfa Kwara pour ainsi fonder la région de Lolo au voisinage des Baatombu et des Cɛnga/Cɛnka qui y habitaient déjà.

Pour Guemona (2015), l'installation des Mokolé à Lolo serait ancienne et remonterait avant le XVe siècle, car les chroniques des voyageurs arabes font allusion à Lolo, en 1470. Il soutient que la tradition orale affirme qu'ils sont venus d'Oyo en même temps que les Tchabè et les Dassa. Ils auraient pénétré dans l'espace qui correspond au Bénin à la latitude de Tchaourou, alors que les Tchabè et les Dassa seraient allés vers le sud. Les Mòkòle auraient gagné le nord pour s'installer à Lolo. Citant Jean- Marie (1989), Guemona (2015) relate que les chefs Mòkòle affirment que leur ancêtre avait des affinités parentales avec Alafin (roi) d'Oyo, capitale du royaume Yoruba qu'ils auraient quitté à la suite des rivalités dynastiques. C'est pourquoi il admet avec Souroukou Bio (1998), que le village de Lolo aurait été fondé vers 1300 par un certain Balou Gon Bodo de groupe ethnique

Yoruba venu d'Oyo. Selon lui, les Mòkòle sont des peuples de langue Yoruba ou Nago. Ils peuplent de petits villages à l'est et au nord-est de Kandi. Ils seraient probablement arrivés dans le Borgou après les groupes du substratum ancien, les Baatombu et les Boo. A leur arrivée, les Mòkòle trouvèrent sur place des Kumaté. L'origine des kumatè remonterait à l'ancien Mali. Kumaté serait une déformation du nom du clan Malinké de Konaté. Ils auraient pénétré au Bénin par le nord. Katanga, localité située dans l'actuel arrondissement de Gaya au Niger, serait leur point de départ. Leur présence dans le Borgou remonterait entre le XIVe et le XVe siècle. Bien avant les Mòkòle, les Kumaté auraient migré vers Lolo en passant par Thui pour fonder Igoua. Selon les traditions orales recueillies sur le terrain par Souroukou Bio (1998), et citées par Guenoma (2015), le village d'Igoua aurait été fondé avant Lolo; la date de sa fondation reste inconnue. Les traditions orales, confirmées par nos enquêtes de terrain, indiquent que l'abandon de ce village par les Kumaté est notamment dû au conflit qui opposait les deux chefs du village, celui d'Igoua contre le chef du village de Lolo. Ce conflit a causé le départ des Kumaté vers Thui et certains d'entre eux se seraient « ralliés » aux Mòkòle de Lolo. Ils sont aujourd'hui assimilés à ce groupe de population.

Les chercheurs sont donc unanimes sur l'origine des Mòkòle et sur leur mise en place à Lolo. Ce premier site d'installation de cette population migrante est appelé de nos jours Mokole-nla. Le nom « mòkòle » viendrait de la réponse donnée par ce prince guerrier à ses alliés de départ qui désiraient le ramener en famille. Le prince aurait dit [m̀ kólé (kó ilé)] ou [m̀ kólé (kɔ ilé)], ce qui signifie littéralement selon les différentes interprétations « je refuse de retourner à la maison » c'est-à-dire « je refuse de retourner à la demeure de mes ancêtres » ou encore « j'ai construit

maison ». Depuis ce temps, le prince Balogun et les siens sont demeurés dans cette partie du Nord-est du Borgou sous l'appellation Mòkòle. Mais les mokolephones sont dénommés « Feri » par les Baatombu et les Dèndi, mot signifiant « étranger » en langue mòkòle.

3.3. Organisation socioculturelle et politique du peuple Mòkòle

Cette pensée de Bouquiaux et Thomas (1976) que nous partageons est le bien fondé de cette partie consacrée à un bref aperçu de l'organisation socioculturelle du peuple Mòkòle.

« L'étude des langues sans tradition écrite, dont on ignore tout ou presque des civilisations, ne peut s'envisager sans qu'on mène parallèlement une étude de leurs cultures, faute de quoi l'étude linguistique demeure une coquille vide, un squelette sans la chair. Analyser les structures grammaticales d'une langue sans avoir aucune idée des réalités qu'elles servent à exprimer, paraît extrêmement vain et, si intelligemment que l'opération puisse être menée, une entreprise vouée à l'échec, au moins partiellement, car il n'y a pas dissociation entre une société et la langue qu'elle emploie comme moyen de communication. La réciproque nous paraît d'ailleurs tout aussi valable : l'étude des structures d'une société, indépendamment de celles de sa langue, ne peut avoir qu'une valeur limitée » (Bouquiaux et Thomas, 1976:26).⁴⁸

La communauté Mòkòle, aussi bien sur le plan social que politique, est animée par ses habitants qui, fondamentalement, se définissent à deux niveaux majeurs: le clan et la lignée. Plusieurs clans composent un village dirigé par un chef traditionnel. Le clan comporte plusieurs familles issues d'un même ancêtre. Les membres d'un même clan ont généralement les

⁴⁸Bouquiaux, L., & Thomas, J. M. C., (eds.), (1976), *Enquête et description des langues orales*, vols. 1, 2 & 3, 2^{ème} édition, paris, SELAF, (FM).

mêmes tabous et souvent un culte commun. Au nombre des clans à l'intérieur de la communauté Mòkòle, nous avons :⁴⁹

- les *Wassangari* ou la classe aristocratique. Ce sont des princes guerriers dont le courage, la bravoure et le goût du risque symbolisent les valeurs primaires. Ils sont les seules personnes pouvant aller en aventure. Le but de leur aventure, ramener des richesses à la famille par des manœuvres coercitives ou de subterfuge. Si ce but est atteint, l'auteur retrouve toute sa fierté et sa dignité. Par contre, s'il est manqué, cela pourrait être la cause d'une guerre lorsque ce dernier décide d'une revanche et avise sa tutelle. Les *Wassangari* sont composés des mini-clans *Kpai* et *Wure* (indissociables). Leur totem est la consommation de la viande de singe. Le singe n'étant pas intrépide, on pense qu'il pourrait transmettre cette faiblesse à celui qui consomme sa chair.
- Le clan des *Mako*, constitué essentiellement des griots dont le rôle est de prêter leur voix à la louange des nobles et des braves guerriers, pour leur rappeler le sceau d'honneur que portent ces derniers.
- Les *Kɛfɛ* ou *Kɔfɛ* sont reconnus à leur mystique puissance. A l'origine, ils ravitaillaient les guerriers de leur puissance et se chargeaient de leur nourriture. L'inhumation d'une défunte en état de grossesse était de leur ressort. Ce clan a horreur du son rythmé et continu des métaux, son qui informe sur la disparition (la mort) d'un membre du clan.
- D'autres clans existent aussi, tels que les *Ture*, les *Moowo*, les *Koboo*, les *Minkɔn*, les *Mande* ...

⁴⁹Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

Quant aux lignées qui composent les clans, elles ont aussi leurs valeurs traditionnelles qu'il importe d'aborder. Il s'agit en effet de l'ensemble des personnes issues d'un même ascendant. La famille est ainsi vaste. Elle comprend les parents, les enfants, les oncles, les tantes. Toute cette foule vit dans la même concession si possible. Le plus âgé est le chef de famille (s'il a encore la raison). Il dirige le procès familial, épure les discordes sur les affaires domaniales, oriente l'organisation des cérémonies, etc. L'enfant généralement est élevé par l'oncle, la tante ou les grands parents, selon les décisions du conseil familial. La responsabilité revient au parent adoptif d'épauler le mariage de cet enfant. Les fiançailles se faisaient à l'insu des conjoints. Toute fréquentation leur était proscrite avant le mariage. On pense ainsi maintenir les jeunes dans la chasteté absolue. Mais cette tradition est actuellement abandonnée par la génération actuelle. La polygamie est beaucoup encouragée dans la région ; le but étant de disposer d'une horde d'enfants à prester sur les espaces cultivés, et bénéficier, en tant que parent, de l'honneur et du plaisir d'être père.

La principale activité du peuple Mòkòle est l'agriculture. On y cultive les céréales et les tubercules pour la consommation familiale. Les produits vivriers cultivés sont : le sorgho, le mil, le maïs, le haricot, l'igname, le manioc...L'arachide est cultivée pour obtenir de huile et les autres dérivés de sa transformation, mais aussi, pour assurer les besoins financiers urgents. En milieu Mòkòle, la culture attelée est très bien développée. Cette technique favorise la culture du coton qui tend à oblitérer les autres cultures, surtout celle des tubercules. Hormis les travaux champêtres, il existe un répertoire de plusieurs autres activités dans l'environnement social actuel.⁵⁰

⁵⁰Odun, K., (1990b), *Le peuple mòkòle*. Cotonou: CENALA.

L'élevage est aussi une activité non moins importante pour les Mòkòle. L'élevage des bœufs est particulièrement exercé à cause de la culture attelée. Il est fait sous l'assistance des Peulhs, surtout en ce qui concerne le gros bétail. Quant à l'élevage des brebis, chèvres et volailles, il est plus ou moins développé.

La chasse et la pêche constituent des activités secondaires. Plusieurs types de chasses s'organisent. La battue regroupe une kyrielle de personnes venues parfois des villages environnants vers un lieu donné. Cette chasse est conduite par un tambourinaire (le guide) qui connaît bien le lieu de chasse. Une autre forme de chasse appelée « *kugbugba* » regroupe plusieurs personnes qui entourent une réserve pétrie de gibiers. On y met le feu puis toute la foule se livre au jeu. Cette forme de chasse plus dangereuse est abandonnée de nos jours. La grande chasse se fait par une minorité de personnes armées de fusils. L'activité de la pêche, similairement à celle de la chasse, convoque aussi une multitude de personnes. Toutefois, elle peut être menée par une minorité ou un seul individu.

L'artisanat et le commerce occupent également une part importante dans la vie socio-économique des Mòkòle. Les produits de la forge, répondant aux principales activités de la région, vivifient quotidiennement les lieux d'échange. Le tissage, en ce qui le concerne, est moins valorisé surtout avec la prolifération des tissus modernes. Au-delà des produits issus de l'artisanat, les activités commerciales s'étendent à la vente du coton, des produits vivriers (crus ou non) et des produits fauniques. De nos jours, on constate avec flagrance la vente des articles importés (ustensiles de cuisine, vêtements, pièces automobiles, GSM...) et une floraison de métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique, la couture, la coiffure, le transport...

Sur le plan socioculturel, il est utile de rappeler que le peuple Mɔkɔle donne beaucoup d'importance à ses fétiches et aux esprits. Certes, l'idée d'un Dieu unique et suprême est présente. Ses croyances et rites constituent la vitrine de sa culture. La communauté Mɔkɔle croit au contrôle des entités spirituelles lors des rites propitiatoires. À cet effet, elle conçoit des fétiches en pierre ou en bois sculptés. Les fétiches peuvent être ainsi des pierres enfouies à moitié au milieu de la concession familiale. Un arbre, une source ou un animal peut faire également l'objet de vénération pour tout le village. Habituellement, on leur offre des sacrifices, en retour ils assurent protection et bien-être des individus. Une autre conception non moins effarante stipule que ces fétiches peuvent rendre malade ou donner la mort si leur droit est négligé.

L'homme Mɔkɔle croit également aux esprits, tous invisibles et non représentables. Il s'agit des esprits de forêts « *inɔi inɔ iko* », les mânes des ancêtres « *guuguu* » puis des anges célestes. Lorsqu'on invoque les esprits de forêts, ils se saisissent des personnes pour s'exprimer ou poser des actions. La croyance populaire est que ces esprits protègent les humains, qu'ils ont le pouvoir de rendre féconde une personne stérile, de faire pleuvoir au besoin. Ils sont aussi porteurs de grâce quand leur droit est respecté. Mais ils peuvent nuire à la famille ou à toute la population s'ils se sentent abandonnés. On ne doit pas médire d'eux (ils entendent tout, voient tout et sont partout)⁵¹. A ce groupe, on associe les mânes des ancêtres. Lorsqu'une personne vit, elle a une âme (*hunde*). À sa mort, le corps est inhumé le plus tôt possible. Son âme rejoint celles de ses aïeux, les « *guuguu* ». Le défunt d'un âge assez responsable jouit des privilèges d'une semaine de funérailles appelée « *gεεwo* ». Des années plus tard, une autre cérémonie est organisée « *sara* » suivie d'une dernière « *aku* ».

⁵¹ Propos recueillis de Yokossi KORA, Prêtre traditionnel de *Gnambai* à Pèdè.

Par ces cérémonies, on pense nourrir l'âme du défunt et l'empêcher de faire du mal aux vivants. On est aussi persuadé que les mânes des ancêtres n'accorderaient pas de place à cette dernière si ces cérémonies n'ont pas été observées. Pour réclamer l'organisation des cérémonies, le défunt, dit-on, se manifeste aux gamins de la maison dans leurs rêves ou plutôt exprime son besoin par un sort qu'il jette aux membres plus âgés de la famille. A coté de ces croyances traditionnelles, Dieu est reconnu comme le créateur de l'univers entier. Il domine toute la création. Ses anges (*amaleka*) sont ses collaborateurs. Ils ont pour devoir de conduire l'âme d'un défunt aux instances de jugement⁵². Ils sont aussi chargés de la protection de toute la création.

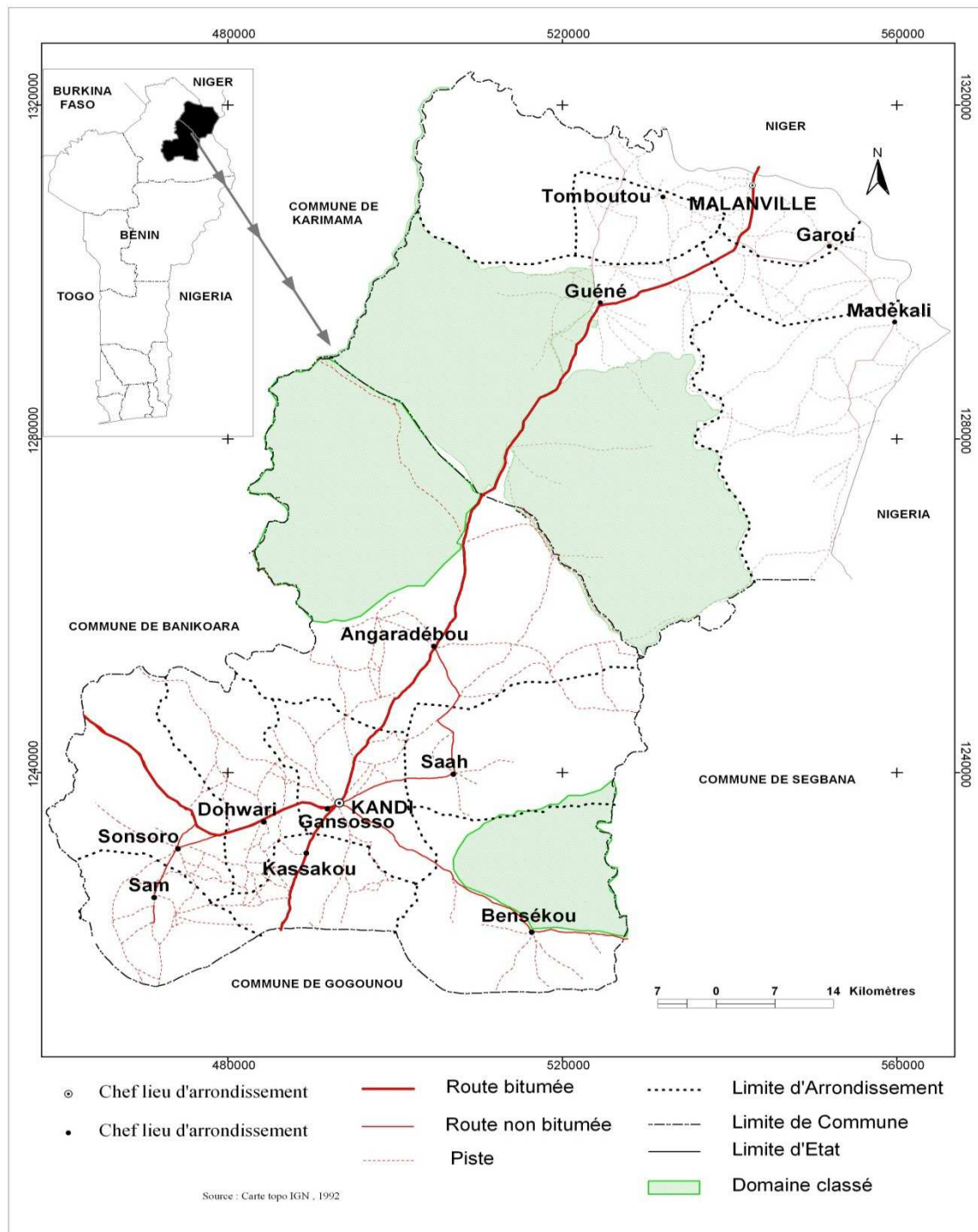
Les religions révélées se sont ajoutées au fil des temps à ces conceptions traditionnelles : l'Islam d'abord puis le Christianisme. L'Islam est plus accepté et prend plus d'ampleur. Aujourd'hui, certains le voient comme la religion de leurs aïeux, vu l'allure syncrétique que lui ont donnée les pratiquants. Actuellement, la jeunesse taille plus d'importance au modernisme, cherchant surtout à se débarrasser des cultes aux esprits. Aussi, les religions révélées ainsi que leurs dérivés absorbent au quotidien ses croyances endogènes. Les personnes âgées néanmoins, tentent de sauvegarder la tradition, ses valeurs. Dans tous les cas, les cérémonies solennelles inscrites dans la vie sociale ou religieuse (naissance, initiation, mariage, mort)⁵³, les rites récurrents comme les prières, les offrandes, les purifications associées parfois aux danses, rythment l'activité quotidienne.

⁵² Bio Tamou Méré et Maliouro Siradji, *L'évangélisation en milieu Kotokoli et Mokollé*, mémoire de fin de formation pastorale, Sinandé, 1999, p. 8.

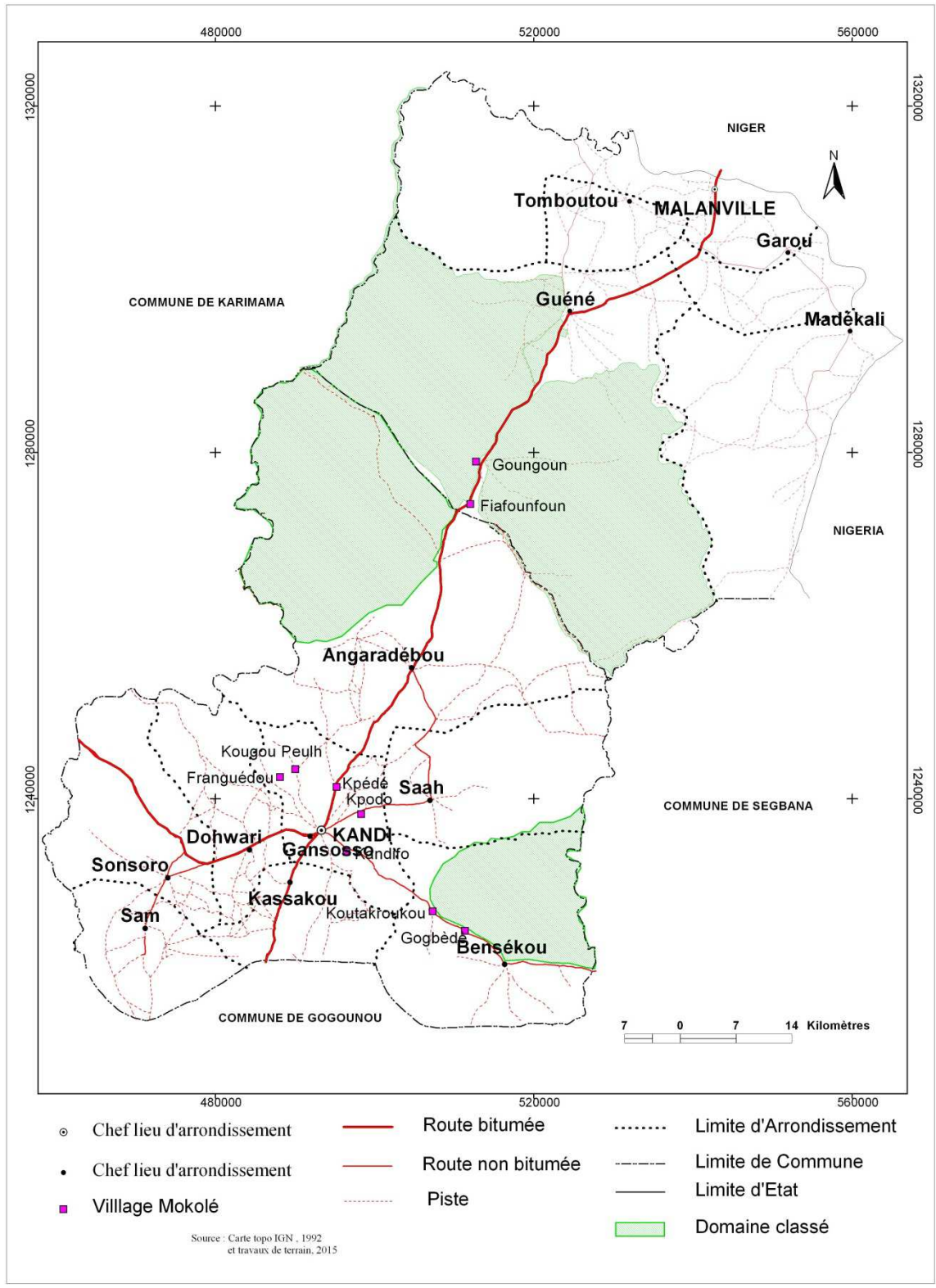
⁵³ sanctionnée par le passage à un genre de vie différent, comme le passage de l'enfance à l'âge adulte, l'intronisation des chefs et des princes, ou le passage de l'état profane à l'état sacré pour les prêtres.

3.4. Cartes de l'aire linguistique Mòkòle

CARTE 1 : Localisation de l'aire dialectale mòkòle au Bénin



CARTE 2 : Localisation des Mokole dans les communes de Malanville et de Kandi



**DEUXIEME PARTIE : PHONOLOGIE DU MOKOLE DANS
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA**

CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES PHONEMES SEGMENTAUX DU MOKOLE

La détermination de l'identité phonologique des différents signes répertoriés au plan phonétique constitue l'essentiel de ce chapitre. L'objectif visé dans ce chapitre sur les phonèmes est de dégager le système phonologique du məkole, de définir et de classer ses unités, puis d'étudier la distribution de celles-ci. C'est à partir de ce niveau qu'il est apparu plus fécond de comparer ce système avec ceux des dialectes d'Oyo, de Kétou et de Savè qui avaient déjà été dégagés par des travaux antérieurs.

Pour l'étude des unités phonologiques, nous avons choisi le cadre théorique de la phonologie linéaire qui s'appuie sur le principe de la commutation et de la distribution complémentaire. L'analyse d'identification des divers phonèmes a été opérée dans le cadre de l'unité minimale de signification, le monème. Au plan pratique, l'analyse phonologique va aborder l'inventaire, la définition, le classement et l'utilisation concrète des unités phonologiques. L'inventaire sera fait par les techniques de la commutation et de la distribution complémentaire.

Soit par exemple, les mots suivants de la langue :

nto "poil"

njo "peur"

nbo "hyène"

La différence phonique rendue par les sons [t], [j] et [b], entraînant aussi une différence de signifiés montre que le locuteur de la langue a le choix entre les phonèmes [t], [j] et [b], choix entièrement dépendant du signifié recherché. Ces unités entretiennent ainsi un rapport d'opposition qui permet de les différencier. Ce sont des rapports paradigmatiques. La partie de la phonologie qui étudie le choix segmental sur l'axe vertical est la

paradigmatique, alors que celle qui s'occupe du choix horizontal est appelé syntagmatique (Martinet, 1964).⁵⁴

L'étude paradigmatique permettra donc, par le jeu de la commutation de dégager les phonèmes dans tous les contextes qui importent, de noter leurs diverses réalisations phonétiques en identifiant les variantes, libres ou combinatoires. Ensuite, on fournira une description phonétique de leurs diverses réalisations, on les définira et on les classera en système. L'identification des unités distinctives se fera par l'établissement des traits pertinents. Dans la partie « classement », nous nous intéressons aux unités et aux traits qui les composent. L'utilisation concrète va concerner la combinaison des phonèmes sous l'angle de la position et de l'environnement pour ainsi aborder les problèmes particuliers tels que la neutralisation, l'assimilation... Mais avant d'aborder l'analyse phonologique, nous allons faire l'inventaire de tous les sons du məkɔle.

4.1. Inventaire des sons du məkɔle

Comme pour la plupart des langues naturelles connues, deux traits caractérisent essentiellement les sons du məkɔle : le trait consonantique et le trait vocalique. Ce travail liminaire consiste à présenter, sans discrimination, tous les sons consonantiques et vocaliques que comporte la langue məkɔle à partir des lexèmes dans lesquels ces unités sont attestées.

⁵⁴Martinet, A., (1964), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p.33.

4.1.1. Les sons consonantiques

Le son [b]

Exemples : sàbà "collier", tòbí "chasseur", bata "peau", bi : "aimer"

Le son [p]

Exemples : pètu "poule, canard", lómpì "moëlle des os", kaa...pai
"ne...point"

Le son [t]

Exemples : ìtò "urine", ìtà "vente", tù "vomir", sòtin "tatouage"

Le son [k]

Exemples : koko "sueur", ìkà "paresse", nyikón "miel"

Le son [d]

Exemples : ìdò "foie", dì "attacher" idín "mur"

Le son [g]

Exemples : dígí "miroir", gàà "enclos à bestiaux" igùn "spatule" gòlò
"canne"

Le son [f]

Exemples : fá "biner", fùfù "nuage", fán "souffler",

Le son [s]

Exemples : san "payer", só "flécher", kàbòsì "papayer", ìso "fruit"

Le son [l]

Exemples : àla "demain", logo "cultiver", gèlè "bouche"

Le son [r]

Exemples : ara "corps", rà "acheter", rù "soulever"

Le son [y]

Exemples : bìyè "fermer", iye "corps", ayí "grand parent", yé "pondre", yàn "enlever"

Le son [h]

Exemples : wàhálà "souffrance", hèbù "marché"

Le son [w]

Exemples : awó "main", wùwà "quartier"

Le son [j]

Exemples : jìída "meilleur", ajá "chien", jε "crevette", ijin "pluie", jìngàú "fête"

Le son [v]

Exemples : àtávìm "lance", vèmvèm "guêpe"

Le son [z]

Exemples : túzà "parfum", zìbá "chemise", zùngú "bosse"

Le son [m]

Exemples : kúmɔ "boisson", músù "chat", bomáyì "trône", bàtùmà "place", simi "se reposer", mɔkɔ "époux"

Le son [n]

Exemples : inó "ventre", anu "bouche", nε "partir", nà "s'étirer"

Le son [ŋ]

Exemples : iŋa "viande", ŋɔi "déterminant"

Le son [gb]

Exemples : gbó "entendre", àgbàn "barbe"

Le son [kp]

Exemples : kpàsɛn "maison", kpán "rue", àkpáà "échelle", cùkpá "lune"

Le son [ny]

Exemples : ìnyà "lieu", nyikɔn "miel"

Le son [nz]

Exemples : ànzùrúfú "argent", yáńze "parenté"

Le son [nt]

Exemples : bàntúmà "vendeur", nto "poil", bènté "caleçon"

Le son [nd]

Exemples : sòndá "petit déjeuner", wòndò "pantalon"

Le son [nj]

Exemples : ñjejú "œil", ñjè "sang"

Le son [mb]

Exemples : gálàm̀ba "crête", yèmbèrèkú "frapper", gàm̀bò "porte"

Le son [ŋk]

Exemples : gbàŋkélé "âne",

Le son [ŋg]

Exemples : tanŋga "cuisse", caŋga "fenêtre, gbàŋgɔlɔ "gorge"

4.1.2. Les sons vocaliques**4.1.2.1. Les voyelles orales****Le son [i]**

Exemples : ari "faim", ikùn "ficelle", fiti "fesse"

Le son [e]

Exemples : gèètè "montagne", tale "pousser", feí "tous", èkpà "arachide"

Le son [ɔ]

Exemples : síśó "long", l̀g̀g̀ "puits", ìsɔ "fer", ɔmɔ "enfant"

Le son [a]

Exemples : íyà "mil", arogo "cultivateur", acin "cheval", kaále "calebasse"

Le son [u]

Exemples : iwú "coton", ùwà "quartier", iruru "cendre", kusú "petite hutte"

Le son [o]

Exemples : ngbó "pépin", tòbí "chasseur", iwó "chèvre"

Le son [ɛ]

Exemples : jɛ "crevette", isè "pied", ñjè "sang", kɛɛ "vache"

4.1.2.2. Les voyelles nasalisées**Le son [ɛn]**

Exemples : atɛn "boisson", kpánsɛn "maison"

Le son [ɔn]

Exemples : amó "sein", àrɔn "ciel", còḡncòḡn "succer"

Le son [in]

Exemples : itín "oreille", gin "bois de chauffage", kɔrin "chanter"

Le son [un]

Exemples : imu "cœur", iwúgun "genou", sùn "dormir", cún "ouvrir"

Le son [an]

Exemples : fan "souffler", jan "nier", wàn "mesurer", kpàn "rougir"

4.1.2.3. Les nasales syllabiques**Le son [n]**

Exemples : nto "poil", wondò "pantalon", ñjè "sang"

Le son [ŋ]

Exemples : tanŋga "cuisse", càŋga "fenêtre", gbàŋkélé "âne"

Le son [m]

Exemples : gálàmbà "crête", gàm̀bò "porte", mkpa "rouge", m̀gbó "pépin"

4.1.2.4. Conclusion partielle

Le m̀okòle fait usage de plusieurs sons consonantiques et vocaliques ainsi que des nasales syllabiques qui ne sont pas tous certainement des phonèmes. Le traitement de tous ces sons permettra de définir les phonèmes de la langue.

4.2. Présentation des phonèmes du m̀okòle

Pour déterminer les phonèmes du m̀okòle, nous avons fourni les échantillons de paires minimales qui mettent en évidence la fonction distinctive des phonèmes. Ainsi, les phonèmes sont considérés à travers la méthode de commutation. Cette méthode consiste à mettre en parallèle les mots de la langue plus ou moins identiques sur le plan phonique. Les mots mis en opposition appartiennent généralement à une même catégorie grammaticale. Nous avons aussi tenu compte des tons des voyelles de ces paires minimales afin de souligner l'identité phonémique et l'environnement tonal des substantifs opposés.

4.2.1. Les phonèmes consonantiques

Le phonème /b/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

b/n b̀è "envoyer", ǹè "marcher, partir"

b/j b̀ù "couper", j̀ù "lancer"

b/w bɛ "envoyer", wɛ "laver"

b/d bebe "bégayer", dede "se laver"

b/f fɛ "roter", bɛ "envoyer", bá "trouver", fá "biner"

b/m bɔ̀n "maladie" ; mɔ̀ "savoir"/ bɔ̀n "rein", mù "teindre"

/b/ se réalise en [mb] occlusive bilabiale pré nasalisée, seulement après une voyelle nasalisée et en [b] occlusive bilabiale orale sonore partout ailleurs.

Comme les autres phonèmes consonantiques, il apparaît à l'initiale et à l'intervocalique. En mɔ̀kɔ̀le le phonème /b/ apparaît rarement devant une voyelle nasale. Seulement deux items de notre corpus ont permis d'établir l'opposition entre le phonème /b/ et le phonème /m/ devant une voyelle nasale. Alors que l'occurrence du phonème /b/ devant une voyelle nasale est large dans les dialectes de Kétou et de Savè, ainsi que dans le yoruba standard. Quant à la variante pré nasalisée de ce phonème, le phénomène existe également dans les autres dialectes yoruba suscités, même si il n'est pas assez fréquent comme dans le mɔ̀kɔ̀le.

Le phonème /t/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

t/j nto "poil", njo "peur", ìtá "prix", ìjà "bagarre"

t/w tɛ "piétiner", wɛ "se laver"

t/k tɔ̀tɔ̀ "entasser", kɔ̀kɔ̀ "réunir", tɔ̀ "uriner", kɔ̀ "refuser",
ìtá "vente", ìkà "paresse"

t/g tùn "être fade" ; gùn "monter" ; nto "poil" ngo "corne"

t/kp ìkpà "arachide", ìtá "vente"

t/s tùn "être fade" "s'éteindre", sùn "coucher"

t/d ìtɔ̀ "urine", ìdɔ̀ "foie"

t/f tɔ̀tɔ̀ "uriner", fɔ̀fɔ̀ "herbe, paille" ; ìtɔ̀ "urine", ìfɔ̀ "frère"

t/c tɔ̀tɔ̀ "uriner, pisser", cɔ̀cɔ̀ "pêcher"

t/r ìtà "vente", ìrà "achat" "le prix" ; rù "soulever", tù "vomir".

Le phonème /t/ se réalise comme une occlusive alvéolaire dentale sourde, non nasale. Il apparaît en position initiale et intervocalique. Comme toutes les occlusives de la langue mòkòle, Il a une variante pré nasalisée [nt] qui apparaît après une voyelle nasalisée.

Le phonème /c/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

c/t cf t/c supra

c/kp kpán "rougir", cán "battre"

c/j ìcin "indigo", ìjin "ferment de maïs"

c/gb cɔ́ "voir", gbɔ́ "écouter" ; cán "frapper", gbán "conduire"

c/ny càn "ramper", nyà "être rayé"

c/l cɔ "mouiller" ; lɔ "moudre" ; cɔ "regarder", lɔ "planter"

Le phonème /c/ se réalise comme une occlusive alvéo-palatale sourde, non nasale. Ce phonème apparaît en position initiale et en position intervocalique. Comme toutes les occlusives de la langue mòkòle, il a systématiquement une variante pré nasalisée [nc] qui apparaît après une voyelle nasalisée. En mòkòle comme en cabɛ, le phonème est généralement plus palatalisé. Cependant, il l'est moins dans le dialecte de Ketu et au niveau du yoruba standard.

Le phonème /j/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

j/b cf b/j supra

j/t cf t/j supra

j/c cf c/j supra

j/y yè "flûte", jè "quenouille"

j/w ajó "jour", awó "main"
 j/d ìjìn "pluie", ìdìn "mur"
 j/kp jè "quenouille", kpè "appellation"
 j/ny jàn "nier", nyà "enlever"
 j/n ajà "marché", anà "tanneur".

Le phonème /j/ se réalise comme une occlusive alvéo-palatale sonore, non nasale. Il apparaît en position initiale et en position intervocalique. Il est aussi pré nasalisé quand il se réalise après une voyelle nasalisée. Comme le phonème /j/ des autres variantes dialectales yoruba du Bénin, il est généralement plus palatalisé.

Le phonème /d/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

d/t cf t/d supra
 d/b cf b/d supra
 d/j cf j/d supra
 d/m dì "attacher", mì "avalier"

Le phonème /d/ se réalise comme une occlusive dentale sonore. /d/ apparaît en position initiale et intervocalique. Comme la plupart des occlusives de la langue, il est pré nasalisé après une voyelle nasalisée. Le phonème a le même point d'articulation dans les dialectes objet d'étude.

Le phonème /f/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

f/b cf. b/f supra
 f/t cf. t/f supra
 f/k fà "biner", kà "bouillir" ; fùfù "nuage", kùkù "nuage"
 f/gb fán "souffler", gbán " être chaud"

f/w fei "tout", wei "mange-mil"

f/g gún "éventrer", fún "détacher"

f/n fùfù "vent" ; nùnù "soleil"

Le phonème / f / se réalise comme une fricative labiodentale sourde et orale. Il a deux réalisations, [v] fricative labiodentale sonore devant les voyelles nasalisées et [f] fricative labiodentale sourde partout ailleurs. Cependant, [v] ne figure que deux fois dans nos données :

àtavìnm "lance"

vèmvèm "guêpe"

Il est fort probable qu'il s'agisse d'emprunts qui n'ont pas encore été complètement assimilés par le système phonologique de la langue. Il se réalise en position initiale et intervocalique et s'articule de la même manière dans les dialectes objets de comparaison.

Le phonème /s/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

s/f cf. f/s supra

s/t cf. t/s supra

s/r sùn "dormir", rùn "maigrir"

són "suinter - griller", rón "mordre"

s/w sɔn "griller, suinter" wɔn "tisser"

s/l só "flécher" ló "planter" ; isè "pied", ìlè "terre, sol"

s/k sɔ "dire", kɔ "écrire"

s/c sɛɛn "natte", cɛɛn "poisson"

Le phonème /s/ se réalise comme une fricative dentale sourde et orale. Il se réalise en position initiale et intervocalique et s'articule de la même manière dans les dialectes objets de comparaison.

Le phonème /k/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

- k/t cf. t/k supra
- k/f cf. f/k supra
- k/s cf. s/k supra
- k/kp àká "grenier", àkpá "bois"
- k/g ikú "la mort", ìgú "coépouse"
- k/w kú "mourir", wú "enfler"
- k/m kà "compter", mà "savoir"
- k/l ká "courber", lá "grandir"
- k/j cf. j/k supra

Le phonème /k/ se réalise comme une occlusive vélaire orale et sourde. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Après une voyelle nasalisée, il est pré nasalisé.

Le phonème /g/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

- g/t cf. t/g supra
- g/f cf. f/g supra
- g/k cf. k/g supra
- g/r gùn "monter", rùn "maigrir"

Le phonème /g/ se réalise comme une occlusive vélaire orale et sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Comme la plupart des occlusives, il est pré nasalisé après une voyelle nasalisée.

Le phonème /kp/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

kp/t cf. t/kp supra

kp/c cf. c/kp supra

kp/j cf. j/kp supra

kp/f cf. f/kp supra

kp/gb kpán "rougir", gbán "être-chaud "

kp/w kpén "diviser" ; wén "prêter"

kp/y kpè "appellation", yè "flûte"

kp/k cf. k/kp supra

/kp/ est une occlusive labio-vélaire, sourde. L'occlusion se réalise simultanément au niveau du voile du palais et des deux lèvres. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Autre que cette réalisation, il est également pré nasalisé après une voyelle nasalisée, comme toutes les occlusives.

Le phonème /gb/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes ;

gb/c cf. c/gb supra

gb/kp cf. kp/gb supra

gb/f cf. f/gb supra

gb/y gbé "tailler", yé "pondre"

gb/s gbó "entendre", só "flécher"

/gb/ est une occlusive labio-vélaire sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. Comme l'occlusive labio-vélaire sourde, /gb/ se réalise aussi pré nasalisé comme toutes les occlusives, seulement après une voyelle nasalisée.

Le phonème /w/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

w/b wé "se lancer" ; bé "envoyer"

w/f wà "nager" ; fà "tirer"

w/m wú "enfler" ; mú "supporter"

w/y wàn "mesurer" ; yàn "déféquer"

w/ŋ wàn "mesurer" ; ŋà "déterminant"

Le phonème /w/ est une continue labio-vélaire sonore et orale. Le phonème /w/ apparaît en position initiale et intervocalique. Cependant comme toutes les consonnes liquides du mokole, sa stabilité pose problème dans certains contextes. En effet il s'agit de la neutralisation de l'opposition entre consonnes liquides, surtout devant les voyelles nasalisées. Ce phénomène de neutralisation se remarque également en présence de quelques voyelles orales du mokole.

Le phonème /l/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

l/c ló "planter", có "voir"

l/s ló "planter", só "fêcher" / là "crier", sà "reciter"

l/n alá "demain", aná "hier",

l/k lá "grandir", ká "courber"

l/gb ló "planter", gbó "entendre"

Le phonème /l/ se réalise comme une consonne liquide latérale sans friction alvéolaire sonore. /l/ se réalise en position initiale et intervocalique. /l/ a une réalisation contextuelle. En effet, elle se réalise comme [n], nasale dentale ou alvéolaire devant des voyelles nasalisées et [l] partout ailleurs. On peut conclure que [n] et [l] sont deux réalisations phonétiques d'un seul

phonème, le phonème /l/. [l] et [n] sont par conséquent les allophones du phonème /l/. Ils sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire que l'un apparaît là où l'autre n'apparaît jamais. Cette réalité n'est pas différente des autres dialectes yoruba du Bénin.

Le phonème / r /

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

r/t ìrà "achat", ìtà "vente, le prix"

r/s rùn "maigrir", sùn "dormir"

r/g rùn "maigrir", gùn "monter"

r/m arú "esclave", amú "sein"

r/k rà "acheter", kà "bouillir", rɔ "forger", kɔ "écrire"

r/f rà "acheter", fà "aspirer"

r/l ara "corps", ala "demain"

Le phonème / r / apparaît en position initiale et intervocalique. C'est une vibrante alvéolaire sonore et orale. Sa stabilité ne pose aucun problème en position initiale, mais ce phonème est très peu stable en position intervocalique. En position intervocalique, les oppositions avec les consonnes liquides sont neutralisées. Il arrive aussi que le phonème s'élide tout simplement.

Le phonème /y/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

y/j cf. j/y supra

y/kp cf. kp/y supra

y/gb cf. gb/y supra

y/c ayɛ "sauce", acɛ "savon"

Le phonème /y/ se réalise comme une continue palatale et sonore. Il se réalise en position initiale et intervocalique. /y/ a une réalisation

contextuelle. En effet, elle se réalise comme [ny] devant les voyelles nasales et [y] partout ailleurs. On peut conclure que [y] et [ny] sont deux réalisations phonétiques d'un seul phonème, le phonème /y/. [y] et [ny] sont par conséquent les allophones du phonème /y/. Ils sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire que l'un apparaît là où l'autre n'apparaît jamais.

Le phonème /z/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

z/b tùzá "parfum", tùbá "trace d'animaux"

z/d zigi "peur", digi "miroir"

z/s zamba "danger", samba "miroir"

z/r zibá "poche", ribá "pourboire"

Le phonème /z/ se réalise comme une fricative dentale sonore. /z/ se réalise en position initiale et intervocalique. C'est l'un des phonèmes qui sont les plus rares dans la langue. Il est renforcé par les emprunts. Ce phonème n'existe pas dans les autres dialectes yoruba du Bénin.

Le phonème /h/

Son identité phonologique ressort de la seule opposition suivante :

h/w hèè "jusqu'à", wèè "sacrifier"

h/b hèè "jusque", bèè "demander"

h/phài "depuis", pài "jamais"

h/w hai "depuis", wai "maintenant"

h/d hín-a "capacité", dín-a "vêtir"

Le phonème /h/ est une continue vélaire sourde. /h/ se réalise en position initiale et intervocalique. Bien qu'il existe des items dans lesquels [h] apparaît devant une nasale, il n'y a pas de cas d'opposition entre [h] et [ŋ]. On est tenté de dire que [ŋ] est une variante du phonème /h/ parce qu'ayant

le même point d'articulation et n'apparaissant que devant quelques voyelles nasalisées.

Le phonème /p/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

p/h pai "ne...jamais", hai "après que"

p/w pun "dépecer", wun "maigrir"

p/f pem pem "gros", fem fem "très loin"

p/d pim pim "vite", dim dim "fortement"

p/g pòpò "motocyclette", gògò "utérus"

Le phonème /p/ est une occlusive bilabiale sourde. Il se réalise dans le même contexte que [b] et [kp] qui sont des phonèmes de même point d'articulation. C'est l'un des phonèmes qui sont les plus rares dans la langue. Il est renforcé par les emprunts. Ce phonème n'apparaît qu'en position initiale dans la langue. Seuls les emprunts le font apparaître en position intervocalique. D'ailleurs, il n'est pas attesté dans les autres dialectes du yoruba. Autre que ces morphèmes dans lesquels il apparaît, on le retrouve encore dans quelques emprunts utilisés inconsciemment par les locuteurs, mêmes les locuteurs monolingues. Il s'agit d'un phonème qui est entrain de s'intégrer dans le système de la langue.

Le phonème /m/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

m/f mà "savoir" ; fà "biner"

m/ny mà "savoir" ; nyà "être rayé, enlever"

ma "bâtir" ; nya "déféquer", chier"

m/d mì "avalier" ; dìn "attacher"

m/k mà "savoir" ; kà "compter"

m/r àmú "sein" ; àrú "esclave"

m/n ìmú "nez" ; ìnú "ventre"

Le phonème /m/ se réalise comme une labiale, nasale et sonore. Comme les autres phonèmes consonantiques, il apparaît à l'initiale et à l'intervocalique. Le phonème /m/ est la seule consonne qui peut aussi apparaître en finale de vocable, comme l'attestent les exemples suivants :

tùzàm : "parfum" (emprunt arabe) ;

màsím : "machine" (emprunt français) ;

nyàmyám : "moustique" ;

kpèlèm : "en foulée".

4.2.2. Les phonèmes vocaliques

Le phonème /i/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

i/u mí "respirer", mú "supporter",
mì "avalier", mù "teindre"

i/ε mì "avalier" : mè "blesser"

i/a sàsà "masser" ; sèsì "imiter" ;
bí "naître", bá "trouver"

ìmù "son " ; àmú "sein"

ìnyì "rabiote" ; ìnyà "lieu"

Le phonème /i/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 1er degré d'aperture fermée, non arrondie et brève. Il est attesté en position initiale, médiane et finale, avec un ton moyen, haut ou bas.

La voyelle /u/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

u/i cf. i/u supra

u/ɔ ìmù "son", ìmɔ "nez" ; fùfù "vent", fɔfɔ "paille

u/a mù "teindre", mà "savoir" ; rù "soulever", ra "acheter"

Le phonème /u/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton moyen, haut ou bas.

Le phonème /e/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

e/ɔ yé "pondre", yó "rassasier"

e/ɔ ìdè "parole" ; ìdò "foie"

e/ɛ dèdè "se lever" ; dédé "chercher"

e/u ìlú "village", ìlé "case" (par analogie)

Le phonème /e/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /o/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

o/e cf.e/osupra

o /ɔ ijó "danse" ; ijó "jour"

o/ɛ jó "danser" ; jé "répondre"
 ìcò "sorcier" ; ìcé "travail".

o/a fò "sauter" ; fà "biner"

Le phonème /o/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /ɛ/

Son identité ressort des oppositions suivantes :

ɛ/i cf.i/ɛ supra

ɛ/e cf.e/ɛ supra

ɛ/o cf.o/ɛ supra

ɛ/ɔ kpètè "bouillie" ; kpòtò "menotte"
lèlè "flatter" ; lòlò "écraser, moudre"

ɛ/a wè "laver" ; wà "nager"

Le phonème /ɛ/ est réalisé comme une voyelle orale antérieure de 3^{ème} degré d'aperture mi-ouverte non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /ɔ/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes

ɔ/o ìwó "main" ; ìwó "chèvre"

ɔ/a ìtò "urine" ; ìtà "vente"
nyò "jeter" ; nyà "enlever"
ìnó "ventre" ; ìná "feu"

ɔ/u cf. u/ɔ supra

ɔ/e cf. e/ɔsupra

ɔ/o cf. o/ɔ supra

ɔ/ɛ cf. ɛ/ɔ supra

Le phonème /ɔ/ est réalisé comme une voyelle orale postérieure de 3^{ème} degré d'aperture, mi-ouverte arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale, avec un ton haut, moyen ou bas.

Le phonème /a/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

a/i cf. i/a supra
a/u cf. u/a supra
a/o cf. o/a supra
a/ε cf. ε/a supra
a/ɔ cf. ɔ/a supra

Le phonème /a/ est réalisé comme une voyelle orale centrale de 4^{ème} degré d'aperture ouverte non arrondie et brève. Il est attesté en position initiale, médiane et finale, avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /in/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes.

in/anjín "réveiller", ján "nier" ;

cín "ouvrir", cán "battre"

in/εijín "ferment du maïs", ijé "nourriture"

Le phonème /in/ est réalisé comme une voyelle nasale antérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /un/

Son identité phonologique ressort des oppositions suivantes :

un/ɔn bún "rein", bón "maladie "

un/u rùn "maigrir", rù "soulever "

un/an fún "détacher", fán "souffler "

Le phonème /un/ est réalisé comme une voyelle nasale postérieure de 1^{er} degré d'aperture fermée, arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /ɛn/

Son identité phonologique ressort des oppositions.

ɛn/ɔn ìhén "ici", ìhón "la-bas"

ɛn/ɛ kpén "diviser", kpé "durer"

ɛn/an kpén "diviser" kpán "rougir"

Le phonème /ɛn/ est réalisé comme une voyelle nasale antérieure de 2^{ème} degré d'aperture mi-fermée non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

Le phonème /ɔn/

Son identité phonologique ressort des oppositions

ɔn/ɛn cf. ɛn/ɔn Supra

ɔn/un cf. un/ɔn Supra

ɔn/in dòn "être doux" ; dìn "cordeler"

ɔn/an awɔn "qui tisse" ; awan "qui mesure"

Le phonème /ɔn/ est réalisé comme une voyelle nasale postérieure de 2^{ème} degré d'aperture, mi-fermée arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut et moyen.

Le phonème /an/

Son identité phonologique ressort

an/in cf. in/an Supra

an/un cf. un/an Supra

an/ɛn cf. ɛn/an Supra

an/ɔn cf. ɔn/an Supra

an/ɔ gbán "conduire" ; gbɔ́ "comprendre"

an/a kpan "puiser", kpa "tuer, tanner"

Le phonème /an/ est réalisé comme une voyelle nasale centrale de 3^{ème} degré d'aperture mi-ouverte non arrondie et brève. Il est attesté seulement en position médiane et finale avec un ton haut, moyen et bas.

4.3. Définition et classement des phonèmes

Le phonème peut être considéré comme un ensemble de traits pertinents. Pour le définir, il suffira d'énumérer tous les traits pertinents qui le caractérisent. La définition et le classement des phonèmes du məkəle reposent sur les différents traits pertinents que l'analyse nous a permis de dégager.

4.3.1. Définition et classement des phonèmes consonantiques

Les consonnes du məkəle sont définies en fonction des traits pertinents relevés dans les oppositions établies plus haut.

/b/ labial (b/d)
sonore (b/f)
orale (b/m)

/p/ labiale (p/h)
sourde (p/b)

/l/ liquide (l/s)
alvéo-palatale (l/k)
sourde (l/c)

/t/ occlusive (t/s)
alvéolaire (t/k)
sourde (t/d)

/c/ occlusive (c/y)
palatale (c/k)
sourde (c/j)

/j/ occlusive (j/y)
palatale(j/g)
sonore (j/c)

/d/ occlusive (d/l)
alvéolaire (d/b)
sonore (d/t)

/f/ labiale (f/s)

- /s/** fricative (s/t)
alvéolaire (s/f)
- /k/** vélaire (k/c)
sourde (k/g)
orale (k/ŋ)
- /g/** vélaire (g/j)
sonore (g/k)
orale (g/ŋ)
- /kp/** occlusive (kp/w)
labio-vélaire (kp/ k)
sourde (kp/gb)
- /gb/** occlusive (gb/w)
vélaire (gb/g)
sonore (gb/kp)
- /w/** continue (w/gb)
labio- vélaire (w/y)
- /n /** alvéolaire (n/m)
nasale (n/z)
- /r /** alvéolaire(r/y)
continue (r/d)
- /m/** labiale (m/n)
nasale (m/b)
- /y/** continue (y/j)
palatale (y/w)
- /z/** fricative (z/d)
sonore (z/s)
- /h/** vélaire (h/s)

Les phonèmes ainsi définis peuvent être classés selon le mode d'articulation, le lieu d'articulation et le voisement.

Selon le mode d'articulation, on distingue quatre catégories de consonnes à savoir :

- Les occlusives qui sont au nombre de dix : b, p, d, t, c, j, g, k, kp et gb.
- Les fricatives qui sont au nombre de trois : f, s et z.
- Les liquides au nombre de quatre : l, y, h et w.
- Les nasales au nombre de deux : n et m.
- La vibrante : r

Selon le lieu d'articulation, on distingue six catégories de consonnes à savoir :

- Quatre labiales : b, p, m, et f.
- Quatre dentales : t, d, s, et z.
- Six alvéo-palatales : c, j, r, l, n, et y.
- Trois vélares : k, g, et h.
- Trois labio-vélares : kp, gb, et w.

Du point de vue voisement, on peut aussi distinguer les consonnes sourdes des consonnes sonores :

- Sourdes : p, t, c, k, kp, s, f, r et h.
- Sonores : b, d, j, g, gb, z, l, y, et w.

Le tableau des consonnes qui s'en dégage se présente comme suit :

Tableau 3: *Les phonèmes consonantiques du mɔkɔle*

		Labiale	Dentales	AlvéoPal atales	Vélares	Labio-vélares
Occlusive	<i>Sourde</i>	p	t	c	k	kp
	<i>Sonore</i>	b	d	J	g	gb
Fricative	<i>Sourde</i>	f	s			
	<i>Sonore</i>		z			
Liquide	<i>Latérale</i>		l		h (ɲ)	
	<i>Sourde</i>					
	<i>Sonore</i>			y (ny)		w
Vibrante	<i>Sourde</i>			r		
	<i>Sonore</i>					
Nasales		m		n		

4.3.2. Définition et classement des phonèmes vocaliques

/i/	antérieure	(i/u)
	fermée	(i/ε)
	orale	(i/in)
/u/	postérieure	(u/a)
	fermée	(u/ɔ)
	orale	(u/un)
/e/	antérieure	(e/u)
	mi-fermée	(e/i)
	orale	(e/εn)
/o/	postérieure	(o/e)
	mi-fermée	(o/u)
	orale	(o/ɔn)
/ε/	antérieure	(ε/ɔ)
	mi-ouverte	(ε/a)
	orale	(ε/εn)
/ɔ/	postérieure	(ɔ/ε)
	mi-ouverte	(ɔ/a)
	orale	(ɔ/ɔn)
/a/	centrale	(a/u)
	ouverte	(a/i)
	orale	(a/an)
/in/	antérieure	(in/un)
	fermée	(in/an)
	nasale	(in/i)
/un/	postérieure	(un/in)
	fermée	(un/an)
	nasale	(un/u)
/εn/	antérieure	(εn/ɔn)
	mi-ouverte	(εn/an)
	nasale	(εn/ε)
/ɔn/	postérieure	(ɔn/εn)
	mi-ouverte	(ɔn/an)
	nasale	(ɔn/ɔ)

/an/ centrale	(an/ɔn)
ouverte	(an/in)
nasale	(an/a)

Le mɔkɔle dispose ainsi de sept (07) voyelles orales et de cinq (05) voyelles nasales qui peuvent être classées selon la zone d'articulation et selon le mode d'articulation.

Selon la zone d'articulation :

➤ Les voyelles antérieures :

- Voyelles orales : i, e et ε
- Voyelles nasales : in et ɛn

➤ Les voyelles centrales

- Voyelle orale : a
- Voyelles nasales : an

➤ Les voyelles postérieures

- Voyelle orale : u, o et ɔ
- Voyelles nasales : un et ɔn

Selon le mode d'articulation :

➤ Les voyelles fermées :

- Voyelles orales : i et u
- Voyelles nasales : in et un

➤ Les voyelles mi-fermées

- Voyelles orales : e et o

➤ Les voyelles mi-ouvertes

- Voyelles orales : ε et ɔ
- Voyelles nasales : ɛn et ɔn

➤ Les voyelles ouvertes

- Voyelles orales : a

- Voyelles nasales : an

Nous avons donc le tableau suivant :

Tableau 4: *Phonèmes vocaliques du m̀ok̀ole*

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	i, in		u, un
Mi-fermées	e		o
Mi-ouvertes	ɛ, ɛn		ɔ, ɔn
Ouvertes		a, an	

4.4. Quelques phénomènes particuliers au niveau des phonèmes

4.4.1. Les sons suspects du système phonologique du m̀ok̀ole

Le son [p]

Nous avons pu recenser quelques mots dans lesquels il y a la consonne [p].

Ce sont :

pétú "poule, canard"

lóm̀pi "moëlle des os"

kàà...pai "ne...point"

L'existence du son [p] est renforcée par les emprunts. [p] pourrait être interprété comme réalisation phonétique du phonème /b/ dont le statut phonématique est déjà démontré, donc pertinent dans l'ensemble des dialectes yoruba. Tel n'est pas le cas de [p]. Les locuteurs n'ont pas tendance à prononcer [b] à la place de [p]. Mieux quelques oppositions, bien que rares, (p/w et p/h) permettent de prouver sa fonction distinctive. Néanmoins, il joue donc un rôle différenciatif dans la langue. C'est la dernière hypothèse qui nous paraît plausible. C'est d'ailleurs pourquoi nous l'avons intégré dans le système phonématique de la langue. Il est fort

probable qu'il s'agisse d'emprunts qui n'ont pas pu être assimilés par le système phonologique de la langue.

Une autre explication possible consiste à dire que le m̀k̀le est entrain de perdre le phonème /p/. Cette deuxième hypothèse est toutefois moins vraisemblable puisque aucun autre dialecte yoruba ne connaît /p/. Il s'agit donc d'un nouveau phonème qui s'intègre dans le système en le modifiant. Cette innovation du système consonantique du m̀k̀le est due au phénomène de contact de langues. /P/ est un phonème spécifique au m̀k̀le.

Le son [z]

La consonne [z] constitue un second cas de nouvelles unités en m̀k̀le. Il se manifeste comme une fricative alvéolaire sonore. Les mots dans lesquels il est attesté sont essentiellement des emprunts.

Exemples :

ànzúrufú "argent"

yáńze "parenté"

túzà "parfum"

zìbá "poche"

zúńgú "bosse"

Bien que n'apparaissant que dans les emprunts, quelques oppositions peuvent montrer son statut phonologique. Il s'agit des oppositions z/b, z/d, z/s et z/r. Ces oppositions confirment le rôle différenciatif que joue le son [z] dans la langue et permet de prouver son statut phonologique. C'est ce qui justifie son intégration dans le système phonématique de la langue. Il s'agit également d'un phonème qui s'intègre désormais dans le système phonologique de la langue. Le phonème /z/ est aussi une innovation dans le

système consonantique du məkɔle due au phénomène de contact de langues. /Z/ est un phonème spécifique au məkɔle.

Le son [v]

Le son [v] est également un cas de nouvelles unités en məkɔle. Il se manifeste comme une fricative labio-dentale sonore. On le retrouve seulement dans deux items de notre corpus (/atavɪnm/ "lance", /vɛmvém/ "mouche de l'onchocercose", /vàm/ "maison à grande ouverture", /vànkkàmì/ "léopard". Sa fréquence est peu élevée dans la langue. Il n'y a pas de paire minimale pouvant justifier son statut phonologique.

Le son [v] apparaît avant une voyelle nasalisée dans ces items. Il est phonétiquement réalisé par les locuteurs məkɔle comme si c'était un [f] sonorisé. Il en résulte un flottement dans la prononciation de ce son par d'autres locuteurs. Bon nombre des məkɔle font de ce son, une variante libre avec le son [f] attesté dans leur langue. La conséquence du comportement phonologique de ces mots sera de deux ordres : soit le son [v] perd toutes ses caractéristiques pour ne plus parler de variation libre avec le phonème /f/ ; soit ce son fera partie à la longue, du système phonématique du məkɔle.

Pour le moment, ce son n'assume pas de fonction distinctive et ne peut donc figurer dans le système phonématique du məkɔle. Ce son a pu apparaître par simple pression du système. Nous parlerons donc d'affection du système phonématique məkɔle par ce son.

Le son [ŋ]

Il s'agit d'un autre cas de transfert d'unité. Le son [ŋ] est nasale vélaire qui se manifeste comme un allophone du phonème /h/. Son occurrence est plus

ou moins vérifiée dans certains morphèmes grammaticaux comme (ηoi, εηε, ηα).

Le son [ŋ] n'apparaît que devant des voyelles nasalisées. Ayant le même point d'articulation que [h] qui lui n'apparaît pas devant les voyelles nasalisées, nous postulons qu'il s'agit d'une réalisation contextuelle du phonème. Le phonème /h/ se réalise donc en deux allophones, [ŋ] devant les voyelles nasalisées et [h] partout ailleurs. Il s'agit bien d'une variation complémentaire qui a émergé dans le système phonématique du mɔkɔle.

Le son [ny]

Comme le son [ŋ], il n'apparaît que devant des voyelles nasalisées. Ayant le même point d'articulation que [y] qui lui n'apparaît pas devant les voyelles nasalisées, nous postulons qu'il s'agit aussi d'une réalisation contextuelle du phonème /y/ qui se réalise donc en deux allophones, [ny] devant les voyelles nasalisées et [y] partout ailleurs. Il s'agit bien d'une variation complémentaire qui a émergé dans le système phonématique du mɔkɔle.

4.4.2. La neutralisation entre les consonnes liquides

La neutralisation de l'opposition entre les consonnes liquides est un phénomène très fréquent en mɔkɔle. Elle s'observe devant les voyelles hautes /i/ (in) et /u/ (un). Les consonnes liquides /l/, /w/, /r/ sont en variation libre devant les voyelles /i/ et /u/. Il s'agit de la neutralisation de leur opposition dans ce contexte précis. En dehors de ce contexte, ces consonnes liquides s'opposent. Mais au contact de l'une de ces deux voyelles, l'opposition se neutralise. Cette neutralisation n'entraîne pas la disparition de ces phonèmes, mais la disparition de leur caractère distinctif dans ce contexte précis.

Exemples :

/irúru/ cendres	réalisé [irúru] ou [ilúlu]
/irí/ tête	réalisé [irí] ou [ilí]
/irúgun/ genou	réalisé [irúgun] ou [ilúgun]
/jìngarú/ fête	réalisé [jìngarú] ou [jìngawú]
/irùrù/ poussière	réalisé [irùrù] ou [iwùwù]

Parfois ces consonnes liquides s'élide tout simplement dans certains contextes :

- /w/ s'élide à l'initiale quand il est suivi de /u/ ou entre deux voyelles dont l'une est /i/, /u/, /in/ ou /un/.

- /r/ s'élide entre deux voyelles iso timbres ou entre deux voyelles dont l'une est /i/, /u/, /in/ ou /un/.

4.4.3. La nasale syllabique

Comme nous l'avons vu plus haut, certaines nasales consonantiques en position initiale ou médiane sont suivies d'une consonne et fonctionnent seules comme une syllabe entière. Dans ce cas ils se comportent comme des voyelles.

La nasale syllabique ne se manifeste pas seulement dans les items lexicaux. On peut la rencontrer également dans les constructions grammaticales. Quelque soit son contexte d'apparition, elle prend diverses réalisations en fonction de la consonne qu'elle précède, comme dans le cas des exemples ci-dessous.

Exemples :

nto : poil

ńje : droite

njo : peur

ngo : corne

ngbó : gousse

mbo : hyène

ngo : corne

nlá : grand

nkpa : rouge

wòndó : pantalon

gàm̀bò : porte

yemberekú : avantage

m̀ b̀ : je viens

ń j́ : je danse

kánjú : être pressé

kɔ̀ngɔ : épaule

kám̀bò : pinces

D'après notre corpus, nous notons en m̀kɔ̀le quatre différentes réalisations de surface pour la nasale syllabique. Il s'agit de :

-la nasale bilabiale sonore syllabique [m] devant les occlusives bilabiales ;

-la nasale alvéolaire sonore syllabique [n] devant les occlusives dentales, alvéolaires ou palatales, ainsi que les liquides de même point d'articulation ;

-la nasale vélaire sonore syllabique [ŋ] devant les occlusives vélaires,

Comme on peut le constater, là où l'une apparaît, l'autre n'apparaît pas.

Les différentes réalisations de la nasale syllabique sont donc en distribution complémentaire et ne peuvent être que des allophones d'un phonème de base à rechercher.

Par ailleurs les oppositions nasales syllabique/phonème vocalique dans les exemples suivants confirment le statut phonologique d'un phonème nasal syllabique.

nwo "corne" / iwo "chèvre"

njò "serpent" / ijó "danse"

ngbó “gousse”/ igbó “forêt”

ntó “crachat”/ ìtò “urine”

ńlá “grand”/ ilá “gombo”

nkpa “rouge” / ikpá “aile”

Bien qu’il n’existe pas d’opposition en position médiane et que les paires soient peu parfaites du point de vue des tons, nous concluons qu’il s’agit bien d’une unité phonologique dont le phonème de base est /n/. La règle est donc que la nasale syllabique soit homorganique et qu’elle se réalise diversement en prenant le trait de la consonne qu’elle précède.

En dehors des constructions grammaticales où elle apparaît en état isolé, en yoruba standard, la nasale syllabique apparaît très souvent en position médiane dans les items lexicaux et jamais en position initiale (Akinkugbe 1978 : 58). Il en est de même dans les dialectes yoruba de Ketu et de Tchabè (Salako, 2002). Cependant, de nombreux items en m̀k̀le possèdent une nasale syllabique à l’initiale de mots et dont les équivalents dans le lexique des autres parlers yoruba sont le plus souvent des voyelles simples comme dans le tableau suivant.

Tableau 5: Correspondance entre nasale syllabique en position initiale avec d’autres parlers yoruba

m̀k̀le	cabε	ketu	yoruba standard	français
ńjè	èjè	èjè	èjè	sang
ńgo	òwo	òwo	ìwo	corne
njò	ejò	ejò	ejò	serpent
njo	ojo	ojo	ojo	peur
njɛjú	ojú	ojú	ojú	yeux
nkpa	kpukpa	kpukpa	kpukpa	rouge
ńgbε	gbígben	gbígbε	gbígben	sec

A y voir de près, les autres variantes yoruba du Bénin n'affichent pas de séquence de consonnes à l'initiale des mots. La consonne nasale de la séquence consonne nasale + Consonne à l'initiale du m̀k̀ɔ̀le équivaut à une voyelle dans les autres variantes, de même qu'en yoruba standard. Il en résulte que le m̀k̀ɔ̀le distinctivement des autres variantes yoruba, admet une consonne nasale à l'initiale des mots. Cette spécificité du m̀k̀ɔ̀le mérite d'être approfondie dans des études ultérieures.

4.4.4. Consonne en position finale

Bien qu'étant une langue à syllabation ouverte, certains items du m̀k̀ɔ̀le se terminent par la consonne nasale /m/ ou la consonne liquide /w/. Nous allons voir le contexte d'apparition de ces consonnes en finale de mot.

La consonne /w/

Seulement quatre items de notre corpus se terminent par la consonne finale /w/. Il s'agit de saw « à la hâte », k̀àw « herbes arrachées », k̀p̀áw « perdrix, et nỳàw « vêtement ». D'autres locuteurs ont tendance à prononcer la voyelle /u/ en lieu et place de /w/ dans ces items. Ainsi réalisés, les items se rapprochent des signifiants connus dans d'autres parlers yoruba qui en réalité ont le même signifié qu'en m̀k̀ɔ̀le.

Tableau 6: De la consonne /w/

m̀k̀ɔ̀le 1	m̀k̀ɔ̀le 2	cabɛ
sáw (sawku) “à la hâte”	sau (sáuku) “à la hâte”	sáu kuku “courir vite”
k̀p̀áw “perdrix”	k̀p̀àù “perdrix”	akp̀ádò “perdrix”
nỳàw “vêtement”	nỳàù “vêtement”	èwù “vêtement”

Nous constatons en effet que la voyelle arrondie /u/ se réalise /w/ quand elle se trouve en finale absolue précédée d'une autre voyelle. L'hypothèse est que nous sommes dans un processus de labialisation. Selon Dubois (2002: 263) c'est le mouvement d'arrondissement des lèvres qui intervient comme articulation secondaire dans la réalisation des phonèmes dits "labialisés". La consonne /w/ que l'on trouve en finale de lexème du m̀k̀ɔ̀le n'est rien d'autre que la voyelle arrondie /u/ dans un processus de labialisation.

La consonne nasale /m/

On le retrouve en finale absolue de plusieurs items de la langue. Beaucoup de ces items sont des emprunts qui ne sont pas encore intégrés à la morphophonologie de la langue. Cependant certains items du m̀k̀ɔ̀le ont cette morphologie parce qu'ils sont terminés par une consonne codale. La consonne codale résulte souvent de la chute de la voyelle suivante et peut garder certaines caractéristiques de la voyelle manquante. Elle peut en effet porter le ton de la voyelle élidée.

Exemples :

B̀à̀ǹt̀á̀m̀í → b̀à̀ǹt̀á̀m « castrer »

b̀à̀g̀á̀m̀í → b̀à̀g̀á̀m « étendue d'eau »

4.4.5. L'harmonie vocalique

Il s'agit de la cooccurrence des voyelles. La cooccurrence peut être présentée comme une influence qui se joue entre les voyelles d'un même constituant. La présence d'un type de voyelle ne tient pas du hasard, mais elle est déterminée par l'occurrence d'une autre, généralement celle de la base. C'est elle qui dicte la nature de la voyelle du préfixe qui doit avoir les mêmes traits qu'elle. Akinkugbe (1978) constate que les dialectes yorubas

à sept voyelles orales présentent les mêmes règles d'harmonie vocalique. Les voyelles de ce fait s'organisent en deux classes différentes selon la position de la racine de la langue (ATR). Seules les voyelles de même classe peuvent apparaître en cooccurrence dans un nom à deux syllabes V.CV. Comme le montre le tableau ci-dessus, seules les voyelles /e/ et /o/ ne peuvent pas faire objet de cooccurrence avec les voyelles /ε/ et /ɔ/. Mais /i/, /u/, et /a/ peuvent être en cooccurrence avec /e/, /o/ ou /ε/, /ɔ/.

CLASSE 1		CLASSE 2	
i/in	u/un	i/in	u/un
e	o	ε/εn	ɔ/ɔn
a/an		a/an	

Il existe plusieurs restrictions de cooccurrences pour les voyelles dans les items. Les tableaux suivants indiquent les restrictions de cooccurrence pour les voyelles dans les structures V_1CV_2 et CV_1CV_2 .

Tableau 7: Cooccurrence dans la structure V_1CV_2

V₂ V₁	i	u	e	o	ε	ɔ	a
i	X	X	X	X	X	X	X
u							
e				X			
o							
ε							
ɔ						X	
a	X	X	X	X	X	X	X
n				X	X	X	X

La nasale syllabique a été incluse dans le tableau pour montrer sa cooccurrence avec les voyelles orales dans les noms à structure V.CV.

Dans cette position, la nasale syllabique fonctionne comme une voyelle orale. Seules les voyelles /i/ et /a/ sont occurrentes dans la syllabe V₁. Néanmoins, le tableau montre aussi l'apparition des voyelles /ɔ/, /e/ et /u/. Les mots dans lesquels V₁ est /e/ ou /ɔ/ sont en réalité très rares dans la langue. Il s'agit des exceptions. La preuve, /e/ en position de V₁ n'a été vérifié que dans le seul mot /eso/ qui signifie « fruit ». D'ailleurs certains locuteurs mɔkɔle le réalisent [iso]. De même /ɔ/ en position de V₁ n'existe que dans le mot /ɔmɔ/ « enfant » qui se réalise aussi [ama] par d'autres locuteurs. En effet, seules les voyelles /i/ et /a/ peuvent apparaitre en position de V₁ dans la langue. Ces deux voyelles admettent toutes les autres voyelles de la langue en en position de V₂. Elles n'ont donc pas de restriction comme dans les autres parlars yoruba.

Tableau 8: Cooccurrence dans la structure CV₁CV₂

V ₁	V ₂						
	i	u	e	o	ɛ	ɔ	a
i	X	X	X	X	X	X	X
u	X	X	X	X	X	X	X
e	X	X	X	X			X
o	X	X	X	X		X	X
ɛ	X	X	X	X	X	X	X
ɔ	X	X	X		X	X	X
a	X	X	X	X	X	X	X

Dans la structure CV₁CV₂, nous remarquons que si V₁ est /e/ ou /o/, V₂ n'est jamais /ɛ/, mais si V₁ est /o/, V₂ peut être /ɔ/, même si les exemples ne sont pas légions (/fokɔ/ « masse de vapeur »).

De même si V₁ est /ɔ/, V₂ ne peut jamais être /o/. Mais si V₁ est /ɛ/, V₂ peut être /e/ ou /o/ et si V₁ est /ɔ/, V₂ peut être /e/ mais jamais /o/.

Exemples :

/fɛɛje/ : sept

/gbèèje/ : sept fois

/fèèlò/ : combien

/kɔlee/ : boucher

La restriction de cooccurrence telle que constatée par Akinkugbe (1978) en ce qui concerne les dialectes yoruba à sept voyelles orales n'est donc pas rigide en mɔkɔle.

4.5. Comparaison du système phonologique avec d'autres dialectes yoruba du Bénin

L'analyse comparative ici abordée est d'ordre synchronique et non point diachronique. Cependant elle emprunte les deux niveaux de comparaison phonologique, à savoir l'analyse des phonèmes pris dans leur description fonctionnaliste de surface et leur appréhension dans le domaine de la morphophonologie à travers la recherche des faits de correspondances ou alternances. Cet exposé abordera le premier niveau de comparaison.

Le système phonologique du mɔkɔle est le fruit de notre recherche, tandis que celui des autres dialectes émanent de la documentation existante. Les systèmes phonologiques des autres dialectes objets de comparaison sont les fruits de recherches des auteurs ci-dessous cités. Selon Dieudonné Odoun (1986), la phonologie contrastive de la langue idaaca comprend 30 phonèmes dont 18 consonnes et 12 voyelles. Dans ses recherches, Emmanuel Biaou (1994) dénombre 26 phonèmes dont 15 phonèmes consonantiques et 11 phonèmes vocaliques pour le cabɛ. Le système phonologique ica comprend 29 phonèmes. Il comporte 17 phonèmes consonantiques et 12 phonèmes vocaliques selon les résultats obtenus par

Tchakassou Séraphin (1992). En 1982, la Société Internationale de Linguistique a commencé une étude systématique de la langue ife. Il écrit notamment : « L'alphabet ife compte trente deux phonèmes dont vingt (20) phonèmes consonantiques et douze (12) phonèmes vocaliques ».

4.5.1. Comparaison des systèmes consonantiques

4.5.1.1. Tableau comparatif des phonèmes consonantiques

Si l'on met en parallèle les systèmes phonologiques du mokole avec celui des autres parlers précités, on peut dresser le tableau comparatif de leurs phonèmes consonantiques d'une part et celui de leurs phonèmes vocaliques d'autres part, comme ci-dessous.

Tableau 9 : *Comparaison des phonèmes consonantiques*

N°	Points et lieux d'articulation	mokole	ketu	cabe	Ife	yoruba
1	Occlusive sourde, labiale	b	b	b	b	b
2	Occlusive sonore, labiale	p				
3	Nasale labiale	m	m	m		m
4	Liquide labio-vélaire	w	w	w	w	w
5	Fricative sourde labiale	f	f	f	f	f
6	Occlusive sourde alvéolaire	t	t	t	t	t
7	Occlusive sonore alvéolaire	d	d	d	d	d
8	Nasale alvéolaire	n	n	n	n	n
9	Liquide latérale alvéolaire	l	l	l	l	l
10	Liquide vibrante alvéolaire	r	r		r	r
11	Fricative sourde alvéolaire	s	s	s	s	s
12	Fricative sonore alvéolaire	z			z	
13	Occlusive sourde palatale	c		c	c	
14	Occlusive sonore palatale	j	j	j	j	J

15	Fricative sourde palatale		sh			sh
16	Liquide palatale	y	y	y	y	y
17	Nasale vélaire				ŋ	
18	Occlusive sourde vélaire	k	k	k	k	k
19	Occlusive sonore vélaire	g	g	g	g	g
20	Fricative sourde vélaire	h	h	h	h	h
21	Occlusive sourde labio-vélaire	kp	kp	kp	kp	Kp
22	Occlusive sonore labio-vélaire	gb	gb	gb	gb	Gb

4.5.1.2. Observations sur les phonèmes consonantiques

Une première observation qui s'impose devant ce tableau est que le m̀ok̀ole a vingtphonèmes consonantiques contrairement aux autres dialectes qui en ont moins. Les phonèmes consonantiques connus dans les autres parlers yoruba, existent également au niveau du m̀ok̀ole. Par ailleurs, il partage l'opposition /s/ et /z/ avec le dialecte if̀e ainsi que l'allophone [ŋ]. Tout comme l'if̀e et le cab̀e, le m̀ok̀ole a le phonème /c/ en lieu et place de /c/ du yoruba standard et du ketu. Bien que cela soit toutefois rare, il possède à lui seul la forme sourde de l'occlusive labiale sonore /b/, et qui est /p/. Etant donné que l'existence du phonème /p/ est consolidée par les emprunts, il est tout à fait vraisemblable qu'il s'agit d'une intégration. Nous constatons donc que le m̀ok̀ole n'affiche pas de différences fondamentales dans son système phonologique. Les phonèmes consonantiques sont presque en nombre et surtout de nature identiques à ceux des autres parlers. Si on s'en tient à ce tableau, le dialecte m̀ok̀ole a beaucoup de similitudes avec les autres parlers yoruba, du moins en ce qui concerne les phonèmes consonantiques. Seules l'occlusive labiale sourde [p], la fricative sonore alvéolaire [z] et la nasale vélaire [ŋ] font la différence avec les autres dialectes, à l'exception du dialecte if̀e qui a également intégré les deux

derniers. Ces intégrations sont sans aucun doute à mettre au compte d'une évolution qui va dans le sens de la complexification, du fait de la cohabitation avec d'autres langues du Nord Bénin où sont attestés ces phonèmes.

En dehors de cette similitude apparente au niveau phonologique, des spécificités phoniques sont à observer en comparant les items du mɔkɔle à ceux des autres dialectes concernés.

4.5.1.3. Des correspondances notables au niveau consonantique

Nous évitons de parler de correspondance régulière dans ce travail, parce que nous ne visons pas une reconstruction. Il s'agit plutôt d'observer de façon synchronique les différences qui existent entre le mɔkɔle et les autres dialectes pour mettre en exergue les différences intéressantes qui auraient réduit progressivement le taux d'intercompréhension ayant abouti par la suite à un système divergent. Ces correspondances permettent de comprendre et de mesurer les écarts qui existent et d'envisager ce qui peut être commun. La répartition dialectale des consonnes liquides se présente comme ci-dessous.

Les alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]

On constate que le système consonantique du mɔkɔle utilise la nasale [n] pendant que les autres dialectes utilisent la liquide /r/, à l'exception du cabɛ où la correspondance est soit /y/ ou /w/. Cette correspondance s'observe en début de mot et en position médiane, surtout quand, la consonne est suivie d'une voyelle nasale. Le mɔkɔle semble se différencier par l'emploi de **n** par opposition aux autres dialectes qui utilisent les liquides non nasales dans les mêmes contextes. Les exemples suivants illustrent cette correspondance :

Tableau 10: Alternances [n] / [r], [n] / [y] ou [n] / [w]

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
nunù	oòrùn	oòwùn	Ojorùn	ojonù	oorun	soleil
Ìnúnú	oórun	óòwùn	Òórùn	òúrùn	oórun	odeur
nɛ	rìn	yìn	Rìn	rìn	rìn	marcher

Les alternances [w] / [r] ou [w] / []

Cette correspondance fréquente s'observe en position médiane. Dans cette correspondance, la consonne **w** est toujours suivie de la voyelle arrondie **u**. Le mɔkɔle se particularise par l'emploi de **w** contrastant avec **r** dans les autres dialectes à l'exception du cabɛ qui ne fait pas usage de ce son.

Tableau 11: Alternance [w] / [r] ou [w] / []

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
iwúwú	eérú	eéú	Eérú	erúrú	eérú	cendre
míiwú	marún	mɛɛú	mɛɛnrú	mɛrú	máàrú	cinq
iwúgún	ɛrúkú	eékú	Ìrúkú	irúkú	erúkú	genou

Les alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]

Une autre correspondance est celle qui oppose la nasale **m** aux liquides **r**, **w** et **y** dans les autres dialectes. L'hypothèse du contexte nasal revient également dans cette correspondance. Cette correspondance confirme la particularité de ce dialecte à utiliser la consonne nasale par opposition aux autres dialectes qui utilisent les liquides non nasales dans les mêmes contextes. Les exemples suivants illustrent cette correspondance :

Tableau 12: Alternances [m] / [r], [m] / [y] ou [m] / [w]

mɔkɔle	Ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
imù	-	-	oyùn	owùn	-	sel
akpáàmù	irùn	ùwùn	irùn	irùn	irùn	queue

Les alternance [ny] / [m] , [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]

Dans la comparaison du mɔkɔle aux autres dialectes yoruba, on constate l'utilisation de la nasale palato-alvéolaire **ny** dans le mɔkɔle, contrastant soit avec la nasale bilabiale **m**, soit avec la nasale alvéolaire **n**, soit avec les liquides **h** ou **y**.

Tableau 13: Alternance [ny] / [m] , [ny] / [n], [ny] / [y], ou [ny] / [h]

mɔkɔle	Ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
inyi	omi	omi	omi	omi	omi	eau
inyì	èni	èni	-	-	èni	rabiot
inyà	ihà	iyà	-	-	-	lieu
inyí	òní	òní			èní	aujourd'hui
inyí	ɛhín	iyín			ɛyín	dent
ànyì	ihìn	iyìn			èyìn	dos

Les alternances [ŋ] / [r], [ŋ] / []

Cette correspondance est observée à l'initiale et en position médiane, et au voisinage d'une voyelle nasale.

Tableau 14: Alternance [ŋ] / [r], [ŋ] / []

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
inɔ	ɛran	ɛɛn	ɛran	ɛran	ɛran	viande
ŋón	rún	-	-	-	-	mordre

L'alternance [g] / [k]

Il s'agit de l'utilisation de la vélaire sonore [g], contrastant avec la vélaire sourde [k] dans les autres dialectes.

Tableau 15: *Alternance [g] / [k]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
iwúgun	èrúkú	èékú	irúkún	ìrúkún	èékú	genou
ológo	olóko	olóko	oloko	olóko	aroko	cultivateur
lògò	òkò	lòkò	-	-	-	puits

Les alternances [j] / [g] ou [j] / [d]

Tableau 16: *Alternances [j] / [g] ou [j] / [d]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
jin	egi	egi	-	-	igi	bois
ajìε	edìε	adìε	-	-	adiyε	poule

L'alternance [d] / [g]

Tableau 17 : *Alternance [d] / [g]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
ìdin-in	òginrin	ògin-in	-	-	òginrin	mur

L'alternance [d] / [t]

Tableau 18: *Alternance [d] / [t]*

mòkòle	ketu	cabε	ifε	idaaca	Yoruba	français
àngùdàn	àgùtàn	àgùdìn	-	-	agùtàn	mouton

L'alternance [kp] / [k]

Tableau 19: *alternance [kp] / [k]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
ikpá	iká	iká	iká	iká	iká	aile

L'alternance [k] / [b]

Tableau 20: *Alternance [k] / [b]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
cukú	shubú	cubú	cubú	cubú	shubú	tomber

Les alternances [g] / [w] ou [g] / [j]

Tableau 21: *Alternance [g] / [w] ou [g] / [j]*

mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	Yoruba	français
̀ngo	òwo	òwo	-	-	òwo	corne
ngà	ijà	ujà	-	-	-	graisse

4.5.1.4. Synthèse sur les correspondances consonantiques

La remarque générale qui ressort de ces correspondances est que le mɔkɔle utilise systématiquement une nasale (**ŋ, ny, m, n**) en lieu et place des consonnes liquides en contexte nasal dans les autres dialectes yoruba, et la liquide **w** quand il s'agit des autres liquides en dehors du contexte nasal. Nous proposons un tableau synthèse de cette correspondance entre

consonne nasale et consonne liquide. Sur la base des correspondances établies par la comparaison, nous pouvons récapituler les différences observées dans le tableau suivant :

Tableau 22: *Synthèse 1 des correspondances consonantiques*

məkɔle	ŋ	ny	m	N	w
autres dialectes yoruba	r+Vn	m, n, h+Vn	m, y+Vn, w+Vn, r+Vn	n, y+Vn, w+Vn, r+Vn	w, r, ø

L'objectif n'étant pas une description systématique du məkɔle, nous réservons la déduction des règles phonologiques pour les études ultérieures. Quant aux autres alternances consonantiques, à partir des correspondances établies par la comparaison précédemment exposée, nous pouvons présenter dans le tableau suivant, ce que chaque son vaut dans les autres dialectes.

Tableau 23: *Synthèse 2 des correspondances consonantiques*

məkɔle	g	k	kp	d	j
autres dialectes yoruba	w, j, k	b	k	t, g	g, d

4.5.2. Comparaison du système vocalique

4.5.2.1. Tableau des phonèmes vocaliques

Tableau 24: *Phonèmes vocaliques du mɔkɔle*

N°	Modes et lieux d'articulation	mɔkɔle	ketu	cabɛ	ifɛ	idaaca	yoruba
1	Fermée, antérieure	i /in	i /in	i /in	i /in	i /in	i /in
2	Mi-fermée, antérieure	e	e	e	e	e	e
3	Mi-ouverte, antérieure	ɛ/ɛn	ɛ	ɛ/ɛn	ɛ/ɛn	ɛ	ɛ/ɛn
4	Ouverte, centrale	a/an	a/an	a	a/an	a/an	a/(an)
5	Mi-ouverte, postérieure	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/ɔn	ɔ/(ɔn)
6	Mi-fermée, postérieure	o	o	o	o	o	o
7	Fermée, postérieure	u/un	u/un	u/un	u/un	u/un	u/un

4.5.2.2. Observations générales sur les phonèmes vocaliques

Le tableau comparatif des phonèmes vocaliques indique que le mɔkɔle ne montre pas de changements quant à la nature et au nombre des voyelles orales qui assument une fonction distinctive dans la langue. Comme tous les autres dialectes, le mɔkɔle a sept (7) phonèmes vocaliques oraux. La différence se trouve au niveau des phonèmes vocaliques nasaux. A part les phonèmes vocaliques oraux /e/ et /o/ qui généralement, n'ont pas d'équivalent nasal dans les langues kwa, le mɔkɔle présente l'opposition **voyelle orale/voyelle nasale** pour toutes les autres voyelles orales. Le mɔkɔle a un système vocalique nasal équilibré par la présence de cinq (5) voyelles nasales contrairement à d'autres dialectes yoruba du Bénin.

Si pour les voyelles orales, on trouve une certaine unanimité pour leur nombre et leur nature, leur cooccurrence en mɔkɔle pose cependant un véritable problème.

4.5.2.3. La cooccurrence des voyelles

La cooccurrence peut être présentée comme une influence qui se joue entre les voyelles d'un même constituant. La présence d'un type de voyelle ne tient pas du hasard mais elle est déterminée par l'occurrence d'une autre, généralement celle de la base. C'est elle qui dicte la nature préfixe vocalique qui doit avoir les mêmes traits qu'elle. Akinkugbe (1978) constate que les dialectes yoruba à sept voyelles orales présentent les mêmes règles d'harmonie vocalique. Les voyelles de ce fait s'organisent en deux classes différentes selon la position de la racine de la langue ATR. Si la voyelle de base est +ATR, le préfixe vocalique sera +ATR. Si par contre la voyelle de base est -ATR, le préfixe vocalique s'harmonise en -ATR.

i / in	un / u	i / in	un / u
e	o	ɛ / ɛn	ɔn / ɔ
a (an)		a (an)	

Nous avons retrouvé ce même phénomène dans les données que nous avons collectées. Mieux le mɔkɔle se particularise par l'utilisation exclusive des préfixes vocaliques /a/ ou /i/ dont la combinaison s'harmonise avec toutes les autres voyelles selon le principe de cooccurrence dans les dialectes yoruba. Les traits particuliers sont donc à rechercher dans les correspondances vocaliques.

4.5.2.4. Les correspondances vocaliques notables dans les constituants

En comparant les voyelles du mɔkɔle à celles des autres dialectes, on constate une correspondance entre les préfixes vocaliques. Etant donné que le mɔkɔle utilise généralement les voyelles i et a comme préfixe vocalique, celles-ci peut contraster avec une autre voyelle dans un autre dialecte

yoruba apparenté. Les exemples ci-dessous illustrent cette correspondance fréquente :

Tableau 25: *Correspondances vocaliques notables*

m̀ak̀ole	Ketu	cabɛ	idaaca	yoruba	français
ajó	ɔjó	ɔjó	ɔjó	ɔjó	Jour
ikpo	ekpo	ekpo	ekpo	ekpo	huile
icɛ	ɔshɛ	ɔcɛ	ɔcɛ	ɔshɛ	savon
ama	ɔmu	ɔmɔ	ɔmɔ	ɔmɔ	enfant
adɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	ɔdɛ	chasse
isè	ɛsè	ɛsè	ɛsè	ɛsè	patte
inɛ	òniyàn	ònɛ	ɔyàn	èniyàn	homme
akà	ɔkà	ɔkà/òókùún	iketì	ɔkà	Pâte
idò	odò	odò	odò	odò	fleuve
igùn	oògù	oògù	ogù	ogù	spatule
acin	ɛshin	acin	acin	ɛshin	cheval
̀ngo	òwo	òwo	òho	òwo	corne
̀njè	èjè	èkpón	àmara	èjè	sang
njò	ejò	ejò	ejò	ejò	serpent

4.5.2.5. Synthèse sur les correspondances vocaliques

La comparaison des constituants du m̀ak̀ole à ceux des autres dialectes montre que le phonème vocalique /i/ peut correspondre en contexte de préfixe, à toutes les autres voyelles orales dans les autres dialectes, à l'exception de /a/. Quant au phonème /a/ comme préfixe vocalique en m̀ak̀ole, notre corpus n'atteste pas l'existence des correspondances **a~o** ; **a~e** ; **a~i** et **a~i**. Par contre une autre correspondance est à noter. Il s'agit de

cette correspondance qui veut que le m̀k̀le contraste une nasale syllabique à certains préfixes vocaliques des autres dialectes. Cette correspondance qui n'est d'ailleurs pas fréquente se retrouve seulement dans quelques constituants et contraste spécifiquement avec les phonèmes vocaliques /o/, /ɛ/ et /e/ des autres dialectes yoruba.

A partir des différentes constatées, nous pouvons donner ce que chaque son, mis en exergue par les correspondances établies dans la comparaison des constituants, donne comme comportement.

Tableau 26: *Synthèse des correspondances vocaliques*

m̀k̀le	i	a	n (nasale syllabique)
ketu	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, e, ɛ	e, ɛ, o
cabɛ	o, u, ɛ,	a, ɔ, ɛ	e, ɛ, o
ifɛ	o, i, ɛ,	a, ɔ,	e, ɛ, o
idaaca	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, e,	e, ɛ, o
yoruba standard	o, i, ɛ, e,	a, ɔ, ɛ	e, ɛ, o

Comme l'indique ce tableau, le dialecte m̀k̀le est en train d'évoluer vers une différenciation plus prononcée avec une probable restriction du système vocalique à l'avenir, ce qui entrainera sans doute l'altération de l'intercompréhension avec les autres dialectes yoruba. C'est un phénomène de dialectalisation qui conduit vers l'émergence d'une langue à part.

CHAPITRE 5 : LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU MOKOLE

La syllabe, dans cette langue, se définit comme une unité de durée porteuse de ton, ce qui n'est pas exceptionnel pour une langue appartenant au continuum dialectal yoruba. Peuvent fonctionner comme noyaux de syllabe, les voyelles, mais aussi, bien qu'à petite échelle, les consonnes nasales.

Si le noyau est une voyelle, son attaque peut être une consonne quelconque ou peut être vide. La syllabe à noyau vocalique peut aussi avoir une marge post nucléaire (nasale ou semi-voyelle). Si le noyau est une consonne nasale syllabique, il ne peut être ni précédé ni suivi de marge.

5.1. Les types syllabiques non suspects

Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical en m̀okole sont : CV, V, N. Il s'agit des schèmes syllabiques de base des langues yoruba.

5.1.1. Le type syllabique CV

Les syllabes les plus fréquentes sont les CV où toutes les voyelles peuvent apparaître en V et les consonnes en C. Toutes les combinaisons de C et V ne sont pas forcément attestées dans notre corpus, mais il ne semble pas émerger de restriction particulière.

Exemples : (syllabe soulignée)

[i.t̀̀] « urine » /i.t̀̀/

[k̀n] « cou » /k̀n/

[f̀̀] « parler » /f̀̀/

[kpáta] « cou » /kpáta/

[bá.tá] « peau » /bá.tá/

[i.wú.gún] « genou » /i.wú.gún/

[bú.tú.tú] « beaucoup » /bú.tú.tú/

5.1.2. Le type syllabique V

La syllabe V apparaît en position initiale sur la plupart des noms, suivie d'au moins une syllabe CV. Seules les voyelles /a/ et /i/ peuvent apparaître dans ce contexte. D'autre part, on peut rencontrer la syllabe V dans plusieurs contextes grammaticaux, en fin de mot en tant que différents suffixes ou comme morphème libre dans l'énoncé.

Exemple : (syllabe soulignée)

[i.kù] « urine » /i.kù/

[à.mɔ] « lait de vache » /à.mɔ /

[mɔ.kɔ.i. Biɔ] « la femme de Biɔ » /mɔ.kɔ.i. Biɔ /

[iná.u] « le feu dont j'ai parlé » / iná.u /

[í. jɛ] « il mange » /í. jɛ/

[à. kpe. ɛ] « nous t'avons appelé » / à. kpe. ɛ /

5.1.3. Le type syllabique N

Tout comme le schème syllabique V, le schème syllabique N a été trouvé également à l'initial des noms. Dans ce contexte, la nasale porte un ton distinctif et sa durée est la même que celle des autres syllabes CV ou V. La nasale en position de syllabe est homorganique à la consonne qu'elle précède. La syllabe N apparaît aussi en position de suffixe ou comme morphème libre dans l'énoncé.

Exemples : (syllabe soulignée)

1-[n.to] « poil » /n.to/

2-[ṇ.go] « corne » / ṇ.go /

3-[ṃ.bo] « hyène » /ṇ.bo /

4-[ṃ.ba] « pour que » / ṇí. ba /

5-[í. kpè.ṃ] « il m'a appelé » / í. kpè.ṃ /

6-[n̄]. kpè. é] « je t'ai appelé» / n̄. kpè. é /

7- [càṅ.ga] « fenêtre » / càṅ.ga/

8- [gàṁ.bò] « porte » / gàṁ.bò/

9-[àṅ].dá.yá] « étoiles » / àṅ.dá.yá /

10-[àṅ].gù.dàn] « brebis » / àṅ.gù.dàn /

Dans l'exemple 5, la syllabe N est souvent historiquement issue de la chute du noyau vocalique d'une syllabe CV dont le C représente une consonne nasale. Dans les autres exemples, la syllabe V existe au niveau sous jacent de la langue.

5.2. Les types syllabiques suspects

Marginalement aux types syllabiques CV, V et N, que partage le m̀okòle avec les autres dialectes yoruba, nous constatons que d'autres types syllabiques émergent en m̀okòle. Ainsi les syllabes phonétiques (C)VN, CVC et CVV sont également attestées lexicalement en m̀okòle.

5.2.1. Les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN-]

Exemple : (*syllabe soulignée*)

[càṅ.ga] « fenêtre » / càṅ.ga/

[taṅ. ga] « cuisse » / taṅ.ga/

[gàṁ.bò] « porte » / gàṁ.bò/

[gà.làṅ.bà] « crête » / gà.làṅ.bà /

[àṅ.dá.yá] « étoiles » / àṅ.dá.yá /

[à̀.̀.̀.gù.dàn] « brebis » / à̀.̀.̀.gù.dàn /

Les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN-] sont toujours à l'intérieur de la séquence [(-) VNCV]. Dans ce contexte, trois possibilités d'interprétation phonologique sont possibles pour les syllabes phonétiques [-CVN-] et [VN]. Soit elle correspond à :

- /-Ṽ. CV/ où [-Ṽ-] est interprété comme une réalisation de la nasalisation de voyelle et [N] comme nasalisation homorganique de la consonne suivante
- /-VN.CV/, où [N] est interprété comme une consonne nasale distincte en finale de syllabe ;
- /-V.N.CV/ où [N] est interprété comme une syllabe nasale distincte.

Nous avons opté pour la première possibilité. La nasale N ne peut être interprétée ni comme nasale syllabique, ni comme une nasale distincte en finale de syllabe.

5.2.2. La syllabe phonétique[CVC]

Exemples : (syllabe soulignée)

[sáw] « à la hâte » /sáw/

[kpáw] « perdrix » /kpáw/

[ba.dà̀m] « sec » /ba.dà̀m/

[go.dòm] « escargot » /go.dòm/

[nyèmnyém] « moustique » /yèmnyém/

[gom gom] « gros » /gom gom/

Ce type de syllabe apparaît exclusivement en position finale. Dans cette syllabe phonétique, la consonne -C peut être la nasale M ou la semi-consonne W. Si la syllabe phonétique [-CVM] foisonne dans la langue, la

syllabe [-CVW] est un peu rare. Dans ce contexte, les syllabes phonétiques [CVN] et [CVW] sont interprétées comme une syllabe phonologique /CVC/ où -C représente une consonne codale. Il se pourrait que -C# soit historiquement issu de la chute d'une voyelle finale.

- **Reliquat concernant l'interprétation**

Il est possible de soutenir l'idée que le mǝkǝle admet des syllabes du type CVC. Dans ces conditions, certaines précisions s'imposent : la structure CVC serait la forme réduite d'un schème ...CV1CV2 – en position finale.

Expliquons ce phénomène phonétique.

Soit **n** le nombre de syllabes au plan phonologique, le nombre de syllabes au plan phonétique sera égal à **n – 1**, la chute de la voyelle finale conduit à un affaiblissement de la consonne qui précède. La chute de la voyelle –V# se produit exclusivement devant les consonnes nasales et concerne uniquement les voyelles hautes. Elle a pour conséquence de faire apparaître, en surface, des rimes branchantes. C'est le seul cas où la langue autorise des codas. Le ton se maintient après la chute de la voyelle. Il se reporte alors sur la consonne de l'attaque. Dans la même position, la semi-voyelle /w/ peut aussi constituer une syllabe de type CVC avec la voyelle qui précède, et ce de la même manière. Mais son occurrence est très limitée. Dans ces conditions, on peut dire que la position de noyau occupée par cette voyelle V2 quand elle termine un mot peut rester vide : ce qui donne la structure syllabique CV1C. Toutefois, le ton associé à la voyelle V2 reste flottant.

Dans ces différents cas, on obtient une syllabe – en position finale uniquement – de type CVC, où la consonne finale « forme syllabe » avec le segment CV qui précède.

5.2.3. La syllabe phonétique CVV

Exemples : (syllabe soulignée)

[ja.a] « copieux » /ja.a/

[kò.i] « groupe » /kò.i/

[tò.tò.ɔ] « entasser » /tò.tò.ɔ/

La syllabe phonétique CVV est analysée comme deux syllabes phonologiques /CV.V/. Nous interprétons les voyelles longues comme deux phonèmes vocaliques distincts, chacun représentant le noyau d'une syllabe, parce qu'elles ont la même durée que deux syllabes non suspectes.

5.3. Nombre de syllabes

5.3.1. Pour les lexèmes nominaux

La grande majorité des lexèmes nominaux non composés sont dissyllabiques avec pour structure syllabique VCV, NCV, VV, CVV, CVCV, CVCVC et CVCCVC. Les lexèmes nominaux trisyllabiques existent également, mais à une moindre proportion. Leur structure syllabique est VCVV, NCVV, VCVCV, CVCVV, CVVCV, CVCVCV. Il n'y a pas de lexèmes nominaux ayant plus de trois syllabes hors composition. L'hypothèse est que les tétrasyllabes et plus seraient d'anciens composés qui ne sont plus analysables synchroniquement. De même, les structures syllabiques VV et CVV seraient d'anciens dissyllabiques VCV ou CVCV dont la consonne -C- a été élidée. On y rencontre également quelques lexèmes nominaux monosyllabiques de structure CVC, bien que cela soit rare.

5.3.2. Pour les lexèmes verbaux

La grande majorité des lexèmes verbaux non composés sont monosyllabiques de structure CV. Les lexèmes verbaux dissyllabiques ne sont pas aussi nombreux que les monosyllabiques. Leur structure syllabique est soit CVV ou CVCV. Là aussi, on peut émettre l'hypothèse,

comme pour les lexèmes nominaux, que les lexèmes verbaux dissyllabiques non décomposables synchroniquement proviennent néanmoins d'anciens composés. Les lexèmes verbaux comptant plus de deux syllabes sont forcément des composés ou des séries verbales. Et tous les lexèmes verbaux du corpus n'obéissant pas à l'harmonie vocalique sont des composés.

5.3.3. Synthèse sur le processus de syllabation en mɔkɔle

On peut caractériser de la sorte le processus de syllabation en mɔkɔle :

- Une consonne en position intervocalique forme toujours syllabe avec la voyelle qui suit, jamais avec celle qui précède, sauf si elle se trouve en final de lexème.
- Une voyelle à l'initiale de mot est nécessairement syllabique. La langue mɔkɔle n'accepte que les voyelles /i/ et /a/ à l'initiale.
- Une voyelle précédée d'une autre voyelle est nécessairement syllabique, y compris les voyelles nasalisées.
- Une consonne nasale qui suit une autre consonne à l'initiale de mot est nécessairement syllabique. Elle forme seule une syllabe ; dans ces conditions, elle porte un ton, puisqu'elle est syllabique. La nasale syllabique adopte les traits de point d'articulation de la consonne qui la suit immédiatement. A part ce cas, aucune autre consonne ne peut être sommet (noyau) de syllabe, à elle seule.
- Une consonne nasale en position médiane n'est pas toujours phonologiquement syllabique bien qu'étant homogène avec la consonne de la syllabe CV qui suit.

Au vu de cette analyse, la structure syllabique la plus attestée est de type CV (syllabe ouverte), mais il est possible de parler de syllabe fermée dans cette langue. La voyelle reste l'élément déterminant qui fonde l'existence d'une syllabe en mɔkɔle ; tout cela n'étant possible que grâce à la tonalité.

5.4. Éléments de définition de la syllabe məkələ

La syllabe est composée de phonèmes segmentaux et de tons. Chaque syllabe porte un ton (haut, bas ou moyen). Une combinaison de deux tons sur une voyelle est interprétée comme une suite de deux syllabes dont la seconde est une syllabe de type V, quand bien même cette suite de deux voyelles est réalisée phonétiquement comme une voyelle légèrement allongée avec un ton glissant.

Tous les phonèmes consonantiques fonctionnent comme C dans la syllabe de type CV et toutes les voyelles comme V. Le tableau suivant montre la réalité des cooccurrences phonèmes consonantiques et phonèmes vocaliques dans ce type de syllabe.

Tableau 27: *Cooccurrence des phonèmes consonantiques et vocaliques*

	i	u	o	e	ɔ	ɛ	a	in	un	ɛn	ɔn	an
b	x	x	x	x	x	x	x				x	
p	x				x	x						
m	x	x			x	x	x					
w	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
f	x	x	x	x	x	x	x		x			x
d	x			x	x		x		x			x
t	x	x	x	x	x		x	x	x		x	x
l	x	x	x	x		x	x		x	x	x	x
r	x	x	x	x		x	x					
s	x				x	x	x		x	x		x
z		x					x					
c		x	x	x	x	x	x	x		x	x	x
j	x	x	x	x	x	x	x	x				
y	x		x	x	x	x	x	x			x	x
ŋ					x	x	x					
k	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x
g	x		x	x	x	x	x	x	x			x
h				x								
kp			x				x					x
gb			x	x	x	x	x					x

CHAPITRE 6 : LES TONS DU MOKOLE

Les réalisations de tons observées chez les locuteurs du m̀k̀le ne sont pas différentes de celles produites par les locuteurs des autres parlers du continuum yoruba. Selon Dubois (2012 : 484) cité par Hounzangbé (2014), le ton est un terme réservé « aux variations de hauteur à l'intérieur d'un même mot, qui permettent d'opposer deux mots de sens différent, mais dont les signifiants sont par ailleurs identiques »⁵⁵. Comme dans la grande majorité des langues kwa, le ton joue un rôle très important en m̀k̀le. Pour presque chaque lexème, il en existe un autre qui ne diffère que par le ton. Le ton a une valeur distinctive car il permet de distinguer deux lexèmes. On dira comme Amoni (1991)⁵⁶ que le ton joue un rôle lexical. La méthode suivie pour déterminer les tons du m̀k̀le est celle des cadres de substitution proposée par Pike (1948) dans *Tone Languages* et mise en œuvre pour l'étude des tons du yoruba par Courtenay (1968). Il s'agit d'essayer l'opposition des tonèmes dans un cadre fixe. Chaque syllabe de la langue porte l'un des trois tons à niveau, soit le bas, le moyen ou le haut.

6.1. Inventaire des réalisations tonales

6.1.1. Le ton haut

Il est identifié à partir des paires suivantes :

H ≠ B

afá « pénis » / afà « flèche »

iyá « variété d'arbre » / iyà « mil »

mí « respirer » / m̀ « avaler »

Il est haut et non bas.

⁵⁵ Hounzangbe, M. Z., (2004), *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Ablode, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, p.48.

⁵⁶ Amoni, J., (1991), Les nominaux comme constituants syntaxiques, cas du xwlagbe de Hunsunkwe (Grand-Popo), DELTO, FLASH, Université Nationale du Bénin, p.58.

H ≠ M

irí « tête » / iri « chant »

jé « répondre » / jε « manger »

Il est haut et non moyen.

6.1.2. Le ton bas

Les oppositions suivantes permettent d'établir son existence.

B ≠ M

njò « serpent » / njo « peur »

ngbó « pépin » / ngbo « ancien »

sèn « améliorer » / sɛn « élever »

Il est bas et non moyen.

B ≠ H

Déjà effectué à propos du ton haut.

Il est bas et non haut.

6.1.3. Le ton moyen

Il est identifié à partir des paires suivantes :

M ≠ H

Déjà effectué à propos du ton haut.

Il est moyen et non haut.

M ≠ B

Déjà effectué à propos du ton bas.

Il est moyen et non bas.

Nous voyons bien qu'en mɔkɔle, le ton exerce une fonction distinctive au même titre que les segments vocaliques et consonnantiques. Toutes les voyelles ainsi que la consonne nasale homorganique syllabique peuvent être porteuses de tons dans la langue. Les contextes sont les suivants :

- le ton haut est présent sur les voyelles et sur la consonne syllabique, autres que celles des préfixes nominaux, et peut apparaître dans toutes les positions à savoir en initiale de la base nominale ou verbale, en position médiane ou en position finale.

- Le ton moyen, et le ton bas sont présents sur la consonne syllabique et sur toutes les voyelles. On peut les rencontrer dans toutes les positions de la base nominale ou verbale.

6.2. Les schèmes tonaux

Le domaine du ton en mɔkɔle semble être la base (nominale ou verbale). Nous présenterons en effet les profils et fréquences des bases nominales puis verbales.

6.2.1. Schèmes tonaux des lexèmes nominaux

Rappelons que pour les lexèmes nominaux, le schème syllabique normal est [V (N) CV], jusqu'à trois syllabes CV ou une syllabe V peut s'ajouter à ce schème de base. Une consonne C ou une autre voyelle V peut précéder la voyelle V initiale.

6.2.1. 1. Lexèmes nominaux dissyllabiques

Il s'agit des lexèmes nominaux de type VCV, NCV et CVCV. Toutes les neuf combinaisons de tons possibles s'observent dans les lexèmes nominaux dissyllabiques. Les cent soixante cinq (165) lexèmes nominaux dissyllabiques de notre corpus peuvent se répartir dans les schèmes

suivants : MH, BB, MM, HH, MB, HB, BM, BH et HM. La fréquence de ces schèmes est à voir dans le tableau suivant :

Tableau 28: *Occurrence des schèmes tonaux des lexèmes nominaux dissyllabiques*

Schèmes	MH	BB	MM	HH	MB	HB	BM	BH	HM
Fréquence	28	22	47	12	16	08	07	21	04
Pourcentage	16,9%	13,3%	28,4%	7,2%	9,6%	4,8%	4,2%	12,7%	2,4%

Les catégories dont le premier ton est M sont largement les catégories les plus représentées. Et dans celles-ci, la catégorie principale du point de vue du nombre est MM, suivie de MH. Ceci montre que le ton M est le plus courant dans les noms. Dans les catégories avec des tons identiques sur les deux syllabes, MM est très courant comme on le constate, BB est relativement bien représenté, par contre les lexèmes nominaux HH sont peu nombreux. En effet, comme toutes les langues du continuum yoruba, le m̀ok̀ole n'admet pas de ton haut (H) sur les préfixes nominaux (Akinkugbe 1978)⁵⁷. Par ailleurs, Courtenay (1968)⁵⁸ affirme que le yoruba n'admet pas non plus de ton haut dans la première syllabe des mots. Tout comme ce dernier auteur, nous analysons les lexèmes nominaux dissyllabiques CVCV ou CVV à ton initial haut comme le résultat d'une forme sous jacente uCVCV ou uCVV dont le *u-* initial a été supprimé. En dehors de ce phénomène d'élision du préfixe vocalique, les lexèmes nominaux ayant ce profil tonal inhabituel sont fort probablement des emprunts. C'est pour cette raison que ces substantifs ne tombent pas sous l'interdiction selon laquelle la première syllabe ne peut avoir de ton haut.

⁵⁷Akinugbe, F., (1978), *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*, Ph.D. thesis, University of Ibadan.

⁵⁸Courtenay, K. R., (1968), *A Generative Phonology of Yoruba*, University of California, Los Angeles.

6.2.1.2. Lexèmes nominaux trissyllabiques

Un peu moins fréquents que les dissyllabes, les 30 lexèmes trissyllabiques de notre corpus se répartissent en douze schèmes :

BBB avec 04 fréquences,
BBH avec 07 fréquences,
BHB avec 01 fréquence,
MMM avec 07 fréquences
MMH avec 01 fréquence,
MBH avec 02 fréquences,
MBB avec 01 fréquence,
MHH avec 01 fréquence
MMH avec 01 fréquence
HHH avec 02 fréquences,
HHB avec 01 fréquence
HHM avec 03 fréquences.

Bien qu'il soit difficile de faire des statistiques sur un si petit nombre, on peut remarquer à l'instar des dissyllabiques que le schème MMM est encore le plus représenté ici. De même, les lexèmes avec un ton moyen initial sont aussi nombreux comme au niveau des dissyllabes. Six des douze schèmes syllabiques trouvés dans notre corpus, commencent par un ton moyen initial.

6.2.1.3. Lexèmes nominaux tétrasyllabiques ou plus

Nous disposons de quinze lexèmes nominaux à quatre syllabes et trois à cinq syllabes. Ils sont sans aucun doute des mots composés, parfois facilement décomposables. Leur profil tonal est le suivant : MBBH, MHBH, MHBM, BBBB, BBHB, BHBB, HBHH, HBBH, BBMM, BBBMM, BBBBH, BBMMM.

Les deux premières séquences tonales de ces schèmes respectent bien les occurrences dans le cadre des schèmes nominaux dissyllabiques.

6.2.2. Schèmes tonaux des lexèmes verbaux

Les lexèmes verbaux sont généralement du type CV. Une syllabe V ou jusqu'à trois syllabe CV peuvent s'ajouter à ce schème de base. Une syllabe V ou la nasale syllabique N peut précéder l'ajout de la syllabe CV au schème de base. Dans notre corpus, nous avons retrouvé quelques lexèmes verbaux à structure CVCV, CVV, CVNCV, CVVCV et CVCVCV. Comme nous l'avons dit plus haut, ces derniers sont probablement des mots composés, soit des compositions de deux lexèmes verbaux, soit d'un lexème verbal suivi d'un objet obligatoire.

6.2.2.1. Lexèmes verbaux monosyllabiques

Ils sont au nombre de quatre-vingt (80) dans notre corpus de cent trente deux (132) lexèmes verbaux et ils emploient les trois tons reconnus en mɔkɔle. La fréquence de distribution des tons sur les lexèmes verbaux monosyllabiques est résumée dans le tableau qui suit.

Tableau 29: *Occurrence des tons des lexèmes verbaux monosyllabiques*

	M	H	B
Fréquence	25	31	24
Pourcentage	31,25%	38,75%	30%

6.2.2.2. Lexèmes verbaux dissyllabique et plus

Toutes les neuf combinaisons de tons sont possibles avec les lexèmes verbaux à deux syllabes. Des quarante-quatre (44) de notre corpus, on peut dégager les schèmes suivants :

MH avec 04 fréquences,

BB avec 07 fréquences,
MM avec 09 fréquences,
HH avec 08 fréquences,
MB avec 01 fréquence,
HB avec 06 fréquences,
BM avec 03 fréquences,
BH avec 06 fréquences,
HM avec 02 fréquences.

Quant aux lexèmes verbaux de plus de deux syllabes, nous avons trouvé les schèmes BBM, MMM, HBH, HHB, BHB, HMH, HBB pour les trisyllabiques, et HBHM pour le seul lexème verbal à quatre syllabes de notre corpus.

6.3. Les changements tonaux

En règle générale, les tons ne changent pas en m̀ok̀ole. Toutefois nous avons pu noter des cas de changement de ton dans l'usage de certaines catégories grammaticales de la langue en de contextes bien déterminés. Ainsi, le ton bas des lexèmes verbaux ayant un lexème nominal comme complément d'objet direct change en ton moyen. Il arrive également que l'indice du pronom objet troisième personne qui porte normalement le ton haut, vienne à admettre un ton moyen après un ton haut. Mais il semble que ce phénomène de changement tonal n'est pas trop régulier en m̀ok̀ole comme on le constate en yoruba standard, ainsi que dans les autres parlers du continuum dialectal yoruba.

6.3.1. Le lexème verbal suivi de lexème nominal complément d'objet direct

Nous avons constaté que lorsqu'un lexème verbal est complété par un lexème nominal en fonction de complément d'objet direct, le ton bas du verbe devient moyen. Le même changement se constate dans le cas des lexèmes verbaux dissyllabiques à deux tons bas. Les deux tons changent pour devenir moyens en contexte de complément d'objet direct. Le phénomène de changement tonal peut s'apercevoir à travers les exemples suivants. La forme verbale de l'impérative étant celle qui incarne la base verbale, ainsi que le ton de base du lexème verbal.

Exemple :

Forme de base	Accompli	Suivi de l'indice de l'objet	Suivi du lexème nominal objet
Kpè « appelle ! »	ì kpè « il a appelé »	ì kpòó « il l'a appelé »	ì kpe ajá « il a appelé le chien »
Mì « avale ! »	ì mì « il a avalé »	ì mìí « il l'a avalé »	ì mi kukun « il a avalé l'os »
Tùtù « pile ! »	ì tùtù « il pile »	ì tùtùú « il le pile »	ì tutu wóógo « il pile le manioc »

6.3.2. L'indice objet de la troisième personne du singulier

Un autre changement de ton s'observe au niveau de l'indice objet de la troisième personne du singulier. Cet indice objet porte généralement un ton haut. Mais dans le cas de lexèmes verbaux dont le ton final est haut, l'indice objet qui est en réalité la copie de la voyelle finale se réalise moyen.

Exemple :

Inàabo i kɔkɔ kúfò kúdíngà → Inàabo i kɔkɔ ɔ́

“La femme a appris le saut en longueur” → “La femme l’a appris”.

Tòbí ì kpa jùá → Tòbí ì kpa á

“Le chasseur a tué l’éléphant” → “Le chasseur l’a tué”.

Tòbí ì kpa jùá → Tòbí ì kpa á

“Le chasseur a tué l’éléphant” → “Le chasseur l’a tué”.

Ajɛɛ kɔ iyákú → Ajɛɛ kɔ ɔ́

“La poule a refusé le mil” → “La poule l’a refusé”.

6.4. Conclusion partielle

Le système tonologique du mɔkɔle semble être un système assez simple dans ses réalisations tonales et assez proche du système des dialectes du continuum yoruba. Les tons présents sur les mots en isolation sont pour la plupart ceux des autres parlers yoruba et le comportement des tons dans la chaîne parlée ne change pas pour autant. En règle générale, les tons semblent rester en place. La dialectalisation du mɔkɔle n’a pas atteint le système tonal, car la réalité au niveau des tons n’est pas très différente de celle du yoruba standard, voire celle des autres dialectes yoruba.

**TROISIEME PARTIE : MORPHOLOGIE DU MOKOLE DANS
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA**

CHAPITRE 7 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME NOMINAL DU MOKOLE

Après avoir identifié les phonèmes, défini les types de tons existant en məkɔle et établi les différentes distributions syllabiques théoriquement possibles, nous allons dans cette partie traiter de l'analyse morphologique. L'analyse morphologique s'intéresse généralement à l'étude du système nominal d'une part et du système verbal d'autre part. Notre étude du système nominal s'intéresse à l'analyse du lexème nominal et du syntagme nominal. Nous accordons un intérêt particulier à la morphologie du lexème nominal ainsi que de tous les autres nominaux qui constituent le syntagme nominal. On traitera ainsi de l'identification des classes nominales ainsi que des procédés de dérivation et de composition. Ensuite nous allons identifier tous les morphèmes ou nominaux qui peuvent fonctionner comme déterminant du lexème nominal dans le syntagme nominal ou qui peuvent s'associer au nominal pour lui conférer une valeur spécifique dans la catégorie des nominaux et le différencier des autres catégories grammaticales.

7.1. La morphologie du lexème nominal

Dans cette partie, nous allons voir les différents types de constructions qui relèvent de la formation des lexèmes nominaux en məkɔle. Il s'agit notamment des différents procédés de dérivation et de composition. Les mots dérivés se distinguent des mots composés par le fait qu'ils comportent au moins un affixe et un radical. Quant aux mots composés, ils comportent au moins deux termes qui existent de façon autonome dans la langue.

7.1.1. La dérivation nominale

Plusieurs procédés de dérivation nominale existent en yoruba. La dérivation du nom peut se faire par la jonction d'un préfixe vocalique au lexème verbal. Elle peut également se faire par préfixation d'un morphème soit à un lexème nominal ou verbal. La reduplication verbale est aussi un des procédés de dérivation nominale en yoruba. Dans les parlers yoruba, la reduplication peut être totale, partielle ou requérir un morphème infixé au centre de la forme redupliquée. En m̀ok̀ole, plusieurs procédés de dérivation existent également.

7.1.1.1. La dérivation de noms à partir de verbes

Tout comme dans les autres parlers yoruba, il existe en m̀ok̀ole la possibilité de former les noms à partir des verbes. La dérivation de lexèmes nominaux à partir des verbes se fait exclusivement par l'utilisation des déverbatifs qui fonctionnent comme des préfixes. Le déverbatif peut être un phonème (voyelle ou nasale) ou un morphème.

Les phonèmes vocaliques /a/ et /i/ et la nasale syllabique /n/ peuvent être préfixés à une base verbale pour donner un lexème nominal en m̀ok̀ole. Ainsi, des noms et des verbes peuvent avoir la même base lexicale. La forme nue du verbe correspond à cette base, le nom doit par contre lui ajouter une des deux voyelles initiales de la langue ou la nasale syllabique homorganique. Dans ce cas, le verbe servant de base a généralement un lien sémantique avec le nom dérivé. Le processus de nominalisation se fait de la manière suivante :

<p>Lexème nominal = phonème déverbatif + lexème verbal</p>

Exemples :

- 1- bi « aime » → abi « qui aime »
- 2- òkàn « verser » → adìkàn « qui verse »
- 3- gbó « vieillir » → ngbó « vieux »
- 4- kpò « être nombreux » → àkpò « foule »
- 5- tà « vendre » → ità « prix »
- 6- tu « vomir » → itu « vomissement »
- 7- gbε « être sec » → ñgbε « sec »
- 8- nẹ « marcher » → ìnẹ « marche »

Nous n'avons pas fait une étude approfondie de la relation sémantique systématique entre les phonèmes déverbatifs et les noms issus de la dérivation. Mais il semble que le phonème /a/ est souvent préfixé aux verbes exprimant une action pour ainsi dériver le nominal désignant l'agent de l'action, le phonème /i/ permet de dériver le nominal exprimant le résultat d'une action et la nasale syllabique donne le nominal exprimant un état. Cependant, il faut remarquer que tous les lexèmes nominaux ayant un préfixe vocalique ou nasal ne sont pas décomposables en phonème déverbatif + verbe (DEV+V) ayant une autonomie dans la langue. A propos, nous rejoignons Welmers (1973) qui considère que les syllabes V ou N à l'initiale dans les noms yoruba comme vestige possible d'un système de classes nominales, ce qui implique qu'à l'origine V ou N était un préfixe. Nous concluons donc que les données actuelles ne permettent pas toujours de séparer la syllabe V ou N du radical nominal.

L'étude des cooccurrences des phonèmes déverbatifs /a, i, n/ ne montre pas de restriction quant à la nature de la voyelle de la syllabe suivante. Donc chacun des phonèmes déverbatifs peut précéder sans restriction toutes les autres voyelles de la langue.

- Les morphèmes déverbatifs

Il s'agit des morphèmes /kú/ et /woo/. Pour former des lexèmes nominaux en m̀okɔle, on peut adjoindre l'un de ces deux morphèmes aux lexèmes verbaux.

•Le morphème /kú/

Ce morphème se place comme préfixe devant les lexèmes verbaux pour donner une base nominale à valeur d'action ou d'état. Le schème correspondant est :

Lexème nominal (LN) = Kú + Lexème verbal (LV)
--

Exemples :

Cɔ́ « regarder » → kúɔ́ « regard »

Fò « voler » → kúfò « vol, saut »

Kpata « pleurer » → kúkpata « pleurs »

Jéa « répondre » → kújéa « réponse »

Túse « traduire » → kútúse « traduction »

Lorsque le lexème verbal est en expansion nécessaire (présence d'un nom objet après le lexème verbal), le processus est tel que l'objet précède et le morphème /kú/ suit, préfixé à la base verbale. Le schème illustratif se présente comme suit :

Lexème nominal = Lexème nominal + Kú + Lexème verbal

Exemples :

Bɔ́ iko « aller au champ » → iko kúbò « action d'aller au champ »

kɔ́ tíà « écrire » → tíà kúkɔ́ « action d'écrire »

• **Le morphème /wòó/**

C'est aussi un morphème qui permet en mòkòle de former des lexèmes nominaux à partir des lexèmes verbaux. Il est antéposé aux lexèmes verbaux, mêmes à ceux ayant une expansion. Il permet de signifier l'agent de l'action. Le schème correspondant est :

Lexème nominal = wòó + Lexème verbal

Exemples :

Cò´ « regarder » → wòócò´ « gardien »

Fààbá « sauver » → wòófààbá « sauveur »

7.1.1.2. La dérivation de nom à partir de nom

En mòkòle, Le seul préfixe permettant de dériver un lexème nominal à partir d'un autre est le morphème /ilú/. C'est un préfixe syllabique possessif qui se place devant les lexèmes nominaux pour signifier le possesseur de la chose indiquée par ces noms ou leur l'appartenance. Le schème correspondant est :

Lexème nominal = ilú + Lexème nominal

Exemples :

ilè « vol » → ilú-ilè « voleur »

gbèsè « crédit » → ilúgbèsè « débiteur »

abo « épouse » → ilú-abo « marié »

njo « peur » → ilú-njo « peureux »

ilú « ville, village » → iláàlú « Roi, Chef du village »

àòn « ciel » → iláàòn « Dieu »

En *m̀k̀ɔ̀lɛ*, c'est la seule forme de préfixe syllabique possessif que nous avons rencontré, par opposition à la double forme /olí-/ et /oní-/ qui existe en yoruba standard. Dans le langage courant, le préfixe /ilú/ du *m̀k̀ɔ̀lɛ* ne change pas de forme et son adjonction au lexème qui suit n'amène souvent aucune modification à sa forme, ni à la forme du lexème nominal qui suit. Cependant, certains lexèmes de la langue font penser à une harmonie vocalique.

ilú + ilú → iláàlú « Chef du village, Roi »

ilú + àɔ̀n → iláàɔ̀n « Dieu »

7.1.2. La composition nominale en *m̀k̀ɔ̀lɛ*

Il est généralement admis que le processus de composition consiste à former des mots à partir de la combinaison de plusieurs mots, au sens de mots-formes ; autrement dit « des unités dotées de l'autonomie reconnue aux mots » (Moeschler, 2005).⁵⁹ Ce processus s'opère grâce à un certain nombre de « variations caractéristiques d'un thème nominal entre l'état de la forme libre et celui de membre de composé, cette variation étant justement une des marques, parfois la marque unique, de la composition » (Benveniste, 1974a).⁶⁰ Le nom composé « résulte d'un processus de lexicalisation par lequel se forme un mot à partir d'entités lexicales elles-mêmes autonomes (les préfixes et les suffixes ne le sont pas) » (Zemmour, 2004).⁶¹ Les mots composés se distinguent donc des mots dérivés par le fait qu'ils comportent au moins deux termes qui existent de façon autonome dans la langue. Un composé peut être considéré comme la somme d'un certain nombre de composants. La plupart des composés nominaux du *m̀k̀ɔ̀lɛ* sont formés à partir de nominaux, de verbaux ou de la combinaison

⁵⁹ Moeschler, J., (2005), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2^e éd., p.61.

⁶⁰ Benveniste, E., (1974), *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, p.145.

⁶¹ Zemmour, E., (2004), *L'autre*, Paris, Gallimard, p86.

des deux. En məkɔle, il peut parfois être difficile de distinguer un nom composé d'un groupe syntaxique constitué des mêmes éléments que le composé. C'est pourquoi il est nécessaire de se donner des critères d'identification des composés, avant d'aborder les différents types de composition qui existent en məkɔle.

7.1.2.1. Critères d'identification des mots composés

Corbin (1992 et 1997) présente et évalue l'ensemble des critères généralement utilisés pour distinguer les noms composés des constructions qui relèvent de la syntaxe. Parmi tous ces critères nous retiendrons les critères présentés ci-dessous.

- Critère d'inséparabilité des éléments

Les noms composés se distinguent des syntagmes par la forte cohésion interne des composants qui se manifeste par l'inséparabilité des éléments du composé. Le lexème obtenu garde son unicité au point de n'être séparé par un nominant. Toute modification de la tête de ces composés par les modificateurs adjectivaux placés en position interne au composé est impossible. Seule la modification externe postposée à l'ensemble du composé est possible.

- Critère d'opacification de la construction

Parfois l'orthographe accompagne les phénomènes de composition. Cet ensemble de phénomènes peut parfois s'accompagner d'une opacification de la construction qui résulte de la soudure des deux éléments, surtout sans doute dans les composés dont l'usage est fréquent. Un exemple entre autres est fourni par le mot *amaacé* (apprenti) dont la construction peut être analysée ainsi à partir des mots *ama* (enfant) et *icé* (travail).

- Critère morphologique

Il s'agit le plus souvent d'une construction proprement morphologique. Alors que la tête de tout syntagme est à droite, la seule construction étudiée qui ne soit pas affixée est construite avec une tête à gauche. Ceci montre que les exemples de ce type ne sont pas construits syntaxiquement.

- Critère sémantique

Il s'agit du rapport sémantique que les lexèmes de départ entretiennent avec la base nominale composée. La base nominale composée n'est pas toujours systématiquement la somme des valeurs des lexèmes qui la composent. Nous pouvons dire comme Tchitchi (1987) que « le nom composé est un constituant non sécable, caractérisé par le figement et le tassement sémantique ». ⁶² Les mots composés tels que conçus ici ne sont autres que les synthèmes dans la terminologie de Martinet, à ne pas confondre avec les syntagmes. En effet, « les monèmes composants du syntème sont dits conjoints par opposition aux monèmes libres des syntagmes » (Martinet, 1967) ⁶³.

7.1.2.2. Les types de composés en mɔkɔle

7.1.2.2.1. Les composés à deux lexèmes

Ils sont les plus fréquents. Ce procédé permet à la langue de désigner les objets à partir de périphrases constituées de deux lexèmes nécessaires et dans un ordre précis. D'ailleurs la plupart des substantifs du mɔkɔle sont obtenus à partir de ces tournures "périphrastiques". Pour comprendre la nature des relations d'ordre logique et d'ordre sémantique entre les composants et le composé, nous avons choisi les exemples ci-dessous :

⁶² Tchitchi, T. Y. (1987), « La composition nominale en ajagbe », in *Proceedings of the 14th international congress of linguistics*, Werner, B. et al. (eds.), n°1, Akademik-verlag, Berlin, p.706.

⁶³ Martinet, A., (1964), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p.33.

N°	COMPOSE	COMPOSANT 1	COMPOSANT 2
1.	aboolé /femme•maison/ « épouse »	abo /femme/ « femme »	ilé /maison/ « maison »
2.	ìnè ngbó /personne•ancien/ « chef »	ìnè /personne/ « personne »	ngbó /ancien/ « ancien »
3.	múúsù nílá /chat•grand/ « Lion »	múúsù /chat/ « chat »	ńlá / Préf-tuer/ « action de tuer »
4.	bìkúwà /lieu•kú-se trouver/ « Résidence »	bì /lieu/ « lieu »	kúwà / Préf-se trouver/ « action se trouver »
5.	àkài ìcu /coussinet-i•anus/ « fesse »	àkà i /coussinet + M.Dét/ « coussinet de »	ìcu / anus/ « anus »
6.	Cukúuná /tomber•feu/ « Épilepsie »	cukú /tomber/ « tomber »	iná / feu/ « feu »
7.	fééjú /fó•ijú/ « aveugle »	fó´ /enlever/ « enlever »	ijú / œil/ « œil »
8.	dède mbá /se lever•n-trouver/ « tradition »	dède /se lever/ « se lever »	mbá / Pron. 1 ^{er} pers sing- trouver/ « je trouver »
9.	fònfò /se lever•n-trouver/ « dialogue »	fò /se lever/ « parler »	nfò / Pron. 1 ^{er} pers sing- trouver/ « je-parler »

D'après les exemples ci-dessus, plusieurs types de compositions peuvent être déclinés de la morphologie des composés en mɔkɔle.

- Composition de type LN₁ + LN₂

Ils sont les plus fréquents. Deux lexèmes nominaux peuvent s'associer pour former un nom composé. Il s'agit d'une composition de type LN₁+LN₂. C'est le cas dans les exemples 1, 2, 3, 4 et 5. Dans ce type de composition, LN₂ peut être aussi un lexème nominal adjectival, soit un nouveau lexème nominal, soit un lexème verbal nominalisé par un déverbatif. Les deux lexèmes nominaux sont souvent en relation de déterminé-déterminant. Cela veut dire que, dans ce type de composition, le composant 2 doit être une spécification, une particularité, une propriété du composant 1. Le composant 1 joue alors le rôle de déterminé ; il est déterminé par le composant 2. Il ne se produit aucun changement au niveau segmental, ni au niveau supra segmental dans ce processus. Les deux composants peuvent être liés par le morphème de détermination /i/ comme dans l'exemple 5. Dans ce cas le morphème est suffixé au composant 1 ou bien les composants 1 et 2 sont mis ensemble grâce à un infixe, le morphème /-i-/. Le statut de ce morphème sera précisé dans l'étude de la détermination. Il arrive aussi que les deux lexèmes soient reliés par un connectif ou par une préposition. Il se pourrait que ces modèles de composition relèvent d'un procédé syntaxique. Toutefois, il n'est pas possible, dans les exemples qui précèdent, d'obtenir des composés acceptables dans la langue en inversant l'ordre des composants.

- Composition de type LV+LN

En mɔkɔle, un lexème verbal peut s'adjoindre à un lexème nominal pour former un nom composé. C'est le cas des exemples 6 et 7 où le composant 1 est un lexème verbal et le composant 2, un lexème nominal. Dans ce type

de composition, le verbe occupe la « place » de composant 1, le nom celle de composant 2. Il est évident que dans ce type de composition, le nom qui en fait partie est le seul apte à être déterminé ; le verbe reste déterminant. Ce modèle de composition est une innovation du m̀ok̀ole car n'existant pas dans les autres parlers yoruba. Il est à rechercher dans les autres langues que c̀oite le m̀ok̀ole. Lors de ce type de composition, il est souvent observé des changements au niveau de la voyelle finale du composant 1, ainsi qu'au niveau de la voyelle initiale du composant 2. C'est l'harmonie vocalique.

- Composition de type LV₁+LV₂

En m̀ok̀ole, deux lexèmes verbaux peuvent s'associer pour former un nom composé. C'est le cas dans les exemples 8 et 9. Le composant 1 est souvent une base verbale à l'état nu, tandis que le composant 2 est une forme conjuguée, accompagnée du pronom sujet première personne du singulier. Le schème est alors :

**Lexème Verbal₁ + pronom sujet première personne du singulier +
Lexème Verbal**

Le pronom sujet première personne du singulier est marqué par la nasale syllabique homorganique /n/. Les composants 1 et 2 sont mis ensemble grâce à la nasale syllabique. Dans ce cas de composition nominale, il arrive que LV₁ soit égal à LV₂, c'est-à-dire que le même lexème verbal soit redoublé en LV₁ et LV₂. Ce processus est différent de la réduplication totale qui s'observe dans les parlers yoruba et qui n'est pas très remarquable dans le parler m̀ok̀ole.

7.1.2.2.2. Les composés à plus de deux termes

Ils sont composés de plus de deux lexèmes et désignent une réalité unique. Les composés à plus de deux termes sont essentiellement les combinaisons entre les lexèmes nominaux, les lexèmes nominalisés, les lexèmes adjectivaux et les lexèmes verbaux. Ils se présentent sous plusieurs formes. La morphologie nominale reste pratiquement la même pour un composé à plus de deux composants. Le dernier radical étant toujours déterminé par rapport aux autres. Les schèmes suivants sont souvent observés pour les composés à trois lexèmes:

LN+ku-LV+ku-LV;
LN + LN + LN;
LN-DET + LN + LN-ADJ;
LN-DET + LN + ku-LV;
LN + LV + LN;
LN + Ku-LV + LN;
LV + LN + Ku-LV;
Ku-LV + LN + ku-LV.

On constate que ces composés à trois lexèmes sont toujours des expansions des schèmes des composés à deux termes à l'exception du schème LV¹ + LV². Il en est de même pour tous les autres composés à plus de deux lexèmes. Le procédé de formation des composés à plus de deux termes consiste donc à préposer ou postposer des lexèmes nominaux, nominalisés ou adjectivaux aux schèmes des composés à deux lexèmes. Ce qui confirme l'analyse proposée par Benveniste (1974), qui postule que « un composé comporte toujours deux termes ».⁶⁴

⁶⁴ Benveniste, E., (1974), *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, p.146.

Le schème est alors :

(LN) LN¹ + LN² (LN)

ou

(LN) LV+ LN (LN)

7.2. La détermination du lexème nominal

D'une manière générale dans l'énonciation, le lexème nominal est entouré de plusieurs autres nominaux qui lui sont plus ou moins dépendants. Formellement, un constituant nominal est donc minimalement composé d'un lexème nominal ou d'un substitut du nom, auquel peuvent s'ajouter des déterminations diverses. Sera considéré comme constituant nominal tout constituant dont la tête est un lexème nominal et autour duquel gravite tout élément de détermination susceptible de s'ajouter au nom dans le syntagme nominal. Le syntagme étant un ensemble d'éléments linguistiques susceptibles de se combiner afin de former une suite cohérente de morphèmes constituant ainsi une unité lexicale. Comme le dit si bien Bole-Richard (1983), il est « tout nominal comportant plus d'un constituant, ceux-ci étant juxtaposés ou liés par un morphème relateur, et assumant conjointement une fonction primaire dans l'énoncé, et individuellement une fonction secondaire dans le syntagme »⁶⁵.

Dans un premier temps, tous les morphèmes de détermination qui peuvent s'adjoindre directement au lexème nominal dans les limites du syntagme nominal feront l'objet d'étude. On rangera parmi ces déterminants, toutes les extensions facultatives du nom, c'est-à-dire les éléments qui peuvent accompagner un lexème nominal en conservant à l'ensemble ainsi formé le statut de constituant nominal. Il s'agira en général des déterminants de la définitude, des déterminants démonstratifs, des déterminants interrogatifs,

⁶⁵ Bole-Richard, R., (1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du sud-Bénin*, Harmattan, Paris, p.228

des déterminants de possession, des qualifieurs, des numéraux et autres quantifieurs. Nous y aborderons également tous les autres types de morphèmes ou lexèmes qui permettent indirectement la détermination nominale dans le syntagme.

7.2.1. Les déterminants de la définitude

Nous regroupons dans cette appellation tous les morphèmes de détermination qui permettent de marquer le défini, le non défini ou l'indéfini. Ces morphèmes affectent souvent la base nominale pour lui donner un contenu contextuel (défini, non défini ou indéfini).

7.2.1.1. Le morphème du non défini

Il s'agit du cas où le lexème nominal n'est porteur d'aucun morphème marqueur. En principe le morphème devrait affecter la base nominale pour lui donner un contenu contextuel. Son absence entraîne un lexème nominal non défini à valeur de générique.

Exemples :

- iwú

/coton-∅/ « coton »

- akò inyin

/barque-∅/ « barque »

7.2.1.2. Le morphème de l'indéfini

C'est /gɔ/ qui est le déterminant de l'indéfini et sa valeur sémantique peut correspondre à « un certain ». Il est postposé au lexème nominal dans un rapport de déterminé/déterminant. En effet le nominant /gɔ/ apporte une précision qui n'est pas tout à fait certaine, bien qu'il aide le nominal à fournir partiellement une information. A côté de l'usage de /gɔ/ pour exprimer l'indéfini, il faut mentionner que le numéral cardinal /akan/ qui signifie « un » est aussi parfois utilisé comme morphème de l'indéfini.

Exemples :

- icé gɔ

/ icé gɔ/ « un certain travail »

- mɔkɔ ngbó gɔ

/ mɔkɔ ngbó gɔ/ « un certain vieux »

L'équivalent du nominant /gɔ/ est /kan/ en yoruba standard, /kàn/ dans les parlers ketu et cabɛ (Salakɔ, 2002 ; Awe, 2012).

7.2.1.3. Le morphème de défini /-u/

En mɔkɔle, quand on fait référence à un objet dont on a déjà parlé, le morphème marqueur /-u/ est postposé à la base nominale pour situer l'élément en question dans son contexte. C'est le déterminant du défini qui permet de matérialiser l'objet ou la chose à laquelle on se réfère ou dont on parle. Ce nominant apporte plus de précision à l'élément de base et le définit de manière claire. Il est suffixé au lexème nominal, mais en contexte du pluriel, le morphème du défini est plutôt suffixé au spécificateur du pluriel.

Exemples :

- kétéu

/ kété-u/ « le bœuf en question » (le bœuf)

- kété ηau

/ kété ηa-u/ « les bœufs en question » (les bœufs)

- bókòtàu

/ bókòtàu-u/ « le sac dont j'ai parlé » (le sac)

7.2.1.4. Le déterminant du nombre pluriel

En m̀ok̀ole c'est le morphème /ɲa/ qui permet la détermination du nombre. Le pluriel est souvent marqué par le morphème /ɲa/ placé en fin de syntagme nominal, après tous les autres dépendants du nom à l'exception des morphèmes du défini. L'ordre est déterminé/déterminant. Le morphème /ɲa/ est en variante libre avec /an/ qu'on retrouve également chez certains locuteurs.

Exemples :

- yémà ɲa

/yémà ɲa/ « les aînés »

- amanè ɲa

/amanè ɲa/ « les hommes »

Il est à noter une exception avec le lexème nominal /ama/ dont la forme plurielle donne toujours /amu ɲa/. A quelques différences près, ce morphème est le même dans les parlers yoruba. Salako (2002) parle de /un/ pour le Ketu, Awe (2012) parle de /ɔn/ en cabè, tous postposés au lexème nominal. Cependant dans le yoruba standard, le morphème de pluralisation est /awɔn/, toujours préposé au lexème nominal.

7.2.2. Les déterminants de démonstratif

Il s'agit des morphèmes à valeur déictique qui peuvent éventuellement s'accompagner d'un geste ou d'un regard. Les morphèmes signifiant la détermination de démonstratif du m̀ok̀ole varient en fonction de la distance spatio-temporelle qui sépare le locuteur de l'objet désigné. Il existe deux types de morphèmes de démonstratif en m̀ok̀ole, le démonstratif proche et le démonstratif éloigné. En m̀ok̀ole, le démonstratif est toujours accompagné du morphème de défini, postposé au nom. La présence du

défini avec le démonstratif semble être conditionnée syntaxiquement dans la langue.

La structure canonique d'un constituant nominal avec détermination de démonstratif est la suivante:

**Lexème nominal (LN) + morphème du défini [(MDEF) -u]
+ Démonstratif (DEM)**

7.2.2.1. Le démonstratif proche

Son morphème marqueur est /-ihɛn/ précédé du morphème du défini /-u/ suffixé au lexème nominal. Il permet de localiser un objet ou une personne qui se trouve aussi bien à côté de l'énonciateur que du co-énonciateur. Le démonstratif /-u ihɛ́n/ est postposé au nom.

Exemples :

- fùlàu ihɛ́n

/ fùlà-u ihɛ́n/ « ce chapeau-ci »

- njɛu ihɛ́n

- / njɛ-u ihɛ́n / « cet œuf-ci »

7.2.2.2. Le démonstratif éloigné

Le démonstratif éloigné désigne une personne ou un objet éloigné du locuteur, mais proche de l'interlocuteur. Il s'agit du morphème /ihón/ précédé du morphème du défini /-u/ suffixé au lexème nominal. Tout comme le morphème marqueur du démonstratif proche, /-u ihón/ est postposé au nom. Vu que le démonstratif d'éloignement s'associe toujours avec le morphème du défini pour déterminer le référent, nous concluons

avec Bogny (2009) que le défini est un déterminant fort et le démonstratif est un déterminant faible. En effet, le démonstratif d'éloignement est dit faible, parce qu'il ne peut pas jouer son rôle de spécificateur seul. Pour plus de précisions, le morphème [ihón] n'a de sens que lorsqu'il est associé à celui du défini [-u] pour former [-u ihón].

7.2.3. Les déterminants de possession

Il s'agit des morphèmes qui indiquent à qui appartient ou à quoi est lié un signifié en terme de possession. Yébou (2012) constate que « ils s'emploient pour décrire des relations de possession, d'appartenance, d'affectivité, etc. »⁶⁶ Deux possibilités d'expression de possession sont disponibles dans le dialecte et comptent chacune six morphèmes relatifs aux personnes dont trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel.

7.2.3.1. Le premier paradigme de possession

Les six personnes du premier paradigme se matérialisent comme suit :

Tableau 30: 1er paradigme de possession du *mɔkɔle*

		mɔkɔle	cabɛ	Ketu	yoruba standard	français
SINGULIER	1 ^{ère} personne	-m	òm	-m	mi	mon/ma
	2 ^{ème} personne	-ɛ	wɔɔ	-ɛ	rɛ	ton/ta
	3 ^{ème} personne	-ɛ̀	ùhún	-ɛ̀	rɛ̀	son/sa
PLURIEL	1 ^{ère} personne	nwa	àha	ini	wa	notre
	2 ^{ème} personne	nɲɛ	ɛnhɛn	iyin	yin	votre
	3 ^{ème} personne	nɲa	ɔnhɔn	un	wɔn	leur

⁶⁶ Yébou, R., (2012), *Les techniques de l'expression écrite et orale*, vol. 1, Cotonou, Bénin, p.15.

Exemples :

- fùlà`

/fùlà-è/ « son chapeau »

- ajá nwa

- /ajá nwa/ « notre chien »

Au niveau de cette forme de possession du *mɔkɔle*, les morphèmes du singulier sont souvent suffixés au lexème nominal et ceux du pluriel postposés comme termes libres. Les morphèmes de possession peuvent être associés à d'autres morphèmes grammaticaux de la langue. Nous en donnerons plus de détails dans la partie consacrée à la combinaison des morphèmes.

7.2.3.2. Le second paradigme de possession

Le second paradigme de possession est une forme de mise en emphase, d'insistance ou de topicalisation du possesseur. Il permet d'insister sur le possesseur. Les six personnes de ce paradigme se matérialisent comme suit :

Tableau 31: 2ème paradigme de possession du *mɔkɔle*

		mɔkɔle	cabɛ	ketu	yoruba standard	français
SINGULIER	1 ^{ère} personne	ndòm	tèmi	tèmi	tèmi	mon/ma
	2 ^{ème} personne	ndèɛ	tèhɛn	tìɛ	tìrɛ	ton/ta
	3 ^{ème} personne	ndè`è	tèh`n	tiè	tirè	son/sa
PLURIEL	1 ^{ère} personne	nduwa	tuwa	tini	tiwa	Notre
	2 ^{ème} personne	nduɲé	tuwín	tiyín	tiyín	Votre
	3 ^{ème} personne	nduɲa	tuwɔn	tiwun	tiwɔn	Leur

Exemples :

- fùlàu ndom

/fùlàndòm/ « mon chapeau »

- njε nduᵛa

/njε nduᵛa/ « ses œufs »

Tout comme la première forme, les morphèmes marqueurs de ce second paradigme de possession peuvent être combinés à d'autres morphèmes grammaticaux de la langue. Toutefois il est utile de faire remarquer que comme dans les autres parlars du continuum linguistique yoruba, cette seconde forme de possession est une composition dont l'un des composants de chaque personne est le morphème du premier paradigme lui correspondant. C'est pratiquement le même procédé dans les autres parlars sauf que la nature des composants adjuvants diffère. Des recherches ultérieures pourront être consacrées à la morphologie comparative de ces morphèmes de possession dans les parlars du continuum.

7.2.4. Lexème nominal comme déterminant dans le syntagme

En dehors des morphèmes grammaticaux que nous venons de voir et qui jouent le rôle de déterminant, la relation de détermination nominale peut aussi se manifester dans un sens de complémentarité, dans un ordre complété-complétant ou dans un sens de qualification selon l'ordre qualifié-qualifiant. Des lexèmes complétifs ou qualificatifs peuvent donc être régis par la tête du syntagme nominal. Il s'agit des éléments de la classe des constituants nominaux qui n'ont pas été encore abordés dans les parties précédentes. La détermination est « un processus sémantique visant à constituer du sens par un apport de signe à un support préalable »⁶⁷, écrit Houis (1981) dans *Afrique et Langage*. Deux types de formation nominale

⁶⁷ Houis, M., (1981), *Afrique et Langage*, N° 16, 2^{ème} semestre, p 5

remplissent ce critère dans la langue, il s'agit des lexèmes nominaux composés et des syntagmes nominaux. Tous les faits de composition nominale ne se ramènent pas à une relation de détermination. Mais dans un syntagme nominal, la relation de détermination consiste au regroupement de deux constituants au moyen d'une structure relation binaire simple ou complexe dans laquelle l'un des termes en tant que centre est déterminé par l'autre qui est le déterminant. Le déterminant peut être un lexème nominal complétif ou un lexème qualificatif ainsi que nous allons le voir dans les exemples ci-dessous. En m̀okole, le lexème nominal complétif, c'est-à-dire en situation de complétant est soit immédiatement postposé au complété ou relié par un connectif. Les lexèmes nominaux du syntagme complétif peuvent être un simple nominal ou un nominal déverbatif.

Exemple :

- amai kpasεn

/ ama-i kpasén/ « membre de la maison »

- ico kúká

/ico kúká/ « igname bouillie »

- tiaí kúbí

/ tia-i kúbí/ « jugement supplétif »

- abo ijú

/a-bo ijú/ « quémandeur »

7.2.4.1. Les lexèmes nominaux immédiatement reliés l'un à l'autre

Dans ce cas de syntagme, les deux constituants nominaux sont reliés sans un morphème relateur et sont dans une relation de complémentarité. Le schème est alors :

Complété-Complétant

Dans ce cas, l'un des constituants est toujours un lexème nominal dérivé déverbatif. L'autre est un lexème nominal en expansion directe au lexème verbal de base du constituant déverbatif. Le constituant déverbatif peut être en position de complété ou de complétant. En position de complété le nominal déverbatif est souvent de la forme /préfixe vocalique-Lexème Verbal/, alors qu'en position de complétant il s'agit des nominaux déverbatifs de structure /Kú-Lexème Verbal/.

Exemple :

- ico kúká

/ico kúká/ « igname bouillie »

- abɔ ijú

/a-bɔ ijú/ « quémendeur »

7.2.4.2. Les lexèmes nominaux reliés par un connectif

Les lexèmes nominaux en relation de complémentarité peuvent être aussi reliés l'un à l'autre par un morphème connectif et toujours dans l'ordre Complété-Complétant. Il s'agit d'un morphème qui joue le rôle de connexion entre les deux constituants du syntagme nominal. Le connectif est un élément servant à relier deux lexèmes nominaux dans une relation de détermination. En effet les deux lexèmes nominaux sont souvent reliés par le morphème /-i/ suffixé au constituant en position de complété ou de déterminé. Le déterminé est suffixé de /-i/ pour ainsi marquer sa dépendance ou son appartenance au déterminant. C'est donc le marqueur de dépendance dans le syntagme nominal dont les constituants sont faits de lexèmes nominaux. La remarque ici est que les deux composantes du syntagme sont souvent des lexèmes nominaux simples, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas le résultat d'un processus de dérivation. Cependant, des exceptions peuvent exister.

Exemple :

- iléi iwén

/ ilé-i iwén/ « temple de fétiche »

- iríi idò

/ irí-i idò/ « source de la rivière »

- tíàì kúbí

/ tíà-i kúbí/ « acte de naissance »

Comme on peut le constater dans le premier exemple, l'un des constituants du syntagme peut être aussi un nominal dérivé déverbatif, à condition que le second constituant soit un nominal en expansion de transitivité indirecte au lexème verbal de base du constituant dérivé en question.

7.2.5. Les nominaux de qualification dépendant du lexème nominal

Dans ce cas, le syntagme nominal est composé de deux éléments essentiels, un lexème nominal qui est qualifié par un lexème adjectival qui est le qualifiant. Le qualifiant est toujours postposé au qualifié. Le lexème de qualification peut être un qualificatif, un numéral, un interrogatif, un possessif ou un démonstratif. Les possessifs et démonstratifs étant déjà abordés au niveau des nominaux dépendants, nous nous consacrons ici aux autres lexèmes de qualification.

7.2.5.1. Les lexèmes de qualification

Un grand nombre d'auteurs s'accordent sur l'ambiguïté du terme adjectif et de la catégorie adjectivale. C'est pour éviter cette polémique, que nous avons choisi de parler de lexème de qualification, c'est-à-dire un nominal dépendant qui donne les qualités ou caractéristiques du nominal duquel il dépend. Le m̀okòle présente trois types de qualifiants à savoir, les qualifiants comportant un thème adjectival, les qualifiants comportant un thème nominal, les qualifiants comportant une racine verbo-nominale.

L'ordre des constituants est « complété-complétant ». Les lexèmes qualificatifs sont directement postposés au lexème nominal dont ils sont dépendants. L'ajout de morphème à ces syntagmes n'a de sens que si ceux-ci sont postposés aux qualifiants.

Exemple :

- ilé ngbó

/ ilé ngbó/ « vi[?]ll[?] cas[?] »

- inyi gbáán

/ inyi gbáán/ « eau chaude »

Le redoublement total des qualifiants permet d'exprimer leur forme intensive. Il s'agit de cas où les nominaux indiquent un degré élevé de la propriété indiquée par la racine.⁶⁸

7.2.5.2. Les lexèmes de quantification ou quantifiants

Deux types de quantifiants seront étudiés ici : les nombres et les quantitatifs. Parlant des nombres, il s'agit des lexèmes numéraux dont la caractéristique ici est de déterminer de façon précise la quantité numérique d'éléments dans un ensemble. Ils peuvent être des unités lexématiques, comme il peut s'agir des unités complexes obtenues soit par addition soit par multiplication des nombres lexématiques. Tout comme les lexèmes de qualification, les lexèmes numéraux sont postposés aux lexèmes nominaux dans le syntagme. Si le syntagme comprend déjà un lexème de qualification, le lexème numéral vient toujours après lui. En contexte de défini, le morphème de défini est suffixé au morphème de quantification. De la même manière, si le syntagme numéral est déterminé, le connectif est suffixé au numéral. Le morphème de pluriel n'est nécessaire que dans le contexte de l'indéfini.

⁶⁸Dubois J. & al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p. 251

Exemple :

- mudéén méèwá

/mudéén méèwá/ « dix filles »

- abo minjii Bío

/ abo mínjì-i Bío/ « les deux femmes de Bio »

- ìnè míùu

/ ìnè míù-u/ « les cinq personnes »

- mudéén méèwá gɔ ɲa

/ mudéén méèwá gɔ ɲa / « certaines dix filles »

- amaciò kééké méèta

/ amaciò kééké méèta/ « trois petits élèves »

La liste des numéraux de 1 à 20, cités en isolation, se présente comme suit :

1	àkan
2	mínjì
3	méèta
4	méèen
5	mîwú
6	méèfà
7	méèje
8	méèjɔ
9	méèsán
10	méèwá
11	méèwá do akan
12	méèwá do mínjì
13	méèwá do méèta
14	méèwá do méèen
15	Máàtún

16	máàtún do akan
17	máàtún do mínjì
18	máàtún do mæeta
19	máàtún do mææn
20	kòhfià

Les numéraux du m̀k̀le sont généralement de souche yoruba à l'exception de quelques-uns dont leur origine n'est pas encore déterminée. Les nombres de 1 à 10 sont les numéraux de base du système de numération commun à l'ensemble dialectal yoruba. Pour exprimer les nombres de 11 à 19, on ajoute généralement les numéraux de base de 1 à 9 au numéral 10. C'est le connectif /do/ qui signifie « avec » en m̀k̀le qui permet de réaliser cette combinaison. L'origine de ce connectif n'est prouvée ni en baat̀num, ni en d̀endi. Toutefois, il existe un autre terme pour désigner le nombre 15. Il s'agit de /m̀ààtún/. Dans ce cas, l'opération d'ajout prend pour base ce terme auquel on ajoute les numéraux de base de 1 à 4, toujours à l'aide du connectif /do/. Le stade actuel de notre recherche ne nous permet pas de connaître l'origine ce lexème numéral. Tout comme le connectif /do/, nous postulons qu'il s'agit là des éléments de lexique qui peuvent être considérés comme typiquement m̀k̀le, relevant donc de cette idiomaticité dialectale. Il en est de même pour les signifiants de 20 et de 30 qui sont respectivement matérialisés /k̀òhfià/ /k̀ùntàa/ en m̀k̀le. En revanche à partir du nombre 40 dont le signifiant est /c̀íji/ (c̀í x 2), la morphologie semble comporter une base régulière qui permet de générer les dizaines paires par la multiplication jusqu'à 100. Les dizaines impaires quant à elles sont formées par l'addition de 10 aux dizaines paires au moyen du connectif /do/. Ainsi nous avons :

- 60 : /c̀íta / (c̀i x 3)

- 70 : /cíta do méèwá/ (cí x 3) + 10
- 80 : /cínε/ (cí x 4)
- 90 : /cínε/ (cí x 4) + 10

Les nombres 50 (cítaá) et 100 (cín) bien qu'ayant la base /cí-/ ne sont pas explicitement décomposables comme les précédents. Cependant ces deux règles combinées peuvent toujours fonctionner à partir de 100 pour ainsi générer les autres centaines.

En m̀k̀le, dans le contexte d'énumération, le morphème /-sia/ est souvent suffixé aux numéraux cardinaux pour exprimer la quantité de fois. C'est une expression de l'ordinal qui est spécifique au m̀k̀le. En effet dans les parlers yoruba, les nombres ordinaux sont formés à partir des nombres de base préfixés de /èk-/ (Sachnine 1997 : 35). Mieux le phénomène de suffixation n'est pas attesté en yoruba. Dans le cas d'espèce, il s'agit probablement du phénomène d'adstrat causé par l'influence du baatonum qui fait usage de suffixation⁶⁹. Quant au morphème /-sia/ suffixé aux bases de numération, deux hypothèses sont possibles. Le morphème /-sia/ peut être une spécificité idiomatique que le m̀k̀le a développé pour équivaloir le /èk-/ du yoruba souvent préfixé dans le même contexte. Le morphème /-sia/ peut être aussi un emprunt baatonum. Il est prouvé qu'en baatonum, le suffixe /tia/ s'ajoute souvent au radical verbal pour signifier "qui sert de".⁷⁰

Exemple :

- mínjìsia

/ mínjì-sia/ « deuxième fois »

⁶⁹Commission Nationale Dahoméenne de Linguistique, 1974, Abrégé de grammaire Bariba, Ed. I.P.R.A.S. (Presse de Borgou, Parakou, 89 p.

⁷⁰Ibidem, p 28.

- gbè̀̀wásia

/ gbè̀̀wá-sia/ « la dixième fois »

- abo ngbó míwúsiu

/ abo ngbó míwúsiu/ « la cinquième vieille femme »

Quant à la la quantité de fois, il s'exprime selon les exemples ci-dessous.

/gbàkan-àkan/ « une fois »

/ gbè̀̀jì/ « deux fois »

/ gbè̀̀ta/ « trois fois »

Le système de numération du m̀̀k̀le nous permet de faire les observations suivantes :

- Le terme servant à désigner l'unité peut prendre la valeur de 'autre'.
- Les termes pour désigner de « un » à « dix » sont pratiquement les mêmes que dans les autres dialectes yoruba.
- Les grands nombres sont formés par multiplication et addition de nombres plus petits. Si la base d'addition « **10** » est bien connue, celle de multiplication n'est pas indentifiable dans le système actuel de numération du m̀̀k̀le.
- Aucun nombre n'est formé à base de la soustraction.
- Certains termes de numération proviennent des emprunts qui n'ont aucun lien avec les langues synchroniquement voisines du m̀̀k̀le (baat̀̀num, d̀̀ndi, boo) ; mais dont les origines sont peut-être à rechercher dans les langues mandé qui ont cohabité entre temps avec le m̀̀k̀le.

7.2.5.3. Autres quantifieurs

A part les numéraux, il existe d'autres quantifieurs dans la langue. Nous pouvons distinguer le totalisateur, l'individualisateur et le pluralisateur. La

notion de totalisateur "se réfère à la totalité d'un continuum ou à la totalité des éléments d'un ensemble" (Creissels, 2006, p. 111). En m̀okɔle, c'est le lexème /feí ou ferí/ qui équivaut à « *tout, tous ou toute* » du français. Il est invariablement postposé au lexème nominal.

Exemples :

/Ajɔ́ feí / « tous les jours »

/Inè feí/ « tout le monde »

Pour avoir l'individualisateur qui s'exprime par « chaque ou chacun » en français, le m̀okɔle associe le lexème /feí/ au numéral /àkan/ « un ». Ce qui donne /àkan feí/ qui est aussi postposé au lexème nominal à quantifier.

Exemples :

/Ajɔ àkan feí / « chaque jour »

/Inε àkan feí/ « chacun »

La façon dont le m̀okɔle rend les pluralisateurs exprimés en français par **beaucoup, plusieurs, peu** est encore mal comprise. Les informations dont nous disposons sur ce point sont trop fragmentaires pour en donner ne serait-ce qu'un aperçu général. On remarque seulement que l'expression d'une quantité importante (*beaucoup*) est assurée par l'onomatopée /bututu/ placée après le lexème nominal, tandis que **plusieurs** est exprimé par la forme adjectivale **nkpò**.

7.2.5.4. Les lexèmes adjectivaux d'interrogation

Nous avons identifié seulement deux lexèmes d'interrogation qui peuvent être en position de qualifiant pour le lexème nominal dans le syntagme. Il s'agit des lexèmes /yòóma/ « lequel ?, quel ? » et /féló/ « combien » qui peuvent faire référence aussi bien aux humains qu'aux non humains.

Postposé à un constituant nominal implique que le locuteur attend des informations sur le signifiant qui en est marqué. Le lexème d'interrogation est directement postposé au lexème nominal. Placé dans d'autres contextes, les lexèmes d'interrogation /yòóma/ et /féló/ peuvent assurer d'autres fonctions grammaticales qui seront précisées dans l'étude du système verbal.

Exemple :

- ajó yòóma ?

/ ajó yòóma/ « quel jour ? »

- inè féló ?

/ inè féló / « combien de personne »

7.2.6. Les morphèmes de connexion ou connectif/-o/ ou /do/

Il s'agit de deux morphèmes en variante libre qui sont utilisés pour rassembler ou organiser deux nominaux ayant la même fonction. En effet le morphème /-o/ suffixé au premier lexème nominal est un diminutif du morphème /do/ qui intercale les deux nominaux. Tout autre lexème peut s'ajouter au lexème nominal pour constituer un syntagme coordinatif. Cependant ces morphèmes ne sont pas habiletés à relier deux propositions.

Exemple :

- məkoo abo

/ məkoo abo/ « mari et femme »

Ou

- məkə do abo

/ məkə do abo/ « mari et femme »

CHAPITRE 8 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME VERBAL DU MOKOLE

Nous étudierons ici les différentes formes verbales du məkole. Les liens évidents entre la morphologie du lexème verbal du məkole et du yoruba nous ont conduit à une exploitation rigoureuse des modalités verbales telles qu'elles sont présentées dans la thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle du professeur Akanni Mamoud Igué. Nous reconnaissons avec lui que les définitions notionnelles et formelles sont impuissantes pour identifier le verbe. « Seule la fonction du verbe dans l'énoncé constitue à notre avis le critère adéquat pour la définition du verbe en yoruba ». Tout comme en yoruba, nous définissons aussi le verbe məkole comme le constituant essentiel immédiat du syntagme verbal, qui est identifiable par sa propriété distributionnelle, celle d'être précédée des morphèmes verbaux, ou formants, dans un énoncé. Ces morphèmes associés au radical verbal lui permettent d'assurer la fonction prédicative. D'un point de vue morphologique, ils constituent un paradigme de marqueurs de temps ou de l'aspect et leur hiérarchisation et mode d'apparition sont bien définis. Après une brève présentation de la structure de l'infinitif en məkole, nous allons explorer la morphologie de base du lexème verbal. L'ensemble des morphèmes susceptibles de s'associer au lexème verbal sera ensuite étudié dans leur mode de fonctionnement. Nous aborderons enfin le système de conjugaison absolutive et relative.

8.1. Les formes du lexème verbal

La forme de base est l'élément lexical sur lequel repose le sens du verbe. L'analyse que nous avons effectuée sur notre corpus nous a permis de constater que la structure morphologique de la base verbale la plus représentative en məkole est de type CV ou CVCV. Il est cependant

possible de noter la présence des bases présentant d'autres types de structure. Comme la plupart des parlers du continuum dialectal yoruba, les verbes du m̀ok̀ole sont à base simple ou base complexe. En effet, nous avons relevé les bases simples et les bases qui comportent déjà une extension figée. Nous allons par rapport à ce qui précède, présenter les différentes formes de bases des verbes du m̀ok̀ole.

Mais avant de commencer l'étude des différentes formes verbales de la langue, il s'avère nécessaire d'aborder les caractéristiques de la forme de mention du verbe ou la structure de l'infinitif en m̀ok̀ole.

8.1.1. La forme de mention du verbe

C'est l'autre désignation de la forme générique du verbe dont la caractéristique ici est de conférer une valeur d'infinitif, c'est-à-dire la forme de « mention » du verbe qui devrait être distincte de la forme conjuguée elle-même. C'est ce qu'on appelle « infinitif » dans les langues indo-européennes. En règle générale, la forme impérative (expression de l'ordre) apparaissant à la fois comme la forme verbale la plus simple, et la plus stable est souvent considérée comme la forme de mention du verbe dans les langues africaines (Adouna, 2009). C'est le cas dans la plupart des parlers yoruba. Cependant on peut trouver dans certaines langues d'autres formes verbales que l'auteur appelle « le potentiel » et qui peut aussi jouer le rôle de forme de mention du verbe. Bien qu'acceptant la forme d'expression d'ordre du lexème verbal comme forme générique, tous nos informateurs ont également soutenu l'existence de la préfixation du morphème spécificateur de potentiel [kú-] à tout lexème verbal, comme dans la dérivation nominale déverbative pour ainsi caractériser la forme de « mention du verbe » ou la forme « infinitive ».

On peut donc dire que le mǎkǎle a une autre forme de mention du verbe dont le schème est :

Kú-lexème verbal

Exemple :

- kúbí

/ kú-bí/ / MPOT-Enfanter/ « enfanter » (action d'enfanter)

- kúsinjóo

/ kú-sinjóo/ / MPOT-Dormir/ « dormir » (action de dormir)

- ilè kúce

/ ilè kú-ce/ / Vol MPOT-Faire/ « voler » (action de dormir)

Après cette introduction sur la structure de l'infinitif, l'étude du fonctionnement des formes verbales elles-mêmes va, bien entendu, suivre. Nous étudierons successivement les bases verbales, puis le verband, et enfin les spécificatifs.

8.1.2. Les bases verbales simples

Il s'agit des bases simples, réduites à une unité lexicale élémentaire ou lexème. Elle est constituée d'un seul lexème verbal monosyllabique à structure syllabique ouverte de type CV. La base simple n'est liée à aucun suffixe dérivatif primaire ou à aucun élargissement. Les bases simples monosyllabiques peuvent être regroupées en trois groupes selon le ton que porte la voyelle noyau de la syllabe. Il n'y a pas de restriction particulière en ce qui concerne l'occurrence des tons dans les bases simples monosyllabiques. Elle se présente le plus simplement possible comme le montrent les exemples ci-dessous.

Exemples :

ná « donner »

rà « acheter »

bε « éplucher »

mu « boire »

jε « manger »

tu « vomir »

mì « avaler »

kú « mourir »

sùn « dormir »

Cependant, il peut avoir des cas où des bases simples sont constituées de lexèmes verbaux dissyllabiques. Il s'agit d'un seul lexème verbal dissyllabique indécomposable à structure syllabique ouverte de type CVCV ou CVV. Les bases verbales simples dissyllabiques peuvent être également réparties en quatre cas selon la nature des phonèmes constitutifs des deux syllabes $C_1V_1C_2V_2$ comme suit :

Premier cas : $C_1 = C_2$ et $V_1 = V_2$. *Exemple* : kókó « apprendre »

Deuxième cas : $C_1 = C_2$ et $V_1 \neq V_2$. *Exemple* : buba « s'asseoir »

Troisième cas : $C_1 \neq C_2$ et $V_1 = V_2$. *Exemple* : kpata « pleurer »

Quatrième cas : $C_1 \neq C_2$ et $V_1 \neq V_2$. *Exemple* : tale « pousser »

Les bases verbales simples dissyllabiques indécomposables CVV ne sont rien d'autres que des bases à structure sous jacente CVCV dont la consonne en position intervocalique a été élidée.

Notons que tous les lexèmes verbaux dissyllabiques ne peuvent pas être considérés comme des bases verbales simples, car certains peuvent être décomposables en deux lexèmes distincts bien que fonctionnant comme une unité lexématique. De ce constat, nous postulons que les lexèmes dissyllabiques ne sont rien d'autres que des bases complexes et que ceux

qu'on considère aujourd'hui comme base verbale simple ont été des formes sous jacentes complexes que les données actuelles ne permettent pas de décomposer. Ils résultent pour la plupart de l'association d'une base verbale simple de type CV avec un nom de type VCV, d'un redoublement d'une base verbale simple de type CV ou bien de l'adjonction d'un suffixe de dérivation à une base verbale simple de type CV, comme nous le verrons au niveau des bases verbales complexes.

Nous rencontrons aussi en mɔkɔle des bases simples bivalentes verbo-nominales comme dans le cas des exemples ci-dessous.

Exemples :

bàndá «fumoir » → bándá « fumer la viande»

boodè «dédouanement» → boodè « dédouaner»

8.1.3. Les bases verbales complexes

Nous regroupons dans cette catégorie les bases comprenant les lexèmes verbaux à structure syllabique CVCV ou CVV décomposables et les lexèmes verbaux à expansion nécessaire. C'est-à-dire des bases composées et des bases dérivées. Par « base composée, il faut entendre strictement le cas où la composition peut s'interpréter comme intégrant une expansion nominale » (Houis, 1977, 43). En mɔkɔle, la composition verbale peut être abordée en termes d'incorporation à une base verbale d'un autre terme syntaxique qui en vient à constituer avec le lexème verbal une construction que sa cohésion morphologique fait l'équivalent d'une base verbale simple. A côté de ces extensions plus ou moins figées que nous allons examiner, le mɔkɔle présente un arsenal de suffixes de dérivation productifs. Ceux-ci confèrent à la base verbale une valeur lexicale nouvelle, construite à partir de la valeur de la racine, mais qui peut s'en éloigner sensiblement. Ils

peuvent se combiner entre eux dans certaines limites. Nous décrivons ci-dessous, cas par cas, les divers types de bases composées ou dérivées.

8.1.3.1. Les composés verbaux de schème « LV +LN »

Il s'agit des composés verbaux qui subissent une modification du sens initial lorsqu'ils s'associent une expansion nominale nécessaire. Le premier terme est un lexème verbal et le deuxième un lexème nominal. Il est considéré comme la résultante de l'incorporation au constituant verbal d'un terme nominal (du sujet ou de l'objet) dont l'origine syntaxique reste souvent évidente en synchronie même, du fait de possibilités de paraphrasage.

Exemple :

tɛ̀ɪ̀d̀ɔ̀

/étendre coeur/

« Consoler »

8.1.3.2. Les composés verbaux de schème « BV+ POSTP »

Plusieurs lexèmes verbaux transitifs de mɔ̀kɔ̀le se laissent décomposer en base verbale plus une postposition, et il y a possibilité de paraphraser ses composés par une construction dans laquelle ce qui est l'objet du verbe composé apparaît en position de circonstant du verbe simple, marqué justement de la postposition en question. Le cas le plus productif en mɔ̀kɔ̀le est celui de la composition avec la postposition /si/.

Exemples :

kpatá « pleurer » → kpatasí « se lamenter »

nè « marcher » → nèsí « piétiner »

san « payer » → sansí « remplacer »

là « éclore » → làsí « crier sur »

jé « répondre » → jésí « tolérer »

bù « servir » → búsí « discuter »

sekéε « quitter » → sekéεsí « approcher »

8.1.3.3. Les bases verbales complexes à dérivation interne

On désigne par cette expression des procédés aboutissant à la formation de bases verbales complexes, dans lesquelles on peut identifier un segment comme étant une racine d'origine, à laquelle s'ajoutent des suffixes dérivatives : **(BV+SUF)**. Cette lexicalisation du suffixe permet à la nouvelle base d'être traitée comme une racine. En plus de la suffixation, la dérivation interne emploie aussi comme procédé, le redoublement. La productivité de la dérivation verbale semble très importante, même si la nature et la quantité des données examinées ne permettent pas pour l'instant d'en apprécier exactement l'ampleur.

•La dérivation interne avec la suffixation de /-a/

Le suffixe /-a/ s'applique généralement aux verbes dont le sens implique un mouvement ou un déplacement. Il indique souvent que celui-ci est dirigé vers l'énonciateur, le lieu de l'énonciation, ou vers un lieu désigné comme central par le contexte ou la situation d'énonciation. Certaines racines, dont la valeur contient déjà en partie l'idée d'un mouvement vers le sujet, peuvent se voir adjoindre le suffixe /-a/. Les valeurs résultantes semblent encore accentuer ce caractère, le mouvement ou le résultat de ce mouvement se situant plus près du sujet.

Exemple :

nè « partir » → nèa « procurer »

kàn « fixer » → kàn-a « charger »

dìkàn « verser » → dìkàn-a « administrer »

gbó « écouter » →gbóa « s'affairer »

háyà « louer » →háyàa « louer à »

bù « servir » →bùà « aider »

fḽ « parler » →fḽa « parler à la place de quelqu'un »

•La dérivation interne avec la suffixation de /-o/

La propriété de ce suffixe est d'attribuer à la racine originale un autre agent avec qui s'accomplit le procès.

Exemple :

náa « venir » → náao « apporter, venir avec »

kpá « s'enfler » → kpáo « devenir »

sé « nier » →séó « nier avec »

fε « se séparer » →fεo « se méfier »

sùn « se coucher » →sùn-o « se coucher avec »

tekin « déplacer » →tekin-o « transférer »

•La dérivation interne avec la suffixation de /-i/

Le suffixe /-i/ permet à un verbe d'avoir une propriété réfléchie au profit de sujet ou de l'objet du procès. On passe en effet d'un procès dans lequel seul le sujet est impliqué à un procès de type réfléchi, où le sujet ou l'objet exerce une influence sur lui-même. La diversité des valeurs de cette catégorie de bases verbales, jointe à l'absence de l'utilisation comme verbes des racines nues correspondantes, montre que ce suffixe est en cours de lexicalisation.

Exemple :

cii « serrer une corde »

cɛi « s’amuser »

bii « se couvrir »

dabii « se promener »

•Les bases simples redoublées

Le redoublement de la base simple lexématique en mɔkɔle donne une autre base verbale à valeur itérative.

Exemple :

bù « couper » → búbù « découper »

bìi « couvrir » → bìibìi « tourner »

yó « fondre » → yóyó « mélanger »

kó « éduquer » → kókó « apprendre »

sá « fuir » → sásá « se presser »

La forme redoublée peut être aussi issue du redoublement d’une base simple qui n’existe plus à l’état actuel de la langue mais qui peut être attestée dans d’autres parlers yoruba (comme par exemple : lɔ̀ « écraser » et tɔ̀ « uriner » dans les parler yoruba de Kétou et de Savè qui sont matérialisés lɔ̀lɔ̀ « écraser » et tɔ̀tɔ̀ « uriner » en mɔkɔle).

8.1.4. Synthèse des formes verbales de base

Nous avons relevé en mɔkɔle une catégorie de bases verbales complexes que l’on peut hésiter à traiter comme des composés. Il s’agit de bases dont le premier formant est un lexème verbal et le deuxième formant un morphème à valeur de postposition. Une autre hypothèse serait de reconnaître dans ces bases verbales complexes des morphèmes dérivatifs

qui en s'adjoignant à des lexèmes verbaux fourniraient des bases verbales dérivées. En l'absence d'arguments décisifs, nous nous abstenons de trancher.

Une autre spécificité du m̀k̀le se trouve au niveau des bases simples où l'on peut observer un redoublement du lexème verbal pour obtenir une nouvelle base. Cette nouvelle base pourrait être également considérée comme une base composée, c'est-à-dire une série verbale dans laquelle le lexème verbal redoublé serait pris comme l'expansion du premier. Cette hypothèse n'est pas productive en m̀k̀le d'autant plus que les constructions de série verbale constatées dans les autres dialectes du yoruba ne sont pas prouvées dans la langue. C'est pourquoi nous considérons ce lexème verbal redoublé comme une base simple.

En conclusion, le système verbal reflète celui existant dans le yoruba commun. Il existe cependant quelques innovations de la langue comme le redoublement de la base simple et la dérivation suffixale par l'ajout de circonstant ou postposition pour donner de nouvelles bases verbales.

8.2. Le syntagme verbal

Tout syntagme verbal est minimalement constitué d'un indice sujet, d'une marque aspectuelle et d'une base verbale. La forme nominale du verbe est l'infinitif. Il se caractérise par la présence d'un préfixe matérialisé par le morphème /kú/, ajouté au radical verbal.

A partir de quelques phrases simples collectées dans le cadre de ce travail, il semble qu'en m̀k̀le, les éléments dépendant morphologiquement du verbe sont organisés comme suit :

Indice Sujet-(NEG)-MASP-RAD-DER-(Indice objet)-ADV

Généralement dans les énoncés, on retrouve autour du verbe, les spécificatifs verbaux et le constituant verbal. Le constituant verbal quant à

lui est fait de base verbale et de verbant. Le lexème s'ajoute ou non à un ou plusieurs dérivatifs pour constituer la base verbale. On peut donc s'attendre à une base simple, ou à une base complétée par un morphème de dérivation. Nous savons aussi que le verbant a essentiellement une signification aspectuelle. Quant aux spécificatifs verbaux, il s'agit de l'indice sujet, de l'indice de la négation, de l'indice objet et des adverbes. Dans un constituant verbal, le lexème est l'élément qui joue le rôle essentiel de pivot sur lequel repose tout le système verbal et viennent s'agglutiner les diverses adjonctions et spécifications grammaticales. Mais il a besoin d'être « complété par une série de déterminations apportées par des classes de morphèmes spécialisés, celle des dérivatifs verbaux et celle des verbants »⁷¹ (Bonvini, 1988).

8.2.1. Les verbants du məkɔle.

Du point de vue des significations, le verbant est une information flexionnelle, obligatoire et générale pour l'ensemble des verbes. Pour Émilio Bonvini (1988) « son rôle est fondamental puisqu'il confère à la base le statut même de constituant verbal en l'intégrant dans le réseau paradigmatique qui permet à tous les verbes de s'organiser en système... ». Il permet « d'intégrer la base, "lexème (+ dérivatif)", dans un réseau paradigmatique et syntagmatique propre aux verbes. Le verbant est ainsi la pièce maîtresse du constituant syntaxique verbal, d'abord parce qu'il en est le principe organisateur stable et nécessaire ; ensuite parce que, explicitement ou implicitement, il oriente définitivement le radical vers la fonction prédicative et l'établit ainsi dans la monofonctionnalité. »⁷²

⁷¹Bonvini, E., (1998a), « Le système verbal du Kàsım : un dispositif de prise en charge du procès », in *Systèmes verbaux*, Bentolila, F., (S.D.), bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Vol.98, Bruxelles, éd. Peeters, p.180.

⁷²Bonvini, E., (1988) *Prédication et énonciation en Kàsım*. Paris : CNRS, p.51.

D'un point de vue morphologique, le verbe admet un paradigme ferme de marqueurs indiquant le temps, le mode et l'aspect. Il comporte donc différents morphèmes qui gravitent autour du radical verbal. Ces morphèmes connaissent une hiérarchisation bien définie quant à leur mode d'apparition.

En effet, ces morphèmes variables n'apparaissent pas forcément au même moment, car chacun dispose d'une place et remplit une fonction précise. Les différents morphèmes verbaux de l'aspect seront présentés selon leur signifié de puissance et leurs différentes possibilités d'emploi dans le discours. Mais avant d'aborder les formes de verbant en m̀okole, il est nécessaire de clarifier les notions de temps et de l'aspect pour permettre une meilleure définition du verbant dans l'énoncé.

8.2.1.1. Notion de temps et de l'aspect

La notion de temps évoque une tripartition, passé – présent – futur-, qui permet de localiser un état ou une action par rapport au moment de l'énonciation. « Le temps du verbe se préoccupe de situer le procès exprimé par le verbe dans un moment qu'il soit présent, passé ou futur »⁷³ (Yayi, 2008). Quant à la notion d'aspect, Igue (1978) la définit comme « les différentes façons dont l'énonciateur présente le déroulement du procès ». L'aspect fait partie des phénomènes d'énonciation. En effet le locuteur, selon le système particulier de sa langue, sélectionne, les modes de déroulement du procès qui peut être ponctuel, accompli, non accompli, habituel, itératif, inchoatif, terminal, parfait.⁷⁴

Prenant le cas du yoruba en général, les catégories du temps et de l'aspect en restent très délicates, au point où il y a toujours eu des divergences de

⁷³Yayi, G., (2008), *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe aja*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, p.53.

⁷⁴Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

points de vue entre les chercheurs de langue yoruba. Pour certains, en effet, le système verbal yoruba comporte les deux catégories : temps et aspect. Pour d'autres, seul l'aspect existe. Dans le cadre de ce travail, nous optons pour les points de vue de Igue (1978) qui après avoir fait l'examen des différentes réflexions réalisées sur ces questions, est parvenu à la remarque selon laquelle :

« La systématique des morphèmes verbaux nous a révélé des valeurs de base relevant plutôt de l'aspect qui domine le système verbal yoruba. En effet comme dans les langues slaves, ce qui intéresse le yoruba dans un procès ou une action, ce n'est pas d'indiquer quel moment précis -passé, présent, futur- a lieu le procès, mais de marquer si on l'envisage dans sa continuité ou à un point de son développement, s'il commence ou s'il se termine, s'il est achevé, s'il n'a lieu qu'une seule fois ou se répète, s'il a un terme et un résultat. En raccourci, ce qui intéresse le yoruba c'est la façon d'envisager le procès. Est-il instantané ? Dure-t-il ? Se répète-t-il ? Est-il considéré dans son déroulement ? Est-il à son début ? Est-il terminé? »⁷⁵

L'aspect n'est donc rien d'autre que les différentes façons dont l'énonciateur présente le déroulement du procès. Il est différent du temps qui a trait au moment de l'énonciation.

Tout comme en yoruba, les verbants sont beaucoup plus aspectuels en *mòkòle*. Dans cette langue, la catégorie du temps est notionnelle. Autrement dit, la langue ne possède pas de moyens grammaticaux pouvant l'exprimer, toutefois, la catégorie du temps pourrait s'exprimer à l'aide des adverbes de temps comme dans tous les autres dialectes du yoruba. Pour exprimer l'aspect le *mòkòle* dispose de moyens spécifiques. Il recourt d'une part à la forme simple du verbe, la répétition de ce dernier, d'autre part et surtout à des morphèmes verbaux qui constituent les principaux marqueurs d'aspect. Dans certains cas, la marque aspectuelle peut être amalgamée à

⁷⁵Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

l'indice sujet. Nous nous proposons dans les pages qui vont suivre, de détailler les différents aspects et leurs emplois.

8.2.1.2. La forme simple du verbe dans l'énoncé

Morphologiquement simple, sans marque de verband, dans un énoncé, le verbe dans cet état indique l'état d'achèvement d'un procès, une action envisagée qui est arrivée à son terme ou bien une action ponctuelle. Il peut indiquer aussi quelque chose qui résulte d'une action momentanée et qui se poursuit dans l'état.

Tout comme en yoruba, « le verbe simple en *mòkòlè* propage deux aspects principaux à savoir le ponctuel et le résultatif. »⁷⁶ (Igue, 1978)

La forme simple du verbe dans l'énoncé appréhende en quelque sorte le procès de son début jusqu'à sa fin et il exprime de ce fait une vision globale. Il s'agit d'une vision globale de l'action vue en indivision comme un événement brut. Le verband de l'accompli, bien que morphologiquement virtuelle, peut s'opposer à d'autres verbands de la langue.

Exemple :

Bólá í jẹ kàà mínjì
/bòla/il/manger/beignet/deux/
Bòla a mangé deux beignets.

Sí bèí kúbii Jèsù í káako awa feí.
/comme/amour/jesu/il/entourer/nous/tous/
Pendant que l'amour de Jésus nous enchaina.

Ajó nju gò, ama àwásù gò í náa ínó ilú.
/jour/ certain/jeune/homme/un/il/venir/dans/village/
Un jour, un homme vint dans un village.

⁷⁶Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.79.

8.2.1.3. Le verbe simple redoublé dans l'énoncé

En mòkòle, il arrive que le lexème verbal soit redoublé ou triplé dans l'énoncé (**v + v + (v)**). L'énonciateur le fait souvent à dessein pour mettre en exergue la valeur répétitive du procès en cours, ou pour intensifier l'action véhiculée par le verbe simple. Ce qui lui confère une valeur itérative, durative ou intensive.

Exemple :

Ñ wà ñ dàbii dàbii.

/IS/verbant/Copie IS/promener/promener/

Je suis entrain de me promener sans cesse (beaucoup).

Cette caractéristique de répétition du verbe simple dans l'énoncé à des fins aspectuelles n'est pas une spécialité du mòkòle. Igué (1978) affirme qu'en yoruba, « le verbe simple, lorsqu'il est répété, exprime l'aspect duratif »⁷⁷. Il est possible que ce phénomène soit à l'origine de la catégorie des bases verbales redoublées identifiées dans la morphologie du lexème verbal. Il est vraisemblable qu'à l'origine ces bases verbales redoublées aujourd'hui à l'état de lexème aient été des formes aspectuelles de répétition de verbe simple. Il s'agit d'une relation syntaxique au niveau du syntagme verbal qui en vient à constituer une construction que sa cohésion morphologique fait l'équivalent d'une base lexicale simple. De même, par analogie à cette forme aspectuelle, certains lexèmes verbaux, dont la valeur contient déjà en partie l'idée d'une action durative ou intensive, peuvent se voir redoubler tout simplement en lieu et place de la forme sous-jacente.

⁷⁷Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.205.

8.2.1.4. Le verbant du progressif

Quand dans l'énoncé, l'un ou l'autre des morphèmes « wàn », « wàa » ou « wà » est antéposé au verbe simple, il devient progressif. Il importe de faire remarquer que dans l'énoncé, « wàn » s'observe à la première personne du singulier, « wà » à la troisième personne du singulier et « wàa » à toutes les autres personnes. Tous ces morphèmes permettent d'exprimer un procès en cours de réalisation au moment de l'énonciation et qui n'est pas encore parvenu à terme. C'est donc l'expression d'une action inaccomplie qui s'oppose à l'action accomplie véhiculée par l'absence de verbant.

Exemple :

Nè wàn jε iŋa.

/je/verbant/manger/viande/

Je suis entrain de manger la viande

Nŋui wà nyísí wa bíí àà ká nyó lààló.

/celui qui/ verbant/montrer/nous/où/nous/jeter/souillure/

C'est lui qui nous montre où jeter la souillure.

« Wàn », « wàa » ou « wà » qui sont les différentes manifestations morphologiques du verbant du progressif en mòkòle proviennent sûrement d'une forme de base unique qui varie selon le contexte. Nous postulons que la forme de base est « wà » et que c'est le trait pertinent du pronom personnel qui se propage au niveau du noyau syllabique du verbant de base, le nasalisant dans le cas où le pronom est une nasale syllabique et l'allongeant dans le cas où le pronom est une voyelle orale. Le verbant garde sa forme de base dans le cas où le pronom personnel est élide comme c'est le cas souvent à la troisième personne du singulier.

Le yoruba exprime le progressif par la préfixation à tout verbe simple du morphème « *n* » (Igué, 1978)⁷⁸. Dans le parler de Ketou, le verband de progressif est marqué par deux particules discontinues /n...lɔwɔ/ qui encadrent le verbe simple, contrairement au cabɛ qui exprime le progressif par le morphème « wà » placé avant le verbe simple ou lexème verbal (Salako, 2002). Dans le parler cabɛ, on note également la reprise du pronom personnel après le verband du progressif, précisément entre le morphème verband et le verbe simple. Ce constat nous permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle le verband du progressif est « wà » en mɔkɔle comme en cabɛ.

8.2.1.5. Le verband de l'habituel

Le verband de l'habituel est marqué par le morphème /yé/ ou /yá/. Le verband de l'habituel marque une action qui s'accomplit habituellement, qui se répète. C'est l'expression de la répétition, du constat habituel et/ou constant. Pour conférer au verbe simple cette valeur habituelle, le morphème /yé/ ou /yá/ lui est antéposé. /Yé/ et /yá/ sont des variantes intra-dialectales utilisées d'un village à un autre.

Exemple :

Bíó í yé se ayɛ.

/Bio/Pronom/verband/préparer/sauce/

Bio a l'habitude de préparer la sauce.

⁷⁸Igué, A. M., (1978), *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, p.200.

8.2.1.6. Le verband du futur

Il s'agit d'un procès qui est envisagé hors de l'actuel, qui est encore à l'étape de projet, car rien n'est encore effectif. C'est l'image d'un acte qui se produira mais dont on n'est pas trop sûr de l'actualisation. Il y a une distance entre le désir et la réalisation du procès. Il est « l'expression d'un procès postérieur par rapport à l'acte d'énonciation »⁷⁹ (Hounzangbe, 2014). La réalisation de l'action sera effective dans un avenir plus ou moins lointain au moment de l'énonciation. En mɔkɔle, on peut distinguer trois types d'action à venir. Elle peut être potentielle ou bien incertaine. Elle peut être aussi projetée pour débiter antérieurement à un autre procès, avec l'évidence d'être toujours en cours. Cela revient à dire que d'une part, elle est l'expression d'une virtualité, et d'autre part l'expression d'une continuité par rapport à un autre procès antérieur.

Définir le signifiant du verband du futur n'est pas chose aisée en mɔkɔle parce qu'il est toujours confondu au pronom personnel sujet. Nos informateurs ne sont pas arrivés à nous distinguer le morphème de futur du pronom personnel dans les énoncés exprimant des actions à venir.

Pour le futur potentiel ou très proche, nous retenons tout simplement que de la première personne du singulier à la troisième personne du pluriel, l'ensemble pronom personnel et verband du futur donne respectivement /à̀n̄, à̀a, á, à̀á ka, aa...ŋa, aa/. L'élément qui revient à toutes les personnes étant /a/, nous postulons que le verband du futur potentiel est matérialisé par le morphème /a/ en mɔkɔle. Nous en reviendrons en détails quand nous allons aborder l'étude des pronoms personnels sujets.

⁷⁹ Hounzangbe, M. Z., (2004), *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Ablode, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, 363p.

Exemple :

À̀n nɛ́.

/IS+M.ASP. F/partir/

“Je partirai”

Quant au futur incertain ou lointain, il s’exprime par l’ajout du signifiant /na/ entre l’ensemble pronom personnel et verbant du futur potentiel et le lexème verbal.

Exemple :

À̀n na nɛ́.

/IS+M.ASP.F/M.FL/partir/

“Je vais partir”.

En ce qui concerne le futur de continuité, il est marqué par l’ajout du signifiant /máa/ entre l’ensemble pronom personnel et verbant du futur potentiel et le lexème verbal.

Exemple :

À̀n máa nɛ́.

/IS+M.ASP.F/CONT/partir/

“Je serai en train de partir”.

8.2.1.7. Le verbant de l’exhortatif

Ce type de verbant est l’expression d’un ordre qu’un émetteur adresse à un récepteur. Il est remarquable aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. En mɔ̀kɔ̀le, on distingue plusieurs morphèmes qui varient selon le nombre du récepteur.

Quand le récepteur est singulier, il est un morphème vide marqué par le signifiant /∅/ que Tchitchi (1984) qualifie de morphème « zéro absolu »⁸⁰. Le lexème verbal n’est affecté d’aucun élément faisant office de pronom personnel sujet dans ce cas.

⁸⁰ Tchitchi, T. Y., (1984), *Systématique de l’ajagbe*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, p. 233

Exemple :

Né. "pars".

Quand le récepteur est pluriel, il est marqué par un morphème /ká/ antéposé au lexème verbal. /Ká/ est une réalisation de surface de /kí á/ composé du signifiant d'ordre /kí/ et du signifiant pronom personnel deuxième personne du pluriel /á/. Au plan morphologique, nous remarquons que le lexème verbal est marqué non seulement d'un verband, mais admet aussi un élément faisant office de pronom personnel sujet.

Exemple :

Ká né. "partons".

L'expression du verband de l'impératif est la même que dans les autres dialectes yoruba.

8.2.2. Les indices sujets

Les indices du sujet sont des morphèmes grammaticaux qui apparaissent totalement à la marge la plus à gauche du lexème verbal. En m̀ok̀ole, sa matérialisation est obligatoire, même lorsque le sujet est exprimé lexicalement par un syntagme nominal. De façon générale, les indices sujets ont la forme suivante en m̀ok̀ole :

Tableau 32: *Indices sujets du m̀ok̀ole*

1 ^{ère} P.SING.	2 ^{ème} P.SING.	3 ^{ème} P.SING.	1 ^{ère} P.PL.	2 ^{ème} P.PL.	3 ^{ème} P.PL.
n̂	ì	í	à	ì...ŋa	a

Au sein des formes verbales, ils peuvent être suivis d'un morphème considéré comme la marque de l'aspect. Cependant, il est arrivé que

l'indice du sujet soit amalgamé avec la marque d'aspect. En m̀okɔle, les indices sujets peuvent varier d'une forme verbale aspectuelle à une autre.

Le tableau suivant montre les paradigmes des indices du sujet selon les quatre principaux aspects verbaux de la langue. Nous considérons les paradigmes pour la racine verbale /jɛ/ « manger »

	Aspect accompli	Aspect inaccompli	Aspect Futur imminent	Aspect habituel
1^{ère} P.SING.	n̩ jɛ	n̩ wa n̩ jɛ	àn jɛ	n̩ yé jɛ
2^{ème} P.SING.	ì jɛ	ì wàà jɛ	àá jɛ	ì yé jɛ
3^{ème} P.SING.	í jɛ	wà jɛ	áá jɛ	í yé jɛ
1^{ère} P.PL.	à jɛ	à wàà jɛ	àà ka jɛ	a yé ká jɛ
2^{ème} P.PL.	ì jɛ ɲa	ì wàà jɛ ɲa	àá jɛ ɲa	ì yé jɛ ɲa
3^{ème} P.PL.	a jɛ	a wàà jɛ	àa jɛ	a yé jɛ

Plusieurs constats se dégagent de ce tableau :

- La première personne du singulier est /n̩/ à l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel. Au futur, elle n'est pas facile à déterminer parce qu'elle est amalgamée avec l'aspect pour donner /àn/. Nous postulons que dans le cas d'espèce, l'indice sujet /n̩/ a été éliminé, mais a laissé sa marque tonale au morphème de l'aspect /a/ et sa copie entre le morphème de l'aspect et la racine verbale.
- La deuxième personne du singulier donne /ì/ à l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel, mais /à/ au futur. Au futur, cette voyelle devient la copie de la voyelle qui suit, qui en réalité est la voyelle de la modalité de l'aspect du futur imminent antéposée au verbe. Le morphème générique de l'indice sujet /ì/ s'harmonise avec le trait vocalique de la marque aspectuelle du futur, mais il

conserve sa marque tonale. Le même phénomène se produit à la troisième personne du singulier, sauf que l'indice sujet s'élide à l'inaccompli. A la première personne du pluriel, l'indice sujet est unique à tous les aspects. La situation de la deuxième personne du pluriel est pareille à celle de la deuxième personne du singulier qui n'en diffère d'ailleurs que par la présence du morphème du pluriel /ŋa/.

- Quant à la troisième personne du pluriel l'indice sujet /a/ est conservé à toutes les formes aspectuelles.

La variété des formes des indices sujets et la nature des marques aspectuelles sont à l'origine de nombreuses confusions formelles qui risqueraient de compromettre le rendement de l'opposition d'aspect en mɔkɔle. Pour conserver à cette opposition toute son efficacité, la langue développe sûrement des mécanismes parallèles qui sans se substituer aux marques de base, permettent de lever la plupart des ambiguïtés. Ces mécanismes pourront être abordés dans les recherches ultérieures. Il est évident qu'à l'origine les marques aspectuelles du futur aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms. L'analyse morphologique sur le plan synchronique ne peut qu'être approximative. La comparaison entre les différentes conjugaisons ne permet pas d'isoler par commutation les marques mentionnées ci-dessus de paradigmes personnels toujours identiques. Ceci vraisemblablement parce que le système verbal du mɔkɔle est en cours de réfection. L'aspect du futur présente donc un système verbal évoluant d'un ensemble de marques aspectuelles autonomes se combinant à des pronoms personnels, vers un système de conjugaisons à flexion qui n'est pas encore totalement achevé. On assiste ainsi un système hétérogène avec des indices de sujet distincts du morphème de l'aspect à l'accompli, à l'inaccompli et à

l'habituel, et à des amalgames, voire des conjugaisons au futur imminent, même si le système présente des traces résiduelles d'une origine analytique.

8.2.3. Les indices objets

Il s'agit des substituts des substantifs en fonction de complément du verbe qu'ils rappellent lorsque ceux-ci sont effacés et dont ils occupent la place syntaxique d'objet. Ils sont suffixés directement au verbe. Ils sont considérés comme des arguments du verbe. En ce sens, il s'agit d'unités comparables aux indices sujets qui sont souvent intégrés à la forme verbale. Au niveau syntaxique, le comportement des indices objets est très différent de celui des indices sujets. Leur présence au sein d'une forme verbale est liée à la valence du verbe, c'est-à-dire au nombre des arguments de la relation prédicative dont il est le centre.

Voici la liste des indices objets relevés en m̀k̀ɔle

- 1ère personne singulier /-ḿ/
- 2ème personne singulier /-é/
- 3ème personne singulier /-a, -u, -o, -ɔ/
- 1ère personne pluriel /wá/
- 2ème personne pluriel /ɲɛ/
- 3ème personne singulier /ɲa/

Exemple :

Ì kpè ḿ « tu m'a appelé »

Ñ kpè é « je t'ai appelé »

Ì kpò o « tu l'as appelé »

À kpò o « nous l'avons appelé »

Ì kpè wá « tu nous a appelé »

Ñ kpè ɲɛ « je vous ai appelé »

Ì kpe **ɲa** « tu les as appelé »

Contrairement aux autres personnes de la conjugaison, on retrouve quatre types de voyelles comme signifiant de l'indice objet de la troisième personne du singulier. Le signifiant de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier varie en effet selon la voyelle finale du lexème verbal comme on peut le constater dans les exemples suivants.

Mi « avaler »

Bio í mi iwɔ → Bio í **mu ú** (Bio a avalé un comprimé → il l'a avalé)

Tu « déterrer »

Ñ tu ico → Ñ **tu ú** (J'ai déterré l'igname → je l'ai déterré)

Sè « préparer »

Yaayi í se ayε → Yaayi í **sò ó** (Yaayi a préparé une sauce → il l'a préparé)

So « attacher »

Ñ so kétéε → Ñ **so ó** (J'ai attaché un boeuf → je l'ai attaché)

Fó « enlever »

Ñ fó anyi jiiin → Ñ **fó ɔ** (J'ai enlevé l'écorce d'un arbre → je l'ai enlevé)

Yé « voir »

Ñ yé Bio → Ñ **yé ε** (J'ai vu Bio → je l'ai vu)

Dá « couper »

Yaayi í dá jiiin → Yaayi í **dá a** (Yayi coupe l'arbre → Yayi le coupe)

Lorsqu'on observe les exemples, on constate que le signifiant de l'indice objet se réalise au même degré d'aperture que la dernière voyelle radicale du lexème verbal.

-/u/ après [i, u]

-/o/ après [e, o]

-/ɔ/ après [ε, ɔ]

-/a/ après [a]

Cette même assimilation de hauteur peut s'observer après les voyelles nasales, avec en plus une assimilation de nasalité :

-/un/ après [in, un]

-/ɔn/ après [ɛn, ɔn]

-/an/ après [an]

Les signifiants de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier étant /-a, -u, -o, -ɔ/, nous postulons une règle d'assimilation de postériorité pour expliquer les différentes réalisations de surface des lexèmes verbaux dont la dernière voyelle est /-a, -i, -e, -o/. Il reste à définir la forme de base de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier, préoccupation que nous réservons pour des recherches futures.

Pour un éclairage pandialectal, notons tout de même qu'en yoruba standard et dans le parler de Kétou, le pronom objet de la 3^{ème} personne du singulier est marqué tout simplement par un allongement de la voyelle finale du lexème verbal. (Sachnine, 1987 ; Salako 2002). Il semble que dans le dialecte cabɛ, c'est le signifiant /u/ préfixé au lexème verbal qui est la marque de l'indice objet de la 3^{ème} personne du singulier.

8.2.4. Les morphèmes de négation

En mɔkɔle, la négation de la forme verbale est généralement marquée par le signifiant /kù/ directement postposé aux indices du sujet. Aucun élément ne peut figurer entre ce préfixe et l'indice sujet. Cependant, il peut varier en fonction de la polarité aspectuelle. C'est ainsi que nous pouvons avoir pour cette catégorie d'extensions verbales deux principales marques /kù/ et /kà-/ selon l'aspect de la forme verbale.

Le tableau suivant montre les paradigmes des marques de la négation de la forme verbale en mɔkɔle selon les quatre principaux aspects verbaux.

Nous considérons toujours les paradigmes pour la racine verbale /jε/
« manger »

	Aspect accompli	Aspect inaccompli	Aspect Futur imminent	Aspect habituel
1^{ère} P.SING.	ń kù jε	ń kù wan jε	ń kàa n jε	ń kù yé jε
2^{ème} P.SING.	ì kù jε	ì kù wàà jε	ì kàa jε	ì kù yé jε
3^{ème} P.SING.	í kù jε	kù waa jε	kàa jε	í kù yé jε
1^{ère} P.PL.	à kù jε	à kù wàà jε	à kàa ka jε	a kù yé ka jε
2^{ème} P.PL.	ì kù jε ηa	ì kù wàà jε ηa	ì kàa jε ηa	ì kù yé jε ηa
3^{ème} P.PL.	a kù jε	a kù waa jε	a kàa jε	a kù yé jε

A l'accompli, à l'inaccompli et à l'habituel, le morphème /kù/ est gardé avec comme spécificité l'absence de l'indice sujet à la troisième personne du singulier. Au futur, le morphème de la négation de la forme verbale est matérialisé par le signifiant /kà-/ à toutes les personnes. Ici, c'est le signifiant de la négation de la forme verbale qui est amalgamé avec la marque aspectuelle du futur imminent. Le phénomène de copie de l'indice sujet est bien remarquable à la première personne du singulier. Par contre les indices sujets génériques sont conservés au niveau des autres personnes de la conjugaison à l'exception de la troisième personne du singulier. Tout comme dans les autres manifestations aspectuelles étudiées l'indice sujet est absent à la troisième personne du singulier.

A ces formes de négation verbale suscitées, on peut ajouter le signifiant /maà/ utilisé dans des formes verbales injonctives, prohibitives et subjonctives qui n'ont pas été étudiées dans ce travail.

CHAPITRE 9 : LE SYSTÈME LEXICAL DU MOKOLE

Contrairement aux systèmes phonologique et morphosyntaxique qui sont plus ou moins fermés, le système lexical semble être plus ouvert et représente un vocabulaire spécifique très riche. Notre objectif est de rendre compte des caractéristiques de ce lexique. Dans cette optique, nous avons recueilli une liste de mots mɔkɔle d'environ huit cent (800) items dans presque tous les domaines socioculturels. Mis à part quelques rares items qui sont restés sans changement, on y retrouve des variantes lexicales de formes partiellement différentes dont l'origine yoruba peut être prouvée et des variantes lexicales de formes totalement différentes qui relèvent d'autres langues. En conséquence, l'analyse de ce lexique se fera en deux temps. Dans une première étape, nous étudierons les variantes lexicales du mɔkɔle dont les formes sont partiellement différentes de celles connues dans les autres variantes dialectales du yoruba. L'objectif est de mettre en lumière leurs spécificités, ainsi que les différentes techniques de leur relexification. La deuxième partie de ce chapitre s'intéresse aux lexèmes dont l'origine n'est pas prouvée en yoruba. Il s'agit des emprunts et autres lexèmes relevant de l'idiomaticité dialectale mɔkɔle.

9.1. Variantes de formes partiellement différentes

Dans ce type, le rapport entre le signifiant du mɔkɔle et celui des autres dialectes yoruba y est évident. On a guère de difficultés à identifier les différentes formes supposées comme les variantes d'un même signifié. La variation se réalise par un simple changement vocalique ou par altération des racines accompagnée ou non de changement vocalique.

9.1.1. Des changements vocaliques

Ce changement vocalique affecte surtout le schème des termes nominaux. La permutation affecte dans la majorité des cas le préfixe vocalique. Des cas rares de jeux vocaliques sont aussi observés en position finale ou médiane des lexèmes nominaux. La variation par changement du préfixe vocalique est plus ou moins systématique dans le processus de dialectalisation du *mɔkɔle*. La plupart des variations partielles de formes des lexèmes nominaux du *mɔkɔle* sont dues à des changements de timbre du préfixe vocalique.

9.1.1.1. Jeux vocaliques à l’initial des lexèmes nominaux

Rappelons que le *mɔkɔle* utilise généralement les phonèmes /i/ et /a/ comme des préfixes vocaliques. Le jeu vocalique qui permet la variation lexicale se repose essentiellement sur ces deux voyelles. Le changement peut s’opérer aussi par l’absence morphologique de voyelle ou par la présence de la nasale syllabique. La permutation vocalique peut aussi affecter la voyelle finale du lexème nominal.

Nous allons illustrer tous ces cas de variantes recensées par des exemples de notre corpus.

•Le préfixe vocalique /i/

En contexte de préfixe, la voyelle /i/ du *mɔkɔle* peut correspondre à tous les autres phonèmes vocaliques oraux des autres dialectes, à l’exception du phonème vocalique /a/.

icv/ ecv

ikpo (*mɔkɔle*) “huile” **ekpo** (*cabɛ*, yoruba standard, ketu)

icv/ ɔcv

icɛ (*mɔkɔle*) “savon” **ɔcɛ/ɔshɛ** (*cabɛ*, yoruba standard, ketu)

icv/ εcv

isè (mɔkɔle) “patte” **εsè** (cabε, yoruba standard, ketu)

icv/ ocv

idò (mɔkɔle) “fleuve” **odò** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **Le préfixe vocalique /a/**

Le mɔkɔle fait varier son lexique en utilisant le préfixe vocalique /a/ en lieu et place des phonèmes vocaliques /ɔ, et ε / des autres dialectes yoruba.

acv/ ɔcv

adε (mɔkɔle) “chasse” **ɔdε** (cabε, yoruba standard, ketu)

acv/ εcv

acin (mɔkɔle) “cheval” **acin/εshin** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **L’absence morphologique de voyelle**

La dialectalisation du lexique mɔkɔle se fait aussi par l’absence morphologique de voyelle en position initiale du lexème nominal.

c¹vc²v/ oc¹vc²v

cùkpá (mɔkɔle) “lune” **òcùkpá/òshùkpá** (cabε, yoruba standard, ketu)

c¹vc²v/ ec¹vc²v

cincin (mɔkɔle) “mouche” **ecincin/ eshinshin** (cabε, yoruba standard, ketu)

• **La nasale syllabique /n/**

Le dialecte mɔkɔle dans son processus de divergence, permute des préfixes vocaliques des autres dialectes du yoruba par la nasale syllabique /n/. Les exemples ci-dessous illustrent cette correspondance très fréquente.

ncv/ ecv

njò (mɔkɔle) “serpent” **ejò** (cabε, yoruba standard, ketu)

ncv/ ocv

njo (mɔkɔle) “peur” **ojo** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

ñcv/ ɛcv

ñjè (mɔkɔle) “sang” **èjè** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.1.2. Autres jeux vocaliques dans les lexèmes nominaux

Les jeux vocaliques permettant la variation lexicale en mɔkɔle peuvent s’observer aussi en position finale ou médiane des lexèmes nominaux. Quelques rares cas ont été relevés dans notre corpus.

• En position finale

vco/ vcu

ico (mɔkɔle) “igname” **ucu / ishu** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

• En position médiane

cicv/ cecv

mínjì (mɔkɔle) “deux” **méjì** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

cucv/ cicv

fùlà (mɔkɔle) “chapeau” **filà** (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.2. De l’altération des racines

La comparaison du lexique mɔkɔle avec celui des autres dialectes yoruba a laissé surgir des variations autres que celles liées exclusivement au système vocalique. Ces variations touchent aussi le système consonantique. Au niveau des racines lexicales, des permutations consonantiques peuvent s’opérer, accompagnées ou non de jeux vocaliques. Le nombre de radical peut être réduit ou augmenté à des fins de variations.

9.1.2.1. De l’alternance consonantique

L’alternance consonantique occupe avec les jeux vocaliques une grande part dans la divergence lexicale du m̀ok̀ole par rapport aux autres parlers yoruba, surtout en ce qui concerne les variantes de formes partiellement différentes. Elle affecte les monèmes supposés dans des positions différentes (initiale, intervocalique ou les deux à la fois). Elle peut se manifester par la permutation consonantique uniquement ou accompagnée de changement vocalique. Les alternances consonantiques observées entre le m̀ok̀ole et les autres dialectes yoruba ayant été largement abordées plus haut (point 4.5.1.3. du chapitre sur la phonologie), nous ne jugeons pas utile de revenir sur les détails. Ces variations peuvent s’expliquer diachroniquement par une évolution phonétique du m̀ok̀ole.

9.1.2.2. De la réduction du radical

La divergence entre le m̀ok̀ole et les autres dialectes se manifeste dans certains cas par la différence de nombre de radicales entre les termes à comparer. Ainsi, une racine d’un terme appartenant au lexique m̀ok̀ole, connaît une réduction de sa radicale, en comparaison avec son correspondant des autres dialectes yoruba. Les exemples suivants sont la preuve de ce phénomène dans le processus de dialectalisation du m̀ok̀ole. Les parties altérées sont soulignées dans les exemples.

vcv/ vcvcv

ngb́o (m̀ok̀ole) “ancien” arúgb́o (cabε, yoruba standard, ketu)

cvcv/ vvcvcv

cíkán (m̀ok̀ole) “ongle” èékánná (cabε, yoruba standard, ketu)

vcv/ vcvcv

ìdin (m̀ok̀ole) “mur” òginrin (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CCV}

àgbε (mɔkɔle) “soif” òṅgbε (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CVCV}

iwó (mɔkɔle) “chèvre” ewúrε (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CVCV}

inè (mɔkɔle) “homme” ènìyàn (cabε, yoruba standard, ketu)

Comme nous pouvons le constater, cette réduction du radicale s’accompagne d’autres phénomènes tels que le changement vocalique et l’alternance consonantique. Le mélange de tout ces processus de dialectalisation du lexique rend la variation plus prononcée et l’intercompréhension plus faible.

9.1.2.3. De l’affixation

Inversement au phénomène de réduction de radicale, la variante lexicale mɔkɔle peut être aussi le résultat de l’ajonction d’affixes connus en yoruba ou dans d’autres langues au terme supposé d’un dialecte yoruba. Il n’est pas exclu que les autres variations touchant au système vocalique ou consonantique accompagnent ce phénomène. Il peut s’agir d’une préfixation, d’une infixation ou d’une suffixation.

•Préfixation

v_{CVCVCV}/ v_{CVCV}

ìlúkùkù (mɔkɔle) “obscurité” òkùkù (cabε, yoruba standard, ketu)

v_{CV}/ v_{CCV}

tεnkun (mɔkɔle) “mer” òkun (cabε, yoruba standard, ketu)

•Suffixation

v_{CVCV}/ v_{CV}

yinkón(mɔkɔle) “miel” oyin (cabε, yoruba standard, ketu)

cvccv/ vcv

taŋga (mɔkɔle) “jambe” itan (cabɛ, yoruba standard, ketu)

• **Infixation**

vccv/ vcv

antó (mɔkɔle) “salive” itó (cabɛ, yoruba standard, ketu)

9.1.2.4. De la méthathèse

Nous avons relevé aussi quelques rares cas de méthathèse dans le processus de relexicalisation du mɔkɔle. Il s’agit des cas où certains éléments d’un terme supposé d’un dialecte subissent une interversion pour aboutir à la défiguration de la forme originelle, dans l’autre dialecte. Deux cas de méthathèse sont relevés dans notre corpus.

Les monèmes : **àmɛjúmá** (mɔkɔle) “aube”/ **afɛmɔjú** (yoruba standard) en est un premier exemple. Il en est de même pour le couple de monèmes **yɛi** (mɔkɔle) “oiseau”/ **ɛyɛ** (yoruba standard).

9.2. Les variantes de formes totalement différentes

Nous avons détecté dans notre corpus trois cent vingt trois (323) items de formes totalement différentes, et n’ayant aucun lien avec le yoruba, soit environs 40%. Cent quatre vingt onze (191) items -soit 22%-sont des emprunts confirmés, appartenant essentiellement aux langues baatonum, dendi et cɛnga/cɛnka. On y retrouve cependant quelques rares termes empruntés soit au boo, fulfude, haoussa, français, ou anglais. Au stade de notre recherche, l’origine des autres items de formes totalement différentes n’a pu être prouvée, du moins par rapport aux langues voisines de l’aire dialectale mɔkɔle. Pour notre informateur cɛnga, il s’agit très probablement des emprunts au cɛnga dont le temps a altéré l’usage chez les

locuteurs. Pour preuve, les rares locuteurs cɛnga que nous avons retrouvé à Madekali dans la commune de Malanville, nous ont expliqué qu'actuellement, la langue cɛnga n'est parlée seulement que lors des cérémonies coutumières organisées dans certains campements agricoles situés entre la frontière Nord-Est du Bénin et du Nigeria. Et pourtant, les cɛnga sont les premiers occupants des régions de Kandi et Segbana.⁸¹

9-2-1- L'emprunt dans le dialecte mɔkɔle

Le phénomène de l'emprunt est inévitablement la résultante du processus d'un contact de langues. Généralement, il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts (Dubois *et al.* 1973 : 188). Et pour identifier un emprunt, il faut selon Labatut (1983 : 41), comparer deux lexèmes de deux langues différentes. Ainsi tout lexème du mɔkɔle dont l'origine yoruba n'est pas prouvée, mais qui peut être retrouvé dans une autre langue, est nécessairement un emprunt. Le dialecte mɔkɔle a emprunté beaucoup de mots aux langues qui lui sont géographiquement voisines comme le baatɔnum, le cɛnka, le dɛndi, etc. De notre corpus de 800 items, nous avons relevé 327 emprunts. Parmi les langues ou variétés linguistiques qui sont des sources d'emprunts pour le mɔkɔle, le baatɔnum se taille la part du lion, avec 132 items, soit 40,3% environs de l'ensemble. Cependant, du point de vue de l'étymologie, ce groupe de langues emprunteuses est très composité. D'autres emprunts ont pour source le

⁸¹Bnni Guene, O., (1995b), « Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou » in *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire International, Parakou Bénin, 12 au 28 septembre 1995,31 p.

cɛnka (28,7%), le dɛndi (20,4%), le boo (7,3%), le haousa (1,5%), l'anglais (0,9%) et le français (0,6%). L'emprunt touche plusieurs domaines comme l'agriculture, la pêche, la chasse, l'élevage, la flore, l'artisanat, les termes de parenté, les parties du corps humain, les objets de la vie quotidienne, etc. En effet, au cours des siècles, le mɔkɔle a été très influencé par les diverses langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact au travers des déplacements et des échanges culturels. Ce qui s'est soldé par des interférences. L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langue. Selon Mackey (1976),⁸² « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit une autre ». Trois rapports possibles justifient l'interférence linguistique dans le cadre des contacts de langue. Il s'agit du substrat, du superstrat et de l'adstrat. Dans les deux premiers cas, il y a toujours une des langues en contact qui domine l'autre et concourt à son extinction. Soit la langue dominante est la langue du groupe dominant et la langue du groupe dominé s'éteint, c'est le cas du substrat. Soit la langue dominante est la langue du groupe dominé et la langue du groupe dominant s'éteint, c'est le cas du superstrat. Dans ces deux premiers cas de langues en contact, il y a entre les langues en contact un rapport de langue dominante contre langue dominée qui conduit dans les deux cas à l'effacement d'une des deux langues. Mais deux langues en contact peuvent s'influencer mutuellement sans qu'aucune des deux ne s'éteigne. C'est le cas du mɔkɔle avec ses langues en contact. On parle dans ce cas d'adstrat. Le concept d'adstrat renvoie à des situations où deux peuples ont été en contact, se sont côtoyés pendant une certaine période, d'une façon assez suivie et assez intense pour s'échanger de nombreux mots. En effet, les

⁸² Mackey, W. F.,(1976), Bilinguisme et contact des langues, Editions Klincksieck, Paris.

peuples parlant des dialectes mandingue (Boko et Cɛnka) sont établis depuis 1325⁸³, de part et d'autre de la frontière Dahomey-Niger et peuplaient jusqu' au royaume Bargu de Nikki. C'était d'ailleurs les premiers occupants de cette région de l'ancien Dahomey. C'est dans ce contexte que les Mɔkɔle ont été en contact ininterrompu, et ce jusqu'à nos jours, avec les peuples de langue mandingue (Boko et Cɛnka), et leur ont emprunté énormément de mots. On dira donc que ces dialectes du malinké sont des adstrats pour le mɔkɔle. Au fur et à mesure que les royaumes baatombu arrivaient à conquérir la rive droite du fleuve Niger en avançant vers le Sud, les peuples de langue mandingue reculaient et refluaient vers le Niger. Pendant ces nombreux siècles de cohabitation dans le Bargu, les Mɔkɔle et les Baatombu ont aussi cohabité⁸⁴, s'échangeant de nombreux mots. Et comme cette cohabitation n'a pas eu pour conséquence une fusion des deux peuples, on ne parle pas ici de superstrat mais bien d'adstrat. On pourrait dire la même chose du dɛndi qui a été un adstrat pour les Baatombu, du fait de son statut de langue véhiculaire. Plusieurs, d'entre eux étaient même bilingues. Ce bilinguisme n'épargne pas les Mɔkɔle qui possèdent pour la plupart le dɛndi comme seconde langue, faisant aussi de cette langue véhiculaire un adstrat du mɔkɔle.

Le tableau suivant présente l'ensemble des emprunts relevés dans notre corpus.

⁸³Banni Guene, O., (1995b), « *Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou* » in *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire International, Parakou Bénin, 12 au 28 septembre 1995, 31 p.

⁸⁴Bagodo, O., (1978), *Le royaume bargu wassangari de Nikki dans la première moitié du XIXème siècle*, essai d'histoire politique, mémoire de maîtrise d'histoire. Abomey-Calavi, FLASH-UNB, 233 p.

	Lexèmes nominaux		Lexèmes nominaux		Total	
baatɔnum	97		35		132	40,3%
cɛnga	71		23		94	28,7%
dɛndi	48		19		67	20,4%
Boo	17		07		24	7,3%
haoussa	05		00		05	1,5%
anglais	03		00		03	0,9%
français	02		00		02	0,6%
Total	243	74,31%	84	25,68%	327	100%

A partir des emprunts relevés dans notre corpus, nous pouvons dire que généralement, l'emprunt en mɔkɔle n'est pas souvent intégré sous sa forme d'origine mais il reçoit des adaptations phonologiques et morphologiques. Cependant, nous avons relevé aussi quelques termes qui relèvent des xénismes. Selon Queffelec (2000 : 285-286), à la différence de l'emprunt, le xénisme répond aux règles phonétiques de la langue-source. Dubois et *al.* (2002 : 512) le considère comme « le premier stade de l'emprunt ». Il s'agit donc du cas où les emprunts reflètent toujours la phonologie ou la morphologie de la langue dominante. Ainsi la phonologie baatɔnum fut-elle responsable de nombreuses émergences phonologiques comme le cas des phonèmes /p/ et /z/ du mɔkɔle. Au regard de ces critères phonologiques et morphologiques, nous pouvons regrouper notre corpus en trois séries :

- les emprunts phonologiquement et morphologiquement intégrés,
- les emprunts phonologiquement intégrés et morphologiquement non-intégrés,
- les emprunts phonologiquement et morphologiquement non-intégrés.

9-2-2- Autres spécificités lexicales du m̀k̀le

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons relevé par ailleurs, un lexique qui peut être considéré comme typiquement m̀k̀le, parce que ne relevant pas synchroniquement d'une langue source à notre connaissance. Il s'agit certainement des emprunts dont l'origine a été altérée par le temps et l'usage, et dont l'étymologie n'est plus perceptible synchroniquement. Quatre vingt treize (93) termes de notre corpus sont classés dans cette catégorie. Nous y classons aussi les idéophones et onomatopées spécifiques au m̀k̀le. Nous présentons dans le tableau suivant les unités lexicales y relatives, trouvées dans notre corpus.

Terme	Traduction
LEXEMES NOMINAUX	
Sàsà	Régime
Kpààfo	Écorce
K̀ko	Fleur
K̀k̀sì	Défrichage
K̀ndá/ dàgbá	Hache
Àkpààm̀	Queue
Àngàgàn	Guêpe
Kpàn	Rue
Kánjúán	Charbon de bois
Jεε	Cuvette

Bomayi	Trône
Aye	Sauce
Kpálà	Cuillère
Imu	Son
Káse	Couteau
Kámbò	Pinces
Ìso	Fer
Ìso danyá	Cuivre
Afá	Pénis
Gòmbóàsà	Navette
Kòngò	Épaule
Kpɔɔ	Chicotte
Tàtàbú	Pont
Kpètè	Bouillie
Dáí	Lit
Yè	Flute
Yoyɔ	Monnaie
Ará	Contes
Kòlò	Panier
Có	Regarder
Bìye	Fermer
Fókín	Terre inondée

Faṅga	Mare
Tókósé	Terre glaise
Dàsán	Journée
Àṭe	Saison de pluie
Càṅgá	Gauche
Bòkɔ́tá i gele	Joue
Gèlè	Bouche
Àme	Langue
Nto	Poil
Afá	Pénis
Kpàṅṅó	Testicules
Kúkɔ́pata	Pleurs
Bùn	Rein
Bɔ́n	Maladie
Dekin	Sourd-muet
Bèrè	Singe
Àṅkpàtá	Chimpanzé
Ñwányin	Lézard
Mùwen	Margouillat
Bàwón	Tortue
Ànye	Caïman
Káákuà	Iguane

Kpàákpàtà	Hippopotame
Jùá	Éléphant
Cencen	Fourni
Àngungun	Fromager
Kaya	Bambou
Boosi	Roseau
Iko	Champignon
Àyí	Grands-parents
Tòkú	Petits enfants
Ìfò	Frère
Wikoyiwo	Belle-sœur
LEXEMES VERBAUX	
Kúyò	Allonger
Kúléécín	Arrêter
Kubìye	Fermer
Kúbùbà	Asseoir
Kúcán	Battre
Kúdínga	Bondir
Kúsíngà	Cacher

Kúɔ	Coudre
Kúkpekpe	Éclorre
Kúsìsì	Expliquer
Kúbàndà	Fumer (en bouquasse)
Kúkɔkɔ	Gratter
Kúsìsì	Imiter
Kúdòndá	Se moquer
Kúce booda	Orner
Kúɔɔ	Pêcher
Kúkpata	Pleurer
Kúyɔkɔ	Pouvoir
Kúwɛn	Prêter
Kúcemba	Produire
Kúɔ	Regarder
Kúsìsì	Traduire
Kúcɛncɛn	Sucer
Kúdákókó	Suer
Kúcokó	Se taire

**QUATRIEME PARTIE : ELEMENTS DE SYNTAXE DU
MOKOLE**

CHAPITRE 10 : LES ÉNONCÉS VERBAUX

Martinet (1985) définit la syntaxe comme « la façon dont les unités énoncés »⁸⁵. Pour Creissels (2005) l'objet de la syntaxe est de « étudier linguistiques douées de sens se combinent, dans la chaîne parlée, pour former des les régularités que manifestent les combinaisons d'unités dont le rang est compris entre celui du mot et celui de la phrase ».⁸⁶

La finalité de la syntaxe est donc d'avoir une vue claire et précise sur les unités syntaxiques qui composent un énoncé dans le but de les organiser selon leur catégorie syntaxique. Dans cette partie consacrée à la syntaxe du mākōle, nous aurons à nous prononcer sur l'organisation de la phrase et sur la façon dont la syntaxe exploite les faits de morphologie nominale. Mais avant, levons l'équivoque en ce qui concerne les notions de phrase et d'énoncé utilisées par les auteurs précités pour parler de la syntaxe. Pour nous, il s'agit des termes beaucoup plus liés à une question d'écoles linguistiques. Certains auteurs utilisent le premier terme (Creissels – approche lexicaliste et réaliste, Chomsky – générativiste-), d'autres le second terme (les fonctionnalistes). Le *Dictionnaire de linguistique et de sciences du langage* distingue deux acceptions du terme énoncé. Dans le sens le plus large, « le mot *énoncé* désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs » (Dubois et al, 1994 : 180). Dans un sens plus étroit (ce dictionnaire se réfère à la linguistique distributionnelle), c'est « un segment de la chaîne parlée délimité nettement par des marques formelles » (telles que le silence qui précède ou suit une prise de parole). La notion de phrase implique pour sa part une certaine cohésion grammaticale. Il s'en suit qu'un énoncé peut être constitué de plusieurs phrases sémantiquement liées. Au demeurant, l'usage de ces termes varie selon les auteurs, qui ont chacun une préférence pour l'un ou

⁸⁵Martinet, A., (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, coll., p.13

⁸⁶Creissels, D., (2005), *Syntaxe générale; une introduction typologique*, Paris. Lavoisier, p.11

l'autre d'entre eux. Dans le cadre du présent travail, centré sur la syntaxe, nous utiliserons la notion d'énoncé, plutôt que de phrase. Il est également utile de préciser que cette description de la syntaxe du məkɔle se limitera à l'énoncé simple, caractérisé par la présence d'une seule relation prédicative, dont le noyau est constitué par une forme verbale ou soit par un autre type de prédicat. L'énoncé simple est donc constitué :

- soit d'un lexème verbal (muni ou non d'un indice sujet et d'une marque aspectuelle), éventuellement entouré d'un ou de plusieurs constituants nominaux ;
- soit par une autre catégorie grammaticale jouant le rôle de prédicat pour un lexème nominal.

On peut donc distinguer en məkɔle l'énoncé simple non verbal de l'énoncé simple verbal.

10.1. La structure des énoncés verbaux simples en məkɔle

Il s'agit des énoncés où la fonction de prédicat est nécessairement assumée par un constituant verbal. L'énoncé verbal est constitué d'un lexème verbal garni ou non d'un indice sujet ou d'une marque aspectuelle et éventuellement entouré d'un ou de plusieurs constituants nominaux, dont le nombre et le statut dépendent principalement du constituant verbal. Dans ce type d'énoncé, le noyau central est représenté par le lexème verbal ; et tout lexème verbal possède certaines potentialités syntaxiques qu'on pourrait qualifier d'intrinsèques et qui sont à la base de la notion de rection. C'est à Tesnière (1959), qu'on doit cette notion par laquelle il classe les verbes selon leur « valence ». La valence désigne le nombre de relations potentielles qu'un verbe donné est capable de régir, pour constituer le prédicat d'un énoncé verbal. Parmi ces relations, citons celles de sujet, d'objet¹, et d'objet². Ces potentialités, Tesnière les appelle « actants » ; et

la valence d'un verbe se définit par rapport au nombre d'actants qui lui sont possibles : « il y a des verbes sans actant, des verbes à un actant, des verbes à deux actants et des verbes à trois actants ». ⁸⁷

Ainsi, nous partirons de la notion de valence verbale telle qu'elle a été définie par Lucien Tesnière dans le modèle dit « syntaxe de Tesnière » et de ses développements ultérieurs pour déterminer les fonctions subjectales, objectales et circonstancielles. C'est pourquoi il importe, avant d'examiner les différents schèmes d'énoncés, de préciser d'une part les statuts possibles des constituants nominaux (actant/circonstant) puis les fonctions des actants (sujet/objet). On présentera alors un classement des verbes en fonction de leur valence. Ensuite seront abordés les types les plus fréquents d'énoncés simples : énoncés assertifs (incluant les énoncés topicalisés et focalisés), injonctifs, interrogatifs.

L'énoncé est une unité du discours articulée autour de constituants nécessaires (nexus) et annexes (expansions). Posé d'abord comme lieu opératoire, il ne devient objet de définition que lorsqu'il est identifié structurellement, c'est-à-dire réduit à un certain nombre de schèmes typiques. Il s'agit de déterminer si l'énoncé fait appel à un, deux ou trois termes syntaxiques.

Dans les exemples qui suivent, les nominaux sont formalisés par **N**, les lexèmes verbaux par **LV**, les morphèmes marqueurs ou verband par **v** et le pronom référent par **r**. La fonction prédicat est notée par **P**, la fonction Sujet par **S**, et l'expansion par **X**. La ligne supérieure (numérateur) sera celle des constituants et leur fonction sera la ligne inférieure (dénominateur). Un constituant entre parenthèses () représente un constituant en fonction annexe et un constituant entre crochets [] représente un constituant en fonction facultative, qui fait partie intégrante du nexus, mais dont la suppression n'invalide pas celui-ci.

⁸⁷ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 106.

De manière générale l'énoncé simple est régi par un schème fondamental à partir duquel on obtient tous les autres schèmes dérivés. Il s'agit :

$$\begin{array}{cccc} \frac{[N]}{S} & r & \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Au plan du fonctionnement de l'énoncé, il s'agit de déterminer si la structure du nexus fait appel à un, deux ou trois termes syntaxiques.

10.1.1. Le nexus simple à un terme

De manière expressive, le schème fondamental du nexus à un terme est composé du lexème verbal en fonction de prédicat (auquel il peut être antéposé un morphème marqueur), et facultativement d'un nominal en expansion (expansion primaire). Le sujet nominal est absent dans ce type d'énoncé, mais le référent pronominal du sujet peut être implicitement amalgamé dans le morphème marqueur. C'est l'une des caractéristiques syntaxiques majeures du məkɔle. Le schème est :

$$\begin{array}{cc} \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Il ressort de ce schème que [v] peut avoir la valeur de zéro absolu, comme il peut être une marque aspectuelle. On peut également assister à la combinaison de plusieurs verbants.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de zéro absolu \emptyset
A l'étape actuelle de nos recherches, le seul cas de morphème qui a valeur de [v] en m̀ok̀ole, est le morphème prohibitif.

$$\frac{\emptyset+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

1-K̀òò

/vas/ « Vas-y »

2- Ẁò aẁò

/Laver/main/ « Lave les mains »

Comme le montrent les exemples, ce schème est valable seulement dans le cas de la conjugaison des verbes au mode de l'impératif. Il s'agit des cas où le lexème verbal exprime un ordre, un commandement qui concerne uniquement le récepteur au singulier.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de l'expression d'un souhait qui concerne plusieurs personnes y compris l'émetteur.

$$\frac{ká+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

3-Ká jó

/M.IMP (v) / danser/ « dansons »

4-Ká so kέ́tεu

/M.IMP (v) attacher/bœuf+Morp. du défini/ « attachons le bœuf »

Comme le montrent les exemples, ce schème est valable seulement dans le cas de la conjugaison des verbes à la première personne du pluriel du mode de l'impératif.

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de prohibition lorsque l'impératif exprime une interdiction, c'est le morphème prohibitif qui est le morphème marqueur [v]. Il est représenté par le signifiant /máà/ qui signifie « ne...pas » en français. Le schème se présente comme suit :

$$\frac{\text{máà+LV}}{\text{P}} \quad \frac{\text{(N)}}{\text{(X)}}$$

Exemple :

5-Máà wɔ awó

/M.PROH.(v)/laver/main/ « Ne lave pas les mains »

- Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de la négation de l'accompli.

Lorsqu'il y a négation de l'action accomplie à la troisième personne de singulier de la conjugaison des verbes en mɔkɔle, le morphème marqueur [v] prend la forme du verband de la négation /kù/ et le schème est :

$$\frac{\text{kù+LV}}{\text{P}} \quad \frac{\text{(N)}}{\text{(X)}}$$

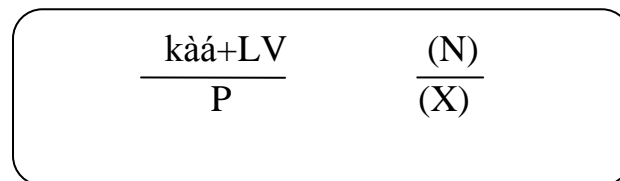
Exemple :

6-Kù wɔ awó

/M.NEG.(v)/laver/main/ « il n'a pas lavé les mains »

•Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de négation d'une action future.

Lorsque l'énoncé simple à un terme exprime la négation d'une action future, dont l'auteur est incarné par la troisième personne du singulier, c'est le morphème /kàá/ qui prend la place du morphème marqueur [v].



Exemple :

7-Kàá wɔ awó

/M.NEG+M.ASP.Futur/laver/main/ « Il ne lavera pas la main »

Il se peut que ce morphème marqueur soit un amalgame de la marque de négation, du morphème aspectuel du futur et de l'indice de la troisième personne du singulier. Car comme nous l'avons signalé au niveau de l'étude des verbants, il y a amalgame de morphème aspectuel et de l'indice pronominal.

•Le morphème marqueur [v] peut avoir la valeur de l'inaccompli.

Cela se vérifie dans les énoncés à valeur de l'inaccompli dont le constituant en fonction sujet incarne la troisième personne du singulier. Le morphème marqueur [v] est donc représenté par le signifiant /wà/ qui signifie « être en train » en français.

Le schème se présente comme suit :

$$\frac{w\grave{a}+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Exemple :

8a- Wà có wa.

/M. INACC./regarder/nous/ « Il est en train de nous regarder »

8b- Wà nế.

/Verb. Inac./partir/ « Il est en train de partir »

10.1.2. Le nexus simple à deux termes

Le nexus simple à deux termes correspond aux énoncés ayant au moins deux termes à savoir le référent pronominal en fonction du sujet et le lexème verbal en fonction de prédicat. Il peut y avoir un troisième terme en expansion.

Le schème fondamental qui régit le nexus simple à deux termes est le suivant :

$$\frac{r}{S} \quad \frac{[v]+LV}{P} \quad \frac{(N)}{(X)}$$

Plusieurs schèmes dérivés peuvent être obtenus à partir de ce schème fondamental, selon la variation du morphème marqueur [v].

10.1.3. Le nexus simple à trois termes

Le nexus simple à trois termes correspond aux énoncés ayant au moins trois termes à savoir le nominal en fonction du sujet, le référent pronominal en fonction de sujet prime, et le lexème verbal en fonction de prédicat. Il peut y avoir un quatrième terme en expansion. Une propriété très remarquable dans la structure du nexus simple à trois termes en *mòkòle*, est la cooccurrence du sujet nominal et de son référent pronominal. Contrairement à ce qui est traditionnellement admis, cette coprésence ne peut correspondre selon nous à l'expression formelle de propriété du discours permettant de définir un type grammatical, elle est le résultat d'une innovation dans le système syntaxique.

Le schème fondamental qui régit le nexus simple à trois termes est le suivant :

$$\begin{array}{cccc} \frac{[N]}{S} & \frac{r}{S'} & \frac{[v]+LV}{P} & \frac{(N)}{(X)} \end{array}$$

Selon la variation du morphème marqueur [v], plusieurs schèmes dérivés peuvent être obtenus à partir de ce schème fondamental.

10.2. Les relations syntaxiques dans l'énoncé verbal simple

Dans la grammaire traditionnelle, les constituants fondamentaux de la phrase sont le sujet et le verbe (prédicat) ; et tout ce qui n'est ni sujet, ni verbe, est appelé complément ; avec une bipartition des verbes en transitifs et intransitifs. Depuis Tesnière (1959), il est possible d'opérer un classement des verbes selon leur réaction, qu'il va appeler « valence ». Empruntée métaphoriquement à la chimie, la notion de « valence » désigne

le nombre de relations potentielles qu'un verbe donné est capable de régir, pour constituer le prédicat d'un énoncé verbal. Parmi ces relations, citons celles de sujet, d'objet 1, et d'objet 2. Ces potentialités, Tesnière les appelle « actants » ; et la valence d'un verbe se définit par rapport au nombre d'actants qui lui sont possibles : « il y a des verbes sans actant, des verbes à un actant, des verbes à deux actants et des verbes à trois actants. »⁸⁸

Les verbes sans actant ; « expriment un procès qui se déroule de lui-même, sans que personne, ni rien, y participe ». Il s'agit en réalité des verbes impersonnels du français, pour lesquels on parle souvent de « sujet apparent ». De tels verbes n'existent pas en mɔ̀kɔ̀le.

Quant aux actants, qui forment les arguments sémantiques, Tesnière (1988) les identifie comme « les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès ».⁸⁹ Le prime actant, c'est « celui qui fait l'action » - et qui ne se confond pas à priori avec le sujet - ; il se rencontre dans toutes les phrases où le verbe n'est pas avalent ; le second actant, « celui qui supporte l'action » ; « le tiers actant est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action »⁹⁰. Tous les actants peuvent ne pas se manifester explicitement. En outre, l'on note une hiérarchie entre les actants : tous les verbes ont la potentialité de sujet, alors que seule la sous-classe des verbes transitifs possède la potentialité d'objet 1, et un nombre encore beaucoup plus restreint admet en plus un objet 2.

Exemples :

9-Acin í je fɔ́fɔ́.

/Cheval/ il/ manger/ foin/

« Le cheval mange du foin. »

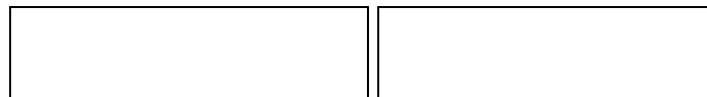
⁸⁸ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 106.

⁸⁹ Ibid., p. 102.

⁹⁰ Ibid., pp. 108-109.

Le verbe /jɛ/ admet deux actants : le premier est syntaxiquement réalisé par une relation de type *sujet* ; le second est syntaxiquement réalisé par une relation de type *objet*. Il ne s'agit pas simplement d'un sujet et d'un objet, mais deux types de relations qu'entretiennent les constituants nominaux par rapport au verbe : une relation subjectale d'une part et une relation objectale d'autre part, les deux relations étant commandées par la réaction du verbe /jɛ/ (qui est bivalent). On peut rendre compte de cette relation à partir de la représentation suivante :

RELATION SUJET RELATION OBJET



Constituant nominal	Constituant verbal	Constituant nominal
Sujet	Verbe	Objet 1
Nom+pronom/pronom	Verbe	Nom/pronom
Acin í	jɛ	fófó
NOM + PRONOM	VERBE	NOM

« Le cheval mange du foin. »

Les deux constituants saturent les valences verbales. Le nom antéposé au verbe qui assume la fonction sujet ne peut se passer du verbe, tout comme le nom postposé au verbe (qui de ce fait est objet) n'est pas objet 1 sans le prédicat verbal. Ce prédicat verbal ne peut être saturé sans que cette position subjectale et objectale soit remplie. Ces deux relations essentielles partent du constituant verbal ; d'où sa bivalence. Il s'agit donc des fonctions syntaxiques régies par la valence verbale. C'est ce que Tesnière appelle les fonctions de la zone centrale de l'énoncé par opposition aux fonctions de la zone périphérique qui ne sont rien d'autres que les fonctions circonstancielles hors valence.

10.2.1. La fonction « sujet »

En mɔkɔle, le sujet peut être défini par deux critères fondamentaux. D'une part il règle le choix de l'indice sujet qui est toujours préposé au verbe. Sa présence est obligatoire dans un énoncé qui comporte un lexème nominal en fonction de sujet. Il s'agit d'indice personnel sujet. D'autre part, il précède le verbe. Contrairement à ce qui se passe pour l'objet, un constituant nominal en position sujet ne peut pas être remplacé par un substitut. En son absence, l'indice sujet obligatoire suffit à construire la référence. La fonction « **sujet** » concerne l'ensemble des verbes de la langue mɔkɔle. Par rapport à cette fonction, nous pouvons distinguer en mɔkɔle plusieurs types de verbes.

Nous l'observerons d'abord sur les verbes « monovalents », ceux qui n'acceptent que cette fonction, à l'exclusion des autres relations. Cette fonction actualise un prédicat verbal ou une construction adjectivale à statut de prédicat. Ces verbes « expriment un procès auquel ne participe qu'une seule personne ou une seule chose ». ⁹¹ Cet actant est donc obligatoire. En mɔkɔle, il précède toujours le prédicat verbal. Lexèmes nominaux, pronoms personnels ou lexèmes verbaux nominalisés sont les différentes variantes morphologiques qui peuvent assumer cette fonction de sujet.

- Un lexème nominal (ou nominalisé)

C'est d'ailleurs l'élément principal qui entre dans une relation subjectale.

Exemple :

10-Bíɔ í cukú. «Bio est tombé »

⁹¹ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

On a ici une relation de sujet entre un lexème nominal à statut de thème et un lexème verbal à statut de prédicat, que nous représentons comme ci-dessous :

RELATION SUJET

Constituant 1	Constituant 2	PLAN SYNTAXIQUE
Nom/Pronom	Verbe	PLAN MORPHOLOGIQUE
Thème	Prédicat	PLAN SEMANTIQUE

Comme nous l'observons, la relation syntaxique de sujet relie deux constituants dans un ordre fixe : en première position le constituant qui a statut de thème (le sujet) ; en deuxième position figure celui qui a statut de prédicat. Le constituant en fonction de sujet peut être constitué de plusieurs autres constituants nominaux qui entrent dans la même relation subjectale avec le verbe. Dans ce cas, c'est la coordination qui permet de donner le même statut de constituant d'une relation de sujet à cet enchaînement de structures morphologiques.

- Un pronom

Une fois mentionné, le nom peut, à l'intérieur du discours, être omis et représenté valablement par l'indice personnel qui lui est postposé. Le pronom peut aussi indiquer simplement les participants au procès exprimé par le verbe. C'est le cas des pronoms allocutifs, en occurrence les pronoms de première et deuxième personnes. Dans l'un ou l'autre des cas, le pronom précède toujours le verbe quand il est en relation subjectale.

Exemple :

11- Í cukú. « Il est tombé »

Autre que le nom ou le pronom, l'actualisation peut se faire aussi avec une structure verbale ou adjectivale nominalisée.

Quand au prédicat, au plan morphologique, pour la plupart du temps, il s'agit d'un verbe événementiel, avec une conjugaison aspectuelle. Mais comme nous l'avons signalé plus haut, il peut aussi relever d'une construction adjectivale. Notons que ce type de prédicative n'admet pas d'opposition aspectuelle. La nuance de temps se fait à l'aide de spécificatif temporel qui l'indiquera.

De façon générale, la fonction « sujet » est caractérisée par l'antéposition du terme thématique par rapport au prédicat verbal. Il peut être la seule expansion, soit que le verbe est monovalent, soit que le locuteur se contente de cette relation. Il est aussi la première quand la valence verbale exige plus d'un actant.

10.2.2. La fonction objet

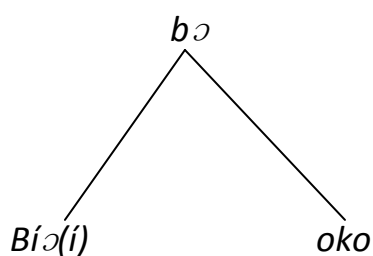
D'autres verbes présentent une construction à deux actants ; « les verbes à deux actants expriment un procès auquel participent deux personnes ou choses ». Cette fonction est principalement réservée au nom qui, dans le discours, peut être relayé par un pronom. À part sa position postverbale, l'objet est caractérisé par le fait qu'il contrôle une série de pronoms particuliers. Ceux-ci peuvent être intégrés à la forme verbale : il s'agit alors des indices personnels objets.

Exemple :

12- Bío í bọ oko.

/Sujet/ Pronom/ verbe/ objet/

Bio revient du champ.



Comme nous le voyons, l'objet figure toujours après le verbe. Dans l'exemple ci-dessus, l'objet est un nom. La présence du prime actant qui est le sujet reste alors obligatoire pour qu'il y ait prédication. Une phrase simple, avec une relation objectale, requiert nécessairement la présence du prime actant. Ainsi ces énoncés présentent la combinaison des deux relations, subjectale et objectale.

Comme dans la fonction subjectale, le pronom est apte à remplacer l'objet, dans son rôle de substitut. Contrairement à « l'antéposition » qui caractérise la fonction subjectale, la fonction objectale est marquée par sa « postposition » par rapport au prédicat verbal. C'est donc la position syntaxique qu'occupe un constituant par rapport au prédicat verbal qui détermine sa fonction. Ainsi, du fait de leur position, les mêmes constituants sont soit sujet soit objet. Dans une construction objectale, on a alors la relation suivante. Les deux constituants saturent les valences verbales. Comme on l'a vu par rapport à la fonction sujet, le nom postposé au verbe (qui de ce fait est objet dans cette langue) n'est pas objet 1 sans le prédicat verbal, comme ce prédicat ne peut être saturé sans que cette position objectale soit remplie. Deux relations partent ainsi du constituant verbal ; la première qui est subjectale est celle qu'entretient le sujet (nom et pronom de reprise ou pronom substitutif) et le verbe, la deuxième qui est objectale est celle qu'entretient le verbe avec l'objet (nom ou pronom substitutif) ; d'où sa bivalence. Dans ce cas, le verbe est donc le constituant commun à deux relations.

Comme dans les autres parlers yoruba, le verbe *m̀k̀o*le peut aussi admettre une troisième expansion nominale. Il s'agit le plus souvent d'une deuxième relation objectale. C'est l'« objet second » qui indique « la troisième expansion nominale requise par un verbe trivalent ».⁹² Adouna (2009) le définit de façon négative : non "sujet" et non "objet 1". Cette fonction caractérise les verbes à trois actants, « ceux qui expriment un procès auquel participent trois personnes ou choses (...) Le procès à trois actants ne saurait avoir lieu sans qu'y prennent part tous les trois, chacun dans son rôle ».⁹³

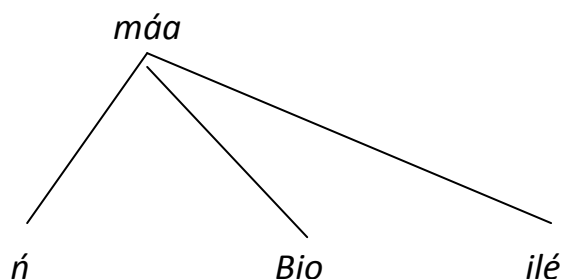
Exemple :

13- *ń máa Bío ilé.*

/je/ construire/ Bio/ case/

/Sujet/ verbe/ objet2/ objet1/

« J'ai construit une case à Bio. »



Tout comme les autres actants de l'énoncé *m̀k̀o*le, l'objet second peut être aussi un pronom substitutif.

Exemple :

14- *M̀k̀oú í ta á afà.*

/Homme+DEF/PRON.SUBST/lancer/lui/flèche/

/S/PRON. SUBST/V/O2/O1/

« L'homme l'a fléché. »

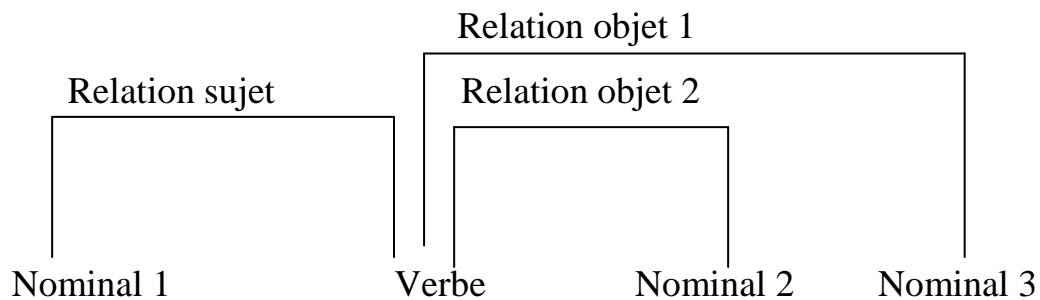
⁹² Costaouec, D. & Guerin, F. (2007), *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes, pp.185.

⁹³ Tesnière, L., (1988) *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, p. 107.

Dans ces différentes constructions, l'objet 2 ou objet second est directement postposé au verbe et antéposé à l'objet 1. Nous n'avons pas rencontré le cas où l'objet 1 précède l'objet second. Mieux aucun relateur n'est utilisé pour la relation « verbe+objet second ».

Dans une construction à trois actants, le *məkòle* place l'objet 1 en dernière position (que cet objet 1 soit un nom ou un pronom). L'objet 2, quant à lui, est directement rattaché au verbe. Ainsi, un même verbe participe ici à trois différentes relations actantielles.

La structure des trois relations est donc la suivante :



10.2.3. Les fonctions circonstancielles

La fonction « circonstancielle » introduit toutes sortes d'expansions qui ne relèvent pas de la valence verbale. Elle opère dans la zone périphérique d'un énoncé et est le plus souvent facultative. La fonction circonstancielle fait référence au cadre situationnel du procès, aux conditions dans lesquelles il a lieu. Selon Adouna (2009), elle est « non "sujet", non "objet 1", non "objet 2" ». ⁹⁴ Pour Emilio Bonvini, la fonction circonstancielle implique « une référence explicite à la situation énonciative à partir de trois valeurs sémantiques : "espace", "temps" et "manière" qu'on peut désigner

⁹⁴ Adouna, G. (2009), *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, p. 275.

respectivement, en tant qu'"indices linguistiques", par Hic, Nunc et Sic »⁹⁵; ce qui correspond au lieu, temps et manière.

En général, dans l'énoncé, la place du mot suffit pour déterminer sa fonction. C'est le cas pour les fonctions centrales, ainsi que nous venons de le voir. Mais des arguments supplémentaires, non toujours marqués par des morphèmes, peuvent être introduits par un ensemble de processus, apportant ainsi des nuances par rapport au prédicat. Ces actants supplémentaires qui sont hors de la réaction verbale, qu'ils soient marqués ou non par des connecteurs sont appelés « circonstant » dans la terminologie de Tesnière (Tesnière, 1988).

Dans l'énoncé *mokole*, le circonstant peut être décrit comme un constituant de l'énoncé relativement éloigné du noyau prédicatif. Cet éloignement se traduit par une certaine liberté de position et un faible contrôle exercé par le verbe. C'est d'ailleurs ces critères qui permettent de l'opposer aux actants, ou participants à la relation prédicative, dont la position par rapport au verbe est fixe et dont la présence est en principe requise. Occupent cette fonction, les adverbes ou locutions adverbiales de manière, de temps, de lieu ou de quantité. Parlant des adverbes, Bonvini (1988 : 174) les définit par « trois caractéristiques : (i) ils sont autonomisables ; (ii) ils sont invariables, c'est-à-dire réduits à un radical (dans les langues indo-européennes) ; (iii) ils fonctionnent toujours comme des noms à préposition ou des verbes à conjonction ».⁹⁶ (Urien, 1989 : 88). Les morphèmes qui marquent les circonstances peuvent être aussi des onomatopées, des prépositions, des postpositions ou des particules d'insistance et d'exclamation. Tout nominal précédé d'une préposition peut également opérer dans la zone périphérique. Dans la langue *mokole*, la plupart des segments d'énoncé prenant en charge l'expression d'une circonstance (lieu,

⁹⁵Bonvini E., (1988), *Prédication et énonciation en kàsim*, Paris, Éd. du CNRS, pp. 173-174.

⁹⁶Urien, J.Y., (1989), *La trame d'une langue, Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh, p. 88.

temps, manière) occupent par rapport au verbe une position fixe en fin d'énoncé. Cependant, il arrive que certains figurent en début d'énoncé, surtout en cas de mise en relief. Dans tous les cas, le syntagme circonstanciel n'est pas indispensable à la bonne formation de l'énoncé.

Exemples :

15- Anu àkan, məkou í lɛ́gɛ́ káàleu

« D'un seul coup, l'homme brisa la calebasse. »

16- Àná, iléi í sùn.

« C'est dans sa case que j'ai passé la nuit hier. » ;

17- À né kutótóó ihén àla dàákó.

« Nous avons une réunion ici demain matin. »

18- Kúta iyí cukú sí iyìn feí, lɛlɛi à bɔ.

« Toute pierre qui tombe dans l'eau, c'est en bas qu'elle ira. »

•La fonction circonstancielle de temps

Elle est assumée en məkɔle par des circonstants spatiaux ou temporels du type « hier, aujourd'hui, demain, matin, soir... » qui sont soit des lexèmes nominaux, soit des adverbes qui indiquent une circonstance de temps par rapport au procès (présent, passé ou futur) ; toutes ces indications n'étant évidemment pas en rapport avec la valence d'un verbe. Le circonstant de temps est généralement au début de l'énoncé simple, et ne nécessite la présence d'aucun connecteur ou préposition.

Exemples :

19- Ícín, ilú ihén í í jɛ atɛ.

« L'année passée, c'est dans ce village que j'ai passé la saison sèche »

La liste des circonstants de temps n'est pas limitative en mòkòle. On peut citer entre autres : ìcín « l'année passée », ìcín lelé « l'année sur dernière », adòn iyí « cette année », ájúε « avant-hier », àná « hier », àla « demain », ònyí « après-demain », tán « déjà », amεεjúúmá « à l'aube », làjá « à minuit », dàakó « matin », dasàn « à midi », dasàn àkan « une journée », alé « le soir », òsèí « maintenant », ciεε « avant », tètè « avant », tàkó « autrefois », síànyí « après », etc.

• **La fonction circonstancielle de lieu**

Elle est marquée, soit directement (sans connecteur), soit avec un connecteur, en général postposé au verbe, soit enfin par un adverbe de lieu. Dans le premier cas, c'est-à-dire quand elle est sans connecteur, c'est la caractéristique sémantique du lexème nominal postposé au verbe ou même du verbe qui permet de détecter la fonction circonstancielle. En effet le lexème nominal se réfère sémantiquement à un lieu ou bien le verbe fait appel à un mouvement ou à une localisation.

Exemple :

20- Baba bɔ̃ iko.

« Papa revient du champ »

La fonction circonstancielle de lieu peut aussi être marquée par les démonstratifs déictiques qui servent à "montrer", comme avec un geste d'indication, les êtres ou les objets impliqués dans le discours. Il s'agit la plupart de temps de ìhén « ici », ìhón « là-bas », bè « là » précédés des copules « do » ou « ikpa » et postposés au verbe.

Exemple:

21- Kpaan kù wà do ìhón.

« Il n'y pas de voie par là-bas. »,

Les adverbes de localisation précédés le plus souvent du connecteur « sí » permettent également d'identifier la fonction circonstancielle dans l'énoncé simple du m̀k̀le. Dans ce cas, ils sont en début de l'énoncé. Mais ils peuvent aussi apparaître après le verbe, et sans connecteur à l'intérieur de l'énoncé.

Exemple :

22- Sí wájúì ngbó ñai, ñ fò ó.

« C'est devant les grands que je l'ai déclaré »,

•La fonction circonstancielle de manière

La présence des adverbes de manière ou locutions adverbiales de manière est l'indice pour reconnaître la fonction circonstancielle de manière dans l'énoncé simple. Cependant, il y a des énoncés qui ne comportent aucun adverbe, mais qui ont des syntagmes circonstanciels. Dans ce cas, c'est le contexte qui permet de détecter la fonction circonstancielle.

Exemples :

23- Anu àkan, m̀k̀ou í l̀g̀é káàleu.

« D'un seul coup, l'homme brisa laalebasse. »

24- Í gbo kai b̀i baba abí é.

« Il est élancé comme son père »

25- Ǹk̀aa ñ yé ñ nε awó ngb́é.

« Je ne me déplacerai pas les mains vides. »

10.2.4. Reliquat de l'analyse

L'analyse des relations syntaxiques et des fonctions subséquentes dans l'énoncé simple du m̀k̀le permet de tirer les conclusions suivantes.

Le m̀k̀le admet la structure Sujet Verbe Objet (SVO) comme la plupart des parlers yoruba. Seulement quelques nuances existant dans la structure

de l'énoncé simple du m̀k̀le permettent de la différencier des autres parlers yoruba.

➤ **Le constituant « sujet »**

En m̀k̀le, dans un énoncé, le sujet est constitué soit d'un sujet nominal auquel est ajouté obligatoirement un indice personnel qui reprend le sujet nominal, ou soit seulement d'un pronom substitutif. C'est le phénomène de la coprésence obligatoire du sujet nominal et du sujet pronominal dans l'énoncé à sujet nominal.

Par ailleurs, il est une vérité universelle que l'existence de séries verbales est une des caractéristiques du yoruba, comme de l'ensemble des langues kwa (Michka S., 1997)⁹⁷. Cela signifie, notamment qu'un énoncé peut être composé de plusieurs verbes pour lesquels le sujet, ainsi que les marques verbales, seront mis en facteur commun. Tel n'est pas le cas en m̀k̀le où l'indice personnel obligatoire est requis pour chaque lexème verbal constituant d'un composé à plusieurs lexèmes verbaux dans l'énoncé, sauf dans le cas de deux verbes qui ne peuvent être séparés. Toute chose qui nous amène à conclure l'inexistence de série verbale en m̀k̀le.

➤ **Le constituant « objet second »**

En yoruba, le deuxième objet des verbes fonctionnant avec trois actants est généralement précédé des prépositions « ní » ou « fún » (Michka S., 1997)⁹⁸. Nous savons également qu'en yoruba, l'objet second vient après l'objet 1. Ce n'est pas le cas en m̀k̀le où l'objet second est sans connecteur et précède généralement l'objet 1 dans l'énoncé simple.

⁹⁷Michka, S. (1997), *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, Karthala, p. 29.

⁹⁸Michka, S. (1997), *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, Karthala, p. 24.

➤ **Le circonstants spatiaux ou temporels**

Michka S. (1997)⁹⁹ nous enseigne également que les circonstants spatiaux ou temporels qui sont des noms, sont toujours précédés de la proposition « ní ». Tel n'est pas le cas en məkɔle où les circonstants spatiaux ou temporels fonctionnent sans connecteur.

⁹⁹Ibid., p. 20.

CHAPITRE 11 : LES ÉNONCÉS NON VERBAUX

Ils sont souvent caractérisés par deux constituants syntaxiques à savoir le lexème nominal et un nominant qui joue le rôle de déterminant. Il s'agit généralement des structures nominales qui fonctionnent comme prédicats dans des conditions situationnelles et contextuelles particulières. Les unités faisant partie de la classe des nominaux (lexème nominal, qualificatifs, cardinaux, adverbes, onomatopée) peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par les modalités prédicatives comme des présentatifs, des qualificatifs et des parasyntèmes (postpositions, particules d'insistance, particules d'exclamation, particules d'interrogation). De même, certaines particules, notamment celles interrogatives peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par des modalités prédicatives, généralement les présentatifs. Ce type d'énoncé se concrétise par la connexion sémantique de deux monèmes non verbaux constituant ainsi un énoncé complet. Les deux monèmes sont directement connectés, l'un en tant que noyau central, l'autre en tant que déterminant. Le noyau central peut coexister les modalités prédicatives. Le noyau qualifie donc le déterminant et la fonction de détermination exprime l'attribution.

11.1. Le nominal et un présentatif

En *mokole*, deux présentatifs peuvent jouer ce rôle.

- Le présentatif *-i* qui à la différence de la marque du définitif, permet de présenter ou de mettre en relief le nominal auquel il est postposé. On peut le traduire comme « c'est » en français.

Exemple :

26- Iná i

/Ina /Présentatif/

/Feu /c'est/

« C'est du feu »

Le présentatif « **wèé** » qui correspond au signifiant « voici » du français peut aussi être postposé à un nominal pour former un énoncé non verbal. Le présentatif *mòkòlè* est très proche de la réalité yoruba d'Ọ̀yọ̀ au Nigeria qui utilise « **rèé** » dans le même contexte.

Exemple :

27- Inyi wèé

/LN/Présentatif/

« Voici de l'eau » (prends de l'eau)

Toutes les autres classes grammaticales du *mòkòlè* à l'exception du lexème verbal peuvent être en position de nominal dans ces types de construction.

11.2. Le nominal et un qualificatif

C'est le cas de certaines constructions syntaxiques où le lexème qui assume la fonction de prédicat est caractérisé par son appartenance à la classe des lexèmes adjectivaux. Généralement en *mòkòlè*, les constructions syntaxiques attributives se font par l'intermédiaire de lexèmes verbaux qui fonctionnent comme des auxiliaires. Cependant il arrive que des constructions syntaxiques attributives se fassent sans la présence de lexèmes verbaux. Dans ce cas, c'est la présence de l'indice pronominal qui détermine la sémantique de l'énoncé. Lorsque le lexème adjectival est précédé de l'indice pronominal, il assume la fonction de prédicat attributif. La présence de l'indice pronominal dans un syntagme à deux constituants, définit donc la sémantique de l'énoncé. Nous pouvons conclure que, la relation de détermination entre le lexème nominal et le lexème adjectival se caractérise par deux cas de figure :

- lorsque le lexème adjectival est directement relié au lexème nominal, il remplit une fonction de déterminant :

Exemple :

28- Κέτε dúdún

/Bœuf/ noir/

« Le bœuf noir. »

- lorsque le lexème adjectival est précédé d'un indice pronominal, il assume la fonction de prédicat attributif :

Exemple :

29- Κέτε ί dú

/Bœuf /Ind. Prn. /noir /

« Le boeuf est noir. »

Dans l'énoncé non verbal, le lexème adjectival en fonction de prédicat attributif diffère très souvent morphologiquement du lexème adjectival simple ou en fonction de détermination simple. Le tableau suivant expose les différences morphologiques qui peuvent exister entre les deux fonctions adjectivales.

Fonction de détermination simple	Fonction de prédicat attributif
Ama kekeé	Ama i keré
Κέτε ílá	Κέτε ί lá
Ajá dúdún	Ajá ί dú
Ajá funfun	Ajá ί fun

Malgré quelques points qui restent à éclaircir, les lexèmes adjectivaux en fonction de prédicat attributif dans l'énoncé non verbal sont à la base des constituants qui assument la fonction de qualifiant dans le syntagme qualificatif. On observe une subdivision selon que le lexème se complexifie

pour donner un adjectif qualifiant, ou ne se complexifie pas pour assumer la fonction de prédicat. Dans le premier cas, le lexème peut subir le phénomène de réduplication totale ou partielle ou être simplement préfixé d'une nasale, lequel va se comporter comme des lexèmes nominaux ou adjectivaux.

11.3. Le nominal et un parasyntèmes

La postposition « báàsí » peut être postposée à un lexème nominal dans une construction syntaxique non verbale.

Exemple :

31- Bio báàsí

/Bio/Postposition/

« Sauf Bio »

Il en est de même pour les particules d'interrogation (ni, yòómà, féló) qui quant à elles sont postposées ou antéposées aux lexèmes nominaux.

Exemple :

32- Bàá ηε ni ?

/LN/Poss./Présentatif/

« Et ton père ? »

33- Ajó yòómà?

/LN/Part. Inter. /

« Quel jour ? »

En dehors de ces types d'énoncé non verbal, il existe d'autres types, dont le fonctionnement est purement celui d'un prédicat. Dans ces conditions, même un morphème prédicatif (un présentatif par exemple) n'est pas nécessaire. C'est le cas des particules d'insistance, des particules d'exclamation, de certains adverbes et des idéophones. C'est ce que les fonctionnalistes appellent *monèmes propositionnels*, c'est-à-dire « un

monème qui peut constituer à *lui seul un énoncé*, généralement en situation de dialogue, en réponse à une question ou quand la situation suffit à expliciter le message réduit à un terme ». ¹⁰⁰ Abordant ce type d'énoncé non verbal, Adouna (2009) constate avec Bonvini (1988) qu'il s'agit là « d'une utilisation partielle d'un schème prédicatif déjà attesté par ailleurs » ¹⁰¹ et que de ces « réponses ne sont pas viables en tant qu'énoncé, en dehors du contexte particulier de l'énonciation. Leur organisation formelle est strictement liée au cadre dialogique de l'interlocution qui se manifeste sous forme de question et de réponse. Elle est donc entièrement imputable au contexte énonciatif et ne constitue qu'une réalisation particulière propre à ce contexte ». ¹⁰²

Toutefois, ces auteurs reconnaissent qu'il est possible d'admettre à certains adverbess l'aptitude à fonctionner comme phrase, sans avoir besoin de relever d'un contexte énonciatif. C'est le cas de certains adverbess, particules, et idiophones du mɔ̀kɔ̀le.

¹⁰⁰ Costaouec, D. & Guerin, F. (2007), *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes, pp.100.

¹⁰¹ Adouna, G. (2009), *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, 396 p.

¹⁰² Bonvini, E., (1988) *Prédication et énonciation en Kàsim*. Paris : CNRS, p.49.

CHAPITRE 12 : QUELQUES PROCESSUS SYNTAXIQUES DU MOKOLE

Comme nous venons de le voir dans les chapitres précédents, le mokole, dans son fonctionnement, utilise des énoncés verbaux et nominaux. Diverses transformations peuvent également affectées les termes ou les constituants de ces énoncés. Nous examinons dans ce chapitre les processus de construction de la négation, de l'interrogation et de mise en emphase dans le dialecte mokole.

12.1. Les procédés de construction des énoncés négatifs

La négation est le « mécanisme morphosyntaxique qui, appliqué à une phrase assertive, donne une phrase se distinguant de la première à la fois par une inversion de la valeur de vérité et par un ensemble de propriétés syntaxiques dont sont dépourvues les phrases dans lesquelles ne peut être décelée aucune espèce de négation » (Creissels, 2006b :130). Deux types de négations ont été distingués : la négation partielle et la négation totale. La première considère qu'une des parties de la phrase peut être affectée par la négation, la négation totale par contre porterait sur l'ensemble de la phrase. Mais comme le souligne Touratier (2007 : 20), dont nous épousons l'avis, il n'y a pas vraiment de différence de nature entre la négation dite totale et la négation dite partielle.

En mokole, la négation est marquée par des marques formelles de négation qui permettent de nier une relation prédicative. Dans les énoncés verbaux, les marques formelles de la négation varient en fonction de la polarité aspectuelle. La négation est marquée par le morphème **kù** pour l'accompli et l'inaccompli, **kàá** pour le futur et **máà** pour l'impératif et le subjonctif. Dans toutes ces occurrences, le morphème de négation se place entre le sujet et le prédicat. Dans le cas des énoncés non verbaux, deux cas de

figure se présentent. Si le constituant en fonction de déterminant est un présentatif ou un lexème adjectival directement lié au lexème nominal, c'est le morphème **kò** qui est utilisé pour la construction de la négation. Il est placé entre le lexème nominal et le déterminant. Au cas où le constituant en fonction de déterminant est un qualificatif qui assume la fonction de prédicat attributif (précédé d'un indice pronominal), **kù** est utilisé comme dans le cas des énoncés verbaux. Le tableau ci-dessous donne l'illustration de la construction des énoncés verbaux négatifs en **mòkòle**.

Aspect	Forme assertive	Forme négative
<i>Accompli ou inaccompli</i>	Bòla í wàa rò káako. “Bola forge la houe”.	Bòla kù wàa rò káako. “Bola ne forge la houe”.
<i>Futur</i>	Àń ce icé. “Je travaillerai”	ń kàá ce icé. “Je ne travaillerai pas”.
<i>Impératif et Subjonctif</i>	Ká fún kétéu. “Détachons le boeuf”.	Ká máà fún kétéu. “Ne détachons pas le boeuf”.

En yoruba standard, nous savons avec Bamgbose (1967, 1990); Ogunbowale (1970); Banjo (1974); Oke (1982); Awobuluyi (1978, 2008) et Adewole (1999) que les morphèmes **kò/ò**, **kì í**, **kò**, **má/máà**, **mò** et **yé** sont connus comme des marques de négation dans l'énoncé. **Kò/ò** et **kì í** se placent entre le sujet et le prédicat pour la négation des énoncés verbaux. **Kò** permet d'exprimer la négation de la focalisation d'un constituant de l'énoncé. Le morphème de négation est placé entre l'élément focalisé et le

morphème de focalisation. Quant à **Má/máà** et **mə**, ils sont antéposés au lexème verbal pour la négation de l'impératif (Fabunmi, 2013: p. 2).¹⁰³

Comme nous le constatons, la syntaxe de la négation en *mòkòle* n'est pas très différente de celle connue en yoruba standard. Il y a eu seulement des variations linguistiques au niveau de certains morphèmes de négation. Ainsi le *mòkòle* n'utilise pas **kò** et **kì í** pour la négation des énoncés, il les a remplacés respectivement par **kù** et **kàá**. Il en est de même pour **màá** qui est utilisé dans les mêmes occurrences que **má/máà** et **mə** du yoruba standard.

12.2. Les procédés de construction des énoncés interrogatifs

On distingue généralement deux types d'énoncés interrogatifs. Creissels (2005) parle de « *questions totales (questions polaires, questions oui / non)* qui invitent l'interlocuteur à asserter positivement ou négativement un contenu propositionnel, et les *questions partielles (ou demandes de précision)*, par lesquelles on demande à l'interlocuteur de combler une lacune dans un contenu propositionnel de façon à pouvoir l'asserter». ¹⁰⁴ Les questions relatives à ces deux catégories portent généralement sur le sujet, l'objet ou le circonstant. Il est aussi possible d'ajouter en *mòkòle* les types de questions qui portent sur le lexème verbal qui est le prédicat. Nous distinguons donc en *mòkòle* le type d'interrogation à questions fermées (question totale) qui fait appel à des réponses oui ou non, le type d'interrogation à questions ouvertes (question partielle) dont la réponse fait référence à un constituant nominal et le type d'interrogation qui porte sur le

¹⁰³Fabunmi, A. F., (2013) "Negation in Sixteen Yorùbá Dialects" in *Open Journal of Modern Linguistics*, Vol.3, No.1, 1-8.

¹⁰⁴Creissels, D., (2005), *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, p.170.

lexème verbal. Les deux derniers nécessitent la présence d'un pronom interrogatif ou d'une particule interrogative.

12.2.1. Les questions à réponse oui ou non

Au plan morphologique, elles sont généralement marquées par une intonation caractérisée par l'allongement de la dernière voyelle de l'énoncé. C'est la copie de la dernière voyelle du dernier mot de l'énoncé, généralement réalisée bas qui permet de les distinguer des énoncés assertifs. La question peut porter sur le sujet, l'objet ou le circonstant.

34- Ì jε iláàlú. → Ì jε iláàlúù?

/il est devenu chef/ /Est-il devenu chef ?/

35- Amaεi. → Amaεiì ?

/C'est son enfant/ /Est-ce son enfant ?/

36- Abo í bɔ oko. → Abo í bɔ okoò?

/La femme est revenue du champ./ /La femme est-elle revenue du champ?/

12.2.2. Les questions ouvertes ou partielles

Ce type d'énoncé interrogatif est formulé grammaticalement par des pronoms interrogatifs. L'interrogation peut porter sur le sujet, sur l'objet ou sur le circonstant. En mɔkɔle, les pronoms interrogatifs qui permettent de réaliser ces questions ouvertes sont : **mìí**, **yòó**, **yòómà**, **béìrei**, **ìrei**, **ìwo**, **hai** **ìwo**. Ils sont généralement placés en début d'énoncé et fonctionnent comme le sujet syntaxique.

- Le pronom interrogatif /mìí/

Il permet d'interroger sur un nominal ou un pronom substitutif en position d'objet.

37- Míí í wà dɛdɛ?

/Qu'est-ce que tu cherches?/

- **Le pronom interrogatif /yòó/**

Il permet d'interroger sur un nominal ou un pronom substitutif en position de sujet.

38- Yòói í wà bɛ?

/Qui est là?/

- **Le pronom interrogatif /ìre/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé.

39- Ìrei í ní ?

/Qu'est-ce qu'il a dit?/

- **Le pronom interrogatif /yòóma/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé.

40- Ajó yòóma?

/Quel jour?/

- **Le pronom interrogatif /féló/**

Il permet d'interroger sur le quantifiant qui détermine un nominal, quoi qu'en soit la fonction du nominal dans l'énoncé. Le pronom interrogatif est en début d'énoncé quand la présence du nominal n'est pas nécessaire dans l'énoncé interrogatif. Dans le cas où on doit mentionner le nominal dans l'énoncé interrogatif, le pronom interrogatif vient après le nominal qu'il détermine.

41- Ico ara **fé1ó** í rà ?

/Combien de tubercules d'igname a-t-il acheté ?

42-**Fé1ó** í rà?

/Combien a-t-il acheté ?

- **Les pronoms interrogatifs /bèire, iwo/**

Il s'agit de deux pronoms qui permettent d'interroger sur le circonstant. Le pronom /bèire/ interroge sur les circonstants qui indiquent la manière et /iwo/ ou /hai iwo/ interroge sur les circonstants de lieu.

43-**Bèirei** à yè kpò ó?

/Comment l'appelle-t-on?/

44-**Iwoi** í bò?

/Où est-ce qu'il est parti?/

45-**Hai iwoi** í bá a?

/D'où est-ce qu'il l'a trouvé?/

Dans ces exemples, l'interrogatif est réellement le sujet syntaxique. Il peut être remplacé par un constituant nominal, ce qui fournit les énoncés assertifs suivants :

45-**Cabii** í wà dεdε.

/C'est Shabi tu cherches./

46-**Kétei** í wà bè.

/C'est le bœuf qui est là./

47- **Bíoi** à yé kpò ó.

/C'est Bio on l'appelle./

48- **Anái** í bò `.

/C'est hier qu'il est parti./

49- **Méjoi** í bá a.

/C'est huit qu'il l'a trouvé./

Ces formes assertives produites par le remplacement des pronoms interrogatifs nous permettent de confirmer la particule de mise en relief à eux affixée. Cette particule de mise en relief **-i** est partie intégrante du processus de construction de l'énoncé interrogatif. Cette particularité de la présence nécessaire de la particule de mise en relief est une caractéristique des parlers yoruba. Ogunbowale (1970 :103) constate également la présence nécessaire de **ni** (morphème de focalisation) postposé aux particules interrogatives dans la construction des énoncés interrogatifs en yoruba Standard. Salako (2002 : 144) fait le même constat pour le parler de ketu.

12.2.3. Question portant sur le lexème verbal

A part les deux types de constructions interrogatives que nous avons exposés ci-dessus, nous avons constaté un troisième type dont la question porte sur le lexème verbal. Ces énoncés interrogatifs se construisent avec les particules interrogatives **/ba, de ou ni/**. Ces particules se placent en fin d'énoncé, après le syntagme verbal pour exprimer ce type d'interrogation. Les particules **/ba/** et **/de/** correspondent à « est-ce que » du français. La particule **/ni/** n'a rien à avoir avec le morphème de focalisation **/ni/** du yoruba Standard. C'est un emprunt au baatonum. L'exemple suivant nous permet d'avoir une idée sur l'utilisation de ces particules pour construire les énoncés interrogatifs.

50- Í gbà **bà**

/as-tu pris ? (Est-ce que tu as pris ?/

51- Àn bá a bẹ̀ **dé**.

/Est-ce que je le trouverai là/

12.2.4. Autre énoncé interrogatif en məkɔle

Le məkɔle dispose aussi d'un type d'énoncé interrogatif non verbal. Il se construit avec la particule /ni/ postposé à un nominal. Il correspond à l'énoncé interrogatif en langue française « Et...? ». C'est la seule forme de particule interrogative du məkɔle qui se comporte comme une particule dictomodale. Il se pourrait que le məkɔle l'ait hérité du baatonum car comme l'indique Lafia Bani (2010 : 63), /ni/ est un prédicatif nominal interrogatif du baatonum qui est l'équivalent du « et » français et qui s'emploie dans l'énoncé nominal interrogatif.

52- Bàá nɲε **ni** ?

/Père/votre/Part. inter. /

/Et votre père ?/

12.3. Les énoncés de mise en relief en məkɔle

Dans l'énonciation, le locuteur de la langue məkɔle peut mettre en relief un des constituants de l'énoncé en vue d'atteindre un objectif précis. Pour ce faire, il a recours à des opérations linguistiques dont la caractéristique est de briser la linéarité du discours. Ces opérations affectent la position habituelle des constituants de l'énoncé. C'est l'ensemble de ces différentes transformations qui agissent sur la structure initiale de l'énoncé verbal que nous regroupons sous le thème de mise en relief. Il s'agit principalement de la thématisation ou de la focalisation. Ainsi, un des constituants de l'énoncé est mis en vedette par rapport au reste. Il est généralement transposé en début d'énoncé. Ces deux phénomènes assez similaires seront abordés dans les lignes qui suivent.

12.3.1. La thématisation

Nous pouvons définir avec Cissé (2012 :116) la thématisation, comme une stratégie communicative que l'on utilise dans le discours pour mettre en évidence des participants ou une situation donnée dans le discours. Elle fait partie des transformations qui interviennent dans l'énoncé et qui affectent généralement les catégories syntaxiques que sont : le nominal en fonction sujet, le nominal en fonction d'expansion (objet et circonstant). Elle est appelée « topicalisation » dans la terminologie anglo-saxonne. Pour Dubois (2012 :485), c'est « une opération linguistique consistant à faire d'un constituant de la phrase le topique, c'est-à-dire le thème, dont le reste de la phrase sera le commentaire. Dans l'assertion, la topicalisation fait du syntagme nominal sujet le topique de la phrase ». Elle implique comme le dit si bien Bole-Richard (1983 :226) cité par Hounzangbe (2014 :111) « un procédé stylistique par lequel un nominal de l'énoncé est mis en valeur : par déplacement en tête d'énoncé, par une reprise par un pronom de rappel à sa place normale ».

En mɔkɔle, les caractéristiques du procédé de thématisation dépendent de la fonction qu'occupe le nominal dans l'énoncé. Conçue comme telle, la thématisation est difficilement identifiable sur une base syntaxique. Elle est généralement caractérisée par la présence d'une pause à l'oral ou d'une virgule à l'écrit, qui suit l'élément thématisé.

12.3.1.1. Thématisation du constituant en fonction de sujet

En mɔkɔle, la caractéristique essentielle de la thématisation est la dislocation du constituant sujet à gauche, marquée par une pause. Il s'agit notamment d'une virgule à l'écrit, qui suit l'élément disloqué.

Soient les énoncés suivants :

53a- *Ajá, í mú kuté.

/Chien-∅/ #/il/attraper/souris/

* « Un chien, il a attrapé une souris »

53b- Ajáu, í mú kúté.

/Chien-DEF/ # /il/ attraper/ souris/

« Le chien (le chien en question), il a attrapé une souris »

53c- Ajám, í mú kúté.

/ Chien-POSS/# /il/ attraper/ souris/

« Mon chien, il a attrapé une souris »

53d- Ajá òyí, í mú kúté

/Chien-DEM/# / il/ attraper/ souris/

« Ce chien, il a attrapé une souris »

53e-Ajáu ìhén, í mú kúté.

/Chien-DEF/ DEM/# /il/ attraper/ souris/

« Ce chien-ci, il a attrapé une souris »

54a- Àbú, í nε.

/Abu/# / il/ partir/

« Abu, il est parti. »

54b- Abou, í bɔ ajà.

/Femme-DEF/# /elle/ revenir/ marché/

« La femme (la femme en question), elle est revenue du marché »

54c- *Abo, í bɔ ajà.

/Femina/ # /elle/revenir/marché/

« Femme, elle est revenue du marché »

55- Àmu, ò wà nε.

/Moi/ # /je/INACC/partir/

« Moi, je pars »

Les énoncés 53a et 54c ne sont pas acceptés dans la langue. Pour que ces énoncés soient admis dans la langue, il faut la présence nécessaire de l'un

des déterminants de définitude, de possession ou de démonstration, sauf si le nominal est un nom propre ou un pronom. Ce qui nous permet de conclure que la dislocation à gauche seule ne suffit pas pour caractériser la thématization du nominal en fonction de sujet. Il faut que le nominal à thématizer soit défini.

12.3.1.2. Thématization du nominal en fonction d'objet

Lors du processus de thématization du nominal en position d'objet, l'énonciateur procède aux opérations suivantes :

- dislocation à gauche du constituant objet, marquée par une pause (le nominal objet change de place et se retrouve en début d'énoncé) ;
- reprise anaphorique du constituant objet permettant de combler le vide occasionné par la dislocation du constituant objet.

Illustration

56- Àbú, à cán an.

/Abu/ # /il/ frapper-lui/

« Abou, on l'a frappé »

57- Kútéu, í mú u.

/ Souris-DEF/# /il/ attraper-lui/

« La souris (en question), il l'a attrapée »

12.3.1.3. Thématization du nominal en fonction de circonstant

Comme dans les autres cas, l'énonciateur procède à une dislocation à gauche du constituant en fonction de circonstant. La différence ici est que le constituant n'est pas repris par un pronom anaphorique.

Illustration

58- Ajà, í nε.

/Marché/ # /il/ partir/

« Au marché, il y est parti »

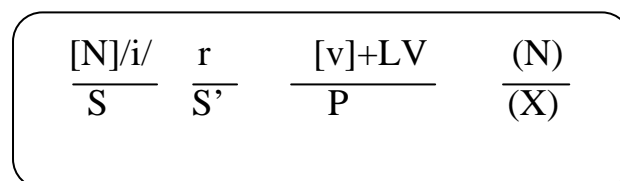
12.3.2. La focalisation

La focalisation consiste à mettre en relief un constituant par rapport au reste d'un énoncé dans le but d'attirer l'attention du récepteur sur ce dernier. Il s'agit d'un procédé qui consiste à apporter une information nouvelle à un contenu syntagmatique supposé déjà connu. C'est d'ailleurs pourquoi Bovini (1988 : 176) la définit comme « l'opération énonciative qui permet la mise en valeur contrastive d'un terme syntaxique en vue de le rendre plus informatif : c'est l'élément principal du discours qui est focalisé ».

La focalisation se manifeste en *mòkòle* aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan morphologique. Du point de vue syntaxique, elle nécessite le mouvement de l'élément focalisé vers une position spécifique. L'élément sur lequel porte l'information est placé en tête d'énoncé, quelque soit sa fonction syntaxique. Au plan morphologique, la focalisation en *mòkòle* est caractérisée par la suffixation du morphème /i/ au constituant nominal sur lequel porte la focalisation. Ce focalisateur /i/ peut équivaloir à « c'est » en français et /ni/ en yoruba standard.

12.3.2.1. La focalisation du sujet

Le constituant en fonction de sujet qu'il soit nominal ou pronominal est mis en relief au moyen de la particule de la focalisation. Il est ainsi distingué des autres éléments de l'énoncé. Aucun changement n'est noté dans l'ordre des constituants de l'énoncé. Le schème dérivé est :



Exemples :

59a- Yàayí í sè ayε.

/Maman/ IPS3/ préparer/sauce/

Maman a préparé la sauce

59b- Yàayíi í sè ayε.

/Maman-FOC/ IPS3/ préparer/sauce/

C'est maman qui a préparé la sauce.

Voyons ce qui se passe si le sujet est réduit à un pronom substitutif.

Soient les phrases ci-dessous :

60a- N̄ ra acin isɔ titɔn.

/IPS1/acheter/vélo/ neuf/

J'ai acheté un vélo neuf.

Si la focalisation du pronom sujet devrait se manifester par la suffixation du focalisateur /i/, nous aurons les énoncés suivants qui ne sont pas acceptés dans la langue.

60b- *N̄-i ra acin isɔ titɔn

/Je-Foc/acheter/vélo/ neuf/

« *C'est je qui ai acheté un vélo neuf ».

Pour que cet énoncé soit grammatical en mɔkɔle, il faut faire appel au pronom personnel réfléchi correspondant qui portera la marque de focalisation. On aura donc :

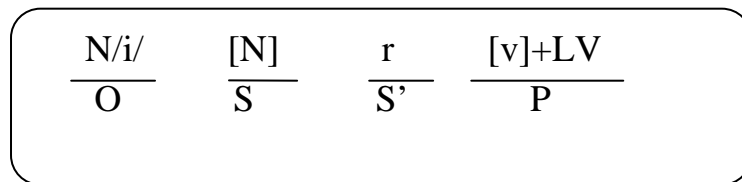
60c- Amui n̄ ra acin isɔ titɔn

/Moi-FOC/IPS1/ acheter/vélo/ neuf/

C'est moi qui ai acheté un vélo neuf.

12.3.2.2. La focalisation de l'objet

Dans sa mise en œuvre, le constituant objet est déplacé en tête d'énoncé pour y occuper la première position. Il laisse sa place postverbale pour être disloqué à gauche. Ce qui entraîne une modification de l'ordre des constituants de l'énoncé de départ : SVO (X) devient OSV(X). La marque de focalisation est toujours postposée au lexème nominal focalisé. Nous pouvons schématiser le schème comme suit :



Exemples :

61a- Bio í sɔn ico.

/Bio/IPS1/ griller/igname/

« Bio a grillé l'igname »

En focalisant l'objet, nous avons:

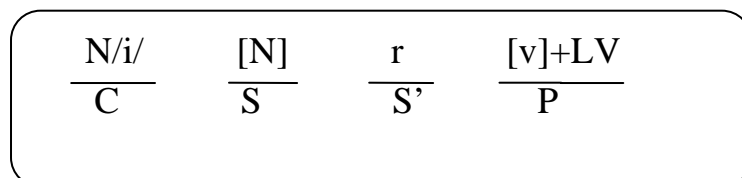
61b-Icoi Bio í sɔn.

/Ico-Foc/Bio/IPS1/ griller/

« C'est l'igname que Bio a grillée »

12.3.2.3. La focalisation de circonstant

C'est le nominal en fonction expansion du circonstant qui est ainsi mis en relief. Il subit à cet effet l'effet de dislocation à gauche et se retrouve en tête d'énoncé postposé du morphème de focalisation /i/. L'ordre syntaxique de l'énoncé non focalisé SV(O)X devient XSV(O). Nous aurons en conséquence le schème :



Exemples :

62- Furei í jìn do Baanikaani.

/Fure-FOC/IPS3/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui est loin de Banikani. »

63- Dásán feii í yé na ihén.

/Midi / Tout-FOC/ IPS3/M.ASP/venir/ici/

« C'est tous les midis qu'il vient ici. »

64- Bεβει í bá a.

/Ainsi-FOC/IPS1/trouver-lui./

« C'est ainsi que je l'ai trouvé.»

12.3.2.4. Focalisation et négation

La négation d'un énoncé comportant un sujet, un objet ou un circonstant focalisé se fait par simple antéposition du morphème de négation au lexème verbal de l'énoncé, comme dans le cas des énoncés assertifs. La copule de négation n'est donc pas liée au procédé de focalisation. Les illustrations ci-dessous nous permettent d'avoir une idée de la forme négative de la focalisation.

65a- Furei í jìn do Baanikaani.

/Fure-FOC/IPS3/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui est loin de Banikani. »

65b- Furei kù jìn do Baanikaani.

/Fure-Foc/NEG/éloigner/de/Banikani/

« C'est Fure qui n'est pas loin de Banikani. »

12.3.2.5. Focalisation et interrogation

En *m̀̀k̀̀ole*, les énoncés interrogatifs sont généralement sous forme de focalisation. L'énonciateur procède souvent à une organisation discursive qui met le morphème d'interrogation dans le rôle de focus. C'est d'ailleurs pourquoi le morphème d'interrogation est souvent postposé au focalisateur /i/ comme on peut le voir dans les exemples suivants.

66-**Yòóì** í nε iléu ihén?

/M.INT-FOC/IPS3/appartenir/case-DEF/là-bas/

« C'est à qui cette case là-bas ? »

67-**Yòóì** í nε amau ihén?

/M.INT-FOC/IPS3/appartenir/enfant-DEF/ci/

« C'est à qui cet enfant ? »

68-**Mìí** í wàa dεdε?

/M.INT-FOC/IPS3/ASP.INACC/chercher/

« C'est quoi tu cherches ? (Qu'est-ce que tu cherches ?) »

69-**Yòómai** í bi ?

/M.INT-FOC/IPS3/vouloir/

« C'est lequel il veut ? (Qu'est-ce qu'il veut ?) »

70-**Bεirei** à yé kpò ó?

/M.INT-FOC/IPS3/M.ASP.HAB/appeler/lui/

C'est comment on l'appelle? (Comment l'appelle-t-on?)

CONCLUSION

La description synchronique du m̀ok̀ole dans l'ensemble dialectal yoruba a été l'objectif principal de ce travail de recherche. Le m̀ok̀ole est un parler du continuum dialectal yoruba en usage dans la partie septentrionale du Bénin, plus précisément dans la commune de Kandi et de Malanville. C'est une communauté linguistique Yoruba en discontinuité géographique avec les autres variantes de l'aire dialectale yoruba du Bénin, du Togo et du Nigeria (Kluge, 2011 : 8). Malgré les menaces qui pèsent sur sa survie, il n'en demeure pas moins que le m̀ok̀ole est une langue riche, vivante et dynamique qui fait preuve de créativité. Les premiers éléments de description du m̀ok̀ole que nous venons de présenter portaient sur les aspects phonétiques, phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Au terme de la présente étude, et dans l'espoir de faire avancer les travaux pour un parler yoruba encore peu décrit qu'est le m̀ok̀ole, nous pouvons retenir les éléments suivants :

Sur le plan phonologique, l'étude dans l'option fonctionnaliste du statut phonématique des voyelles et des consonnes du m̀ok̀ole ont permis de conclure l'existence de vingt (20) phonèmes consonantiques et de douze (12) phonèmes vocaliques dont sept (07) voyelles orales et cinq (05) voyelles nasales. Des voyelles longues existent également dans le système mais leur opposition avec les voyelles brèves n'est pas pertinente. Bien que leur existence soit renforcée par les emprunts, il est à noter également l'émergence de certains phonèmes consonantiques auxquels on n'est pas habitué dans les autres parlers yoruba. Il s'agit notamment des phonèmes /z/, /p/ et /v/. L'analyse phonologique a permis aussi de relever des phénomènes articulatoires que sont : la neutralisation, la nasalisation, la pré nasalisation, la labialisation et l'harmonie vocalique. La neutralisation de l'opposition entre les consonnes liquides est un phénomène très

fréquent en məkɔle. En effet, les consonnes liquides /l/, /w/, /r/ sont en variation libre devant les voyelles hautes /i/ (in) et /u/ (un). En dehors de ce contexte, ces consonnes liquides s'opposent. Mais au contact de l'une de ces deux voyelles, l'opposition se neutralise. Cette neutralisation n'entraîne pas la disparition de ces phonèmes, mais la disparition de leur caractère distinctif dans ce contexte précis.

Sur le plan tonal, le məkɔle distingue trois tons simples : haut, bas et moyen. Le ton haut est représenté par H ou par ('). Le ton bas est représenté par B ou par (^). Le ton moyen est représenté par M ou par (). Les tons peuvent se réaliser en toute position à l'exception du ton haut qui n'est pas prouvé sur les préfixes nominaux (voyelles ou nasales syllabiques). Le système tonologique du məkɔle semble être un système assez simple dans ses réalisations tonales et assez proche du système des parlers du continuum yoruba. Les tons présents sur les mots en isolation sont pour la plupart ceux des autres parlers yoruba et le comportement des tons dans la chaîne parlée ne change pas dans le sens où les tons semblent rester en place, en règle générale.

La structure syllabique du məkɔle n'est pas non plus très différente des autres parlers yoruba. C'est une langue à syllabation ouverte avec la prépondérance dissyllabique au niveau des lexèmes nominaux et monosyllabique pour les lexèmes verbaux. Les schèmes syllabiques largement attestés au niveau lexical en məkɔle sont : CV, V, N. Il s'agit des schèmes syllabiques de base des langues yoruba. Toutefois, on note un début d'apparition de syllabe fermée CVC dans la langue avec l'émergence des phonèmes consonantiques /m/ et /w/ en finale de syllabe. Même si le -C serait une consonne codale qui pourrait être historiquement issue de la chute d'une voyelle finale. Par ailleurs, seules les voyelles |i| et |a| sont susceptibles de se retrouver en position initiale des mots.

L'analyse morphologique montre un système organisé autour du lexème nominal et du lexème verbal. La dérivation et la composition sont les deux principes linguistiques qui sont à la base de la formation des lexèmes. En mɔkɔle, la dérivation est relevée aussi bien dans le domaine nominal que verbal. Au niveau de la morphologie nominale, la dérivation nominale au moyen des préfixes déverbatifs /a/, /i/ et /n/ sont extrêmement productifs dans la langue. L'étude de la relation sémantique systématique entre les phonèmes déverbatifs et les lexèmes nominaux issus du procédé de dérivation reste à approfondir. Néanmoins, on peut conclure que le phonème /a/ est souvent préfixé aux verbes exprimant une action pour ainsi dériver le nominal désignant l'agent de l'action, le phonème /i/ permet de dériver le nominal exprimant le résultat d'une action et la nasale syllabique donne le nominal exprimant un état. Par ailleurs, certains morphèmes à savoir /kú/ et /wòó/ peuvent également être préfixés aux lexèmes verbaux pour former des lexèmes nominaux en mɔkɔle. Autre que la dérivation à partir de lexème verbal, la dérivation du lexème nominal à partir d'un autre nominal peut se faire par la préfixation du morphème /ilú/. Au niveau verbal, suffixation de postposition pour donner de nouvelles bases verbales et redoublement de la base simple sont les phénomènes de dérivation observés. Quant à la composition nominale, elle est généralement issue de la combinaison de deux lexèmes nominaux, de deux lexèmes verbaux, ou d'un lexème nominal et d'un lexème verbal. Ces lexèmes peuvent être reliés ou non par des morphèmes de connexion. L'élision vocalique et l'assimilation vocalique sont autant de phénomènes linguistiques qui s'opèrent au cours de la formation des mots en mɔkɔle. Par ailleurs, le lexème nominal est déterminé par des éléments de l'énoncé qui lui sont dépendants comme : les adjectifs, les démonstratifs, les possessifs, etc. Nous avons aussi inventorié au moins cinq morphèmes

essentiels au fonctionnement du verbe, permettant ainsi d'assurer l'aspect et la conjugaison.

Les faits syntaxiques n'ont pas fait l'objet d'une analyse profonde, à l'exception du chapitre consacré à la structure de l'énoncé simple ainsi que quelques procédés syntaxiques du m̀k̀le. Bien que la langue conserve la structure syntaxique des parlers yoruba SVO, il n'en demeure pas moins qu'elle a innové. En effet le m̀k̀le à l'image du baatonum requiert la coprésence du référent pronominal antéposé au sujet nominal dans l'énoncé assertif.

Notre objectif pour cette première description étant l'appréhension du fonctionnement du système linguistique du m̀k̀le dans l'ensemble dialectal yoruba, nous nous sommes efforcé de présenter et de décrire les phénomènes qui semblaient les plus clairs et sur lesquels nous disposions suffisamment de matériaux et de savoir-faire. Nous avons désormais par ce modeste travail, une première approche de la description linguistique du m̀k̀le, ainsi que les matériaux nécessaires aux études ultérieures. Toutefois, comme tout travail humain, il est certainement incomplet et comporte sans doute des insuffisances dues peut être à la nature même des données recueillies sur le terrain ou de nos interprétations approximatives, hypothétiques ou provisoires des faits linguistiques observés. La poursuite de ce travail aura donc pour objectif d'approfondir l'analyse, et de ressortir les variations linguistiques spécifiques au m̀k̀le ainsi que les ressources et mécanismes ayant conduit à cet état de différenciation.

BIBLIOGRAPHIE

ADELIYI, S. Adewusi. 1972. *The Ketu dialect of Yoruba*. University of Ibadan. (MA thesis).

ADENIRAN, K. 1968. *Towards a phonology of the Ijebu dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADENIRAN, W. 1971. *An introduction to the phonology and grammar of the OWE dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADEOYE, R. A. 1971. *A contrastive analysis of Èsìé/òró form of Igbomina dialect*. Long essay for B.A., Yoruba. Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

ADETUGBO, A. 1967. *The Yoruba Language in Western Nigeria: Its major dialect areas*. PHD Dissertation. New York: Comumbia University.

ADEWOLE, L. O. 1999. « Negation in Ife: A Yorùbá dialect ». In *Journal of Asian and African Studies*, 58, 397-403.

ADOUNA, G. 2009. *Description phonologique et grammaticale du konkomba, langue GUR (Voltaïque) du Togo et du Ghana-parler du Nawaré*, thèse de Doctorat en cotutelle internationale, Université Rennes 2- Université de Lomé, Togo, 396p.

AGUIDI, R. 1992. *Signification du nom individuel chez les nagots de Bantè*. Mémoire de maitrise en linguistique. Abomey-Calavi. Université d'Abomey-Calavi.

- A.I.F. 2003. « Atlas et Etudes Sociolinguistiques du Bénin ». Nouvelle Edition revue et corrigée, *Peuples, Langues, Histoire, Données Socioculturelles, Répartition Géographique*. CENALA, Cotonou, 104p.
- AKINJOGBIN, I. A. 1968. « Dahomey and its Neighbours, 1708-1818 ». In *African Historical Studies*. Vol.1, No.2. pp.298-300.
- AKINKUGBE, F., 1978. *A comparative phonology of Yoruba dialects, Isekiri, and Igala*. Ph.D. thesis, University of Ibadan.
- AKINJOLA, I.A., 1981. « L'aire culturelle yoruba » In *Le concept de pouvoir en Afrique (Introduction à la culture en Africaine)*, Paris, Presses de l'UNESCO
- AKINTOYE, S.A. 1969. « The north-eastern Yoruba Districts and the Benin Kingdom ». *Journal of the Historical Society of Nigeria* 4:539-553
- AKINTOYE, S. A. 2010. *A history of the Yoruba people*, Dakar, Senegal Amalion Publishing. 498 p.
- AKOHA, A. B, 1985. « La composition nominale en fɔngbè » // *Langage et Devenir*, N°2, Cotonou pp. 87-103.
- AMONI, J. 1991. *Les nominaux comme constituants syntaxiques, cas du xwlagbe de Hunsunkwe (Grand-Popo)*, DELTO, FLASH, Université Nationale du Bénin, 138p.
- ARMSTRONG, R. G. 1965. « Comparative word lists of two dialects of Yoruba with Igala ». *Journal of West African Languages* 2:2, 51-78.
- AVANDE, C.G., 2005. *Les procédés de formation de mots en cabɛ : un parler yoruba du Bénin*, Mémoire de Maîtrise en linguistique, DSLC, FLASH, UAC, 65p.

AWE, C. V. 2012. *Elément de la morpho-phonologie comparée du Yorùbá et du Cábèé*. Mémoire de DEA en linguistique. Bénin : Université d'Abomey-Calavi, EDP FLASH. 84p.

AWOBULUYI, O. 1967. « Vowel and consonant harmony in Yoruba » *Journal of African Languages* 6.1-8.

AWOBULUYI, O. 1978. *Essentials of Yoruba Grammar*, Ibadan: Oxford University Press, 158p.

AWOBULUYI, O. 1978b. « Focus Construction as Noun Phrase », *Linguistic Analysis*, 4, 2: 93-114

AWOBULUYI, O. 2008. *Eko Ìsèda Òrò Yoruba*. Akure : Montem P. Backs.

AYOUBA, G., 1993. *Contribution à l'histoire du peuplement Tchanga de la rive droite du fleuve Niger*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Abomey-Calavi, FLASH-UNB, 88 p.

BADA, M.D., 1988. « Structure syllabique du mot en langues yoruba et russe : Différences et similitudes » // *Problèmes Actuels de la Linguistique Générale, Historique, Comparative et de la Littérature*, N° 34555, Juillet, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.93-99.

BADA, M.D., 1989. « Structure morphologique du mot en langue yoruba et sa caractéristique typologique » // *Problèmes d'Etude Comparative des Langues et Littératures Béninoises*, N°40183, Novembre, Institut de Diffusion Scientifique des Sciences Sociales de l'Académie des Sciences de l'URSS, Université de Russie, Moscou, pp.65 -72.

BADA, M.D. 1997. « De l'étude des gbe à la linguistique générale : quelques contributions du professeur H.B.C. Capo » In *Gbegbó/Etudes Gbe/ Gbe Studies*. 0 :26-36.

BADA, M. D., 2000, « Typologie structurale de la langue yoruba » // *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université du Bénin (Togo)*, 2000, 4(1) :23-28.

BADA, M. D. 2002. « Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba » // *Actes : Premières Scientifiques Internationales*, UNB, Abomey-Calavi, pp. 30-37.

BADA, M. D. 2002. « Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du russe et du yoruba » // *Revue du CAMES-Série B (Sciences Sociales et Humaines)* –Vol-004, UAC, Lomé, pp.132-139.

BADA, M. D. 2003 « Existe-t-il en Yoruba des parties du discours ? » In *Revue du CAMES, Sciences sociales et Humaines, séries B*, vol.005, pp. 236-251

BADA, M. D. 2008 « Orthographe uniforme standard du parler yoruba ».In *International Journal for Language, Education, communication and development*, pp.123-143.

BALDE, A. 1982. *Etude dialectologique des parlers "mandingues" du Sénégal*, Niamey : Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Organisation de l'unité africaine.

BAMGBOSE, A. 1966. *A grammar of Yoruba*, Cambridge: Cambridge University Press.

- BAMGBOSE, A. 1967a. *A Short Yoruba Grammar*, Ibadan: Heinemann Educational Books.
- BAMGBOSE, A. 1967b. «Vowel Harmony in Yoruba ». *Journal of African Languages* 6: 268-273.
- BAMGBOSE, A. 1990. *Fonoloji ati Girama Yoruba*. Ibadan: University Press PLC
- BANJO, L. A. 1974. « Sentence negation in Yoruba ». *Studies in African Linguistics, Supplement* 5, 35-47
- BALOUBI, D. 2004. « The Idaacha communities in the Republic of Benin: Juggling for linguistic and ethnic identity ». In L.R.N. Ashley and W.H. Finke (eds.), *Language and identity: Selected papers of the International Conference, October 2–5, 2002* sponsored by the American Society of Geolinguistics Baruch College (CUNY). East Rockaway: Cummings & Hathaway, pp49–62.
- BANNI GUENE, O. 1995b. « Approche historique des migrations des peuples de langues Mandé du Borgou » In *Peuplement et Migrations dans l'aire culturelle Songhay-Zarma-Dendi*, Séminaire international, Parakou-Bénin, 12 au 28 septembre 1995, 31p.
- BEAUD, M. 1998. « L'art de la thèse », *La Découverte* 9 bis, Paris XIII^e, 197p.
- BENVENISTE, E. 1974. *Problème de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, 356 pages.
- BENVENISTE, E. 1986. *Problème de linguistique générale* 2, Gallimard-NRF (Bibliothèque des Sciences Humaines), Paris, 286p.
- BERTHO, J. 1949. « La parenté des Yoruba aux populations du Dahomey

et du Togo ». *Africa*, N°XIV, avril, pp.121-132.

BIBLE SOCIETY OF NIGERIA, 1960. *Bibeli mimo: The holy Bible in Yoruba* (O.T. reprinted from the edition of 1900, N.T. corrected 1959). Lagos: United Bible Society.

BIBLE SOCIETY OF NIGERIA, 1987. *Ìròhìn ayo :The New Testament in Yoruba*. Avon: The Bath Press.

BOËTHIUS, H., 1981. « Description préliminaire des phonèmes segmentaux et types de syllabes ifè ». In J. Nicole (ed.), *Etudes linguistique préliminaires en quelques langues du Togo*. Lomé: Société Internationale de Linguistique, pp110–137.

BOËTHIUS, H. 1987. *Basic mood in Ife*. Journal of West African Languages 17(2):43–70.

BOLE-RICHARD, R., 1983. *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gen-mina du sud-Bénin*, Harmattan, Paris, 350p.

BOLTANSKI, L. & Chiapello, E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

BONVINI, E. 1988. *Prédication et énonciation en Kàsim*. Paris : CNRS, 199p.

BONVINI, E., 1998a. « Le système verbal du Kàsim : un dispositif de prise en charge du procès in Systèmes verbaux ». Bentolila, F., (S.D.), *Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, Vol.98, Bruxelles, éd. Peeters, 334p.

BOUQUIAUX, L. & Thomas, J.M.C. (eds.), 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale*, Vols. I, II & III, 2e édition. Paris : SELAF. (FM)

- CAPO, H.B.C., 1980. « Un regroupement des parlers Gbe ». *Africana, Marbugensia* 1, pp3-23
- CAPO, H. B. C., 1989. « Defoid ». In J. Bendor-Samuel (ed.), *The Niger-Congo languages*. Lanham: University Press of America, 275–290.
- CAPO, H. B. C., 1995. « Terrain et théorie en linguistique: notre expérience des parlers gbe ». In *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 41: 119-132.
- CASAD, E. H., 1974. « Dialect intelligibility testing ». Dallas: *Summer Institute of Linguistics*. Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA). 1990. République du Bénin.
- CEDEAO – CSAO/ OCDE©, 2006. « Les Langues » // *Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest, Série Population*, pp.1-12.
- CHAKER, S. 2006. « Bèrbères/langue bèrbère : les mythes (souvent) plus forts que la réalité », *Bèrbères ou Arabes ? Le tango des spécialistes* (Sous la direction d'Hélène Claudot Hawad). Paris, Editions Non-lieu, p 137-153.
- COMMISSION NATIONALE DE LINGUISTIQUE, 1983. *Listes lexicales*, Projet 'Atlas et études sociolinguistiques' (2ème phase). Cotonou: Commission Nationale de Linguistique.
- COSTAOUEC, D. & Guerin, F.2007. *Syntaxe fonctionnelle, Théorie et exercices*, Presses universitaires, Rennes.
- COURTENAY, K. R. 1968. *A generative phonology*. Ph.D. thesis, University of California.
- CREISSELS, D., 1979. *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, thèse d'état, Université Paris IV.

- CREISSELS, D., 1991. *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, 466 p.
- CREISSELS, D., 1995. *Eléments de syntaxe générale*, PUF, Paris, 142p.
- CREISSELS, D. 2002. « La morphologie » // *Les domaines de la linguistique, Interventions*, Semestre 3, Licence de Sciences du Langage, pp.1-16.
- CREISSELS, D. 2005. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- CREISSELS, D. 2013. *Le Maninka du Niokolo (Sénégal oriental) : esquisse phonologique et morphosyntaxique, liste lexicale, textes glosés in Mandenkan*. N° 49 : p.1-218.
- CREISSELS, D., et N'GUESSAN, J.K. 1977. *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Abidjan : ILA, 642 p.
- CROWTHER, S. A. 1852. *A Vocabulary of the Yoruba language (To which are prefixed the grammatical elements of Yoruba language)*. Londres, Seeleys, 254 p
- da CRUZ, M., 1998. « La dérivation lexicale en Gbè » // *Langage et Devenir*, N°8, Août, CENALA, Cotonou, pp.152-175.
- da CRUZ, M., 2003. « La composition dans les parlers Gbè » // *ROADEL, Vol2, N°1, Mars*, CENALA, Cotonou, pp.52-69.
- DELL, F., 1985. *Les règles et les sons : Introduction à la phonologie générative*. Paris, Hermann, 297 p.
- DUBOIS J. & al.1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

DURIEUX, J. A., DURIEUX-BOON, E. I. K., and KLUGE, A. 1999a. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 6, Kura language area. Cotonou: SIL International.

DURIEUX, J. A., DURIEUX-BOON, E. I. K., and KLUGE, A., 1999b. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 7, Northern Nago language area. Cotonou: SIL International.

FABUNMI, F. A. 2013. « Negation in sixteen Yoruba dialects ». In *Open Journal of Modern Linguistics*, Vol.3, No 1, 1-8.

FADIPE, N. A. 1970. *The sociology of Yoruba*. Ibadan: University Presse, Nigeria, 354p.

FOLARIN, T. 1967. *Preliminary notes on the phonology of the Ondo dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

FRESCO, E. M. 1970. « Topics in Yoruba dialect phonology ». *Studies in African Linguistics*, Supplement 1.

GORDON, R. G. (ed.), 2005. *Ethnologue : Languages of the world*, Fifteenth Edition. Dallas: SIL International. Online URL: <http://www.ethnologue.com>.

GREENBERG, J. 1966. *Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press

GUEMONA Dj. 2015. *Reconnaissance archéologique et enquêtes historiques sur la métallurgie ancienne du fer dans la région de Kandi (Nord-Est du Bénin) : cas de site métallurgique de Lolo*. Mémoire de Master1 en histoire, Arts et Archéologie. Université de Toulouse II le Mirail/ Université d'Abomey-Calavi. 100p.

HOUIS, M., 1947a. « La description des langues négro-africaines ». In *Afrique et langage*, n° 1, 1^{er} semestre, pp. 14-15.

HOUIS, M., 1981. « La relation de détermination en syntagme et composés nominaux ». *Afrique et Langage*, n° 16, 2^{ème} semestre, p 5-47.

HOUNZANGBE, M. Z., 2004. *Description synchronique du xwlagbe, un parler du continuum dialectal Gbe*, Thèse de doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, 363p.

HYMAN, L.M. 1985. *A theory of phonological weight*. Dordrecht: Foris, . pp. viii+136.

IGUÉ, A. M. 1978. *Les morphèmes verbaux et l'aspect en yoruba, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle*, Université Nancy II, U. E. R. de linguistique générale appliquée, 275p.

IGUÉ, A. M., ODOUN K. D., IROKO, A. F., TCHITCHI, T., AGUIDI, R., KINHOUN, S., FISHER, D., and DINDI, J. 1993. *Etude dialectologique des parlers yoruba du Bénin, du Nigeria et du Togo*. Cotonou: CENALA, 103p.

IGUÉ, J. 1970. *Contribution à l'étude de la civilisation yoruba*. Volume 1, Cotonou, 286 p.

IGUÉ, J. 1976. « Quelques aspects du peuplement des populations en République Populaire du Bénin ». In *Conférence en Yoruba civilization*. University of Ile-Ife, july 1976.

IGUÉ, J. 2005. *Les Sabè-Okpara : aperçu historique*. Cotonou. Editions du LARRES, 50 p.

IGUE, J. and O. B. YAI « The Yoruba-Seaking Peoples of Dahomey and Togo». *Yoruba*1, 5-29.

ISOLA, A. 1969. *Brief notes on the phonology of Ikue, a dialect of Yoruba*. Long essay for Postgraduate Diploma in Linguistics, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

JESPERSEN, O., 1937, *Analytic Syntax*, London, Allien & Unwin.

JOHNSON, S. 1921. *The History of the Yorubas*. London. 746p.

KLUGE, A. 1999a. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 2, Cabe language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A. 1999b. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 3, Ica language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A. 1999c. *A sociolinguistic survey of the Ede language communities of Benin and Togo*. Vol. 4, Idaca language area. Cotonou: SIL International.

KLUGE, A., 2007. *A synchronic lexical study of the Ede language continuum of West Africa: The effects of different similarity judgment criteria*. *Afrikanistik Online* 2007(11–02). Online URL: <http://www.afrikanistik-online.de/archiv/2007/1328/>.

KOHLER, A. 1983. « Le ton en ifè ». In J. NICOLE (ed.), *Etudes linguistiques préliminaires en quelques langues du Togo*. Lomé: Summer Institute of Linguistics , 138–156.

LEWIS, M. P., G. F. SIMONS, and C. D. FENNIG (eds.) 2016. *Ethnologue: Languages of the World*. Nineteenth edition. Dallas, Texas. SIL International. Online version: <http://www.ethnologue.com>.

LOMBARD, J., 1965. *Structures de type "féodal" en Afrique Noire -Étude des dynamiques internes et des relations sociales chez les baribas du Dahomey*, Paris / La Haye, Mouton.

LYONS, J., 1983. *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, F. Dubois-Charlier et D. Robinson. ' Larousse, 382 pages.

LLOYD, P. C. 1975 (trad.). « Les Yorouba », in *Peuples du monde*, II, p. 58, Grammont , Lausanne.

MARSELLESIS, J.-B. et CARDIN, B. 1973. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Larousse, 516 pages,

MARTIN, P. 1983. *Éléments de phonologie fonctionnelle : théorie et exercices*. Québec, Gaëtan Morin. 140 pages.

MARTINET, A. 1956. *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)* 105 pages.

MARTINET, A., 1964. *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, 220 pages.

MARTINET, A., 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, coll.

MERCIER, P., 1951. « Notice sur le peuplement yoruba au Dahomey-Togo ». In *Études dahoméennes*, IFAN, tome IV. pp. 29-40.

MICHAEL A. 1972. *A contrastive analysis of Ije dialect and the Standard Yoruba*. Long essay for B.A., Yoruba, Department of Linguistics and Nigerian Languages, University of Ibadan.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE. (Ministère du Plan et de la Restructuration Economique du Bénin-INSAE/Bureau Central du Recensement). 1993. *Deuxième recensement général de la population et de*

OKE, D. O. 1982. « On the use of verbal negators ». In A. AFOLAYAN (Ed.) *Yorùbá language and literature*. Ife: University Press, pp. 247-263.

OYELARAN, O. O. 1971. *Yoruba Phonology*. Ph.D. Dissertation, Stanford University, Stanford.

OYELARAN, O.O. 1991. « Theoretical Implications of the Sources of the Syllabic Nasal in Yoruba ». *Research in Yoruba Language and Literature* 1: 7-19.

PALAU MARTI, M. 1962. *L'histoire de shabè et ses rois, Vol.* Paris, Maisonneuve et Larose, 345p.

PARRINDER, E. G. S., 1947. « Yoruba-speaking people in Dahomey ». *Africa* 17(2):122–129.

SACHNINE, M.1997. *Dictionnaire Yoruba-Français*, Paris, éditions Karthala et Fra, Paris, 382p.

SAUSSURE, F., de, 1967. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, Edition critique par Tullio De Mauro. Paris : Payot.

TAKPE, M. A. 2013. *Similitudes et spécificités des peuples de souche Yoruba du département des Collines*, thèse de doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 363 p.

TCHITCHI, T. Y. 1984. *Systématique de l'ajagbe*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 441p.

TCHITCHI, T. Y. 2009. « Profils linguistique et sociolinguistique du Bénin » // *Langues et Politiques de Langues au Bénin*, Abidjan, CENALA, pp.31-56.

- TESNIÈRE, L. 1988. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- TIDJANI, A. S. 1945 « Le nom yoruba (Dahomey) ». *Notes africaines* 26:19–21.
- TROUBETZKOY, N. 1964. *Principes de Phonologie*. (Traduit par Pierre Cantineau). Paris, Klincksieck.
- URIEN, J. Y. 1989. *La trame d'une langue, Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh.
- VANDERAA, L. 1991. *A survey for Christian Reformed World Missions of missions and churches in West Africa*. Grand Rapids: Christian Reformed World Missions.
- WIESEMANN, U. E. S., and TADADJEU, M. 1988. *Guide pour le développement des systèmes d'écriture des langues africaines*. Collection PROPELICA 2. Yaoundé : Summer Institute of Linguistics.
- YAYI, G. 2008. *L'expression du temps et de l'aspect dans le verbe aja*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 70p.
- YÉBOU, R. 2012. *Les techniques de l'expression écrite et orale*, vol. 1, Cotonou, Bénin, 123p.
- ZEMMOUR, E. 2004. *L'autre*. Paris, Gallimard, p.86.

ANNEXES

ANNEXE 1: IBADAN WORD LIST OF 400 BASIC ITEMS

N°	Français	Màkàle	Yoruba Standard
1	Tête	Irí	Orí
2	Cheveux	Ìtòì Irí	Irun
3	Oeil	Njèi Ijú	Ojú
4	Oreille	Itín	Etí
5	Nez	Imó	Imú
6	Bouche	Gele	Ènu
7	Dent	Inyí	Ehín
8	Langue	Ame	Ahán
9	Mâchoire	Càngé	Eegun Àgbòn
10	Menton	À̀ngbaléle	À̀gbòn
11	Barbe	À̀gbàn	Irungbòn
12	Cou	Kòòn	Ɔrùn
13	Sein	Amó	Ɔmú
14	Coeur	Imù	Ɔkàn
15	Ventre	Inó	Inú
16	Estomac	Cíí	Ikùn
17	Nombril	Ìwó	Idodo
18	Dos	À̀nyì	Èhìn

19	Bras	Ikpá	Akpá
20	Main	Awó	ጋጋ
21	Ongles	Cìkán Awó	Èékánná ጋጋ
22	Fesses	Fítí	Ìdí
23	Verge/Pénis	Afá	Okó
24	Vagin	Kótó	Òbò
25	Cuisse	Itan/Tanga	Itan
26	Pied	Isè	Èsè
27	Genou	Iwugún	Òrúnkún
28	Corps	Ara	Ara
29	Peau	Bátá	Awó
30	Os	Kukun	Eegun
31	Sang	Ñje	Èje
32	Salive	Antó	Itó
33	Urine	Ìtó	Ìtó
34	Excrément	Imí	Imí
35	Nourriture	Ìje/ Sòndá	Oúnje
36	Eau	Inyi	Omi
37	Sauce	Aye	ጋፀ
38	Viande	Iṅa	Èran

39	Graisse	Ikpoi Inja	Orá
40	Poisson	Ceen	Enja
41	Huile	Ikpo	Ekpo
42	Sel	Ìmú	Iyo
43	Vin	Veen	Wínì
44	Vin De Palme	Aten	Emu
45	Igname	Ico	Ishu
46	Manioc	Wóógo / Lóógo	Gbágùúdà/Kpákí
47	Sorgho	Iyà	Ìwàse
48	Mil	Iyàkú	Bàbà
49	MaiS	Inyàmàlé	Àgbàdo
50	Haricot	Irègé	Enwà
52	Piment	Tàṅkpá	Ata
53	Gombo	Wòokò	Ilá
54	Plantain	Àyàbà	Àgbagbà
55	Banane	Àyàbà	Orgede
56	Orange	Lémù	Osàn
57	Arachide	Ìkpà	Ekpà
58	Noix De Cola	Gòrò	Obì/Góórò
59	Tabac	Tábà	Tábà

60	Coton	Ìwú	Òwú
61	Huile Rouge	Ikpo Ñkpa	Ekpo Kpukpa
62	Semence, Graine	Ngbó	Irúngbìn
63	Herbe	Fɔfɔ	Koríko
64	Arbre	Jíín	Igi
65	Feuille	Wúwà	Ewé
66	Écorce	Kpàkai Jíín	Èèkpo
67	Racine	Ican	Egbò
68	Épine	Àgún	Ègún
69	Bois	Jíín	Igi
70	Bois De Chauffage	Jíín Ndi Cákà	Igi Ìdáná
71	Charbon De Bois	Kánjúan	Èédú
72	Feu	Iná	Ina
73	Fumée	Cúà	Èéfín
74	Cendre	Iwúwú / Ilúlú	Eérú
75	Jarre	Bonyin	Àmù/Ìkòkò
76	Marmite	Cákà	Ìshaasùn
77	Calebasse	Káálé	Igbá
78	Meule	Alɔ	ɔlɔ
79	Mortier	Idó	Odó

80	Couteau	Káse	ጋጭ
81	Houe	Kááko	ጋጋ
82	Coupe-Coupe	Àdá	Àdá
83	Lance	Àtavim	ጋጋ
84	Arc	Bìó	ጋገገ
85	Flèche	Afà	ጋፋ
86	Fer	Ìso	Irin
87	Natte	Seen	ጭገ
88	Panier	Kolo	Agbon
89	Sac	Bokotá	Àkpò
90	Corde	Ikùn	Okùn
91	Aiguille	Abéé	Abéré
92	Fil	Ikùn	Okùn
93	Tissu	Jáe	Asho
94	Robe	Kùmbó	ጭገ ጋገገ
95	Chapeau	Fùlà	Filà
96	Chaussure	Bààtà	Bàtà
97	Argent	Fà	Owó
98	Porte	Gambo	Ìlekùn
99	Mur	Idin	Oginrin

100	Chambre	Ilé	Yàrá
101	Maison	Kpasen	Ilé
102	Enceinte/ Enclos	Kɔɔsu	Ɔgbà
103	Ville	Wàṅgàà	Ìlú
104	Village	Ile Iko	Abúlé
105	Puits	Lɔɔ	Kàṅga
106	Tas D'ordure	Irí Àṅkìtàn	Àtàn/Àkìtàn
107	Route	Kpààn	Ɔnà
108	Marché	Ajà	Ɔjà
109	Classe	Ilécìò	Iléèwé
110	Brousse	Sako	Igbó
111	Rivière	Idò	Odò
112	Mer	Teṅku	Òkun
113	Barque	Akɔ Inyin	Ɔkɔ-Ojú-Omi
114	Pierre	Kúta	Òkúta
115	Montagne	Irí Kúta	Òkè
116	Terrain	Bàntùmà	Kpákpá
117	Terre	Ile	Ile
118	Sable	Saan	Yanrìn
119	Poussière	Iwugu/ Ilulu	Eruku

120	Boue	Kpɔkɔɔ	Kpɔtɔkpɔtɔ
121	Bafond	Fájgá	Ère
122	Vent	Fùfù	Atɛgùn / Afɛfɛ
123	Pluie	Ijin	Òjò
124	Éclat De Soleil	Inùnù	Oòrùn
125	Lune	Shùkpá	Òshùkpá
126	Étoile	Àndáyà	Ìràwɔ
127	Jour	Dàsán	Ojúmɔ
128	Nuit	Ìdun	Òrun
129	Aube	Àmejúmá	Afemɔjú
130	Obscurité	Ìlúkùkù	Òkùkù
131	Sommeil	Njóó	Oorun
132	Travail	Ishɛ	Ishɛ
133	Guerre	Igun	Ogun
134	Peur	Njo	Èrù
135	Faim	Ayì	Ebi
136	Soif	Agbɛ	Òngbe
137	Année	Adún	Ɔdún
138	Saison De Pluie	Àtɛ	Ìgbà Òjò
139	Saison Sèche	Ayɛ	Ìgbà Èrùn
140	Chanson	Iri	Orin

141	Histoire	Alá	Ìtàn
142	Mot	Ìdè	Ɔrɔ
143	Mensonge	Ibó	Irɔ
144	Chose	Míí	Ohun
145	Animal	Iṅa	Ɛran
146	Chèvre	Iwó Abo	Ewúre
147	Bouc	Iwó Akɔ	Obúko
148	Mouton	Àṅgùdàn	Àgùtàn
149	Boeuf	Kete	Málúù
150	Cheval	Ashin	Ɛshin
151	ÂNe	Gbáńkele	Ketekete
152	Chien	Ajá	Ajá
153	Chat	Múúsù	Ológbò
154	Rat	Bolí	Eku
155	Poulet	Ajeɛ	Adiɛ
156	Coq	Dàgá	Àkùko
157	Canard	Petú	Kpekpeye
158	Oeuf	Nje	Ɛyin
159	Aile	Ikpá	Iká
160	Plume	Nto	Ìye

161	Corne	Ẁngo	Òwo
162	Queue	Àkpáàmù	Irùn
163	Léopard	Mùàn	Èkùn
164	Crocodile	À̀nyei	Ɔni
165	Éléphant	Jua	Erin
166	Buffle	Ifàn	Èfɔn
167	Singe	Bèè	Ɔbo
168	Tortue	Baɔn	Ìjàkpá/ Ahun
169	Serpent	Njò	Ejò
170	Lézard	Káàkùá / Wánniyi	Alà̀ngbá
171	Crabe	Káa	Akàn
172	Grenouille	Kpɔlɔ Kèlém	Ɔkpɔlɔ
173	Escargot	Godòm	Ɔgbín
174	Mouche	Cincin	Eeshin
175	Abeille	Nyíkɔn	Oyin
176	Moustique	Nyem̀ Nyem̀	Yànmù-Yánmú
177	Pou	Kòkò Irí	Iná-Orí
178	Oiseau	Yei	Èye
179	Vautour	Gbingbin	Igúnnugún
180	Perdrix	Kpaw	Àkpárò

181	Faucon	Káse	Àwòdì
182	Volaille	Yei	Eye
183	Chauve Souris	Àdán	Àdán
184	Personne	Ìne/ Àmàne	Enìyàn
185	Nom	Irí	Orúkò
186	Homme	Ìnemòkò	Ɔkùnrin
187	Male	Akò	Akò
188	Mari	Mòkò	Ɔkò
189	Femme	Ìnàabo	Obìnrin
190	Femelle	Abo	Abo
191	Épouse	Abo	Aya/ Ìyàwó
192	Vieux	Mòkò Ngbó	Arúgbó
193	Aîné	Yémà	Àkòbí
194	Père	Baa	Baba
195	Mère	Iye	Ìyá
196	Enfant	Ama	Ɔmò
197	Enfants	Amu Ìjà	Àwòn Ɔmò
198	Fils	Àmànemòkò	Ɔmòkùnrin
199	Fille	Àmànabo	Ɔmòbìnrin
200	Grand-Frère	Ìgbán / Wecín	Ègbònkùnrin

201	Petit Frère	Ìfṣ / Wecín	Abúrò Ɖkùrin
202	Grande-Soeur	Ìgbán / Wecín	Ɖgbṅbìnrin
203	Petite Soeur	Ìfṣ / Wecín	Àbúrò Obìnrin
204	Oncle Maternel	Balá	Ɖgbṅkùnrin Ìyá / Abúrò Ìyá L'ṅkùnrin
205	Tante	Àyí	Ɖgbṅbìnrin Òbí Eni / Abúrò Òbí Eni L'obìnrin
206	Beau/Belle (Frère/Sœur)	Abo Ìgbán/ Mṅkṅ Ìfṣ	Àbúrò (Ɖgbṅ) Ɖkṅ/ Ìyàwó
207	Invité/Étranger	Ìneṅjò	Àlejò
208	Ami	Kpààsí	Ɖre
209	Roi	Iláàlú	Ɖba
210	Chasseur	Tobi	Ɖde
211	Voleur	Ilè	Olè
212	Medecin (Traditionnel)	Ilú Ìwṅ	Oníwòsàn Ìbíle
213	Sorcier	Ishó	Oshó / Àje
214	Chef	Ine Ñgbó	Ɖgá
215	Médicament (Gris Gris)	Ìwṅ	Òògùn
216	Fétiche	Iwen	Òrìshà
217	Cadavre	Ìkú	Òkú

218	Dieu	Iláàṣṣn/ Àṣṣn	Ḑlṣrun
219	Un	Àkan	Ḑkan
220	Deux	Míjì	Méjì
221	Trois	Mεετα	Μετα
222	Quatre	Mεεεn	Μεριν
223	Cinq	Mîwú	Márún
224	Six	Mεεfa	Mεfà
225	Sept	Mεεje	Méje
226	Huit	Mεεjṣ	Μεjṣ
227	Neuf	Mεεsán	Μεsán
228	Dix	Mεεwá	Mεwa
229	Onze	Mεεwá Do Akan	Mṣkànlá
230	Douze	Mεεwá Do Míjì	Méjìlá
231	Treize	Mεεwá Do Μεετα	Μετálá
232	Quatorze	Mεεwá Do Μεεεn	Μερινlá
233	Quinze	Máàtún	Mεεδógún
234	Seize	Máàtún Do Akan	Μερινdínlógún
235	Dix-Sept	Máàtún Do Míjì	Μετadínlógún
236	Dix-Huit	Máàtún Do Μεετα	Méjìdínlógún
237	Dix-Neuf	Máàtún Do Μεεεn	Mṣkàndínlógún

238	Vingt	Kònfìà	Ogún
239	Vingt Et Un	Kònfìà Do Akan	Mòkànlélogún
240	Vingt Et Deux	Kònfìà Do Míjì	Méjìlélogún
241	Trente	Kùntàa	ጋጌጌ
242	Quarante	Cìjì	Ogójì
243	Cinquante	Cìtàa	Àádጋta
244	Soixante	Cita	ጋጋta
245	Soixante-Dix	Cita Ò Fèewa	Àádጋrin
246	Quatre-Vingt	Cine	ጋጋrin
247	Quatre-Vingt-Dix	Cine Ò Fèewa	Àádጋrún
248	Cent	Cìጌn	ጋጋrún
249	Deux-Cent	Cìጌn Míjì	Igba
250	Quatre-Cent	Cìጌn Mèeen	Irínwó
251	Noir	Dúdún	Dúdú
252	Blanc	Funfun	Funfun
253	Rouge	Nkpa	Kpukpa
254	Grand/Large	Nlá	Nlá
256	Petit	Kéké	Kekeré
257	Long	Sísጋ	Gígùn
258	Court	Kúsìí	Kúkúrú

259	Ancien	Ngbó / Nwó	Gbígbo
260	Nouveau	Títɔn	Titun /Tuntun
261	Mouillé	Shɔ	Ríre /Tútù
262	Sec	Ngbe	Gbígbe
263	Chaud	Gbáán	Gbígboná
264	Froid	Tútùn	Tútù
265	Droite (Côté)	Awɔ Ñje	Ɔtún (Ɔwɔɔtún)
266	Gauche (Côté)	Awɔ Shàngá	Òsìn (Ɔwɔ Òsìn)
267	Bien/Bon	Jídá / Dùn	Dára
268	Mauvais	Sánmí	Burú
269	Doux/Savoureux	Dídùn	Dùn
270	Lourd	Kuwo	Wo
271	Plein	Kúkɔn	Kún
272	Fort	Gbúgbán	Le
273	Difficile	Kúgáàbù	Shòro
274	Manger	Kúje	Je
275	Boire	Kúmu	Mu
276	Avaler	Kúmì	Mì
277	Mordre	Kúɲɔ	Gé...Je
278	Lécher	Kúfá	Lá

279	GoûTer	Kútíe	Tɔ...Wò
280	Cracher	Ntɔ Kútú	Tutɔ
281	Vomir	Kútú	Bì
282	Uriner	Kútɔtɔ	Tɔ
283	Déféquer	Kúnya	Yàgbɛ
284	Enfanter	Kúbí	Bí
285	Mourir	Kúkú	Kú
286	Se Lever	Kúdèdé	Dìdé
287	S'asseoir	Kúkùbà	Jókó
288	S'agenouiller	Kúgúɛ	Kúnɛ
289	Se Coucher	Kúsùn	Dùbúɛ
290	Dormir	Kúsinjoo	Sùn
291	RêVer	Kúláàláa	Lálá
292	Aller	Kúkóò	Lɔ
293	Venir	Kúnàa	Wá
294	Retourner	Kúnyí	Yíndà
295	Arriver (Parvenir)	Kútó	Dé / Tó
296	Entrer	Kúlɔ	Wɔlé
297	Montrer	Kúnyísí	Fihàn
298	Descendre	Kúkità	Sɔkalɛ

299	Tomber	Kúshukú	Shubú
300	Marcher	Kúne	Rìn
301	Courir	Kúseí	Súré /Sáré
302	Sauter	Kúfò Kúdíngà	Fò
303	Voler	Kúfò	Fò
304	Traverser	Kúkúà	Da...Kojá
305	Tourner	Kúkáákò	Yínkpo
306	Suivre	Kúsho / Kútòò	Tɔkpa
307	Voir	Kúye	Rí / Wò
308	Adopter (Enfant)	Kúbíí	Gbàto
309	Entendre	Kúgbò	Gbò
310	Toucher	Kúlù	Kàn
311	Savoir	Kúmà	Mò
312	Se Souvenir	Kúyéigí	Rántí
313	Oublier	Kúgbeye	Gbàgbé
314	Penser	Kúlàsábò	Ronú
315	Apprendre	Kúkəkə	Kə
316	Rire	Kúnyányí	Rerín
317	Pleurer	Kúkpata	Sunkún
318	Chanter	Kúkənrin	Kənrin
319	Danser	Kújójó	Jó

320	Jouer	Kúshēi	Sheré
321	Craindre	Kúshenjo	Berùn / Shojo
322	Saluer	Kúshefɔɔ	Kí
323	Injurier	Kúbú	Bú
324	Se Battre, Combattre	Kújà	Jà
325	Appeler (Quelqu'un)	Kúkɔpè	Kpè
326	Envoyer (Quelqu'un Faire Quelque Chose)	Kúbe	Be / Rán
327	Dire	Kúfɔ	Sɔ / Ní / Wí
328	Poser (Question)	Ìdè Kúbèè	Béèrè
329	Répondre	Kúje	Dáhùn / Fún Èsì/ Je
330	Demander	Kútɔɔ	Tɔɔ
331	Refuser	Kúkɔ	Kɔ
332	Aimer	Kúbi	Feràn
333	Vouloir	Kúbi	Fɛ
334	Chercher	Kúdɛɛ	Wá
335	Perdre (Quelque Chose)	Kúnyɔ	Sɔ...Nù
336	Obtenir	Kúbá	Ri...Gbà
337	Ramasser	Kútasii	Kó / Shà

338	Voler	Ile Kúce	Jalè
339	Prendre	Kúsó	Gbé
340	Porter	Kúdàsi	Rù
341	Monter	Kúgùn	Gùn
342	Donner	Kúná	Fún
343	Vendre	Kútà	Tà
344	Choisir	Kúshíshá	Yàn
345	Acheter	Kúrà	Rà
346	Payer	Kúsan	San
347	Compter	Kúkà	Kà / Shírò
348	Diviser (Partager)	Kúkpín	Kpín
349	Finir	Kútán	She...Tán / Kparí
350	Attraper	Kúmú	Mú
351	Klaxonner (Tirer)	Pín Pín Kúce	She Pín Pín
352	Tuer	Kúkpa	Kpa
353	Épulcher	Kúβε	Be
354	Cuisiner	Kúkà / Kúteke	Se Onje / Dáná
355	Frيره	Kúsun	Dín
356	Griller (RôTir)	Kúkeke	Sun / Yan
357	Piller	Kútùtù	Gú

358	Moudre	Kúlɔɔ	Lɔ
359	Verser	Kúnyìkán	Da...Nù
360	Lancer	Kúta	Ta
361	Balayer	Kúkpán	Gbá
362	Brûler	Kújó	Jóná
363	Éteindre	Kúkpa	Kpa
364	Tresser	Kúba	Di
365	Tisser	Kúba	Hun
366	Filer (Coton)	Kúba	Hun
367	Coudre	Kúsɔ	So
368	(S')Habiller	Jíne Kúdasí	Múra / Wɔshɔ
369	(Se)Déshabiller	Jíne Kúɔ	Bɔra / Bɔshɔ
370	Laver	Kúwíwe	Fɔ
371	Se Laver	Kúwe	We
372	Essorer	Kúfɔn	Fún
373	Presser (La Détente)	Kúte	Tɛ
374	Pousser	Kútale	Tì
375	Battre (Quelqu'un)	Kúcán	Lù
376	Battre (Tam-Tam)	Kúcán	Lù
377	Briser (Une Calebasse)	Kúlege	Fɔ

378	Briser (Une Canne)	Kúshe	Gé
379	Tordre	Kúnyimbo	Wɔ
380	Fendre	Kúlàwe	Là
381	Percer	Kúlu	Lu
382	Sarcler	Kúlogo /Kúwogo	Roko
383	Creuser	Kútu	De / Gbe / Wà
384	Semer	Kúgbìn	Gbìn
385	Planter	Kúle	Le
386	Enterrer	Kúsi	Sin
387	Construire	Kúmɔ	Kɔ
388	Pétrir	Kúfɔ	Kpɔ
389	Tailler (Bois)	Kúkɔtà / Kúgbé	Gbe
390	Faire	Kúshe	She
391	Tenir	Kúmú	Mú
392	Nouer	Kúdì / Kúwé	Wé
393	Défaire	Kúfún	Tú
394	Couvrir (Des Mains)	Kúbìí	Fɔwɔ Bò
395	Ouvrir (Porte)	Kúshín	Shí
396	Fermer	Kúcìmbo	Sé / Tì / Bò
397	ÊTre Pourri	Kúsamí	Bàje

398	Puer	Kúnù	Rùn
399	Enfler (Furoncle)	Kúwú	Wú
400	Soufler (Avec La Bouche)	Kúfùfù	Fε
401	Souffler (Vent)	Kúfúfú	Fε
402	Surpasser	Kúkùà / Kùrè	Jù
403	Demeurer	Kúwεε	Gbé
404	Cent Vingt	Cífà	Ɖgɔfà
405	Cent Quarante	Cíje	Ogóje

ANNEXE 2 : LISTE DES EMPRUNTS

Terme	Traduction	Origine
LEXEMES NOMINAUX		
Wùnré	Riz	baatɔnum (mɔrí)
Roógó	Manioc	baatɔnum (lóógo)
Sákó	Epis	baatɔnum (sákó) ¹⁰⁵
Káàlé	Calebasse	baatɔnum (káàrú)
kpákpà wɛwɛ	Palmier	composé yoruba+baatɔnum
Kpákpà	Cocotier	baatɔnum/boo (kpákpà)
Kàbòsì	Papayer	baatɔnum/dɛndi (kàràbòsì)
sàye kpákpà	Régime de palme	baatɔnum (sákó kpákpà)
isoì kpákpà	noix de palme	baatɔnum (kpákpà)
Gbèyagbù	Goyavier	baatɔnum/boo (gbèyagbù)
isoì gbèyagbù	Goyave	composé yoruba+baatɔnum
lèmúun kan	Citronnier	composé anglais+yoruba
lèmúu nlá	Orange	composé anglais+yoruba
Ànàná	Ananas	français (ananas)
Mángò	Manguier	anglais (mango)
gɔɔɔ	Kola	baatɔnum (gɔɔ)
ikpoi sese	beure de karité	composé yoruba+cɛnka ¹⁰⁶
Wúa	Feuille	cɛnka (wúla « brousse »)

¹⁰⁵«sákó» en baatɔnum fait référence aux épluchures de l'épis de maïs.

¹⁰⁶«sese» en cɛnka (langue de la famille mande) fait référence au karité.

Kááko	Houe	composé baatɔnum+yoruba
àntà ijin	Cime	composé cɛnka +yoruba
Dímí	graine (semence)	dɛndi (dímí) ¹⁰⁷
Gáńgalà	Kapok	baatɔnum (bùlángà)
Gàá	Troupeau	baatɔnum (gàá)
ketɛ gàá	Bovin	composé yoruba+baatɔnum
ketɛkòmbò	Taureau	composé yoruba+ cɛnka
Iwóoye	Chèvre	baatɔnum (bóómero)
iwó kòmbò	Bouc	composé baatɔnum+ cɛnka
gbánkɛɛ akɔ	Ane	composé cɛnka+ yoruba
Kpòókpò	Chameau	baatɔnum (yòóyò)
kásɛ	Epervier	baatɔnum (kásáá)
pɛtú	Canard	baatɔnum (pɛtú)
Músù	Chat	baatɔnum (músù)
kúsɔ(akɔ/abo)	porc/truie	baatɔnum (kúrúsɔ)
Bàntánj	Castré	baatɔnum (màtánm)
Zùńgú	Bosse	baatɔnum/dɛndi (kúndú)
nyíkɔn	Abeille	composé yoruba+ cɛnka
nyíkɔn	Miel	composé yoruba+ cɛnka
kpásɛn	habitation/ maison	baatɔnum (kpásín-in)

¹⁰⁷“dímí” en dɛndi fait référence à une espèce de semence.

Hébug	Marché	dendi (hébug)
Bàntùmà	Place	baatɔnum (bàntùmà)
Káyá	Bambou	dendi (káálá)
fɔfɔ	Paille	dendi (pɔpɔ)
sɛn-ɛn	Natte	cɛnka (basán-an)
Gàmbo	Porte	baatɔnum (gàmbo)
kpàn kéké	Piste	composé cɛnka+yoruba
inú kpásɛn	Cour	composé yoruba+ cɛnka
Kìtàn	siège / tabouret	baatɔnum (kìtákú) dendi (kìtà)
Cúwà	Fumée	baatɔnum (swàà)
Gbàkà	Calebasse	baatɔnum/dendi (gbàkà)
Sóò	Seau	français (sceau)
Bóyin	Jarre	composé baatɔnum+yoruba ¹⁰⁸
sòndan	Petit déjeuner	baatɔnum (sòndú)
cɛɛn	Poisson	baatɔnum (swɛn)
bɛ̀ntɛ	Caleçon	baatɔnum/dendi (bɛ̀ntɛ)
Wòndo	Pantalon	baatɔnum (wòndó)
Sàbà	Collier	baatɔnum (sàbà)
Gòlò	Canne	dendi(gòbò)
Sémbù	Peigne	baatɔnum (sémbù)
sɔ́tín	Tatouage	baatɔnum (sɔ́tín)

¹⁰⁸En baatɔnum ce signifié est exprimé par le signifiant “bóó”.

Aná	artisan du cuir	baatɔnum (yanáko) boo (aná)
Sàkà	Lance	boo (sàkà)
Màáfà	Fusil	dɛndi (màlúfà)
kúta màáfa	Balles	composé yoruba+dɛndi
Bìróò	Arc	dɛndi (bìrìbìbù)
kútakúrɔsɔ	Enclume	composé yoruba+ cɛnka
bàtai anà	Cuir	composé (cɛnka ¹⁰⁹ +boo)
Bàta	Peau	cɛnka (hàta)
asɔkáalé	réparateur de calebasse	composé (préfixe vocalique yoruba+ cɛnka+baatɔnum)
wòóɔ	Tailleur	composé (cɛnka ¹¹⁰ +baatɔnum)
Máásu	Ciseaux	baatɔnum (bááku)
Kúré	Pêche	baatɔnum (sùsùré)
sɔrúkɔ	Pêcheur	baatɔnum (súrɔkɔ)
Tárú	Harpon	baatɔnum (tárú)
Fásá	Hameçon	dɛndi (fásá)
àkpá i fásá	Ligne	composé (yoruba+dɛndi)
Màímàlé	Filet	cɛnka(màímàlé)
Lògò	Puisette	dɛndi(lɔkɔ)baatɔnum (dɔkɔ)
fásá kúlé	pêche à l'hameçon	composé (dɛndi+baatɔnum)
tárú kúlé	pêche au harpon	composé (baatɔnum)

¹⁰⁹En cɛnka, ce signifié est exprimé par le signifiant “hàta”.

¹¹⁰En cɛnka, “wòó” signifie “celui-là qui”.

Lagàá	Boucher	composé (yoruba+baatɔnum)
Iká	Paresse	dɛndi(díríká)
Tíà	Papier	dɛndi (tílà)
kpɛ̀nkɛ̀n	Menottes	baatɔnum (kpɛ̀mkɛ̀m)
Tàtábú	Pont	baatɔnum (tátábú)
fɛɛdí	Boutique	baatɔnum (fɛɛdi)
Wòjójó	Danseur	composé (cɛnka+yoruba)
Jíngárú	Fête	dɛndi (jìngárú)
sɛkɛsɛkɛ	Castagnettes	baatɔnum (sɛkɛsɛkɛ)
Èdeitakò	Légende	Composé (yoruba+ baatɔnum)
Yásékúkpa	Devinette	composé (cɛnka +yoruba)
Sàríyà	Justice	baatɔnum (sèríyà)
Sèdà	Témoin	baatɔnum (sèèdà)
dímí i nɛnà	Coutume	baatɔnum (déémà)
ijɛsèédà	Témoignage	composé (yoruba+baatɔnum)
Ná	Donner	dɛndi(nɔ)
fià adɔn	Impôt	composé (cɛnka+yoruba)
Ibúkùkó	Lutte	baatɔnum (sɔkɔ)
iwɛn	Fétichisme	cɛnka (jínne)
cɔɔ	marécage/ bas-fond	baatɔnum (kɔɔkɔsú)
sambùlɛ	banc de sable	composé (baatɔnum+yoruba)

kɔɔra	Etang	baatɔnum (kɔra)
sán-àn	Sable	cɛnka (kényɔɔ)
Ijin	Pluie	cɛnka (jin)
lele àrɔn	Etoile	cɛnka (lolo)
Awátí	moment / temps	dɛndi (awátí)
bátá ara	Peau	composé (yoruba)
anugɛɛ	Lèvre	composé (yoruba+cɛnka)
nto irí	Cheveux	composé (cɛnka+yoruba)
nto iyɛ	Plume	composé (cɛnka+yoruba)
agbanɛɛ	Menton	composé (yoruba+ cɛnka)
kɔn	Cou	cɛnka (kaɔ)
gbàngóló	Gorge	composé (yoruba+dɛndi) ¹¹¹
awɔcàngá	main gauche	composé (yoruba+ cɛnka)
Tanṅa	Cuisse	composé (yoruba+ cɛnka)
gɛndɛ	Poitrine	dɛndi (gìndè/gɛnɛ)
Kóto	Vagin	cɛnka (kóno)
Shikanjú	Larme	composé (cɛnka+yoruba)
Lòm̀pí	Moëlle des os	baatɔnum (lòm̀pí)
fàkà àdɔ	Cœur	composé (baatɔnum+yoruba)
Fítí	fesse/anus	dɛndi (fítí)
Fùkà	Poumon	dɛndi (fùkà)

¹¹¹En dɛndi ce signifié est exprimé par le signifiant “gìndèkòlò”.

Adábebe	Bègue	composé (yoruba+cɛnka)
kààsi ama	Placenta	composé (baatɔnum+yoruba)
tɔsíkurubà/	Vessie	dɛndi (tɔsíkurubà)
Tàbé	Lièvre	boo (tâbé)
Gòdó	Escargot	baatɔnum (kòtó)
músù ñlá	Lion	composé (baatɔnum+yoruba)
inɛmɔkɔ	Homme	composé (yoruba+cɛnka)
Dímí	Famille	dɛndi (dímí)
Nyánzé	Parenté	dɛndi (yánzé)
tɔkú gbèjì	arrière enfants	petits composé (cɛnka+yoruba)
wecín abo	beau-frère	composé (cɛnka+yoruba)
Kúkóò	Commission	composé (yoruba)
VERBES		
kúne	partir/aller	cɛnka(na) ¹¹²
Kúná	Donner	dɛndi (nɔ)
Kúnáḡwa	Apporter	composé dɛndi+yoruba
kúlécín	Arrêter	cɛnka (léécín)
Kusaku	Attendre	baatɔnum (sakubú)
kúɛgɛ	briser / casser	cɛnka (tɛgɛ)
Kúbàntám	Castrer	baatɔnum (màtánm)

¹¹²En cɛnka“na” signifie «venir »

kúlɔ̀bàṅgò	Circonscrire	baatɔ̀num(banṅgo)
Kúbíí	Couvrir	cɛnka (bíri)
Kúkṣpun	Dépouiller	baatɔ̀num (gun)
Kútanmáà	Espérer	baatɔ̀num (tanmáà)
Kútísàn	Eternuer	baatɔ̀num/dɛndi (tísɛn)
Kúkásànm̀	Evanouir	baatɔ̀num/dɛndi (kásànm̀)
Kúdánnsí	Exciter	dɛndi (dènsí)
Kúcinmbo	Fermer	dɛndi (dáabò)
kúkɔ̀kɔ̀sɔ̀	Filtrer	baatɔ̀num/dɛndi (kɔ̀kɔ̀sɔ̀)
kútɛmɛ	Tamiser	baatɔ̀num/dɛndi (tɛnmɛ)
Kúyàà	flotter sur l'eau	cɛnka (yòòyàà)
kútààbí /kúwàhàlà	Gêner	dɛndi (tààbí)
kútiɛ	Gouter	boo (tiɛ)
Kúgbagba	Gronder	baatɔ̀num (gbarabu)
Kúbáarí	Guérir	baatɔ̀num (bárarú)
kúcedɔ̀nnɛ	s'habituer	composé yoruba+baatɔ̀num
kúyɔ̀n	Jeter	baatɔ̀num (kɔ̀n)
Kúkiití	Juger	dɛndi (kiití)
kúcebɔ̀n	être malade	baatɔ̀num (barɔ̀)
kúnɛbísí	être malin	baatɔ̀num (búsí)

Kúsisà	Masser	baatɔnum (sàsì)
kúcelàlɔ	être mauvais	dɛndi (làlɔ)
kúfɔlálɔ	Médire	dɛndi (làlɔ)
kúyɔɔgɛ	Mélanger	baatɔnum (yɔɔgɛ)
Kúsakù	Suspendre	baatɔnum (sakù)
Kúlàsábù	Penser	dɛndi (làsààbù)
Kútutu	Piler	cɛnka (tuu)
Kúsánmí	Pourrir	baatɔnum (sánkíra)
Kúsaasa	Presser	cɛnka (sansaɲ)
Kújìngàrù	Prier	dɛndi (jìngàrù)
Kúwári	Raser	cɛnka (yári)
kútɔkɔn-ɔn	Tousser	dɛndi (tɔkɔn-ɔn)
Kúfàábá	Sauver	baatɔnum (fáába)
kúfɛɛfɛ	Séparer	dɛndi (fɛfɛ)
Kúfitá	Sortir	dɛnti (fatá)
Kútànmáà	Soupçonner	baatɔnum (tànmáà)
kúkpa bátá	Tanner	composé yoruba

**ANNEXE 3 : COLLECTION DE TEXTES
(CONTES, CHANSON, DEVINETTE, PANEGYRIQUE) ET LEUR
TRADUCTION EN FRANÇAIS**

1- CONTE EN MOKOLE

➤ **Version Mòkòle**

Dere, do, mòkò njò

Ajò nwu gò, ama àwásuun gò í naa inò ìlú. Ajò ajò ajà i. Dere ama mudéen kù ta kaau í hònne. Ama awasuun wà dási jina kù síàn, nò í cea inyin musée. Nò ama awasuun í so làákee. Alé, iyí í nyí kpaseen, í tó agbó ngbóe baawui ìdèu. “Mòkò iyí n bí n be. Idún yí nóm, à ntoe ei n ne mò wu!”

- Amàm! Í ne ntò, andàmáa, jò ma iyí, mii iyí wa daana fei kù je wúrà. cin shaaka. Bí iju í má, nò í là. Í kù ba mòkò nbe titan. Bí kù là, she sòlu, iwen ña à gbà kutòe nbè.

Amajúmá, Dere í ba wèé cáaka ñau à là fei. I bei wa bi àwásuun jiida jiida. Í tese, í shín cáaka ñau nò í ko í ba abo ngboe:

-Yayi, cáaka ñau à kù là.

-Debei, she sòlu, bí í je ntò ì wa fò.

Sí anyì ijú kame kunta, abo títòn de mòkò títòn à dásí kpaan. Aña wèé sí inó sako ñlá. Gbàkàn, fùlài mòkòu í nya í shukú.

-Mòkò, fùlài í cukú.

-Jò be nò í ne wá.

Ijú kame keke í ló:

-Mòkò, ìbòe í cukú.

-Jò be nò í ne wá.

Bèbei mòkò í she í jò jìne fei í shukú. Nò í kpòò njò anu kan. Í wongo Dere do akpa imu sisòe, í lóu inò isàe.

“Mii iyí wà daana fei kù je wúrà”.

➤ **Version Française**

Déré et le jeune homme serpent

Un jour, vint un jeune homme dans un village. C'était le jour du marché. Demoiselle Déré, la vendeuse de beignets l'aperçut. Le jeune homme, tout de beau vêtu, lui sourit. Elle s'éprit de son charme.

Le soir, à la maison, Déré narre l'évènement à sa grand-mère : « c'est l'homme de mes rêves ! Cette nuit même, je pars avec lui pour vivre sous son toit »

Ma fille ! s'exclama la grand-mère : « je te comprends, seulement tout ce qui brille n'est pas de l'or. Pétris la farine de mil. Fais-en des boules. Si au petit matin, tu constates des fentes sur les boules, cet homme ne fera pas bon époux. Au cas où tu remarques que les boules sont restées intactes, fais tes bagages, car les dieux ont exaucé ta prière ».

Très tôt le matin, Déré constate des fissures sur toutes les boules. Cependant, folle amoureuse du jeune homme, elle reconstruit les boules, court voir sa grand-mère.

- Maman, les boules sont intactes.
- Alors apprêtes-toi, si tu es sincère.

Une demi-heure après, le nouveau couple s'engage sur le chemin. Les voila au cœur d'une forêt. Aussitôt, le chapeau de l'époux tomba.

- Chéri, ton chapeau est tombé, dit Déré.
- Oublie-le et suis-moi.

Quelques minutes plus tard,

- Chéri, ton habit est tombé.
- Oublie-le et suis-moi.

C'est ainsi que le jeune homme laissa tomber tout son vêtement ; Puis se transforma subitement en un serpent. Il enroula Déré de sa longue queue et l'entraîna dans un grand trou qui est sa demeure.

« Tout ce qui brille n'est pas de l'or ».

2- CHANTS EN MOKOLE

➤ Version Mokole chant I

Ìne ngbó do kpànta
Bààbá wà too sɛɛ ku je mùén
Baaba wa too sɛɛ ku je angudan
Zambai wa bi.
Na mii ijɔ wa too sɛɛ?
Na iri kpanta! Gbɔ wa biti!
Ìnè ngbó do kpàntà we ku dòn kù gbɔ ni.
Ani bíí í yé wa báa, maa ti ifɔ idèu
Nni maa shoko
Bii inɔ ifɔ ideu nɔ igbɔ fei, a sisi
Ntɔi wa je.
Ná mii ijɔ wa nɛ lajà ya?
Na iri zàm̀bá. Gbó wà bìti!
Ìnè ngbó do kpàntá we kúdòn kù gbó ni.

➤ Version Française chant I

Un responsable traître
Le vieux père longe la toiture, il n'est pourtant pas un margouillat.
Le vieux père se racle contre le mur du bâtiment, il n'est pourtant pas un bélier.
Il veut procéder à une trahison.
Pourquoi rode-t-il autour du bâtiment?
C'est pour trahir. Quelle honte?
Une personne agée, mais traître, que c'est horrible!
Quand tu le vois venir, évite qu'il entende tes propos
Je te conseille la discrétion.
Si tu permets qu'il s'imprègne de tes idées, il te vilipendra.
C'est plus que certain.

Pourquoi se promène-t-il dans la sombre nuit?
C'est pour trahir. Quelle honte?

➤ **Version Mòkòle chant II**

Abo jìidá
Nni b̄erei àndúníyá daa jìidái wa n̄o.
To làsábù n̄o í c̄oo ka sh̄ó.
Abo jìida si dimii iye wá.
Abo n ce si dimii iye wa;
Aw̄o iyi de iláà̄n í mùén jìidáu ike ma ma ine ḡo wa kpata.
Ine iyi de ilaān í mua jiide ke í ma ma ine ḡo wa biti.
Abo jiida si dimii iye wa.
Kéte jiida si gaawi iye wa.
Kéte n̄lá dimi jìidá
Aje nla dimi jiida
Abo jiida si dimii iye wa.

Version Française Chant II

Une femme exemplaire
La dignité, dans ce monde, c'est d'avoir un bon comportement.
Penses-y et mets là en pratique.
La femme exemplaire met en valeur sa famille.
La femme digne fait honneur à sa famille.
Toi à qui Dieu fait grâce de la femme parfaite, tu ignores que certains en souffrent.
Celui à qui Dieu fait grâce de la femme parfaite, ignore que certains en souffrent.
Le bœuf de bonne race vient d'un bon camp d'élevage.
Le bœuf de grande taille vient d'une bonne espèce.
Le coq de bonne chair résulte d'un bon poulailler.

➤ **Version Mokole chant III**

Sí wàázòì àà kà bá fàábái kúwée nwa,
Làákàì kú sùn, do sùúrù.
Ká ná idɔ nwa sí dídòn yi kù né kɔɔ.
Jesu í ce nwa múa jìidá.

Ná wà bí Jesu láféen nwa hèé do ajó feí.
Ká né do dɔ kan ká kónrí, ká kónrí.
Nɛui í ya fàábá nó kú nyá síka nwa.
Í wée nó wà cɔ báàní nwa.

Nɛui wà nyísí wa bíi àà ká nyó lààlɔ.
Téngí hén-i í je Gɔɔgɔta.
Ìnyà yí kù né yááse do nya lààlɔ.
Náa wà bí Jesu, àà bá kúwée;

Ká tóó kpáán jìidá yi wà nyísí wa òtɔ,
Domi nɛui í jé òtɔ sí kúwée ε.
Sí bei kúbíi Jesu í kááko àwa feí,
Nɛui a jɔ ká wée do ajó feí.

➤ **Version Française Chant III**

C'est dans l'Évangile qu'on trouve la vie,
La paix, le pardon et le bonheur.
Ouvrons notre cœur à la grâce infinie,
Donnant tant de biens aux pécheurs.
Auprès du Seigneur, avec lui sur la route,
Marchons de tout cœur en chantant.
Il sauve, il guérit, et enlève le doute.
Il vit, il est là maintenant.

Il montre un endroit pour jeter la souillure,
Voilà, c'est ici Golgotha.

Un lieu de folie, un endroit de rupture,
Mais crois, le pardon est bien là.

Suivons le chemin qui plus loin nous entraîne,
Au centre de la vérité,
Pendant que l'amour de Jésus nous enchaîne,
Au règne de l'Eternité.

➤ **Version Mokole chant IV**

Ń yé Jesu ilé
Ń yé Jesu ikó
Ń yé Jesu sí àndúnyá feí
Ń yé Jesu bíi n wà feí.

➤ **Version Française Chant IV**

J'ai vu Jésus à la maison.
J'ai vu Jésus au champ.
J'ai vu Jésus partout où je vais.
J'ai vu Jésus partout où je me trouve.

➤ **Version Yoruba Standard Chant IV**

Mo rí Jesu nílé
Mo rí Jesu lókó.
Mo rí Jesu lónà àjò.
Mo rí Jesu nibi gbogbo.

3- PROVERBES EN MOKOLE/FRANÇAIS

- À kè gban ìcu do ama abε
« L'anus ne s'essuie pas avec une lame. »
- Bíi ibi jinjin nílá, jɔ ìdún.
« La grande ombre, c'est la nuit. »
- Bíi ama kéeké í je í yó, í yé lɔ kúsùn i.
« La préoccupation d'un enfant après le diner, c'est d'aller se coucher. »
- Bíi í wà tóo akpái kété, í gbe í batei.
« Sí tu suis les pas d'un bœuf, tu es obligé de s'abaisser pour éviter les branches des arbres. »
- Bíi ì je imé dídòn, ì gbe í có leleèi.
« Quand on mange le fruit du karité, on lève la tête pour regarder son arbre. »
- Àn í tàkói í jìn, ti òsèí kù jìn.
« C'est le Dieu d'avant qui est éloigné, celui d'aujourd'hui est tout près. »
- Kété iyí kù né àkpààmú, ìláàn í yé lelea shinshin.
« Le bœuf qui n'a pas de queue, c'est Dieu qui lui chasse la mouche. »
- Bàatài amai ìwen ci yé dá kàa ìcui tímá.
« Les chaussures de l'enfant de Dieu se cassent toujours près du cordonnier. »
- Ìne iyí kpetee ì tun, cí yé máa mà ti kpaasi wà gbáan.
« Celui dont la bouillie est refroidie ne se rend pas compte que celle de l'autre est encore chaude. »
- Bíi wòó fɔ kù ce làákàì, wòó gbɔ kú ce làákàì.

« Si celui qui parle ne fait pas attention, que celui qui l'écoute fasse attention. »

- Ìyí kù kperéo kuce, kàa kperéo kúfo` .

« Tout ce qui est fait est appelé à être dit. »

- Bíí ama kékéé í wòó í síàn, ìnè ngbó ña à yé kújei.

« Si un petit enfant sait bien laver les mains, il mange avec les grands. »

- Bíí í yòkò sùúrù, àa jé akài bei kúje àgún.

« Si tu es patient, tu mangeras la pâte d'hier comme on mange l'igname pilée. »

- Bíí í kù nyóó, i ci yé tásíe.

« Si tu n'as rien jeté, tu ne ramasseras rien. »

- Ànyì kúsèkei àngùdàn kòmbó, kù jé kúsáe.

« Le reculon du bélier n'est pas synonyme de fuite. »

4- PANEGYRIQUE EN MOKOLE/FRANÇAIS

Ìnejòò kài tɔɔ inyi à yá i naai ;

« L'étranger ne demande pas l'eau et qu'on la lui refuse »

Tókui Manza álálái dimi ;

« Descendant de Manza, la digne famille »

Amai Worukpai amalúi tóbí feí ;

« Fils de Worukpai, le prince issu du chasseur le plus grand »

Iyá iyí í cukú sí mandí yòí í mà kúgbokà do kúbíε;

« Rien n'égale en richesse au grain de sorgho qui tombe sur une terre humide»

Sí kú dedei jiiin à ya ma bíi à na kú ce jinjin;

« C'est dans la croissance de l'arbre qu'on sait de quel ombre il fera»

A kù mà njò do agba í ní;

« On distingue le serpent par le décor de sa peau »

Sakó í sàida kúdunyi iji, jìngàui.

« Les nuages s'annoncent, et c'est la fête au champ. »

Table des matières

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS	3
LISTE DES ABREVIATIONS UTILISÉES	4
LISTE DES TABLEAUX	6
RÉSUMÉ	7
ABSTRACT.....	8
ÌKÉKÚRÚ	9
INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU CONTEXTE DE L'ETUDE ...	16
CHAPITRE 1 : LE YORUBA : UN ENSEMBLE LINGUISTIQUE	17
1.1. ORIGINE ET HISTORIQUE DU PEUPLE YORUBA.....	17
1.1.1. LE TERME YORUBA	18
1.1.2. L'AIRE CULTURO-LINGUISTIQUE YORUBA	20
1.2. APERÇU DIALECTOLOGIQUE DU YORUBA	22
1.2.1. SITUATION DIALECTALE.....	22
1.2.2. BREF APERÇU LINGUISTIQUE DU YORUBA.....	25
1.2.2.1. LES ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE YORUBA.....	26
1.2.2.2. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA COMPARAISON DU YORUBA STANDARD ET DES AUTRES VARIANTES DU YORUBA.....	28
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	30

2.1.	CADRE THÉORIQUE.....	30
2.1.1.	PRÉSENTATION DU SUJET	30
2.1.2.	HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS.....	32
2.1.3.	JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	34
2.1.4.	THÉORIES ET MÉTHODES.....	37
2.2.	REVUE DE LITTÉRATURE	41
2.2.1.	TRAVAUX EXISTANTSUR LE DIALECTE MOKOLE	41
2.2.2.	ETAT DE LA RECHERCHE SUR LES DIALECTES YORUBA.....	45
2.2.3.	LES TRAVAUX AYANT TRAIT À LA DESCRIPTION D'UNE LANGUE.....	47
2.3.	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	54
2.3.1.	DES COLLECTES DE DONNÉES SUR LE TERRAIN.....	55
2.3.2.	DU PROTOCOLE D'ENQUÊTE DE TERRAIN	56
2.3.3.	DES INFORMATEURS	57
2.3.4.	SYNTHÈSE DES DONNÉES COLLECTÉES	58
	CHAPITRE 3 : LE MOKOLE : APERÇU SOCIOLINGUISTIQUE	60
3.1.	PLACE DU MOKOLEDANS LA DIALECTOLOGIE YORUBÁ.....	60
3.2.	QUELQUES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES SUR LES MOKOLE	62
3.3.	ORGANISATION SOCIOCULTURELLE ET POLITIQUE DU PEUPLE MOKOLE..	66
3.4.	CARTES DE L' AIRE LINGUISTIQUE MOKOLE.....	72

DEUXIEME PARTIE : PHONOLOGIE DU MOKOLE DANS L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA	74
CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES PHONEMES SEGMENTAUX DU MOKOLE.....	75
4.1. INVENTAIRE DES SONS DU MOKOLE	76
4.1.1. LES SONS CONSONANTIQUES	77
4.1.2. LES SONS VOCALIQUES	79
4.1.2.1. LES VOYELLES ORALES	79
4.1.2.2. LES VOYELLES NASALISÉES	80
4.1.2.3. LES NASALES SYLLABIQUES	80
4.1.2.4. CONCLUSION PARTIELLE.....	81
4.2. PRÉSENTATION DES PHONÈMES DU MOKOLE	81
4.2.1. LES PHONÈMES CONSONANTIQUES.....	81
4.2.2. LES PHONÈMES VOCALIQUES.....	92
4.3. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES.....	97
4.3.1. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES CONSONANTIQUES	97
4.3.2. DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES VOCALIQUES	100
4.4. QUELQUES PHÉNOMÈNES PARTICULIERS AU NIVEAU DES PHONÈMES	102
4.4.1. LES SONS SUSPECTS DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU MOKOLE	102
4.4.2. LA NEUTRALISATION ENTRE LES CONSONNES LIQUIDES.....	105
4.4.3. LA NASALE SYLLABIQUE	106

TABLEAU 6: CORRESPONDANCE ENTRE NASALE SYLLABIQUE EN POSITION INITIALE AVEC D'AUTRES PARLERS YORUBA	108
4.4.4. CONSONNE EN POSITION FINALE	109
TABLEAU 7: <i>DE LA CONSONNE /w/</i>	109
4.4.5. L'HARMONIE VOCALIQUE	110
TABLEAU 8: <i>COOCCURRENCE DANS LA STRUCTURE V₁CV₂</i>	111
TABLEAU 9: <i>COOCCURRENCE DANS LA STRUCTURE CV₁CV₂</i>	112
4.5. COMPARAISON DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE AVEC D'AUTRES DIALECTES YORUBA DU BÉNIN.....	113
4.5.1. COMPARAISON DES SYSTÈMES CONSONANTIQUES.....	114
4.5.1.1. TABLEAU COMPARATIF DES PHONÈMES CONSONANTIQUES	114
4.5.1.2. OBSERVATIONS SUR LES PHONÈMES CONSONANTIQUES	115
4.5.1.3. DES CORRESPONDANCES NOTABLES AU NIVEAU CONSONANTIQUE ...	116
4.5.1.4. SYNTHÈSE SUR LES CORRESPONDANCES CONSONANTIQUES.....	120
4.5.2. COMPARAISON DU SYSTÈME VOCALIQUE.....	122
4.5.2.1. TABLEAU DES PHONÈMES VOCALIQUES	122
4.5.2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PHONÈMES VOCALIQUES	122
4.5.2.3. LA COOCCURRENCE DES VOYELLES.....	123
4.5.2.4. LES CORRESPONDANCES VOCALIQUES NOTABLES DANS LES CONSTITUANTS	123
4.5.2.5. SYNTHÈSE SUR LES CORRESPONDANCES VOCALIQUES.....	124
CHAPITRE 5 : LA STRUCTURE SYLLABIQUE DU MOKOLE	126

5.1. LES TYPES SYLLABIQUES NON SUSPECTS	126
5.1.1. LE TYPE SYLLABIQUE CV	126
5.1.2. LE TYPE SYLLABIQUE V	127
5.1.3. LE TYPE SYLLABIQUE N	127
5.2. LES TYPES SYLLABIQUES SUSPECTS	128
5.2.1. LES SYLLABES PHONÉTIQUES [-CVN-] ET [VN-]	128
5.2.2. LA SYLLABE PHONÉTIQUE [CVC]	129
5.2.3. LA SYLLABE PHONÉTIQUE CVV	131
5.3. NOMBRE DE SYLLABES	131
5.3.1. POUR LES LEXÈMES NOMINAUX	131
5.3.2. POUR LES LEXÈMES VERBAUX	131
5.3.3. SYNTHÈSE SUR LE PROCESSUS DE SYLLABATION EN MOKOLE	132
5.4. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA SYLLABE MOKOLE	133
CHAPITRE 6: LES TONS DU MOKOLE	134
6.1. INVENTAIRE DES RÉALISATIONS TONALES	134
6.1.1. LE TON HAUT	134
6.1.2. LE TON BAS	135
6.1.3. LE TON MOYEN	135
6.2. LES SCHÈMES TONAUX	136
6.2.1. SCHÈMES TONAUX DES LEXÈMES NOMINAUX	136

6.2.1. 1. LEXÈMES NOMINAUX DISSYLLABIQUES	136
6.2.1.2. LEXÈMES NOMINAUX TRISSYLLABIQUES	138
6.2.1.3. LEXÈMES NOMINAUX TÉTRASYLLABIQUES OU PLUS	138
6.2.2. SCHÈMES TONAUX DES LEXÈMES VERBAUX.....	139
6.2.2.1. LEXÈMES VERBAUX MONOSYLLABIQUES.....	139
6.2.2.2. LEXÈMES VERBAUX DISSYLLABIQUE ET PLUS.....	139
6.3. LES CHANGEMENTS TONAUX.....	140
6.3.1. LE LEXÈME VERBAL SUIVI DE LEXÈME NOMINAL COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT	141
6.3.2. L'INDICE OBJET DE LA TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER.....	141
6.4. CONCLUSION PARTIELLE.....	142
TROISIEME PARTIE : MORPHOLOGIE DU MOKOLE DANS	143
L'ENSEMBLE DIALECTAL YORUBA.....	143
CHAPITRE 7 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME NOMINAL DU MOKOLE	144
7.1. LA MORPHOLOGIE DU LEXÈME NOMINAL.....	144
7.1.1. LA DÉRIVATION NOMINALE	145
7.1.1.1. LA DÉRIVATION DE NOMS À PARTIR DE VERBES.....	145
7.1.1.2. LA DÉRIVATION DE NOM À PARTIR DE NOM.....	148
7.1.2. LA COMPOSITION NOMINALE EN MOKOLE.....	149
7.1.2.1. CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES MOTS COMPOSÉS	150
7.1.2.2. LES TYPES DE COMPOSÉS EN MOKOLE	151

7.1.2.2.1. LES COMPOSÉS À DEUX LEXÈMES	151
7.1.2.2.2. LES COMPOSÉS À PLUS DE DEUX TERMES	155
7.2. LA DÉTERMINATION DU LEXÈME NOMINAL.....	156
7.2.1. LES DÉTERMINANTS DE LA DÉFINITUDE	157
7.2.1.1. LE MORPHÈME DU NON DÉFINI.....	157
7.2.1.2. LE MORPHÈME DE L'INDÉFINI	157
7.2.1.3. LE MORPHÈME DE DÉFINI /-U/	158
7.2.1.4. LE DÉTERMINANT DU NOMBRE PLURIEL	159
7.2.2. LES DÉTERMINANTS DE DÉMONSTRATIF	159
7.2.2.1. LE DÉMONSTRATIF PROCHE.....	160
7.2.2.2. LE DÉMONSTRATIF ÉLOIGNÉ.....	160
7.2.3. LES DÉTERMINANTS DE POSSESSION	161
7.2.3.1. LE PREMIER PARADIGME DE POSSESSION	161
7.2.3.2. LE SECOND PARADIGME DE POSSESSION.....	162
7.2.4. LEXÈME NOMINAL COMME DÉTERMINANT DANS LE SYNTAGME	163
7.2.4.1. LES LEXÈMES NOMINAUX IMMÉDIATEMENT RELIÉS L'UN À L'AUTRE	164
7.2.4.2. LES LEXÈMES NOMINAUX RELIÉS PAR UN CONNECTIF	165
7.2.5. LES NOMINAUX DE QUALIFICATION DÉPENDANT DU LEXÈME NOMINAL	166
7.2.5.1. LES LEXÈMES DE QUALIFICATION.....	166
7.2.5.2. LES LEXÈMES DE QUANTIFICATION OU QUANTIFIANTS.....	167
7.2.5.3. AUTRES QUANTIFIEURS.....	171

7.2.5.4. LES LEXÈMES ADJECTIVAUX D'INTERROGATION.....	172
7.2.6. LES MORPHÈMES DE CONNEXION OU CONNECTIF/-O/ OU /DO/.....	173
CHAPITRE 8 : MORPHOLOGIE DU SYSTÈME VERBAL DU	174
MOKOLE	174
8.1. LES FORMES DU LEXÈME VERBAL.....	174
8.1.1. LA FORME DE MENTION DU VERBE	175
8.1.2. LES BASES VERBALES SIMPLES	176
8.1.3. LES BASES VERBALES COMPLEXES.....	178
8.1.3.1. LES COMPOSÉS VERBAUX DE SCHÈME « LV +LN ».....	179
8.1.3.2. LES COMPOSÉS VERBAUX DE SCHÈME « BV+ POSTP ».....	179
8.1.3.3. LES BASES VERBALES COMPLEXES À DÉRIVATION INTERNE	180
8.1.4. SYNTHÈSE DES FORMES VERBALES DE BASE.....	182
8.2. LE SYNTAGME VERBAL	183
8.2.1. LES VERBANTS DU MOKOLE.	184
8.2.1.1. NOTION DE TEMPS ET DE L'ASPECT.....	185
8.2.1.2. LA FORME SIMPLE DU VERBE DANS L'ÉNONCÉ.....	187
8.2.1.3. LE VERBE SIMPLE REDOUBLÉ DANS L'ÉNONCÉ	188
8.2.1.4. LE VERBANT DU PROGRESSIF.....	189
8.2.1.5. LE VERBANT DE L'HABITUEL	190
8.2.1.6. LE VERBANT DU FUTUR.....	191

8.2.1.7. LE VERBANT DE L'EXHORTATIF	192
8.2.2. LES INDICES SUJETS	193
8.2.3. LES INDICES OBJETS	196
8.2.4. LES MORPHÈMES DE NÉGATION	198
CHAPITRE 9 : LE SYSTÈME LEXICAL DU MOKOLE	200
9.1. VARIANTES DE FORMES PARTIELLEMENT DIFFÉRENTES	200
9.1.1. DES CHANGEMENTS VOCALIQUES	201
9.1.1.1. JEUX VOCALIQUES À L'INITIAL DES LEXÈMES NOMINAUX	201
9.1.1.2. AUTRES JEUX VOCALIQUES DANS LES LEXÈMES NOMINAUX	203
9.1.2. DE L'ALTÉRATION DES RACINES	203
9.1.2.1. DE L'ALTERNANCE CONSONANTIQUE	204
9.1.2.2. DE LA REDUCTION DU RADICAL	204
9.1.2.3. DE L'AFFIXATION	205
9.1.2.4. DE LA MÉTHATHÈSE	206
9.2. LES VARIANTES DE FORMES TOTALEMENT DIFFÉRENTES	206
9-2-1- L'EMPRUNT DANS LE DIALECTE MOKOLE	207
9-2-2- AUTRES SPÉCIFICITÉS LEXICALES DU MOKOLE	211
QUATRIÈME PARTIE : ÉLÉMENTS DE SYNTAXE DUMOKOLE	216
CHAPITRE 10 : LES ÉNONCÉS VERBAUX	217
10.1. LA STRUCTURE DES ÉNONCÉS VERBAUX SIMPLES EN MOKOLE	218

10.1.1. LE NEXUS SIMPLE À UN TERME	220
10.1.2. LE NEXUS SIMPLE À DEUX TERMES	224
10.1.3. LE NEXUS SIMPLE À TROIS TERMES.....	225
10.2. LES RELATIONS SYNTAXIQUES DANS L'ÉNONCÉ VERBAL SIMPLE.....	225
10.2.1. LA FONCTION « SUJET »	228
10.2.2. LA FONCTION OBJET.....	230
10.2.3. LES FONCTIONS CIRCONSTANCIELLES	233
10.2.4. RELIQUAT DE L'ANALYSE.....	237
CHAPITRE 11 : LES ÉNONCÉS NON VERBAUX	240
11.1. LE NOMINAL ET UN PRÉSENTATIF.....	240
11.2. LE NOMINAL ET UN QUALIFICATIF	241
11.3. LE NOMINAL ET UN PARASYNTHÈMES.....	243
CHAPITRE 12 : QUELQUES PROCESSUS SYNTAXIQUES DUMŌKŌLE.....	245
12.1. LES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION DES ÉNONCÉS NÉGATIFS.....	245
12.2. LES PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION DES ÉNONCÉS INTERROGATIFS	247
12.2.1. LES QUESTIONS À RÉPONSE OUI OU NON.....	248
12.2.2. LES QUESTIONS OUVERTES OU PARTIELLES.....	248
12.2.3. QUESTION PORTANT SUR LE LEXÈME VERBAL.....	251
12.2.4. AUTRE ÉNONCÉ INTERROGATIF EN MŌKŌLE	252
12.3. LES ÉNONCÉS DE MISE EN RELIEF EN MŌKŌLE	252

12.3.1. LA THÉMATISATION.....	253
12.3.1.1. THÉMATISATION DU CONSTITUANT EN FONCTION DE SUJET	253
12.3.1.2. THÉMATISATION DU NOMINAL EN FONCTION D’OBJET.....	255
12.3.1.3. THÉMATISATION DU NOMINAL EN FONCTION DE CIRCONSTANT	255
12.3.2. LA FOCALISATION	256
12.3.2.1. LA FOCALISATION DU SUJET	256
12.3.2.2. LA FOCALISATION DE L’OBJET	258
12.3.2.3. LA FOCALISATION DE CIRCONSTANT	258
12.3.2.4. FOCALISATION ET NÉGATION	259
12.3.2.5. FOCALISATION ET INTERROGATION	260
CONCLUSION.....	261
BIBLIOGRAPHIE.....	265
ANNEXES	280
ANNEXE 1: IBADAN WORD LIST OF 400 BASIC ITEMS	281
ANNEXE 2 : LISTE DES EMPRUNTS.....	302
ANNEXE 3 : COLLECTION DE TEXTES	311